This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 38.
1.5

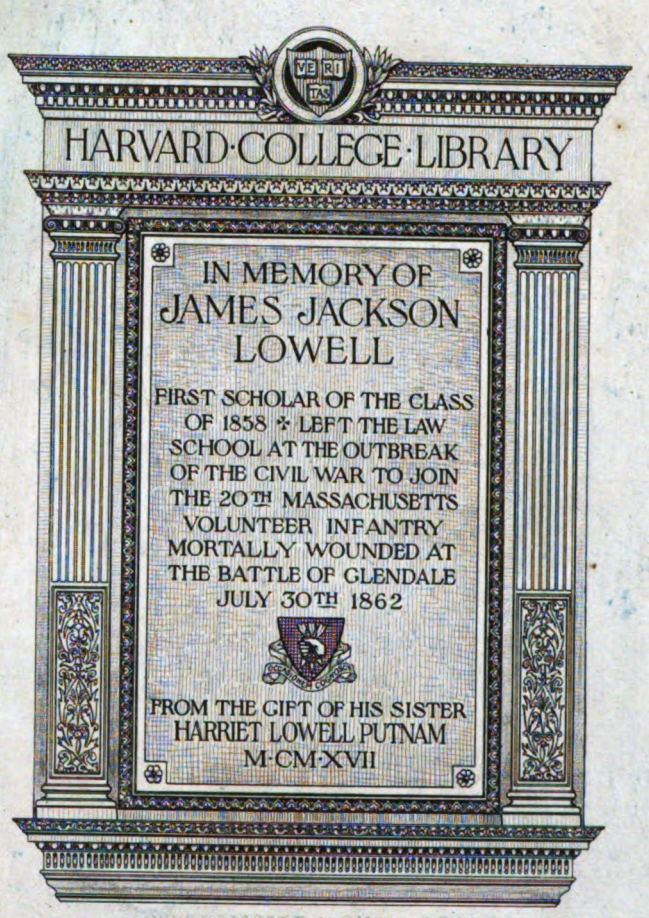

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Fondée en 1835

TOME XXIX

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
AUX BUREAUX DE LA *REVUE DU LYONNAIS*
3, Fue Stella, 3

1900

Digitized by Google

Fr 88.1.5

Harvard College Library
May 18, 1922
J. J. Lowell fund

Digitized by Google

Digitized by Google

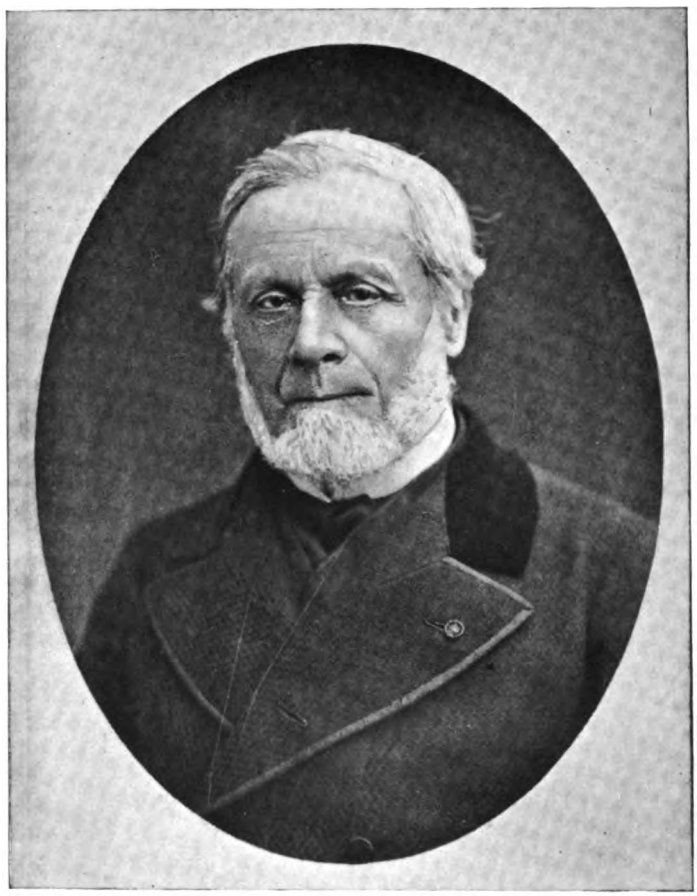

FRANCISQUE BOUILLIER

1813 - 1899

Digitized by Google

François-Cyrille BOUILLIER

NOTES INTIMES

Dans sa chronique mensuelle d'octobre dernier, M. Pierre Virès annonçait le décès survenu le 25 septembre 18[illegible] à [illegible] (Isère), de M. Francisque B[illegible], [illegible] de l'Académie d[illegible] président de l'Acad[illegible] Arts de Lyon, ancien inspecteur général de l'instruction publique, ancien directeur de l'École normale supérieure, ancien recteur à Clermont-Ferrand, ancien doyen de la Faculté des lettres de Lyon, ancien conseiller municipal de notre ville, ancien maire de la commune de Simandre (Isère).

Cette mort, qui affectait péniblement le monde des lettres, plongeait dans le deuil la vieille famille de la *Revue du Lyonnais*, dont M. Bouillier avait été un des premiers et des plus éminents collaborateurs.

Digitized by Google

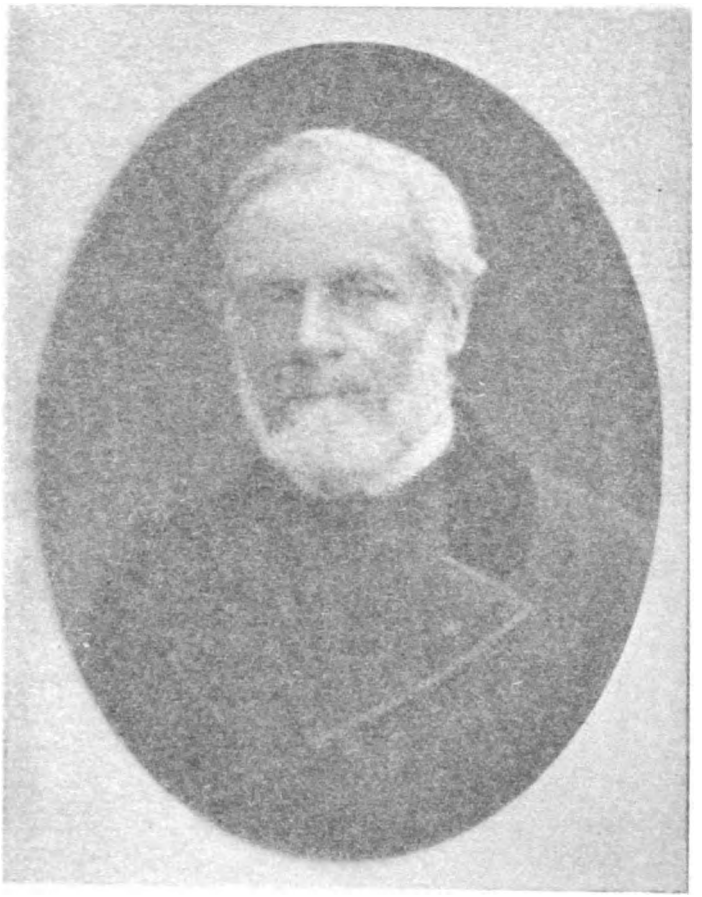

Digitized by Google

François-Cyrille BOUILLIER

NOTES INTIMES

Dans sa chronique mensuelle d'octobre dernier, M. Pierre Virès annonçait le décès survenu le 25 septembre 1899 à Simandre (Isère), de M. Francisque Bouillier, membre de l'Institut, section de de l'Académie des Sciences, morales et politiques, ancien président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, ancien inspecteur général de l'Instruction publique, ancien directeur de l'Ecole normale supérieure, ancien recteur à Clermont-Ferrand, ancien doyen de la Faculté des lettres de Lyon, ancien conseiller municipal de notre ville, ancien maire de la commune de Simandre (Isère).

Cette mort, qui affectait péniblement le monde des lettres, plongeait dans le deuil la vieille famille de la *Revue du Lyonnais*, dont M. Bouillier avait été un des premiers et des plus éminents collaborateurs.

Digitized by Google

En faisant connaître cette triste nouvelle, M. Pierre Virès n'avait pu qu'énumérer rapidement et sommairement les travaux du grand penseur, de l'homme de bien qui venait de disparaître; aujourd'hui la *Revue du Lyonnais* veut, dans une notice plus étendue, payer à cet illustre défunt un tribut d'hommages plus complet.

Le 25 septembre dernier, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, à laquelle M. Bouillier appartenait depuis 1843 et dont il avait été le président, se trouvait encore en vacances; ses membres dispersés ne purent assister aux obsèques de leur éminent collègue. Mais en ouvrant la séance de rentrée du 7 novembre, M. Isidore Gilardin, président, après avoir exprimé les profonds et unanimes regrets que cette mort causait à la Compagnie, a succinctement retracé en termes élevés la vie du défunt et analysé plus complètement ses nombreux et importants ouvrages (1).

Aujourd'hui nous esquisserons la vie de notre très regretté compatriote, heureux si nous pouvons faire revivre, surtout au point de vue lyonnais, la figure de ce grand savant et de cet honnête homme, qui Lyonnais de naissance et de famille, n'a jamais complètement abandonné sa ville natale et lui est resté toujours profondément attaché.

François-Cyrille Bouillier, naquit à Lyon, le 12 juillet 1813. Sa famille, appartenant à l'ancienne et bonne bourgeoisie de notre ville, habitait alors rue Longue, et ce fut dans une école enfantine du quartier qu'il apprit à lire et à écrire. La mort de son père qu'il perdit en bas âge, laissa sa première

(1) *La Revue du Lyonnais* publiera dans son prochain numéro cette remarquable étude du distingué académicien.

Digitized by Google

enfance et celle d'un frère plus jeune, entièrement aux soins d'une mère dévouée et d'une aïeule maternelle, femme à l'esprit fin et distingué. Dès que l'hiver s'adoucissait, toute la famille quittait Lyon pour habiter une modeste propriété qu'elle possédait à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, dans le charmant vallon qui conduit à Saint-Fortunat. Le jeune Bouillier fréquentait alors la petite école paroissiale créée par le curé de Saint-Cyr, l'abbé Dezœure, et dirigée par ses vicaires, les abbés Meyrat, Sonnery, Madenis, puis Barrallon (1). Sérieux et réfléchi plus que ne le comportait son âge, aimant déjà l'étude, l'élève enfant mit sérieusement à profit ces premières leçons d'une modeste école de village, qui jetèrent en lui les bases de l'instruction solide et remarquable qu'il acquit plus tard. Il noua avec quelques-uns de ses petits camarades les liens d'une amitié qui ne furent brisés que par la mort. Ses compagnons préférés étaient à Lyon, Emile Valantin qui fut conseiller, puis président de Chambre à la Cour d'appel de notre ville, avec lequel il entretint toujours les plus étroites relations; à Saint-Cyr, Claude Plantier, qui d'enfant de chœur devint séminariste, puis occupa la chaire d'hébreu a la Faculté de théologie lorsque son camarade était doyen de la Faculté des lettres, et mourut évêque de Nimes.

---

(1) L'abbé Dezœure occupa la cure de Saint-Cyr jusqu'au milieu de l'année 1824, où il fut appelé à la cure d'une paroisse importante de Saint-Etienne. L'abbé Barrallon remplaça comme vicaire titulaire l'abbé Madenis à la fin de 1822, et quitta Saint-Cyr en 1826, pour suivre comme aumônier militaire, l'expédition française, qui, après la victoire de Navarin en 1827, débarqua en Morée en 1828 et sauva la Grèce. Après la guerre, l'abbé Barrallon revint à Lyon chevalier de la Légion d'honneur, et fonda grande rue des Feuillants, un externat qui eût une certaine vogue ; il mourut dans un âge avancé.

Digitized by Google

En quittant l'école primaire, F. Bouillier entra au pensionnat du Verbe Incarné, alors fort en renom dans notre ville, qui était tenu par un de ses parents, M. Bailly, dont le petit-fils siège au Conseil d'Etat comme conseiller. Ce fut dans cet établissement, situé sur le coteau au dessus de Saint-Georges, que tout en poursuivant plus sérieusement l'étude du latin qu'il avait commencée à Saint-Cyr, il apprit les premiers éléments du grec. De la terrasse où il prenait ses récréations, il jouissait de la vue la plus étendue sur la ville entière et les deux fleuves, et il ne se lassait pas de l'admirer.

Ses souvenirs du jeune âge étaient restés profondément gravés dans sa mémoire et son cœur, et, vieillard, il aimait à se les rappeler. Dans d'aimables causeries intimes, il se plaisait à retracer le tableau du Lyon qu'il avait connu avec « ses rues étroites où le soleil n'était jamais entré, avec ses « pavés aigus et glissants, avec ses trottoirs dits *cadettes*, « larges comme la main, et à chaque pas interrompus. » Il croyait sentir encore les odeurs infectes de certains quartiers, surtout dans le voisinage des hideuses boucheries situées au centre de la ville. Il se rappelait les charcutiers tuant leurs porcs au milieu d'une rue ; il avait suivi les allées de traverse malpropres et humides, permettant d'aller à couvert du quartier Perrache à celui des Terreaux. Et la rive gauche du Rhône, le quartier des Brotteaux qu'il avait vu en prairies et jardinets avec quelques maisons basses disséminées çà et là, l'ile de Robinson, la ferme de la Tête-d'Or avec ses saulées et ses marécages ! Il n'avait point oublié ces journées où toute bonne ménagère lyonnaise allait surveiller la lessive de son linge étendue pour la sécher dans ces prés des Brotteaux ; on dînait sur l'herbe ces jours-là, et quelle fête pour les enfants ! « Qu'il est changé, disait-il, ce vieux

Digitized by Google

« Lyon de ma première enfance, ce Lyon que je revois cha-
« que année avec un nouveau plaisir ! Non seulement il s'est
« agrandi au point d'avoir 500.000 habitants, au lieu de
« 200.000, mais il s'est à proportion assaini et embelli. Trois
« grandes percées centrales, rues magnifiques, font partout
« pénétrer l'air et le soleil. Les quais du Rhône et de la
« Saône, élargis, exhaussés, préservent désormais la ville des
« inondations, de superbes ponts, des pavés plats, de larges
« trottoirs, de l'eau et des fontaines, et l'arrosage, ou même
« un excès d'arrosage. En un mot Lyon, qui était une des
« plus sales villes de France, est devenue une des plus pro-
« pres. » A cela il joignait bien quelques critiques, notamment au sujet des bâtiments scolaires qu'il aurait voulu d'une architecture plus simple comme à Paris.

En 1825, à 12 ans, il quitta Lyon pour Paris où l'appelait une tante vénérée, veuve et sans enfants, Mme Philippon de la Madeleine ; elle voulait le mettre au collège Stanislas en grande faveur alors comme aujourd'hui. Bien que dirigé par des Pères Maristes ayant à leur tête l'abbé Lieutard, les classes y étaient faites par des professeurs de l'Université.

Le souvenir de ce séjour à Stanislas était resté très vivant chez F. Bouillier, et il aimait à en parler. D'abord, avant d'être enfermé au collège, on l'avait promené dans Paris, « qui comme Lyon, disait-il, a bien changé depuis ce temps-là ». Il avait vu les galeries de bois du Palais Royal, la place du Carrousel, encombrée d'édifices et de baraques et traversée par de petites rues tortueuses. Il avait assisté au spectacle de la fête de la Saint-Charles, fête du roi, le 4 novembre, à la messe de la chapelle des Tuileries et au défilé de toute la cour en grande cérémonie, dans la galerie vitrée, qui a disparu sous Louis-Philippe. Aux Champs-Elysées, il avait vu des fontaines de vin, autour desquelles la foule se

Digitized by Google

disputait à qui réussirait à remplir un broc ou un seau.

A Stanislas, le régime était sévère et la vie d'autant plus dure que le collège était composé de divers bâtiments séparés les uns des autres par des cours qu'il fallait traverser, la nuit comme le jour, par la pluie, par le froid et la neige, pour aller aux lavabos, au réfectoire, au dortoir, à la chapelle. Le lever était à 5 heures, pour tous, petits et grands, l'hiver comme l'été. A déjeuner, un morceau de pain sec; on faisait maigre tout le carême et le reste de l'année deux fois la semaine, mais à Pâques on avait un morceau de jambon! On accordait une seule sortie par mois, et point pendant le carême. La propreté laissait beaucoup à désirer. Il n'y avait de feu nulle part, sauf à la cuisine, l'encre gelait dans les encriers et l'abondance était remplie de glaçons. Mais aussi combien les jeux, barres, balle au mur, jeux de cerceaux, étaient animés! Quels chauds engagements dont les maîtres, la soutane bien retroussée, donnaient l'exemple!

En 1830, F. Bouillier quitta Stanislas pour aller faire sa seconde, comme externe, au collège Bourbon. Mais, lorsque éclatèrent les troubles qui amenèrent la chute de Charles X, il eut de la peine, en sortant de classe, à regagner le domicile de sa tante, rue de la Paix, à travers la troupe et les insurgés, luttant devant le Ministère des affaires étrangères. Cette révolution avait fort exalté le jeune homme et effrayé la tante, qui crut devoir le renvoyer à sa famille. Il dut alors achever ses études au collège royal de notre ville, où il eut la bonne fortune d'y avoir pour professeurs, en rhétorique, M. Mézières, père de l'académicien, et en philosophie, l'abbé Noirot, ce Socrate chrétien, admirable accoucheur d'esprits. Ce fut ce maître éminent qui lui inspira le goût pour la philosophie, le poussa à

Digitized by Google

concourir pour l'Ecole normale, l'encouragea et le guida pendant les deux années de préparation au concours. Aussi avait-il conservé une profonde reconnaissance pour ce maître vénéré, avec lequel il entretint jusqu'à sa mort les relations les plus affectueuses. « Je lui dois beaucoup, disait-il, et « j'ai à cœur de le lui témoigner ».

L'Ecole normale, où il entra en 1834, était alors installée dans un vieil édifice, coin abandonné du collège Louis-le-Grand, entre la rue Saint-Jacques et une ruelle étroite qui la séparait du Collège de France, à travers laquelle arrivaient jusqu'aux élèves les bruits, les sifflets, les applaudissements des cours tumultueux. « Au « milieu de ces ruines, disait F. Bouillier, j'ai passé trois « bonnes années bien rapidement écoulées, grâce à nos « études, à d'excellents camarades et à des maîtres dont nous « étions légitimement fiers. » Ces maîtres étaient Nisard, Garnier, Damiron, Michelet, Guignault et surtout Victor Cousin, qui l'ayant remarqué dès ses débuts à l'Ecole normale, ne cessa de s'intéresser à lui et eut une si grande influence sur sa destinée. Aussi F. Bouillier, qui possédait à un si haut point la mémoire du cœur, ne manquait-il aucune occasion de lui en faire paraître sa reconnaissance. Ce maître, d'abord et d'accès facile à tous même au plus petit professeur de province, trouvait le temps, malgré ses nombreux travaux, d'écrire à tous des lettres d'encouragement, de direction morale, pédagogique et philosophique. « Que de lettres, que je conserve pieuse- « ment, disait-il, ne m'a-t-il pas écrites quand j'étais à Lyon ! « Combien le siècle qui finit a-t-il produit d'écrivains, de « penseurs, de philosophes qu'on puisse lui comparer ? »

Quant aux camarades, c'étaient le savant helléniste Pierron, Macé de Lépinay, mort doyen à la Faculté des Lettres de Grenoble, Joguet, un ami et un camarade de

Digitized by Google

Lyon, Chevriaux qui fut, pendant la Commune, otage à la Roquette, d'où il s'échappa par miracle à la veille d'être fusillé, Saisset, mort professeur à la Sorbonne, Danton, longtemps directeur de l'Instruction publique, Bersot, son successeur, après 1870, dans la direction de l'Ecole, Jules Simon qui fut, non seulement un excellent camarade, mais un ami fidèle et dévoué.

Après ses trois années d'Ecole normale, en 1837, F. Bouillier fut reçu le premier hors ligne à l'agrégation de philosophie, et nommé professeur au collège d'Orléans. Là, il eut la bonne fortune, dans un concours général institué par M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique entre les collèges de province et ceux de Paris, en 1838, de voir un de ses élèves, Vapereau, l'auteur du Dictionnaire des Contemporains, remporter le premier prix de philosophie, et un autre, Talbert, qui fut proviseur au collège Rollin, obtenir un accessit. Reçu docteur à l'unanimité aux vacances de Pâques 1839, il est nommé quelques mois après, sur le refus de l'abbé Noirot, à la chaire de philosophie à la Faculté de Lyon qui venait d'être créée ; il avait alors 25 ans.

Pour lui, qui aimait profondément sa ville natale, c'était un sort inespéré. Depuis son entrée à l'Ecole normale, le temps des vacances le ramenait bien chaque année dans sa famille et dans cette chère résidence de Saint-Cyr où, après quelques excursions en Suisse, en Piémont, en Italie même, avec deux ou trois amis, le sac au dos, il pouvait se livrer à son amour pour la promenade, et explorer, le fusil à la main, ce charmant massif du Mont-d'Or. Mais cela durait à peine deux mois. Cette haute position qui le fixait à Lyon, mettait donc le comble à ses vœux ; aussi, refusa-t-il de l'échanger contre une chaire dans un collège de Paris, qui lui fut offerte peu après sa nomination, et il

Digitized by Google

resta pendant un quart de siècle (1839-1864), attaché à la Faculté de notre ville comme professeur de philosophie, fonctions auxquelles il joignit pendant seize ans celles de doyen de la Faculté des Lettres.

Ses cours, à leur début, furent vivement attaqués en raison de tendances rationalistes hautement professées. « Si « j'avais eu plus de maturité et d'expérience, disait-il plus « tard, peut-être aurais-je évité quelques-unes de ces « attaques. » Quoi qu'il en soit, ce cours, animé de l'esprit cartésien, fut toujours profondément spiritualiste. Quant à l'impartialité du professeur dans les examens, elle ne fut jamais suspectée, si bien que lors de la création des jurys mixtes, la juridiction universitaire dont il faisait partie, fut hautement regrettée par les chefs d'établissements ecclésiastiques. Il était, il est vrai, fort redouté par les candidats au baccalauréat, qu'il intimidait beaucoup. Cependant, dans les délibérations, son indulgence etait grande ; tenant compte du trouble de l'élève, il ne donnait jamais une note qui pût le faire ajourner, s'il ne s'était pas montré tout à fait insuffisant dans d'autres matières.

En 1846, il eut le tort, — il l'a avoué humblement depuis, — de ne pas s'en tenir aux lettres, à la philosophie et aux académies, et de se mêler à la politique. Il vota avec l'opposition, qui le fit entrer au Conseil municipal et le porta même à la vice-présidence du comité de réforme électorale. La catastrophe de 1848 le surprit comme tant d'autres qui, de même que lui, ne voulaient qu'une certaine extension du droit de suffrage. En un jour tout était bouleversé et la société menacée jusque dans ses fondements. « C'était une leçon que je n'ai pas oubliée, disait-il quand « il parlait de cette époque de sa vie, je me suis repenti de « mon opposition, quoique bien peu dangereuse, à un

Digitized by Google

« gouvernement qui, somme toute, avait mérité un sort « meilleur. Depuis lors j'ai pris le parti révolutionnaire en « haine, et je me suis rallié au parti conservateur, sous « tous les régimes. »

En 1864, M. Duruy, auquel F. Bouillier ne dut pas moins pendant la seconde période de sa carrière universitaire qu'à Victor Cousin, l'appela au rectorat de Clermont, où il ne fit que passer, puis à l'inspection générale de l'enseignement secondaire. Trois ans après il était nommé par ce même ministre, directeur de l'Ecole normale en remplacement de M. Nisard. Mais à la chute de l'empire il ne crut pas devoir, par un sentiment de convenance et de dignité personnelle, conserver le poste élevé auquel il avait été appelé sous le gouvernement tombé. Dès le 4 septembre il offrit sa démission à Jules Simon, son camarade et son ami que la révolution avait porté au pouvoir. Jules Simon l'accepta, mais voulut qu'il reprît sa place d'inspecteur général. Toutefois, il resta à son poste à l'Ecole normale jusqu'à la fin du siège et de directeur d'une grande école de sciences et de lettres, il devint chef d'une ambulance; quelques élèves dévoués y remplirent l'office d'infirmiers, pendant que leurs camarades étaient sous les remparts et sur les champs de bataille (1).

Inspecteur général, F. Bouillier fut l'homme impartial, zélé, dévoué, bienveillant qu'avait été le doyen de la Faculté des lettres de notre ville. En parlant de cette époque de sa vie, il disait : « Ni l'activité, ni les forces, ni les « bonnes intentions ne m'ont manqué pour remplir ces

(1) Voir sur cette ambulance et la conduite patriotique des élèves *l'Ecole normale pendant la guerre*, par Francisque Bouillier (*Revue universitaire* du 15 janvier 1874).

Digitized by Google

« importantes fonctions. Je n'ai pas été arrêté un instant, « pendant une dizaine d'années, une seule fois par quelque « fatigue ou malaise. Sauf en de bien rares occasions où, « pour l'honneur du corps, il fallait être sévère, je crois « m'être montré bienveillant pour tous les membres de « l'Université. J'ai été toujours attentif aux titres et aux « services de chacun, j'ai appuyé chaudement ceux qui « m'avaient paru le mériter. » Mais fort indépendant de caractère, il ne cacha pas son peu d'enthousiasme pour des réformes malheureuses introduites dans l'enseignement sous le ministère Jules Ferry. Aussi au commencement de 1879, malgré ses services et ses titres, fut-il brusquement mis à la retraite par ce ministre, qui était aussi peu satisfait de ses opinions conservatrices dans la politique que dans l'Université.

A cette brutale mesure, F. Bouillier gagna la complète liberté de sa plume et de l'emploi de son temps. L'âge n'avait affaibli ni son corps, ni son intelligence ainsi que le prouvent les ouvrages qu'il a publiés depuis et les nombreux articles qu'il a écrits dans divers journaux ou publications mensuelles. Il partagea son existence entre Paris et Simandre, dans le vieux domaine des Servan, dont sa femme est l'une des descendantes. Là, il a fondé et longtemps présidé le syndicat agricole du canton de Saint-Symphorien-d'Ozon dont dépend Simandre ; tant que ses forces le lui ont permis, il a dirigé, comme maire, les affaires de cette petite commune, s'efforçant de faire le bien et de se rendre utile à tous. A Paris, où il se rendait dès le milieu de novembre, il vivait de la vie de l'Institut dont il avait été nommé membre titulaire en 1872, ne manquant pas une des séances de l'Académie des sciences morales et politiques dont il fut le président pendant deux années.

Digitized by Google

Cependant l'âge devait avoir raison de cette verte vieillesse. A la fin d'octobre 1895, alors qu'il songeait à retourner à Paris, une pneumonie le mit à toute extrémité. Son énergie, sa robuste constitution le sauvèrent ; il put reprendre sa vie habituelle, mais il était atteint et depuis, les forces physiques ne cessèrent de décliner, l'intelligence restant tout entière. Il était revenu de Paris au commencement de mai dernier, avec la pensée non d'y retourner mais d'aller passer dans le midi les mauvais jours d'hiver. Un rhume, léger au début, dégénéra brusquement en une congestion pulmonaire qui l'emporta le 25 septembre 1899. Il est mort en chrétien convaincu, conservant sa connaissance jusqu'à sa fin, et s'efforçant par sa sérénité d'adoucir pour les siens la douleur que devait leur causer la vue de ses derniers moments.

Telle a été la vie de Francisque Bouillier. Une grande droiture dans ses sentiments comme dans ses convictions personnelles, une loyauté et une justice sans bornes dans ses appréciations comme dans ses critiques, telle fut la note intime de cette nature d'homme de bien et d'honnête homme, qui « attendait résigné sa dernière heure avec le « regret de n'avoir pas plus fait et pas mieux fait, et qui « loin de s'imaginer avoir été un homme parfait voulait seu- « lement avoir été un homme tolérable, *tolerabilis homo*, « comme dit Sénèque. »

X. X.

Voici les discours prononcés sur la tombe de M. Bouillier par M. Alexis Bertrand, correspondant de l'Institut, qui occupe à la Faculté de Lyon la chaire de philosophie

Digitized by Google

que le défunt a tant illustrée, par M. le comte Lombard de Buffières, président du Syndicat agricole de Saint-Symphorien d'Ozon, fondé par M. Bouillier, et par M. Christophe Rochet, maire de Simandre.

Discours de M. Alexis BERTRAND.

Messieurs,

Successeur de M. Francisque Bouillier dans cette chaire de philosophie de la Faculté des lettres de Lyon sur laquelle, pendant un quart de siècle, il a jeté un si vif éclat, la modestie me commanderait, si je n'avais d'autre titre à prendre la parole sur sa tombe, de garder le silence. Des voix plus autorisées ne manqueront pas d'apporter à l'illustre enfant de Lyon, que nous pleurons, le tribut d'éloges auxquels il a droit; c'est à ses collègues de l'Institut que revient l'honneur de dire ce que fut l'écrivain et le philosophe; c'est à ses anciens élèves des Lycées, de la Faculté de Lyon, de l'Ecole normale supérieure qu'il appartient de rappeler la haute valeur scientifique et morale de ses travaux et de son enseignement. Je devrais peut-être me borner à revivre par le souvenir ces heures inoubliables où, réunis avec son excellent ami et successeur immédiat, M. Ferraz, qui l'a précédé d'un an dans la tombe, représentant à nous trois près de trois quarts de siècle d'enseignement philosophique à la Faculté de Lyon, le plus jeune par l'ardeur philosophique, par l'acharnement au travail et la passion des hautes idées, était encore M. Bouillier.

Mais je ne me pardonnerais jamais d'avoir négligé d'apporter le tribut de ma reconnaissance émue à l'homme de cœur, si bienveillant et s bon, qui, rencontrant il y a trente ans au cours d'une tournée d'inspection générale, un jeune professeur qui ne lui était connu ni par l'Ecole normale, ni par l'agrégation, se plut à l'encourager, à stimuler, en lui faisant l'honneur de discuter avec lui de hauts problèmes philosophiques, son zèle pour l'enseignement et son goût pour la philosophie. A cette

Digitized by Google

haute intelligence, à ce caractère viril, énergique, sévère même, s'alliait, je le sais, une bonté active, un cœur délicat.

Ils sont nombeux, les universitaires qu'il a soutenus, encouragés, obligés, depuis les plus humbles jusqu'à l'illustre poète de Laprade qui, victime d'une mesure arbitraire du gouvernement de l'Empire, fut énergiquement et publiquement défendu par son doyen M. Bouillier. Notre juste reconnaissance atteste qu'il ne faisait que se rendre justice quand il écrivait, au terme de sa carrière, dans une attachante autobiographie : « Je crois m'être montré bienveillant pour tous les membres de l'Université. J'ai toujours été attentif aux titres et aux services de chacun ; j'ai appuyé chaudement ceux qui m'avaient paru le mériter. » Et sa bienveillance n'était pas seulement agissante, elle était persévérante et obstinée : je conserve pieusement la lettre où il m'annonçait que j'étais nommé correspondant de l'Institut, il n'oubliait qu'une chose, c'est qu'il y avait fortement contribué. Si Bossuet a raison de dire que quand Dieu créa le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté, c'est le souvenir de cette première et suprême vertu, la bonté, qui est le plus doux qu'on puisse invoquer sur une tombe.

Nos cœurs garderont le souvenir de M. Bouillier, en même temps que notre pensée continuera à se pénétrer du grand enseignement de ses livres. Il aimait l'Université avec passion, d'esprit et de cœur, jusqu'à ne pas lui ménager à l'occasion sa rudesse et les sévères avertissements de sa vieille expérience. Quant aux sujets habituels de ses méditations et de ses travaux, ils furent les plus hauts qui puissent occuper l'humaine intelligence. Il était attiré à la fois par le souci passionné des problèmes éternels de la pensée et par la préoccupation très vive des besoins moraux et sociaux du temps présent. Notre détresse morale lui causait une inquiétude et une tristesse infinies.

Ces sujets, je me bornerai à les rappeler : c'est la grande révolution scientifique et rénovation philosophique opérée par Descartes ; c'est l'âme et la vie dans leur influence réciproque et leurs rapports ; c'est la vraie nature de la conscience et l'exacte analyse de la sensibilité ; c'est enfin la morale et le progrès, le progrès, un grand mot dont il croit qu'on abuse, et qui cache mal les périls qui menacent notre organisation de surface.

Dans tous ses livres, on trouve plus qu'un auteur : un homme, un caractère. Il occupera devant la postérité une place enviable dans cette brillante pléiade de philosophes qui entouraient son maître Cousin, qu'il

Digitized by Google

a tant aimé et dont il défendait en toute occasion la mémoire et la renommée. Je salue sur la tombe de M. Francisque Bouillier l'immortelle pensée, qu'il a toute sa vie servie et honorée. Je m'incline profondément devant ce vaillant ouvrier de la philosophie éternelle, qui, selon le précepte stoïcien, est mort debout et en travaillant, et nous laisse en mourant ce qui ne meurt pas, l'exemple d'une vie de labeur vouée tout entière à la science et une œuvre patiemment réalisée, solide et durable, qui honore et son auteur et notre pays.

Discours de M. le comte LOMBARD DE BUFFIÈRES,

Président du Syndicat agricole de Saint-Symphorien-d'Ozon.

MESSIEURS,

Sur la tombe de cet homme de bien, je tiens à dire deux mots au nom du Syndicat agricole qu'il a fondé, et je suis sûr en cela d'être l'interprète de tous les agriculteurs du canton, ses amis.

D'autres loueront le philosophe, le savant et l'écrivain que fut M. Bouillier; quant à nous, parlant seulement du rôle qu'il a rempli parmi nous, je tiens à rappeler ce qu'il a fait sous nos yeux, ses efforts pour grouper nos agriculteurs, leur faire mieux comprendre leurs intérêts et les diriger dans une voie alors toute nouvelle et à peine tracée. Ces temps difficiles sont passés. Vous le savez tous, Messieurs, notre Syndicat est prospère et nous pouvons dire hautement, comme suprême hommage à son fondateur, cette prospérité, nous la devons uniquement à l'initiative de M. Bouillier.

Aussi, envoyons-nous un dernier salut à cet homme dont l'intelligence a tant embrassé, qui, donnant le grand exemple du travail ininterrompu pendant toute une longue vie, a été, en même temps qu'un savant, un patriote aimant passionnément la France et en particulier son canton; qui, droit, probe et franc, a pratiqué la liberté pour tous et après une vie si remplie, est mort en parfait chrétien. Dans l'autre monde où il est parvenu, il s'occupe encore de notre bien ; ne lui disons pas adieu, mais au revoir

Digitized by Google

Discours de M. Christophe ROCHET,

Maire de Simandre.

Messieurs,

Au nom de notre commune, je viens, comme maire de Simandre, rendre un suprême hommage à M. Bouillier, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur.

Cet homme éminent nous a rendu les plus grand services. C'est à lui que la commune est redevable d'une école de filles, d'un lavoir public, d'une bascule, et c'est lui qui eut la première idée de l'établissement de nos fontaines. Il aurait désiré faire pour Simandre davantage encore, comme par exemple la construction si impérieuse d'une mairie et d'une école de garçons. Mais il craignit de rencontrer certaines résistances inhérentes à tous les petits villages et aussi son âge l'obligeait de se retirer de l'Administration communale.

Il laissait son programme inachevé, mais il avait assez fait pour mériter l'estime, l'affection et la reconnaissance de tous, même de ses adversaires.

En effet, qui de nous n'a éprouvé une joie indicible à le voir revenir parmi nous ! Cet illustre vieillard, cette noble figure nous était au plus haut point sympathique. Tous les ans, la jeunesse ne manquait pas de lui prouver son affection et sa reconnaissance. La commune de Simandre gardera précieusement de M. Bouillier le pieux souvenir de ses grandes vertus, et en son nom je lui adresse un dernier adieu. Puisse ce témoignage de reconnaissance et de sympathie adoucir la douleur cruelle qu'éprouve en ce moment sa noble famille !

Digitized by Google

UN CONFLIT

d'Honoré d'Urfé et de Diane de Chateaumorand avec M. de Saint-Geran

L'épisode qu'on va lire met en scène des personnages célèbres. A notre avis, ce n'est pourtant pas là son principal intérêt : il fait voir ce qu'était devenue la France, après la mort d'Henri IV, sous le faible

(1) Ce récit est détaché d'un volume en préparation sur Honoré d'Urfé, sa vie et ses œuvres.

J'ai déjà raconté cet épisode, mais d'une manière très incomplète, dans l'*Histoire du château et des seigneurs de Lalière* (p. 76 et suiv.), d'après quelques documents conservés à Châteaumorand, les seuls que je connusse alors. Depuis, M. le duc de Lévis-Mirepoix m'a libéralement communiqué d'autres pièces relatives à cette affaire, qui ont été portées de Châteaumorand au château de Léran dans l'Ariège (Voy. le *Bull. de la Diana*, t. XI). Le dossier ainsi reconstitué contient : 1° quatre procès-verbaux d'information et d'enquête de Guillaume de la Chaize, prévôt de Forez, du 10 au 15 novembre 1613 ; commission du même pour continuer l'information, du 16 novembre ; nouvelle enquête, en vertu de ladite commission, faite par Jean Pélassis et Guillaume Feigeard, notaires royaux, le 19 novembre ; — 2° deux lettres de la reine régente

Digitized by Google

gouvernement de la régente Marie de Médicis. Comme au temps de la Ligue, les grands seigneurs se croyaient à peu près maîtres dans leurs provinces; et un gouverneur du Bourbonnais, obligé par sa charge d'assurer la sécurité publique, trouvait tout simple d'armer sa compagnie de gens de guerre, pour assouvir ses vengeances privées et piller pendant quatre jours les terres de Châteaumorand.

Le héros de cette équipée est Jean-François de la Guiche, comte de Saint-Geran et de la Palisse, brave soldat qui servit loyalement Henri IV dans les moments difficiles, mais homme du caractère le plus emporté. Il n'en était pas à son coup d'essai. En 1603, M. de Saint-Geran avait enlevé à main armée des prisons de Moulins deux hommes de sa suite qui avaient donné des coups d'épée à un lieutenant criminel; malgré les remontrances du Parlement, il obtint des lettres d'abolition, le roi alléguant les services rendus et la nécessité de ménager un bon serviteur (1). En 1617, chassé

Marie de Médicis, du 12 novembre 1613, dont une originale et signée de sa main, l'autre en copie du temps; une lettre de la même, originale et signée, du 16 novembre; une lettre de M. d'Alincour, gouverneur de Lyon, du 12 novembre, en copie du temps; — 3° arrêt du Parlement de Paris, du 27 février 1614; requête d'Honoré d'Urfé et de Diane de Châteaumorand, sa femme, du 27 février 1615; cinq procurations de divers habitants de Saint-Martin-d'Estreaux et communes voisines donnant pouvoir de poursuivre M. de Saint-Geran et ses complices, toutes du 5 juin 1620; trois consultations d'avocats, des 18 janvier 1615, 15 juin 1620 et 5 juin 1625; — 4° trois mémoires sans date. — A ce dossier, il faudrait ajouter trois pièces qui sont en *déficit* : une enquête supplémentaire, du 14 décembre 1613; un arrêt du Conseil privé, du 27 février 1616; et un accord entre Diane de Châteaumorand et le maréchal de Saint-Geran, du 22 juin 1620.

(1) *Archives historiques du Bourbonnais*, 1890, p. 286.

Digitized by Google

par les bourgeois de Moulins, il se présentera aux portes de la ville avec cinq ou six mille hommes rassemblés dans le pays (1). On racontait encore de lui d'autres aventures fort extraordinaires (2). Elles ne firent guère de tort à sa fortune politique; après avoir été longtemps gouverneur du Bourbonnais, il fut, en 1619, nommé maréchal de France et chevalier du Saint-Esprit. Son frère Godefroy de la Guiche, seigneur de Chitain, qu'on verra auprès du comte de Saint-Geran dans les faits que nous allons exposer, a joué dans l'histoire un rôle beaucoup plus effacé; mais il passait aussi pour un violent, prêt à tous les coups de main.

M. de Saint-Geran avait pris en haine Honoré d'Urfé et surtout Diane de Châteaumorand à qui, d'après Huet (3), il n'épargnait pas les mots cruels sur la facilité d'*Astrée* (4) à tolérer les hommages que lui attirait sa beauté. Ce sont des raisons d'intérêt qui avaient brouillé les deux maisons. On voit bien, il est vrai, intervenir incidemment un motif politique. Honoré d'Urfé et Diane étaient d'anciens ligueurs; M. de Saint-Geran, lui, était très fier de sa longue fidélité à la cause monarchique, et les gens à sa solde, pour excuser leurs brigandages, reprochaient aux seigneurs de Châteaumorand « d'avoir été de la Ligue ». On sait avec quelle ardeur d'Urfé s'était jeté dans la lutte; Diane elle-

(1) *Archives historiques du Bourbonnais*, 1891, p. 86.

(2) Voy. les *Généalogies du sieur Guillard*, dans le *Cabinet historique*, Ve année.

(3) *Lettre à Mademoiselle de Scudéry touchant Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand.*

(4) On l'appelle *Astrée* conformément à l'opinion générale au XVIIe siècle, et sans examiner, pour le moment, si Diane de Châteaumorand est en effet la célèbre bergère du roman de d'Urfé.

Digitized by Google

même, née huguenote (1), mais convertie et devenue bonne catholique, avait soutenu la Sainte Union en achetant de ses deniers des armes pour le parti. Mais les événements de la Ligue dataient de vingt ans, et d'Urfé était si bien réconcilié avec les Bourbons qu'il passait une partie de sa vie à la Cour.

Ces vieilles rancunes politiques étaient donc pour peu de chose dans l'affaire. En réalité, les causes du conflit sont plus positives. Quand Honoré et Diane étaient dans leurs terres du Forez, ils habitaient Châteaumorand, antique château féodal remanié ou reconstruit au XVIe siècle, et dont l'art de la Renaissance avait fait une résidence très élégante. En face, sur de maigres collines, le château de Lalière, d'un aspect austère et triste. La seigneurie de Lalière, après avoir appartenu pendant trois siècles à la maison de Vitri, était arrivée aux mains de Jacqueline de Chaugy, mariée à François d'Isserpens. Suzanne, leur fille et unique héritière, avait épousé Claude de la Guiche ; de ce mariage étaient nés Jean-François de la Guiche, comte de Saint-Geran, et Godefroy, seigneur de Chitain, auxquels devaient revenir les droits de leur mère et de leur grand'mère sur la seigneurie de Lalière, et aussi sur une belle chapelle bâtie vers l'an 1500 par Brémond de Vitri dans l'église paroissiale de Saint-Martin-d'Estreaux. Il est probable que Saint-Geran et Chitain exerçaient en fait ces droits avant le décès de Jacqueline de Chaugy, à cause de son grand âge ; car en 1608, cinq ans avant sa mort, des difficultés s'étaient déjà élevées entre les

(1) Elle l'était encore quand fut passé son contrat de mariage avec Anne d'Urfé, son premier mari, le 22 octobre 1571. Son père, Antoine de Châteaumorand, mourut dans l'hérésie en 1573 ; nous croyons que Diane se convertit peu après.

Digitized by Google

barons de Châteaumorand et Godefroy de la Guiche. Il semble que celui-ci s'était dès lors permis des insolences, peut-être une incursion armée sur les domaines de Châteaumorand.

Les différends qui séparaient les deux familles regardaient l'exercice de la justice et la propriété de la chapelle de Lalière dans l'église de Saint-Martin. Par un acte du 24 novembre 1468 (1), André de Vitri avait reconnu que la haute justice appartenait aux barons de Châteaumorand dans toute l'étendue de la seigneurie de Lalière. Diane, femme de volonté dans le gouvernement de ses affaires, très entêtée de ses droits et même les exagérant un peu, prétendait faire respecter ceux qu'elle croyait lui être garantis par cette ancienne convention. Ayant appris que le seigneur de Lalière gardait des prévenus criminels plus de vingt-quatre heures dans la geôle du château, elle lui envoya son procureur d'office, pour le sommer d'avoir à dire de quels méfaits ils étaient accusés, et de les lui remettre sans délai, à la fin de faire procéder à leur procès par ses officiers. A quoi le seigneur de Lalière répondait qu'il avait dans le voisinage d'autres petites terres ayant toute justice, mais dépourvues de prisons, et que c'était pour des crimes commis dans ces seigneuries, et non dans celle de Lalière, qu'il retenait des prisonniers. Si les faits étaient vrais, cette réponse semble assez raisonnable.

Il est du moins évident que Diane revendiquait, sans aucune raison sérieuse, la possession de la chapelle de Lalière. Au vu et au su de tout le monde, il était notoire que cette cha-

(1) On peut voir cet acte dans notre *Hist. du château et des seigneurs de Lalière*, pièces justificatives, nº V.

Digitized by Google

pelle appartenait aux seigneurs de Lalière qui, un siècle avant, l'avaient construite à leurs frais. Elle portait leur nom; elle était décorée d'écussons à leurs armes; ils y avaient un tombeau où avait été inhumé, en 1577, Antoine de la Guiche, frère du comte de Saint-Geran et de M. de Chitain, mort à l'âge de trois ans, et on voyait l'image de l'enfant sur une plaque funéraire dressée contre la muraille. Qu'opposait Diane à des témoignages de propriété si décisifs? Un testament du 6 mars 1447, où Philippe de Vitri, seigneur de Lalière, sans faire mention de la chapelle, demandait à être enterré au cimetière commun; ce qui était un argument pitoyable, puisque la chapelle en litige n'était pas encore bâtie en ce temps-là. Sur ce point, les prétentions de Madame de Châteaumorand étaient donc absurdes.

Survint un incident bizarre, qui la mit tout à fait dans son tort, et porta jusqu'à l'exaspération la colère de M. de Saint-Geran et de M. Chitain. Jacqueline de Chaugy, leur grand'mère, mourut au château de Lalière vers la fin de l'été 1613. Ils la firent honorablement ensevelir dans la chapelle de l'église, et lui élevèrent un tombeau, bien modeste d'ailleurs, mais cependant orné de quatre piliers qui soutenaient la pierre sépulcrale à neuf ou dix pouces au-dessus du pavé. Le « relief dudict tumbeau » offusqua Diane de Châteaumorand, lui parut un intolérable attentat à son droit sur l'église paroissiale. Sans autrement s'informer, sans en avertir le comte de Saint-Geran, personnage puissant et en crédit dont elle avait tout à craindre, même si sa cause eût été meilleure, elle fit enlever les piliers, et abaisser la tombe au rez du sol.

Enfantillages que nous avons de la peine à comprendre aujourd'hui; mais défendre ses privilèges, prérogatives et droits honorifiques, c'était une bonne partie de la vie sei-

Digitized by Google

gneuriale en province, et quatre pierres de plus ou de moins devenaient une capitale affaire. Si Honoré d'Urfé eût été présent quand sa femme faisait ce petit coup d'Etat, il l'aurait plus prudemment conseillée que les officiers et serviteurs à tête étroite dont elle suivait les avis. Mais d'Urfé était alors « en cour près de Sa Majesté », circonstance honorable que Diane n'oubliera pas d'ailleurs de noter, même au milieu des plus vives alarmes.

La nouvelle de cette folie arriva à M. de Saint-Geran ; il n'en fallait pas tant pour pousser à bout un homme dont la cervelle n'était guère plus sage. Le bruit courut même que Madame de Châteaumorand « s'estoit jactée qu'elle tascheroit par tous moyens qu'aulcune cérémonye ne fut faicte » : entendez à la quarantaine de Jacqueline de Chaugy, fixée au 11 novembre 1613. Ce bruit était invraisemblable, et sans doute le comte de Saint-Geran n'y croyait pas, bien qu'il le tînt « d'ung homme de qualité qui l'a ouy dire à ung des amis de ladicte dame de Chasteaumorand ». Cependant il parut prendre au sérieux cette menace ridicule. Quand ensuite on lui reprocha le déploiement de forces dont il avait entouré cette cérémonie pieuse, il répondit que, « pour empescher l'effect desdictes jactances », il avait bien été obligé de garder militairement le catafalque de sa pauvre grand'mère ! Quoi qu'il en soit, on va voir comment M. de Saint-Geran et M. de Chitain firent la quarantaine de Jacqueline de Chaugy, avec mille pistolets et arquebuses en manière de cierges.

Le samedi 9 novembre, Jacques de Jas, gentillhomme au service d'Honoré d'Urfé, se présentait à Montbrison chez Guillaume de la Chaize d'Aix (1), prévôt de la maréchaussée

(1) Beau-frère du P. Cotton, confesseur d'Henri IV et de Louis XIII, et grand-père du P. de la Chaize, confesseur de Louis XIV.

Digitized by Google

au bailliage de Forez, et le requérait de se transporter à Châteaumorand, pour y recevoir la plainte de Diane, et informer contre une grosse troupe de soldats qui avaient tenté de surprendre le château, et vivaient à discrétion sur le pays, en commettant toutes sortes de rapines. Le prévôt se mit en route à deux heures de l'après-midi avec Aimé Brun, son lieutenant, Antoine Boullon, commis de son greffier, et douze archers. Il arriva le dimanche matin, sur les six heures, à Châteaumorand, où il trouva Diane éplorée.

Sans trop s'arrêter à ces gémissements de femme, la Chaize monta au bourg de Saint-Martin-d'Estreaux, où les gens d'armes avaient établi leur quartier général, et qu'ils avaient couvert de barricades. Sa mission était bien malaisée parmi cette soldatesque animée de toutes les passions de M. de Saint-Geran, son chef, et qui faisait même difficulté d'entr'ouvrir les barrières devant le représentant de l'autorité royale. Le comte de Saint-Geran était au château de Lalière, entouré de sa garde ; le prévôt alla l'y trouver, lui parla avec fermeté, et risqua même une légère ironie, demandant si la France avait pour lors quelque guerre sur les bras. Il ramena M. de Saint-Geran au bourg de Saint-Martin, où venait d'arriver Christophe Harenc, sieur de la Condamine, envoyé, lui aussi, aux informations par M. de Saint-Chamond, lieutenant du roi au gouvernement du Lyonnais. Chemin faisant, M. de la Chaize essayait de parler raison à Saint-Geran ; mais celui-ci répondait par des injures grossières contre Madame de Châteaumorand, et des menaces contre ses officiers, jurant que si l'un d'eux osait se présenter devant lui, il ne s'en tirerait pas à moins de cent coups de bâton !

Le prévôt, tout en faisant des remontrances quand il trouvait moyen de les placer, patienta jusqu'au lendemain, où fut célébré le service de quarantaine, qui marqua la fin

Digitized by Google

du désordre et la dispersion des gens de guerre. Il put alors s'installer à son tour à Saint-Martin-d'Estreaux, à l'*Image de Notre-Dame,* et commença une enquête où déposèrent près de cinquante témoins, gentilshommes, officiers et domestiques de Châteaumorand, hôteliers, marchands, laboureurs de Saint-Martin et des villages voisins. Si on ajoute à cette grande enquête les procès-verbaux des informations qui précédèrent et suivirent, on connaîtra très bien les prouesses accomplies par M. de Saint-Geran et ses braves. Rien ne serait plus fastidieux que de dérouler cette longue série d'extorsions et de violences, faits coutumiers de soudards lâchés sur un pays. Il suffira de raconter quelques incidents de cette étrange expédition.

Le jeudi 7 novembre 1613, vers le coucher du soleil, on fut bien surpris de voir paraître dans la direction du Bourbonnais, sur la grande route de Paris à Lyon, plusieurs centaines de gens de guerre armés d'arquebuses à rouet, de pistolets, de hallebardes et d'épées. Ils étaient commandés, comme on le sut bientôt, par le comte de Saint-Geran, capitaine avoué de la bande, par M. de Chitain, son frère, et par des gentilshommes de leurs amis, La Bâtie, Gondras, Vertpré, Moussat, La Mollière, Bellenave, etc. Mais le gros de la troupe était un ramassis d'aubergistes et de boutiquiers, surtout du Bourbonnais (1), que beaucoup reconnaissaient pour les avoir rencontrés dans les foires et marchés ; petites gens qui, en tout autre occurrence, auraient salué bas Monseigneur d'Urfé et Madame la baronne de Châteaumorand, mais qui prenaient un air de morgue sous leurs casaques,

(1) De la Palisse, de Jaligny, de Chaveroche, de Châtel-Montagne, etc. On en cite aussi de Crozet et de Saint-Haon dans le Roannais.

Digitized by Google

très glorieux de servir les vengeances d'un gouverneur du Bourbonnais.

L'important était de surprendre Châteaumorand. Dans sa plainte, Diane dit avec assez de vraisemblance que les la Guiche avaient le dessein de soustraire et de détruire, dans les archives du château, les titres qui prouvaient son droit de justice sur Lalière. En tout cas, M. de Saint-Geran et M. de Chitain n'ignoraient pas qu'Honoré d'Urfé était à la Cour, et cette circonstance aurait dû les détourner de ce qu'on pouvait regarder comme une lâcheté contre une femme.

Du reste cette lâcheté ne réussit pas.

Le soir du 7 novembre, une partie de la bande arriva autour de Châteaumorand ; mais comme il était grand'nuit, elle trouva le château fermé. Il fallait donc user de ruse pour entrer dans la place. Sept ou huit hommes à cheval se détachèrent, et se présentèrent à la porte de la basse-cour, se donnant pour M. de Givry et M. de Banassat, parents de Diane, et même essayant de contrefaire leur voix. Le concierge faillit ouvrir. Cependant cette visite inopinée et tardive parut suspecte. On monta sur le ravelin de la porte, et on découvrit la fourbe. Tous ceux qui dans le château étaient en état de porter une arme coururent à leurs épées et à leurs arquebuses ; mais c'était bien inutile. Nos gaillards durent se contenter de quelques gausseries : « Voilà de bons paysans là-dedans, qui causent bien. Madame de Motte-Creuse a-t-elle soupé ? Elle est au fruit ? Ah ! très bien. Dites-lui que nous arrangerons si bien ses terres qu'elle ne sera plus tantôt que Madame de Place-Vide ? » Ils se retirèrent dans le fossé et sous le colombier ; d'autres descendirent au jardin, abattirent la charpente d'un berceau, et en firent un grand feu. Pour tuer le temps et faute de mieux, ils tiraient des coups de pistolet aux fenêtres où ils voyaient de la lumière.

Digitized by Google

Faire le siège de Châteaumorand, c'était une entreprise téméraire, et M. de Saint-Geran, pressé d'ailleurs, n'alla pas jusque-là. Il jugea suffisant de garder les avenues du château et d'arrêter ceux qui se hasardaient à sortir.

Toute la bande se répandit par petites escouades dans les paroisses de Saint-Martin-d'Estreaux, de Sail, de Saint-Pierre-Laval et de Châtelus, où pendant quatre jours elle vécut de maraudes. On remarquera que ces paroisses étaient précisément celles qui appartenaient à Madame de Châteaumorand; les compagnons ne s'aventurèrent que rarement au-delà. Cette levée d'armes était donc bien une vindicte des la Guiche contre Honoré d'Urfé et Diane. Ils ne s'en cachaient guère. Quelques-uns des hommes à leur dévotion s'étant amusés à répandre par terre du blé fraîchement battu, firent aux remontrances d'un malheureux paysan cette belle réponse : « Par la sang-dieu ! nous avons l'ordre de ruiner les maisons de Chasteaumorand, et de n'y laisser que les quatre murs. »

Malgré ces terribles menaces, les intentions des agresseurs n'étaient pas si féroces. On s'étonnerait plutôt de la retenue relative d'hommes de guerre presque sans discipline ; le duc d'Orléans, traversant le même pays en 1632, pour aller rejoindre en Languedoc l'armée de Montmorency, s'y comportera avec une toute autre barbarie. M. de Saint-Geran voulait effrayer Diane, molester ses tenanciers, gâter un peu ses terres, lui faire sentir qu'on ne s'en prenait pas impunément à un homme de son importance; mais il ne prétendait pas et sans doute n'aurait pas osé aller jusqu'au bout de sa vengeance. En somme, les exploits de sa compagnie sont ceux qu'on pouvait attendre alors de gens de guerre en campagne.

Ce sont toujours les mêmes faits que les enquêtes nous

Digitized by Google

mettent sous les yeux. Une escouade arrivait dans un hameau ou une ferme isolée, parlait insolemment aux pauvres gens terrifiés, nourrissait à discrétion ses chevaux de foin et de gerbes de seigle, assommait une ou deux brebis, tuait des oies et des poules à coups d'arquebuse, enfonçait les coffres, les placards et les caves qu'on faisait mine de ne pas ouvrir, prenait du pain, du vin, du lard, des œufs, des fromages; une partie de ces provisions conquises à la pointe de l'épée était portée au château de Lalière pour la table du capitaine. Il n'était presque jamais question d'indemnité; il semble que M. de la Mollière et M. de Gondras en usèrent seuls avec une certaine modération et payèrent quelquefois la dépense de leurs hommes. Les autres se moquaient de ceux qui prenaient la liberté de leur demander de l'argent, ou même ils faisaient pis. Un paysan ayant dit qu'il serait juste de lui payer quelque chose pour les dégâts commis en sa maison, un soldat « luy voulust bailler un coup d'espée; et de faict ung d'eulx luy baillat ung sy grand coup de poing par la teste, qu'il la pensa ramasser par terre! » Quand le bois venait à leur manquer, ils abattaient les barrières, et même ils démolirent une grange pour se chauffer. Quelques-uns remontèrent le vestiaire de leur honnête ménage en volant des manteaux, des pourpoints et jusqu'à une robe de femme. A Mauvernay, près de Saint-Pierre-Laval, une jeune fille fut menacée de ce que vous devinez bien, et il fallut, par prudence, l'éloigner de convoitises brutales.

Pendant ces jours de licence, les deux la Guiche allaient et venaient de leur château de Lalière au bourg de Saint-Martin, position stratégique de premier ordre, assise sur le grand chemin de Paris. Ils en avaient fait le centre de leurs opérations, et y avaient établi jusqu'à neuf barrières cu corps

Digitized by Google

de garde ; le siège du gouvernement militaire était dans une auberge.

Le comte de Saint-Geran s'empara tout d'abord de l'église. Il voulut en personne conduire cette importante affaire dès le soir du 7 novembre, au moment où une partie de ses troupes manœuvrait si piteusement à Châteaumorand. Il entra dans le village à la tête de ses arquebusiers, manda messire Jean Grimaud, curé de l'endroit, et se fit de force ouvrir l'église. Elle fut livrée à toutes les profanaitons, convertie en arsenal, en corps de garde, en chambrée, en réfectoire ; une sentinelle veillait au clocher. Toutes les portes furent barricadées, excepté celle de la chapelle de Lalière. Vu la saison déjà froide, un grand feu était allumé dans la nef ; les soldats se couchaient à l'entour sur une épaisse litière, leurs armes rangées à leur portée. Un tonneau de vin volé à un gentilhomme de la paroisse, le seigneur de Godinière, était installé sur l'autel Saint-Antoine. Le « revestoir » tenait lieu de garde-manger, abondamment pourvu d'oies, de poules, de quartiers de mouton, de beurre et autres victuailles. Mais ces étranges libertés n'empêchaient pas M. le curé et Charles Martin, son vicaire, d'accomplir les fonctions du culte, et de dire des messes pour l'âme de Jacqueline de Chaugy. Pourtant le vicaire perdit une fois patience ; il nous en donne le motif dans sa déposition, mais ces choses-là doivent être laissées dans leur langue originale : « Ledict déposant auroit veu de la *sallette*, et par ce qu'il croyoit que ce fust faict de personnes et s'en voullant fascher, lesdictz soldatz luy dirent que c'estoit les chiens qui l'avoyent faict ! »

Une singularité c'est que, même dans cette effervescence, ni M. de Saint-Geran, ni Diane ne perdaient de vue les différends qui les divisaient, et instrumentaient ferme cha-

Digitized by Google

cun de son côté. Saint-Geran fit rédiger par Me Jean Pélassis, notaire royal, un acte qui, sans nul doute, concernait les droits de la seigneurie de Lalière. Diane, à son tour, prisonnière dans son château, toute tremblante des émotions de ces dures journées, n'oubliait pas cependant de constater authentiquement ses protestations contre la main-mise sur la chapelle de Lalière, dans une pièce que son adversaire refusa de recevoir, mais qu'elle fit enregistrer au procès-verbal du prévôt de Forez : « S'est présenté Me Nicolas Charretier, procureur d'office de la terre et seigneurie de Chasteaumorand, lequel aiant charge de lad. dame, pour estre le seigneur dud. lieu en Court, a remonstré au seigneur de Sainct Geran estre adverty de certain proceddé qu'il faict au lieu de sainct Martin destraulx, et faire relever certain tumbeau en l'église dud. lieu, au préjudice de l'opposition cy devant formée et faicte sur le relief dud. tumbeau et sépulture; son desseing seroit de remettre lad. sépulture, et faire seinture dans la chappelle où elle est posée. De quoy, en ce cas, comme de toute autre chose que sur ce subiect seroit faict par led. sieur de Sainct Geran, ledict procureur se rend opposant pour lesdicts seigneur et dame de Chasteaumorand, et proteste de l'attentat qu'on faict par force, violence et la main armée, requérant le tout estre par vous, Monsieur le Prévost, inséré en vostre procès-verbal, pour servir auxd. seigneurs de Chasteaumorand en temps et lieu. »

On a dit que la quarantaine de Jacqueline de Chaugy avait été fixée au lundi 11 novembre. A cette époque, une religion sincère pouvait très bien aller avec des pratiques peu orthodoxes. Le comte, qui avait souillé l'église paroissiale par des usages si profanes, pour ne rien dire de plus, fit pieusement décorer la chapelle de Lalière. On y admirait

Digitized by Google

particulièrement une ceinture funéraire toute neuve, armoriée de blasons, et une chapelle ardente montée sur quatre colonnes de huit pieds de hauteur, peinte en noir semé de larmes, avec quatre fenêtres, des doubles croix à chaque coin, quatre clochetons, et au centre un clocher qui couronnait l'édifice. Naturellement, toute la compagnie de Saint-Geran était convoquée en armes à la quarantaine ; et c'est un des motifs allégués par lui pour justifier sa prise d'armes, que le devoir filial de faire honneur à sa grand'mère. Au beau milieu du service, Diane, toujours âpre à la défense de ses droits, le fit encore sommer d'écouter sa protestation ; le comte s'emporta, jura en pleine église, sans que d'ailleurs l'esclandre parût le moins du monde troubler la cérémonie. A peine sorti de l'église, M. de Saint-Geran monta à cheval, fut salué de deux salves d'arquebuserie, et partit avec toute sa suite. Le reste de la compagnie se dispersa aussitôt : la fête était achevée.

Elle eut pourtant des conséquences imprévues. La régente Marie de Médicis, alors à Fontainebleau, avait été avertie de ce qui se passait sur les frontières du Bourbonnais et du Forez. Le comte de Saint-Geran était estimé, au moins pour ses brillants états militaires ; Honoré d'Urfé, quoique très peu mêlé aux affaires publiques, était bien vu aussi à la Cour, et déjà célèbre par ses ouvrages, surtout par les deux premières parties de l'*Astrée*, qui commençaient à faire tourner toutes les têtes.

La querelle de ces deux hommes était donc un événement qui intéressait la Cour et son entourage. Le 12 novembre, la reine écrivit cette lettre à Honoré d'Urfé (1) :

(1) D'Urfé, officiellement « en cour », était alors probablement à Paris.

Digitized by Google

« Monsieur d'Urfé, ayant à conférer avec vous de quelque affaire qui importe le service du Roy Monsieur mon filz, je désire que, incontinent la présente receue, vous me veniez trouver en ce lieu, où je vous verray volontiers, et y serez le bien venu. Et n'estant pour autre subjet, je ne vous la feray plus longue, que pour prier Dieu, Monsieur d'Urfé, qu'il vous ayt en sa saincte garde. Escrit à Fontainebleau, ce XIIe jour de novembre 1613.

MARIE (1). »

On voit bien de quoi la reine voulait entretenir M. d'Urfé. Le même jour, elle envoyait un exprès porter à Diane de Châteaumorand cette lettre où elle dissimulait à peine un reproche sur sa précipitation :

« Madame de Chasteaumorand, sur l'advis qui m'a esté donné de quelque broullerie qui est survenue entre vous et les sieurs de Saint Geran et de Chetin, à l'occasion d'une sépulture qu'ilz avoient faicte eslever pour le corps de la feue dame de Chetin, leur grand mère, que vous avez faict abattre de vostre mouvement particulier, et pour raison de quoy ilz ont assemblé plusieurs de leurs amis qui sont à présent à l'entour de vostre maison avec armes, j'ordonne présentement audict sieur de St Geran, par le courrier que je ly despesche exprès, de se retirer, et séparer tous ceux qui sont assemblés sur ce subject ; et, oultre ce, j'ay voulu que led. courrier vous ayt aussy porté ceste lettre, par laquelle je vous commande de contenir de vostre part touttes choses en l'estat qu'elles se retrouveront lors de la réception d'icelle, sans faire aulcune action ny procédures qui

(1) Cette lettre, comme les suivantes, est contresignée PHELYPEAUX.

Digitized by Google

puisse davantage altérer cest affaire ; le tout en attendant que le sieur d'Alincourt soit par delà, qui si doibt acheminer bien tost, et auquel je commanderay d'en prendre congnoissance, pour adviser aux moyens d'accommoder le tout par ung bon accord, et trouveray bien à propos que pour cest effaict vous vous en adresserez à luy, et luy représenterez les raisons qui vous ont peu mouvoir de commancer cette broullerye, par la desmolition que vous avez faict faire, sans aulcune forme de justice, de ladicte tumbe ou sépulture; sur quoy vous devez espérer que le sieur d'Alincourt vous donnera tout subject de contentement. Sur ce je prye Dieu, Madame de Chasteaumorant, qu'il vous ayt en sa saincte garde. Escrit à Fontainebleau, ce XIIe jour de novembre 1613.

MARIE. »

L'exprès était chargé aussi d'une lettre de M. d'Alincourt, gouverneur de Lyon, qui priait Diane d'attendre son arrivée prochaine, et de ne rien entreprendre auparavant de nouveau pour les revendications de ce qu'elle pensait être son droit. Le courrier royal, porteur de ces deux missives, arriva à Châteaumorand le 15 novembre, sur les six heures du matin.

Pendant ce temps-là, d'Urfé était plein de perplexités. Il était venu à Fontainebleau recevoir les instructions de la reine, qui lui avait enjoint de ne pas quitter la Cour. Mais pouvait-il obéir ? Ne sachant pas que le comte de Saint-Geran avait congédié sa compagnie, ou du moins n'en ayant pas la certitude, il estimait que son devoir était d'opposer une épée à une épée, de courir au secours de sa femme, dont il exagérait sans doute les périls. Qu'elle eût raison ou tort, cela n'importait plus ; elle était investie, assiégée dans

Digitized by Google

son château, peut-être abandonnée aux insultes et aux outrages.

Il crut enfin qu'entre les ordres de la Cour et son honneur il ne pouvait hésiter, et je pense que la reine elle-même fut de cet avis, en dépit de la sévérité de commande qu'elle affecte dans la lettre suivante :

« Monsieur d'Urfé, je vous commanday hier de ne partir point d'auprès du Roy Monsieur mon filz et de moy, et vous diz que j'avois donné ordre de faire retirer le Sieur de St Gerant et ses amis des environs du chasteau de Chasteaumorant, et de faire accommoder cest affaire. Néantmoings je suis advertye que vous estes monté sur des chevaux de poste et vous en estes allé sans aucun congé, ce que je trouve très mauvais. Je depesche cest exempt des gardes du corps du Roy, mond. sieur et filz, après vous, avec la présente, par laquelle je vous commande et ordonne, sur peine de désobéissance, de vous en revenir en toutte diligence me trouver en ce lieu, ayant charge ledit exempt de vous ramener avec luy; et quand vous serez icy, vous entendrez ce que j'ay à vous dire sur ce subjet de ces affaires. Et m'asseurant que vous ne manquerez de satisffaire à cette mienne intention, je ne vous feray plus longue lettre que pour prier Dieu, Monsieur d'Urfé, qu'il vous ait en sa saincte garde. Escrit à Fontainebleau, ce XVIe jour de novembre 1613. MARIE. »

L'exempt atteignit-il M. d'Urfé, qui devait être déjà loin sur la route de Lyon, et, dans ce cas, réussit-il à ramener le récalcitrant avec lui ? Quel fut le succès de la mission amicale d'arbitrage dont s'était chargé le gouverneur de Lyon ? Nous ne le savons pas. Mais l'affaire eut une suite. On peut croire que Saint-Geran et d'Urfé se retrouvèrent à la Cour,

Digitized by Google

quelques semaines après les faits qui viennent d'être racontés. Ils échangèrent des propos qui faillirent amener un duel, comme on l'apprend par une lettre de Malherbe à Peiresc (1), du 16 janvier 1614 : « On a rapporté à la Reine la résolution de MM. les maréchaux de France sur l'appointement de MM. le comte de Curson et de la Frette... Il me semble que la Reine a dit qu'il ne restoit plus que *l'affaire de Saint-Geran et du marquis d'Urfé* (2). »

La querelle d'honneur dut en effet s'arranger par les bons offices des maréchaux. Mais il restait la poursuite judiciaire. Honoré d'Urfé et sa femme, ayant fait déposer au greffe du Parlement de Paris les procès-verbaux d'information de Guillaume de la Chaize, introduisirent une requête où étaient exposées leurs prétentions sur la chapelle contestée, et les méfaits commis par MM. de la Guiche et leurs complices. Les plaignants s'élevaient en particulier contre l'attentat du comte de Saint-Geran sur le pouvoir du roi, à qui seul appartient d'armer ses sujets pour le service de l'Etat; abusant de l'autorité qu'il avait sur sa compagnie de gens de guerre, Saint-Geran l'avait appelée sous les armes, sans commission, en pleine paix, en avait disposé comme de sa chose propre, et pour la seule satisfaction de ses rancunes.

Par arrêt du 27 février 1614, le parlement ordonna que M. de Saint-Geran et M. de Chitain seraient « adjornés à comparoir en personnes en ladicte Cour à certain jour, pour

(1) Citée d'après les *Œuvres de Malherbe* (collection des Grands Écrivains de la France), t. III, p. 375.

(2) « Jacques, marquis d'Urfé », dit la note de l'éditeur. Il s'agit certainement ici, non de Jacques d'Urfé, mais d'Honoré, son frère. Celui-ci est souvent appelé « le marquis d'Urfé », parce qu'il était marquis de Valromey, — titre érigé pour lui en 1612, — et marquis de Bâgé.

Digitized by Google

estre ouys et interrogés sur le contenu en ladicte information, respondre à celles fins et conclusions que le procureur général vouldra contre eulx prendre, et ausdictz d'Urfé et Çhastaumorand, *à fin civille seulement* ». Ainsi le parlement, cédant peut-être à de hautes influences, semblait ne pas prendre au sérieux l'abus de pouvoir ; il écartait le crime contre le repos public et l'autorité royale, pour ne retenir qu'un vulgaire délit contre la propriété, pouvant tout au plus donner lieu à des dommages et intérêts. Saint-Geran et sa bande avaient eu simplement le tort de brûler des clôtures, de pêcher des étangs sans la permission des maîtres, de forcer quelques portes, et d'oublier de payer leurs dépenses.

Un arrêté du Conseil privé, du 27 février 1616, fut plus formel encore, en faisant défenses à tous juges de prendre connaissance des faits directement ou indirectement, et d'inquiéter Saint-Geran et Chitain à raison de l'assemblée de gens d'armes mentionnée dans les enquêtes. Rien n'était plus commun que ces complaisances du pouvoir.

Toutefois cet arrêt doit s'entendre de l'interdiction d'exercer des poursuites criminelles : il laissait toujours ouverte la voie à un recours en réparation de dommages. La cause, ainsi restreinte à une pure question d'indemnité, sommeilla, parut même oubliée. Elle ne fut reprise qu'en 1620, près de sept ans après les événements. Du reste, on n'y voit plus reparaître le nom d'Honoré d'Urfé. Il revenait encore de loin en loin à Châteaumorand, et n'avait pas rompu tout rapport avec sa femme ; mais il vivait ordinairement séparé d'elle, de plus en plus confiné dans son château de Virieu-le-Grand, où il semble avoir écrit la troisième et la quatrième partie de son roman.

Digitized by Google

Madame de Châteaumorand resta donc seule poursuivante, en son nom et au nom de ses vassaux lésés, qui lui donnèrent leur procuration, le 5 juin 1620, pour réclamer le remboursement des dégâts commis entre le 7 et le 11 novembre 1613. Il paraît que Diane enflait singulièrement les dommages et intérêts auxquels elle pensait avoir droit pour son compte; car elle voulait naïvement y faire entrer « l'effroy, l'alarme et fascherie qu'elle a receue en sa personne d'avoir esté investie dans sa maison, et assiégée avec tant d'avantage et inopinément ». Son conseil eut beaucoup de peine à lui faire entendre que l'effroi et fâcherie de la divine Astrée était sans doute un accident déplorable, mais que ces choses-là n'étaient susceptibles d'aucune estimation.

L'affaire se termina enfin, non pas devant la justice, mais, ce qui était plus sage, par un accord à l'amiable conclu, le 22 juin 1620, avec Jean-François de la Guiche, devenu M. le maréchal de Saint-Geran.

REURE.

Digitized by Google

UN LYONNAIS

IMPRIMEUR ET JOURNALISTE

Le journal *LES RÉVOLUTIONS DE PARIS*

Nous voulons parler de Prudhomme qui publia à Paris, au début de la Révolution française, le journal les *Révolutions de Paris* (1). Cette publication, l'une des plus considérables de cette époque, a ceci

(1) Cet important ouvrage que l'on ne trouve pas mentionné dans Brunet est ainsi décrit dans les *Anonymes* de Barbier : *Les Révolutions de Paris, dédiées à la nation et au district des Petits-Augustins.* (Rédigées par Armand Loustalot, Sylvain Maréchal, P.-F.-J. Robut, S.-F.-N. Fabre d'Eglantine.) Publiées par le sieur Prudhomme à l'époque du 12 juillet 1789. Avec gravures et cartes des départements du royaume. Paris, Prudhomme, 12 juillet 1789-février 1794, 17 vol. in-8.

Les quinze premiers numéros avaient été rédigés par L. Prudhomme, en collaboration avec Antoine Tournon. A partir du numéro 16, l'auteur principal s'était brouillé avec son collaborateur, Tournon publia de son côté une continuation du journal.

Digitized by Google

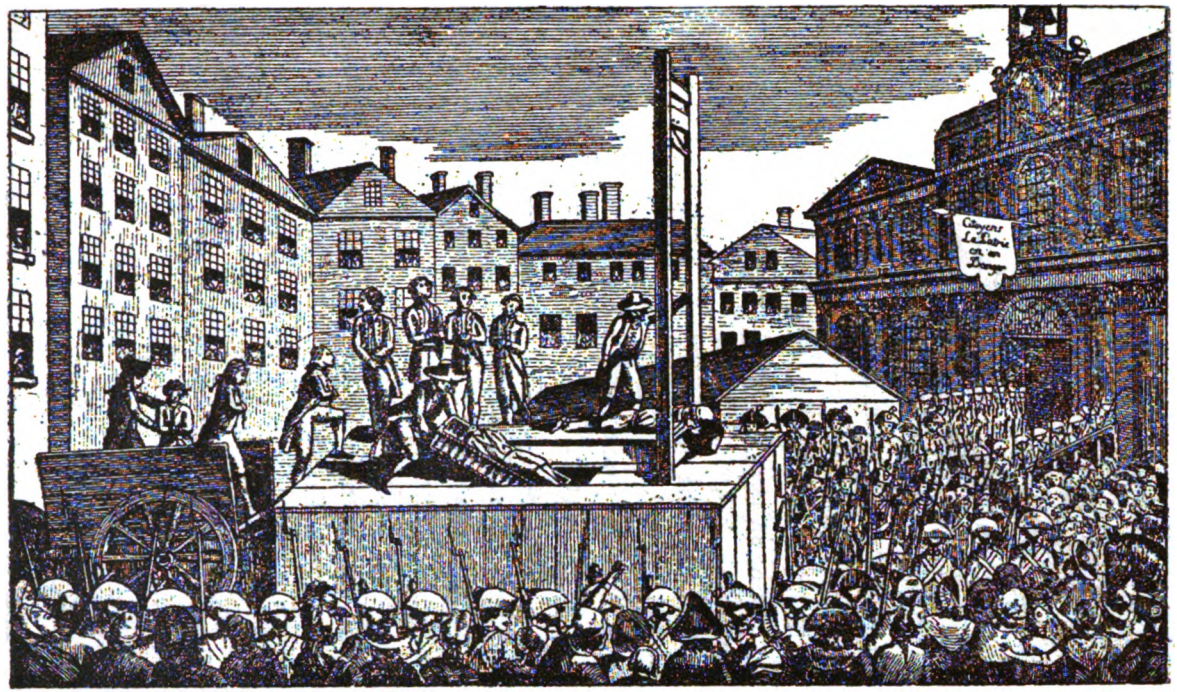

NEUF ÉMIGRÉS A LA GUILLOTINE

Digitized by Google

de particulièrement intéressant qu'elle fut, de tous les périodiques français, la première feuille régulièrement illustrée.

Prudhomme était libraire et papetier rue Jacob, n° 28, et c'est à cette adresse qu'il installa le bureau de son journal et, peu après, son imprimerie.

Comme libraire, Prudhomme vendait, avec un zèle patriotique très ardent, tout ce qui paraissait d'écrits hostiles à l'ancien régime.

Peu de temps avant le 14 juillet, sa rencontre avec un publiciste du nom de Tournon décida de l'apparition des *Révolutions de Paris*.

Au quinzième numéro les deux collaborateurs se séparèrent, revendiquant chacun la propriété de cette feuille.

Tournon fit paraître plusieurs numéros d'une feuille portant le même titre ; mais cette contrefaçon n'eut aucun succès, alors que le journal de Prudhomme tirait un nombre considérable d'exemplaires.

Après sa séparation d'avec Tournon, Prudhomme s'adjoignit Loustalot, un jeune écrivain de grand talent que la mort allait bientôt enlever prématurément.

Le premier numéro des *Révolutions de Paris* porte la date du 12 juillet 1789 ; le dernier celle du 28 février 1794. Quoi qu'il en dise, le motif qu'eut Prudhomme d'arrêter cette fructueuse exploitation ne fut pas seulement d'avoir terminé une tâche d'intérêt public, mais, en butte à de nombreuses persécutions, c'est la peur bien excusable de la guillotine qui la lui fit abandonner.

Les Révolutions de Paris paraissaient chaque semaine et se composaient le plus ordinairement de 56 pages in-8°.

Elles ne tardèrent pas à contenir des gravures sur cuivre et des cartes géographiques de la nouvelle division de la

Digitized by Google

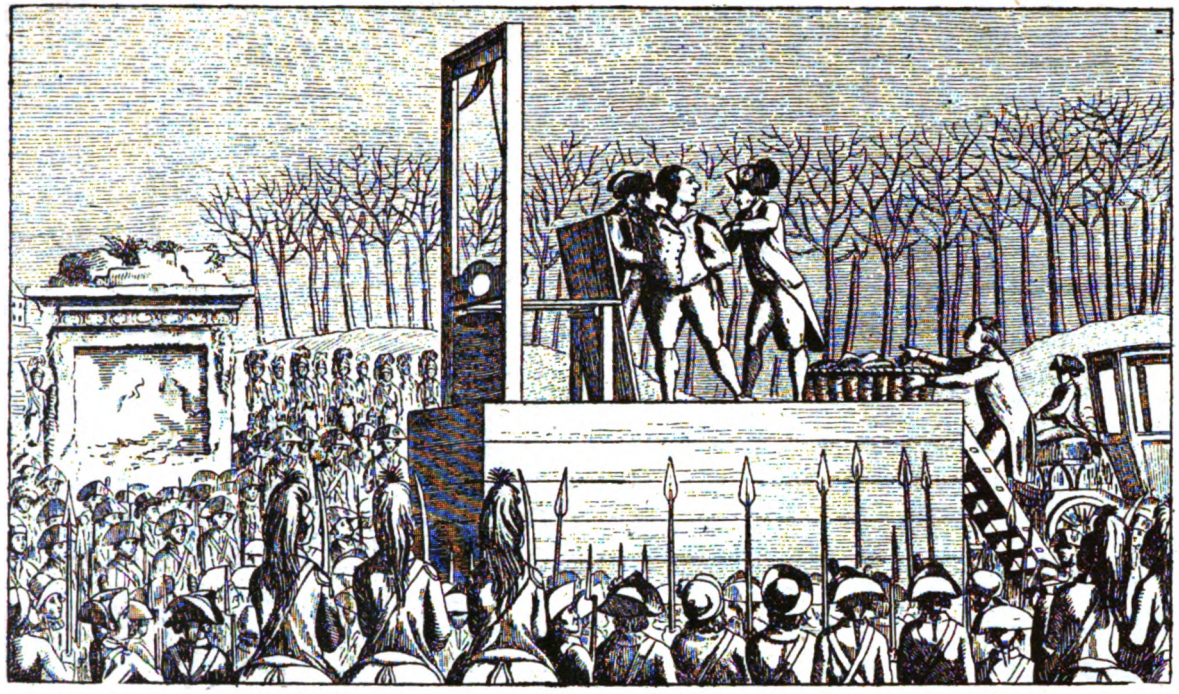

MORT DE LOUIS XVI, LE 21 JANVIER

Digitized by Google

France par départements. Nous donnons plus loin quelques-unes de ces curieuses gravures. M. Hatin, dans son *Histoire de la Presse*, n'en dit que quelques mots pour en souligner la médiocrité. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre, incontestablement. Dans le même genre de petites figures, Callot eût fait mieux, c'est certain, mais au point de vue documentaire, elles sont fort intéressantes. L'auteur, qui n'a pas signé ces planches, fut certainement le témoin oculaire de nombre des scènes qu'il retrace, et qu'il rend souvent avec une naïveté qui fait, avec l'horreur de la scène représentée, un contraste étrange et captivant. Elles sont recherchées des collectionneurs de pièces révolutionnaires, qui les arrachent avec empressement des volumes incomplets qu'ils rencontrent de cette curieuse publication. M. Hatin ne s'occupe pas de trouver le nom de ce graveur anonyme : nous pensons qu'elles peuvent être attribuées à un artiste du nom de Dupin, qui a signé une prise de la Bastille, placée dans le premier volume, plus grande que le format du journal, se repliant sur elle-même, et qui manque dans beaucoup d'exemplaires.

Il dut se perfectionner rapidement dans la confection de ces petites figures, car beaucoup, dans le grand nombre, sont très justes de mouvement ; l'une d'elles, la bataille de Jemmapes, n'est point de lui, mais sûrement de Ransonnette, le graveur connu, qui fut plus tard l'illustrateur de plusieurs ouvrages écrits ou édités par Prudhomme.

Soulignons de quelques descriptions les gravures que nous reproduisons plus loin.

Neuf émigrés à la guillotine, représente une émouvante exécution de jeunes hommes, dont le plus âgé avait à peine trente ans. Cette exécution doit être la première dans l'ordre chronologique, après les massacres de septembre ;

Digitized by Google

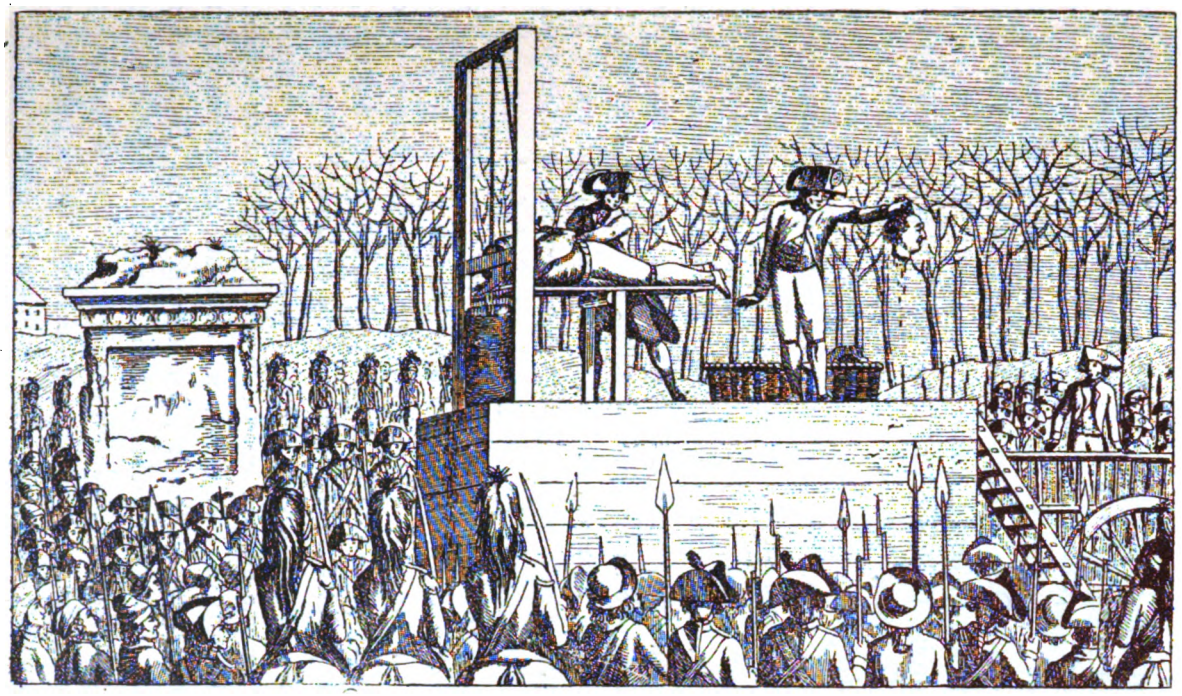

MORT DE LOUIS XVI, LE 21 JANVIER

Digitized by Google

elle eut lieu en octobre 1792, c'est-à-dire six mois après les débuts de *Louisette* sur le cou d'un nommé Pelletier, assassin de profession, qui fut le premier citoyen français ayant eu commerce avec celle qui depuis a été si souvent la *Veuve*. Dans cette gravure, le spectateur domine l'échafaud et le lieu de l'exécution est encore la place de Grève. A droite, l'hôtel de ville, où flotte une espèce d'étendard ou d'écusson, portant ces mots : *Citoyens, la Patrie est en danger*.

Particularité qui fait frémir, les condamnés sont réunis sur l'échafaud. Le bourreau est en train de lâcher le couperet sur le cou de l'un d'eux, pendant qu'un aide fait disparaître par une trappe le corps du précédent supplicié placé dans une manne. Un fait à remarquer et bon à noter pour l'histoire de la guillotine depuis ses origines, c'est que la bascule à hauteur de la ceinture n'existe point encore. Le patient est couché sur une espèce d'estrade, à peine élevée d'un pied au-dessus du plancher de l'échafaud.

Mort de Louis XVI, le 21 janvier. — L'exécution de Louis XVI a donné lieu à deux gravures :

1re *Gravure.* — Au premier plan, fantassins, dragons sabre au clair, hommes du peuple portant des piques. A gauche, le piédestal en ruine de la statue de Louis XV ; à droite, le carrosse qui vient d'amener le roi ; au centre, la guillotine vue de trois quarts, lunette fermée, bascule debout. Louis XVI est au milieu de l'échafaud ; les bourreaux sont en action de le ligotter ; il se retourne à demi vers l'escalier de la sinistre machine. Un aide vient de déposer sur le plancher une grande manne d'osier, destinée à recevoir le corps du décapité ; il regarde le Roi et semble lui dire en un geste obséquieux : dans un instant vous serez couché là.

2e *Gravure.* — Même décor avec quelques variantes

Digitized by Google

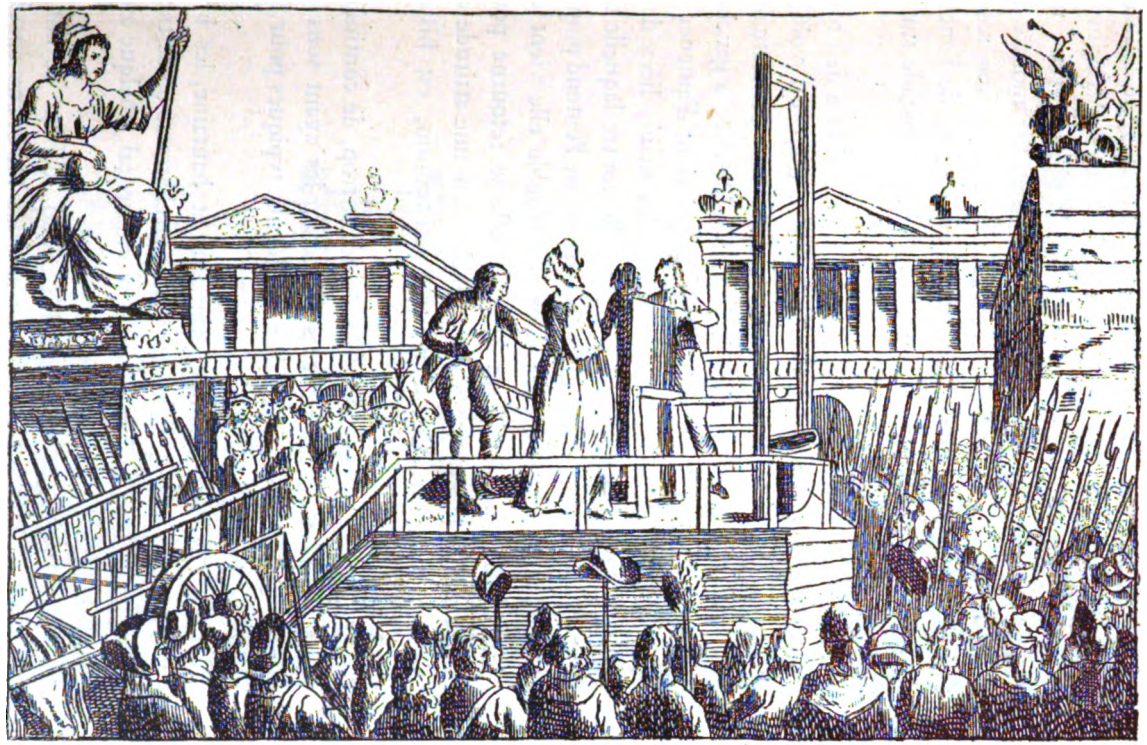

LA VEUVE CAPET A LA GUILLOTINE

Digitized by Google

dans la foule de soldats et d'hommes du peuple. Le couteau est tombé. Louis XVI est étendu sur la bascule, les reins et les jarrets serrés par les sangles; il n'a plus de tête; un aide la tient à bras tendu, par les cheveux, et la montre au peuple, pendant que les artères lâchent encore une rosée sanglante. Un seau élevé reçoit du cou, comme de l'anche d'un pressoir, le sang qui ruisselle et fait une cascade sur le couteau.

La veuve Capet à la guillotine. — L'exécution a lieu tout à fait à l'entrée du jardin des Tuileries dont on voit, à l'extrémité d'une des terrasses, la *Renommée* du statuaire lyonnais Coysevox. Au fond, le Garde-Meuble; à gauche, la statue de la Liberté et la charrette qui vient d'amener la reine. Marie-Antoinette est debout, les mains liées derrière le dos; elle est près de la bascule, contre laquelle un aide l'invite à s'appuyer; mais l'infortunée ne l'entend point; l'exécuteur est près d'elle; dans son trouble elle vient de lui marcher fortement sur le pied; elle se retourne pour s'excuser, pendant que Sanson s'incline en une attitude de maître à danser. Ce détail, très peu connu, est historique.

Mais il serait superflu, en les étendant trop, de continuer la description de ces gravures; le lecteur les ayant sous les yeux, c'est à lui d'en étudier les détails typiques pour les miettes de l'histoire.

C'est Charlotte Corday, souriante et hautaine, les bras liés derrière le dos, assise dans la fatale charrette où se tient près d'elle, coiffé d'un bicorne monumental, quelque aide du bourreau ou le bourreau lui-même.

C'est Philippe-Egalité sur l'échafaud, debout devant la bascule pendant qu'on lui passe aux jambes et aux épaules les sangles de cuir. D'autres condamnés, assis côte à côte

Digitized by Google

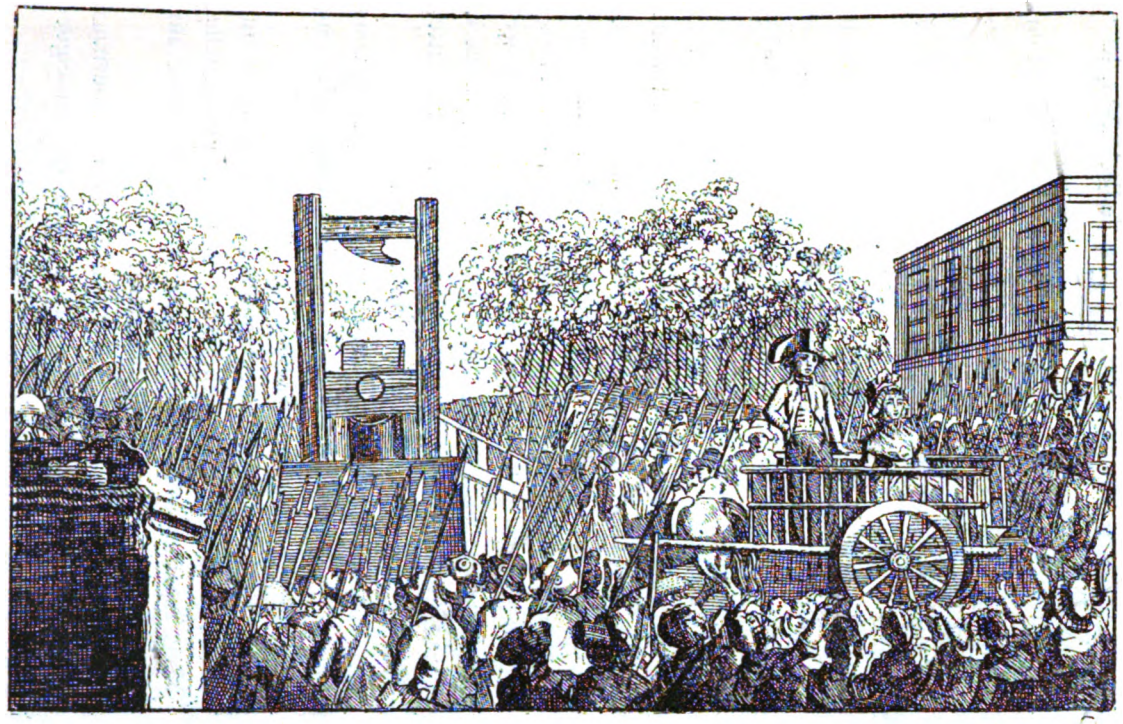

CHARLOTTE CORDAY A LA GUILLOTINE

Digitized by Google

dans une charrette, attendent, à droite de l'échafaud, leur tour pour la mort.

Voici l'intérieur d'une cour de la Force, où se firent en partie les massacres de septembre. C'est à ces prisonniers, qu'après un interrogatoire sommaire, les égorgeurs disaient souriants et obséquieux avec ironie : — Nous allons *élargir* Monsieur.

Alors le malheureux était conduit, par un couloir étroit et sombre, jusqu'à la porte donnant sur la cour où se dissimulaient, de chaque côté, des hommes armés, ivres de vin et de sang.

Ainsi ceux qui croyaient s'en aller vers la liberté et la vie, marchaient souriants vers ces cannibales qui les tuaient à coups de haches, de sabres et de massues.

Voici les héroïques Girondins entassés dans une charrette. Ils chantent à pleine voix le *Chant du départ,* et s'embrassent comme des frères qui vont mourir, pendant que Guadet, qui s'est poignardé sur les banquettes de la Convention, attend, rigide, étendu sur de la paille dans une charrette, le baiser de *Louisette* sur sa tête de cadavre.

Notre série se termine par une vue du cachot des condamnés politiques de Lyon, à l'Hôtel de Ville : celui que l'on appelait la *Mauvaise cave.*

A propos de Lyon, nous donnons en appendice, ce qui dans la publication de Prudhomme se rapporte à notre ville. Nous espérons que ce complément pourra être utile aux curieux de l'époque révolutionnaire.

Le journal de Prudhomme est celui de tous les journaux de cette époque qui contient le plus de renseignements.

En dehors des emphatiques tartines sur l'affreux despotisme, à la mode du temps, on y trouve le compte rendu

Digitized by Google

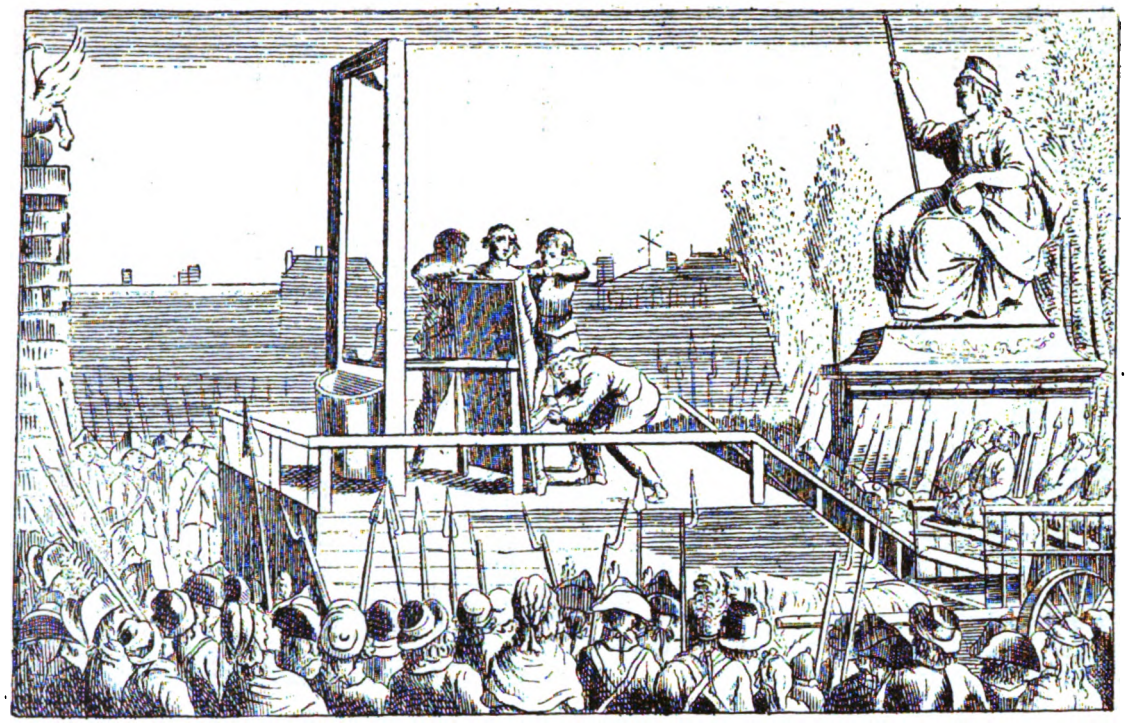

PHILIPPE ÉGALITÉ A LA GUILLOTINE

Digitized by Google

des séances de l'Assemblée nationale, quantité de menus faits de toute la France, et des lettres de l'étranger.

On trouve habituellement les numéros des *Révolutions de Paris* réunis en 17 ou 18 volumes. Comme renseignement bibliographique complémentaire, disons que la librairie ancienne cote généralement cette collection de 50 à 70 francs, selon sa *condition*.

Prudhomme a édité un certain nombre d'ouvrages, il est l'auteur d'une *Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution,* publiée en 1798 et formant 6 volumes in-8°.

On lui doit aussi :

Miroir historique, politique et critique de l'ancien et du nouveau Paris, 6 volumes in-8°.

Voyage à la Guyane et à Cayenne, 1 volume in-8°.

Dictionnaire des individus envoyés à la mort pendant la Révolution, 2 volumes in-8°.

Nous ne parlerons pas des ouvrages qu'il édita comme imprimeur, et dont le plus célèbre est l'œuvre du conventionnel La Vicomterie : *Les Crimes des Rois de France.*

Prudhomme, qui était né à à Lyon en 1752, y mourut en 1830 après s'être rallié à la Restauration.

Francisque GREPPO.

Digitized by Google

MASSACRES DE SEPTEMBRE A LA FORCE

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE LYONNAISE

des « Révolutions de Paris ».

N° 55. — (T. 5, p. 141). Troubles à Lyon pour l'abolition des octrois, le 17 juin 1790.

N° 58. — (T. 5, p. 290). Extrait d'une lettre de Lyon, du 10 août 1790, sur le fonctionnement de la garde nationale et plusieurs collisions entre cette milice et des régiments de l'armée régulière.

N° 62. — (T. 5, p. 498). Extrait du *Courrier de Lyon,* n° 51. — Relation de la distribution des prix au collège Notre-Dame, le 24 août 1790, et résumé d'un discours par M. l'abbé Roux, professeur de rhétorique.

N° 70. — (T. 6, p. 241). Sur le despotisme des Municipalités; celle de Lyon citée pour son intolérance envers les colporteurs.

N° 75. — (T. 6, p. 329). Conspiration de Lyon. — Lyon est présenté comme un centre de réaction royaliste. Un coup d'Etat réactionnaire devait y avoir lieu le 13 décembre 1790. Les sieurs Guillin de Pougelon, avocat, Dicar, Terrasse et La Chapelle, officiers de troupes de ligne, accusés de connivence avec l'étranger, sont incarcérés à Pierre-Scize.

N° 88. — (T. 7, p. 518). Passage à Lyon, le 5 mars 1791, de Mesdames, tantes du roi, se rendant à l'étranger.

N° 91. — (T. 7, p. 681). Lettre de Lyon, du 25 mars 1791, relatant les différends survenus entre M. Lamourette, évêque constitutionnel, et M. de Bois-Boissel, représentant de M. de Marbeuf, archevêque de Lyon.

N° 132. — (T. 11, p. 117). Estimation des biens confisqués au profit de la nation dans le district de Lyon, janvier 1792.

N° 150. — (T. 11, p. 363). Relation de troubles survenus à Lyon le 17 mai 1792.

N° 164.— (T. 13, p. 394). Lettre datée de Lyon, le 23 août 1792, à la fin de laquelle le correspondant des *Révolutions de Paris* s'exprime ainsi : « D'autres lettres enfin nous annoncent que la statue équestre de Louis XIV a été enlevée proprement et qu'on se propose de la conser-

Digitized by Google

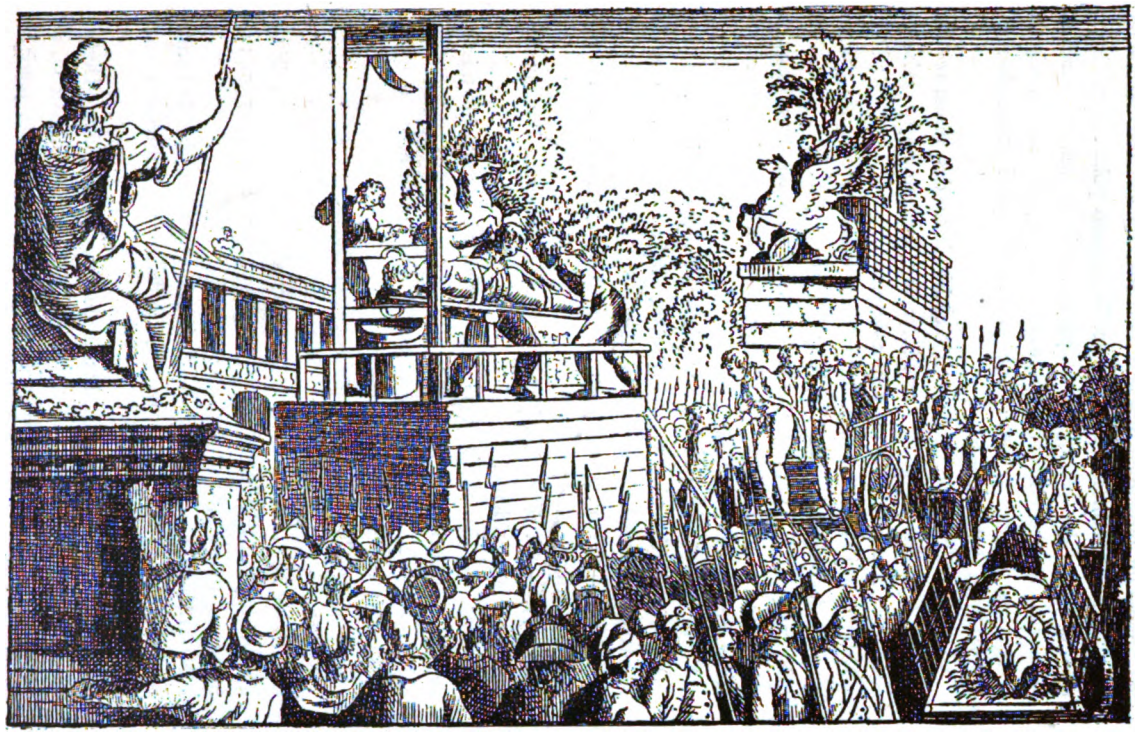

LES GIRONDINS A LA GUILLOTINE

Digitized by Google

ver comme un monument précieux des arts. Qu'elle soit réduite en poudre à la voix fulminante du peuple. Ne laissons point se nourrir au fond du cœur des pervers le coupable espoir de voir de pareilles horreurs se réériger! Brisons, brisons tout ce qui peut nous rappeler le douloureux souvenir de nos chaînes, craignons que la tyrannie n'en rassemble les chaînons épars. »

N° 166. — (T. 13, p. 496). Récit enthousiaste des massacres des officiers de Royal-Pologne à Pierre-Scize, le 9 septembre 1792, présenté comme un acte sublime de la justice du peuple.

N° 177. — (T. 14, p. 445). Récit d'une bagarre provoquée par un bataillon des volontaires du Var, le 23 décembre 1792.

N° 190. — (T. 15, p. 402). Récit des troubles de Lyon jusqu'en 1793, précurseurs du siège, qui nécessitèrent l'envoi par la Convention de Bazire, Legendre et Rovère.

N° 191. — (T. 15, p. 429). Suite des événements de Lyon.

N° 193. — (T. 15, p. 535). Lettre du citoyen Ferlat, de Lyon, du 17 mars 1793, sur l'état des esprits dans cette ville.

N° 194. — (T. 16. p. 29). Lettre du 25 mars 1793, au sujet du journaliste Carrier.

N° 195. — (T. 16, p. 75). Lettre de Carrier au citoyen Prudhomme, réponse à la précédente.

N° 197. — (T. 16, p. 151). Violente diatribe contre la mission de Rovère, Legendre et Bazire, à Lyon.

N° 198. — (T. 16, p. 225). Arrestation du procureur de la Commune de Lyon et autres officiers municipaux.

N° 199. — (T. 16, p. 234). Mainvielle et Duprat.

N° 217. — (T. 17, p. 302). Liste des contre-révolutionnaires et révoltés de la ci-devant ville de Lyon, condamnés à être fusillés et guillotinés. — La suite, n° 219, t. 17, p. 354; n° 220, t. 17, p. 395; n° 222, t. 17, p. 458; n° 223, t. 17, p. 488.

N° 218. — (T. 17, p. 235). — Lettre du général en chef de l'armée révolutionnaire à ses frères et amis les Cordeliers, sur l'entrée de l'armée à Lyon.

N° 222. — (T. 17, p. 454). Extrait du rapport de Collot d'Herbois à la Convention nationale sur la situation de Commune-Affranchie, qui prouve la nécessité des mesures de rigueur prises par les représentants du peuple.

Digitized by Google

Plus de 1200. citoyens sont jetés dans les Caves de l'Hotêl de Ville de Lyon par les ordres de Lauss et, Challier et leurs adherens.

Digitized by Google

CONVENTIONS

POUR LA

FOURNITURE DE LA TABLE

DU DUC DE MAYENNE

La mission conciliatrice de Catherine de Médicis, envoyée par Henri III pour ramener la paix sociale et religieuse en Dauphiné, ayant échoué, les chefs protestants reprirent les armes, après son départ, et recommencèrent la lutte. Lesdiguières, qui avait refusé de venir conférer à Grenoble avec Catherine de Médicis, se porta au secours de Moirans occupé par les Vilains et s'empara de Saint-Quentin, Tullins, Izeron, La Sône. Le duc de Mayenne, envoyé par le roi pour rétablir l'ordre en Dauphiné, partit de Lyon le 23 août 1580, et se rendit à Romans. Grenoble, menacé par Lesdiguières, ayant réclamé son assistance, Mayenne quitta Romans le 30 août et, reprenant successivement toutes les places de la vallée de l'Isère, arriva à Grenoble, d'où, après un court séjour, il repartit le 20 septembre pour La Mure dont il s'empara après un siège d'un mois. Ce fut, à l'occasion de ce « voyage »

Digitized by Google

fait « au pays de Dauphiné pour le service du Roy », que le duc de Mayenne passa à Lyon, le jour même de son départ, les conventions reproduites ci-après :

« Par devant le notaire, tabellion royal, demeurant à Lyon, soubzsigné, en présence les tesmoings après nomez, personnellement establi, honorable personne Jehan Flornays, marchant vivandier suyvant la cour, demeurant à Joinville, estant de présent à Lyon, lequel, de son bon gré et libre volonté, pour luy et les siens, a confessé et confesse avoir promis, comme il promet par ces présentes, à très haut et puissant prince Charles de Lorraine, duc de Mayenne, pair et Grand Chambellan de France et Gouverneur pour le Roy en son pays et duché de Bourgongne, et à haulte et puissante Dame, ma Dame Henrye de Savoye, son espouse, ledit Sr Duc à ce present et acceptant, de suyvre au voyage que ledit seigneur Duc va présentement faire au pays de Daulphiné pour le service du Roy et aillieurs où ledict seigneur yra, de luy fournir durant tel temps qu'il plaira au dit seigneur, à commencer du jour XXIe du présent moys, toutes et chascunes les viandes, vivres et aultres choses, cy après par le menu spécifiés, pour le pris et à raison chascune denrée comme s'ensuyt :

PREMIÈREMENT :

	livres	sols	den.
La livre de beuf	»	»	18
La livre de mouton et viau	»	2	6
Le ventre de beuf	»	15	»
Langues de beuf, fraisches ou sallées, chascune langue	»	6	»

Digitized by Google

	livres	sols	den.
Filletz de bœufz	»	10	»
Chascun pied de beuf	»	2	»
Tétine de vache	»	4	»
Ventre et pieds de viau	»	5	»
Fressure de viau	»	5	»
Piedz de viau, pièce	»	»	8
Toylette de vyau	»	»	12
Douzaine de caillettes, langues et pieds de mouton	»	5	6
Teste de veau	»	4	»
Fressure de mouton	»	2	6
Chevreau entier	»	20	»
Chevreaux depuis la Toussaintz jusques à Caresme prenant, pièce pour	3	»	»
Couchon de laict	»	20	»
Chapon gras	»	25	»
Chapon de paille	»	10	»
Estudeau depuis Pasques jusques à la fin d'aoust	»	5	»
Cocq à faire gellée	»	7	6
Poulles	»	7	6
Troys poullets, pour pièce	»	10	»
Troys pigeons, pour pièce	»	10	»
Deux gelinottes faizandes, pour pièce	»	10	»
Quatre cailles, pour pièce	»	10	»
Troys torles, pour pièce	»	10	»
Perdris, pièce	»	10	»
Beccasses, pièce	»	10	»
Oyseaux de rivière, pièce	»	10	»
Deux cercelles, pièce	»	10	»
Deux bizetz, pour pièce	»	10	»

Digitized by Google

	livres	sols	den.
Troys bécassines, pour pièce	»	10	»
Quatre grives, pour pièce	»	10	»
Douzaine d'allouettes	»	10	»
Deux perdraulx depuis la St Jean jusqu'à la mi-aoust, pièce	»	10	»
Deux ramiers, pour pièce	»	10	»
Oysons, pièce	»	10	»
Lapin	»	10	»
Deux lappereaulx, pour pièce	»	10	»
Lievre et levreaulx	»	20	»
Poullets d'Inde	»	20	»
Ouye grasse	»	20	»
Hérons, bitours, gelinottes de bois, corliz, pièce	»	20	»
Faisans, faisandeaulx, cigongnes, palles, paons, paonneaulx, cocq et poulles d'Inde, pièce	3	»	»
Oustardes	4	»	»
Cignes ou leurs petits	3	»	»
Aigrettes, barges et oyes sauvaiges, pièce	»	20	»
Livre de lard, beurre, graisse de bœuf, chandoilles et saindoulx, chascune livre	»	5	»
Jambons de porc frais et sallé	»	12	»
Piedz, groins et oreilles de porc	»	10	»
Douzaine de riz de viau	»	10	»
Eschine de porc entière	»	10	»
Livre de porc fraiz	»	2	6
Fressure de porc	»	8	»
Cestes de porc	»	10	»
Douzaine de boudins et saulcisses	»	10	»
Douzaine d'andoilles	»	20	»
Cent d'œufs	»	22	6

Digitized by Google

	livres	sols	den.
Chascun cent d'harens sallés et sortz.....	2	10	»
Moulue sallée.....	»	10	»
Merlu.....	»	10	»
La livre d'huyle d'olif.....	»	6	»
Poisson d'eau doulce et sallé :			
Brochetz de deux pieds et au dessus.....	6	»	»
Brochetz de pied demy quatre doigtz.....	»	100	»
Brochetz de pied et demy.....	3	10	»
Brochetz de pied quatre doigtz.....	»	30	»
Brochetz de pied et deux doigtz.....	»	16	»
Brochetz de pied.....	»	10	»
Lanceron.....	»	8	»
Carpes de deux pieds et au dessus.....	»	100	»
Carpes de pied et demy quatre doigtz.....	3	10	»
Carpes de pied et demy.....	2	5	»
Carpes de pied quatre doigtz.....	»	20	»
Carpes de pied deux doigtz.....	»	14	»
Carpes d'ung pied.....	»	8	»
Barbeau de deux piedz et au dessus.....	3	15	»
Barbeau de pied demy quatre doigtz.....	2	10	»
Barbeau de pied et demy,.....	»	28	6
Barbeau de pied quatre doigtz.....	»	17	6
Barbeau de pied deux doigtz.....	»	12	»
Barbeau de pied.....	»	8	»
Pougnastre et garousseau, pièce.....	»	5	»
Cent de barbillons de compte.....	4	»	»
Grans perches.....	»	15	»
Moyennes perches.....	»	10	»
Petites perches.....	»	6	»
Grans saumons fraiz de deux pieds et au-dessus	6	»	»
Moyens saulmons de pied demy quatre doigtz	1	10	»

Digitized by Google

	livres	sols	den.
Petit saulmon de pied et demy	3	10	»
Dernes de saulmont fraiz raisonnable	»	20	»
Truitte de deux piedz et au-dessus	8	»	»
Truitte de pied demy quatre doigtz	»	100	»
Truytte de pied demy	2	»	»
Truytte d'un pied quatre doigtz	»	25	»
Truytte d'un pied deux doigtz	»	20	»
Truitte d'ung pied	»	15	»
Petite truytte	»	5	»
Umbre, accons, lavaretz, plies de Loyre, pièce	»	8	»
Platz de loches du nombre du cent	»	10	»
Tanches	»	5	»
Allothes, pièce	»	5	»
Bresme	»	10	»
Lamproye	2	»	»
Cent de gougeons et dables, chascun cent	»	10	»
Allouze freiche	»	25	»
Cent de lamprions	2	10	»
Cent de dartz et gardons	2	10	»
Petit saulmonneau de demy pied	»	10	»
Cent d'escrivisses	»	18	»
Anguilles de roc	»	15	»
Anguille de pasté	»	10	»
Anguille de poutaige	»	6	»
Mulets de mer et de Loyre	»	9	»
Cent de sardines	»	100	»
Cent d'huystres en l'escaille	»	35	»
Cent d'espellans	»	30	»
Cent de cancres	»	20	»
Cent de grenoilhes	»	10	»
Cent d'escargotz	»	5	»

Digitized by Google

	livres	sols	den.
Seiches et hadotz, pièce	»	5	»
Cent de chevrettes	»	10	»
Cent de trippes de mollues	»	25	»
Solles raisonnables	»	20	»
Raiz raisonnables	»	20	»
Grans turbotz	4	»	»
Moyens turbotz	2	10	»
Petitz turbotz	»	25	»
Rougetz, vives, carletz et merlans fraiz	»	4	»
Homard et crappe de mer, pièce	»	20	»
Barbuz	»	15	»
Macquereaulx fraiz	»	3	6
Morue fraische	»	12	»
La livre de marsuyn et d'esturgeon	»	15	»
La livre de baleine maigre, extimée chascune livre	»	5	»
Grand bart	»	30	»
Moyen bart	»	25	»
Cent de molles	»	5	»
Cent d'huystres escaillés	»	7	6
Tortues	»	15	»
Cent de harens frais	2	10	»
Livre de saulmon sallé	»	6	»
Cent de palordes et vierlis	»	5	»
Macquereau sallé	»	2	6
Plye de servier	»	10	»
Pucelles	»	6	»
Aigrefins	»	15	»
Dorade	»	35	»

Pour tous lesquels pris cy dessus déclairez, ledit Flornais a promis, sera tenu et promet de bien et deuement fournir

Digitized by Google

et livrer, par chascun jour, tant et si longuement qu'il plaira aus ditz seigneur et dame Duc et Duchesse de tenir et continuer le présent marché, et ce, en telle quantité qu'il plaira aux maistres d'hostelz et contrerolleurs de la maison de Mgr le Duc de Mayenne lui en demander de chascune s'il s'en pourra trouver, et selon leur saison et le pays où ledict Seigneur se trouvera, pour les prix et sommes contenues en chascun des articles cy dessus déclairez et spécifiez par le menu. Et moyennant ce, lesditz seigneur et dame Duc et Duchesse seront tenus comme Mgr le Duc, pour luy et sa dame, a promis et promet en parolle de prince, payer ou faire payer au dict Flornais ou à son procureur, porteur des présentes, pour luy sans difficulté, la somme à laquelle se montera ce qu'il aura fourni pour les personnes, maison et serviteurs dudict Seigneur et Dame, et, selon le pris sus déclairé de moys en moys, de lui advancer tous les deniers à quoy se montera la despence de fourniture de chascun moys et ce, au commencement de chascun moys et aultrement quand il aura besoin d'argent, tellement qu'à la fin du moys ne lui sera rien deub. Aura encore ledict Flornais, pour la nourriture de ses serviteurs, quatre pinctes de vin, mesure de St Denys, douze pains et quatre livres de chair, moytié de bœuf et moytié de mouton. Et quant à icelluy Flornais, il aura bouche à court à la table des officiers dudict seigneur et dame, sera logé ensemble ses gens, serviteurs et chevaulx par les forriers de Mgr le Duc à la suytte de l'armée et aultres endroitz ou mesdicts seigneur et dame iront. Aura, en oultre, trois couvertes aux armoyries de Mgr le Duc et, ou il adviendrait que ma dicte dame se séparast du train et prinst aultre chemin et que ledict pourvoyeur y envoyast ung de ses serviteurs pour son service, il aura ordinaire à la table des officiers de madte Dame et nonobs-

Digitized by Google

tant lesquelles conventions et marché susditz, Mgr Duc a promis et promet de bonne foy audict Flornais de le récompenser de la perte qu'il pourra faire, si aulcune y fait, par le rapport qui en sera fait par lesdicts maistre d'hostel et contrerolleur de la maison dudict seigneur Duc. Car, ainsi tout ce que dessus a été dict et accordé, promettant d'avoir pour toujours à gré les présentes et tout leur contenu, ny contrevenir sur peyne de tous despens, dommages et intérêts, alléguant et soubmettans chascun endroict soy tous et chascun leurs biens à toutes cours... Faict audict Lion, au logis de mesdicts seigneur et dame Duc et Duchesse, le vingt-troisiesme jour du mois d'aoust l'an mil cinq cent quatre-vingt après midy. Présens à ce Me Claude Philipard, contrerolleur de la maison dudict seigneur, et Me Antoine Parise, secrétaire dudict seigneur, tesmoings appelez et requis lesquels, avec ledict seigneur Duc, ont signé la schède comme a faict ledict Flornais. » *(Minutes de Sonthonax, notaire, Archives du Rhône.)*

« Honorables hommes Gilles Pérard dict Dieu et François Leblanc, marchants boulengiers suyvant la Cour, demeurant à Joinville, de présent à Lyon, » s'engagent solidairement envers le duc de Mayenne et madame Henrye de Savoye, sa femme, à fournir leur maison « de tout le pain, tant de bouche que commun, qui leur sera nécessaire ce pendant tout le temps qui leur plaira... Le tout faict de bon bled, nect, loyal et marchant, du poid chascun pain cuit de huit onces... » moyennant le prix « de 7 sols tournois chaque douzaine desdits pains l'un portant l'autre, lequel sera réglé chaque mois ». L'un des deux boulangers aura « bouche à court » à la table des officiers et pour leurs serviteurs, ils recevront « trois pintes de vin, mesure de St Denys, six pains et trois livres de chair, moitié bœuf et

Digitized by Google

moitié mouton ». Ils auront aussi deux couvertures aux armoiries du duc de Mayenne « ou la somme de 10 escus d'or sol pour les acheter ou faire faire, pour servir à mettre sur les chevaux qui porteront le pain et farine, et advenant. la séparation du Duc et de la Duchesse », il leur sera donné une troisième couverture armoiriée ou cinq écus d'or. » (*Ibid.*)

Julien BAUDRIER.

Digitized by Google

Chronique de décembre 1899

SOMMAIRE. — Fin d'année. — Le froid et la hausse des charbons. — Nécrologie, M. Clément Gourju. — L'Académie du Beaujolais. — Le musée Gadagne. — Nos sociétés littéraires. — Les livres du mois. — Menus faits de décembre. — Les théâtres. — Les jouets nouveaux.

TRISTE fin d'année : on gèle ; les maladies épidémiques font rage ; la petite vérole ne compte plus ses victimes, et le charbon manque, amenant le chômage de grand nombre d'usines. Jamais Lyon n'a subi crise pareille. Le charbon a vu son prix moyen s'élever de 25 à 60 francs la tonne et les arrivages retenus sur les canaux par les glaces.

Aussi, le Conseil général et le Conseil municipal sont-ils convoqués d'urgence pour parer au mal, dans la limite de leurs pouvoirs. D'autre part, la Charité fait appel aux bonnes volontés généreuses en faveur des pauvres pour qui le charbon, l'hiver, c'est la vie. Mais voici bientôt la grève générale des mineurs qui éclate dans le bassin de la Loire. Triste fin d'année !

J'ai dit que la mort s'était montrée, pendant ce mois de décembre, plus impitoyable que jamais.

Digitized by Google

Le 8 décembre nous apporte la nouvelle de la mort à Versailles de M. Fourcade, premier président honoraire de la Cour d'appel de Lyon, qui fait célébrer, le 14, à la Primatiale, un service funèbre à son intention.

Le 16 décembre, s'éteint à Vertrieu (Isère), Mme de Fructus, née de la Servette ; elle succombe à un mal sans remède qui la minait depuis longtemps. Mme de Fructus avait donné deux fils, deux engagés volontaires, au pays ; l'un né d'un premier mariage avec M. de la Fay, fut tué dans les combats qui précédèrent la funeste journée de Sédan ; l'autre périt à Madagascar. Ces deux morts avaient cruellement affecté Mme de Fructus. La mort de cette femme aimable, nature d'élite, a été profondément ressentie. Mme de Fructus comptait encore dans l'armée un grand nombre de neveux et de cousins des familles d'Anglejan, de Kergariou, de Lachaise, Dugas, de Tavernost, etc...

Le 22 décembre, un nouveau deuil frappe M. Edouard Aynard, député du Rhône. Son plus jeune fils, Jean Aynard, qui accomplissait son service militaire au 2e régiment de dragons, à Lyon, succombe à une attaque de fièvre infectieuse.

Enfin, le 30 décembre nous apporte la mort de M. Clément Gourju, père de l'honorable avocat, conseiller municipal du 2e arrondissement de Lyon. M. Clément Gourju, né à Lyon en 1814, avait parcouru une longue carrière dans l'enseignement universitaire, auquel appartenait déjà son père, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Lyon. Elève de prédilection du célèbre abbé Noirot, qui professa avec tant d'éclat la philosophie au Lycée de Lyon, M. Clément Gourju était resté lui-même soixante années dans l'enseignement comme professeur de philosophie à Roanne, Moulin, Bourg et Rennes, et comme principal du collège

Digitized by Google

de Roanne. En prenant sa retraite, il créa une institution dont la réputation grandit rapidement. Il occupa aussi, pendant quelque temps, une chaire de philosophie à la Faculté catholique des Lettres.

M. Gourju n'était pas seulement un penseur hautement spiritualiste, c'était aussi un homme de bien qui avait gardé jusqu'à la fin la jeunesse de l'esprit et du cœur.

Le même jour nous apportait la nouvelle de la mort de M. Martha, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur. Né à Strasbourg, en 1815, Eugène Martha avait fait presque toute sa carrière en Alsace, d'où il était venu à Lyon en 1872, comme conseiller. Il avait été admis à la retraite il y a quelques années.

*
* *

Si la mort de M. Gourju a vivement affecté le monde des Lettres, des événements très intéressants se sont produits pendant le mois parmi ses membres.

Tout d'abord signalons la création, à Villefranche, de la Société des Sciences et des Arts du Beaujolais, fille de l'ancienne Académie royale, qui réunissait autrefois, à Villefranche, dans le même amour de la Patrie locale, tout cœur qu'une affinité artistique, littéraire et morale attirait et groupait. La Société des Sciences et des Arts du Beaujolais veut renouer le lien de la tradition rompue et montrer que Villefranche et le Beaujolais ont apporté leur glorieuse part au grand travail d'où sortit la nationalité française, avec ses qualités de dévouement, ses efforts dans les arts et les lettres, ses aspirations vers la liberté.

Que ne sommes-nous, à Lyon, aussi ardents que les Caladois pour la reconstitution de notre histoire! Nous

Digitized by Google

aurions déjà organisé ce musée Gadagne, dont on parle depuis si longtemps, dont la presse vient de s'occuper tout dernièrement encore, quand on a songé à démolir le fameux hôtel de Gadagne, cette vieille demeure du xve siècle, des riches banquiers florentins anoblis par François Ier. La création d'un musée, dans ce vieux palais, est, en effet, tout indiquée.

On conserverait ainsi ce palais, malheureusement déjà trop mutilé, mais qui garde encore, avec sa porte gothique, à clochetons, ses croisées à meneaux, sa fameuse grille en fer forgé, une gracieuse allure Renaissance.

Là trouverait, tout naturellement sa place, le musée Carnavalet de Lyon ; là pourraient se réunir nos Sociétés savantes.

Celles-ci ont tenu, pendant ce mois de décembre, plusieurs réunions du plus haut intérêt.

Tout d'abord, la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon avait à renouveler son Bureau. Notre excellent et érudit collègue, M. Félix Desvernay, bibliothécaire de la ville de Lyon, est nommé président. M. Léon Galle, notre aimable directeur de la *Revue du Lyonnais*, est appelé à la vice-présidence. La Société ne pouvait faire deux meilleurs choix, ni nommer de présidents plus dignes.

Le 19 décembre, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon tenait sa séance publique annuelle pour la distribution des prix de ses fondations.

Suivant l'usage, le président, M. Gilardin, a présenté le compte rendu des travaux de l'année, revue rapide qui nous a permis de constater une fois de plus que nos académiciens lyonnais, s'ils font peu de bruit, accomplissent une excellente besogne de décentralisation littéraire. Nous n'en voulons comme preuves que les savants mémoires présentés par

Digitized by Google

MM. Berlioux, Guimet, Rougier, Lafon, Lacassagne, Bleton, Drs Roux, Horand, etc. Nous profiterons de cette notice pour annoncer aux amis des lettres que l'excellent travail de M. Bleton sur le séjour de Molière à Lyon, de 1652 à 1658, verra certainement le jour au printemps prochain.

Pendant ce temps les Lyonnais faisaient encore parler d'eux à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres où le président prononçait l'éloge de notre savant compatriote M. Allmer, le célèbre épigraphiste, son correspondant à Lyon. A cette même séance du 4 décembre, M. le Dr Hamy communiquait à l'Académie, de la part de M. Chantre, une note sur trois cimetières gallo-romains du Bas-Dauphiné, trouvés à Heyrieux, Rives et Genas.

D'autre part, le 13 décembre, l'Académie de médecine de Paris récompensait avec les plus grands éloges, par des prix importants, les travaux des Drs Poncet, Delore, Jean Favre et Dupart, de l'Université de Lyon.

Le 18 décembre, l'Institut (Académie des Sciences) récompensait à son tour plusieurs savants lyonnais, M. Morat, de la Faculté de médecine, pour ses travaux en physiologie, MM. Courmont et Doyon, pour leurs études sur le tétanos; M. Charrin, ancien élève de l'Université de Lyon, actuellement professeur au collège de France. M. Mayet se voyait décerner le prix Montyon.

Le monde des Arts prouve son activité comme le monde de la Science et des Lettres. La Société lyonnaise des Beaux-Arts, après avoir renommé son bureau le 5 décembre, fixe au 2 mars prochain l'inauguration de sa treizième exposition au pavillon de Bellecour. Un de ses membres les plus dévoués, M. J.-B. Poncet, se voit le 18 décembre mis à la retraite comme professeur à l'école des Beaux-Arts.

En terminant cette revue rapide du mouvement des Lettres

Digitized by Google

et des Arts, pendant le mois de décembre, signalons quelques productions littéraires qui ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs de la *Revue du Lyonnais*.

Mme J.-B. Sysley, un écrivain lyonnais de talent, publie chez Ollendorf des *Contes à ma Belle*, fins récits où la grâce s'allie à l'imagination, livre fait pour plaire aux femmes et aux rêveurs.

Un autre de nos compatriotes, M. René des Pomeys, fils du très distingué conseiller à la Cour, nous a donné avec les dernières feuilles ses *Rafales d'automne; heures disparues*. C'est un charmant recueil de courtes études empreintes d'une philosophie doucement humoristique et qui ont été fort galamment illustrées par M. Gairal. Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à ces jeunes, un écrivain et un artiste, qui font vaillamment leur entrée dans le monde la main dans la main.

Dans un genre plus sérieux, plus en harmonie avec les habituels sujets d'études de notre revue, signalons la prochaine apparition, en avril, de l'*Obituaire des Jacobins*, une des parties les plus curieuses des manuscrits Ramette, publiée par le R. P. Cormier. Les généalogistes trouveront matière à de fructueuses recettes; plus de deux mille familles lyonnaise citées du XIVe au XVIIIe siècle.

Au moment où l'on s'occupe de recherches préhistoriques, des découvertes gallo-romaines d'Izernore, un érudit lyonnais, M. le Dr S. Poncet, publie une plaquette très intéressante au sujet de monnaies de bronze, au revers du navire, émises sous la République romaine et imitées chez nous, après la conquête des Gaules par Jules César. Cette monnaie fut découverte à Andancette.

Enfin, le 20 décembre, à l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil général, M. Guigue, notre éminent et

Digitized by Google

aimable archiviste départemental, déposait sur le bureau de cette assemblée la suite de ses recueils déjà publiés sur la Révolution : *Séances de la Commission populaire républicaine et du Salut Public de Rhône et Loire, 30 juin — 8 octobre 1793.* Nous adressons toutes nos félicitations à M. G. Guigue pour cette nouvelle publication si utile pour l'histoire de la Révolution dans le Rhône. Espérons que bientôt il nous fera connaître les *Délibérations de la section de Porte-Froc,* une des plus importantes de Lyon, et qui sont prêtes à voir le jour.

Ses travaux documentaires sur la période révolutionnaire dans le Lyonnais seront alors presque complets et les historiens pourront y puiser à pleines mains; alors aussi seulement on pourra dégager la vérité sur cette période si mouvementée et si obscure de notre histoire locale.

***

Les menus faits du mois n'ont pas une importance considérable.

Citons cependant, le 1er décembre, le déboulonnement de la statue de Jacquard, qui va désormais habiter au milieu des ouvriers en soie, à la Croix-Rousse, pour faire place au sergent Blandan.

Le 2 décembre, le *Bulletin municipal* nous annonce, sans embages, qu'on ne songe à rien moins qu'à enlever toute la magnifique rangée d'arbres du côté nord de la place de Bellecour, pour établir un garage aux tramways. Inutile de consigner ici les protestations sans nombre et toutes justifiées que soulève ce projet de vandalisme.

Le 16 décembre, éclipse presque totale de lune, que nos savants peuvent observer à leur aise, grâce à un ciel pur et glacial.

Digitized by Google

Le 24 décembre, inauguration du premier salon du Cycle et de l'Automobile à Perrache; une section peut intéresser tout particulièrement l'histoire, c'est le musée rétrospectif du Cycle, organisé par cette belle Société du Cyclophile Lyonnais, qui, le 2 décembre, avait offert à ses amis son banquet annuel.

Dans un ordre d'idées moins réjouissantes, voici le 1er décembre la double condamnation à mort des canailles Nouguier et Gaumet, les principaux auteurs du crime de la Villette.

Le 16 décembre, condamnation aux travaux forcés à perpétuité de Baron, l'instituteur laïque de la Drôme, auteur du triple assassinat de la rue Mazard.

Pour nous consoler de ces tristes spectacles, à la même date, notre compatriote Marchand, le héros de Fachoda, était nommé lieutenant-colonel. C'était comme le prélude des décorations attendues comme cadeau de nouvel an. A cette occasion, nous voyons la croix de la Légion d'honneur placée sur la poitrine de M. l'abbé Flandrin, l'aumônier militaire si connu à Lyon, trente-deux années de service et une campagne. Voilà certes une croix noblement gagnée. Avec lui, on décorait M. Dubost, capitaine de territoriale au 14e escadron du train des équipages, depuis plus de vingt ans membre de la Société de tir territorial de Lyon. Nous félicitons volontiers ces braves gens.

Bientôt, espérons-le, une autre médaille viendra récompenser d'autres dévouements.

Nous voulons parler de la médaille de Belfort, que les députés du Rhône, MM. Aynard, Gourd et Fleury Ravarin ont réclamée, le 15 décembre, à la Chambre des députés, pour ceux qui, en 1870-71, ont conservé inviolée cette citadelle, sentinelle avancée du pays, et qui résistèrent pendant 103 jours au siège le plus terrible.

Digitized by Google

*
* *

C'est là que vécut pendant les longs mois de bombardement Nestor Massart, qui devait plus tard, pendant de longues années, faire les délices des abonnés du Grand-Théâtre de Lyon et qui vient de succomber à Bruxelles. Le souvenir de Massart restera longtemps vivant dans le monde du Grand-Théâtre.

Cette année, notre troupe est vraiment remarquable.

Le 6 décembre, nous avions une excellente reprise de *Sigurd*. M. Scaramberg met beaucoup de décision dans le personnage de Sigurd. Mme Fœdor joue avec goût et avec style le rôle si écrasant de Brunehild. Mondaud prête au roi Gunther une physionomie bien personnelle.

Le 21 décembre, reprise de *Lohengrin*. Mme Tournié déploie toute son intelligence et toute son habileté pour rendre avec élégance le rôle de la poétique Elsa, confié par tradition à une soprano dramatique.

M. Scaramberg prête au Chevalier du Cygne sa voix chaude et nerveuse et détaille avec un sentiment très pur les mélodieuses cantilènes de la chambre nuptiale. Mondaud donne au traître Telramund une heureuse physionomie.

Enfin, l'année se ferme sur la première de *Cendrillon*, ce charmant conte des fées de Perrault, mis à la scène par M. Caïn et confié pour la musique à Massenet, qui nous montre sous une forme nouvelle son talent si souple et si fécond. Après le lyrisme d'*Hérodiade* et du *Roi de Lahore*, après les élégances raffinées de *Manon*, après les fantastiques envolées d'*Esclarmonde*, après les âpres tourmentes de *Werther*, voilà un aimable conte de fées, d'un charme très enveloppant dans sa poétique et archaïque simplicité. Massenet a voulu se montrer sous un jour nouveau, par coquetterie,

Digitized by Google

en chantant les grâces à peine écloses de la mignonne enfant dont la naïve histoire nous berça jadis. Rarement il déploya autant de charmes et de moyens de séduction.

Aux Célestins, le 1er décembre, reprise de *Serge Panine*, sans intérêt et sans succès. Le *Monde où l'on s'ennuie* est mieux accueilli le 6 décembre avec Mme Amel, l'excellente artiste de la Comédie Française, qui nous charmait le 10, dans les salons Casati, au banquet que lui offrait le Caveau Lyonnais et où elle mettait si bien en relief son grand talent de cantatrice, d'exquise diseuse, de « Reine de la vraie Chanson Française », comme on l'a proclamée à Paris.

Le gendre de M. Poirier est repris le 13 et rajeuni, malgré ses quarante ans de succès, par le talent de M. Leloir, un autre sociétaire de la Comédie Française.

Le 21 décembre, première de *Dégénérés*, cette étude mordante de psychologie mondaine et sociale de M. Michel Provins, genre Lavedan. On y montre les personnages avec une impitoyable précision, et les ressorts de leur mécanisme moral y sont exposés avec toutes les tares de leur métal, dans toute l'usure faussée et l'énergie détendue de leur artificiel assemblage. Mlle Sanlaville s'y taille un très brillant succès.

Citons encore la première audition, le 24 décembre, de la Société des Concerts Symphoniques, organisée par MM. Jamain et Mirande, qui ont offert aux dilettanti un programme de premier choix, heureuse augure pour les destinées de la jeune Association symphonique.

Le 8 décembre, le Casino nous avait offert la première de *Chand d'habits*, exquise pantomine, qui semblait même hors de son cadre dans ce music-hall bruyant. Cette piécette charmante extraite par Catulle Mendès du conte de Théophile Gauthier, *Mort et Remords*, a procuré à M. Seve-

Digitized by Google

rin-Pierrot et à Mlle Vanora, la jolie Mussidora de la pantomine, l'occasion de se faire applaudir chaleureusement des vrais amateurs de saine poésie et de bonne musique.

Ainsi s'achève l'année 1899, qui, quoi qu'on en veuille dire, ne nous ouvre pas les portes du siècle à venir, laissant à 1900, de par les ordres de l'Observatoire, le soin de saluer le XXe siècle. Lyon est livré aux camelots et aux marchands d'oranges. Sur nos trottoirs s'étalent automates et soldats de plomb; ce sont les jouets de l'année : voici le commandant Marchand et ses tirailleurs noirs, à la face épanouie; voici le fort Chabrol, avec soldats, gardes républicains, gardiens de la paix et, sur le toit, M. Jules Guérin et son chapeau légendaire : voici les Boërs, avec le grand chapeau et la cartouchière en bandoulière.

L'industrie si française du joujou à bon marché est décidément sans rivale.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imprimerie Mougin-Rusand, Waltener et Cie sucrs, rue Stella, 3

Digitized by Google

Digitized by Google

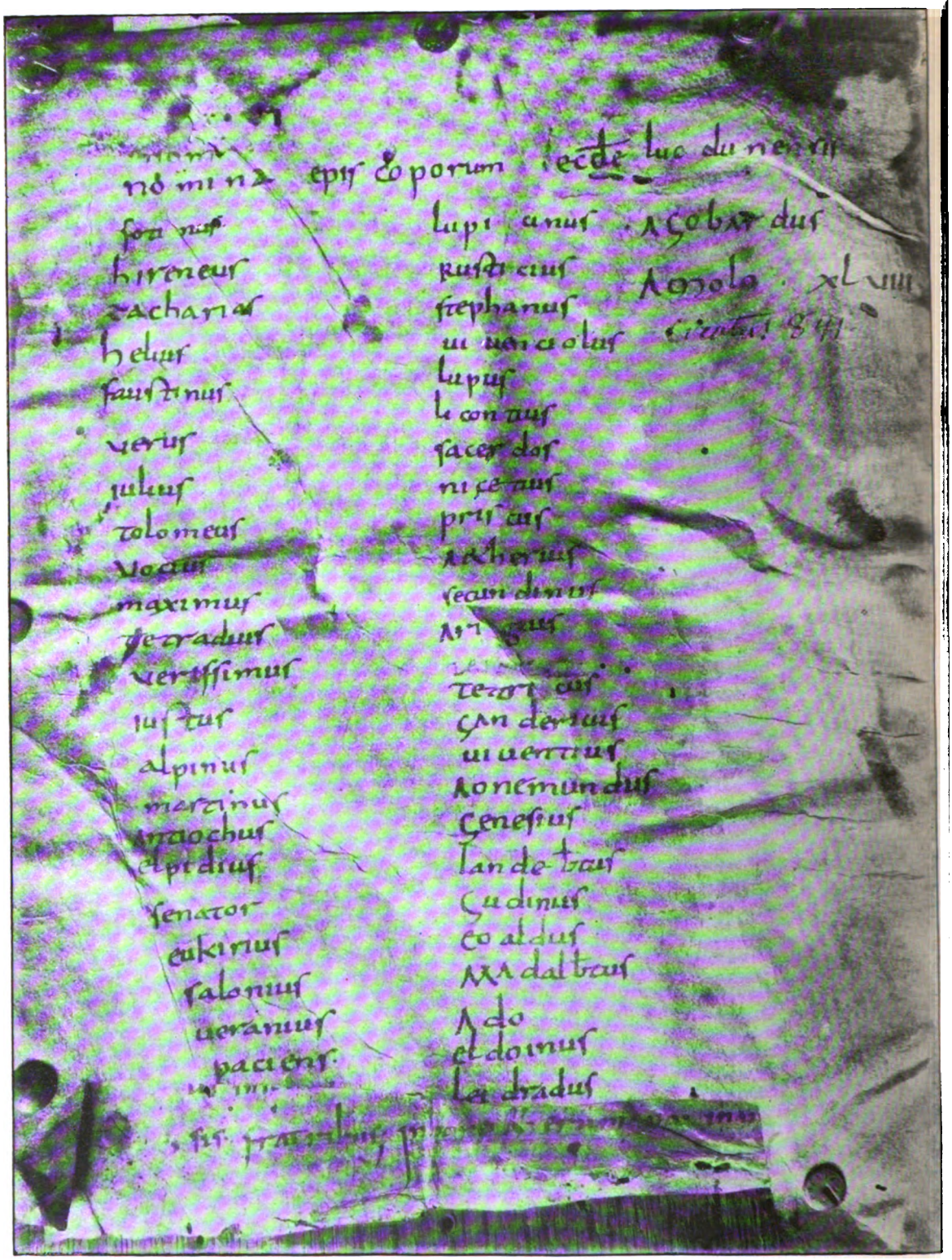

Première Liste Episcopale de Lyon

Inscrite sur un évangéliaire conservé au Grand Séminaire d'Autun

(799-814)

Digitized by Google

LA

LISTE ÉPISCOPALE

DE LYON

La critique historique, depuis plusieurs années, a porté son attention et ses remarques sur les anciens catalogues d'évêques, conservés dans la plupart des diocèses ; elle a vu dans ces documents, un peu secs, une source d'informations qui n'étaient point à négliger. Un érudit d'Allemagne, M. Holder-Egger, en a publié un grand nombre dans le tome XIII des *Scriptores* du *Monumenta Germanicæ Historiæ ;* au tome XXIX de l'*Histoire littéraire de France*, M. Léopold Delisle a consacré son expérience impeccable à les étudier au point de vue paléographique et à déterminer quels étaient ceux dont la provenance méritait une excellente note et ceux qu'il convenait d'employer avec des préventions justifiées. Enfin,

Digitized by Google

M. l'abbé Duchesne les prend pour base d'un savant ouvrage : *les Fastes épiscopaux de France,* dont le second volume est du mois dernier, et où l'illustre membre de l'Institut déploie tout ce que son esprit a de vif et de lumineux, sa méthode de rigoureux et de large, son érudition d'à peu près universel.

Ces préoccupations, pour être estimées nouvelles et superflues par plusieurs, renouvellent simplement ce que la forte école du XVIIe siècle avait inauguré et on peut se rappeler avec quelle avidité les Mauristes recherchaient ces sortes de pièces, quelle importance d'Achéry, Mabillon, Martène et Estiennot, afin de ne pas oublier le plus ardent de ces laborieux, attachaient à leur découverte et à leur divulgation.

Entre toutes les listes, Lyon offre la sienne comme une des plus vénérables par son âge, des plus sûres et des plus étudiées. Il n'y a pas d'inédit à attendre de ce côté, pas plus qu'il ne saurait être intéressant de reprendre point par point un examen dont les principales difficultés ont été épuisées. Mais dans une Revue locale, on est excusable de s'arrêter aux plus minces détails. Nous vivons ici des miettes que les maîtres dédaignent.

Aussi, en offrant au lecteur le fac-similé de la plus antique rédaction connue de notre liste lyonnaise, le désir nous est venu d'en retracer la propre histoire. Il s'agit moins de raconter le destin et les vicissitudes du codex, où elle fut transcrite par un clerc bourguignon, sujet de Charlemagne, que d'exposer le sort, qui lui a été fait à elle-même, par les écrivains qui, depuis le moyen âge, ont composé nos annales ecclésiastiques et civiles. Au cours de ces recherches, où la patience jouait le principal rôle, des questions d'ordre général se sont présentées maintes fois au

Digitized by Google

bout de notre plume ; nous les avons résolument écartées ; notre modeste travail en aurait pris une allure qui ne lui revenait en rien. A chacun son lot : nous nous contenterons d'être un rapporteur consciencieux et, autant que possible, suffisamment informé.

I

C'est dans un évangéliaire, appartenant aujourd'hui à la bibliothèque du grand séminaire d'Autun, qu'on lit, pour la première fois, la série des noms de nos archevêques, depuis la fondation de notre Eglise jusqu'au milieu du neuvième siècle. Le copiste s'est servi du verso blanc du second feuillet de garde et, comme on le voit, en jetant un coup d'œil sur notre planche, il a rempli deux colonnes parallèles, s'arrêtant à Leidrade. Agobard et Amolon ont été ajoutés après coup et d'une écriture différente et plus grosse. La liste a donc été constituée entre les années 799-814, pendant lesquelles le célèbre ami de Théodulfe et d'Alcuin gouverna notre cité et restaura ses monuments, ses écoles et sa discipline. (1).

L'inspection du manuscrit confirmerait au besoin cette assertion. Il a été décrit plusieurs fois, en particulier par M. l'abbé Devoucoux, par Libri et par M. Omont, qui sont d'accord pour le reconnaître antérieur au IXe siècle (2). Il porte,

(1) Nous sommes redevables de la photographie de cette pièce à MM. les Supérieurs des grands Séminaires de Lyon et d'Autun. M. Lebas a bien voulu la solliciter pour nous et M. Vilaine a apporté la plus aimable obligeance à la faire exécuter. Qu'ils agréent nos plus respectueux remerciements.

(2) Devoucoux : *L'ancienne liturgie d'Autun*. H. Omont : *Cabinet historique*, 1882.

Digitized by Google

du reste, lui-même sa date, avec le nom de son auteur et celui de la pieuse femme qui le commanda, en le destinant à l'église de Saint-Jean et de Sainte-Marie. Gundohinus l'acheva en 755, la troisième année du règne de Pépin, et Fausta l'offrit, en accomplissement de son vœu à l'auguste Trinité et à la douce Vierge Marie.

La présence de la pièce, qui nous intéresse, a naturellement suggéré l'idée que le livre avait été primitivement la propriété de la cathédrale de Lyon. L'hypothèse est plus que vraisemblable. Pourquoi des étrangers, même très proches voisins et sujets d'un suffragant, auraient-ils tenu à déposer en cet endroit un document inutile, de pure curiosité ? Cependant il existait, paraît-il, une église fort antique, dans Autun, dédiée à saint Jean et à sainte Marie et si notre Saint-Etienne eut l'évangéliaire à son usage, il le garda fort peu. Une note, placée au-dessous de la dernière ligne, nous apprend que, dès le deuxième quart du siècle suivant, Saint-Lazare d'Autun l'avait déjà reçu dans son trésor. Quoi qu'il en soit de ce petit problème, M. Delisle voit dans cette page la reproduction des dyptiques épiscopaux de notre Eglise, tels qu'ils étaient officiellement établis et récités sous Charlemagne. Le caractère de cette provenance témoigne en faveur d'une authenticité peu douteuse. On sait en effet que dès le commencement du Christianisme, en Orient aussi bien qu'en Occident, les fidèles tinrent à conserver pieusement la mémoire des pasteurs qui les avaient gouvernés et qu'ils la rappelaient dans leurs assemblées. C'était de leur part un acte de reconnaissance, un hommage de vénération posthume, autant qu'un signe de la pureté de leur foi et de la perpétuité des enseignements traditionnels remontant aux apôtres. Saint Irénée et Tertullien en ont tiré, contre les novateurs qu'ils combattaient, un argument qui

Digitized by Google

était une réfutation indirecte de la doctrine inconnue avant eux. Ducange cite des textes de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze, de Fortunat, non moins concluants. Peu à peu la coutume s'étendit et se précisa encore: elle devint en quelque sorte canonique et introduisit, pendant le saint sacrifice de la messe, entre la consécration et la commémoraison des trépassés, la récitation de la série entière des prédécesseurs du pontife officiant. Folcuin, abbé de Lobbes, rapporte qu'à Reims, dans le milieu du xe siècle, il fut ordonné au sous-diacre de faire cette lecture, à voix basse, à l'oreille du célébrant, et en tête d'un catalogue de cet archevêché, on fixa le distique suivant:

Sanctificatur enim dum sacræ oblatio mensæ,
Horum ita dicantur nomina pontificum.

Aussi un grand nombre de ces listes se retrouvent dans des livres de sacristie : missels, bénédictionnaires, sacramentaires; citons plus particulièrement Arles, Besançon, Trèves, Châlons, Senlis, Nevers etc. Les tablettes d'ivoire, qui avaient été primitivement employées à cet effet, ont été plus fragiles que le parchemin : elles ont été brisées ou perdues ; une mince feuille les a remplacées et leur a survécu.

Le catalogue débute avec saint Pothin, notre apôtre et notre fondateur, et jusqu'à Leidrade, sacré en 799, pour une période de six siècles et demi, il comprend quarante-six titulaires. Nous remettons de l'examiner en détail, après que nous aurons passé en revue, dans leur ordre chronologique, tous les différents auteurs qui l'ont plus ou moins exactement reproduit ; nous formerons alors une table générale des principaux d'entre eux, affectant celui-ci à la première colonne, afin qu'un simple coup d'œil rende compte des

Digitized by Google

altérations, des suppressions ou des accroissements qu'il a subis.

II

Hugues, moine de Verdun et plus tard abbé de Flavigny en Bourgogne, est l'auteur du second catalogue, venu en notre possession. Il l'a introduit dans sa Chronique, entreprise vers 1090 et dont la plus grande partie était achevée avant sa nomination, c'est-à-dire dans le courant de l'année 1096. L'original, qui était arrivé au collège des Jésuites Louis-le-Grand à Paris, où le P. Sirmond l'avait consulté et le P. Labbe publié, passa en Angleterre, lors de la dispersion de l'ordre ; il devint en 1844 un des joyaux de sir Thomas Philipp, célèbre bibliophile. Waitz, son plus récent éditeur, traversa le détroit pour le collationner sur les lieux. Une copie, prise par le savant André Duchesne, existe aujourd'hui à la Bibliothèque nationale et de l'avis de son éminent directeur, elle servirait encore à déchiffrer certains passages qui sont devenus illisibles dans le texte.

Le moine chroniqueur du XIe siècle annonce son œuvre sous cette rubrique : *Nomina pontificum ab inicio.* A la façon dont il l'insère, au milieu d'événements passés sous l'empereur d'Orient Justin II, après 563, on doit penser qu'il a voulu user sans retard d'un exemplaire qui tombait fortuitement sous ses yeux et qu'il jugeait bon de s'approprier. La nomenclature s'ouvre avec saint Pothin et saint Irénée ; elle est close sur Hugues le Petit, légat du Saint-Siège, assis dans la chaire primatiale de 1082 à 1106. Les sept prélats, qui viennent après, ont été inscrits selon leur ordre de succession de diverses mains et à des dates variées; le der-

Digitized by Google

nier, Humbert, est accompagné de cette mention : *qui superest adhuc*, encore vivant. L'identité des rangs et des noms entre la liste précédente et celle-ci est parfaite ; évidemment l'une a servi à confectionner l'autre. Néanmoins l'auteur ne s'est pas contenté d'une reproduction matérielle ; détenait-il une seconde rédaction qui a disparu ? s'était-il appliqué à découvrir les indications, dont il a profité, à des sources qui lui étaient familières ? Pour en décider, il faudrait être plus instruit que nous ne sommes. J'incline cependant plutôt vers cette dernière hypothèse ; je soupçonne en particulier l'existence d'un martyrologe, qui a été consulté et qui a fourni les renseignements de culte ; la légende de saint Bonnet a été mise à contribution ; de là ce qui est dit de la mort de cet évêque de Clermont et de la restitution de ses reliques.

L'abbé de Flavigny se distingue en effet de son devancier en deux points : il a énuméré avec soin ceux de nos pontifes qui étaient invoqués, comme des martyrs ou comme des saints, et pour quelques autres il a donné des synchronismes fort utiles, quoique trop vagues dans l'espèce. Le titre de martyr est attribué à trois d'entre eux, Pothin, Irénée et Ennemond ; aujourd'hui nous n'en fêtons pas davantage. Dix-sept sont honorés en qualité de confesseurs : Zacharie, Hélius, Justus, Alpinus, Antioche, Eucher, Venan, Patient, Lupicinus, Loup, Sacerdos, Nizier, Prisque, Œtherius, Genès, Lambert et Gudin ; pour quatre au moins de ceux-ci la postérité n'a pas maintenu l'auréole. Verissime et Prisque sont les seuls dont la présence soit relevée dans des synodes, avec exactitude du reste. Mais une mention semblable aurait pu être appliquée beaucoup plus fréquemment. S'il n'a pas commis d'omissions volontaires, la collection dont se servait Hugues était des plus incomplètes. On la retrouverait peut-

Digitized by Google

être, ou du moins son équivalente, puisque dans ce registre le concile de Sardique apparaît avec le n° 4; les conciles de Lyon et Mâcon avec les n°s 21, 22, 24 (1). Les rapprochements avec les rois mérovingiens et burgondes tombent aussi juste. Nous n'attirerons l'attention que sur un seul, qui nous avait échappé jusqu'ici et qui sert à trancher un problème, pour lequel beaucoup trop d'encre a déjà coulé. A propos de saint Loup, immédiat successeur de Viventius ou Viventiol, qui avait été abbé du monastère de Saint-Just, avant d'être sacré, l'auteur ajoute que son épiscopat coïncida avec le règne de Sigismond. Les actes de l'ancien anachorète de l'Ile-Barbe n'avaient point omis de faire allusion à l'amitié du prince et du solitaire; mais l'indication plus précise de la chronique achève de réduire à néant les efforts de Baronius, de Théophile Raynaud et des hagiologistes plus modernes, épuisant leur talent et leur imagination pour intercaler de vive force un Eucher II entre Viventiol et saint Loup. En effet, cet Eucher contemporain et familier de l'archevêque Césaire d'Arles, ayant pris part à des conciles, réunis dans les années 524, 527, 529 et 533, a nécessairement occupé le siège pendant tout cet intervalle; l'élévation de saint Loup, que tout le monde s'accorde à reconnaître dans le président du concile d'Orléans de 538, n'a pu avoir lieu qu'après la vacance ouverte, le plus tôt au mois de juin 533. Très bien dans l'hypothèse : seulement le roi de Bourgogne était mort depuis dix ans; épiscopat et règne ne concorderaient guère. Nous n'insis-

(1) Prisque a pris part à sept assemblées synodales, au lieu de trois, à savoir : Paris (573), Châlons (579), Lyon (581), Lyon (583), Mâcon (583), Valence (585) et Mâcon (585).

Digitized by Google

terons pas davantage; on nous blâmerait de nous attarder à enfoncer une porte ouverte.

Avant de finir ce qu'il y avait d'essentiel à dire au sujet de l'abbé de Flavigny, et sans rappeler aucune des épreuves et des contestations, dont la seconde moitié de son existence fut affligée, nous observerons qu'il fut un des confidents les plus chers et les plus dévoués de l'archevêque de Lyon; longtemps son commensal, fréquemment employé à des missions délicates et importantes, il ne dépendit pas, je présume, du fameux représentant de Grégoire VII, que l'ancien moine lorrain, émigré d'abord à Saint-Bénigne, ne restât près de lui dans quelque fonction qui l'aurait perpétuellement attaché au service du diocèse et de son patron. Au moins a-t-il eu le loisir et la facilité de dessiner un portrait achevé de son illustre ami et ses rapports intimes avec lui donnent du poids à tout ce qu'il nous a laissé sur nos annales.

III

Deux siècles après l'abbé Hugues ou environ, nous rencontrons le troisième exemplaire connu de notre liste dans le nécrologe de la cathédrale Saint-Etienne. En tout conforme aux deux précédents pour l'ordre des dignitaires, il diffère cependant du second en ce qu'il n'a retenu aucun des indices caractéristiques de la sainteté et il s'est amplifié sur le premier de quatre ou cinq annotations inédites. Il a conservé la qualification de martyr à saint Pothin et à saint Irénée, pas à saint Ennemond; il appelle saint Just « Vir propheticus » mot qui fera fortune; il attribue la construction de Saint-Etienne et de son baptistère à Alpinus, celle des Saints-Apôtres à saint Eucher; celle de Saint-Paul et

Digitized by Google

de Sainte-Eulalie à saint Sacerdos, à Arigius enfin celle de Sainte-Croix et du monastère de Saint-Just. Nous discuterons plus tard, chacune en particulier, ces brèves additions; dès maintenant elles nous persuadent que le transcripteur anonyme a consulté le martyrologe, qui était en quelque sorte sous ses doigts et l'a mis à contribution; elles s'y lisent en effet toutes, à côté des personnages désignés. Mais la Chronique de Flavigny n'a pas été non plus ignorée de lui; il l'a dépouillée et il a même commis, dans un emprunt de trois à quatre mots, une faute de lecture ou une distraction de calligraphe, qui a été cause d'une grossière erreur. Hugues en parlant d'Ethérius, avait fait allusion à sa correspondance avec le pape saint Grégoire le Grand : *Huic scribebat beatus papa Gregorius*. Le rédacteur écrivit : *Huic sacravit papa Gregorius*. Après lui, tout le monde s'aperçut du solécisme; mais on ne toucha pas au verbe; on corrigea le pronom; la syntaxe paraissait uniquement en cause. Par ce stratagème le successeur de saint Nizier et de saint Prisque eut désormais la chance, devant la postérité, d'avoir été sacré par un pape.

De cette liste on conservait au moins quatre copies à la Bibliothèque de la ville : l'une, communément employée, dans le *Miscellanœa historica in Lugdunum,* côté selon la numération Delandine n° 1256, et selon la numération Desvernay-Molinier n° 1385; les trois autres dans la collection des œuvres ou plutôt dans les brouillons des index du Père Bullioud. De ces dernières, l'une est transcrite de la main même du studieux jésuite; une autre dépend d'un mince cahier de quelques feuilles, provenant des archives départementales du Rhône, en portant le cachet et adaptées par M. Monfalcon, on ne sait vraiment pourquoi, dans l'ouvrage dont il essayait de reconstituer l'ensemble, avant de

Digitized by Google

le confier au relieur. L'écriture moderne appartient probablement à la moitié du siècle précédent ; le titre est libellé de la sorte : *Tabula Archiepiscoporum Lugdunensium antiqua, addita Martyrologio Ecclesiæ Lugdunensis MS. et Necrologio Ecclesiæ Majoris a S. Photino ad Ludovicum de Villariis, hoc est ad annum 1300 aut 1307.*

Le codex, déposé au trésor actuel de Saint-Jean et dont le regretté M. M.-C. Guigue a usé pour sa publication de l'*Obituaire,* s'il était complet, devrait la contenir également. Mais il a subi plus d'une mutilation : les pages sont liées sans ordre ; ses fragments sont rapprochés au hasard et on y saisit des lacunes assez longues. La pièce n'y est pas entrée.

Le désir ne nous serait pas venu de pousser plus loin nos investigations et nous aurions continué à discourir de ce troisième catalogue sur la foi de ses transcriptions fautives, sans la complaisance du fils et du successeur du laborieux archiviste départemental que nous venons de nommer. Par une de ces bonnes fortunes inespérées, qui sont le privilège et la récompense des chercheurs exercés et infatigables, M. Georges Guigue avait été mis sur la trace du manuscrit original du nécrologe, égaré à quelle date et dans quelle cachette, on l'ignorait absolument. Dès le mois de septembre 1887, un de ses plus distingués anciens collègues de l'Ecole des Chartes lui en communiquait une description et une analyse, sans même soupçonner l'intérêt qu'on attachait ici à la confirmation de la découverte. Annoncer que les notes de M. Auvray, qui ont traversé les Alpes, nous ont été remises avec la gracieuse permission d'en disposer à notre gré, n'est-ce pas tout ensemble louer l'auteur de ce prêt généreux et lui mériter la reconnaissance de nos lecteurs, autant que la nôtre personnelle et très vive.

L'authentique nécrologe de notre Primatiale, avec toutes

Digitized by Google

les pièces adjointes, est à présent dans la bibliothèque de l'Université de Bologne, sous la cote n° 925. Il est composé de 272 feuillets de parchemin, non foliotés, de 35 centimètres de hauteur et 22 centimètres de large, généralement écrit à longues lignes, enfermé dans une reliure sans armes. Un *ex-libris* révèle qu'il a appartenu au pape Benoît XIV.

Le titre, en caractères moins archaïques que le reste, est sous cette forme : *Lugdunensis Ecclesiæ Calendarium, Martyrologium, Necrologium, temporibus Richardi Lugdunensis archiepiscopi, qui ecclesiam Lugdunensem rexit anno 1149.*

Cet en-tête explicatif contient une double erreur : il n'y a jamais eu d'archevêque de Lyon appelé Richard et, en 1149, le siège était occupé par Gui de Rochefort. Peut-être une meilleure lecture donnerait-elle Guichard (1165-1180) ; il resterait seulement à corriger le millésime, sans oublier toutefois que le manuscrit est manifestement du XIIIe siècle (1).

Le recueil lugduno-bolonais est divisé en onze paragraphes d'étendue et d'importance très inégales ; le catalogue archiépiscopal remplit le huitième. Avant de l'apercevoir, on passe : I. Traité de 1173 et divers statuts capitulaires ; II. Tableau des concurrents ; III. Un calendrier à l'usage de Lyon ; IV. Enquête par Etienne, prieur de la Chartreuse des Portes, relative à la redevance de vin exigée par l'archevêque et d'autres points en litige entre les chanoines et leur chef ; V. Le cycle des années de 1121 à 1424 ; VI. Le martyrologe, des folios 26 r°-117 r° ; VII. La nomenclature des Souverains Pontifes allant jusqu'à Honorius III ; toute-

(1) Nous sommes d'autant plus porté à proposer cette substitution que la première pièce du codex est la fameuse convention signée entre Guichard et le comte de Forez, en 1173.

Digitized by Google

fois à partir d'Etienne III, l'écriture a changé et les derniers mots tracés en gros caractères sont : « *Stephanus anno X° die XXX. Paulus.* »

C'est au folio 124, ainsi qu'en avertissait au moins une des copies connues, tout en haut de la page, qu'arrivent les *Nomina pontificum sancte Dei Ecclesie Lugdunensis ab inicio.* La série est absolument identique aux deux précédentes d'Autun et de Flavigny, sauf les remarques énumérées plus haut et la continuation qui descend jusqu'au début du XIVe siècle. Ici interviennent deux observations. Premièrement, on avait conclu que la liste, s'achevant sur Louis de Villars, la rédaction n'en remontait pas plus haut que son épiscopat. Le raisonnement était boiteux. En fait elle est plus ancienne de soixante-dix ans environ ; elle était achevée sous Raoul de Peyrins (1235-1236) et le complément, c'est-à-dire les huit noms qui s'alignent après le sien, ont été rapportés à mesure des élections. En second lieu, on reconnaîtra, en rapprochant l'original de la copie du n° 1256 de la Bibliothèque municipale, que leur concordance n'est pas parfaite (1). Dans cette dernière, il y a des ajoutures et des interversions pour le IXe siècle et les suivants. A qui sont-elles imputables ? Voilà un champ nouveau ouvert aux conjectures.

Immédiatement au-dessous (folio 124 v°-folio 263), presque sans nulle marge et sans avertissement, on lit : *Kal.*

---

(1) M. l'abbé Duchesne, en publiant (*Fastes épiscopaux*, t. II, p. 159) la copie du n° 1256, a bien reconnu les divergences que nous signalons. Il n'avait pas à les discuter, puisqu'il s'arrêtait au Xe siècle. Le texte original supprime désormais toutes variantes et tout embarras. Rainaudus a repris son rang après Umbaudus ; Burchard et Amblard le suivent sans interversion.

Digitized by Google

Januarii. Obierunt Albertus, etc. Ainsi commence le grand Obituaire, avec de larges espaces en blanc ménagés d'un jour à l'autre, très rarement remplis par des inscriptions postérieures. Mais nous sortirions du cadre que nous nous sommes tracé, en nous occupant des variantes, intéressantes encore après la publication de M. Guigue. Finissons en avertissant que tout s'achève par les paragraphes X : Litanie des saints et XI : Églises que l'abbé de Saint-Chef tient de l'archevêque.

On jugera par ce qui a été exposé jusqu'ici que le savant éditeur berlinois du tome XIII des *Scriptores rerum Germanicarum* s'est un peu trop hâté de déclarer que Lyon ne détenait aucun catalogue antérieur au XIVe siècle. Nous sommes, au contraire, nantis de trois d'une date fort supérieure. L'un, des toutes premières années du IXe ; l'autre, de la fin du XIe ; le dernier, probablement arrêté avant le second quart du XIIIe.

IV

Il convient, avant de passer en revue les nombreuses éditions des catalogues précédents, remaniés et ornés de variantes par nos historiens, de consacrer quelques lignes à un inventaire des reliques de la collégiale de Saint-Just. En le publiant dans le *Cartulaire lyonnais,* M. Guigue lui a assigné, comme date, les années environnant le milieu du XIIIe siècle. Malheureusement, de saint Pothin à saint Remi, il mentionne seulement les douze pontifes, ensevelis dans le temple et honorés d'un culte public. Ce qui le rend néanmoins intéressant pour nous, c'est le chiffre placé à la suite de chaque nom. Le voici, tel que nous l'avons de nouveau vérifié, quoique sans nécessité, sur la pancarte en

Digitized by Google

parchemin, existant encore aux Archives départementales :

Hic jacet S^s Irenæus secundus a beato Photino. — B^ti Justi Lugdunensis archiepiscopi XII^mi. — B. Alpini XIII^mi. — B. Antiochi XV^mi. — B. Elpidii XVI^mi. — B. Pacientis XXI^mi. — B. Lupicini XXII^mi. — B. Stephani XXIII^mi. — B. Arigii XXIIII^mi. — B. Remigii LIII^mi. — B. Eusebii Lugdunensis episcopi.

Quelle importance s'attache à cette énumération ? Par quels principes a-t-elle été arrêtée ? J'avoue l'ignorer ; mais elle donne lieu à plusieurs observations. De saint Just à saint Lupicin elle est constamment d'une unité en retard sur les listes antérieures ; Etienne, classé ici le 23e est ailleurs le 25e ; Arige occupe le 24e rang au lieu du 34e ; saint Rémi enfin, le 53e, est le 49e dans la chronique de Flavigny. L'inattention du copiste paraît entrer pour la plus grande part dans ces différences.

Que penser encore de cet Eusèbe, qualifié d'évêque de Lyon, lorsque tous les catalogues sont muets sur son compte? Les enquêteurs de 1288 ont signalé son tombeau, mais ils n'ont pas maintenu son titre et l'ont simplement désigné comme confesseur : *Item in alio tumulo corpus beati Eusebii, confessoris, cujus nomen lapis suprà eum positus prætendebat.* L'épitaphe n'offrait-elle plus qu'un nom à demi illisible ? A-t-il été exactement déchiffré ? La réponse n'est guère possible à fournir. Si notre hypothèse pouvait cependant préparer la solution de l'énigme, nous inclinerions à croire que sous cette dalle reposait véritablement la dépouille de saint Eucher et que le monument lui avait été primitivement consacré. Eusebius ne serait que l'altération par un graveur maladroit d'Eukerius. Les raisons, qui nous inclinent à supposer, lors du déplacement et de la reconstruction des diverses sépultures, décrites dans le procès-

Digitized by Google

verbal de 1288, soit une lecture fautive, soit une inexpérience de main, ne sont pas d'un poids bien grave, ni d'une évidence irrésistible. Nous dirons cependant qu'un annaliste contemporain a commis la même méprise et a donné le nom d'Eusèbe à l'ancien moine de Lérins, passé sur notre siège métropolitain, en enregistrant son décès. Dans cette période, en commençant par saint Just et descendant jusqu'à Priscus, Eucher est le seul prélat dont le lieu de sépulture soit totalement perdu ; six d'entre eux, en particulier, qui se sont légué, sans interruption, les uns aux autres, la crosse archiépiscopale, à savoir Justus, Alpinus, Antiochus, Elpidius, Patiens, Lupicinus, ont été enterrés dans la même église. Une lacune n'existe qu'entre Elpidius et Patiens et précisément entre eux vient le rang d'Eucher.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, que nous sacrifions d'avance à des renseignements plus précis, les procès-verbaux de cette première enquête, faite par le chapitre de Saint-Just en 1288, et ceux d'une seconde, accomplie à Saint-Nizier, vingt ans plus tard, pour rechercher les ossements de saint Ennemond, à une exception près, nous renseignent sur la sépulture de nos évêques, sur leurs épitaphes, sur leur culte, depuis le milieu du quatrième siècle jusqu'à la fin du sixième, c'est-à-dire pendant une durée de deux cent cinquante ans.

V

Ce que nous recueillons du monastère de l'Ile-Barbe est de beaucoup postérieur et malheureusement trop incomplet. Le Laboureur parle d'un catalogue « finissant l'an 1448, dont la foi est indubitable ». Découvert le 27 décem-

Digitized by Google

bre 1564, il avait été remis à François d'Albon et une copie en était demeurée au chartrier abbatial. Mais au lieu de la reproduire dans son intégrité, les *Mazures* en offrent seulement une traduction, encore très mutilée. Les archevêques, d'après ce qui a échappé aux abréviations de l'excellent prévôt, y étaient mis en regard des abbés : mais dès le sixième ceux-ci ont prévalu et ceux-là ont été abandonnés. Divers indices laissent conjecturer que, dans le principe, il n'en était pas ainsi et que le parallèle était maintenu jusqu'au bout. Le peu qui a été sauvé est inutilisable : il autorise néanmoins à affirmer qu'aucun nom étranger aux précédents ne s'y rencontrait jusqu'au temps de Charlemagne.

VI — VII

Arrivons à présent aux éditeurs modernes et à leurs diverses œuvres, telles qu'ils se sont décidés à les former et à les arrêter, après avoir consulté les documents à leur portée et souscrit aux arrêts de la critique. Prétendre n'en laisser échapper aucune à notre examen serait trop de témérité ; nous retiendrons au moins les plus importantes, celles que recommandent leur notoriété, les circonstances de leur publication, quelquefois même l'influence qu'elles ont exercée sur l'opinion. Dans chacune d'entre elles il sera nécessaire d'étudier les innovations et les retouches ; en les passant ainsi par tranches peu épaisses au crible de la discussion, la tâche sera moins fastidieuse pour la bonne volonté du lecteur.

Symphorien Champier et un chanoine de la collégialle de Saint-Paul, Léonard Sarrazin, descendirent les premiers

Digitized by Google

dans la lice, pour répondre à l'invitation d'un docteur de Sorbonne, ferraillant contre les calvinistes à propos de la messe. De Mouchy, se baptisant lui-même, en latin de la Renaissance, Monchiacenus Demochares, publia leur travail en 1556, colonne à colonne, dans un énorme volume, où personne ne s'aviserait d'aller le chercher, s'il n'était prévenu, et dont vingt lignes sont à peine suffisantes à épuiser le titre (1).

Au cours de plusieurs de ses innombrables productions, Symphorien Champier s'était occupé de la biographie des archevêques de Lyon, spécialement dans ses traités *De claris Lugdunensibus* et *De Ecclesiæ lugdunensis hierarchia ;* il était donc outillé. Dans la liste qu'il dressa, Leidrade n'arrive plus que le cinquante et unième ; il l'a enrichie de cinq noms nouveaux, Sicarius, Desiderius, Africanus, Isaac, Leboïnus. Son collègue, le docte théologien, est moins prodigue ; il biffe Sicarius et Africanus ; il déplace Desiderius et il transforme Isaac en Isachar. Ni les trouvailles de celui-là, ni les corrections de celui-ci ne sont bonnes à retenir.

Sicarius est introduit, parce que le procès-verbal de l'enquête de 1308 des tombeaux et des corps saints de Saint-

---

(1) *Christianæ religionis institutionisque Domini nostri Jesu Christi et apostolicæ traditionis adversus Misoliturgorum blasphemias ac novorum hujus temporis sectariorum imposturas præcipue Joannis Calvini et suorum contra sacram Missam catholica et historica propugnatio, etc., etc.* ANTONIO MONCHIACENO DEMOCHARE RESSONÆO, *doctore Sorbonico auctore, Parisiis, apud Claudium Fremy,* 1562.

L'ouvrage est devenu excessivement rare, paraît-il. M. U. Chevalier l'a cherché sans succès à la Bibliothèque nationale et dans les autres bibliothèques de Paris. Il est venu à Lyon par la munificence d'Henri III, qui l'offrit en don au Père Edmond Auger.

Digitized by Google

Nizier déclare qu'on découvrît son épitaphe et son autel. Mais le marbre ne portait qu'un simple nom et rien n'est venu indiquer, alors ni depuis, que son possesseur eût jamais été élevé à la dignité épiscopale.

Desiderius ou Didier avait aussi quelques fragments, au moins, de ses reliques dans une chapelle. Ce fut Guillaume de Sure, dans une lettre d'indulgences, signée à Pierre-Scize, le 20 août 1337, qui le rangea parmi ses prédécesseurs. Il s'agit très vraisemblablement de l'archevêque de Vienne, massacré par les ordres de Brunehaut.

Saint Afrique est de l'invention exclusive de Champier. Severt, Théophile Raynaud, Saint-Aubin et d'autres l'adoptèrent, mais pour habiller leur personnage à leur goût, ils sont obligés de l'identifier avec un martyr du Rouergue, vénéré comme patron d'une petite ville, aujourd'hui sous-préfecture de l'Aveyron. Il est impossible de mieux se réfuter soi-même.

Isaac ou Isachar, malgré le vocable biblique, aura été tiré de l'homiliaire de Saint-Irénée, une des sources les plus fécondes d'apocryphes légendes.

Leboïnus fut un abbé de l'Ile-Barbe, chorévêque de Rémi et d'Aurélien; il souscrivit à la charte de fondation de Charlieu en 875. Du reste vers 690, comme on l'indique, Godinus n'avait pas achevé son épiscopat. La Vie de saint Bonnet nous apprend, en effet, qu'il assista à la mort de ce pieux évêque de Clermont, survenue en 701.

VIII

Composée en 1573, la liste de Nicolas de Nicolay n'a vu le jour qu'en 1881, lorsque la Société de topographie du

Digitized by Google

Rhône édita la DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA VILLE DE LYON ET DES ANCIENNES PROVINCES DU LYONNAIS, FOREZ ET BEAUJOLAIS par ce statisticien, qui se désignait lui-même comme « géographe et valet de chambre du roi ». Elle forme le chapitre X de cet ouvrage : *De l'Église de Lyon, des archevêques qui l'ont régie et de leur primauté.* Sauf en un seul endroit de sa teneur, elle est la reproduction de celle de Symphorien Champier. Mais l'innovation est à retenir : conformément à la dissertation que le cardinal Baronius venait d'insérer dans ses *Annales*, un second Eucher apparaît et se substitue au Senator, conservé dans les pièces précédentes. Sicaire est mis entre les deux personnages de même nom. On a ainsi Elpide, Eucher, Sicaire, Eucher, Salone, etc.

En outre Nicolay a gratifié certains de nos prélats de notes biographiques ou chronologiques. Il s'étend en particulier assez longuement sur saint Eucher; la question était probablement à l'ordre du jour; il lui attribue, sans dire sur quelle autorité, la Vie de saint Just. Saint Patient s'enrichit aussi d'un article exceptionnel. De saint Loup nous apprenons « qu'il était du temps de l'empereur Anastase, de Clovis roi de France et de Sigismond, roi de Bourgogne. » N'y aurait-il pas dans ce synchronisme un emprunt plus ou moins détourné à Hugues de Flavigny ou à quelque source commune avec lui, beaucoup plus ancienne ? Enfin, aux deux églises de Saint-Paul et de Sainte-Eulalie, dont la tradition reconnaît saint Sacerdos pour fondateur, l'auteur ajoute Saint-Jacques, mais sans en désigner l'emplacement.

Très apprécié, semble-t-il, par le Père Bullioud, qui en avait pris une copie pour son ouvrage, le LUGDUNUM SACROPROPHANUM, ce document n'a cependant rien d'original et il n'a pas eu d'influence appréciable.

Digitized by Google

IX — X — XI — XII.

Jacques Severt est un des annalistes de notre province les plus souvent loués et dépouillés ; venu après Paradin et Rubys, avant le chanoine montbrisonnais La Mure, il leur est supérieur par le goût des recherches, une documentation mieux fournie, une érudition théologique et canonique de bon aloi. Mais sa critique est à peu près nulle; sa crédulité naïve ; au lieu du discernement indispensable pour bannir le faux, écarter le suspect, il prend de tous côtés et rien n'arrête son imagination pour associer les faits qui se prêtent le moins au rapprochement. Il est prudent de ne pas le croire sur parole : il serait absolument exagéré de lui refuser toute estime.

Dès 1606, il lança dans la circulation sa *Chronologia historica successionis archiantistitum lugdunensis archiepiscopatus ;* mais l'ouvrage reparut en 1628, revu, corrigé et augmenté au moins des trois quarts. Deux compilateurs, qui se sont appliqués, dans le cours du XVIIe siècle, à dresser les tables de la France religieuse, dépendent de la première édition; les frères de Sainte-Marthe ont plutôt tiré leurs emprunts de la seconde. *Archiepiscoporum et Episcoporum Galliæ Chronologica historia, etc., etc.*, de Jean Chenu, jurisconsulte du Berry, est de 1621. Claude Robert, prêtre langrois, vint cinq ans après, avec son *Gallia Christiana,* 1626. Les quatre volumes de Scévola et de Louis de Sainte-Marthe, revus par Abel et Nicolas, parurent seulement en 1656.

Chenu et Robert rendent le plus complet hommage à leur guide ou plutôt à leur collaborateur; ce dernier l'appelle

Digitized by Google

même son très cher ami. La nomenclature, d'une identité absolue chez l'un et chez l'autre, présente deux nouveautés, Delfinus et Chagnoaldus; elle ne s'est pas dépouillée, bien entendu, de Sicarius, d'Africanus, d'Isaac et de Leboïnus ; elle a toutefois sacrifié Desiderius. Pour Delphinus ou Delfinas, l'hésitation à l'écarter n'est pas longue, quand on voit que les biographes de saint Wilfrid, Bède et ses imitateurs, ont ainsi appelé saint Ennemond. On a dédoublé le personnage sur les rives de la Saône. L'état civil de Chagnoaldus sort d'une erreur géographique. Ce disciple du fameux moine saint Colomban porta la mitre et la crosse à Laon : Laudunum ou Lugdunum Clavatum a été changé en Lugdunum Segusiavorum ; la transposition est insensible.

Les quatre SAINTE-MARTHE, oncles et neveux, ont évité quelques-unes de ces méprises. En écartant Chagnoald et Didier, ils ont néanmoins conservé Sicarius, Delphinus, Isaac et Lebuinus. Mais le nombre qu'ils patronnent n'est pas diminué pour cela ; aux deux rayés, ils substituent un Eucher II et un Candericus, exhumé d'un cartulaire du couvent de Saint-Maur-les-Fossés. Nous reviendrons tout à l'heure sur Eucher II ; son compagnon ne protestera pas de demeurer enseveli dans le diplôme dont il a été fort malencontreusement tiré.

Pendant les vingt années et plus que JACQUES SEVERT attendit entre la première et la deuxième édition de son livre, il ne se reposa point ; il ne cessa de remettre son œuvre sur le métier et de la charger de quelque nouveau dignitaire. Pour la période spéciale dont nous nous occupons, il y eut quatre acquisitions. Leidrade ne passe plus que le 55e ; Antherus, Salonius, Eucher II, Theodoricus le reculent de quatre rangs.

Le premier de ces nouveaux venus, Antherus, avait déjà

Digitized by Google

été admis par Léonard Sarrazin; le retranchement opéré depuis pesait au scrupuleux théologal et, afin d'avoir une raison de revenir sur sa décision, il assimila cet Antherus à Antidius, de Besançon, cité dans la Chronique de Sigebert de Gembloux. Les variantes d'orthographe, mises sur le compte d'une distraction de copiste, le tour fut joué, ou plutôt, pour nous exprimer avec plus de révérence, l'investiture fut définitive.

Salonius est ce fils aîné de saint Eucher, inséré dans les dyptiques avec son frère Véran. On avait sans doute agi ainsi par honneur pour leur naissance et à cause de leurs propres mérites. Mais aucun d'eux n'hérita des fonctions paternelles : Salonius fut évêque de Genève; Véran administra Vence et son territoire, dans l'obédience métropolitaine d'Arles.

Le débat sur Eucher *junior* est dénué de tout intérêt, il est presque oiseux de le reprendre, car il est depuis longtemps terminé devant les esprits exempts de prévention. Il a cependant extrêmement agité la critique au dix-septième siècle ; depuis le P. Théophile Raynaud d'une part et le chanoine Joseph Antelmi de l'autre, l'argumentation n'a pas été languissante. On a recommencé de nos jours, parce qu'en histoire, comme dans toutes les sciences morales, l'évidence n'est pas de même nature que dans les théorèmes de géométrie. L'objection demeure toujours possible et toujours renouvelable.

Les actes fabuleux de saint Eucher, ou mieux, pour appeler un chat un chat, le pitoyable et scandaleux roman de Consortia, la charitable vierge méridionale qu'on lui donne très gratuitement pour fille, ont soulevé les premiers doutes. Les signatures de conciles, échelonnés de 524 à 533, et une anecdote dans une des biographies de saint Césaire finirent

Digitized by Google

d'entraîner Baronius et ceux auxquels plut son sentiment à dédoubler l'évêque du cinquième siècle et à lui créer un homonyme dans le second quart du sixième. Il existait bien, en effet, quelque invraisemblance à ce qu'une contemporaine de Clotaire et de Sigebert, cruelle fiancée d'Aurélius et d'Hecca, autour de l'année 560, ait eu pour père un sénateur, né vers 380 ; un prélat, ayant siégé au concile d'Orange en 441, eût dépassé de beaucoup les limites d'une extrême vieillesse, même pour un Père de l'Eglise, en assistant à d'autres assemblées tenues cent ans plus tard. L'assimilation serait plus que choquante ; heureusement elle n'est pas indispensable. La signature des conciles méridionaux de 524, 527, 529 et 533, appartient à un évêque d'Avignon, très probablement disciple du grand évêque d'Arles. Quant à sainte Consorce et à sa sœur sainte Tulle, on louera leurs vertus et les excellents dîners, qu'elles ont servis aux pauvres, mais si l'on est sage, on se gardera d'ajouter la moindre créance à l'interpolateur anonyme, si bien renseigné qu'il prétende être, qui a placé leur berceau au foyer d'Eucher, déjà occupé par deux frères. Nous avons démontré un peu plus haut, en citant un texte de Hugues de Flavigny, à propos de saint Loup, successeur de Viventiol, que de 524 à 535, période pendant laquelle on veut qu'Eucher le jeune ait régi le diocèse, notre Primatiale ne fut frappée d'aucune vacance.

Theodoricus est le même que Tetricus, qui a présidé, au temps du règne de Dagobert, le concile de Clichy. Ecrit sous cette forme dans Flodoard, Severt s'est empressé de s'annexer le nom, pour en doter un personnage imaginaire. Sa méthode d'accroissement est d'une simplicité enfantine. Quand l'orthographe n'est pas favorable à sa manie d'amplification, il accuse le manuscrit ; mais si le manuscrit est

Digitized by Google

défectueux, il ne le corrige pas ; il prend la mauvaise leçon et n'a pas de peine d'en affubler un être créé dans son cerveau. En vérité, d'où qu'ils soient originaires, les suppléments à la liste de l'Evangéliaire autunois ne sont pas heureux.

(A suivre) L'abbé J.-B. VANEL.

Digitized by Google

Une partie de Barres

AUX BROTEAUX

en 1787

La plupart des sports que pratiquaient nos pères nous sont connus. Les jeux de paume ont été célèbres; de nombreuses sociétés de tir, arquebusiers, arbalétriers, étaient des plus prospères. Les chasses à courre, à tir, à l'oiseau, les tournois, les carrousels ont été décrits dans de nombreux ouvrages. Il n'en est pas de même du jeu de barres, fort en honneur à la fin du siècle passé et au commencement du nôtre.

De nos jours, le jeu de barres recrute exclusivement ses adeptes dans les collèges, parmi les enfants et les jeunes gens. Autrefois, il constituait un sport comme le croquet, le cricket, le tennis, le foot-ball.

Le jeu de barres était plus qu'une distraction bourgeoise,

Digitized by Google

il trouvait des fervents dans le monde fashionable et même dans les cours. M. Frédéric Masson, rapporte, au sujet d'une partie de barres, une amusante anecdote sur les débuts de Mlle Duchesnois, la célèbre actrice : « Vers le commencement du Consulat, un jeune élégant, qui venait de faire un héritage, emmène ses amis fêter sa nouvelle fortune dans une maison de campagne aux environs de Saint-Denis. On déjeune, puis on essaye de chasser; bientôt l'on s'ennuie. On envoie chercher alors dans une maison connue de la Chaussée d'Antin, de ces personnes complaisantes et toujours disposées à faire un bon repas. Chacun choisit sa chacune; on joue aux barres dans le parc... (1). » C'est à cette partie de barres que Mlle Duchesnois dut sa célébrité. Et plus loin (2), l'historien du premier Empire raconte que Napoléon Ier, malgré ses quarante ans, avait remis à la mode les anciennes parties de la Malmaison et jouait aux barres avec la jeune impératrice Marie-Louise.

Il y a cinquante ou soixante ans, dans les campagnes lyonnaises, on jouait encore aux barres en famille; ce jeu alternait avec les boules. Notre aimable et érudit collègue, M. Auguste Bleton, se souvient avoir vu dans son enfance organiser des parties de barres à la campagne, pendant la vêprée; les hommes, les jeunes gens, les dames et les demoiselles y prenaient part.

Puitspelu, dans ses *Vieilleries lyonnaises*, s'étend longuement sur les luttes, le quinet, les boules et les joutes; comment a-t-il pu oublier les barres !

Un curieux document conservé dans une ancienne famille lyonnaise vient nous apprendre de quelle façon le jeu de barres

(1) Frédéric Masson, *Napoléon et les femmes*, t. Ier, p. 98.
(2) *Idem*, p. 271.

Digitized by Google

se pratiquait à Lyon avant la Révolution (1). C'est un poème héroï-comique, qui expose les péripéties d'une partie de barres aux Broteaux. L'auteur est resté inconnu, mais sa réputation de poète en souffre peu, et ce n'est point pour leur mérite littéraire que nous publions ses vers. Mais ce récit, tout empreint de couleur locale, demande à être conservé. Le poète nous décrit la plaine des Broteaux, lieu de promenade et de plaisir, comme les anciens Champs-Elysées de Paris, où de nombreuses guinguettes et restaurants, fréquentés par la jeunesse joyeuse, s'abritaient sous des allées de saules. Il nous fait assister aux ébats des joueurs et nous montre les vainqueurs couronnés par les dames de l'assistance; il nous présente les champions par leur nom, et nous voyons mentionnées les familles les plus connues de Lyon. Malheureusement, l'absence de prénom, de profession, de résidence rend impossible l'identification de ces personnages. Certains noms, comme Perret, Vial, Guillot sont répandus dans beaucoup de localités; d'autres, comme Chol ou Bourbon, sont très nombreux à Lyon, d'autres enfin, portés par des étrangers établis à Lyon, avant la Révolution, peuvent n'avoir pas laissé de trace ici. On en est donc réduit aux conjectures; mais ce poème n'en reste pas moins une page intéressante de la vie privée d'autrefois.

Léon Galle.

---

(1) Ce document nous a été communiqué, il y a quelques années, par M. Marc Fournel, qui a occupé un rang distingué dans la presse lyonnaise; il fut pendant de longues années attaché à la rédaction du *Salut Public*.

Digitized by Google

LE JEU DE BARRES

POÈME

(Fait en 1787 dans le mois de may).

Je chante ces combats dignes de notre histoire
Où l'ardeur, le courage et l'honneur de la gloire
Ont conduit des héros élevés parmi nous,
Et pleins d'un même feu qui les anime tous,
Aucun dieu n'a cet air terrible et formidable
Qu'avaient les héros grecs ou les dieux de la fable.
Je ne tracerai point de tragiques tableaux
Dont les dures couleurs émoussent les pinceaux ;
Je ne parlerai point de douleur et de rage,
De sang versé, de morts, des horreurs du carnage.
Je n'ai point à toucher un tableau révoltant,
D'un guerrier valeureux à mes yeux expirant ;
Pour les tristes récits je ne suis pas poète,
Et pour les mettre au jour ma plume n'est pas faite.
Quoique je vienne ici célébrer des combats,
Ils ne sont que légers, badins et délicats.
On y commet jamais d'action meurtrière,
On voit s'y distinguer une âme non guerrière,
Et tout auprès du camp, sans crainte et sans danger,
Le sexe peut toujours sûrement se ranger,
Déclarer les vaincus, accorder la couronne
Et s'applaudir du feu que sa présence donne.
Mais il est temps enfin, Muse, que sans détour,
Je te dise quel fait je prétends mettre au jour;

Digitized by Google

Viens échauffer ma verve, et rassemble et prépare
Des mots pour expliquer le noble jeu de barres.
Tu peux sans t'écarter invoquer Apollon,
Ce dieu n'est pas toujours sur le mont Hélicon;
Trop d'autres avant toi parcoururent la Grèce,
Et ces lieux si vantés où repose Lucrèce;
Ne vas pas t'enflammant d'un vol audacieux
T'élever jusqu'au ciel et consulter les dieux,
Ne me fais pas aller de l'équateur au pôle,
Et que la vérité soit toujours ta boussole.

Sur les humides bords d'un fleuve impétueux,
Dans son rapide cours, noble et majestueux,
Qui, dès qu'il a baigné les remparts de Genève,
S'engloutit, disparaît et pompeux se relève,
S'échappe, fuit, serpente en chemins tortueux
Et nous étonne encore par un saut dangereux;
Puis, roulant sans effort un sable qui l'épure,
Vient arroser nos bords d'une onde toujours pure,
Rencontre une compagne, en partage le sort
Et lui donnant son nom, la conduit à la mort.
Sur le bord de ce fleuve, et vis-à-vis la ville
Est une vaste plaine agréable et fertile.
Le peuple, sur un pont adroitement jeté,
Va braver en ce lieu les ardeurs de l'été;
Sous les arbres épais repose ou se promène,
Mais chacun a son but différent qui l'y mène :
Le fat, pour étaler un costume nouveau,
Celle-ci, pour montrer un énorme chapeau,
Ici, c'est une fille à côté de sa mère,
Qui chaque jour y vient pour la mettre à l'enchère.
Un phaéton léger, un carrosse élégant,
Un écuyer qui dompte un cheval écumant,

Digitized by Google

Plus loin une sirène à voix douce et mielleuse,
Qui cherche à s'assurer d'une rencontre heureuse ;
De jeunes étourdis qui glosent sur le tout
Et de galants abbés qu'on rencontre partout.
Joignant ces promenoirs, et d'un accès facile
Est un champ découvert, de rapport inutile.
Ce fut là, que jadis, un prince en voyageant, (1)
Vit planer dans les airs l'Estrieux avec Fleurant.
La courageuse Estrieux, Estrieux qui la première,
Osa mettre le pied dans une montgolfière.
Dans ce champ favori de grandes actions (2)
Nous verrons s'escrimer nos nobles champions ;
Nous les verrons couverts de sueur, de poussière,
De l'un à l'autre bout parcourir la carrière.
Aucun ne paraîtra le glaive dans la main,
Percer son ennemi, devenir inhumain ;
Le vainqueur triomphant en se couvrant de gloire
Peut, sans verser du sang, remporter la victoire.
Force et légèreté, c'est ce qu'il doit avoir.
De la ville et des champs on accourt pour les voir
Et de tous les états, on y voit le contraste.
On rencontre d'abord une enceinte fort vaste,
Sur de minces piquets enfoncés tout autour,
Règne un cordeau qui fixe et trace son contour.

---

(1) Le roi Gustave III de Suède, voyageant sous le nom de comte de Haga, se trouvait à Lyon au printemps de 1784, et la seconde ascension qui eut lieu dans notre ville fut tentée en son honneur le 4 juin par le peintre Fleurant et Mme Tible. (Raoul de Cazenove, *Ascension du ballon le « Gustave »*. *Revue Lyonnaise*, t. 7.)

Mme Tible était la femme d'un industriel lyonnais, fabricant et montreur d'objets en cire ; je n'ai pu éclaircir le petit problème que soulève notre poète en nommant cette dame Estrieux.

(2) C'était sur l'emplacement actuel de l'église Saint-Pothin.

Digitized by Google

Jusque là seulement le spectateur s'avance,
Se range en double rang, examine en silence
Et voudrait arrêter le soleil dans son cours.
Muse, c'est à présent, j'invoque ton secours,
Ne m'abandonne pas, viens aider ma mémoire ;
Rapelle-moi des faits qui grossiront l'histoire,
Rappelle-moi les noms de ces héros fameux,
Et daigne m'inspirer des vers dignes d'eux.
Les voilà déjà tous entrés dans la carrière,
Divisés en deux camps, l'un de l'autre adversaire,
Leur ardeur est égale, ils ont le même feu,
Marqués d'un ceinturon ici rose et là bleu ;
Tels on vit autrefois les Yorck, les Lancastre
Dont la division causa si grand désastre.
Au milieu du combat pour trouver l'ennemi,
Chacun prit la couleur que portait son parti.
Vêtus légèrement avec leur ceinture (*? sic*)
Sert à les distinguer bien moins qu'à leur parure,
On n'est pas ébloui de l'éclat des boucliers,
Des casques, des fusils, des glaives meurtriers ;
On n'entend pas au loin l'aigre son de trompette,
On prend part à leur sort sans qu'on s'en inquiète ;
La joie et la gaieté sont peintes dans leurs yeux
On dirait à les voir autant de demi-dieux.
Voilà que le signal se donne, et les athlètes
En vestes, en pantalons, en simples barraquêtes (1)

(1) J'ai conservé l'orthographe de ce mot avec deux r et un t. Puitspelu, dans le *Littré de la Grand'Côte*, en donne la signification suivante :

BARAQUETTE, s. f. — Escarpin découvert, extrêmement mince, dont l'empeigne est le plus souvent, comme celle des souliers bronzés, en étoffe veloutée. — De *barquette*, à cause de l'absence de talon qui donne une analogie (lointaine) avec une barque.

Digitized by Google

Semble chacun vouloir aspirer à l'honneur
De donner le premier des marques de valeur.
Alors que l'on commence, il est d'ordre et d'usage
D'envoyer en avant un des coureurs, dont l'âge
N'a pas encore pu faire un coureur bien parfait;
D'abord on voit sortir le plus jeune *Perret* (1),
Il se sent transporté d'une ardeur qui l'entraîne
Et d'un pas ferme et sûr, il traverse l'arêne,
Il va chez l'ennemi se choisir un rival,
Non plus faible que lui, mais qui soit son égal
Lequel courant sur lui, d'une tape légère
Le touche s'il le peut et s'il ose le faire.
On ne doit à la fois craindre deux ennemis,
Ainsi que par un même un seul doit être pris.
C'est à toi, *Montalan* (2), que *Perret* donne barre,
Lance-toi, fonds sur lui,... mais reviens, gare, gare,
Vite au camp si tu peux, déjà *Fournel* aîné
Te presse; hélas ! *Fournel* tu l'as abandonné,
Tu fais pour retourner un effort inutile ;
Quand on est imprudent, il sert peu d'être agile
Tu ne peux éviter le choc de *Chardiny* (3),
Arrête ! il l'a touché, *Fournel* te voilà pris.

---

(1) On trouve à Lyon, à la fin du XVIIIe siècle, de nombreuses familles de ce nom, entre autres celle de Laurent Perret, marié à Mlle Chancey et dont un des fils a épousé Mlle Lagrive. Cette famille Perret avait des liens de parenté avec les Dareste et les Revérony, deux noms que nous retrouvons plus loin. — Je dois à l'obligeance de M. Ferdinand Frécon la plupart de ces notes sur les anciennes familles lyonnaises.

(2) Nom assez répandu à Lyon, au XVIIIe siècle, et très fréquent dans les montagnes du Lyonnais, entre Mornant et Rive-de-Gier, région d'où les familles de ce nom semblent généralement originaires.

(3) Peut-être Pierre Chardiny, né en 1762, d'une famille venue à Lyon au commencement du XVIIIe siècle et toujours représentée ici.

Digitized by Google

Le vainqueur près du camp aussitôt le ramène
Captif sur son honneur, jamais on ne l'enchaîne.
Pour avoir la partie il faut en prendre six,
Quoiqu'on puisse gagner en quatre comme en dix,
Sur ce point seulement le joueur est le maître.
Chardiny, c'est à toi, tu dois encore paraître;
Les règles de ce jeu veulent que le vainqueur
Pour le premier assaut devienne l'agresseur,
Il approche et c'est toi, *Dareste* (1) qu'il appelle.
Ta course, bien qu'égale au vol de l'hirondelle,
Redouble son ardeur, ne l'épouvante pas ;
Il part, suis-le de près, courage, encore un pas,
C'est trop tard, à ton camp, vois *Baton* qui s'avance ;
Antony (2) qui sur lui rapidement s'élance,
L'abandonne, l'atteint et le fait prisonnier.
Dans un troisième assaut l'on prend l'aîné *Jaquier* (3),
Puis l'aîné des *Perret ;* à première sortie
Delon frappe *Suchet* (4) qui fortement le nie,
Il prétend que *Delon* ne pouvait le toucher.
Les dames qui l'ont vu voudront bien en juger:

---

(1) Famille consulaire de Lyon, venue de Saint-Chamond au XVIIe siècle. Elle a formé plusieurs branches : de Sacconay, de la Plagne, de la Chavanne, de la Gorge, etc.

(2) D'après le nouvel Armorial de M. Steyert, édition 1893, la famille Anthony ou Antony, qui existait à Lyon à la fin du XVIIIe siècle et qui a donné des recteurs à l'Hôtel-Dieu et à la Charité, était probablement la même que celle d'origine génoise, établie à Lyon au XVIe siècle.

(3) Très probablement Louis Jacquier, baptisé à Lyon en 1770. (Son frère Frédéric (Jacquier jeune) baptisé en 1772). Ils étaient petits-fils de Louis Jacquier, venu à Lyon dans la première moitié du XVIIe siècle et étaient cousins-germains de Suchet, qui devint maréchal de France.

(4) Peut être le jeune Suchet, plus tard, maréchal, dont la mère était une demoiselle Jacquier et dont le père était venu du Vivarais à Lyon.

Digitized by Google

Les avis sont divers, quelques-unes assurent
Que *Suchet* est touché, toutes enfin le jurent.
A cette opinion, aisément il se rend,
Quatrième captif il va prendre son rang.
Les esprits sont calmés, et l'assaut recommence.
C'est toi qui porte un nom que l'on adore en France,
Un nom que nous avons gravé dans notre cœur,
Celui d'un souverain qui fait notre bonheur ;
Bourbon (1), soutiens l'ardeur qui commence à s'abattre
Tu n'as qu'un prisonnier et les bleus en ont quatre !
Il assemble les siens et d'un ton menaçant
Leur dit : il faut, Messieurs, vous montrer à présent,
Voulez-vous lâchement leur céder la partie ?
Êtes-vous éblouis de la gloire ennemie ?
Aidez-moi, secondez ma force et ma valeur,
Et puissent nos efforts réparer notre honneur.
Il dit, et chacun sent un feu qui le ranime,
D'un œil impatient il cherche une victime
Qui soit digne de lui ; c'est d'abord *Vauberet* (2),
Qui courant sur *Bayone*, auprès du camp paraît.
Tel on voit cet oiseau qui porte le tonnerre
Qu'une superbe proie attire sur la terre,
Oubliant le danger qui l'attend ici-bas,
Plane, approche et près d'elle il trouve le trépas.
Tel, après *Vauberet*, *Bourbon* se précipite,
D'un succès assuré, son cœur se félicite ;
Il doute que quelqu'un ose lui disputer
Un captif qui ne peut ni fuir ni l'éviter.

---

(1) Nom assez répandu dans le Baujolais ; plusieurs familles de ce nom habitaient Lyon, entre autres celle qui a donné un échevin en 1748.

(2) Peut-être André Vauberet-Jacquier, mort en 1791, âgé d'environ 22 ans, fils de Jacques-François Vauberet-Jacquier, échevin de Lyon.

Digitized by Google

Tandis que *Vauberet* tâche de se soustraire
Aux efforts redoublés que fait son adversaire,
Lorsque pour s'échapper il ne voit nul moyen
Et que près d'être pris il va se rendre enfin,
Un des siens sort du camp et vole sur leur trace.
Aussi prompt que l'éclair, il déploie avec grâce
Un pas vif et pressé, dont la légèreté
Contre les ennemis le met en sûreté.
Vauberet échappé fait éclater sa joie
Et *Bourbon*, sans espoir, abandonne sa proie,
Alors qu'il reconnaît le rival qui le suit.
Sans se décourager, il frissonne, il pâlit;
Oui c'est *Revérony* (1) que *Bourbon* ose craindre,
Ce rival redouté que nul ne peut atteindre.
De même que souvent lorsqu'un loup ravisseur
Voit qu'il est poursuivi d'un habile chasseur,
Il ne cherche aussitôt qu'à gagner sa tanière
Et sa victime échappe à sa dent meurtrière.
La Victoire, déjà son laurier dans la main,
N'attend pour l'accorder qu'un ordre du destin
Et déjà les coureurs du bout de la carrière
Presque d'un même saut franchissent la barrière,
S'élancent dans les champs. Pendant qu'ils vont courir,
Il faut que je les laisse et tache de finir.
Si d'après mon début quelqu'un a pu s'attendre
A me voir sur chacun discourir et m'étendre,
Qu'il sache que je vais seulement les nommer;
Si toutefois leurs noms permettent de rimer,

(1) Famille consulaire que l'on trouve établie à Lyon dès le XVIe siècle et qui a formé plusieurs branches. L'une d'elles est représentée aujourd'hui par le général Revérony.

Digitized by Google

Car que faire d'un nom si barbare et si rauque
Qui du plus heureux vers, en fait un vers baroque.
Je chercherais longtemps une rime à *Schlapfer*
Pour ne trouver que fer, enfer, ou Lucifer ;
Essayons pour qu'on dise, en lisant cet ouvrage,
S'il n'eut pas grand talent, il eut bien grand courage.
Nommons tous les acteurs : *Topenas, Guillot, Vial* (1),
Aynard (2), *Sturlat, Bossand, Delaharpe, Vidal,*
Le brave *Vauvilliers, Vauvilliers,* l'intrépide
De Montverd renommé pour sa course rapide,
Chol (3), *Clarens, Bozaulay, Fournel* cadet, Félix
Janzai, Jaquier le jeune et les frères *Gaulis* ;
De ces nobles héros le brillant assemblage
De tous les spectateurs mérite le suffrage.
Alors que les frimas firent place aux zéphirs,
Que la tendre fauvette en chantant ses plaisirs,
Sembla nous annoncer qu'elle allait être mère,
Nous vîmes commencer cette paisible guerre.
Mais hélas, à regret, nous touchons à l'instant
Où fatigués du feu d'un soleil brûlant,
Qui jaunit les moissons, dessèche les prairies,
Par qui dans les vallons les sources sont taries,

---

(1) Plusieurs familles de ce nom existaient à Lyon à la fin du XVIIIe siècle : celle de Joseph Vial, échevin ; de Simon Vial, trésorier de France ; de Vial, habile serrurier qui a fait de nombreux travaux pour la Charité ; celle de feu M. J. Vial, conseiller à la Cour de Lyon.....

(2) Peut-être Claude-Marie Aynard, né le 24 avril 1763, aïeul de M. Edouard Aynard, vice-président de la Chambre des députés..... ou un de ses frères.

(3) Plusieurs familles de ce nom sont établies à Lyon au XVIIIe siècle, notamment la famille consulaire. Ce nom était fort répandu dans la région lyonnaise entre Rive-de-Gier et Condrieu.

Digitized by Google

Ils vont cesser leurs jeux, plier leurs étendards,
Renoncer aux honneurs qu'on cueille aux champs de Mars
Et chacun reprenant le cours de ses affaires
Trouvera des amis dans tous ses adversaires.

Digitized by Google

FRANCISQUE BOUILLIER

L'HOMME ET L'ÉCRIVAIN (1)

Lecture faite à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon a fait pendant ces vacances une grande perte. M. Francisque Bouillier, son ancien président et un de ses membres émérites, ancien inspecteur général de l'enseignement secondaire, membre de l'Institut, est décédé à Simandre (Isère) le 25 septembre 1899, à l'âge de 86 ans. Je serai votre fidèle interprète en exprimant tous nos profonds et unanimes regrets, et en rendant un suprême hommage à la mémoire de cet homme éminent qui, pendant plus d'un demi-siècle a occupé une si grande place dans l'université et dans la science philosophique.

Un monument plus glorieux lui sera élevé dans une autre enceinte; mais celui qui lui sera dressé parmi nous aura un

(1) Voir aussi les Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Digitized by Google

caractère plus intime et plus personnel, car pendant sa longue carrière il n'a pas cessé de nous appartenir, il s'est honoré d'être des nôtres, et il a toujours été entouré de notre admiration et de nos sympathies. Il nous suffira de retracer l'histoire de sa noble vie dont nous avons été les témoins, et de rendre compte de ses nombreux et importants ouvrages, pour faire de lui un digne éloge en rappelant les services qu'il a rendus au pays et à la science.

M. Bouillier est né à Lyon, le 12 juillet 1813. Il a terminé au lycée de Lyon de brillantes études commencées à Paris au collège Stanislas; il a été en philosophie l'élève de l'abbé Noirot qui s'est attaché à lui et a eu une influence décisive sur le choix de sa carrière. Entré en 1834 à l'Ecole normale, il s'y lia avec Saisset et avec Jules Simon, et y eut pour maître Cousin dont il devint depuis lors le disciple préféré. Il en est sorti en 1837, et il a été reçu le premier hors ligne à l'agrégation de philosophie, après une thèse très remarquée sur la légitimité de la faculté de connaître. Il fut alors envoyé comme professeur de philosophie au collège d'Orléans. Deux ans après, en 1839, il fut appelé, sur le refus de l'abbé Noirot, à la chaire de philosophie de la Faculté des lettres de Lyon qui venait d'être créée et qu'il a occupée pendant 25 ans. Son discours d'ouverturs du cours de philosophie qu'il a publié eut un grand retentissement. Ses brillantes facultés et l'éclat de son enseignement, attirèrent autour de lui de nombreux auditeurs, et il acquit bien vite un légitime renom. Bientôt d'importants ouvrages sont venus révéler son talent d'écrivain et l'élever à la célébrité, au rang des maîtres de la philosophie. C'est en 1842, à l'âge de 29 ans qu'il a publié son histoire de la philosophie cartésienne qui a été couronnée par l'Institut et qui a fait sa réputation,

Digitized by Google

L'année suivante il était fait chevalier de la Légion d'honneur et nommé correspondant de l'Institut.

C'est en 1845 qu'il a été élu membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon à laquelle il appartenait déjà comme académicien libre dès l'année 1843. Il a pris depuis cette époque la part la plus active à ses travaux. En 1857, il est devenu son président pour la classe des lettres, et il a donné le plus grand relief à ces fonctions par ses rapports et ses remarquables discours. La haute estime et les sympathies générales dont il était entouré dans notre ville le firent aussi élire membre du Conseil municipal de Lyon où il a siégé de 1846 à 1848.

En 1849, il a été nommé doyen de la Faculté des lettres de Lyon, et il a exercé ces fonctions avec une grande autorité jusqu'en 1864. C'est en cette qualité qu'il s'honora par une protestation énergique et indépendante à l'occasion de la révocation de son collègue, Victor de Laprade. Il n'en fut pas moins appelé, en 1864, par l'estime et la confiance personnelle de son nouveau ministre, M. Duruy, aux fonctions de recteur de l'Académie de Clermont, et quelques mois après à celles d'inspecteur général de l'enseignement secondaire. Nul n'était plus capable que lui d'occuper ce poste important et il y rendit les plus utiles services. Il y prit une part active aux grandes réformes de l'enseignement classique et il exerça une haute influence morale sur la direction de l'Université. Aussi, trois ans après, en 1867, le même ministre l'élevait au grade d'officier de la Légion d'honneur et l'appelait à la direction de l'Ecole normale, en remplacement de M. Nisard. Il n'a pas moins marqué son passage dans ces nouvelles fonctions par son talent d'organisation, par la rectitude de son esprit, sa vaste érudition et son expérience de l'enseignement.

Digitized by Google

Après la chute de l'Empire, en 1871, il crut devoir envoyer sa démission à Jules Simon, qui l'accepta, mais qui le décida à reprendre ses fonctions d'inspecteur général de l'enseignement secondaire. Enfin, il reçut en 1875 le couronnement de sa belle carrière par son élection de membre titulaire de l'Académie des Sciences morales et politiques, en remplacement de M. de Rémusat. Mais en 1879, sous le ministère de Jules Ferry, il fit avec son ami Jules Simon une vigoureuse campagne en faveur de la liberté d'enseignement menacée, et il défendit avec énergie les idées libérales, auxquelles il est toujours resté fidèle. Cet acte de courageuse indépendance fut la cause de sa mise à la retraite d'office. Il vint alors se retirer dans sa propriété de Simandre. Mais rien n'a pu l'empêcher de continuer son noble labeur et de consacrer au bien public son dévouement et son activité infatigables : on le vit alors devenir maire de sa commune, fonder un Syndicat agricole à Saint-Symphorien-d'Ozon, et créer même une école libre à Simandre, pour lutter encore en faveur de la liberté contre l'enseignement sectaire. En même temps, il n'a pas cessé d'écrire de nombreux articles, soit dans les journaux, soit dans les revues, et de publier de nouvelles œuvres. Il a continué à assister aux séances de l'Institut et à participer à ses travaux, conservant jusqu'à la fin la plénitude de ses facultés, de son énergie morale et de sa brillante intelligence. C'est ainsi qu'il a achevé sa belle vie, entouré dans sa digne retraite du respect, de l'estime et de la reconnaissance de tous ses concitoyens.

Lorsque la mort est venue, elle l'a trouvé prêt. Il l'a accueillie sans crainte, avec toute sa fermeté d'âme et une admirable sérénité. Atteint presque subitement d'une congestion pulmonaire, il a aussitôt réclamé les secours de la

Digitized by Google

religion, il a voulu recevoir tous les sacrements en pleine possession de lui-même, affirmant ainsi ses convictions religieuses et le plein accord de sa raison et de sa foi. Il est mort comme il avait vécu, en philosophe stoïcien, devenu un chrétien convaincu.

Voilà quelles ont été la vie et la mort de notre illustre confrère. Il nous reste à parler de ses œuvres.

Son principal ouvrage, celui qui l'a rendu célèbre, et qui a marqué sa place parmi les philosophes et les écrivains, c'est l'*Histoire de la philosophie cartésienne*. Il l'a dédié à Cousin, son maître vénéré. Il en a fait paraître plusieurs éditions successives, qui ont été considérablement agrandies. Les critiques les plus autorisés ont été d'accord pour rendre justice à la haute valeur de cette œuvre, qui n'est pas seulement l'histoire la plus complète et la plus documentée du cartésianisme, mais un traité de philosophie critique, où toutes les grandes questions de psychologie, de métaphysique et de morale ont été admirablement discutées et résolues. « C'est, dit Paul Janet, un des livres qui font « le plus d'honneur à l'érudition française en philosophie; « c'est un de nos livres que l'Allemagne connaît et estime « le plus ». Il n'est pas moins remarquable par son style si clair, si animé et si incisif, que par la justesse et la profondeur de la pensée et la puissance de l'argumentation. M. Bouillier y a fait ressortir avec une vive lumière les belles doctrines de cette école célèbre, qui a marqué de son empreinte la science et la littérature du XVIIe siècle et dont l'influence s'est étendue jusqu'à nous. Il y a caractérisé d'une manière saisissante la part de gloire qui lui revient, ses grandes vérités et ses erreurs, avec toutes leurs conséquences, et suivi ses vicissitudes dans tous les pays. Sa critique et ses jugements ont fait autorité et sont devenus

Digitized by Google

définitifs. Il a élevé à Descartes, au véritable fondateur de la philosophie française, un monument durable, qui loin d'être ébranlé par le temps, n'a fait que grandir. Le grand mouvement spiritualiste du cartésianisme est encore notre foyer de lumière et de vie dans le domaine des sciences philosophiques, et le nom de son historien restera associé à son glorieux souvenir.

M. Bouillier a publié, en 1862, une autre œuvre capitale qui n'a pas eu moins de succès et de retentissement dans le monde philosophique, son livre *Du principe vital et de l'âme pensante*. Il s'y est livré à une grande enquête sur les diverses doctrines psychologiques et physiologiques relatives aux rapports de l'âme et de la vie. Il les a soumises à l'épreuve de la méthode expérimentale la plus sévère. Il a ainsi établi cette profonde et forte doctrine de l'animisme ou de l'identité de l'âme et du principe vital, en démontrant qu'elle était seule vérifiée par l'expérience et compatible avec l'unité de la nature humaine. Il a relié à travers les âges l'animisme d'Aristote avec celui de saint Thomas et de Leibnitz, et il en a fait la forte assise du spiritualisme. L'âme est essentiellement un principe d'activité et de vie; elle est la cause unique de tous les phénomènes qui s'accomplissent dans l'homme. Elle est douée d'un pouvoir plastique formateur et animateur du corps qui le conserve et le renouvelle après l'avoir construit. C'est elle qui préside à toutes les fonctions vitales aussi bien qu'à celles de la volonté et de l'intelligence, et elle en a également conscience à des degrés divers. Ainsi seulement s'expliquent cette unité de la vie et de la pensée, cette liaison intime, cette corrélation qui existe entre les phénomènes vitaux et les phénomènes volontaires et intellectuels. Cette démonstration a été faite avec une telle puissance de dialectique, une telle vigueur

Digitized by Google

de style, qu'elle a eu raison du vitalisme, et que la thèse de Barthez et de l'école de Montpellier admettant un principe vital distinct de l'âme n'a plus été sérieusement reprise. On ne peut relire cet ouvrage sans être frappé de sa haute portée et sans entrevoir les conséquences qui peuvent découler de cette belle doctrine au point de vue de l'immortalité de l'âme et de sa force plastique. Le succès qu'il a obtenu est certainement destiné à revivre avec plus d'éclat lorsque les études philosophiques aujourd'hui si décriées et réduites à une simple analyse de phénomènes seront remises en honneur.

Le traité *Du plaisir et de la douleur* est une œuvre d'analyse psychologique qui se rattache au même ordre d'idées et qui n'a pas moins de valeur. L'âme est un principe unique d'activité, une force qui domine tout dans l'homme et dont l'essence est d'agir sans cesse. C'est cette activité qui, selon qu'elle est facilitée ou contrariée, engendre le plaisir ou la douleur. Le plaisir est lié à l'acte, la douleur est attachée à sa privation, à l'impossibilité d'agir. Telle est la source et la raison dernière de tous nos plaisirs et de toutes nos peines, soit qu'il s'agisse des jouissances et des peines des sens, soit qu'il s'agisse des plaisirs et des peines de l'esprit. Ils tiennent tous à la surexcitation de la vie et au développement de l'activité, ou au contraire aux obstacles et aux entraves qui lui sont apportés. « Cet ouvrage, plein de vues nouvelles, dit M. Ferraz, est un des plus solides et des plus profonds qui aient été publiés dans ce demi-siècle sur la psychologie, il est impossible de pénétrer plus avant dans les entrailles d'un sujet, d'en fouiller plus profondément toutes les parties, de mieux les coordonner pour les faire concourir à un but et au développement d'une grande vue d'ensemble. »

La conscience en psychologie et en morale n'est pas une œuvre

Digitized by Google

moins remarquable par la force et l'enchaînement des pensées, la justesse des analyses et la vigueur du style. M. Bouillier y combat avec une grande autorité les doctrines modernes du phénoménisme, qui tendent à nier l'unité et la personnalité de la nature humaine, et à ne voir dans l'âme qu'un simple agrégat d'états ou de phénomènes changeants. Il leur oppose l'unité indéfectible de la conscience, unité vivante où tout se concentre et se fond, comme des rayons de lumière en un même point lumineux. Il traite ensuite la question de savoir si la conscience doit être admise en psychologie comme une faculté spéciale, suivant la doctrine de l'école écossaise admise par Royer Collard, Jouffroy et Garnier. Il montre que cette thèse ne résiste pas à l'épreuve de l'analyse expérimentale et il la combat victorieusement avec Cousin et Stuart Mill. Sa puissante démonstration sur ce sujet a été tout à fait concluante et on peut dire qu'elle a clos le débat. Il a clairement établi que la conscience n'a pas un domaine qui lui soit propre et qui soit distinct des autres facultés. Elle ne préside pas à un ordre particulier de faits psychologiques, elle se mêle, au contraire, à tous, et il n'y en a aucun qui échappe à son empire. Elle est liée à l'unité de l'âme dont elle est le centre; elle est une loi fondamentale de notre nature qui s'étend à tout mode de l'esprit, à toutes les opérations organiques et même aux premières manifestations de la vie.

La conscience en morale apparaît à M. Bouillier comme la forme la plus accentuée et la plus haute de la conscience, cet attribut essentiel de la personnalité humaine. L'homme ne peut avoir le sentiment de ce qu'il est sans avoir le sentiment de ce qu'il doit être. La conscience étant la science intime et immédiate de nous-même renferme par là même la règle de ce qui convient ou ne convient pas à notre être, ou plu-

Digitized by Google

tôt elle est cette règle même. C'est là que la morale a sa racine; elle sort ainsi des entrailles mêmes de la nature humaine, et elle est établie par la méthode expérimentale la plus rigoureuse, sans qu'il soit besoin de recourir à aucune spéculation transcendante. Cette preuve ainsi faite, l'auteur donne à cet élément moral une importance tout à fait prépondérante, et il en fait la condition du perfectionnement de l'individu, comme celle du progrès des sociétés. Le bien moral, ou la vertu, est pour lui le seul bien absolu, les biens matériels ou même les biens intellectuels ne sont que des biens relatifs; ils peuvent même dégénérer en maux véritables lorsqu'ils se séparent de la vertu, qui peut seule préserver l'individu comme la société de la corruption et de la déchéance.

Les belles théories morales de M. Bouillier doivent particulièrement appeler notre attention, car elles se relient intimement à ses idées en matière d'enseignement et à la direction de sa vie. Il les a reprises et développées avec plus de force et d'ampleur dans son livre intitulé : *Morale et progrès* publié en 1873. Elles avaient déjà fait l'objet de deux publications, l'une sur les limites de la perfectibilité en 1849, et l'autre sur la querelle des anciens et des modernes en morale, en 1869.

Le progrès lui apparaît, au regard des puissances de l'homme, comme la faculté par exemple; au regard de sa liberté, il est le premier des devoirs. Travailler à son propre perfectionnement et à celui des autres, c'est le devoir suprême qui comprend tous les devoirs de la morale individuelle et de la morale sociale. Il détermine avec une profonde analyse, les conditions du progrès, et il fait justice de toutes les fausses doctrines, de toutes les chimères relatives à un progrès indéfini, illimité, qui conduisait

Digitized by Google

à affranchir l'homme du mal ou de la douleur, ou à rendre un jour inutiles la morale et la vertu. Le progrès s'arrêtera toujours à l'infranchissable limite des conditions de la nature humaine. L'homme et le combat moral de la vie, voilà ce qui ne peut pas changer. La vertu n'est pas un bien qui puisse se transmettre ni venir du dehors; elle n'est point un fruit du perfectionnement social. L'homme doit se la créer lui-même. Le champ de l'épreuve qu'il doit subir a été et sera toujours le même pour tous depuis le commencement du monde jusqu'à la fin. Le mérite ne consiste en effet que dans la droiture et la pureté de l'intention, dans l'énergie morale et la somme des efforts faits pour l'accomplissement du bien. Nul n'a mieux fait ressortir que notre éminent confrère les caractères du progrès moral qui est exclusivement individuel, qui n'existe que dans les âmes et dans les consciences, de telle sorte que toutes les influences sociales qui facilitent l'exercice de la vertu doivent être décomptées à son actif. L'idéal stoïque de la force morale créée par l'individu en lui-même, résume à ses yeux tout ce qu'il y a de plus vrai dans les théories de la perfectibilité. Chaque homme ne peut compter que sur lui seul, sur son énergie propre pour l'acquisition du mérite et l'élaboration de la vertu. Aussi n'hésite-t-il pas à soutenir, en combattant sur ce point la doctrine de Caro et de Janet, que ce progrès moral est tout à fait indépendant du perfectionnement intellectuel, qu'il commence par l'enfant avant l'âge de raison, et qu'il peut exister aussi bien chez le sauvage que chez l'homme le plus civilisé.

M. Bouillier n'a pas analysé avec moins de profondeur les conditions du progrès social. Il distingue parmi ses éléments ceux qui sont perfectibles et susceptibles de se transmettre entre les générations, et ceux qui comme le génie

Digitized by Google

et la vertu nous appartiennent en propre et ne peuvent se transmettre. Les premiers sont d'un ordre purement intellectuel et ne sont pas par eux-mêmes générateurs de moralité et de vertu, bien qu'ils concourent extérieurement au bon ordre et à l'intérêt social. Ils ne peuvent suffire à eux seuls pour opérer et pour maintenir le progrès social, s'il ne s'y joint l'élément moral qui en est le soutien nécessaire et sans lequel aucune société ne peut subsister. L'instruction elle-même, si on la sépare de l'éducation peut devenir pernicieuse, aussi bien que le développement de la richesse et de l'industrie. De là l'importance extrême que l'auteur attache à tout ce qui peut relever dans le pays la vie morale, aux croyances religieuses qui en sont la garantie la plus assurée et le seul frein efficace, et aux vertus militaires qui en sont la plus éclatante manifestation. Alarmé des dangers qui menacent notre société, il n'hésite pas à s'écrier : « Périssent plutôt bien-être, richesse, arts et industrie, s'ils devaient avoir cet effet funeste, cet effet mortel d'affaiblir parmi nous les forces vives de la patrie, d'énerver les âmes, les caractères, les sentiments courageux, les vertus militaires ! » « Non seulement, dit-il, il faut garder ces vertus, mais aujourd'hui plus que jamais il faut les mettre au premier rang dans l'éducation et dans toute la vie, à moins d'être résignés à subir spoliation sur spoliation, affront sur affront, à moins d'être résignés à périr. » La formation des âmes et des caractères, voilà la grande affaire de notre temps ; le développement de l'instruction ne doit être mis qu'au second rang ; il ne peut être un progrès ou un moyen de salut que s'il a pour but de fortifier tous les nobles sentiments de notre nature et, avant tous les autres, le sentiment du devoir. Admirons, Messieurs, ces fortes doctrines morales, si éloquemment exprimées. Le grand

Digitized by Google

honneur de notre confrère ne consiste pas seulement à les avoir mises en lumière, mais à avoir conformé sa vie à ce noble idéal, et consacré toutes ses forces et tout son talent à le réaliser autour de lui.

En dehors des ces importants ouvrages, M. Bouillier a publié un grand nombre de travaux et de mémoires sur des sujets de philosophie et d'histoire qui portent tous la marque de son grand talent de penseur, d'érudit et d'écrivain : Notions de philosophie et d'histoire. — Descartes, sa vie, son rôle philosophique et son influence sur les lettres (1842). — Du caractère religieux de la philosophie enseignée dans l'Université (1843). — Théorie de la raison impersonnelle (1844). — Traduction de la méthode de Fichte pour arriver à la vie bienheureuse (1845). — Influence de la philosophie cartésienne sur le XVIIe siècle (1851). — Platon et saint Augustin (1855). — Il a présenté en outre à l'Académie des Sciences morales et politiques de nombreux mémoires et rapports, et pris une part très active à tous ses travaux.

Mais nous devons rappeler d'une manière toute spéciale la part qu'il a prise aux travaux de notre Académie, soit par ses communications dans nos séances privées, soit par ses discours publics qui ont donné à sa présidence un éclat particulier. En 1846, nous trouvons dans nos Mémoires une remarquable dissertation sur *l'Optimisme* où il a examiné toutes les opinions qui se sont produites sur le mérite et les imperfections de la création. Pourquoi Dieu en toutes choses n'a-t-il pas créé le meilleur ? Dans une étude très profonde et du plus haut intérêt, notre confrère est arrivé à dégager le véritable optimisme, en montrant que Dieu a fait le meilleur en puissance et non en acte, qu'il l'a réalisé au point de vue de l'ensemble et non des détails. C'est que

Digitized by Google

le meilleur d'après lequel il se détermine n'est limité à aucun degré, n'est concentré à aucun point du temps ou de l'espace mais qu'il embrasse tous les degrés et tous les espaces possibles. Elevé à cette hauteur, l'optimisme triomphe de toutes les objections tirées de l'expérience et du spectacle du monde.

En 1851, il traite de *l'Origine du langage et de ses rapports avec la pensée*. Il expose les deux opinions qui se sont produites sur cette question, celle de Condillac d'après laquelle le langage est d'invention humaine, et celle de l'école théocratique de de Maistre et de Bonald d'après laquelle il est d'institution divine. Il les soumet suivant sa méthode à l'épreuve d'une rigoureuse analyse expérimentale ; il arrive ainsi à conclure que le langage est bien un produit de l'activité humaine, mais un produit naturel et nécessaire; il est bien aussi d'origine divine, en ce sens qu'il résulte de la constitution physiologique et intellectuelle de la nature humaine et des lois que Dieu lui a données en la créant.

En 1852, il présente un travail *sur les rapports de la liberté et de la propriété*, où il montre que la raison du droit de propriété est dans le travail, et pour remonter plus haut, dans la liberté dont le travail est la plus énergique manifestation au dehors. La propriété est à la liberté ce que le corps est à l'âme ou la parole à la pensée, elle est une extension même de notre personnalité, et c'est de là que vient son caractère sacré et inviolable.

En 1853, il lit deux études, l'une sur *le cartésianisme de Bossuet*, l'autre sur *l'Hypothèse cartésienne des bêtes-machines*. Dans la seconde il arrive à restituer aux bêtes la vie, le sentiment et un certain degré d'intelligence. De là il est conduit par les règles de l'induction la plus rigoureuse à leur accorder une âme, une force simple et indivisible, douée d'un

Digitized by Google

pouvoir plastique, qui ne diffère pas de la nôtre par son essence, mais seulement par le degré de puissance et par sa destinée différente.

En 1854, il lit un travail sur les causes de la révolution philosophique du XVIIIe siècle qui est une réaction contre les défauts du cartésianisme. C'est Voltaire qui joue le principal rôle dans cette lutte, en attaquant cette doctrine par ses erreurs en métaphysique et en physique, et qui met en honneur la philosophie de Locke. En 1855, il présente une intéressante étude sur le traité des Offices de Cicéron où il fait ressortir l'excellence et le caractère pratique de sa morale.

En 1857, l'année de sa présidence de l'Académie est marquée par deux éloquents discours prononcés en séances publiques. Le premier est intitulé : *L'Académie de Lyon au* XVIIIe *siècle*. Il est consacré à célébrer les origines et le glorieux passé de notre Compagnie. M. Bouillier y résume à grands traits son histoire depuis l'année 1700 où elle est née dans une réunion libre et familière de quelques amis des sciences et des lettres. Il la suit dans ses développements successifs jusqu'à sa réunion avec la Société des Beaux-Arts en 1758, dans ses relations avec les académiciens de Paris, avec les lettrés et les savants les plus célèbres du XVIIIe siècle. Il énumère tous les membres qui l'ont illustrée, les noms de ses associés et de ses bienfaiteurs. Il montre combien elle a été honorée dans la cité, comment les gouverneurs, les archevêques et les membres du Consulat se sont disputés l'honneur de la protéger et de lui appartenir, lui prodiguant les marques de leur considération et de leur munificence. Il rappelle ses grandes séances, notamment la réception de Voltaire en 1754, et il conclut de tout ce brillant passé que Lyon, devenue à tant de titres la seconde ville de France, est aussi incontesta-

Digitized by Google

blement au second rang par l'éclat et l'illustration de son Académie. Plus tard, en 1878, notre confrère a traité le même sujet dans une étude insérée dans la *Revue des Deux-Mondes* sous ce titre : *Une Académie de province*. Il y a retracé l'histoire générale de notre Compagnie en l'étendant au XIXe siècle. Il a montré quels avaient été son rôle et son influence, quelle large part elle avait prise au mouvement des esprits et au progrès des sciences, des lettres et des arts, comment elle s'était développée et agrandie, et était devenue une grande institution publique de la cité, liée désormais non seulement à son histoire locale, mais à l'histoire scientifique et littéraire de la France.

Le second discours qu'il a prononcé dans la même année 1857 a pour titre : *L'Institut et les Académies de province*. Il y a exposé une idée qui lui était chère et qu'il a développée à plusieurs reprises, celle d'un projet d'association des Académies de province entre elles et avec l'Institut de France. Il a signalé le grand intérêt qu'il y aurait à établir entre tous ces corps savants des relations régulières qui leur permettraient d'échanger des communications et des travaux intéressant leurs provinces, et de s'associer, soit pour des recherches, soit pour des publications communes, soit pour des œuvres d'utilité scientifique ou historique. L'Institut de France deviendrait le centre de cette grande association, qui pourrait même s'étendre à toutes les grandes Académies du monde civilisé. M. Bouillier a repris plus tard cette belle idée dans une publication spéciale, et il lui a donné une nouvelle forme et un nouvel éclat dans le remarquable discours qu'il a prononcé en présidant le banquet de Saint-Point, à l'occasion du centenaire de Lamartine. On ne peut qu'applaudir à ce magnifique projet si éloquemment exposé, et en souhaiter la réalisation dans

Digitized by Google

l'intérêt de la science et du réveil de la vie intellectuelle de la province.

Nous conservons tous le vivant souvenir de la dernière lecture que notre regretté confrère est venu faire à l'Académie, dans sa séance de rentrée du 8 novembre 1892, sur ses *Vieux souvenirs académiques lyonnais*. Ce noble vieillard de quatre-vingts ans n'avait rien perdu de sa fière attitude, de sa verdeur et de son talent. Il a rappelé qu'il appartenait à notre Compagnie depuis plus d'un demi-siècle, et qu'il y avait vu passer plusieurs générations successives. Il a fait revivre devant nous, en quelques traits brillants et finement burinés, les physionomies originales de nos anciens académiciens lyonnais; il a rappelé les faits saillants et les belles luttes oratoires auxquels il avait été mêlé. Il a terminé cette intéressante étude en remerciant l'Académie de Lyon de l'avoir accueilli au seuil de sa carrière, et il lui a adressé comme un adieu l'hommage ému de sa gratitude. Il lui a témoigné, par une touchante citation de Virgile, que la première elle avait eu ses affections, et qu'elle les garderait avec elle jusqu'au tombeau.

L'Académie qu'il a illustrée et dont il a célébré si dignement l'histoire, a contracté envers lui une dette sacrée. Elle lui sera fidèle au delà de la tombe et restera la gardienne de sa noble mémoire. Elle s'honorera toujours d'avoir eu à sa tête, et d'avoir gardé dans ses rangs pendant cinquante-quatre ans, ce philosophe éminent, ce profond penseur, cet écrivain de premier ordre qui a acquis de si justes titres à la renommée et à la reconnaissance publique. M. Bouillier a été, dans ce siècle, le dernier de nos grands philosophes spiritualistes. Disciple de Cousin, il s'est fait une place à part dans la science; il s'est distingué de son maître par la sévérité avec laquelle il a appliqué la méthode expérimen-

Digitized by Google

tale à la psychologie. Il a été surtout préoccupé d'éviter les dangers de la métaphysique et les abus qui avaient amené la chute du cartésianisme. S'il a poussé, quelquefois, cette préoccupation à l'excès, s'il a voulu rester attaché à la terre et ne jamais se séparer des chaussures de plomb recommandées par Bacon, il est arrivé ainsi à élargir et à fortifier les bases du spiritualisme. Il a établi la véritable unité de la nature humaine, telle qu'elle est réfléchie par la conscience, en la fondant sur le principe unique d'activité et de vie qui préside à toutes ses fonctions, à la place d'un dualisme inconsistant et inexpliquable. Il n'a pas été moins remarquable par ses fortes et hautes doctrines morales qu'il a déduites de l'expérience avec une aussi rigoureuse méthode, et dont il s'est fait si éloquemment le défenseur et l'apôtre. Pendant sa longue carrière universitaire, il a rendu les plus éminents services à la cause de l'enseignement qu'il n'a pas séparée de celle de l'éducation morale. Il n'a pas seulement appris à former les âmes et les caractères, mais il a lui-même donné l'exemple d'un caractère et d'une fermeté d'âme que rien n'a pu ébranler, d'un labeur infatigable et des plus mâles vertus. Il a mérité à tous ces titres d'être mis au rang des grandes illustrations, non seulement de notre Compagnie et de la ville de Lyon, mais de la France.

Au nom de l'Académie, je m'incline avec admiration et avec respect devant cette longue et belle vie qui a été si bien remplie, si féconde pour le bien et pour la science, si bien préparée pour recevoir les lumières et les récompenses éternelles. J'adresse à la veuve de notre regretté confrère, à ses enfants et à sa famille qui nous reste attachée par un autre précieux lien, l'expression de nos plus vives sympathies et de la profonde part que nous prenons à leur deuil.

I. GILARDIN.

Digitized by Google

NOMINATIONS
DE
LOUIS DE GORREVOD
ET DE
JACQUES ROBERTET

comme chanoines de Saint-Paul (1500-1501)

Les charges de chanoines de la collégiale de Saint-Paul étaient très recherchées. S'il n'était pas nécessaire de faire des preuves d'autant de quartiers de noblesse que pour celles de la Primatiale, elles soulevaient parfois de grandes compétitions, ainsi que nous allons le voir, pour la nomination de Louis de Gorrevod, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne et celle de Jacques Robertet, un de ses concurrents.

Le 22 novembre 1500, le Chapitre est réuni à l'heure habituelle, au son de la cloche, pour pourvoir à la provision et collation du canonicat vacant par la mort d'Ennemond Poculot. Sont présents : le chamarier, chef du Chapitre, le chantre, le sacristain, puis les autres chanoines, Robert de

Digitized by Google

Guta, Pierre Michaelis, Archambaud Rosselet, Antoine Cailhe, Jean Veysie, Claude Bulliod et Claude Fenoil. En premier lieu survint Pierre Poculot et son fils, Jean Poculot, déclarant qu'Ennemond Poculot avait résigné, avant de mourir, sa portion canonicale en Cour de Rome en faveur de Jean Poculot. Il ne leur est même pas fait de réponse, car les capitulants avaient déjà reçu précédemment la requête des consuls de la ville en faveur de Jacques Robertet, chanoine de Saint-Just, puis une autre du roi en faveur de Claude Rochefort. A cette dernière requête, ils avaient déclaré vouloir préférer la volonté du roi à celle de tous les autres.

Mais ils avaient compté sans les lettres du duc de Savoie que le sacristain présente en faveur de l'évêque de Maurienne. La compétition est loin de s'arrêter à ces trois illustres aspirants, car Jean Rosselet et Louis Teze présentent des lettres de la reine en faveur d'Antoine Besson. Puis survint Claude Le Viste avec des lettres de recommandation du roi en faveur du même Jacques Robertet. Celui-ci se faisait encore appuyer par Guichard d'Albon, seigneur de Saint-André. Survint ensuite Claude Lescharion, procureur royal, qui fit semblable requête en faveur de Dalphin Rocheffort, étudiant à l'Université de Paris. Ce n'est pas tout; Etienne Garnier et Claude Guerrier firent semblable requête pour leur fils; Jean Morel pour Jean Gauteret, chanoine de Saint-Just, et, enfin, François Buchet, juge ordinaire, pour Moriset, fils de Claude Bonin, qui avait aussi des lettres de recommandation du duc de Savoie. Devant une telle avalanche de candidats, le chamarier requiert les membres du Chapitre qu'ils aient à procéder au canonicat vacant selon Dieu et leur conscience, et que chacun donne sa voix à celui qui paraîtrait le plus capable pour le bien de l'Eglise.

Digitized by Google

Suivent les votes : « Et primo » le chantre qui, après plusieurs observations, donna sa voix en faveur de Louis de Gorrevod, comme étant suffisamment capable. Le sacristain, Robert de Guta et Pierre Michaelis votèrent également pour Louis de Gorrevod. Archambaud Rosselet et Antoine Cailhe donnèrent leur voix à Antoine Besson, prêtre de cette église. Claude Bulliod, Jean Veysie, Claude Fenoil et le chamarier, qui vota le dernier, donnèrent chacun leur voix à Louis de Gorrevod, qui fut élu presque à l'unanimité.

Cette élection paraissait toute naturelle, car non seulement l'élu était un évêque, issu d'une des plus grandes familles, mais encore le protégé du duc de Savoie, que les chanoines de Saint-Paul, possessionnés en Bresse, avaient tout intérêt à se ménager. Néanmoins, elle dut faire beaucoup de mécontents. Parmi ceux-ci furent Pierre Poculot, qui avait entamé un procès au sujet de la résignation en faveur de son fils, faite en Cour de Rome, par Ennemond Poculot. Le 9 février 1501, il entra en séance du Chapitre et réclama sa place et sa stalle au chœur, offrant de prêter serment et de payer les droits. Il protesta des torts qu'on lui causait et menaçait d'avoir recours « où il serait opportun ». Presque en même temps entra en séance Thomas Bilhet, prêtre de cette église, au nom de Louis de Gorrevod, déclarant que l'on avait déjà pourvu à la prébende canonicale en faveur de son maître qu'il représentait. Il ajoutait, de plus, que les bulles du sieur Poculot étaient subjectives et objectives (1), qu'il ne justifiait pas de l'original, qu'il a l'inten-

(1) Les deux mots « subjecticie et objecticie » que j'ai traduit comme ci-dessus ne sont pas dans le glossaire de Ducange, c'est pourquoi il m'est difficile d'en donner leur véritable sens.

Digitized by Google

tion de les frapper de nullité et que si les seigneurs capitulants veulent les admettre, il s'y opposait au nom de celui dont il a la procuration. Les chanoines demandèrent une copie des bulles que Pierre Poculot s'offrit de montrer le jour suivant; ils l'assignèrent au surlendemain. Pierre Poculot présenta ses bulles au jour fixé, mais les chanoines prétextèrent qu'ils n'étaient pas en nombre suffisant pour décider; néanmoins, ils lui signifièrent que les bulles étaient frappées d'appel. Le samedi 13 février, Pierre Poculot se représenta pour la troisième fois au nom de son fils et réclama de nouveau sa place au Chapitre et sa stalle au chœur, mais les chanoines, après avoir délibéré, lui répondirent qu'ils avaient disposé du canonicat en faveur de Louis de Gorrevod et qu'ils ne pouvaient recevoir Jean Poculot.

Louis de Gorrevod résigna sa charge par procuration purement et simplement le 14 mars de l'année suivante entre les mains du Chapitre, mais on n'avait pas attendu cette date pour faire droit au principal des compétiteurs précédents. En effet, le 20 octobre 1501, les chanoines, pour éviter le retour de pareilles compétitions, se réunirent cette fois « sine sono campane », non pas en séance de Chapitre, mais dans l'église Saint-Paul, à l'autel Saint-Mathieu, en présence de Jean Pitiot, *alias* Renaud, sous-maître de chœur, qui en était prébendier; laquelle prébende il résigna entre leurs mains, laquelle résignation, après l'avoir acceptée ils en pourvurent Jacques Robertet qui était présent. Le lendemain, Jacques Robertet obtenait une portion canonicale à la suite de la résignation de Pierre Rostaing en sa faveur. Comme on le voit, tout était arrangé à l'avance afin qu'il n'y eût pas de surprise ni de nouveaux mécontents qui auraient pu créer des difficultés imprévues.

Paul RICHARD.

Digitized by Google

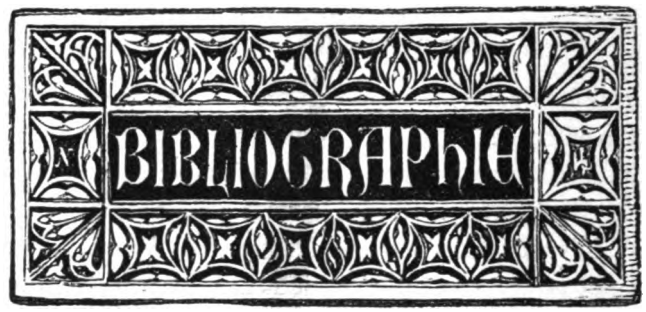

UNE COMMUNE DU LYONNAIS. — ECULLY, *Son histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,* par J. VAESEN, ancien élève de l'école des Chartes, et JOSEPH VINGTRINIER, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. D'après les notes et documents recueillis par GEORGES POIDEBARD. Avec de nombreux portraits, vues et gravures. Un vol. grand in-8, Lyon 1900. *(En vente chez L. Brun, rue du Plat. — Prix : 7 fr. 50.)*

L'un après l'autre, nos villages du Lyonnais voient enfin mettre au jour les phases de leurs modestes annales. C'était naguère *Millery,* dont M. l'abbé Pourrat écrivait l'histoire avec ce sentiment d'amour qu'inspirent les souvenirs de la terre natale. C'est aujourd'hui *Ecully,* la charmante localité bien connue qui, à son tour, est l'objet d'une monographie telle qu'on la souhaiterait pour chacune de nos communes de France.

La collaboration des trois distingués auteurs de cet ouvrage n'a pas seulement fait éclore un beau livre, elle nous a donné surtout un texte entièrement puisé aux sources, comme l'exige à bon droit la critique actuelle, une œuvre enfin rédigée avec conscience et précision, sur un plan d'ensemble bien conçu et qui, conduisant le récit jusqu'à nos jours, n'oublie rien de ce qui peut instruire le lecteur sur le long passé de ce coin de terre.

Après une mention des découvertes effectuées à diverses reprises sur le territoire de la commune, de débris appartenant aux âges préhistoriques, la période romaine est décrite dans les vestiges imposants qu'elle

Digitized by Google

y a laissés. L'aqueduc de la Brévenne d'abord, dont les ruines excitaient déjà, aux XVe et XVIIe siècles, le zèle éclairé des chapitres de St-Just et de St-Jean pour leur conservation. Puis, les fragments de mosaïques et de marbres sculptés, amphores, monnaies, armes, etc., exhumés çà et là et qui prouvent combien les riches Gallo-Romains, en établissant en ces lieux leurs villas opulentes, avaient su apprécier tous les agréments d'un site enchanteur.

Avec le moyen âge, d'autres personnages apparaissent sur la scène. Le chapitre de St-Jean est seigneur d'Ecully, situation de fait qui attire sur les habitants inoffensifs l'affreux massacre de 1269 perpétré par les bourgeois de Lyon insurgés contre l'autorité des chanoines. Aussi Ecully marque-t-il son empressement à adhérer à la réunion du Lyonnais à la Couronne, sous Philippe-le-Bel.

Ecully sous la Renaissance ; Ecully aux XVIIe *et* XVIIIe *siècles* fournit la matière de trois longs chapitres des plus intéressants. On y trouve de curieux détails sur la vie civile et religieuse des habitants, l'exercice des droits et prérogatives seigneuriales, les origines de la paroisse, les diverses reconstructions de l'église, etc., etc., en même temps qu'une description de plusieurs maisons encore existantes, qui furent autrefois des résidences luxueuses, dont elles ont gardé des restes précieux et remarquables.

Les trois chapitres suivants sont consacrés à la Révolution. Elle fit, hélas ! des victimes à Ecully plus peut-être qu'en mainte autre localité, à cause de la proximité de Lyon. Si, en raison même du caractère des événements, le tableau est ici plus sombre, le récit demeure toujours impartial et véridique, étayé qu'il est sur le témoignage irrécusable des pièces parmi lesquelles comptent, en première ligne, les délibérations du corps municipal patiemment compulsées par les auteurs de l'ouvrage.

La période contemporaine n'est pas traitée avec moins de soin et un moindre souci de l'exactitude. Là aussi, les détails abondent et rien n'est délaissé de ce qui offre un rapport direct avec l'histoire d'Ecully.

Une liste des sources manuscrites et imprimées, un choix de pièces justificatives ou annexes, des notes géographiques et statistiques forment le complément du volume qu'embellit encore une illustration judicieusement choisie.

Après avoir loué comme il le mérite ce beau et bon livre, qu'on veuille bien nous permettre de signaler deux petites lacunes : la première, c'est le manque de plan ou carte de la commune. Ecully est

Digitized by Google

sillonné de nombreux chemins qui s'entrecroisent ; il est fort difficile au lecteur de se retrouver au milieu des descriptions de maisons, villas et châteaux, et de pouvoir fixer l'emplacement des anciens vestiges signalés. En second lieu, une liste des curés, des maires et adjoints doit faire partie d'un travail de ce genre, c'est un complément utile à l'histoire religieuse et civile de la localité.

Telle qu'elle est, cette monographie, largemenr documentée, faite de recherches conduites avec méthode et persévérance, est de celles qui aideront plus tard à édifier sur des données certaines l'histoire générale de nos provinces.

A. Grand.

LE VIEIL ANNECY, *croquis et souvenirs*, par Charles Pinet, préface par André Theuriet. (En vente à Lyon, chez Bernoux et Cumin, prix : 5 francs.)

Les artistes se réjouiront en feuilletant ce charmant album, où l'auteur a tracé d'une main habile les sites les plus pittoresques et les coins les plus ignorés de la patrie de saint François de Sales. Le vieux château, les canaux, les ponts, les remparts, la cuisine de l'évêché et sa curieuse voûte, les masures les plus dédaignées du public indifférent à tout ce qui n'est pas moderne, toute la vieille ville d'Annecy se déroule avec ses souvenirs. M. Pinet est de nos régions, appartenant à une des meilleures familles du Beaujolais, son œuvre sera sans nul doute appréciée à tous les points de vue, elle vient en avant-coureur du grand ouvrage que M. Drevet prépare sur le Lyon de nos pères, tel qu'il était avant l'invasion des lignes droites, des mesquines constructions modernes, et la disparition d'un grand nombre de ses plus glorieux souvenirs.

I. M. de V.

HISTOIRE DU MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DE PROUILLE, Grenoble, 1898, in-8o, xxx-455 pp.

Le nom de Prouille est tellement lié à celui de S. Dominique qu'il est peu de personnes qui n'aient entendu parler de cette première fonda-

Digitized by Google

tion du patriarche des Frères Prêcheurs. Dès lors, en redire l'histoire et la gloire n'est pas seulement faire une œuvre de pieux souvenir, mais raconter des faits qui se rattachent en partie à l'histoire générale.

C'est le 22 novembre 1206 que le fondateur des Dominicains introduisit dans le couvent de Prouille les religieuses qui, malgré des vicissitudes sans nombre, devaient l'occuper jusqu'à la Révolution et même en reprendre possession à notre époque, comme il sera dit. A peine le monastère commençait-il à fonctionner qu'éclate la fameuse croisade contre les Albigeois, croisade prêchée en grande partie par S. Dominique; pour favoriser davantage encore la conversion des hérétiques il jette les bases de l'ordre des Frères Prêcheurs et c'est à Prouille que, par deux fois, en 1216 et 1217, le saint patriarche convoque ses compagnons. Il y établit un couvent proche celui des religieuses, en sorte que tous deux ne portent que la dénomination générale de monastère de la bienheureuse Marie de Prouille. Le fondateur établit qu'un religieux et quatre frères clercs seront chargés du soin spirituel des Sœurs.

Celles-ci, avec le temps, se développent en nombre, la discipline toutefois n'en est point énervée. Il faut lire dans l'ouvrage de combien de garanties et d'observances étaient entourées le noviciat et la profession des religieuses : l'office divin y est régulièrement chanté, le travail des mains regardé comme un devoir, travail qui consiste dans la copie et l'enlumination des manuscrits, la confection des ornements sacrés; l'étude même y trouve place, étude des lettres divines et humaines, ainsi que du chant sacré. Il faut ajouter à cela les méditations prolongées et les pénitences volontaires de plusieurs Sœurs, dont la sainteté perce à travers les cloîtres et se fait admirer jusqu'au dehors.

Je passe rapidement sur la diminution de la vie religieuse causée par l'usage de la nomination des prieures royales, C'est la commende sous une forme déguisée. Plus tard la Révolution supprime les ordres religieux et, en voulant faire des apostasies, suscitera partout des résolutions généreuses et même le martyre. Mais « ce que Dieu garde ne saurait périr ». Déjà le P. Lacordaire procure la fondation d'une chapelle commémorative; grâce à des efforts multipliés on a pu réaliser cette belle parole : « Prouille sera Prouille », et les religieuses dominicaines ont depuis une trentaine d'années repris possession de leur ancien monastère; elles ont même entrepris la construction d'une magnifique église, dédiée à Notre-Dame du Rosaire et sur laquelle on ne saurait trop attirer l'attention des âmes généreuses.

Digitized by Google

LES CHARTES DE LA TOUR DE DOUVRES, Bourg, 1891. In-8°, X-238 p.

La Tour de Douvres, située près d'Ambronay, a un passé respectable; elle a donné asile à une famille de ce nom qui, au XIIIe siècle, fut remplacée par celle des d'Oncieu. La longue série des années qu'elle a vu s'écouler, les faits dont elle a été témoin sont rappelés dans la volumineuse suite d'archives que renferment ses murs et qui viennent d'être inventoriés par M. l'abbé Marchand avec le soin tout particulier qu'il met à ses travaux. Cet inventaire, sur lequel nous allons revenir, est suivi de chapitres consacrés à l'écriture des chartes, aux formules qui s'y rencontrent et qui, fort simples au XIIIe siècle, se compliquent de plus en plus pour aboutir, au XVIe siècle, aux redites et longueurs que connaissent bien ceux qui ont dépouillé des registres de notaires. Ces derniers étaient fort nombreux à cette époque, et M. Marchand a eu l'heureuse idée d'en dresser la liste ainsi que celle des officiaux de l'archevêché de Lyon, de celui de Vienne, et le répertoire des juges-mages de Bugey, de Bresse et du Viennois savoyard. Dans cette belle collection d'archives, il existe des sceaux nombreux : citons ceux de Philippe de Savoie, archevêque élu de Lyon, de l'Officialité de Lyon, de Jean de la Balme, abbé d'Ambronay, du Chapitre de Saint-Paul de Lyon, d'Amblard de Briord, aussi abbé d'Ambronay, de la cour de justice d'Ambronay, de Jean de la Balme, sacristain de ce monastère, de Georges du Solier, juge de Bugey, et d'Etienne de Munet, abbé d'Ambronay. Suit une généalogie de la famille d'Oncieu, qui a coûté bien des recherches à l'auteur et rendra de réels services.

Quant aux documents contenus daus les archives de la tour de Douvres, ils sont datés comme limites extrêmes des années 1250 à 1624. Tous, sans doute, ne sont pas d'un intérêt considérable, mais il en est qui appartiennent tout autant à l'histoire générale qu'aux événements des deux familles qui se sont succédé à Douvres et même qu'à l'histoire locale. Ce qui rehausse encore l'intérêt de la publication, ce sont les notes nombreuses et d'une érudition de bon aloi, dont M. Marchand accompagne les documents : citons celles sur l'olifant de Roland, sur les noms de femmes au moyen âge, sur le baiser du pouce du seigneur par le roturier, enfin, sur les monnaies et mesures.

Digitized by Google

HISTOIRE DE MÉLAN, 1re partie, *Monastère des Moniales chartreuses*, Montreuil-sur-Mer, 1898. In-8o, 518 p. et grav.

L'ordre des Chartreux tient à reprendre dans le monde des études historiques la place que lui ont méritée les très nombreux et très importants couvents qui ont, autrefois, abrité ces religieux. L'ordre encourage même les monographies particulières, écrites par des personnages autres que des Chartreux. C'est ce qui vient de se produire pour l'ouvrage plein de documents et de faits, — c'est là son meilleur éloge, — que M. l'abbé Feige a consacré au couvent des moniales chartreuses de Mélan, lequel n'a pas perdu tout à fait son affectation, puisqu'il est devenu petit séminaire.

Mélan, ville princière des barons de Faucigny, peut prétendre à une antiquité relative, puisqu'on y a trouvé des tombeaux burgondes. Le monastère auquel est attaché son nom fut fondé par la bienfaisance de Béatrix de Savoie, qui établit en son domaine quarante religieuses et sept pères chartreux : soixante-six hectares de terres et des vignes servaient à l'entretien du nombreux personnel de ce couvent.

Un chapitre intéressant de l'ouvrage est celui qui a trait aux statuts des moniales chartreuses : il ne sera pas inutile d'entrer ici dans quelques détails. Trois sortes de religieuses forment la communauté : les professes, chargées plus spécialement de l'office du chœur, les *converses*, adonnées aux travaux manuels, mais ayant fait des vœux, tandis que les *données* n'en ont point encore prononcé. Les religieuses sont d'abord postulantes avec l'habit séculier pendant un an, novices avec la robe blanche pendant une autre année, professes jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans et, enfin, vierges consacrées à Dieu. La cérémonie de la profession est particulièrement touchante : « A l'offertoire de la messe, la novice s'avance au milieu de la partie haute du chœur; puis, la tête baissée, les mains jointes, elle chante à trois reprises une antienne et trois fois le chœur répond en glorifiant Dieu. Alors, tombant à genoux devant la prieure : « Priez pour moi, ô ma Mère », dit la novice, et elle baise humblement la terre; puis, elle réitère cette cérémonie devant chaque religieuse. Elle revient ensuite devant la grille où on la revêt d'une nouvelle robe bénite et, en face de l'autel, elle lit les vœux tracés de sa main. Elle baise la croix par elle tracée au bas de la formule, et la

Digitized by Google

dépose comme l'acte authentique de sa promesse sur la table de communion. Prosternée enfin devant le prêtre, elle en reçoit la bénédiction.»

Lors de la consécration, qui ne peut être faite que par l'évêque, la vierge du Seigneur recevra le voile noir, l'anneau d'or, une couronne portant ces mots : je suis la servante du Seigneur, le manipule au bras droit, l'étole au cou, une croix sur l'épaule et le bréviaire à la main. La journée de la moniale chartreuse se divise en deux parties : huit heures de sommeil coupées par l'office nocturne, et seize heures d'exercices, lesquelles comprennent onze heures de prières et de méditations et cinq heures accordées au travail des mains, à la récréation et aux deux repas.

Raconter par le menu l'histoire d'un couvent de religieuses pendant six siècles, paraît, au premier abord, œuvre peu intéressante. Et pourtant, l'ouvrage de M. Feige abonde tellement en documents, dont certains se rattachent à l'histoire générale, et ceux-ci sont présentés de telle façon, et en si bon style, que la lecture de l'*Histoire de Mélan* n'est point aride ; il convient même de féliciter l'auteur d'avoir entrepris un tel travail, où toute assertion est autorisée d'une note documentaire et qui, en somme, fait pénétrer dans cette vie, vie intense, quoiqu'il puisse en paraître autrement, d'un couvent du moyen âge. On ne peut souhaiter qu'une chose : c'est que l'auteur donne bientôt la seconde partie de l'ouvrage : « Mélan depuis la Révolution », autrement dit l'histoire d'une partie du clergé de Savoie ; il peut espérer le même accueil favorable avec lequel le public a reçu la première partie.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du mercredi 25 octobre 1899.* — Présidence de M. Ernest Richard. — Hommage est fait à la Société de « *La Curiosité historique et militaire* par M. Zestalter, Leipzig.

M. Godart présente un extrait d'un travail en préparation sur la *Boucherie de Lyon sous les anciens régimes.* Il signale une réglementation relative à la boucherie du dimanche : une seule boucherie devait être ouverte ce jour-là. En mars 1537, un conflit éclata entre le Consulat et l'Archevêque, au sujet de la nomination du boucher autorisé pendant le carême. En 1560, Charles IX donna à l'Hôtel-Dieu le droit exclusif de la vente de la viande pendant le carême et, de ce moment, la désignation du boucher passa du Consulat au recteur de l'Hôtel-Dieu. Chaque année le public était informé, par voie d'affiches, du tarif imposé au boucher de carême pour la vente de sa marchandise.

M. A. Sallès lit la suite de son étude sur *Le Mouvement musical à Lyon.* Ce chapitre comprend la Fanfare lyonnaise fondée en 1856 par A. Luigini ; L'Harmonie lyonnaise ; l'Harmonie gauloise ; les Concerts Bellecour, les Concerts du Conservatoire et les Concerts symphoniques créés par M. Vizentini.

M. J. Vingtrinier lit le récit du *Sac d'Ecully par les bourgeois en 1269.*

Digitized by Google

M. J. Berger présente un souvenir personnel du siège de Belfort en 1870-1871 : *L'Escouade errante.*

Séance du mercredi 22 novembre 1899. — Présidence de M. Ernest Richard. — Adoption d'un projet d'échange avec la Société des Bollandistes, de Bruxelles, de seize volumes des mémoires de la Société littéraire contre un nombre égal de volumes dernièrement publiés en complément de la grande collection des *Acta sanctorum.*

M. George communique un travail sur *l'Influence de l'étude de l'Archéologie au point de vue de l'Architecture.*

M. l'abbé Sirech présente quelques réflexions morales sur la situation précaire de l'ouvrière à l'aiguille réduite aux plus douloureuses extrémités par suite de son salaire dérisoire et à laquelle les institutions de mutualité semblent offrir, en l'état actuel, les meilleures garanties d'assistance.

A propos du 3e volume récemment paru de la *Nouvelle Histoire de Lyon* par M. A. Steyert qui s'ouvre à la Ligue et se termine à la Révolution, M. Emmanuel Vingtrinier fait ressortir les rapprochements nombreux que présentent ces deux périodes pour la région lyonnaise : projet de Lyon capitale ; fédération de la ville insurgée avec les autres villes attachées à sa cause ; regrets manifestés par la haute bourgeoisie pour l'ancien ordre de choses, etc., etc., sont autant de traits de similitude entre deux époques si dissemblables par ailleurs. Une différence importante marque cependant l'issue de ces deux crises : au XVIe siècle, le parti vainqueur s'abstint de toutes représailles : Henri IV fut, en cela, meilleur politique que la Convention.

Séance du mercredi 6 decembre 1899. — Présidence de M. E. Richard. — En réponse à une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, la Société littéraire décide de prendre part à l'Exposition qui doit être faite sous les auspices du Ministère, indépendamment de celle qu'elle a consentie avec les autres Sociétés savantes.

Hommage est fait par M. Joseph Berger de sa brochure : *Les Oubliés de 1870-1871*, demandant une médaille commémorative pour tous ceux qui ont pris part au siège de Belfort.

M. le Président adresse des félicitations à M. Beyssac, récemment promu commandant de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Digitized by Google

M. Joseph Berger, trésorier, présente l'état financier du 1er janvier au 6 décembre 1899. Des félicitations lui sont adressées, au nom de tous, par le Président, pour les soins apportés par lui à la gestion financière de la Société.

M. Gabut fait une lecture : *Rontalon, Etang de Gillieu.*

Séance du mercredi 20 décembre 1899. — Présidence de M. Ernest Richard. — Conformément à l'ordre du jour, il est procédé au renouvellement du Bureau de la Société. Sont nommés pour une période de deux années :

MM. F. Desvernay, président,
Léon Galle, vice-président,
Léon Mayet, secrétaire,
Ant. Grand, secrétaire-adjoint,
Joseph Berger, trésorier,
A. Vachez, archiviste.

Le Comité de publication, soumis à la réélection, est ainsi composé : Le Président et le Secrétaire de la Société, membres de droit ; MM. A. Vachez, A. Bleton, Léon Galle, A. Poidebard, Ernest Cuaz, Ernest Richard.

M. Léon Mayet donne lecture d'un article intitulé : *L'Ecole des journalistes.*

M. Joseph Vingtrinier lit un article : *Le Saut d'Epernon.*

Digitized by Google

Chronique de Janvier 1900.

SOMMAIRE. — L'année sainte. — La vaccine. — Le crime de Francheville. — Les décorés. — Les élections sénatoriales. — Menus faits. — Les morts du mois. — Une conférence à l'Université catholique. — Ouvrages nouveaux sur notre histoire locale. — M. l'abbé Devaux et M. Steyert. — A travers nos Théâtres.

L'ANNÉE commence et le siècle va finir. En a-t-on assez laissé couler de l'encre à ce sujet. Le bureau des longitudes et les astronomes ont eu sur ce point le dernier mot. Bien plus, ils ont décidé que 1900 ne serait pas une année bissextile, quoique son chiffre soit divisible par quatre. Encore une décision des astronomes. En revanche, l'an 2000 sera bissextile. Si cette nouvelle peut réjouir les âmes sensibles, nous la leur livrons gracieusement. Mais si l'an 1900, n'est pas bissextile, qu'il se console néanmoins en sachant que ce millésime est désigné pour être l'Année Sainte, que Rome célèbre avec enthousiasme. Aussi Lyon, comme tout le monde catholique, a-t-il assisté

Digitized by Google

le 1er janvier, à une messe de minuit exceptionnelle qui déconcertait les chroniqueurs.

Quoi qu'il en soit, ce mois de janvier ne peut pas se flatter d'ouvrir les portes de l'année avec une clé d'or. Les épidémies font à Lyon de grands ravages et médecins et sages-femmes sont sur les dents. On vaccine sur les places publiques comme on s'y enrôlait, il y a trente ans, aux appels de la patrie en danger. Dans la première quinzaine du mois on ne distribue pas moins de 4,800 plaques de pulpe vaccinale au bureau municipal d'hygiène, et plus de 12.500 personnes sont vaccinées gratuitement, ou revaccinées à l'Hôtel de Ville où les médecins sont en permanence.

On se réunit en famille pour se faire vacciner. Un praticien, médecin ou interne, entre deux manilles, vaccine ses amis au café. C'est un petit amusement sans danger : la joie des enfants et la tranquillité des parents.

Cette épidémie de variole qui, en réalité, aura fait beaucoup plus de peur que de mal, fait même oublier aux Lyonnais les événements politiques.

On y cause moins, qu'en temps normal on l'eût fait assurément, des condamnations prononcées le 4 janvier par la Haute-Cour contre MM. Buffet, Déroulède et Guérin, malgré les éditions spéciales semées par les journaux de Lyon aux quatre coins des six arrondissements.

Mais un événement plus grave met en émoi toute le monde du reportage et des loges des concierges. On découvre, chemin de Francheville, le 6 janvier, dans une « boutasse » à peine dégelée, les débris surnageant de deux corps de femmes habillement disséqués et bientôt l'italien Richetto, concierge des Pères Camilliens, est arrêté, convaincu du crime. Les deux malheureuses femmes ont été reconnues. La Cour d'assises aura le dernier mot dans cet épouvantable drame,

Digitized by Google

comme elle l'a eu, le mois dernier, dans l'affaire de la Villette, dont les deux condamnés à mort attendent encore l'arrêt de grâce du Président de la République.

Signalons encore de menus faits, qui sont comme le condiment de notre vie normale.

Le 14 janvier voit s'ouvrir au public le musée de moulages installé récemment à la Faculté des Lettres, riche collection dont se réjouiront les fervents de l'Art.

Le 20 janvier nous apporte plusieurs heureuses nouvelles. Notre compatriote, M. Jules Giriat, est nommé chevalier de la couronne d'Italie; puis c'est M. Henri Gourd, président de la Chambre de commerce français de New-York qui est fait chevalier de la Légion d'honneur. Le nouveau décoré est le frère de M. Alphonse Gourd le sympathique député du deuxième arrondissement de Lyon. C'est une véritable pluie de décorations dont vont bénéficier plusieurs notabilités lyonnaises, en attendant ces fameuses palmes académiques qui vont se faire désirer cette année plus que de coutume.

MM. Henri Saint-Olive, Paul Duquaire et Ernest Richard, professeur de la Faculté catholique de droit, sont créés par S. S. Léon XIII, chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

Le 28 janvier, réélection de tous les représentants du Rhône au Sénat. A cette occasion, deux des anciens sénateurs, MM. Million et Thévenet, se voient remercier par leurs électeurs et remplacer par MM. Gourju et Répiquet, avocats du Barreau lyonnais, républicains libéraux.

M. Million venait à peine d'adresser au président de la Chambre des Députés une démission tardive, mais retentissante. Il ne fait plus partie aujourd'hui ni de l'une ni de l'autre des deux Assemblées.

A enregistrer encore les préparatifs faits au camp de Satho-

Digitized by Google

nay pour la réception des deux bataillons de zouaves attendus le 15 février; enfin l'ouverture de la nouvelle ligne de la gare Saint-Paul à la montée des Sables.

Là peut s'arrêter la chronique générale du mois.

*
* *

Mais il est d'autres souvenirs plus particuliers à signaler sur ces tablettes.

Oublions-nous ces deux victimes du devoir professionnel?

Le 14 janvier, succombait à l'asile des aliénés de Clermont (Oise), aux suites du tétanos contracté dans une opération chirurgicale, M. Ernest Chambard, notre compatriote, qui fut chef du laboratoire de la Faculté de médecine de Paris et chef de clinique à la Faculté de Lyon. Le 21, un autre médecin lyonnais tombait dans l'exercice généreux de sa profession, à l'hospice des fous de Saint-Jean-de-Dieu, sous un coup de tire-point porté par un aliéné; M. le docteur Devay était grièvement blessé. On désespéra longtemps de sauver ce médecin si dévoué à ses malades, connu de tout Lyon. Il est aujourd'hui, heureusement, hors de tout danger.

Le 25, mort de Mme la comtesse de Lacroix-Laval et de M. Jules Teyssier de Savy. Ces deux morts plongent dans le deuil plusieurs anciennes familles du Lyonnais et du Dauphiné.

Enfin, le 30 janvier, expirait M. Louis Permezel, père de M. Léon Permezel, membre de la Chambre de commerce de Lyon.

Pour nous consoler de ces pertes sensibles, nous nous

Digitized by Google

occuperons du mouvement des lettres et des arts pendant ce mois écoulé !

Le 12 janvier, l'Université catholique assistait à la conférence de M. Mouterde, professeur à la Faculté libre de droit : « *Souvenirs lyonnais du* XVIe *siècle : les bons offices du P. Edmond Auger,* jésuite. »

Avec un rare talent d'évocation et de résurrection du passé, M. Mouterde a fait revivre, sous les yeux de son auditoire charmé, près de trente années de l'histoire de Lyon, 1560-1589.

Un mot de Catherine de Médicis, à messire Antoine de Masso, échevin de Lyon, au Louvre, a fourni à M. Mouterde, l'occasion de nous faire connaître la belle figure du P. Auger, un héros de cette sombre époque de notre histoire lyonnaise, à l'heure où les huguenots du baron des Adrets mettaient Lyon à sac et au pillage.

Catherine de Médicis disait à Antoine de Masso : « J'ai très bonne souvenance du P. Auger. L'avez-vous vu à Lyon en ce temps de peste ? Prêche-t-il toujours aussi bien et se consacre-t-il toujours avec autant de zèle qu'autrefois à l'assistance des pauvres malades ? » Et messire de Masso, ajoute la chronique, rendit témoignage « des bons offices dudit P. Auger envers le peuple de Lyon. »

Voici maintenant une thèse de doctorat à retenir ; car elle apporte une nouvelle pierre à l'édifice de notre histoire locale.

Le 26 janvier, M. Privat-Deschanel soutenait devant la Faculté des lettres, afin d'obtenir le diplôme supérieur d'histoire et de géographie, une thèse fort remarquable, ayant pour sujet : « *Le Beaujolais, étude géographique et géologique.* »

On peut dire, du reste, de notre province que peu de pays comme elle possèdent des Académies, des Sociétés littéraires

Digitized by Google

entretenant avec un soin plus jaloux le culte du passé, où les sources documentaires sont canalisées avec un soin plus attentif, où un plus grand nombre d'érudits butinent avec plus de persévérance pour apporter chaque jour à l'œuvre de reconstitution historique, le fruit de leurs trouvailles et de leurs études.

Et ce n'est pas pour nous un moindre orgueil de constater que notre cité lyonnaise est demeurée, à travers les siècles, ce foyer d'érudition et de savoir qui en avait presque fait jadis la capitale intellectuelle de la France.

Lisez cette *Histoire d'Ecully* que viennent d'écrire deux de nos compatriotes, MM. J. Vaesen et Joseph Vingtrinier, d'après les notes et documents recueillis par M. Georges Poidebard. Quel pays se prêtait mieux à cette évocation du passé que cette jolie bourgade si coquettement plantée dans la verdure, aux portes mêmes de Lyon, qui fut marquée jadis par le passage de toutes les races et dans tous les temps, qui, avec ses forêts et ses fontaines, avait séduit aussi bien l'homme de l'âge de pierre et l'indolent Gallo-Romain que les échevins de Lyon et les rentiers bienheureux de notre époque. MM. Vaesen et Vingtrinier ont saisi, avec un talent hors pair, l'occasion qui se présentait si belle pour eux de faire défiler sous nos yeux, comme en un microcosme réduit, la vie du pays tout entier.

Ils y sont admirablement parvenus.

Puis voici M. le chanoine Devaux qui, dans le dernier fascicule du *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, rompt courageusement de nouvelles lances avec l'érudit Steyert, au sujet des *Etymologies lyonnaises*.

On sait avec quelle attention les historiographes suivent depuis quelque temps la lutte engagée entre les deux archéologues. Cette lutte a pris naissance après la publication d'un

Digitized by Google

fascicule de M. l'abbé Devaux, faisant connaître une conférence de l'érudit chanoine au sujet *de quelques noms de lieux de la région lyonnaise*. M. Steyert partit aussitôt en guerre, dans une brochure qui prenait à partie avec beaucoup d'acrimonie M. l'abbé Devaux.

Celui-ci, fort de son droit de réponse et de ses documents, s'appuyant sur les philologues les plus écoutés, riposte vertement à M. Steyert et démolit avec des arguments sans riposte, — croyons-nous, — les assertions de notre historien lyonnais.

Il s'attaque aux prétendues étymologies celtiques de l'auteur de la *Nouvelle histoire de Lyon*, démontre le mal fondé de l'origine de Lugudunum, « montagne des corbeaux », qui doit, d'après l'abbé Devaux, son origine au dieu Lugus, le Mercure des Gaulois, « forteresse dédiée à Lugus ». Le conférencier le démontre au point de vue philologique et archéologique. Puis il dément les étymologies slaves prêtées à Cublize (Kuplitz), à Meys et à Pomeys, par M. Steyert.

Cette lutte, qui certainement n'est pas près de finir entre les deux savants, intéressera vivement tous ceux qui s'occupent de notre histoire locale.

M. de Fréminville, le distingué archiviste de la Loire, vient de publier une fort intéressante étude sur la tenue des registres paroissiaux dans l'arrondissement de Montbrison. Cette étude sert d'introduction au tome Ier de la série E de l'inventaire des archives de la Loire. Nous y trouvons un exposé de l'origine des registres paroissiaux qui étaient, dans la primitive église, des listes de nouveaux baptisés. On ne connaît qu'un seul registre datant du XIVe siècle, celui de Givry en Saône-et-Loire, décrit par M. Lex. Au XVIe siècle, malgré les conciles et les statuts épiscopaux, ils sont encore très peu nombreux. On ne les trouve régulièrement tenus

Digitized by Google

que vers la fin du règne de Louis XIII. Le plus ancien registre paroissial du département de la Loire est celui de Montarcher, qui comprend les années 1469 à 1517. M. de Fréminville fait ressortir tout l'intérêt de ces registres et l'importance de leur conservation.

Notre savant et dévoué archiviste du Rhône, M. Georges Guigue, l'avait si bien compris, que pendant ces dernières années, les registres de toutes les communes du département du Rhône ont été centralisés aux archives. Là, avec un soin minutieux, après avoir été inventoriés, ils ont été foliotés à nouveau et reliés. Ils ont été retournés ainsi dans leurs communes respectives et se trouvent protégés des lacérations et enlèvements de feuillets.

*
* *

Enfin, passons à une revue rapide de la vie artistique à Lyon.

Le 11 janvier, le Grand-Théâtre nous offrait une intéressante reprise de *Don Juan*, où M. Mondaud a retrouvé le grand succès qu'il avait justement remporté l'an dernier dans le même rôle.

Autre reprise, le 18, du *Werther*, de Massenet, reprise excellente parce que les deux grands interprètes du drame, M. Scaremberg et Mme Bressler-Gianoli, ont été constamment animés l'un et l'autre d'une entière conviction artistique, d'une remarquable sincérité d'expression.

Aux Célestins, le 10 janvier, première représentation de *Madame de Lavalette*, pièce en cinq actes de M. Emile

Digitized by Google

Moreau, récit découpé en cinq courts tableaux, de l'arrestation, de la condamnation et de la fuite de ce Lavalette, qui, on le sait, fonctionnaire impérial aux Cent Jours, avait été arrêté et jugé par la Cour d'assises au retour des Bourbons.

La pièce n'a pas eu le don d'émouvoir beaucoup le public que ces actes décousus et sans consistance ont laissé froid, malgré une bonne exécution et de brillants costumes.

Le 17 janvier, sur la même scène, pour fêter le 278e anniversaire de la naissance de Molière, MM. Coquelin cadet et Le Bargy viennent nous offrir *Les Femmes Savantes* : on s'est écrasé dans la salle pour applaudir les deux plus brillants pensionnaires de la maison de Molière.

Autre première : le 24 janvier, on joue aux Célestins *Coralie et Cie*, fantaisie hilarante de Valabrègue et Hennequin qui obtient un immense succès de fou rire et est appelée à tenir longtemps l'affiche.

Nous n'entreprendrons pas d'analyser cette folie en trois actes, qui nous montre les salons à double face d'une modiste en renom et où les acteurs se poursuivent, se retrouvent et se perdent avec une verve endiablée. Si la pièce nouvelle ne témoigne pas d'une grande nouveauté d'invention, elle a le mérite de la bonnne humeur. C'est déjà quelque chose.

Au Casino, la revue inévitable : *Ohé ! les Gones*, par les auteurs favoris du public habituel de ce spectacle : MM. Raoul Cinoh et Verdellet, costumes brillants et décolletés à outrance de notre compatriote Bianchini, le dessinateur de l'Opéra.

Cette revue peut être classée parmi les meilleures du genre.

Tous les faits lyonnais qui, à un titre quelconque, nous ont intéressés au cours de l'an dernier, y défilent au milieu de la gaieté et de l'entrain des artistes.

Digitized by Google

Enfin, signalons le succès des *Concerts Symphoniques* du 24 janvier, où un public d'élite a écouté, ravi, le prélude de la *Création* et le prélude de *Fervaal*, exécutés par un orchestre de premier ordre conduit par Mirande; enfin le concert donné par les Dames de la Croix-Rouge, le 22 janvier, aux Folies-Bergère, où les amateurs de bonne musique ont eu le rare bonheur d'entendre les *Chanteurs de Saint-Gervais*.

Ici s'arrêtera notre chronique des menus faits du mois de janvier.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, Waltener et Cie suces, rue Stella, 3, Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

LISTE ÉPISCOPALE

DE LYON (1)

XIII — XIV — XV

On agréera qu'un même paragraphe réunisse trois écrivains d'inégale notoriété, que rapprochent néanmoins leur âge, leur profession religieuse et leur long séjour au collège de la Trinité : les Pères Bullioud, Columbi et Ménestrier.

L'œuvre de Pierre Bullioud (1588-1651) est familière aux érudits de notre province ; elle le serait davantage encore, si la Faculté de médecine de Montpellier ne s'était pas malencontreusement enrichie de la copie très correcte du *Lugdunum sacro-prophanum,* tandis qu'au Lycée, dans les

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de février 1900.

Digitized by Google

deux volumes rassemblés par l'ancien bibliothécaire, Monfalcon, nous ne jouissons que de brouillons autographes, très cruels pour les yeux, raturés, incomplets et assez mal enchevêtrés dans leur répartition (1).

On n'y aperçoit pas une liste proprement dite. La façon, dont le studieux jésuite avait conçu son sujet, ne lui permettait pas de grouper en une série ininterrompue les évêques du siège : chaque index devait retenir les noms qui lui étaient réservés, celui-ci les saints canonisés ou les martyrs, celui-là les dignitaires ecclésiastiques ou les lettrés de marque, cet autre les primats ou les cardinaux. L'ordre alphabétique d'ailleurs, adopté partout, ne cadrait évidemment pas avec l'ordre de succession.

Mais quoiqu'un tableau général n'ait pas été dressé nulle part, Bullioud avait apporté à cette partie de sa tâche un soin méticuleux ; beaucoup de notes, jetées de ci de là, en avertissent. Rien ne lui avait échappé de ce qui avait été imprimé avant lui et des remarques abondantes sur le *Paulinus illustratus* de son confrère bizontin, le P. Pierre-François Chifflet, démontrent son attention à contrôler chaque chose. Les sources manuscrites affluèrent entre ses mains. Il cite fréquemment les recueils des chanoines Gaspard de Mitte et Hector de Crémeaux, les observations de Chorier, de Nicolay et de l'auteur anonyme d'une chronique : *de Archiepiscopis Lugdunensibus*, qui l'avait composée avant 1560 et qui serait peut être Paradin, le doyen de Beaujeu. S'il s'arrête à l'opinion de Severt, s'il accepte ses décisions pour ou contre tel ou tel personnage, il est juste

---

CF : M. l'abbé Sachet : *Le Lugdunum sacro-prophanum du P. Bullioud.* Bulletin de la Diana, T. X, n° 3. C'est une description analytique des manuscrits de Montpellier et leur comparaison avec ceux de Lyon.

Digitized by Google

de penser qu'il le tenait, après examen, pour l'historien le plus digne de confiance et le plus sûr à imiter.

Jean Columbi (1592-1679), originaire de Manosque en Provence, vécut longtemps auprès du fameux P. Théophile Raynaud, dont il reproduisait l'ardeur pour la science et un peu les singularités d'esprit. Après avoir publié des recherches sur les diocèses du Midi, Valence, Die, Viviers, Vaison, Sisteron, il s'attacha à Lyon. Mais son travail n'est pas rentré dans ses *Nuits de Blanchelande,* ni dans ses *Opuscules variés ;* il est demeuré manuscrit à la bibliothèque de la ville, sous les nos 1230 Delandine, 1382 Desvernay-Molinier, avec la rubrique *de Rebus gestis Archiepiscoporum Lugdunensium.* Notre intention n'est pas d'apprécier l'œuvre, qui n'est en progrès ni sur Severt, ni sur Saint-Aubin. Le catalogue, qui est en première page, a conservé non seulement toutes les surcharges étrangères, dont il s'était gonflé en route ; il contient encore un titulaire nouveau ; le total, toutefois, n'a pas diminué. Un Nicaise s'est substitué à Antioche, le second successeur de saint Just, un de ceux sur lesquels on possède les renseignements les moins discutables.

Le Nicaise, intercalé entre Secundinus et Arigius, après 605, si l'on en croit le P. Columbi, serait inscrit au martyrologe d'Adon et l'erreur se couvrirait ainsi d'un patron célèbre. Elle provient plus simplement d'un interpolateur, distrait ou armé de lunettes complaisantes, qui a pris Lyon pour Reims et nous a enrichis à contre-temps des dépouilles d'un des plus célèbres pontifes champenois, massacrés par les Vandales, en défendant sa cité.

De ce triumvirat littéraire, Claude-François Ménestrier est de beaucoup le plus en renom. La variété de ses productions démontre une activité peu commune et son *Histoire Consulaire,* en dépit de longueurs et d'un style trop diffus,

Digitized by Google

n'a pas été dépassée. Si d'innombrables occupations le lui eussent permis, il aurait élevé à l'histoire ecclésiastique de sa ville natale un monument semblable, aussi majestueux et aussi solide. Il en nourrit le dessein durant plus de trente ans, glanant partout dans les bibliothèques, dans les monastères, dans les chapitres, dans les archives publiques et privées, une moisson perpétuelle de renseignements, de mémoires et de faits. Il nous raconte lui-même, avec une certaine bonhomie, comment il les disposait sur les colonnes de quatre gros cahiers in-folio, qu'il emportait dans ses voyages. Mais comme un riche propriétaire, peu pressé de moudre son grain, il attendit trop tard pour commencer la mise en rapport de sa récolte. Il entreprit seulement en 1696 la rédaction de ses notes et, bien que son intention fût de s'arrêter d'abord, après une première partie, au xe siècle, il n'eut même pas le loisir d'y arriver. La narration, brusquement interrompue à la mort d'Æthérius, ne dépasse pas l'année 600. Inachevée, l'œuvre n'a jamais été imprimée : la bibliothèque de la ville en a été l'héritière. Elle est formée de trois volumes in-f° de moyenne épaisseur (325 pp. 500 et 800); le premier est réservé au plan du livre, coupé par des critiques fort acerbes sur les auteurs antérieurs; le second et le troisième contiennent les monographies des archevêques selon l'ordre de la succession. Il ne semble pas que la dernière main ait été mise à toutes les pages; l'ordre y manque quelquefois et plusieurs chapitres y sont en double.

Son mérite et son utilité n'en sont pas moins considérables ; si l'écrivain a trop sacrifié, ici comme ailleurs, à son goût pour l'érudition et l'a manifesté par des dissertations trop longues et un peu lourdes, s'il préfère la discussion au récit, sa science est vaste et sûre, son bon sens vigoureux, sa méthode logique, sa liberté d'esprit

Digitized by Google

entière. Pour la première fois il introduit, à front découvert, une critique éclairée et indépendante dans des sujets, où l'on avait confondu aveuglément la superstition avec le respect, et des fables ineptes avec le legs de la tradition.

De saint Pothin à Ætherius il enregistre trente-quatre titulaires : deux sont étrangers à l'Evangéliaire d'Autun, Sicarius et Eucher II ; Didier est identifié à Senator. Mais pour avoir l'opinion entière du savant jésuite, il ne faut pas s'en tenir à l'arrangement extérieur de la nomenclature ; on doit lire jusqu'au bout la notice consacrée à chaque prélat. On apprend alors qu'à son avis Martin, le quinzième, est plus que problématique, Sicaire et Senator, ou plutôt Desiderius, le dix-huitième et le dix-neuvième, sont à peine sauvés par l'argumentation de La Mure ; Salonius et Veran sont écartés, quoique ayant exercé sur les lieux des fonctions de leur ordre. Pour le second Eucher, Menestrier a longtemps hésité, devant le silence unanime des plus anciens textes. Mais la *Conversio Eucherii* a détruit ses derniers scrupules et, dans l'impossibilité de prendre quoi que ce soit de ce fastidieux et romanesque conte, pour l'appliquer à l'éloquent évêque, un des derniers Pères de l'Eglise, il s'est résigné à accepter son homonyme et à l'asseoir dans la chaire de saint Irénée. Chifflet et Tillemont avaient été d'une hardiesse plus judicieuse, en écartant purement et simplement l'apocryphe.

XVI

A l'initiative d'avoir préféré notre langue française au latin, pour traiter *l'Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon* (1671) par de courtes monographies des évêques qui

Digitized by Google

en ont eu le gouvernement, le Forézien JEAN MARIE DE LA MURE joint l'avantage de n'avoir point encore de concurrent. Personne n'est entré, après lui, dans la voie qu'il avait ouverte. Le caractère de son livre suffirait donc à le signaler à notre attention, alors même que de plus graves qualités ne le recommanderaient pas.

Mais l'éloge du sacristain-chanoine de Notre-Dame de Montbrison n'est pas à faire. L'apparition de ses *Ducs de Bourbon et Comtes de Forez*, achevée depuis deux ans à peine par le volume des tables, complétant opportunément les trois autres, imprimés en 1860 et en 1868, a été pour notre province un des événements littéraires les plus notoires et, comme on l'a dit, non des moins féconds en conséquences heureuses pour les études régionales. Ce prêtre distingué aimait passionnément le passé de son pays; il en a fouillé les archives et les ruines avec une constance et une avidité que la recherche de la vérité inspirait à l'égal de son zèle religieux et de sa foi patriotique. Sa méthode excellente n'est pas toujours très ferme; elle fléchit sous des préjugés de caste et de terroir dont il ne s'affranchit qu'à demi. Mais son érudition est si sincère, sa droiture est si ennemie de la dissimulation qu'il offre lui-même les moyens de corriger les erreurs qu'il commet, entraîné par un sentiment d'orgueil national ou de piété naïve. Il est bien convaincu que l'histoire ne s'invente pas et que les documents en sont la charpente nécessaire.

La Mure a soumis à une révision sérieuse le catalogue de Severt, le plus récent de ses devanciers qu'il pouvait consulter. Il a rejeté, sur de bons motifs, pensons-nous, Antherius, Senator, Salonius, Veranus, Chagnoaldus, Lebuinus, Ilduinus; il n'a pas osé déposséder Sicarius, Desiderius, Africanus, Eucher II, Dauphin, Théodoric, Isaac,

Digitized by Google

et à son tour il a intronisé Barbarin, Veran et Aubrin.

Nous avons déjà eu l'occasion de noter l'origine suspecte des deux premiers ; elle a été fabriquée par une addition toute gratuite au procès-verbal de l'enquête de l'évêque de Thébarie, en 1308, pour la reconnaissance des reliques de la collégiale de Saint-Nizier. Le second, Véran, avait été l'objet d'une double méprise : on l'avait donné à Eucher pour fils et pour successeur. Le docte chanoine répudie la première de ces qualités pour son personnage ; il le distingue clairement de son homonyme, enterré dans la cathédrale de Vence. Mais la séparation prononcée, la matière est épuisée ; le fantôme archiépiscopal s'est évanoui.

La dévotion et la reconnaissance l'ont-elles mieux inspiré, en lui conseillant de souscrire, les yeux fermés, à tout ce que le temps avait accumulé de légendaire sur saint Aubrin, le patron de ses concitoyens ? La critique aurait certainement à sous-entendre plus d'une réserve aux dires de l'auteur. Mais ne serait-il pas inconvenant de lui reprocher des scrupules, qui l'ont retenu de toucher à l'auréole d'un Bienheureux, qui lui avait rendu la santé et qui l'avait tiré des portes du tombeau ? On l'honorait autour de lui comme originaire de la ville et comme ancien pasteur du diocèse ; chaque année la procession stationnait devant la maison où il était né ; une châsse dorée renfermait ses ossements, ses gants et sa crosse. Le pieux sacristain n'en demanda pas davantage ; il chercha le rang, qui s'adaptait le mieux aux traditions, et croyant la place vide, au début du VIe siècle, entre saint Etienne, chômé dans le voisinage, à Sury-le-Comtal, et saint Viventiol, il en disposa pour le protecteur de la collégiale et de la cité montbrisonnaises : à défaut de ses actions qu'il ignorait, il vanta ses bienfaits posthumes, dont on était comblé autour de lui.

Digitized by Google

Réservons-nous toutefois de reconnaître que de tous les documents mis en avant, leçons et hymnes de bréviaires, calendriers et offices de missels, annotations d'inventaires, tel que le fameux *Speculum* de Notre-Dame d'Espérance, aucun n'est en contradiction avec la liste épiscopale. Des petites et des grosses pierres rassemblées, pas la moindre qui soit taillée à la mesure du piédestal, élevé par les habitants de l'ancienne capitale du Forez à la gloire du plus populaire de leurs compatriotes (1).

XVII

De la Mure aux Bénédictins du tome IV du *Gallia Christiana*, sorti des presses en 1728, un peu moins de soixante ans se sont écoulés; mais il n'y a peut-être pas eu de période où la science historique jeta plus d'éclat, signa autant d'œuvres immortelles et assura sa marche par des progrès plus constants. Les Mauristes de Saint-Germain-

(1) Les Bollandistes (*T. III, Jun. p. 535*) identifient Aubrin avec Aldricus, évêque d'Autun, ayant vécu dans le commencement du IXe siècle, mort vraisemblablement à Montbrison, en cours de route (Cf. *Revue Forézienne* : oct. 1867).

Les *Fastes Episcopaux* n'en soufflent mot à Autun. La liste de Langres compte un Albericus, n° 35, signalé de 821 à 838.

L'identification avec Audinus, chorévêque de saint Rémi, abbé de Saint-Paul, nous paraîtrait plus probable. Le nécrologe de la cathédrale nous apprend en effet que ce personnage possédait l'église de Verrières, des vignes et un moulin, près de Montbrison, dont il fit Saint-Etienne légataire.

Le propre lyonnais du bréviaire a retenu la mémoire de saint Aubrin, le 15 juillet, avec oraison et neuvième leçon de Matines.

Digitized by Google

des-Prés tenaient la tête de ce mouvement qui montait l'érudition à la hauteur glorieuse des lettres, de l'éloquence et de la philosophie.

Le volume, réservé à la métropole de Lyon et à ses suffragants, est anonyme comme le reste de la collection. Nous savons cependant par quelle collaboration il a été enfanté. Denis de Sainte-Marthe, dont le nom reste attaché à l'entreprise, parce qu'il en a conçu le dessein et qu'il a veillé sur son organisation et sur ses commencements, venait de mourir, supérieur général de sa Congrégation. Son modeste associé de la première heure, Dom Félix Hodin, avait décliné la charge de lui succéder en chef; on l'avait adjoint à Dom Evangéliste Thiroux, professeur distingué, laborieux acharné, victime jadis de ses opinions et de ses amitiés hétérodoxes, et qui avait dû échanger, sur lettre de cachet, la cellule de son couvent contre une chambre à la Bastille; un auxiliaire supplémentaire, Dom Joseph Du Clou, leur avait été donné. On rapporte aussi que Dom Prévost, encore sous le froc et qui se distrayait de méditations plus graves, en taillant en secret la plume destinée à rendre si fameuse l'aventure de Manon et de Des Grieux, fournit également de la copie; mais l'allégation aurait besoin d'être vérifiée. Quoi qu'il en soit, c'est à un des trois religieux précédents, sans qu'il soit possible de préciser lequel, qu'appartient la rédaction des notices de nos archevêques. Quelque mérite en revient aussi à un autre bénédictin, décédé longtemps auparavant, mais dont les manuscrits *Antiquités* et *Fragments* ne quittaient pas la table de ses doctes confrères, je veux dire Dom Claude Estiennot, ancien sous-prieur de l'abbaye d'Ambournay, souvent réquisitionné et à peine l'objet d'un court rappel. Ces moines n'étaient décidément point ambitieux de célébrité littéraire; ils servaient la vérité

Digitized by Google

pour elle-même, sans espérer des hommes la récompense qu'ils ambitionnaient plus haute que la terre.

Le temps a respecté leur travail et ses conclusions; au moins pour la partie qui nous occupe, il nous plaît de constater que leur sentiment est le plus universellement adopté. Ils nous ont délivré, de la manière la plus sage, de toutes les inventions dont les Champier, les Severt et quelques autres nous avaient gratifiés d'un cœur si léger et d'une encre si épaisse ; ils ont ramené la série, à fort peu de chose près, à son état original (1).

Antherus, Desiderius, Africanus, Albricus, Theodoricus sont évincés; Senator, dépouillé de sa nature d'homme pour passer à l'état d'épithète aristocratique; Salonius et Veranus traités selon leur naissance et leur rang; Sicarius déclaré difficile à admettre, Isaac et Leboinus plus que douteux; Eucher II n'échappe à la proscription que grâce à une indulgence et à une timidité qui laissent le lecteur très perplexe et le prélat, cher au Père Théophile Raynaud, plus qu'endommagé.

XVIII — XIX — XX — XXI

Les listes que le XVIIIe siècle et le nôtre verront éclore ne seront guère que la vulgarisation, plus ou moins embellie, plus ou moins tronquée, des recherches des bénédictins de Saint-Germain. On les imite, tantôt en le confes-

(1) Cf Dom Tassin : *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, Bruxelles, 1770; l'abbé J.-B. Vanel : *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*. Paris, 1896, Champion, éditeur.

Digitized by Google

sant, tantôt en le taisant, mais après avoir pris, à l'exemple de notre grand comique, son bien où il se trouvait.

Le P. Dominique de Colonia, successeur à la Trinité des Jésuites, que nous avons loués plus haut, et leur digne émule, a terminé son *Histoire littéraire* (1730) par un tableau épiscopal. On avait souhaité d'y rencontrer cet appendice, dit-il, et il avait « tâché de le rendre fort exact ». L'éminent professeur ne se vante pas, il n'a point fourni un décalque usé et sans retouche. Plus intransigeant même que les savants de Saint-Maur, il a prononcé l'ostracisme contre Eucher *Junior;* ce trait convenait au signataire de la lettre à Mgr Antelmi, dont le frère était précisément l'auteur de la dissertation latine qui a épuisé la controverse. J'ai remarqué en outre que pour plusieurs des saints, qui avaient été jusque-là vénérés comme tels, cette qualification était supprimée. Lupicinus, Stephanus, Viventiolus, Ætherius, Lambertus sont dans ce cas. Pourquoi ? Je suis forcé de passer à de plus experts la peine d'en découvrir le motif.

Ferai-je mémoire des catalogues des Almanachs de 1718 et de 1755 ? Oui, puisque cette partie est présentée, chez eux, avec un certain apparat de préparation et de sérieux, et qu'on y renvoie quelquefois comme à une référence qui n'est pas sans autorité. Cependant l'érudition des almanachs ressemble de très près à leurs prophéties atmosphériques : elle est fort sujette à caution. Dans la circonstance, quoique « dirigé par ordre de Messieurs du Consulat », on a simplifié la besogne par des emprunts aussi complets que fidèles au chanoine La Mure.

Avec Poullin de Lumina et son *Abrégé de l'Histoire de Lyon,* 1767, nous revenons aux Mauristes, mais sans nulle allusion à ceux qu'ils avaient déclarés comme suspects ou inadmissibles. La suppression sans phrases.

Digitized by Google

Le Rituel de Mgr de Montazet (Lyon, Aimé de La Roche, 1787) a droit à une mention particulière par son caractère quasi-officiel et son usage au cours de fonctions sacrées. L'éclectisme est la note dominante du catalogue qui y est dressé. Qu'on en juge plutôt : les prélats tout à fait suspects, Antherius, Africanus et leurs congénères ont disparu, tandis qu'Eucher II, Isaac et Lebuin sont maintenus ; Sicaire reste douteux. A Zacharie, Priscus, Ætherius, Arigius on a enlevé la caractéristique de la sainteté, décidant du culte. Evidemment cette modification résulte des bouleversements plus radicaux, introduits dans le Missel et le Bréviaire local, malgré les très vives protestations du Chapitre, en dépit des satires et des chansons, après arrêt du Parlement, par des réviseurs plus ardents à étaler leurs rancunes jansénistes qu'à veiller sur les souvenirs inviolables du passé.

XXII — XXIII — XXIV

Après le concordat le diocèse, si généreux à relever ses ruines et à les restaurer, ne fut pas indifférent à son histoire. Ecclésiastiques et laïques rivalisèrent d'ardeur pour fouiller nos annales et rendre à l'admiration leurs plus nobles figures. Dans l'ordre de faits qui nous intéressent immédiatement, les études ont été poussées avec entrain : l'abondance même nous oblige à un choix très discret. Passons sans nous arrêter sur l'*Origine de l'Eglise de Lyon* (1826) de l'abbé Jacques, sur le *Mémoire statistique pour servir à l'histoire de l'établissement du Christianisme à Lyon* par le Dr Ozanam (1829), l'*Histoire de la Ville de Lyon* (1847)

Digitized by Google

par J.-B. Monfalcon. Les tables chronologiques, annexées à ces livres, ne sont que de pures reproductions.

Trois noms méritent mieux qu'un rappel sommaire : Péricaud, Morel de Voleine et Meynis paraissent en effet avoir été comme les représentants de tendances générales, qui ont signalé, dans notre région, dans ses salons et ses académies, le réveil littéraire et la curiosité de l'inédit : la précision avec l'exactitude d'un côté, de l'autre, le goût prononcé des généalogies, et enfin la piété inspirant d'évoquer de bons exemples et de glorifier d'héroïques vertus.

Antoine Péricaud est une figure essentiellement du terroir ; très attaché à la ville qui avait été son berceau, soucieux de sa renommée, conservateur de sa riche bibliothèque, il dépensa la plus féconde activité intellectuelle à ne rien laisser dans l'ombre de ce qui était capable d'enorgueillir ou d'instruire ses concitoyens. Il serait plus facile, je crois, de dire ce qu'il n'a pas traité que d'énumérer les productions sorties de son cabinet. Tout lui était propice pour remettre en lumière un nom ou un événement mémorable, de l'*Almanach des Muses* aux colonnes anonymes des dictionnaires encyclopédiques, des journaux quotidiens aux revues moins éphémères. Il a touché à peu près à tous les sujets, allant des cartes à jouer jusqu'à la correspondance du cardinal de Richelieu, passant du plaisant au sévère, ne reculant pas assez peut-être devant le piquant au gros sel. Ses *Notes et Documents* demeurent une mine inépuisable de renseignements, de dates, d'anecdotes, de portraits et de documents mêmes, vérifiés à la loupe et contrôlés dans leurs sources les plus ignorées.

Collaborateur du LYON ANCIEN ET MODERNE (1847), il orna le premier volume du catalogue des archevêques, grossi de

Digitized by Google

quelques lignes biographiques pour chacun d'eux. L'étude est sérieuse et de plus elle a été conduite avec un esprit large et respectueux, qu'on aimerait à retrouver au même degré, au cours de quelques autres chapitres de ce recueil, inspiré par le goût de l'archéologie et fermé par conséquent aux polémiques religieuses.

M. Péricaud s'était préparé de longue main; le sujet l'attirait; il ne cessa de s'en occuper jusque dans son extrême vieillesse. Personne de nos contemporains, comme ce studieux chercheur, pas même son ami; Zénon Collombet, n'a consacré autant de veilles à se familiariser avec nos antiquités ecclésiastiques; personne n'a savouré plus de plaisir à communiquer le fruit de ses recherches et l'imprévu de ses découvertes. Nous possédons, en particulier, de son labeur vingt-cinq notices de prélats, ayant administré notre église aux époques les plus variées, de Leidrade à Mgr Charles de Rochebonne; les premières remontant à 1829, la dernière éditée en 1865; celles-là de quelques pages, rédigées par un débutant dans le ton ordinaire du genre; celles-ci dépassant les proportions d'une brochure moyenne et bourrées de faits et de révélations intéressantes. Les manuscrits, laissés à sa mort par l'ex-avoué, qui avait été si prompt à quitter la basoche pour cultiver plus librement les lettres, seraient considérables et, au jugement d'un homme compétent qui les a examinés, remplis sur ces mêmes sujets des indications les plus précieuses. Ils mériteraient par leur utilité de n'être pas réservés à un héritage de famille (1).

Ce qu'il nous reste à dire du catalogue sera très bref. M. Péricaud avait aisément reconnu les divergences des

(1) A. Vingtrinier (*Revue du Lyonnais*, novembre 1867): *Notice nécrologique*. Niepce, *Mémoires de la Société littéraire*, année 1882.

Digitized by Google

précédents; il tâcha de mieux faire, en s'inspirant principalement du *Gallia christiana*. Il est probable qu'il ignorait, au moins à ce moment-là, l'existence de l'Evangéliaire d'Autun, aussi bien que la publication du Père Pierre Chifflet dans le *Paulinus illustratus*. Il se rapproche cependant de fort près de la série du VIIIe siècle, n'ajoutant aucun nom, à l'exception de Sicarius qu'il substitue à Senator, retranchant par contre Salonius, Veranus et Eldoinus, avoués comme n'ayant pas occupé le siège personnellement.

Où son exactitude donnerait plus de prise à la critique, c'est dans la chronologie. Il y a quelquefois des écarts considérables avec le chiffre authentique. Nous en signalerons deux : le décès de Priscus, placé en 558, au moins vingt ans trop tôt, et le sacre de Leidrade, en 769, à reculer de trente ans au moins.

Morel de Voleine entretenait, de commun avec Péricaud, un penchant très prononcé pour les choses religieuses; il se réserva dans ce domaine, ainsi qu'un champ qu'il se fatiguait à tourner et à retourner sans cesse, l'architecture, la musique et la liturgie. S'il vient jamais à la pensée d'un curieux impartial de raconter les phases et les incidents de l'introduction, dans notre Primatiale, du bréviaire et du rituel romains, ordonnée par le cardinal de Bonald de pieuse mémoire, il devra assigner à ce savant passionné un vaste rôle, parmi les opposants les plus émus et les plus persuadés de la légitimité de leurs regrets et de leur résistance.

Intitulé *Liste chronologique des évêques et archevêques de Lyon, où il est aussi traité des chorévêques, suffragants, vicaires-généraux et administrateurs de cette église*, première partie destinée à commencer un *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien Gouvernement de Lyon*, son ouvrage fut

Digitized by Google

le produit un peu hâtif d'un apprentissage inachevé : il dénonce l'inexpérience d'un début. Sorti des presses de Perrin, il sollicite l'œil avec ses dehors superbes; mais on s'exposerait à une déconvenue sensible, si on y cherchait rien de plus que l'exécution des promesses de la préface, c'est-à-dire « des notes généalogiques et la mention des armoiries des personnages illustres. » En histoire ecclésiastique, c'est malheureusement de beaucoup le plus petit côté. Jusqu'au IXe siècle, notre point d'arrêt, les recherches ne pouvaient même pas avoir lieu. Aussi est-il à peine opportun de déclarer que la série de Pothin à Leidrade est insuffisamment traitée. La Mure, je le prévois, a tenu lieu de la loi et des prophètes. Si l'on rappelle à l'occasion que son opinion est repoussée par d'autres, on passe outre quand même et on ne l'abandonne pas, pour s'arrêter à une plus judicieuse.

La légende y fleurit à plein sol. Notre premier évêque, affirme-t-on, fut envoyé dans les Gaules par saint Jean l'Evangéliste, sous le règne d'Antonin, ou selon Eusèbe, sous le règne de Trajan, vers l'an 140. Ce qui me paraît supposer, soit chez l'apôtre, soit chez l'empereur, une longévité démesurée. On attribue à saint Irénée « l'ancienne liturgie lyonnaise si belle, si poétique dans son austère simplicité, dont les rites imposants subsistent encore en grande partie ». On élève à peine un léger doute sur la parenté de saint Just avec la famille de Tournon. Mais devant de telles fables le sourire désarme la contradiction.

Nous emprunterons aux *Grands Souvenirs de l'Eglise de Lyon*, dont M. Dominique Meynis donna, en 1888, une quatrième édition notablement remaniée, la dernière liste de la collection que nous achevons d'épuiser. Il n'était pas possible de finir sur un nom plus honorable et par un

Digitized by Google

livre dont la lecture répande un plus doux parfum d'édification. Le mot de Cicéron : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum, historia* n'y serait peut-être pas absolument justifié : le panégyrique emporte le récit ; la thèse y est découpée en narrations. Mais le zèle de l'auteur égalait sa modestie et il lui importait peu de passer pour un docte, s'il était utile à ses frères et s'il gagnait les cœurs à cette antique foi — *Prisca Fides*, — dont il vantait la puissance et les bienfaits.

Son catalogue offre la plus parfaite similitude avec celui de Péricaud ; mêmes noms, suppressions identiques, effacement de Senator devant Sicarius. La chronologie toutefois y est plus régulière et les notes explicatives ont été de beaucoup abrégées.

Posséderions-nous là un type fixe et irrévocablement arrêté ? Les *Fastes épiscopaux* s'y conforment aussi à une variante près : Senator a été réintégré par M. Duchesne, comme un personnage réel, au lieu de Sicarius définitivement rejeté (1). Eldoinus, il est vrai, reste classé ; mais nous sommes prévenus qu'il n'eut point le caractère épiscopal et qu'il fut seulement administrateur par intérim.

Un tel accord n'est pas fortuit, surtout après des essais et des tâtonnements multiples. On doit le considérer comme le résultat d'une saine et ferme critique. Nous désirons examiner, pour conclure, si la question ne se prête pas à être encore serrée de plus près.

---

(1) *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, par l'abbé L. Duchesne, membre de l'Institut. II. *L'Aquitaine et les Lyonnaises*. Paris, 1899, chapitre III. *La province de Lyon*, p. 156 à 193.

Digitized by Google

XXV

Ainsi il semble que le plus sage soit de s'en tenir purement et simplement au document contemporain de Leidrade, confirmé par les deux autres postérieurs, du XIe et du XIIIe siècles. Leur concordance est une première note excellente et suppose un type primitif de toute authenticité. N'est-il pas plus probant encore l'insuccès unanime des rectifications par additions et par surcharges, où se sont essayés plus de vingt écrivains, de Symphorien Champier à Severt, du chanoine La Mure à Mgr de Montazet ?

En réunissant les noms, successivement proposés par les uns et par les autres, on arrive au total de dix-sept : la liste en serait augmentée de plus d'un tiers. Mais, comme on l'a vu, aucun de ces personnages n'appuie ses prétentions sur un titre admissible : pour tous et pour chacun individuellement, il a été peu malaisé de dénoncer quelle falsification ou quel grattage avait souffert leur état civil et de quelle complaisance imaginative ils tenaient leur investiture. Ou ils sont insaisissables comme des fantômes, ou ils tombent comme des capucins de cartes. Ces élections, en dehors du catalogue, sont condamnées à l'invalidation, sans circonstances atténuantes.

Pour les quarante-six inscrits, il en est fort peu sur lesquels nous n'ayons, d'autre part, des preuves historiques de leur existence et de leur qualité. Signatures de conciles, souscriptions de privilèges d'immunité, épitaphes, enquêtes de commissaires, textes de légendaires et de chroniqueurs contemporains, manifestations de culte, inventaires de reliques nous instruisent par des témoignages irréfragables.

L'antiquité n'est entièrement muette que sur dix d'entre

Digitized by Google

eux : Zacharias, Verus, Julius, Ptolomeus, Maximus, Tetradius, Martinus, Senator, Licontius et Maldabertus. Encore est-il à propos de séparer du groupe Zacharie, Martinus et Senator dont nous allons examiner le cas. Il reste sept pontifes ignorés par ailleurs. Verus, Julius, Ptolomeus ont vécu dans le cours du IIIe siècle, de Faustinus à Vocius ; les deux autres, Maximus et Tetradius, s'intercalent entre Vocius et Verissimus, dont l'un assista au concile d'Arles, en 314, et l'autre à celui de Sardique, en 343. Licontius appartient au VIe siècle, Maldabert au VIIIe.

Zacharie a soulevé d'assez graves objections. Ce vocable biblique sonne mal, dans l'espèce, aux oreilles chatouilleuses, répété quatre fois, comme il l'est, à intervalles assez rapprochés : la première, dans l'entourage de saint Pothin, grâce à une distraction de Ruffin, traducteur d'Eusèbe, confondant le père de Jean Baptiste avec un prêtre sujet de Marc-Aurèle ; la seconde, dans les quarante-huit martyrs ; la troisième et la quatrième, sous la mitre, à Vienne et à Lyon. Les actes de saint Irénée, qui le rappellent également, sont d'une trop basse époque et tissus de trop de merveilleux pour qu'on s'y réfère. Cependant Adon a dû prendre dans quelque ancienne passion le souvenir qu'il en a retenu. C'est la plus forte autorité qu'il soit possible d'alléguer.

De saint Martin on n'a pas conservé trace dans le culte de notre église. La légende l'amène de Marmoutier à l'Ile-Barbe et de cette abbaye le transfère à l'archevêché. Dans la série des abbés du monastère il se présente d'une manière inusitée : *Martinus episcopus*. Ne serait-ce pas l'illustre évêque de Tours, placé là par respect, par hommage à sa populaire sainteté ? Le P. Ménestrier penchait à le croire et nous partagerions volontiers son opinion. Chacun sait, en effet, que

Digitized by Google

les diptyques s'ouvraient à des étrangers, recommandés par des services considérables ou par une vertu éminente. L'exemple en est sous nos yeux. Les deux fils d'Eucher, Salonius et Véran, ont été rapprochés de leur père dans ces conditions; Eldoinus, dépourvu du caractère sacerdotal, est redevable à son dévouement d'avoir été associé à nos pontifes. Martin méritait d'être à pareil honneur. Le fait est d'autant plus vraisemblable que ce nom est commun, à la même date, à cinq diocèses : Lyon, Langres, Autun, Arles et Chartres. La coïncidence, si la personne était distincte, serait au moins bizarre (1).

Le silence, qui enveloppe Martin, s'étend à Senator, mais avec cette aggravation que la tradition s'est déclarée contre lui : elle est à peu près universelle pour faire de son nom un simple qualificatif, rapporté à Eucher qui vient après. Par inadvertance on aurait dédoublé l'individualité, en écrivant sur deux lignes ce qui primitivement n'en composait qu'une seule : *Senator Eucherius*.

M. l'abbé Duchesne repousse cette hypothèse. D'après lui Senator fut un être de chair et d'os ; la transposition dont nous parlons n'a aucun fondement. Je m'incline volontiers; mais je n'en demeure pas moins fort perplexe devant un double argument contraire. Le premier, c'est la probabilité qu'on ait voulu introduire dans la liste un titre civil, rétabli

(1) Une seconde induction confirmerait l'hypothèse. Antioche, donné comme troisième successeur de saint Just, tenait déjà du vivant de cet évêque une place considérable dans le clergé, peut-être la première. Il fut délégué pour aller en Orient à la recherche du fugitif et il ramena ses restes vénérés. N'aurait-il pas attendu trop longtemps la dignité, pour laquelle il paraissait désigné, et n'aurait-il pas été trop âgé, si deux élections successives lui avaient préféré Elpidius et Martin ?

Digitized by Google

ailleurs et fréquemment, avec une emphase intentionelle. N'est-il pas un peu étrange cet effet de pur hasard, qui donne, comme prédécesseur à Eucher sénateur, un Senator? En second lieu, il a été observé plus haut que, depuis saint Just, dont les dépouilles furent ramenées d'Égypte, l'église où elles avaient été déposées, avait servi de sépulture à ses successeurs jusqu'à Rusticus, enterré dans Saint-Nizier. On a relevé leurs épitaphes et visité leurs restes, au commencement du XIVe siècle ; Senator et Eucher manquent l'un et l'autre. La supposition qu'Eucher se dissimulerait peut-être sous Eusebius, désigné comme évêque de Lyon, dans la pancarte de 1240, et totalement étranger à nos listes, n'est-elle point d'une fragilité trop menacée pour y rien appuyer? Celle qui le confond avec Senator n'ajoute-t-elle pas encore à son invraisemblance? Tout en le craignant, nous n'avons pas estimé inutile, ni trop anti-scientifique de les rapporter ensemble, au moins par respect d'une tradition aussi lointaine que répandue.

Mon dessein m'engagerait, avant de finir, au moins à énumérer les pièces diplomatiques, concernant chacun des membres de notre dynastie épiscopale. Mais ce travail a été accompli, de façon à décourager toute envie de le reprendre, dans les *Fastes de l'Ancienne Gaule*. On voudra bien s'y reporter et on jugera que les conclusions en sont définitives. Les discuter à nouveau, ce serait entreprendre l'histoire du siège; l'œuvre dépasserait nos forces. Il nous suffit d'avoir attiré l'attention sur le catalogue, contenant les noms de ceux qui l'ont illustré, et d'avoir raconté les vicissitudes qu'il a subies de la main du temps et de la part des hommes, trop payé de notre peine, en rendant hommage aux maîtres de notre foi, aux fondateurs et aux chefs de notre chère et sainte Église.

Digitized by Google

Le tableau ci-contre résume toute cette étude ; il mettra sous les yeux de nos lecteurs les résultats auxquels nous avons été conduit.

L'abbé J.-B. VANEL.

Digitized by Google

ÉPISCOPALE DE LYON

résume toute cette étude ; il mettra
cteurs les résultats auxquels nous

L'abbé J.-B. VANEL.

Ms. EDUEN 800 circa	LA MURE 1671	Mss. de MÉNESTR 1702
1. Fotinus	othin ou Photin	S. Pothin
2. Hireneus	énée martyr	S. Irénée
3. Zacharias	charie	S. Zacharie
4. Helius	elie	Helius
5. Faustinus	ustin	Faustinus
6. Verus		Verus
7. Julius		Julius
8. Tolomeu	mée	Tolomœus
9. Vocius	e	Vocius
10. Maximus	me	Maxime
11. Tetradius	ide	Tetradius
12. Verissimu	II	Verissimus
13. Justus	ıst	S. Just
14. Alpinus	lbin	Alpin ou Aubin

Digitized by Google

Digitized by Google

AU MIROIR ROYAL

Dans les archives de la ville de Lyon (1), aux papiers des péages, se trouve un petit in-folio imprimé de 12 pages, couverture non comptée, lequel porte en suscription manuscrite : « pour Messieurs les députés de la Chambre du Commerce de la Ville de Lyon, à Lyon. » Il est accompagné de la lettre que voici :

« Messieurs, j'ay recours à votre assistance, et j'ose même me flatter qu'ayant l'honneur de vous présenter un manifeste justificatif pour ma défence, vous voudrez bien embrasser ma cause ; puisque cela regarde tous les négosiens et marchands qui vont et viennent de la foire de Beaucaire et qui rencontrent ce péage, de même que bien d'autres ; j'espère qu'on remédiera aux concusions et extorsions, que la plus part de ces fermiers ou receveurs, font

(1) CC. Ch. X. 548, nº 3, pieces 1 et 2.

Digitized by Google

aux marchands ou aux voituriers, tant par eau que par terre. Ne vous refusés pas, je vous suplie, à mes instantes prières; c'est la grace que je vous demande, et celle de me croire avec un profond respect, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. »

« Jean MARCHANT. »

« A Avignon, le 11 novembre 1739. »

Ce manifeste nous apprend que Jean Marchand, marchand miroitier et bijoutier de la ville d'Avignon, aux approches du 22 juillet 1738, jour de la foire de Beaucaire, avait pris, au bureau des fermes de ladite ville d'Avignon, sous le nom du sieur Palun, son correspondant, un billet d'acquit d'une partie de 19 l. 1 s. 7 d. par lui payée pour tous les droits des marchandises y mentionnées, consistant en : « trente-trois quadres de christ dorés, or commun, avec les fonds de velours vieux, six couronnements dorés; trente-quatre petits et moyens miroirs de toilette montés en bordure, vernis ordinaire; dix lustres avec les glaces à moulures dorés, or commun; cinq lustres montés à moulures dorés; seize moyens et petits miroirs montés avec les couronnements, une bordure dorée sans glace; le tout estimé 500 livres et cinq livres pesant de mercerie. »

Dirigées par bateau sur Beaucaire, ces marchandises étaient assujetties à un droit de péage appartenant aux RR. PP. Célestins du monastère de Saint-Pierre de Luxembourg, dont le bureau était établi à Comps. Le receveur des bons Pères avait exigé un droit de 4 °/o — on dirait aujourd'hui *ad valorem*, — sur le prix de l'estimation des marchandises par assimilation des cadres dorés aux bois ouvrés,

Digitized by Google

tandis que l'expéditeur prétendait le droit n'être dû que selon le poids et charge.

Portée devant les tribunaux, la contestation avait engendré une de ces procédures touffues, que compliquaient sous l'ancien régime les questions de compétence, les conflits de juridiction et la vénalité des juges attachés à leurs épices, qui se renvoyaient les uns aux autres les plaideurs comme des volants chassés par des raquettes.

Si tout le papier noirci par les procureurs et les greffiers en vertu de ce merveilleux système, au cours des trois siècles qui ont précédé la révolution, avait échappé aux injures du temps, nul doute qu'en le comprimant par les procédés actuellement pratiqués, on en pût composer des moellons de quoi édifier des palais pour toutes les cours de justice de France et de Navarre.

A ce fatras juridique, les péages avaient fourni un large contingent. Procédant du régime féodal auquel ils avaient survécu — on n'ampute pas facilement le fisc de ses tentacules, — en tout temps ils donnèrent lieu à des exactions, les péagers étant par nature enclins à appliquer les tarifs d'après une interprétatiou audacieusement extensive.

Le sieur Marchant n'était donc pas une victime isolée de la rapacité des fermiers et, de son mémoire, qu'obscurcit l'évocation de maints traités de jurisprudence, arrêts, lettres patentes, déclarations etc., etc., une seule objection est à retenir : « *que si les miroirs et les autres marchandises devoient le péage sur le pié de 4 °/₀, et non selon le poids et la charge : les vingt ou vingt-cinq péages que les marchands de Genève, de Lyon et d'ailleurs rencontrent sur le cours du Rhône jusques à Beaucaire leur emporteroient le fonds de leurs marchandises, et il n'en paroîtroit plus à la foire ; réflexions qui suffit pour faire réputer la prétention de l'économe du RR. PP. Célestins extravagante.* »

Digitized by Google

En somme le manifeste justificatif du citoyen d'Avignon est dépourvu d'intérêt et nous ne l'aurions pas exhumé du dossier poussiéreux où nous l'avons découvert, s'il n'était agrémenté d'une annexe dont nous voulons entretenir les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* et dont nous donnons plus loin le texte *in-extenso*.

C'est que l'exposant, s'il était contribuable extorqué et vexé; si pour soustraire son pécule aux doigts crochus des commis, il se débattait comme un diable menacé de l'eau bénite, il ne pouvait oublier pour cela que le rôle de plaideur ne lui était échu que par circonstance alors qu'il remplissait d'une façon permanente celui de commerçant. Obligé, pour intéresser le public à ses rancunes, de mettre sous ses yeux le tableau des vexations dont il était l'objet, il avait cherché et trouvé le moyen de faire que la dépense qu'il s'imposait de ce chef, fût en même temps productive pour son trafic et ne vînt point enfler inutilement son compte de profits et pertes.

Donc l'ingénieux Marchand — avec un *d* ou avec un *t*, comme mieux vous l'entendrez — a joint à son manifeste justificatif un prospectus contenant une longue énumération des objets dont il faisait commerce *au plus juste prix*. Dire qu'il l'a joint n'est pas exact, attendu qu'il l'a placé au verso de la couverture, en avant du mémoire; ajoutons qu'il l'a fait décorer au sommet d'une taille de bois apparente au moins autant que celle dont est orné le mémoire lui-même, de telle sorte qu'on peut se demander si dans son esprit le prospectus n'était point l'objet principal, et le manifeste l'objet secondaire. Et voyez combien notre homme est avisé : mis en queue, son boniment courait le risque de rester ignoré du lecteur qu'aurait fatigué, avant la fin, la lecture du mémoire; en tête, rien de pareil à redouter!

Digitized by Google

C'est à lui d'abord qu'on s'arrête; on le lit avec complaisance se figurant par l'imagination toutes les belles choses présentées, offertes, pour ainsi dire, aux personnes qui placent dans le confort leur sensualité.

Comment ne pas être favorable à un plaideur dont les magasins sont remplis de *miroirs de toilette* et de *tabatières d'écaille les plus à le mode?* Et on lit le manifeste et on trouve excellentes et justes les raisons invoquées par un fabricant qui demande protection pour ses produits contre les exigences du fisc, exigences dont finalement les seuls consommateurs font tous les frais.

Je ne pense point que Jean Marchant ait inventé la réclame commerciale, — elle doit être aussi anciennne que le monde, — mais faire servir une pièce de procédure à ce genre de publicité est un trait peu banal qui doit être conservé par l'histoire.

Et combien suggestive la lecture du prospectus en question! que de séductions dans cette nomenclature dont le désordre voulu augmente encore le charme! Quel assemblage d'objets divers? on y trouve dans un voisinage bizarre, *miroirs* et *babouches en maroquin du Levant; balais de plumes* et *pots à sucre; jetons d'ivoire* et *moulins à café d'Angleterre; bureaux de travail* et *raquettes à timballes; cire d'Espagne pour graveur* et *peignes en buis ou en écaille; réchauds à briques* et *cabarets de la Chine; christ, billes, canules* et *couteaux d'ivoire*. C'est un réjouissant pêle-mêle d'articles de miroiterie, de bijouterie, d'ébénisterie, de quincaillerie, de marbrerie et de cornetterie. La tabletterie et la coutellerie y sont représentées; la serrurerie d'art y tient compagnie aux porcelaines, aux lunettes fines et aux garnitures de commodes; les écritoires de valise aux bonnets de velours brodés d'or et aux calottes de chagrin pour prêtre;

Digitized by Google

enfin les objets de toilette y font bon ménage avec les objets de piété. Il s'y trouve même, — Choubersky ne serait-il qu'un plagiaire ? — un poêle à roulettes.

Envisagé sous ce point de vue, Jean Marchant n'apparaît plus seulement comme un novateur en matière de réclame commerciale, mais encore comme un précurseur puisque, dès le commencement du XVIIIe siècle, il avait fondé dans la vieille cité papale, un établissement où se reconnaît le type déjà bien caractérisé de nos bazars envahisseurs, de ces halls immenses dans lesquels les capitalistes modernes groupent ensemble tous les genres de produits industriels, accumulant à l'adresse de la plus aimable moitié du genre humain, d'irrésistibles tentations dont nous sommes, pauvres maris, les victimes tristement résignées. Pour que l'analogie soit complète, il ne manque que cette formule au bas du prospectus : *tous les articles sont vendus à prix fixe et marqués en chiffres connus.*

Ce document est encore intéressant à un autre titre ; il contient, en effet, des indications sur la composition des mobiliers élégants au temps de la Pompadour.

Le verre sous toutes ses formes, le marbre, l'or et l'argent y semblent prédominer. Les trumeaux de cheminée sont ornés de glaces à pilastres, à consoles, à trophées ou à tableaux en bois doré ; les porte-flambeaux sont de cristal ou de bronze doré ; les garnitures de feu, les réchauds, les chandeliers et girandoles, d'argent aché ou doré ; les meubles de bois de violette ou de palissandre et les dessus de marbre ; les Indes fournissent les porcelaines, les paniers à ouvrage, les babouches ; c'est en canne des Indes que sont garnis les sièges. Ensuite, viennent les futilités : jeu d'échecs ou de tric-trac, jetons d'ivoire, porte-montre en marquetterie, boëttes à portrait, boutons de manche à brillant, volants

Digitized by Google

fins, tablettes à écrire, plumes à cure-dents, cuillères à café de Tombac.

Et enfin, comme dernière catégorie, des dés à jouer, des rapes et tamis pour le tabac, des boîtes à poudre et à savonnettes, des masques pour la poudre, en velours, toile ou carton, des paquets de mouche, des pots de rouge de différentes nuances, toutes choses convenant bien à une époque, outrancière du plaisir, où la haute société française, livrée à tous les désordres de l'esprit et des mœurs, remplaçait dans la galanterie, selon la mordante expression des Chamfort : « par le piquant du scandale, le piquant du mystère » ; où nobles seigneurs, grandes dames, traitants enrichis dans les fermes, petits abbés, rimailleurs de ruelles et comédiens de l'un et l'autre sexe communiaient quotidiennement dans la débauche, uniquement préoccupés de nœuds de rubans, de bouquets à Chloris, d'intrigues de boudoirs, de petits levers et de petits soupers, faisant de la vie un aimable carnaval qui devait avoir pour lendemain, hélas ! l'effroyable mercredi des cendres dénommé par l'Histoire : LA TERREUR.

Ed. FAVIER.

Digitized by Google

AU MIROIR ROYAL

Jean Marchant, Marchand Miroitier, Place de l'Horloge à Avignon, fait & vend toute sorte de Miroirs, avec ses ornemens dorés, Trumeaux & Cheminées de Glaces à Pilastre, à Consoles, à Trophée ou à Tableaux, Glace de Carrosse, Miroirs de Toilettes, assortiment de Toilette, Pelottes, Boëtes à Poudre, Boëtes à Savonettes en verni de Lachine, Chambranles pour Cheminées en Marbre d'Italie, Table de Marbre, avec leurs pieds dorés à console de toute façon, Bras de Cristal, de Bronze, dorés, en coûleurs, à une & deux branches, pour Cheminées, Sécretaires de Bureaux, de travail, Commodes en bois violette & palissandre, Ecrans à Table pour écrire, à Gueridon & à main, en découpure de toute façon, Jeu d'Echec & de Tric-Trac, avec ses Dames, Boëte de Cadrille, en verni ou noyer, Jetons d'yvoire, Fiches & Jetons d'os, Dez d'yvoire, à joüer, Bource de cuir, à Jetons, Encoignures, Tablettes fermantes, Table de nuit, à dessus de Marbre, Fauteüils et Chaises garnies en canne des Indes, Cabarets de Lachine ou de Paris, Tasse à Caffé, Pot à sucre teyere, Pot à l'Eau, en Terre d'Angleterre ou en Porcelaine des Indes, Moulins à Caffé, d'Angleterre, Bordure dorée, pour Portrait, Crucifix d'yvoire, montés sur le Velours, avec leur bordure dorée, Garnitures de feu, dorées ou d'argent aché, & en Leton, montées avec leurs grilles de Fer, Souflets fins, noirs, en verni de Lachine, et en marquetterie, Chandeliers, Gerandolles, Bougeoirs, Portes-Mouchettes, Réchaud à brique, & toutes sortes d'Ouvrages en argent aché, grande & petites Vergettes

Digitized by Google

pour les habit, Balets de plume, Cire d'Espagne à Graveur & de toute sorte, Flacons et Salieres de Cristal, Lunettes fines, de Paris, Miroirs à grossir, Tamis pour passer le Tabac, Mouchette d'Angleterre d'Acier à ressort, Ecritoire de Bureau et de Valize, Porte-Montre en marqueterie, Cizeau de Moulin, Couteau de Langres et de Chatelereaud, Calotte pour Prêtre, de Chagrin, Bonets de Velours, brodez en or ou argent et en cotton fin, Tabatieres d'Ecaille des plus à la mode, incrustée en or ou argent et unies, Boëtes à Mouche & à Portrait, de toute sorte, Cave garnie avec leurs Flacons de cristal, Peignes de Paris en Yvoire, Ecaille & Buits, Babouches fines pour l'Homme, en Marroquin du Levan, Panier d'Ouvrage en Canne des Indes, Jaretieres à Boucles, & de toute façon, Boucles de Souliers, Bouton de Manche à Brillant, Garnitures de Commodes, dorée, en couleur ou argent aché, Raquettes à Timbales, Volans fins & communs, Falots de fer, garni de Toile blanche, Poiles de fer à Roulette, Masque de Toile pour la Poudre, en Velours & en Cartons, peint de toute sorte, Etuis double en Verni de la Chine, garni de Peignes de Cornes, Pot de Rouge de différantes nuances, Paquet de Mouche, Eguille marquée de Paris, Etuis à Eguille, Bois Palisandre, Tabletes à écrire en Porte-Feiülle de Chagrin, Rapes à Tabac, Plumes à cure dents, Pied de Roy de Buis, Culiere à Caffé, de Tombac, Binets et Baubeches de Leton, & autres Marchandises, le tout à juste prix.

Digitized by Google

LES INFORTUNES
D'UN
PROCUREUR
EN COUR DE LYON

Les vieux usages, qui peu à peu disparaissent, ne sont point tous à regretter. Pour n'en citer qu'un, les charivaris aux veufs ou veuves qui se remarient sont heureusement démodés aujourd'hui (1). Cette coutume subsiste encore dans certaines campagnes éloignées.

---

(1) La *Revue encyclopédique*, du 17 février dernier, contient un amusant article sur le carnaval, et les mascarades. On lit ce qui suit sur les charivaris : « Cette coutume paraît remonter à l'origine du christianisme ; les chrétiens considéraient en effet le célibat comme l'état le plus agréable à Dieu, ce qui conduisit Constantin à abolir les lois portées contre les célibataires. A plus forte raison, les secondes noces devaient-elles être mal vues ; et de fait, les gens d'église furent longtemps des plus ardents parmi la troupe charivarique. En 1404 le

Digitized by Google

Les gamins de la localité se réunissent, armés de casseroles, de vieilles trompettes, d'arrosoirs défoncés, et se livrent à un concert cacophonique sous les fenêtres de ceux qui viennent de reprendre un nouveau joug conjugal. En général, on arrête ou même on prévient la sérénade par quelque argent distribué aux organisateurs de la fête. A Lyon, les les charivaris sont peu fréquents. Pourtant, il y a cinq ou six ans, le fait s'est produit. Le directeur d'une grande administration, demeurant à Saint-Clair, au faubourg de Bresse, mariait sa fille avec un veuf. Le nouveau ménage fut l'objet d'un charivari qui dégénéra en petite émeute. Outre les hurlements et la musique, il y eut des vitres brisées et des menaces de voies de fait. On réclamait au père une somme assez rondelette pour aller boire à sa santé. Celui-ci refusa énergiquement ; mais il fallut l'intervention de la force armée, dirigée par le secrétaire général de la préfecture, pour venir à bout de cette intempestive manifestation.

Sous l'ancien régime, les farceurs et mauvais plaisants avaient leurs coudées franches et mettaient à de rudes épreuves les époux qui venaient de convoler pour la seconde fois.

---

cardinal de Sainte-Agathe, évêque de Langres, défendit *aux clercs et à ceux qui estoient avancés dans les ordres* de se mêler à la punition anticipée des récidivistes du mariage. Il ne faisait que se conformer à la parole de l'apôtre : « S'ils sont trop faibles pour observer la continence, qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que brûler. » Mais la peuple qu'égayait fort l'idylle de deux époux d'âge mûr maintint le coutume ; elle gagna même les hautes classes, et c'est à un charivari donné à une dame de la cour que Charles VI faillit être brûlé vif. (*Le moine de Saint-Denis*). »

Digitized by Google

Une supplique adressée au chancelier de France par un malheureux procureur de Lyon, conservée aux archives départementales du Rhône, nous montre à quelles plaisanteries de haut goût fut en butte le suppliant.

On enfonce sa porte, on envahit son domicile que l'on met au pillage, on le maltraite, on le garrotte et, sous menace de la vie, on lui fait signer une reconnaissance de quatre cents livres ; de plus, on tente de « forcer » son épouse ! Le procureur affolé quitte Lyon et se réfugie dans sa maison de campagne de Sainte-Foy, où ses persécuteurs le poursuivent et continuent leurs prouesses.

Il faut dire, à leur excuse, qu'ils avaient à faire à un procureur, race exécrée dans le peuple, pour ses exactions et sa rapacité. Malheur à qui tombait entre les griffes d'un procureur; les plaideurs s'en allaient les poches vides !

Nonobstant, la plaisanterie était un peu forte.

Si on est plus policé, plus réservé aujourd'hui, ce n'est pas que les mœurs se soient adoucies; c'est tout simplement par crainte de la correctionnelle.

LÉON GALLE.

Digitized by Google

A Monseigneur

Monseigneur le Chancelier de France, Ministre d'Etat.

MONSEIGNEUR,

Claude-François Durand l'aîné, procureur en cour de Lyon, remonstre très humblement et très rectuesement à Votre Grandeur que ce n'est qu'à la dernière extrémité qui se voit obligé d'avoir recourt à son autoritté et luy observer que étant vif (veuf) et sur lage n'ayant personnes sur qui pouvoir conter, il contracta mariage avec Florie Soleymard, fille. Par raport audit mariage, plusieurs particulliers clerts de palais et autres qu'il indiquera au nombre de plus de quatre-vingts qui avoient pris des faux-noms, la plus grande partie armés de pistollets de poches, sabres, épées et battons et entre autres les nommés Laurant, Pignol, Besson, Roux, pâtissier, Lugarde, fertblantier et nombres d'autres gens du palais qui ont fait leur possible pour n'estre pas connus par leurs véritables noms, lesquels contre le droit, les déclarations de Sa Majesté et arrest de son parlement s'avisèrent au mois de septambre 1756 de sasembler et atrouper au devant à la rue du domicille à Lyon dudit Durand et là, despuis les huit heures jusques à cinq heures du matin y faire la chelavory (charivari) et y chanter des

Digitized by Google

chancons infames remplies d'ordures et mauvaises parolles contre ledit Me Durand et son espouse, que l'honnesteté ne permet pas de rapeller, ce qui a continüé pendant plus de quinze jours, pandant lequel tems ils firent tous leur possible, avec des grosses pierres, pour enfoncer les portes de son domicille et celles d'un sien petit domaine en la parroisse de Ste Foy lès Lyon. Ledit Durand en estant inquietté, croyant d'en évicter la continuation donna une somme pour les pauvres, quitta son domicille audit Lyon et se transporta dans ledit domaine eslognié de lad. ville d'une lieu, croyant dy trouver un asille seur, mais lesdits particulliers s'atroupèrent, ly suivirent, prirent logis au cabaret du nommé Mogier, habitant Ste Foy et à neuf heures du soir, vinrent au-devant la principalle porte dudit domaine, dans lequel ils entrèrent au nombre d'environ quarante, le mirent à contribution, se saisirent de luy, volurent forcer son espouse. Sur ces cris, lesdits particulliers pour empêcher qui nut du secours se mirent touts à crier pour couvrir la voye dudit Me Durand et autres, affin qu'il n'en eu point, et sy quelqu'un venoit pour en donner, il y en avoit qui faisoient santinelles aux portes qui les empechoient d'entrer voullant les maltraitter. Et enfin, Monseigneur, qu'en ledit Durand auroit esté un grand malfaicteur, lesdits particuliers n'auroient peu faire pire qu'ils en ont fait, toutes honnestes gens en ont esté indigné. Il semble que ledit domaine avoit été mis au piliage, tellement qu'ils n'ont cessé après près de huit jours qu'en leur faisant un billet payable à ordre de 400 livres, qui le forcèrent de leur faire dans le cabaret dudit Mogier où ils le traînèrent, qui leur a payé, sans quoy ils auroient continué à faire la chalavary et à enfoncer les portes qui ne l'avoient estés. Jusques là même qu'ils ont enfoncés un petit armoire, où il tenoit sa robe

Digitized by Google

de palais et un collet qu'ils ont enlevés. Dallieurs, Monseigneur, lesdits particuliers du palais, soit aux audiances, soit en rues, inseultent grossièrement et journellement led. Me Durand, avec menasse de l'assassigner et de le noyer dans la rivière de la Saône, ce qui fait qu'il n'oze sortir ny jour ny nuit, ny aller en campagne, jusques la qu'ils empechent que les clerc de palais entre chez luy et sy ils entrent ils les font sorty par leur menaces de les maltraiter. Monsieur le commendant en ayant esté informé en fit mettre quelqu'uns prisonniers, leur a fait rendre partie desdites 400 livres, mais la paine du crime est tropt légère, ne dédommage pas ledit Durand des détériorations, dégradions, et tort qui luy ont fait en ses personnes et biens qui sont expliqués dans ses deux requestes cy-jointes, et comme Monseigneur, un tel procédé prohibé par les ordonnances et déclarations de Sa Majesté méritte telles paines et punitions exemplaires qu'il plaira à Votre Grandeur pour les contenir, étant un crime publiq. ledit Durand qui est âgé n'estant pas en état de les poursuivre, la vinditte étant réservé à Monsieur le procureur du Roy de la prévosté, le cas étant prévostal, sur quoy, Monseigneur, vous qui este la lumière et l'équité même, ledit Durand implore votre justice et votre protection et il priera et fera prier Dieu pour la propéritté et santé de votre éminante grandeur.

JUSTICE MONSEIGNEUR !

Digitized by Google

UNE ŒUVRE D'ASSISTANCE JUDICIAIRE

au XVIIIe siècle

La Compagnie établie à Lyon pour assister les pauvres dans leurs procès, et le bureau du prêt charitable (1679).

L'ASSISTANCE judiciaire établie au milieu de ce siècle, par une loi, avait été réalisée depuis longtemps dans diverses villes par l'initiative privée (1).

A Lyon, dès 1679, est fondée par Monseigneur l'Archevêque la Compagnie pour assister les pauvres dans leurs procès qui engloba peu après une autre organisation, le Bureau du Prêt charitable : elle ne forma qu'une seule œuvre, connue sous le nom de Bureau du Conseil charita-

---

(1) Voir sur ce point notre discours "*Le rôle social de l'avocat*" in-8°. Lyon, Waltener & Cie, 1899.

Digitized by Google

ble, dont la composition était, chaque année, portée à la connaissance du public par les almanachs. Nous ne pensons pas que le prêt charitable ait fonctionné longtemps, car nous n'en avons trouvé aucune trace. Le Bureau du Conseil charitable recevait du Consulat une subvention annuelle de 1,000 livres, qui lui avait été attribuée par Lettres patentes de 1772.

Nous avons été assez heureux pour trouver les statuts de l'une et l'autre de ces œuvres (1). Nous pourrions les analyser: nous préférons les publier en entier, car ils ont une précision de détails, une justesse d'expression qui ne va pas sans une certaine naïveté, qu'il serait impossible de rendre. Que de modèles nos aïeux nous ont laissés, et il importe de les présenter avec leur attrayante originalité.

STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA COMPAGNIE ÉTABLIE DANS LA VILLE DE LYON PAR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE POUR ASSISTER LES PAUVRES DANS LEURS PROCÈS.

Liberabit pauperem a potente et pauperem cui non erat adjutor.

L'intention et la fin de la Compagnie est de procurer la gloire de Dieu et le secours du prochain dans la conservation des droits et prétentions légitimes des pauvres.

---

(1) M. Vachez, ancien bâtonnier, a fait paraître une étude sur le bureau du Conseil charitable. *(Le bureau des consultations gratuites et l'ancien bureau du Conseil charitable à Lyon.* In-8, Lyon, Mougin-Rusand, 1896). Mais il ne connaissait pas les statuts que nous publions aujourd'hui, dont un des très rares exemplaires se trouve aux archives municipales. (Chappe XIX, 687.)

Imprimés à la fin du XVIIe siècle sur 4 et 8 pages in-4°, ces statuts n'ont jamais été réédités et nous ont paru présenter l'intérêt de l'inédit.

Digitized by Google

I

La Compagnie s'assemblera le mardy de chaque semaine depuis deux heures après midy jusques à quatre : elle commencera par l'hymne Veni Creator et l'oraison qui suit et finira par l'Antienne de la Sainte Vierge et l'Oraison selon le temps qui seront dites par l'Ecclésiastique qui se trouvera le plus près de celuy qui présidera et des assistans.

II

De six en six mois on fera l'election d'un chef pour présider aux assemblées et de deux assistans lesquels occuperont les trois premières places : les autres se placeront de suite à mesure qu'ils arriveront sans aucune distinction et sans preseance ni cérémonie : on sortira de même l'assemblée finie.

III

Les résolutions de l'assemblée seront écrites sur un livre par le secretaire qui sera nommé : chacun y pourra faire de vive voix les propositions qu'il jugera à propos pour le bien et la conduite générale de la Compagnie : et pour celles qui tendroient à demander assistance pour quelques pauvres ou qui concerneroient l'interest particulier du pauvre ou de sa partie elles ne pourront être faites que par écrit dans un billet qui sera mis en pleine assemblée sur le bureau pour y délibérer et sans que l'autheur de la proposition puisse l'appuyer.

IV

Messieurs de la Compagnie sont très instamment priez et exhortez de se defaire et depouiller de toute prevention. affection et sollicitation particulière tant pour que contre ceux à qui il sera question de donner assistance et de ne la demander par billets qu'en faveur de ceux qu'ils jugeront probablement la mériter.

V

Afin que ceux qui voudront demander assistance scachent à qui s'addresser sans venir troubler les assemblées par leurs clameurs et

Digitized by Google

importunitez, on nommera un advocat des pauvres lequel en cette qualité ecoutera toutes les personnes qui se présenteront, desquelles il prendra les noms et surnoms, qualitez et demeure, de même que de leurs Parties adverses avec notte de la qualite et de la nature de leur affaire et dans la prochaine assemblée il en parlera pour y délibérer sans neanmoins exclure les billets, suivant l'article précédent et sans qu'aucune partie puisse estre ouïe dans l'assemblée que par l'advis de celuy qui présidera, des assistans et de l'advocat qui aura consulté avec celuy des pauvres, si ce n'est que la Compagnie trouve à propos d'en user autrement.

VI

Sur le raport de l'advocat des pauvres ou sur les billets concernans la demande d'assistance, l'assemblée députera un ou deux de la Compagnie pour s'informer de la pauvreté desdits demandeurs et s'ils sont de la qualité requise pour obtenir l'assistance et ne pourra l'autheur de la proposition etre député.

VII

Quand la pauvreté ou l'impuissance de soutenir leurs droits par ceux qui auront demandé assistance aura été vérifiée l'advocat des pauvres prendra les mémoires et instructions de ceux à qui l'assistance aura été accordée, lesquels seront distribuez par celuy qui présidera aux advocats pour les questions de droit et pour les questions de fait à ceux qui en ont l'intelligence pour examiner la justice des prétentions et demandes contenues ausdits mémoires.

VIII

L'advocat ou autre à qui les mémoires et instructions auront été distribuées sera tenu de les examiner incessamment et d'en conférer avec un autre de la Compagnie à son choix : et si par leurs advis le pauvre n'a pas bon droit les mémoires et instructions seront remises à l'advocat des pauvres qui les rendra à la partie et luy fera scavoir qu'on ne peut luy donner d'assistance.

Digitized by Google

IX

Après que la cause du Pauvre aura été trouvée juste la Compagnie députera à la partie adverse pour la prier et inviter à s'accommoder et passer compromis : s'il y consent on l'addressera à l'advocat des pauvres qui prendra jour pour passer le compromis, lequel etant fait l'advocat des Pauvres tiendra la main à faire assembler les Arbitres et Surarbitres et rendre le jugement dans le delay du compromis.

X

Si le pauvre refuse le compromis ne luy sera donnée aucune assistance et ses mémoires luy seront rendus par l'advocat des Pauvres ; si c'est la Partie adverse qui refuse le compromis la consultation et mémoires du Pauvre seront remis par délibération de l'Assemblée à un Procureur pour commencer le procez et le poursuivre suivant l'advis de l'advocat qui aura consulté et l'advocat des Pauvres tiendra la feuille qu'il presentera à chaque assemblée concernant l'état des affaires pendantes et indecises et ne seront point declarez avant l'instance les advocats qui auront consulté pour et contre, mais seulement on nommera pour arbitre du Pauvre celuy qui aura trouvé sa cause bonne.

XI

Quand un procez aura été commencé par deliberation de l'assemblée il ne pourra etre retardé ny empeché par aucune recommandation : seront neantmoins les propositions d'accommodement ecoutées en tout tems en offrant par la partie adverse du Pauvre le Compromis et le faisant dans trois jours après son offre faute de quoy la procédure sera continuée sans intermission.

XII

Au cas qu'il manque des pièces aux pauvres l'Assemblée deliberera sur les moyens de les recouvrer à quoy l'advocat tiendra la main.

Digitized by Google

XIII

Aux affaires urgentes et qui requièrent célérité en sorte qu'il y auroit du péril à attendre l'Assemblée, sera pourveu par celluy qui presidera, les assistans et un advocat avec celuy des Pauvres, à ce qui sera de pressé dont l'advocat des Pauvres tiendra notte et fera son rapport à la prochaine assemblée sans qu'on y puisse rien plus faire ny passer outre que suivant la déliberation de l'assemblée.

XIV

Tous les accommodemens qui seront faits et les jugemens qui seront rendus, seront ecrits dans un livre particulier: en cas d'appel l'Advocat des Pauvres aura soin d'écrire à un procureur et luy envoyer les mémoires necessaires qu'il retirera de l'Advocat qui aura été chargé de l'affaire en première instance: il tiendra notte des advis qu'il recevra de Paris, fera une liasse des lettres et gardera coppie des réponses qui y seront faites.

XV

Les frais seront fournis par l'advocat des Pauvres lequel recevra ceux qui se pourront retirer et aussi ce que chacun voudra donner par libéralité attendant que l'on nomme un Trésorier, et les comptes seront arrestez de 6 en 6 mois en recepte et dépense par le chef et les deux assistans.

XVI

Nul ne pourra être receu dans la Compagnie si ce n'est après avoir été proposé dans l'Assemblée et jugé digne de l'être: après quoy, s'étant confessé et communié il lira dans l'assemblée la protestation qui sera mise à la fin des présens reglemens et prendra sa place,

XVII

La Compagnie fera dire une messe pour le repos de l'ame de chacun de ceux qui la composent incontinent après leur deceds.

Digitized by Google

XVIII

Les prisons seront visitées de 15 en 15 jours par deux de ceux de l'Assemblée avec l'advocat des Pauvres lequel aura soin de demander les audiances necessaires pour les pauvres quand l'assemblée l'aura ainsi résolu et dressera s'il est besoin un rolle pour les causes des pauvres.

PROTESTATION

Je proteste (Monseigneur) aux pieds de votre Croix de m'employer au secours des Pauvres dans leurs procez suivant l'instruction et les Reglemens de cette Compagnie suppliant très humblement votre divine Majesté de m'accorder les grâces nécessaires pour cet effet et la rémission de mes offenses.

PERMISSION DE L'ORDINAIRE

Bedien Morange. Docteur de la Maison et Société de Sorbonne, Prieur et Comte de St Jean hors les murs de Genève, Theologal de l'Eglise de Lyon, Vicaire général au Spirituel et Temporel de Monseigneur Camille de Neufville, Archeveque et Comte de Lyon, Primat de France, ayant veu et examiné les presens Statuts et Reglemens de la Compagnie charitable pour assister les Pauvres dans leurs procez et justes pretentions : Avons approuvé et approuvons lesdits statuts, les jugeons dignes d'être donnés au public et prions Notre Seigneur le Père des Pauvres, de la vefve et des Orphelins de verser sur une si sainte Compagnie, sur leurs intentions et sur leurs œuvres mille bénédictions. Donné à Lyon, le 18 janvier 1679.

MORANGE.

Vic. général.

Digitized by Google

Statuts pour le Bureau du Prest charitable estably, en la Ville de Lyon, de l'autorité de Monseigneur l'Archevêque

Ex usuris et iniquitate redimet animas eorum

Psalm. 71, V. 14

Quelques personnes de piété ayant eu connoissance des grands abus qui se commettent en cette ville par des prests qui se font sur gages, avec des interests de deux, trois et quatre sols par mois pour chaque écu et qui vont à 40 et 50 pour cent par an, ont cru que ce seroit une œuvre très agréable à Dieu et utile au public d'arrester le cours de tant de misères pour les pauvres et de tant de crimes pour ceux qui leur prestent de cette manière. On a veu que le pauvre qui ne recoit lors du prest que le quart, le tiers ou tout au plus la moitié de la valeur du gage n'en retire plus rien dans la suite, les interests immenses absorbant en une ou deux années au plus toute la valeur du gage et c'est ce qui a donné lieu à l'établissement de ladite compagnie.

Elle a esté dans son commencement distincte de celle du Conseil charitable; mais comme elle se tenoit dans un mesme lieu immédiatement après celle dudit Conseil, qu'elle a esté formée par les mesmes qui composent l'autre et qu'ils ont connu par expérience que les familles ayans commencé à s'appauvrir par le procez achevoient de se ruiner par des prests usuraires qui leur estoient faits sur le peu d'effets qui leur restoient, et qu'ils estoient obligés d'engager pour subvenir à leurs pressantes nécessités; c'a esté la raison pour laquelle la jonction des dites compagnies a esté faite.

I

Les officiers de l'une le sont de l'autre à la réserve d'un trésorier et d'un secretaire qu'il a esté trouvé à propos de nommer expressément et séparement pour ledit prest charitable.

Digitized by Google

II

Ledit trésorier sera aussi dépositaire et recevra les deniers qui seront donnés ou prestés au Bureau, ceux qui seront rendus par les débiteurs et généralement tous ceux dont le Bureau aura la disposition; il comptera et payera tout ce qui sera ordonné par la Compagnie, dont il tiendra un livre en bonne forme.

III

Tous les gages luy seront remis; il aura les clefs des coffres, garderobes et armoires ou ils seront déposés et il aura encor un deuxième livre ou il écrira le jour du prest, la somme prestée, le nom, surnom, qualité et demeure de celuy qui emprunte, la nature, qualité et quantité, mesure et poids des choses engagées, et le numéro qui y aura esté mis pour le reconnoistre.

IV

Ledit trésorier dépositaire rendra compte toutes les années aux officiers de la Compagnie en débit et crédit et reconnoissance des gages et pourra prendre un adjoint de l'agréement du Bureau.

V

Le secretaire tiendra notte dans un livre qu'il aura à cet effet des délibérations et résolutions qui concerneront ledit prest charitable et il en aura un deuxième ou il écrira les sommes qui seront prestées et les gages donnez pour seurté.

VI

Au commencement de chaque assemblée du Conseil charitable qui se tient le mardy celuy qui presidera députera quelques uns de ceux qui y seront presens pour tenir celle dudit prest, lesquels seront ouys les premiers sur les propositions qu'ils pourroient avoir à faire pour les affaires du Conseil charitable et puis iront dans un endroit particulier et séparé pour travailler aux affaires du Prest; ce sera la que les gages seront apportez et receus et l'argent presté sur iceux et celuy qui sera rendu par les débiteurs sera retiré par ledit trésorier et le tout écrit par luy et le Secrétaire.

Digitized by Google

VII

Et neanmoins attendu qu'on n'a point presentement de lieu de depost commode près de celuy ou se tient l'assemblée ordinaire, ledit Trésorier pourra sans conséquence en cas de necessité urgente seulement prester sur gage pendant la semaine quelques sommes modiques à la charge de faire rapporter le tout sur le livre du Secretaire outre ce qu'il aura sur le sien et d'en rendre raison à l'assemblée du mardy suivant.

VIII

Ce sera aussy dans cette assemblée que l'on conferera des moyens particuliers et generaux de conserver et augmenter cette bonne œuvre et generalement de toutes affaires qui la concerneront et dans celles qui seront plus importantes on ne resoudra rien sans en faire part à toute l'assemblée.

IX

On en tiendra toutes les années deux generales pour les affaires dudit prest, l'une le premier dimanche de juillet et l'autre le premier dimanche après les Rois, dans lesquelles assemblées on traitera des affaires generales concernant ledit prest charitable, des moyens d'y procurer de plus en plus tous les avantages possibles, on examinera si les reglemens sont bien observez, s'il y avoit quelque chose que l'on crut y devoir estre ajouté ou diminué on en fera la proposition dans les dites assemblées et afin qu'elles soient plus nombreuses et les deliberations qui y seront prises plus certaines et moins sujettes a estre improuvées par les particuliers qui n'y auroient pas assisté on envoyera des billets chez tous lesdits officiers et autres de ladite compagnie deux ou trois jours par avance pour les inviter de se trouver aux dites assemblées génerales.

X

On ne prestera point sur gage aux revenderesses ny autres qu'à des personnes connues et de bonnes mœurs et si ce sont des femmes mariées ou des mineurs, on ne le fera point sans le consentement du Mary ou du Tuteur ou Curateur, les gages avant qu'estre receus seront visités, reconnus et estimez par personnes à ce connoissantes et quand ils auront

Digitized by Google

estés receus ils seront fermés dans le lieu accoustumé avec un numéro pour les trouver plus facilement lorsqu'il sera necessaire. et en sera fait notte par le tresorier depositaire dans son livre et par le secretaire dans le sien comme ci dessus est dit.

Et dautant que l'intention de ceux qui ont formé ladite compagnie a esté de secourir les pauvres, non seulement pour le temporel, mais encor pour le spirituel on tachera lors-qu'ils se presenteront et que le prest leur sera fait de leur insinuer quelques bonnes pensées et les moyens de se sanctifier dans leur etat, les portant à frequenter les sacremens, souffrir patiemment leur misere, eviter les pechez auxquels elle les peut induire, et pratiquer les vertus de la pauvreté chrétienne : on en usera de mesme pour le Conseil charitable.

XI

L'on ne pourra quant à present prester à une personne que jusques à la somme de cinquante livres, attendu la modicité du fonds que l'on a et qu'on l'épuiseroit d'abord en prestant des grandes sommes, on ne pourra aussi prester que jusques à concurrence des deux tiers de la valeur du gage quand il consistera en argenterie, et de la moitié quand ce sera d'autres choses.

XII

On ne recevra en gage aucuns effets, étoffes, nippes, hardes ou meubles de laine, ny d'autre matière sujette aux tignes ou hartes et autres insectes, on n'en recevra point de fer, sinon au poids et sans faire consideration de l'ouvrage, à cause de la rouille et de l'embarras, ny de bois, à cause aussi de la grande place qu'il occupe; on ne prendra non plus des tableaux et autres choses semblables, le prix desquelles est incertain et depend principalement de l'ouvrage et de l'opinion. Mais on recevra les bagues et joyaux, la vaisselle d'argent, d'estain, de cuivre, de fonte et autres semblables métaux, comme encor la toile, le linge, le fil et autres choses qui n'occupent pas trop de place et qui ne sont pas sujettes à corruption.

XIII

Le terme ordinaire sera de six mois, passé lequel, faute de payement le Bureau fera vendre les gages, retirera du prix qui en proviendra ce

Digitized by Google

qui luy sera deub, avec les frais des executions et rendra le surplus au propriétaire sans retenir autre chose que lesdits frais, ayant esté trouvé à propos de rendre ce prest tellement gratuit et charitable, qu'on ne prenne rien mesme pour le louage et l'occupation des gages et autres frais inévitables : et ce nonobstant que les Monts de Piété d'Italie et d'ailleurs en usent autrement.

XIV

Le Bureau pourra differer la vente d'autres 6 mois et pour obvier aux frais de plusieurs ventes on vendra en mesme temps tous les gages recus dans un quartier, comme par exemple, ceux qui auront esté receus en Janvier, Fevrier et Mars seront vendus tous ensemble au commencement d'Octobre, ceux qui auront esté receus au mois d'Avril, May et Juin, au commencement de Janvier; ceux de Juillet Aoust et Septembre au commencement d'Avril et ceux d'Octobre, Novembre et Decembre au commencement de Juillet, de quoy les débiteurs seront avertis lors du Prest afin qu'ils retirent les gages, si bon leur semble et qu'ils ne puissent ignorer qu'à défaut de ce, on les vendra dans ledit temps.

XV

La vente sera faite par autorité de justice, après une signification qui sera surabondamment faite au débiteur le tout suivant le modelle qui sera dressé de ladite signification et de la procédure qui devra estre faite pour la vente; les frais de plusieurs gages vendus en mesme temps seront supportés par les débiteurs à proportion au sol la livre.

XVI

Les officiers ny aucuns du Bureau ne pourront se rendre adjudicataires des gages qui seront vendus directement ou indirectement, sous quelque pretexte que ce soit.

Digitized by Google

*
* *

Ces statuts sont plus qu'une curiosité, ils sont un enseignement. Ceux qui les ont dressés se sont efforcés de mettre en relief, surtout le but moral de l'œuvre créée : de nos jours, les statuts sont admirablement rédigés en ce qui concerne l'organisation matérielle, mais il y manque, en quelque sorte, le souffle qui doit les animer, en faire, non point un règlement strict, mais un appel simple et touchant à l'intelligence et au cœur.

D'aucuns trouveraient cela naïf, sentimental, mais le plus grand nombre serait frappé, et s'apercevrait enfin que la charité, ne consiste pas seulement à nommer un président, un bureau, à verser une cotisation, mais qu'elle veut une action effective, un contact avec ceux auxquels elle s'adresse, qu'elle doit être une éducation mutuelle et non le double geste vite ébauché d'une main qui donne à une main qui prend.

Relisons les statuts des œuvres charitables de nos aïeux, il y a toujours quelque pensée, quelque indication à y prendre ; il en ressort surtout le sentiment que, de nos jours, nous avons peu innové, pas beaucoup amélioré, et cela doit nous stimuler à poursuivre sans cesse, simplement et individuellement, l'œuvre parallèle d'élévation morale et de secours matériel, en faveur des déshérités de la vie.

Justin GODART.

Digitized by Google

LES PAROISSES
DU DIOCÈSE DE LYON

ARCHIVES ET ANTIQUITÉS

Par l'abbé Ad. VACHET, missionnaire de la maison des Chartreux de Lyon

Abbaye de Lérins, 1899, grand in-8

ÉTUDE CRITIQUE ET COMPTE RENDU

On sera reconnaissant à M. l'abbé Vachet d'avoir dépouillé plus de cinquante gros registres des *Provisions ecclésiastiques* et d'être parvenu à dresser, depuis 1594, sans trop de lacunes, la liste universelle des curés du diocèse. C'est évidemment la partie neuve et méritoire de son œuvre, celle qui lui a coûté le plus de peine et de temps, celle que les lecteurs sérieux apprécieront davantage.

Je crains en revanche que, préoccupé, comme il l'avoue trop modestement, de n'écrire sur chaque paroisse qu'un

Digitized by Google

abrégé, « un canevas », répondant à ce qu'il est essentiel d'en connaître, il ait parcimonieusement usé des documents qu'il avait en mains et qu'il se soit tenu dans les routes battues par ses devanciers, quand il eût été mieux dans sa nature et dans son talent d'être lui-même un guide et un mentor. Le vulgarisateur, à mon avis, a nui au savant, qui ne s'est pas assez soucié de mettre dehors et en valeur toutes ses richesses.

La bibliographie de la préface démontre quelle longue et variée préparation il s'était imposée, allant des in-folios du *Gallia christiana* à *Autour du Mont-Rigaud* de l'abbé Devaux, et, pour se récréer de la collection des Almanachs, déchiffrant le fonds du chapitre de Saint-Jean aux Archives départementales. Mais les notices ne semblent pas avoir bénéficié de ces recherches originales, dans la mesure qu'on désirerait; plusieurs ressemblent de trop près à une analyse améliorée de ce qu'Ogier avait raconté dans *la France par cantons*. Cette confiance en un publiciste d'une médiocrité à ne pas se passer de contrôle a causé plus d'une méprise dans un livre dont l'exactitude devrait compter parmi les qualités dominantes. Ainsi, pour appuyer de deux ou trois exemples notre observation, c'est Ogier qui a confondu Saint-Symphorien-sur-Coise avec Saint-Symphorien-d'Ozon, et qui a placé dans cette première localité, au lieu de la seconde, l'élection de d'Albon à l'archevêché de Lyon ; c'est lui qui parle de sécularisation pour Savigny en 1493 et prouve, par une chapelle bâtie en l'honneur de saint Léger, que le monastère avait reçu sa règle de saint Maur. N'est-ce pas encore chez lui que nous apprenons que la chapelle de Collonges fut d'abord dédiée à saint Clair, avant de l'être à saint Nizier, et que la substitution s'accomplit au VIIe siècle, quand saint Clair mourut seule-

Digitized by Google

ment dans le cours de 660 ? A lui enfin doit revenir d'avoir créé Conti cardinal, fait démolir le château de Beaujeu, en 1611, par la volonté toute-puissante de Richelieu et restaurer celui de Ternand, en 1692, par Mgr de Tencin.

Cet important volume aura néanmoins sa très grande et très opportune utilité. Nos vœux se confondent ici avec ceux de l'auteur, aussi laborieux que désintéressé. Il serait en effet désirable que le fruit de ses études arrivât à chaque curé, au paroissien, à l'érudit que comptent, à peu d'exceptions près, les plus modestes villages, qu'il éveillât la curiosité, qu'il suscitât le goût des recherches ; on fouillerait les mairies, les presbytères, les châteaux et les fermes ; on s'attacherait partout, sur les lieux mêmes, à reconstituer nos annales religieuses et municipales, à ressusciter la mémoire des ancêtres autour de leur église et de leurs tombes. La seconde édition, qui sortirait de cette collaboration, serait peut-être aussi longue à voir le jour que la réimpression du Dictionnaire de l'Académie. Mais ne pense-t-on pas que son intérêt, en retour, n'offrirait rien de vulgaire, si sa composition était trop peu rapide. La lenteur, dans ces sortes d'études, où la variété et l'abondance des matières deviennent moins un aide qu'un lourd embarras, est souvent une condition obligatoire de la perfection, sinon du succès. C'est le cas ou jamais de céder au conseil du sage ami de notre Brossette et de mettre vingt fois sur le métier une page qui est trop rarement sans défaut. On improvise un discours ; les plus spontanés sont quelquefois les plus touchants et les plus beaux ; une composition historique exige de pénibles veilles ; elle vaut ce qu'elle a duré pour être menée à terme.

Le style de M. Vachet, généralement irréprochable, simple et correct, comme il convient dans l'espèce, porte cepen-

Digitized by Google

dant en quelques endroits, heureusement plus que rares, les traces d'une accélération dans la pensée, qui a surpris l'expression et l'a empêchée de sortir avec justesse. Ainsi un puriste de syntaxe ne se récriera-t-il pas devant cette phrase, qu tout autre équivalente : « Les forces catholiques et les troupes protestantes se rencontrèrent au Bessat, et ceux-ci furent taillés en pièces » ?... En voici une seconde plus embarrassante, à moins d'une foi robuste au miracle : « Au fond du collatéral, côté de l'épitre (à Charlieu), la chapelle de Notre-Dame de Septembre, où il y avait grande dévotion. Dans les temps de calamité on la portait en procession par la ville. La statue date de la fin du XIIIe siècle. » Mais trêve de prétentieuse et inutile chicane.

Il reste d'autres points appelant des rectifications ou des explications, et le savant auteur, qui paraît désirer qu'elles lui soient signalées, ne sera pas le dernier à reconnaître leur bien-fondé.

Est-ce par tendance démocratique? Est-ce ingénieux moyen de venger la puissance ecclésiastique de la prédominence de la féodalité? M. l'abbé Vachet a néglige d'enquêter sur l'état actuel des châteaux, dont il parle, spécialement en Forez. Ainsi le marquis de Poncins, électeur à Civens, n'apprendra pas sans surprise, que son opulente demeure du Palais est en ruines ; les habitants de Bouthéon admirent tout autre chose que les imposants débris de la demeure édifiée par le bâtard de Bourbon parce que son propriétaire l'a restaurée avec beaucoup de goût et lui a rendu toute son élégance de jadis. La Bâtie, au contraire, provoque les plus vifs regrets par la perte ou la dispersion de ses trésors. La chapelle fut en effet un bijou d'art de la Renaissance. Mais depuis plusieurs années, tout a été enlevé, l'autel vendu ; les boiseries arrachées, et c'est dans la collec-

Digitized by Google

tion du baron Rothschild que sont entrés les superbes vitraux. Pour Saint-Germain et Montrond, l'échange eut lieu, comme il est dit, entre le comte Jean de Forez et les Artaud de Saint-Germain, mais non pas avec les d'Aphon, qui ne se sont alliés que plus tard à cette famille et ont ajouté leur nom patronymique au sien.

Par ailleurs, on éprouverait de l'hésitation à souscrire à l'opinion qui place l'existence de saint Badulphe au IIIe siècle et la construction de l'église Saint-Romain au Ve. Le moine a un nom trop barbare pour être un Lugduno-Romain et, pour le temple, voisin de la cathédrale, l'inscription de la dédicace, conservée par Spon et étudiée par M. Le Blant, porte à croire que l'épigraphiste du XVIIe siècle s'en était de beaucoup exagéré l'antiquité.

Mais tout embarras disparaît pour délivrer les Stéphanois, nos voisins, d'une double imputation qu'ils ne méritent, ni dans le bon, ni dans le mauvais cas. La première, d'ingratitude, car ils s'en sont lavés, depuis plusieurs années, en décorant une de leurs rues du nom de Guy-Colombet, un excellent curé et un bienfaiteur public; l'autre, d'une bonne fortune qui ne leur est jamais échue: la couronne du roi de Provence, Boson, fut offerte, si je ne me trompe, à la cathédrale de Saint-Etienne à Lyon, et non pas à la chapelle des bords du Furens, si elle existait alors.

Voilà beaucoup d'annotations encombrant un compte rendu, où l'éloge ne pourra plus occuper la place que nous lui avions destinée. Mais c'est le propre de ces travaux encyclopédiques de tenir en éveil l'attention et d'appeler les remarques de la critique. Il n'y a pas de meilleur moyen de témoigner l'estime dont ils sont si dignes; aussi bien pour rappeler la gracieuse comparaison, employée par l'éloquent missionnaire, quand Ruth revient de la moisson,

Digitized by Google

ployant sous le poids des gerbes qu'elle a glanées, on lui doit le service d'alléger sa charge des herbes inutiles confondues avec les épis.

Nous terminerons en essayant d'éclaircir une question qui nous tient au cœur. M. Vachet se demande quel est au vrai le patron des églises et des paroisses, placées sous le vocable de Saint-Genès *Genesius*; il ne se prononce qu'avec des doutes, mais on voit que ses préférences vont à Genès, évêque de Lyon au VIIe siècle. C'est son droit: les vertus appellent la mitre et la mitre honore l'auréole. Toutefois, dans cette occasion, les peuples ont donné le pas au martyr sur le pontife. La fête patronale, en effet, des localités appelées Saint-Genis ou Saint-Genest et de certaines autres rattachées au même protecteur, est fixée au mois d'août, le même jour que tombe la Saint-Barthèlemy. Quelquefois même il y a eu confusion et substitution entre les deux bienheureux, à Salvizinet par exemple. Le martyrologe inscrit donc à cette date deux Genès; lequel est célébré? Le scribe d'Arles ou le mime de Rome? Pour des raisons trop longues à déduire, il appartient au vaillant greffier, dont saint Césaire a loué les vertus dans une homélie, longtemps attribuée à notre saint Patient, de l'emporter sur son homonyme et compagnon de gloire.

Ainsi, en tournant les pages de l'*Histoire des paroisses du diocèse*, on a l'esprit sans cesse sollicité et excité ; l'intérêt est éveillé par les plus curieux problèmes. Un ouvrage, qui s'empare de cette sorte de l'attention et qui porte tant à réfléchir, est loin d'être banal : ses mérites littéraires passent au second plan peut-être, mais son influence intellectuelle occupe le premier. On félicite l'écrivain de ce qu'il a fait, on le loue encore davantage des leçons et des secours qu'il a donnés aux nombreux imitateurs entraînés dans la même carrière.

Chanoine SIMPLICE.

Digitized by Google

L'HARMONIE (1)

Harmonie, reine du Monde !

I

Ainsi qu'au premier jour la Lumière bénie
D'un seul mot du Très-Haut a jailli dans les Cieux,
Du geste qui peupla les éthers spacieux,
Tu naquis souveraine, adorable Harmonie !

Et la Création innombrable, infinie,
Suit dans l'orbe divin ton vol mélodieux,
Qui transmet au grand vol des soleils radieux
Le rythme de splendeur menant leur symphonie.

Et tu règles le chœur ardent, universel,
Où toute voix reprend le cantique immortel
Epars dans les échos du Ciel et de la Terre.

Harmonie ! ô reflet de la Divinité,
Ame de l'Univers, esprit de la matière,
C'est toi l'Ordre, l'Amour, et c'est toi la Beauté !

(1) Triptyque de sonnets couronné par la Société Florimontane d'Annecy.

Digitized by Google

II

Tels les fils précieux brodant de fins ouvrages
Mêlent l'or à la soie au réseau des contours,
Les Printemps, les Hivers et les Nuits et les Jours
Tissent, sous tes doigts purs, la guirlande des âges.

Tu donnes aux matins la grâce des ramages,
Aux midis leur éclat, à l'ombre son velours,
Ses chansons à la brise, aux vents leurs sanglots sourds,
L'azur aux calmes soirs et l'éclair aux orages.

Le principe d'amour qui ruisselle en ton sein,
S'épand, fleuve de feu de l'océan divin,
Des choses qu'il émeut à l'Etre qu'il embrase;

Fait battre, au large accord des mêmes battements,
D'une même allégresse et dans la même extase,
Les artères du Monde et le cœur des amants.

Digitized by Google

III

Créateurs après Dieu, l'artiste, le poète,
Qui, du saint idéal gardant la piété,
Marchent, le front nimbé pour l'immortalité,
Dans le rêve trop grand de leur âme inquiète;

Et, sous le frein d'angoisse où ce rêve les jette,
Secoués du frisson qui produit la beauté,
S'efforcent de créer, avec simplicité,
L'Œuvre forte et limpide où le Ciel se reflète;

Soit qu'ils sculptent la forme ou fixent les couleurs,
Que, de pensers divins, ils essaiment les fleurs,
Accomplissent, par toi, le vœu de leur génie;

Par toi, rythme sacré d'un seul geste de Dieu,
Essor de toute vie et flamme de tout feu,
Splendeur, Force éternelle, adorable Harmonie!

Mme Antonia Bossu.

Digitized by Google

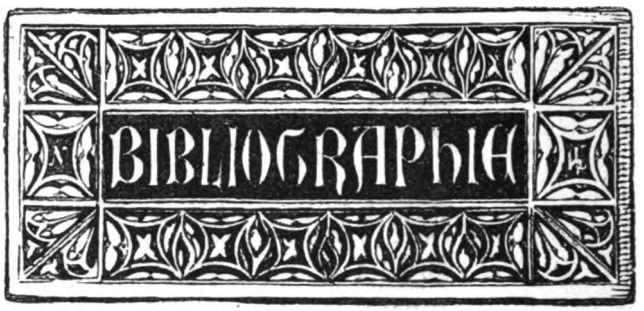

VENTRAJOL, roman, par Gabriel GERIN, Lyon, Storck, 1900.

Du même auteur : *Neuf-Brisach, Au pays des étangs, Mariniers du Rhône, La loi d'amour, Ceux de Belfort,* et voilà que sans trop s'émouvoir Lyon a son romancier, le romancier cherché par Puitspelu, rêvé par quelques uns, attendu par tous.

Or ce romancier a toutes les qualités que nous méritons : clarté et bon sens, conscience et modération ; il ne travaille point à la légère, fuit les paradoxes ; et, sur des intrigues simples mais solidement tramées, il développe avec soin la thèse énoncée par le titre ou par le premier chapitre.

Dans la forme il n'a pas cette recherche trop à la mode, aujourd'hui puérile demain vieillote, qui fatigue le lecteur. Quant au fond, il procède avec méthode, observe et voit juste, et parmi les éléments que sa mémoire fidèle lui fournit il fait un choix toujours judicieux. Quelquefois même l'on retrouve, entre les lignes, la tendance ironique et narquoise qui fut le traditionnel charme des sages qui tinrent Académie au Gourguillon.

Que peut-on demander de plus ? Hélas rien n'a pu empêcher les difficiles et les chercheurs de petite bête de s'écrier : « Il n'y a pas assez d'émotion, et partant pas d'art. » A ces pervertis par des littératures névrosées ou dilettantes il n'y a qu'à citer certaines pages du *Pays des étangs* ou de *Ceux de Belfort.*

Le dernier roman de Gabriel Gerin est intitulé *Ventrajol*, du nom du héros.

Digitized by Google

« Impulsif, agité, bavard, paresseux, flagorneur, cabotin, incohérent puisqu'il n'est guidé par aucun principe, dupeur souvent et dupé toujours par lui-même, ou par les autres, roublard de surface et au fond un naïf, tel est le politicien, » tel est Ventrajol. Avocat sans causes, il commence sa carrière politique par la présidence d'une société de gymnastique ; puis c'est une gaie et rapide synthèse de la marche à la députation au milieu des intrigues bourgeoises.

Le décor représente une petite ville anonyme, située vaguement entre Trévoux et Thoissey, sur les bords fleuris qu'arrose la Saône paresseuse. De courtes et exquises descriptions laissent entrevoir le paysage, tandis qu'un spirituel vieillard, nommé Tontaine, explique avec une éloquente humour l'action et l'intrigue.

Le portrait du maire Molleton est peint avec une telle maîtrise qu'il est impossible que ce ne soit pas d'après nature, mais il faut, paraît-il, se méfier de ses ressemblances dans les livres, tant l'homme y ressemble souvent à l'homme.

Le roman finit lorsque Ventrajol est nommé député et nous savons, par l'auteur, qu'il remplira, comme les autres, ce « rôle fécond et glorieux des rhéteurs qui, depuis l'enfance du monde, remuent les passions humaines avec les notions très simples et toujours les mêmes de Dieu, Patrie, Justice, Charité, Exploitation, Philanthropie, Liberté, Égalité et Fraternité. »

F. Bréghot du Lut.

MICHEL-ANGE A ROME

La « Société d'études italiennes, » que Jules Simon fonda, il y a quelques années, et à laquelle M. Ch. Dejob, professeur à la Faculté des lettres, donna une vive impulsion, continue, à la Sorbonne, la série de ses intéressantes conférences.

La dernière a été faite, le 17 février 1900, par M. Pierre de Bouchaud, notre distingué compatriote, et a obtenu, auprès d'une nombreuse assistance, un vif succès. Le sujet de la conférence était : « Michel-Ange à Rome ».

Digitized by Google

M. de Bouchaud nous montre d'abord Michel-Ange se reposant de son dur labeur à la chapelle Sixtine, dans cette église Saint-Pierre in montorio qui s'élève de façon superbe sur la pente escarpée du Janicule. « Au soir tombant, Rome ressemblait à un grand village perdu au sein de la plaine et entouré de la campagne qui l'assiégeait de toutes parts. Au seizième siècle, les seuls bruits qui montassent à la basilique étaient des rumeurs de nature : bruissement du vent dans les arbres, hennissement de mules au cou orné des grelots traditionnels, braiements d'ânes, et, par instants, l'appel lointain des pâtres rentrant leurs troupeaux. » Et c'était après cette contemplation solitaire que l'artiste, pensif, revenait dans son atelier, ou se rendait chez cette admirable Vittoria Colonna, auprès de laquelle il allait puiser l'énergie nécessaire pour continuer son œuvre.

Michel-Ange, peintre, sculpteur, architecte et poète, « l'homme aux quatre âmes », selon l'expression de Pindemonte, eut cependant pour passion de sa vie la sculpture, à laquelle il revint toujours avec joie, toutes les fois que les ordres d'un maître ne l'obligèrent pas à se transformer en architecte ou en peintre : « Je ne suis moi-même, qu'un ciseau à la main », disait-il, et il ajoutait, dans un de ses plus remarquables sonnets :

Un artiste éminent ne conçoit aucun sujet, qu'un marbre ne puisse renfermer dans son sein ; mais seule, y parvient la main qui obéit à l'intelligence.

Et cependant cet amoureux du ciseau fut, à Rome, constamment contrarié dans cet amour. Deux fois, sous Jules II d'abord, en 1508, et sous Paul III, de 1534 à 1541, il fut obligé, par le despotisme de ces pontifes, à prendre le pinceau en main, pour peindre, pour le premier, le plafond de la Sixtine, pour le second, le *Jugement dernier*. M. P. de Bouchaud, avec un sens d'histoire très sûr, nous raconte ces épisodes de la vie du grand homme et étudie, dans une première partie de sa conférence, le sculpteur et le peintre.

Il nous parle ensuite de cet amour pour Vittoria Colonna, veuve du marquis de Pescara, poète elle-même et dont l'amour rendit Michel-Ange poète. « Je ne puis, chante-t-il, détourner mes regards des siens ; j'y reconnais la lumière qui me guide vers Dieu » ; et il chantait encore : « La puissance d'un beau visage me transporte vers le ciel, car il n'est rien, sur la terre, qui pour moi ait autant de charme, et je m'élève, vivant, parmi les élus, faveur rarement accordée à un mortel ». Un

Digitized by Google

maître sculpteur poète ! Quel étonnement ce serait, aujourd'hui ! Quel blâme universel ! Quels sourires ! « Oui, voilà ce que verraient de nos jours, ces grands génies de la Renaissance, tant le développement individuel est actuellement limité, restreint, atrophié ». M. de Bouchaud nous montre ici l'influence heureuse qu'exerça Vittoria Colonna sur l'artiste. Artiste elle-même, connaissant mieux que personne la valeur et l'emploi du temps, elle l'applaudissait, quand il s'écriait : « Si les grands peintres se montrent quelquefois intraitables, ce n'est pas par orgueil, c'est parce qu'ils ne veulent pas abaisser leur intelligence par d'inutiles conversations et la détourner de ses continuelles et profondes méditations ». Vittoria mourut en 1549, et Michel-Ange la pleura en vers magnifiques.

Et c'est ainsi, conclut M. de Bouchaud, que « les quatre âmes de Buonarotti se réunissent pour former un être prodigieux où tout s'associe et se complète », et devant qui l'esprit reste inquiet. Cet artiste personnifie dans toute sa beauté la floraison de la Renaissance arrivée à son plein épanouissement. Chez lui, les croyances religieuses s'associèrent toujours aux idées philosophiques et politiques. « Les modèles du monument funèbre de Jules II, les sépultures des Médicis sont des conceptions à la fois politiques, philosophiques et religieuses. »

De plus, ces arts multiples qu'il a marqués au sceau de son prodigieux génie, il les a encore honorés par son caractère. « Droit, vertueux, sobre, laborieux, extrêmement chaste, plein d'abnégation, il pensa comme un philosophe, sentit comme un poète et vécut comme un sage. » Sa sobriété était extrême. Il dormait aussi peu qu'il mangeait, raconte Condivi. « Il se levait la nuit pour noter ses idées avec le ciseau ou le crayon. » Il était vieux déjà, lorsque le cardinal Farnèse, le rencontra au milieu de la neige près du Colisée. Le cardinal fait arrêter son carrosse, demande à Michel-Ange où il va par un temps pareil : « A l'école, répond-il, pour tâcher d'apprendre quelque chose. »

Paul IV Caraffa fit faire à Michel-Ange de splendides funérailles à Rome. Mais la dépouille du grand artiste avait été secrètement enlevée par l'ordre de Côme de Médicis et transportée à Florence. C'est là qu'au mois de juillet 1564, le corps fut déposé dans l'église Saint-Laurent, qu'ornèrent avec magnificence Cellini, Vasari et Bronzino. Un mausolée élevé à Santa Croce, sur le plan de Vasari, par Giovanni del Opera, Ciobi et Lorenzi, perpétue la mémoire de Michel-Ange, non loin des monuments de Dante, de Machiavel et de Galilée. Mais M. de Bouchaud

Digitized by Google

se demande si l'œuvre de Vasari vaut le groupe colossal de la *Déposition de croix* qui est placé derrière le grand autel de Sainte-Marie des Fleurs, et que Buonarotti avait modelé lui-même pour être déposé sur son tombeau, avec cette philosophie qui lui faisait dire :

« Si la vie nous plaît, la mort qui est du même destin devrait aussi nous plaire. »

La conférence de M. de Bouchaud, qui est une étude complète du génie si complexe de l'un des plus grands artistes du monde, a été accueillie par de nombreux applaudissements.

L'ANCIEN COUVENT DES DOMINICAINS DE LYON. — Tome II, Sépultures et Processions, par le R. P. Michel Cormier, des Frères Prêcheurs. Lyon, 1900, 1 beau vol. in-8, papier de Hollande, blasons dans le texte et fig. *(En vente chez les principaux libraires, prix : 20 francs).*

Dans sa livraison de novembre 1898, la *Revue du Lyonnais* publiait sous la signature de son dévoué collaborateur, M. J. Beyssac, une notice sur le premier volume de l'histoire du couvent des Jacobins de Lyon. C'était, nos lecteurs s'en souviennent, un recueil de vues et de plans de l'ancien couvent et de la belle église de Notre-Dame de Confort, stupidement démolie sous la Restauration.

Ce premier volume servait d'introduction à une série d'études, tirées de l'inventaire des archives de ce célèbre monastère, dressé au dix-huitième siècle, par un savant religieux le P. Ramette. Cet inventaire, véritable trésor historique, a été décrit dans notre Revue, en août 1896, nous n'y reviendrons pas. Nous nous bornerons seulement à faire connaître le second volume de l'histoire du couvent des Jacobins qui vient de paraître. C'est *l'Obituaire*, ou liste des sépultures effectuées dans l'église des religieux, avec le résumé des pièces, actes, testaments, contrats se rapportant aux personnages inhumés. Pour l'histoire généalogique des anciennes familles lyonnaises, ce livre présente un intérêt de premier ordre. Cette nomenclature s'étend du treizième au dix-huitième siècle ; nous y voyons figurer des princes et des bourgeois, de hauts dignitaires ecclésiastiques et d'humbles servantes.

Digitized by Google

Digitized by Google

Sépultures

Jacques Lagnieux Religieux de notre Dame de Fourvière, Prêtre et Chanoine de l'église de Lyon, a été enterré dans l'église de notre Dame de Fourvière, dans la chapelle de Saint Jean l'Evangéliste, du côté droit de la grande nef de l'église, auprès de la porte du chœur, sous la grande nef de l'église, auprès de la porte du chœur, sous la pierre de Saint Jean l'Evangéliste, qui est sur le tombeau de Jean Chabert, qui a été enterré en la chapelle de Saint Jean l'Evangéliste, et qui a été plus de 30 ans Prêtre et Chanoine de l'église de Lyon, et a été Recteur de la Confrérie de notre Dame de Fourvière, et a été Recteur de la Confrérie de notre Dame de Fourvière, et a été Recteur de la Confrérie de notre Dame de Fourvière

La foi de nos pères se manifestait même au delà de la mort. Ils se plaisaient à dormir leur dernier sommeil dans des églises, des chapelles, où ils avaient fondé des anniversaires de messes. Les couvents, lieux essentiellement voués à la prière, attiraient leurs âmes simples et pieuses. Nombreuses étaient les confréries, les congrégations, les corporations qui s'établissaient dans ces paisibles enceintes. Les membres de ces associations, après avoir été évangilisés pendant leur vie par les religieux, voulaient, après leur mort, se rappeler encore à leurs prières. C'est ce qui explique les nombreuses sépultures de l'église des dominicains, dont l'ordre était si populaire à Lyon.

L'érudit et patient P. Ramette, à qui nous devons la conservation de ces intéressants documents, était également un artiste de goût. Il a dessiné en regard de la description fidèle des tombes, des épithaphes et des inscriptions, tous les blasons funéraires qui existaient de son temps (1). Ils ont été copiés sur le manuscrit original, conservé aux Archives départementales du Rhône, et reproduits en phototypie dans le volume que nous analysons. Plusieurs de ces écussons n'ont pu être identifiés; ils appelleront la curiosité des généalogistes et des chercheurs.

En parcourant ces pages, nous parcourons aussi plusieurs siècles de l'histoire de Lyon. Voici la tombe de Jacqueline, veuve de Guichard, seigneur d'Anthon, et de Jean d'Anthon, son fils, chanoine de Lyon et de Vienne ; celle d'Anglésie de Moyrenc, épouse de Dalmace Palatin. Plus loin reposent Pierre de Chaponay et Guigonne de la Porte, sa femme, Jacques de Corent, chanoine de Lyon, Etienne de la Poype, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, et Pierre de Bourbon, son fils, tués à la bataille de Brignais. Les d'Albon, les de Varey, les Grolée, les Gadagne, les Capponi et bien d'autres avaient leurs sépultures aux Jacobins. A côté de ces puissants seigneurs, de ces riches banquiers, nous foulons la dalle de Jean Panisset, tonnelier, et tout auprès, celle de Péronnette Falconnette, servante de Barthélemy Lambert, qui « a élu la sépulture de son corps devant le bénitier proche la porte ». Par contrat, passé le 13 août 1386, elle donna pour cela au couvent « deux maisons et un jardin par derrière situés en la rue qui tendait de l'hôpital du Pont du

(1) Nous avons la bonne fortune de pouvoir publier ci-joint, grâce à l'obligeance de l'éditeur, le fac-simile réduit d'une page du manuscrit original.

Digitized by Google

Rhône au dit couvent ». Ces immeubles représentent, certes, de jolies économies, et nous devons penser, qu'en plein moyen âge, le sort des servantes n'était point la rude servitude que décrivent complaisamment certains historiens; ceci, sans préjuger toutefois de la générosité avec laquelle Barthélemy Lambert a pu reconnaître les bons offices de Péronnette....

Tous, se retrouvant ainsi réunis côte à côte dans la mort, nous donnent l'exemple d'une fraternité qu'il serait bon de voir aujourd'hui autre part que dans de vaines déclamations.

L. G.

Digitized by Google

Chronique de février 1900

SOMMAIRE. — Une double exécution. — Les morts du mois. — Charles Dufraine. — Le mouvement artistique et littéraire. — Bossuet à Lyon. — Nouveaux livres. — A travers les théâtres et concerts.

Les faits divers du mois peuvent se résumer très rapidement ; car, en dehors de la vie littéraire et mondaine, on ne trouve que de rares événements à signaler. Le plus important est la double exécution, le 10 février, de Nouguier et de Gaumet, les deux sinistres bandits de la Villette, qui attendaient depuis si longtemps un acte de clémence du chef de l'Etat.

Comme pour se jouer de la justice, le matin même de l'exécution, un berger était assassiné à Grézieu-la-Varenne ; le coupable est encore recherché.

Mais, si les faits divers refusent leur assaisonnement au pot-au-feu journalier des chroniques, quelle longue liste nécrologique s'étale devant nous ! Jamais peut-être nous n'avons eu à enregistrer sur nos tablettes tant de morts à regretter.

Le 1er février, mourait M. Charles Dufraine, l'éminent sculpteur, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon,

Digitized by Google

officier de l'Instruction publique, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Sur sa dépouille, qu'on transportait à Feyzin (Isère), deux discours furent prononcés par M. Armand Caillat, président du Conseil d'administration de l'Ecole, et par M. J. Bauer, le peintre, président de la Société lyonnaise des Beaux-Arts. Tous deux ont loué le caractère élevé et la valeur du maître que perdent les arts. Charles Dufraine, qui était né en 1827, à Saint-Germain-du-Plain, s'était principalement exercé dans la statuaire religieuse.

Le 4 février, s'éteint à Belleville-sur-Saône, M. Marmonnier, ancien député du Rhône, depuis longtemps oublié! Il est mort à 45 ans, juge au Tribunal civil de la Seine, après une longue et douloureuse maladie. Le même jour, expirait Mme la comtesse de Monspey, appartenant à une des plus anciennes familles du Beaujolais. Elle était veuve du comte Anselme de Monspey, petit-fils du marquis de Monspey, lieutenant général des armées du Roi, qui fut député de la noblesse du Beaujolais aux Etats généraux de 1789.

Puis, un nouveau deuil frappe, le 6 février, la famille si éprouvée de M. Aynard, député du Rhône, qui perd son frère M. Joseph Aynard, un esprit fin, cultivé dont la mort cause à Lyon de vifs regrets. En même temps, on apprenait de Vaugneray, la mort de M. Perrier, maire de ce pays, conseiller général du canton, président de la Société des Vieux Mobiles.

Le 7 février, nous apporte la nouvelle de la mort d'un des hommes le plus justement estimés de la société lyonnaise, M. Ernest Gayet, emporté à l'âge de 79 ans, par une courte maladie. M. Gayet était ancien président de la Caisse d'épargne de Lyon, ancien administrateur des Hospices et du Dispensaire, collaborateur dévoué de l'abbé Faivre

Digitized by Google

dans la fondation de l'œuvre des Petites Filles des soldats. Amateur d'art, au goût sûr et au jugement éclairé, M. Gayet avait aussi fait partie longtemps de l'ancienne Société des Amis des Arts, dont il fut même un des derniers présidents.

Encore une figure lyonnaise qui disparaît, le 8 février, avec le commandant Chapotot, officier de la Légion d'honneur, universellement connu ici, un des fondateurs de la Société de Tir de Lyon.

Le 12 fevrier, nous apprenons le décès de M. Eugène Vignon, ancien professeur de rhétorique au Lycée de Lyon, très estimé dans le monde universitaire. La mort l'enlève après deux jours à peine de maladie. M. Vignon était un lettré et un poète délicat. Il a publié, en 1893, dans la *Revue du Lyonnais,* une charmante poésie, *Le Roman d'une merlette.*

Le 18, c'est M. Blanc, ancien préfet, conseiller municipal du 6e arrondissement de Lyon, membre de la Commission des Hospices, qui meurt subitement.

Le même jour, on enterrait à Paris un homme de lettres bien connu de notre région, M. Germain Picard, l'auteur de tant de contes et nouvelles sur le Beaujolais, son pays natal. M. Picard était en effet né à Saint-Julien, près de Villefranche, comme Claude Bernard son ami, le 5 décembre 1836. Il disparaît après vingt années de production littéraire. On conservera de lui : *Sœur Marthe, Antiques et Modernes, Artistes et Bourgeois,* satires en vers où la délicatesse du sentiment se joint à l'élévation de la pensée.

N'oublions pas d'enrégistrer, le 20 février, la mort de Mme de Mac-Mahon, duchesse de Magenta, veuve de l'ancien président de la République, si connue pour sa grande charité et sa bonté d'âme dans tout le Beaujolais, où elle venait si souvent se reposer jadis, chez sa sœur, la duchesse

Digitized by Google

de Castries, au château de la Chaise, l'antique demeure seigneuriale.

Plusieurs décès à noter le 21 février : c'est celui de M. Joseph-Marie Lyonnet, un homme de bien très estimé ; c'est celui de M. Sébastien Commissaire, entreposeur des Tabacs, ancien représentant du peuple, qui eut à Lyon son heure de célébrité en 1848 et en 1870. Il laisse deux volumes de mémoires, souvenirs d'histoire locale et de politique, assez curieux à consulter. Le même jour meurt à Bizerte, le capitaine Vivier, un des frères de l'adjudant des Pompiers, dont la bravoure au feu est légendaire à Lyon. Le capitaine Vivier était volontairement parti, comme sous-lieutenant de réserve, aux débuts de la campagne du Tonkin, où il eut une citation et de très brillants états de service. Il avait conquis successivement ses grades à la Légion étrangère, dans le Sud Oranais, au Dahomey, à Madagascar. C'est à la bataille de Dogba, où fut tué le commandant Faurax, qu'il gagna ses galons de lieutenant.

Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur, il y a trois ans. Mais le service colonial avait miné sa santé. Le capitaine Vivier est mort à 42 ans. Il était né à la Tour-du-Pin.

Le 26 février, s'éteint M. Jules Chrétien, chef des cultures florales du parc de la Tête-d'Or. Depuis bientôt quarante ans, Chrétien était chargé de ce service et c'est à lui que nous devons l'entretien de ces serres merveilleuses qui font l'orgueil de notre Parc.

C'était un véritable artiste en horticulture, passionné pour sa profession. En 1872, il fut un des fondateurs de l'Association Horticole Lyonnaise, où il laisse de profonds regrets.

Le même jour, meurt le statuaire Mathelin, un des assidus,

Digitized by Google

depuis vingt ans, du Salon de Lyon, un artiste travailleur et consciencieux. Il est mort pour ainsi dire le ciseau à la main, et les visiteurs du Salon de 1900 pourront voir, dans la salle de la Sculpture, un buste de Plancus, fondateur de Lugdunum, que l'artiste laisse malheureusement inachevé.

Signalons encore à Bourg, le 16 février, la mort de M. Charles Jarrin, président honoraire de la Société d'Emulation et de la Société de Géographie de l'Ain. On sait qu'il consacra sa vie toute entière à la science et à l'histoire de son département.

A Nice, mourait le même jour le colonel Juffé, qui commanda longtemps, à Lyon, le 121e d'infanterie et qui reçut, au camp de Sathonay, le Président de la République, Félix Faure, venant remettre le drapeau au 200e, avant la campagne de Madagascar.

De Villefranche, on nous signale la mort de M. J.-B. Gay, commandeur de la Légion d'honneur, ancien directeur de l'Ecole des Ponts et Chaussées, ancien directeur des Chemins de fer au Ministère de l'Intérieur. M. J.-B. Gay était un caladois d'une origine des plus modestes, comme ce Lyonnais, enfant de la balle, M. Ruel, qu'on enterrait à Paris, le 5 février, archi-millionnaire; né en 1822, Xavier Ruel était portefaix et avait bientôt quitté Lyon, avec une balle de camelot pour tenter fortune à Paris, avec quelques sous gagnés par un coup d'audace, au champ de courses de Lyon, en 1840, où il avait remporté un premier prix en enfourchant un cheval gagnant, dont le jockey avait disparu. C'est bien là le cas de répéter : *audaces fortuna*...

Digitized by Google

*
* *

Nous venons de voir quelles pertes sensibles avait éprouvé, en ce mois dernier, le monde des Lettres et des Arts. Mais les regrets ne doivent pas nous faire oublier les importantes manifestations du mouvement littéraire à Lyon. Jamais il n'a été plus vivant, jamais nous n'avons assisté à autant de conférences littéraires ou économiques.

Le 6 février, la Société lyonnaise des Beaux-Arts tirait au sort les jurys de ses différentes sections et, le 28, nous assistions au vernissage annuel du Salon, qui nous permettait d'admirer, dans le Palais-Barraque de Bellecour, un effort considérable de notre Ecole lyonnaise.

Le 9 février, l'Université catholique nous conviait à la conférence que M. le chanoine Delmont devait nous faire entendre sur Bossuet.

L'orateur s'est appliqué, à faire ressortir, à l'aide de vieux manuscrits, de pièces inédites, les rapports fréquents de Bossuet avec Lyon.

Bossuet fut, en effet, en relations assidues avec les grands imprimeurs lyonnais, les deux frères Jean et Jacques Anisson. Jacques réimprima le *Catéchisme de Meaux* et son frère, établi plus tard à Paris, édita toutes les œuvres de Bossuet, de 1691 à 1704. Bossuet, en 1691, défendit contre Ellies Dupin « Le Grand saint Irénée de Lyon ».

On comprend, dès lors, que les Lyonnais l'aient demandé pour archevêque. Mais Louis XIV le leur refusa.

Bossuet eut pour correspondants et même pour amis d'autres Lyonnais. C'était M. Guérin, l'un des premiers représentants de la famille de ce nom si estimée dans notre

Digitized by Google

ville ; c'était le libraire Thiolin et M. Roulier. Plus tard, Bossuet défendit, contre l'illustre bénédictin Dom Martène, notre vieille liturgie lyonnaise.

La conférence de M. le chanoine Delmont a été chaleureusement applaudie par une assistance d'élite.

Le 14 février, conférence de M. Charles Benoist, professeur d'histoire constitutionnelle à l'Ecole des Sciences politiques de Paris, sur l'*Organisation de la Démocratie*. Autre conférence, le 16, par M. Urbain Guérin, aux Folies-Bergère, sur *La Liberté d'enseignement*.

Enfin, le 18, M. Jules Roche se fait applaudir dans la même salle, en prenant la parole pour combattre la *Progression constante des impôts et l'initiative parlementaire en cette matière*.

Pendant ce temps, le *Journal officiel* nous apportait la liste si longtemps désirée des nouvelles palmes académiques. Nous y relevons les noms de Mlle Bach-Sisley, l'écrivain si distinguée ; de M. Euler, le réputé peintre de fleurs ; de M. Dolard, médecin de l'Assistance publique, enfin d'un grand nombre d'artistes de nos théâtres et de professeurs de musique. Il semble que ceux-ci aient été les mieux partagés dans cette distribution de manne académique.

Enfin, le 17 février, un arrêté ministériel approuvait la création à l'Université de Lyon d'un brevet d'études d'électro-technique.

Les productions littéraires ne sont pas très abondantes pendant ce mois. Je sais bien d'importants volumes qui vont paraître, comme l'*Entrée de François 1er à Lyon*, que nous annonce la Société des Bibliophiles et qui sera un des plus beaux ouvrages qui soient jamais sortis des presses lyonnaises. Puis c'est le *Dictionnaire illustré des Communes du Département du Rhône*, par MM. de Rolland et Clouzet,

Digitized by Google

œuvre essentiellement utile de vulgarisation, qui sera très bien accueillie. C'est la *Société des Sciences et Arts du Beaujolais*, à Villefranche, qui va faire acte de vitalité, en publiant le premier numéro de sa Revue. Le sommaire qu'on veut bien nous communiquer nous fait présager des études du plus haut intérêt sur cette région si curieuse à fouiller.

Pendant ce temps, M. Privat-Deschanel publie sa *Géographie du Beaujolais*. Un de nos compatriotes, M. Jean Sigaud, nous charme avec un petit roman exquis, *Tuons le Mandarin!* étude de mœurs très curieuse, écrite avec une délicatesse de plume et une profondeur d'observation dignes de tous éloges.

De notre excellent écrivain lyonnais, M. Gabriel Gerin, une étude politique, *Ventrajol*, dont nos lecteurs liront plus haut le compte rendu.

Enfin signalons une excellente plaquette publiée par la Société des Sciences naturelles et d'Enseignement populaire de Tarare, *les Armoiries de Tarare*, par Eugène Prothière, président de la Société, conservateur du musée de cette ville.

Cette étude consciencieuse sera consultée avec fruit par tous les fervents de notre histoire régionale.

J'aurai terminé cette revue rapide du mouvement littéraire du mois, quand j'aurai rappelé que le 14 février, notre confrère le *Moniteur Judiciaire de Lyon* fêtait le cinquantenaire de la collaboration à cette excellente feuille de Me Rougier, l'éminent avocat.

Le même jour, le Conseil municipal de Lyon s'occupait de faire placer la statue de Gaspard André dans la cour du Palais Saint-Pierre et cherchait encore sans résultat un emplacement à la Croix-Rousse pour ce malheureux Jacquard.

Digitized by Google

En même temps nous recevions de St-Paul-lès-Romans la nouvelle d'une découverte archéologique importante, faite à cent mètres environ au nord-est de cette petite ville. On avait mis à jour une splendide mosaïque d'environ trente mètres carrés, qui devait former le sol d'une villa romaine. On y a découvert des pièces à l'effigie d'Antonin. Avis aux numismates !

*
* *

Il nous restera, pour achever cette revue, à faire une incursion dans le domaine des théâtres et des concerts.

Peu de choses bien intéressantes à signaler.

Le 2 février, reprise, au Grand-Théâtre, de *Thannhaüser*, représenté pour la première fois en 1891 et qui n'avait pas été repris à Lyon depuis 1894, avec Mlle Janssen, MM. Lafarge et Mondaud.

Cette année, la représentation a été intéressante, sans rien montrer de transcendant. M. Scaramberg a été excellent, surtout dans le grand récit du troisième acte, l'effroi des chanteurs. Mme Tournié jouait avec beaucoup d'expression le rôle d'Elisabeth ; mais ce rôle convient peu à son tempérament artistique ; le reste à l'avenant.

Le 3 février, grand bal militaire à l'Hôtel de Ville, au profit de l'œuvre si intéressante des Petites Filles des soldats.

La Société des Concerts symphoniques nous offre, le 4, une excellente audition de la *Rédemption*, de César Franck, cette belle page symphoniqne, un air d'*Alceste*, du pur classique, enfin plusieurs des meilleurs morceaux des concerts Colonne.

Le 7 février, aux Célestins, première du *Roi de Rome*, un

Digitized by Google

drame un peu décousu et sans grand intérêt de MM. Pouvillon et d'Artois. Il ne se dégage de l'œuvre aucune émotion et le dénouement, connu d'avance, laisse le public très froid. Cette destinée du fils de Napoléon, cette figure d'Hamlet qui devrait cependant avoir de quoi nous toucher, ne nous inspire qu'une pitié exempte de tristesse. C'est l'inconvénient de toutes les pièces historiques. M. Arnaud et Mlles Lemel, Gondy et Peuget ont cependant tiré de leurs rôles tout le relief qu'on pouvait en attendre. Le 21, reprise, aux Célestins, du *Lion amoureux*, de Ponsard, que Lyon n'avait pas revu depuis vingt ans, au moins. Il a été très bien interprété par M. Sarter, Mlle Gondy et M. Thorsigny.

La Comédie française vient, le 26, à l'Association des anciens élèves des Frères, nous faire entendre *la Joie fait peur*, *Pendant le bal* et *Michel Perrin*. Belle soirée !

Deux bonnes auditions le 28 : reprise de *Froufrou*, aux Célestins, cette charmante comédie créée par Sarah Bernhardt à Lyon, en 1881, au théâtre Bellecour; gros succès pour Mlle Sanlaville. Le même soir, M. et Mme Botrel, les chansonniers bretons, se font applaudir aux Folies-Bergère, dans un concert organisé en faveur de la Société des œuvres de mer.

Si nous citons encore la première de *Boubouroche*, cette curieuse fantaisie de Courteline, donnée par la « Tournée du Carillon », à la salle Bellecour, et la *Marche au soleil*, grande épopée en ombres, rappelant les exploits de Marchand et de ses compagnons, donnée à l'Horloge, nous aurons établi un bilan complet des représentations théâtrales du mois.

Pierre VIRÈS.

Digitized by Google

REVUE DE LA PRESSE

Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon. — 3, 10, 17, 24, 31 décembre 1899; 7, 14, 21, 28 janvier; 4, 11, 18, 25, février 1900 : *Délibérations des corps municipaux de la ville de Lyon pendant la période révolutionnaire*. — Conseil municipal : 3, 11, 15, 17, 21, 22, 24, 25, 26 février 1791 ; 3, 4, 6, 10, 12, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 28, 31 mars; 2, 7, 8, 9 avril 1791. — Bureau municipal : 4, 7, 9, 14 février; 2, 5, 8, 12, 15, 23 mars; 2, 5, 9 avril 1791. — Conseil général : 5 février ; 15, 26, 27 mars 1791.

L'Express. — 1er décembre 1899 : Francdouaire, *Nos prix de Rome*. — 9 décembre : *Les fouilles d'Izernore*. — 10 décembre : A. Steyert, *A propros des fouilles d'Isernore*. — 19 décembre : Francdouaire, *L'hôtel des invalides du travail*. — 25 décembre : Francdouaire, *Le nouvel Institut de chimie*. — 2 janvier : A. Steyert, *Les Fouilles de Bussy ;* Paul Richard, *La « Pierre Bénite »*. — 13 janvier : *Un simple vœu* (à propos de l'abandon des anciens usages liturgiques). — 23 janvier : Montellier, *L'histoire locale* (à propos de la nouvelle Histoire d'Ecully). — 24 janvier : Francdouaire. *Un savant lyonnais, M. Joseph Boyet*. — 1er février : Paul Richard, *Yvours*. — 5 février : *Charles Dufraine, sculpteur lyonnais*. — 6 février : *Un Lyonnais 80 fois millionnaire, M. Ruel*. — 22 février : Francdouaire, *Auguste Ravier, peintre lyonnais*. — 28 février : Paul Richard, *Autour de Lyon ; les pierres de Saint-Martin*.

Digitized by Google

Lyon républicain (Supplément littéraire).— Suite des études lyonnaises de M. Josse: 7 décembre 1899 : *François Barrier.* — 10 décembre: *La statue de Jacquard.* — 14 décembre : *La belle Cordière.* — 21 décembre: *Les Bellièvre.* — 4 janvier : *Xavier Bichat.* — 7 janvier: *L'Ecole des Beaux-Arts de Lyon.* — 11 janvier: *Hippolyte Blandan.* — 14 janvier: *La population de Lyon.* — 18 janvier: *André Athéaud de Boissat ; Réponse à M. Marius Vachon à propos de l'Ecole des Beaux-Arts.* — 21 janvier: *La ville cornante.* — 25 janvier: *Saint Bonaventure.* — 1er février: *Jérome Coton.* — 8 février: *Amédée Bonnet.* — 11 février: *Le sculpteur Charles Dufraine.* — 15 février: *Claude-Joseph Bonnet.* — 18 février: *L'eau d'arquebuse.* — 22 février: *Claude Bourgelat.*

— 14, 17, 21, 24, 28, 31 décembre 1899; 4, 7, 11 janvier 1900: Pierre Valin, *Pages d'histoire ; les derniers jours de l'année terrible à Lyon.*

Progrès illustré. — *Suite des vues du vieux Lyon, par Girrane.* — 3 décembre 1899 : *La place de l'ancienne Douane.* — 17 décembre : *Les rues de l'Angile et de l'Ours.* — 31 décembre : *Revue lyonnaise de l'année 1899*, texte et dessins. — 7 janvier 1900 : *A Saint-Paul, rue Saint-Nicolas.* — 21 janvier : *La place Saint-Laurent et la place Gerson.* — 4 février : *La rue des Estrées.* — 11 février : *Maison et cour, rue Lainerie.* — 18 février : *La rue Saint-Jean.* — 25 février : *37, rue Saint-Jean.*

Salut Public. — 2 décembre 1899 : *Le Musée Gadagne.* — 10 décembre : Henri Rojeas, *Un séjour de J.-J. Rousseau à Lyon.* — 13 décembre : *Le Memorandum des tramways.* — 15 et 16 décembre : *La place Bellecour menacée par les tramways.* — 24 décembre : Henri Rojeas, *L'homme de la Roche.* — 7 janvier 1900 : Joseph Serre, *Un sage, M. Clément Gourju.* — 9 janvier : Saint-Clair, *La Basilique de Fourvière et la résurrection de l'art du vitrail.* — 13 janvier : *A Saint-Jean, à propos de l'éclairage électrique.* — 14 janvier : Henri Rojeas, *Collot d'Herbois, directeur du Grand Théâtre de Lyon.* — 21 janvier : Henri Rojeas, *Lyon en 1788, d'après Grimod de la Reynière.* — 28 janvier : A. Sallès, *Ecully et ses nouveaux historiens.* — 4 février : Henri Rojeas, *L'Hôtel de ville.* — 18 février : Henri Rojeas, *L'Hôtel-Dieu.* — 25 février : Edouard Herriot, *Molière à Lyon.*

Bulletin de la Société de géographie de Lyon. — Janvier 1900 : *Etymologie lyonnaise, réponse à M. Steyert,* par le chanoine Devaux.

Digitized by Google

Revue du Siècle. — Décembre 1899 : *Tony Tollet*, par Jean Bach-Sisley ; *Saint-Laurent d'Agny*, par F. Gabut ; *Essai d'un Folk-lore lyonnais*, par Aimé Vingtrinier, etc.

Revue Dauphinoise. — Janvier 1900 : *Les mémoires de Jacques Pape de Saint-Auban*, par E. Maignien ; *A propos de Ponsard*, par Pierre Brun ; *Le Vercors*, par Etienne Mellier, etc. — Février 1900 : *Le poète David Rigaud*, par J. Brun-Durand ; *Aleyrac*, par Félix Grégoire ; *Cinq siècles de l'histoire d'une famille de savants alpins : les de Pène*, par M. de Rochas, etc.

Revue Forézienne. — Janvier 1900 : *José Frappa*. par J. Manin ; *Etudes historiques sur le Forez, Chazeaux*, par J. Prajoux ; etc. — Février 1900 : *Une Emeute à Saint-Etienne en 1790*, par P. Tézenas du Montcel ; *Victor de Laprade*, par J. Manin ; *Etudes sur le Forez, Fraisses, Unieux, Caloire*, par J. Prajoux ; etc.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à un nouveau confrère, **Le Gotha Français** 8, rue Clément-Marol, Paris. — Voici le sommaire du n° de mars 1900 : *Egrènement de couronnes* (Vte de Royer. — *Tableau des Ducs et Princes français*. — *La nouvelle Ménippée*, satire gouvernementale. — *L'amoureuse* (nouvelle de D. Etchart). — *Chroniques littéraire*, M. C. Poinsot, *Théâtrale* (M. Magre) *et Musicate* (Villaneva). — *La thèse occidentaliste*. — *Annales extérieures* (Tacite). — *Ephémérides du* « Gotha Français », etc.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, Waltener & Cie sucrs, rue Stella, 3, Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

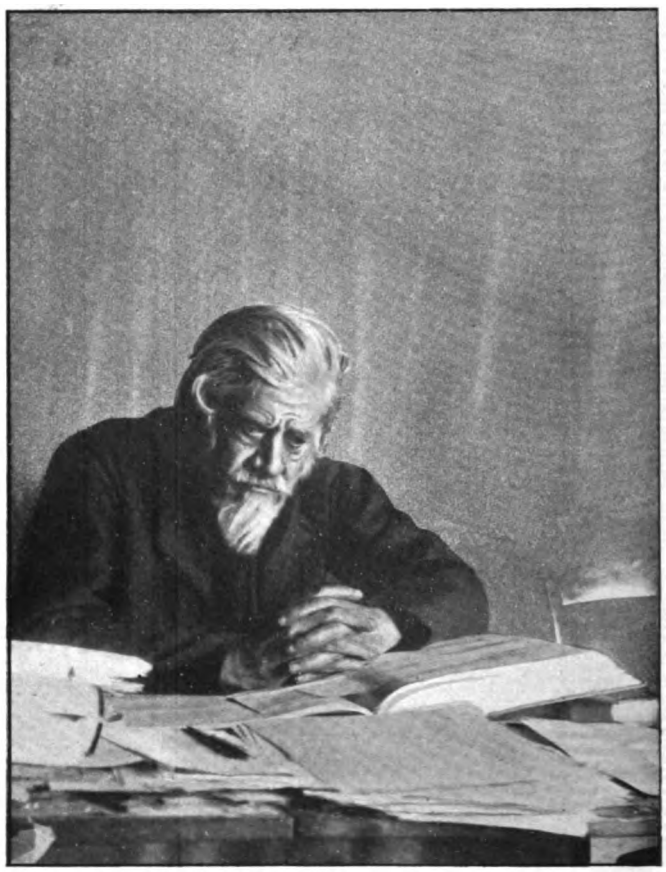

AUGUSTE ALLMER

(D'après une photographie faite au mois de septembre 1899)

Digitized by Google

La « Veritas Victrix » de l'Hôtel de Ville de Lyon

Digitized by Google

Digitized by Google

AUGUSTE ALLMER

Sa vie et son œuvre

MALGRÉ les tristesses les plus poignantes, Allmer (1) a été un homme réellement heureux. Le secret de son bonheur fut, quoi qu'il en ait dit, dans une impérieuse bien que tardive vocation. Il était né épigraphiste et historien. Les déesses avaient mis dans son berceau l'infini désir de savoir et l'imagination créatrice : les deux dons les plus précieux pour enchanter la vie, la nimber, l'envelopper des voiles de pourpre du rêve.

---

(1) Cf. l'excellent article nécrologique de son ami M. E.-J. Savigné, *Journal de Vienne,* mercredi 29 novembre 1899; le récit des obsèques, par M. Bizot, conservateur du Musée archéologique de Vienne, *Journal de Vienne,* samedi 2 décembre 1899; la proposition de donner à deux nouvelles rues de Vienne les noms des deux amis, Auguste Allmer et Alfred de Terrebasse, *Journal de Vienne,* mercredi 6 décembre 1899 ; *Auguste Allmer,* lecture faite par M. Morin-Pons à l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, 5 décembre 1899, 4 p. in-8°; et surtout *Notice sur la Vie et les Travaux d'Auguste Allmer,* par M. Espérandieu, *Revue Epigraphique,* n° 96, janvier, février, mars 1900, p. 65-73.

Digitized by Google

Louis-Christophe-Auguste Allmer, naquit à Paris, le 8 juillet 1815. D'après M. Emile Espérandieu, à qui ces détails généalogiques sont empruntés, sa famille était de vieille noblesse : « Une Jeanne Allmer de la Jaille, apparentée par sa mère aux seigneurs de Rochefort et aux vicomtes de Thouars, avait épousé Olivier III de Clisson, que Philippe de Valois fit décapiter, en 1343, en l'accusant de tenir le parti de Charles de Blois (1). Pour une raison que M. Emile Espérandieu ne nous donne pas, un Allmer de la Jaille eut en Suisse un fils naturel qu'il reconnut. Ce jeune homme devint chambellan du roi de Prusse.

Des trois enfants du chambellan, Chrisane Allmer de la Jaille, ministre de la religion réformée à Bâle, fut le père de Godefroy-Eucher Allmer de la Jaille.

Ce trisaïeul d'Auguste Allmer, né en 1713, dut à la suite d'un duel malheureux quitter la Saxe et se réfugier en France, où il se fit incorporer dans la Compagnie colonelle générale des Gardes suisses. En 1740, à l'occasion de son premier mariage, il abjura le protestantisme. Il perdit la vie, en 1757, dans la guerre de Sept-Ans. Le plus jeune de ses deux fils, Alexandre, né le 3 avril 1746 d'un second mariage, eut aussi deux enfants. Ils se rencontrèrent sur le champ de bataille de Quiberon : l'aîné, le marquis de la Jaille, dans l'armée des princes, le cadet, le chevalier de la Jaille, dans l'armée républicaine. Le marquis fut sauvé par le chevalier.

Mais l'horreur de cette rencontre tragique amena le chevalier à donner sa démission et à se retirer à Paris. Il fut incarcéré deux fois comme aristocrate ou suspect de modé-

(1) *Revue Epigraphique*, n° 96, p. 66.

Digitized by Google

rantisme; la première fois ses blessures le firent acquitter, la seconde fois il s'évada.

De son mariage avec Marie de Châtenay il eut deux fils : Louis, officier d'artillerie, tué en 1813 à la bataille de Leipzig, et Jacques-François, né en 1783 qui épousa, en 1812, Adélaïde-Augustine Cretolle, et fut le père d'Auguste Allmer.

Jacques-François exerça successivement les fonctions de vérificateur aux comptabilités, trésorier de la colonie d'Afrique à Saint-Louis, payeur principal de la trésorerie de l'armée et sous-chef au contrôle central du ministère des finances. Il prit sa retraite en qualité de contrôleur principal des dépenses générales et mourut en 1852.

Auguste Allmer passa ses premières années à Chantilly, où sa famille possédait une maison de campagne. L'enfant préférait les courses dans les grands bois à la lecture et à l'étude (1); le dessinateur et l'écrivain sauront plus tard s'en souvenir. Mais son père s'inquiéta. Il envoya son fils à la petite communauté de Saint-Germain-des-Prés. On y remarqua cette vive intelligence rebutée par le latin et le grec, séduite par les auteurs français et le dessin. C'est qu'Allmer entendait chanter en lui les mille voix de la forêt adorée et y rêvait trop souvent. Quoi qu'il en soit, ses études terminées, Allmer débuta, en 1836 sous les ordres de son père, par un emploi de surnuméraire dans la division du Contrôle, puis il fut placé, en 1839, à la tête de la perception de Bain, arrondissement de Redon (Ille-et-Vilaine), enfin il obtint, quelques semaines plus tard, d'être envoyé à Estrablin, avec résidence à Vienne : le climat breton nuisait à

(1) *Revue Epigraphique*, n° 96, p. 66.

Digitized by Google

sa santé. Allmer conserva jusqu'en 1855 la perception d'Estrablin, puis fut nommé percepteur à Saint-Priest avec résidence à Lyon, où il prit sa retraite en 1868.

C'est à Vienne qu'il se lia d'amitié avec M. Girard père, un ancien libraire et collectionneur très habile, et avec M. Alfred de Terrebasse, l'éminent historien du Dauphiné. Les travaux du chemin de fer P.-L.-M. en furent l'occasion. Inscriptions, poteries, médailles, débris d'architecture étaient exhumés en prodigieuse quantité. M. Delorme, bibliothécaire de la ville, enthousiasmé par ces découvertes, forma le projet d'un musée archéologique et d'une publication qui rappellerait le glorieux passé de la Vienne des Allobroges.

Il en fit part à M. de Terrebasse et à M. Girard, qui de leur côté y songeaient. La difficulté était d'avoir un dessinateur. Delorme n'avait pas ce talent et il l'avouait de bonne grâce. Girard proposa Allmer. C'était un homme petit, maigre, parlant peu, regardant curieusement chapiteaux, corniches, colonnes, médailles arrachés du sol par la pioche des terrassiers et les croquant avec une scrupuleuse fidélité. Un jour l'idée lui vint, suggérée je crois par Girard, de « copier toutes les *pierres écrites* que renfermait le Musée. Idée bizarre assurément ! Un pays si richement décoré par la nature ne lui offrait-il pas quantité de motifs plus attrayants ? En outre, il n'entendait pas le plus simple mot d'une inscription. » Allmer ajoute, en définissant avec une rare précision la nature de son esprit : « Mais pour lui, paraît-il, c'était précisément ce mystère de l'inconnu qui prêtait à ces vieilles pierres énigmatiques un charme d'imagination, à peine entièrement effacé aujourd'hui par celui de leur intérêt véritable. » (*Inscrip. de Vienne*, préf., p. III).

Girard, de plus en plus séduit, non seulement lui faisait dessiner ses plus belles médailles, mais lui communiquait

Digitized by Google

son art singulier de les reconnaître et de les déchiffrer en les palpant, si frustes fussent-elles. Allmer eut en peu de temps le même don et là où ses yeux étaient impuissants, ses doigts voyaient. Le dessinateur fut bientôt pris du désir de savoir ce qu'il dessinait et réapprenant ou bien plutôt apprenant le latin, il fit choix de César (1). Ce fut son livre de chevet. Allmer, on peut s'en convaincre en le lisant, est l'homme d'un seul livre, mais il faut reconnaître qu'il avait bien choisi. Il le fouilla en tous sens, s'assimila tout ce qu'il contenait : histoire, géographie, institutions, art militaire, mythologie, langue et style. Sur ces entrefaites, Delorme mourut du chagrin que lui causa l'incendie de la Bibliothèque. Il avait assumé la charge de commenter les inscriptions romaines et laissait son travail à peine commencé. M. de Terrebasse, qui s'était chargé des inscriptions du Moyen Age et était très lié avec Léon Renier de l'Institut, pria son ami de prendre la succession de Delorme. Léon Renier y consentit, mais les multiples occupations de l'éminent épigraphiste, la vie si absorbante de Paris et peut-être d'autres raisons, que j'ignore, ne lui permirent pas de tenir son engagement. C'est alors que M. de Terrebasse, faisant une douce violence à la modestie d'Allmer, le décida bien malgré lui à prendre cette lourde succession. Et plutôt que d'abandonner le projet rêvé, en désespoir de cause, nous dit Allmer, on fit du dessinateur un épigraphiste : « De même que ces soldats de fortune à qui un lambeau de pourpre, jeté sur leurs épaules par leurs compagnons d'armes, imposait de force le périlleux honneur d'un principat inattendu, élevé par le hasard à un rôle supé-

(1) Je tiens ces détails si curieux de M. Humbert de Terrebasse qui était alors en quatrième et traduisait aussi le *De Bello Gallico*.

Digitized by Google

rieur à nous-mêmes, nous dûmes associer au crayon du lithographe la plume du commentateur. » *(Insc. de Vienne,* préf., p. IV.)

Il est juste d'ajouter que M. de Terrebasse offrit à Allmer le concours de son expérience et de sa profonde science. Chaque samedi, les réunissait chez l'imprimeur Roure ou chez Girard et bien souvent on reprenait, le dimanche, au château de Terrebasse, la discussion à peine interrompue de la veille.

Le travail fut immense, mais la moisson fut admirable. Cet autodidacte, avec toutes les qualités de l'homme formé par lui-même et tardivement, n'en eut, et il faut l'en louer grandement, que peu de défauts. Le plan de son œuvre est un acte de charité. Il commente non pour les savants mais pour les ignorants. Dans un pays où les vestiges de l'antiquité romaine abondent, il veut mettre à la portée de tous, ces notions qu'il a si péniblement mais si consciencieusement acquises. Devenu maître en cet art difficile il se fait apôtre et sème sans compter les trésors de sa prodigieuse érudition. Chaque inscription est l'objet d'une excellente dissertation, substantielle, précise, pleine d'aperçus, dépassant quelquefois le cadre tracé mais pour le plus grand profit du lecteur, qui insensiblement devient un auditeur attentif et bientôt un ami de son aimable guide.

Mais pour composer un recueil de ce genre, il ne suffit pas d'avoir une science livresque, il faut battre le pays et abeille diligente, butiner sans trêve, de çà de là. Allmer n'y manqua pas et le récit de ses courses est très jeune, très frais, et a cette douceur émue que donnent les premiers rayons de la gloire : « Que de fois le bâton à la main, un imperceptible bagage sous le bras, insouciant de la bonne ou de la mauvaise humeur du ciel, de ses sourires ou de ses

Digitized by Google

colères : des averses du printemps, des chaleurs de l'été, des neiges de l'hiver, n'avons-nous pas égrené sur les routes, sur les chemins, sur les sentiers des huit départements français et du canton étranger qui composent la circonscription de l'ancienne cité de Vienne, d'interminables séries de kilomètres ! Que de fois apprenant avoir laissé quelque chose en arrière, n'avons-nous pas rétrogradé courageusement sans plainte ni dépit et repassé pendant des lieues nombreuses sur le chemin parcouru. » (*Id.*, préf., p. VII.)

Mais par contre combien grandes étaient les joies de la trouvaille et en retour « que de paysages riants... que d'églogues en actions, que de scènes virgiliennes? Que de bonnes inspirations écloses au souffle des vents ! Quelle riche provision d'agréables souvenirs à évoquer, lorsque nos genoux moins vaillants, ne nous permettront plus ces courses heureuses. » (*Insc. de Vienne,* préf., p. VIII-IX.)

L'Institut, à juste titre, couronna (1) ce monument (2) élevé à la gloire de Vienne. Il « forme six volumes et ne comprend guère moins de 2.000 inscriptions inégalement réparties en deux catégories : celle des inscriptions antérieures au VIIIe siècle, au nombre d'environ 1,700 et celle des inscriptions du Moyen Age antérieures au XVIIe siècle au nombre de près de 300. (*Insc. de Vienne,* préf. p. V, VI.) Au livre est joint un atlas de près de 200 planches lithographiées

(1) Cf. Rapport de M. de Longpérier, lu le 20 novembre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a accordé aux *Inscriptions de Vienne* la première médaille au concours des antiquités nationales de 1874..

(2) *Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné* par A. Allmer et Alfred de Terrebasse. Vienne, Girard, ancien libraire, éditeur, 1875. Antiquité 4 vol.; Moyen Age, 2 vol.; atlas, 1 vol.

Digitized by Google

au simple trait, reproduisant en fac-similé les monuments épigraphiques encore existants : une sorte de galerie, où des dernières années de la République romaine à la Renaissance, on voit se dérouler de siècle en siècle les transformations successives de l'écriture, revenue après une évolution de plus de douze cents ans à son point de départ. » (Préf., p. VI.)

Allmer abonde en ces vues philosophiques et originales et qui pourraient facilement s'étendre; mais ce serait, je crois, le trahir, que d'y ajouter.

Malheureusement M. de Terrebasse ne put voir le succès de l'œuvre pour laquelle il avait donné sans compter son travail, sa science et sa vie.

Ce parfait honnête homme, qui, par un scrupule d'une exquise délicatesse, n'avait pas voulu publier ses Inscriptions du moyen âge avant qu'Allmer eut terminé son travail, mourut le 18 décembre 1871, « ravi, prématurément, dit Allmer, aux espérances de la France savante et à notre affection vive sans avoir eu le temps de jouir du monument élevé par lui à la science et à sa propre gloire. » (Préf., p. IV.)

Allmer depuis 1855, vivait à la Guillotière, gros faubourg de Lyon, sur la rive gauche du Rhône. Il y avait pris sa retraite, nous l'avons dit plus haut, en 1868. C'est là que vinrent le chercher de légitimes honneurs. Le Gouvernement le fit chevalier de la Légion d'honneur, le 2 avril 1875, l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon l'élut membre titulaire, le 12 juin 1875, et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'élut son correspondant, le 23 décembre 1876. La ville de Lyon le nomma conservateur de ses musées d'épigraphie,

Digitized by Google

de numismatique et de sigillographie, le 27 novembre 1878. Mais il ne tarda pas à se démettre de ses fonctions actives et ne garda que le titre de Conservateur honoraire. Ce fut l'occasion de son œuvre capitale. Allmer, lorsqu'il l'entreprit, n'était plus seulement le dessinateur épris du charme mystérieux des inscriptions de Vienne, il connaissait par le menu l'épigraphie, le droit et les institutions de Rome. Les genoux seuls n'étaient plus aussi vaillants qu'autrefois. Mais les inscriptions étaient réunies en nombre imposant sous les galeries du Palais Saint-Pierre et les découvertes de Trion (1) allaient bientôt compléter cette collection qui fait songer aux plus belles de l'Italie.

Allmer tout d'abord ne pensa qu'à compléter et à réviser le recueil publié par M. de Boissieu (2). On peut assister

---

(1) La construction de la ligne et de la gare du chemin de fer de Vaugneray, en 1885-1886, mit au jour les tombeaux de la voie d'Aquitaine.

Des découvertes antérieures avaient été faites en 1874, 1875, 1882, lors de l'élargissement de la rue de Trion et de la construction d'un groupe scolaire. L'Académie de Lyon, sous la présidence de M. Caillemer et de M. Locard, décida, le 16 février 1886, de consacrer entièrement un de ses volumes à la description de ces antiquités.

M. Allmer se chargea de la partie épigraphique, M. Dissard des menus objets :

Trion, antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement au quartier de Lyon dit de Trion, décrites par A. Allmer et P. Dissard (extrait des mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon classe des Lettres, vol. XXVe, première et deuxième partie). Lyon, Association typographique, 1887-1888, in-4°.

(2) Allmer commence à la page 2 du premier numéro de janvier, février, mars 1878 la publication des *Inscriptions de Lyon*, en supplément au recueil des *Inscriptions antiques de Lyon* publié par M. de Boissieu, de 1847 à 1854, avec révision de celles que contient ce recueil.

Digitized by Google

dans la *Revue Épigraphique du Midi de la France* (1) à ce long et patient travail de substruction, véritable œuvre de constructeur romain, édifiée avec patience en vue de l'éternité.

Mais si admirables que puissent être les fondations d'un édifice, elles ne sont que des fondations, et pour mériter l'admiration des hommes il faut que l'édifice dresse hors du sol son poème de pierre ; il faut que l'érudit devienne historien. Or, en tout grand historien il y a un poète incomplet, je l'avoue, mais néanmoins un poète. La rigueur des méthodes, l'esprit critique, le sens du vrai et plus souvent du vraisemblable, ne lui suffisent pas, il a besoin du don merveilleux d'évoquer la vie. N'a pas qui veut cette demi-imagination créatrice qui à travers quelques pans de murailles, de vieux parchemins jaunis, des armes ou des bijoux ressuscite les siècles disparus et arrache de leurs tombeaux non point des morts mais des vivants. Allmer avait ce don. C'est lui qui l'arrêtait devant les inscriptions de Vienne et lui inspirait ce mot révélateur que nous avons rappelé un peu plus haut ; c'est lui qui lui dictera cette admirable page où il nous dit comment il songea, dans la splendeur d'un coucher de soleil vu de Fourvière, à restituer, surtout par les inscriptions, le Lyon romain.

Dans un des derniers jours de mars de l'année 1886,

---

(1) *Revue Epigraphique du Midi de la France*, 1878, Savigné, imprimeur gérant à Vienne. Le premier numéro est de janvier, février, mars 1878. La publication s'est continuée jusqu'à la mort d'Allmer à raison de quatre ou cinq fascicules par an. M. le capitaine Espérandieu, professeur à l'école militaire de Saint Maixent, déjà associé par Allmer à la publication de sa Revue, en a pris la succession, en lui donnant le titre plus large de *Revue Epigraphique*.

Digitized by Google

« celui-là même qui venait de clore au bout de plus d'un an la longue série de découvertes faites à Trion (1), nous admirions M. Hirschfeld et moi, du haut de l'abside de l'église de Fourvière, le merveilleux panorama déroulé sous nos pieds : la grande ville couvrant du flot de ses maisons hautes et pressées les rives des deux fleuves, leur large intervalle, la colline opposée à nos regards et, au-delà du Rhône, la plaine du Dauphiné aussi loin que le jour baissant permettait à la vue d'atteindre. — « Savez-vous », me dit mon savant ami, rompant le silence de notre contemplation, « ce que vous devriez faire ? une histoire de Lyon à l'époque romaine, à l'aide surtout des inscriptions et des monuments... Si j'étais ici, le sujet me tenterait... La tâche n'est peut être pas très difficile. »

« Telle est, ajoute Allmer, l'origine de cette ébauche. L'idée dont elle est éclose a été conçue sous l'impression d'un spectacle splendide, dans l'éblouissement procuré par une scène pleine de magnificence ; mais, — comme bien souvent il arrive, — brillante et belle était la fleur, terne et médiocre est le fruit ». (*Insc. de Lyon* t. II, p. 136.)

Allmer en écrivant ces lignes est injuste pour son œuvre. Elle a, j'espère le montrer par ce qui va suivre, non seulement le lumineux éclat de notre jour froid, et clair qui découpe les reliefs et les détache bien, mais encore le coloris plus chaud d'un ciel plus méridional.

Mais avant d'y pénétrer il est loyal de se demander quelle

---

(1) Nous citerons l'*Histoire de Lyon à l'époque romaine* non d'après le volume consacré à Trion et où elle a d'abord paru, mais d'après les *Inscriptions du Musée de Lyon*, parce qu'elles donnent sur ce point la pensée définitive d'Allmer et surtout se trouvent plus ordinairement dans les Bibliothèques publiques.

Digitized by Google

est dans ces volumes (1) la part d'Allmer, quelle est la part de M. Dissard, son collègue et comme lui conservateur du Musée de Lyon. Il nous manque ici les indications si précises de la préface des *Inscriptions de Vienne*. Mais, à leur défaut, la composition de l'ouvrage nous renseignera suffisamment, je le crois. Toutes les notes numismatiques et et les notes sur les marques de potiers sont formellement indiquées comme écrites par M. Dissard. Çà et là même, Allmer cite M. Dissard comme responsable de telle ou telle hypothèse. Par conséquent le commentaire sur les Inscriptions et l'histoire de Lyon à l'époque romaine appartiennent en propre à Allmer, et font seuls l'objet de cet essai. Le plan d'Allmer n'est pas irréprochable, malgré sa simplicité plus apparente que réelle : le site, l'histoire, les monuments. Plus d'un chapitre chevauche l'un sur l'autre et la dissertation commencée par exemple sur le tombeau de Plancus (pp. 154-156) et l'étendue du territoire colonial de Lyon (pp. 160-163) s'achève dans le chapitre consacré à la fondation de la colonie et dans celui d'Auguste (pp. 176-186). Mais ce sont de légers défauts dédaignés par Allmer et qui n'enlèvent rien à l'unité de cette belle vision antique.

Du bastion formé par le monticule de Fourvière, Allmer évoque par la pensée et nous fait voir l'étrange spectacle du confluent et de la plaine des Allobroges, il y a deux mille ans : «Alors se réunissaient, au pied même de la colline,

---

(1) *Musée de Lyon. Inscriptions antiques* par A. Allmer et P. Dissard Lyon, imprimerie Léon Delaroche et Cie, 1888-1893, 5 vol. in-4°.

Cette publication, décidée par le Conseil municipal le 20 avril 1886, sur un rapport de M. Gailleton, maire, a été faite aux frais de la Ville C'est une libéralité qui honore M. Gailleton et le Conseil municipal de Lyon.

Digitized by Google

les eaux de nos fleuves, dont le confluent est maintenant repoussé beaucoup plus bas, et c'était sur une sombre nappe de verdure forestière, tenant tout le pays, que se dessinaient en sillons lumineux les trois voies divergentes tracées par leur parcours : la Saône descendant lentement du nord, le Rhône accourant à l'est en laissant errer sans frein entre des berges illimitées les caprices de ses flots, le Rhône uni à la Saône et poursuivant au sud sa marche torrentueuse. » (*Insc. de Lyon,* t. II, p. 138-139.)

Au nord et à l'est, s'étend le plateau dombiste. « Ce large espace vide qu'à une certaine distance nous avons devant nous, c'est le district des Ambarres ; une émigration d'Helvètes l'a, il y a quelques années (58 av. J.-C.) entièrement ravagé ne laissant derrière elle que la terre toute nue.»... « Tout au bout de l'horizon se dresse le Mont-Blanc, élevant jusqu'au ciel son majestueux dôme éternellement couvert d'une neige resplendissante ; il marque l'extrémité orientale du territoire des Allobroges, et tout ce qui de là jusqu'à nous s'étend à la rive gauche du Rhône appartient à cette riche cité... De ce côté-ci, nous sommes chez les Ségusiaves, dont le territoire s'enfonçant profondément à l'est se dissimule à nos yeux ; la plus élevée des montagnes que nous apercevons au sud (le mont Pilat), celle dont le sommet bleuâtre affecte la forme d'un fronton de temple grec, marque leur limite, qui est en même temps celle entre la Gaule conquise et l'ancienne Province annexée au monde romain depuis deux tiers de siècle (121 av. J.-C.)... » (*Insc. de Lyon,* t. II, p. 139.)

Sur ce même monticule, Allmer nous fait voir, par un contraste saisissant « un bizarre campement provisoirement installé... depuis quelques mois. Ce n'est... ni une caravane de marchands venus à une foire, ni un bivouac de

Digitized by Google

soldats mis là en observation, ni davantage une halte d'aventuriers...; ce sont des Romains, des citoyens romains, beaucoup même parmi eux chevaliers romains, qui depuis longtemps sont venus d'Italie s'établir à Vienne, la métropole des Allobroges, à une demi journée de marche et ont été, l'an dernier (44 av. J.-C.), expulsés de chez eux dans une émeute patriotique survenue à la faveur de la guerre civile dont la mort de César a été le signal. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 140.)

Les Ségusiaves les ont recueillis et le Sénat, inquiet de l'attitude de Lucius Plancus et de Lépide, partisans à demi déclarés d'Antoine, a enjoint à ces deux généraux, en marche vers l'Italie, de rebrousser chemin et de fonder une ville pour les citoyens romains chassés de Vienne.

Allmer, après tant d'autres, se demande si Lyon existait déjà, et quel est le sens du mot *Lugudunum*. L'existence du vocable celtique, qui s'est imposé aux Romains et a triomphé du nom qu'ils ont donné à la ville fondée par Plancus, me semble démontrer irrécusablement l'existence antérieure d'un oppidum gaulois. Si César, fidèle à son système général de toponymie, ne l'a pas mentionné, c'est qu'il était peu important et n'a eu aucune influence sur ses campagnes. Je serai donc, sur ce point, plus affirmatif qu'Allmer.

De même je crois, malgré un grand bronze d'Octavien (31 et 27 avant notre ère) (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 148), un médaillon en poterie sigillée, sur lequel figure un corbeau, entre Munatius Plancus et le génie de Lyon, que Lugudunum signifie non la colline des corbeaux, mais la citadelle du roi Lugus ou Lug; peu importe, d'ailleurs, que Lug ait aussi le sens de corbeau ou soit, ce qui est plus vraisemblable, le nom du grand dieu des Gaulois. La thèse de M. d'Arbois

Digitized by Google

de Jubainville me semble, sur ce point, irréfutable (1).

Mais Allmer était injuste par système, je le crains fort, pour les travaux de l'école celtisante (2). C'est là un des rares défauts de sa formation tardive et personnelle.

Allmer, grâce à la présence de tombeaux, fixe les limites de la ville romaine : le carrefour de Trion, Vaise, la Guillotière étaient en dehors de la ville, car on a trouvé dans tous ces endroits des tombeaux en abondance. Or, on sait que les Romains les établissaient le long des routes qui aboutissaient à la cité mais en dehors. Par contre on n'en a rencontré ni sur le coteau de Fourvière, ni sur le plateau de la Sarra, ni dans l'île d'Ainay, ni sur les pentes de la Croix-Rousse. Enfin tous les tombeaux trouvés à la Guillotière sont lyonnais. « On peut donc en conclure que le territoire lyonnais traversait non seulement la Saône, mais aussi le Rhône et probablement s'étendait jusqu'au rideau de collines qui a le nom de Balmes-Viennoises. » *(Insc. de Lyon,* t. II, p. 157-158.)

En somme, en ajoutant à ces données celles fournies par la configuration du terrain et par les « restes encore subsistants en quelques endroits, de l'enceinte du Moyen Age, qui sans doute

---

(1) Cf. encore abbé Devaux, *Étymologies lyonnaises,* (*Bulletin de la Soc. de géog. de Lyon,* janvier 1900, p. 152).

(2) « Les statues et les divinités au vase ne sont pas plus des Dis Pater que les statuettes de divinités au maillet ; leur attribution au Pluton celtique ne repose que sur des assertions purement gratuites, des déductions plus ou moins ingénieusement et complaisamment étirées, tellement même parfois qu'on se prend à douter si ceux qui élaborent avec tant de peine et d'art ces faux semblants sont des chercheurs sincères de la vérité ou des infatués poursuivant par tous les moyens en leur pouvoir le triomphe d'idées préconçues. » (Allmer, *Rev. Epig.*, t. II, p. 320.)

Digitized by Google

avait en majeure partie suivi le tracé romain, on reconnaît que la ville antique, en deçà des fleuves présentait à peu près la figure d'un cercle dont la Saône enveloppait environ les deux tiers et une muraille l'autre tiers. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p 158.) Les quatre voies stratégiques de la Gaule construites par Agrippa en l'an 20 avant notre ère se réunissaient à Trion, et une autre route, passant soit par l'emplacement actuel du pont de la Feuillée ou du Change sur la Saône et du pont de la Guillotière sur le Rhône, mettait en communication la ville avec le confluent et la route abrégée de Vienne. On a retrouvé les traces de la voie antique sous la rue Mercière et le biais de la rue Confort marque probablement sa direction primitive vers le pont du Rhône.

L'étendue minimum du territoire devait atteindre jusqu'à la prise d'eau des aqueducs qui aboutissaient à Lyon. Il semble en avoir été ainsi pour Vienne, Carthage, Nîmes, Vaison. Par conséquent le mont d'Or, les chaînons du mont Izeron, le Pilat limitaient très probablement le territoire de la colonie qui n'avait comparativement aux cités gauloises qu'une étendue très restreinte.

Cette difficile question du site de la ville ainsi élucidée, Allmer passe à l'histoire de Lyon. Nous ne le suivrons pas dans l'ample développement qu'il lui donne. Il établit d'une manière irréfutable, à notre sens, que Plancus est bien le fondateur de la Colonie romaine en l'an 43, dans les mois de juin et de juillet après la guerre de Modène. Certes, il n'a pas pu en soixante jours bâtir une ville, « mais il a eu tout le temps de faire ce qui constituait dans l'essentiel la fondation d'une colonie : tracer suivant les rites de la religion et avec les cérémonies prescrites le sillon marquant l'enceinte de la future ville, déterminer le territoire colonial et en faire la division en une part commune et en une

Digitized by Google

autre part à distribuer en autant de lots que de colons chefs de famille, nommer les magistrats et leur remettre la *lex coloniae* envoyée probablement toute rédigée par le Sénat, faire ou au moins commencer les constructions les plus urgentes, par exemple l'aqueduc du Mont-d'Or. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 170.)

Antoine, comme l'observe Allmer, n'eut pas le temps de séjourner longtemps chez nous : « Son souvenir conservé dans le nom de Trion, ses nombreuses colonies disséminées sur les rives de la Saône, sont des imaginations des modernes. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 176.)

Mais il en fut tout autrement de César Octavien qui prit bientôt le nom d'Auguste. Il vint cinq fois en Gaule. Et si suivant un mot profond de M. Jullian le grand César en faisant la conquête de la Gaule ne put s'empêcher de l'aimer, il semble bien qu'Auguste, fidèle continuateur de la politique de César, ait rêvé de faire de notre pays un des principaux instruments de sa politique et de notre ville la Rome du Nord. Pendant trois années (16 à 14 av. J.-C.), probablement passées en grande partie dans notre ville, il pacifie et organise la Gaule en vue de son grand dessein : « l'établissement du culte de l'empereur, comme religion d'Etat, non pour la Gaule seulement, déjà devancée par l'Asie, mais pour tout l'empire romain ; la loyauté du sujet envers le souverain transformée en devoir de religion. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 183.) Pour réaliser cette tâche il laissa Drusus à Lyon. Sous son habile persuasion les soixante cités décident avec empressement d'élever à frais communs au confluent du Rhône et de la Saône un autel national consacré à Rome déesse et à Auguste dieu. Le 1er août de l'an 12 avant J.-C., Drusus entouré de tous les chefs gaulois en fait la dédicace et l'Eduen Caius Julius Vercondaridubnus est le premier prêtre annuel de l'autel d'Auguste.

Digitized by Google

Alors s'élève sur le coteau de la Croix-Rousse, en opposition avec la ville toute romaine qui couronne Fourvière, le pagus de Condat entièrement gaulois; territoire appartenant aux soixante cités et régi par un magistrat gaulois. Allmer l'a fait revivre dans des pages inoubliables avec son autel gigantesque orné de couronnes de laurier et de chêne, flanqué de deux énormes colonnes de granit gris, aux chapiteaux en granit rose, couronnés de statues colossales et dorées de la Victoire. L'autel se dressait près de l'église Saint-Polycarpe actuelle sur l'arête du coteau, visible pour les mariniers du Rhône et de la Saône, orienté vers Rome et l'Italie, hommage de la Gaule à l'empereur dieu. Plus bas, s'élevaient les statues colossales des soixante cités gauloises, puis les innombrables statues des prêtres de l'autel et des hauts fonctionnaires de l'Empire. Enfin, un peu plus à l'ouest, se trouvait l'amphithéâtre, découvert sous le Jardin des Plantes. Les aqueducs de Cordieu (1) et de Miribel y amenaient des torrents d'eau qui arrosaient et fertilisaient d'admirables jardins, limités probablement par le canal des Terreaux, qui servait de déversoir aux aqueducs. C'était là que se célébraient les fameux jeux de l'autel, auxquels Caligula ajouta des concours d'éloquence grecque et latine. Les vaincus devaient fournir des prix à leur vainqueur et faire son éloge; et ceux qui avaient été trop inférieurs étaient condamnés à effacer avec leur langue leurs écrits ou à être fustigés et jetés au fleuve. Allmer fait observer que le fleuve n'était ni le Rhône, ni la

(1) *Insc. de Lyon*, t. II, p. 285-286. M. Gabut, auteur d'un savant mémoire sur *Les eaux de Lyon sous les Romains*, conteste l'existence de l'aqueduc de Cordieu et semble avoir raison.

Digitized by Google

Saône, mais l'Euripe de l'amphithéâtre. Ce châtiment brutal, appliqué rigoureusement plus d'une fois, explique les vers célèbres de Juvénal :

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem
Aut Lugudunensem rhetor dicturus ad aram.

Par contre, la nature de cette fête impliquait à priori, et Allmer l'avait pressenti avant les découvertes de M. Lafon, que les drames sanglants de la persécution des chrétiens n'avaient pu s'accomplir dans l'amphithéâtre des trois Gaules. Il fallait donc chercher sur le coteau de Fourvière, à proximité du théâtre situé dans l'ancien clos des Minimes, le lieu de leur supplice. Le crime des chrétiens était de se refuser à sacrifier au Génie de l'Empereur. Leur Dieu, contrairement à tous les autres, ne voulait admettre aucun partage et contre eux il n'était pas besoin de loi spéciale. Allmer l'a très bien compris et montré. Mais il nous semble exagérer lorsqu'il voit dans le socialisme les raisons de la conquête du monde par le christianisme : « Socialisme désirable, nécessaire, attendu, arrivé en son temps, mais qui, ne pouvant songer à briser l'oppression contre laquelle il protestait, ni à réaliser en cette vie ses aspirations, s'emparait de la vie future pour y placer son triomphe... » Par opposition à celui des juifs, « le royaume de Dieu des chrétiens est ouvert à tous les faibles, à tous les humbles, à tous les souffrants, à tous les déshérités sans distinction de nationalité ; il n'exclut que les riches ; au sein de la lumière et de la félicité, les élus les voient souffrir, dans un profond lieu de supplices, une torture sans fin. Les riches pour le chrétien, comme les gentils pour le juif sont tous des impurs et des oppresseurs. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 212-213.) Le tableau est vigoureux, énergique, mais un peu chargé en couleur. Telle ne nous

Digitized by Google

semble pas être la doctrine qui se dégage de la *Rome souterraine* de Rossi. Allmer y songe sans doute lorsqu'il ajoute : « Un correctif opportun vint, il est vrai, de bonne heure tempérer ce que ce primitif christianisme avait d'excessif et de par trop injuste et permettre l'accès du paradis aux gens vertueux de tout rang et de toute condition. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 213).

Il ne faut pas s'étonner de voir ce noble esprit s'élever d'un coup d'aile au-dessus d'une inscription ou d'un détail archéologique pour atteindre à l'idée. Allmer avait profondément réfléchi et médité à travers le passé, sur le monde moderne. La méthode, en soi, n'est pas mauvaise, et ne lui a pas trop mal réussi.

Quoi qu'il en soit, c'est dans l'amphithéâtre découvert en 1887, par M. Lafon, dans son jardin de la rue du Juge-de-Paix, que furent suppliciés les martyrs de l'année 177, dont onze sont connus : Sanctus, diacre de Vienne ; Maturus, néophyte ; Attale de Pergame, citoyen romain ; l'esclave Blandine ; Ponticus, enfant de quinze ans ; leur maîtresse ; Vettius Epagathus « l'avocat des chrétiens » ; le grec Pothin, chef de la communauté lyonnaise ; l'esclave Biblias ; Alexandre, médecin phrygien ; Alcibiade. (*Inscr. de Lyon*, t. II, p. 210.)

Le sang y coulera encore bien souvent jusqu'à ce que le christianisme s'installe en vainqueur dans la Gaule et sa métropole Lugudunum. Mais l'heure fatale de la ruine et de l'irrémédiable décadence pour Lyon va bientôt sonner. Allmer s'arrête un instant pour évoquer le spectacle présenté par notre ville quelques années avant la fin du deuxième siècle. Ce qui la caractérise c'est sa prodigieuse richesse commerciale et industrielle : négociants en vins, nautes, fabricants d'outres, corporation de négociants cisalpins et

Digitized by Google

transalpins, corporation des dendrophores, des charpentiers, des fabricants de sayons, etc., prennent une part active à la vie et à l'embellissement de la cité. Au-dessous de ces corporations fourmillent les industries de luxe « verriers, brodeurs ou tisseurs d'or, argentiers, orfèvres, ciseleurs, papetiers, etc., etc. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 219.) On y tisse déjà la soie et les barbaricaires, brodeurs d'or de cette époque, font penser à nos *canuts*. Mais l'éclat de cette richesse éclipse la gloire des lettres et des arts. On va étudier à Rome et nos monuments funéraires par exemple se distinguent plutôt par leur masse que par leur beauté. (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 225.)

Allmer le note peut-être un peu malignement, mais justement. On peut ajouter, comme circonstance atténuante, que notre pierre se prête mal au ciseau du statuaire ; elle est trop dure et trop cassante. D'ailleurs, nous n'avons, sauf les tombeaux, que peu de débris de la ville romaine. Ses malheurs n'en rendent pas raison suffisamment. D'autant plus que les très beaux débris semblent remonter à l'époque d'Auguste ou à celle qui suivit immédiatement le premier incendie de la ville et sa reconstruction avec l'aide de Néron : « des chapiteaux et des frises qui ont fait partie de riches édifices, une tête colossale de Jupiter Dodonéen en marbre et de la plus grande beauté, plusieurs torses de statues de marbre certainement très belles : celui d'un jeune faune vêtu d'une nébride... A cette même splendeur primitive ont appartenu également de belles statues équestres en bronze doré, probablement fondues à Rome, qui, avec de nombreuses statues de marbre et de pierre concouraient à la décoration de l'autel national des trois Gaules. » (*Insc. de Lyon*, t. II, 224.)

Ces magnifiques édifices et ces admirables statues sont,

Digitized by Google

je le crains, d'importation étrangère. C'est la pensée et la politique romaine qui nous en dotent. Mais au lendemain de la victoire de Sévère sur Albin, pour qui tenait Lyon, après le sac et l'incendie de notre malheureuse ville, en 193 après J.-C., disgraciés, privés des faveurs impériales, nous ne songeâmes plus qu'à rétablir notre fortune. Alors « dépouillée de ses monuments du premier siècle, la capitale des trois Gaules reste désormais, relativement à l'art, inférieure aux principales villes de la Narbonnaise. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 225.)

La longue période qui suit l'horrible drame de 193 et qui se termine à l'invasion des Burgondes et au Lyon chrétien est caractérisée par la disparition des corporations, naguère si florissantes. Notre ville n'est plus qu'un lieu de retraite pour les vieux soldats et les petits fonctionnaires. Mais ici nous ne suivrons plus Allmer qui emprunte à Albert Jahne tout un chapitre de son *Histoire des Burgondes*. Nous nous contenterons de noter sa brève réfutation du paradoxe de Renan, qui s'est demandé ce que serait devenu le monde en présence du culte de Mithra « si le christianisme... eut été arrêté dans sa croissance par quelque maladie mortelle. »

« Non, croyons-nous, le christianisme fût-il mort en bas-âge, le monde ne fût pas pour cela devenu mithriaste. Un pur ascétisme, sans autre perspective de félicité future que celle déjà offerte par l'Elysée des Grecs, eût bien pu, comme d'ailleurs il réussit à le faire, attirer à lui un considérable nombre de fervents et de fanatiques, mais eût été impuissant à fasciner l'humanité en masse... Il manquait à la philosophie de la religion de Mithra ce qui précisément faisait la force et a fait la fortune de l'idée chrétienne : le souffle révolutionnaire qui disposait dans la vie d'outre tombe un ordre de choses entièrement fait à l'inverse de celui de la vie

Digitized by Google

présente. Devant la marche du christianisme, Isis, Cybèle, Mithra se sont évanouis comme des fumées... » (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 273).

Allmer a certainement raison de nier le danger. Son sens de la réalité ne lui permet pas de se prêter à l'aventureuse hypothèse de Renan. Mais il oublie que le christianisme, même dès cette vie, établissait entre les chrétiens des liens d'étroite fraternité. Pauvres et riches vivent et meurent ensemble. L'esclave et son maître, déjà rapprochés par la même foi, trouvent dans le même supplice la suprême égalité. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les recueils d'inscriptions chrétiennes. En outre, Allmer oublie trop ici l'ingénieuse et profonde thèse d'Havet, qui, dans ses *Origines du Christianisme*, montre que la doctrine nouvelle contient dans sa morale la fleur la plus exquise de la civilisation et de la douceur grecque. Il le fallait, d'ailleurs, pour que le christianisme vainqueur pût reconstruire sur les ruines du monde antique ce vaste et prodigieux édifice, encore debout, où l'Humanité s'abrite depuis dix-huit cents ans.

Allmer pouvait, on le comprend, en terminant son admirable exposé de l'histoire de Lyon romain, proclamer l'originalité de son livre, « puisé exclusivement aux sources romaines » et offrant « des aperçus tellement inattendus et tellement en désaccord avec les histoires de Lyon antique, toutes jusqu'à présent faites sans le secours de l'épigraphie et au moyen d'inductions fournies par le Moyen Age, que peut-être plus d'un lecteur, surpris de ces divergences, pourra se sentir tenté de mettre en doute tout ce qu'elles apportent de données nouvelles et d'y supposer une plus ou moins large part d'imagination ». (*Insc. de Lyon*, t. II, p. 334.) Cette noble fierté n'est ici que le témoignage can-

Digitized by Google

dide d'un homme conscient de sa légitime valeur. Rien ne le justifie mieux que l'impression de lumière et de clarté laissée aux lecteurs de ces cinq siècles d'histoire, par contraste avec l'obscurité profonde qui environne notre Moyen Age lyonnais. Tel fut aussi le sentiment de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui décerna, en 1893, aux *Inscriptions du Musée de Lyon* par Allmer et Dissard, le grand prix Gobert. Je relève particulièrement dans le discours de M. Senart, président de l'Académie, ces justes et expressives louanges :

« Ce grand ouvrage est le couronnement d'une longue carrière savante, d'un dévouement si actif à l'exploration épigraphique de la Gaule, qu'on a pu dire que M. Allmer la personnifiait toute en lui, soit par ses travaux personnels, soit par l'impulsion féconde que, jusqu'en un âge très avancé, il ne cessa de lui imprimer dans tout notre midi. L'Académie est heureuse de reconnaître tant et de si longs services, en attribuant aux cinq volumes des *Inscriptions du Musée de Lyon* le grand prix Gobert. C'est un salut que la capitale d'aujourd'hui envoie à son aînée (1). »

Allmer, en étudiant le culte d'Auguste à l'autel du Confluent, était ramené à un projet caressé depuis 1864 : orner le temple d'Auguste et de Livie à Vienne d'une restitution de l'inscription d'Ancyre. Car il ne faut pas l'oublier, Vienne est restée la patrie d'imagination du grand épigraphiste. Comment et pourquoi ce projet ne se réalisa-t-il pas, nous l'ignorons. Mais après que M. Hirschfeld lui eut communiqué les travaux de M. Mommsen (1865 et 1883), de

(1) *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus*, 1893, pp. 415-416. Discours de M. E. Senart, président de l'année, 1893.

Digitized by Google

M. Bergk (1873), il entreprit d'en faire un résumé critique destiné à rester manuscrit et composé uniquement pour M. Valentin-Smith de Trévoux, son ami et son vénéré parrain. Mais M. Amédée Julien, directeur de l'imprimerie Savigné, voulut en faire un ouvrage de luxe (1). « Il lui parut regrettable, dit Allmer, qu'une inscription d'une telle importance mise à la disposition des savants de tous les pays par l'initiative du gouvernement français, ne fût connue que par des publications éditées à l'étranger. Vienne à cause de son temple était, comme par prédestination et mieux que toute autre ville, le lieu convenable pour une publication en France. » Allmer ajoute que M. Savigné « a droit à des éloges sans mesure. Difficultés d'impression, sacrifices de temps, sacrifices d'argent, perspective d'insuccès commercial, rien n'a découragé sa bonne volonté. » (Préf., p. XIV.) C'est en effet, un beau et excellent livre. Allmer est trop modeste en disant : « Nous souhaitons que cette œuvre que nous n'avons pas su faire plus parfaite, puisse au moins inspirer aux lecteurs sous les yeux de qui elle viendra à tomber, un vif désir de prendre connaissance de l'œuvre modèle qui a guidé nos efforts » (Préf., p. XX.) En réalité c'est l'œuvre d'un maître qui résume et commente des maîtres avec une compréhension et une plénitude de sens vraiment admirables et où M. Mommsen et M. Bergk ont dû avoir plaisir à se reconnaître.

Vers la même époque Allmer commence à ordonner le *Corpus* épigraphique de la réédition de l'*Histoire générale de*

(1) Allmer. *Les gestes du Dieu Auguste d'après l'inscription du temple d'Ancyre avec restitutions et commentaires extraits du Monumentum Ancyranum 1865-1883 de M. Mommsen*, Vienne, E. J. Savigné, imprimeur-éditeur 1889, in-4°

Digitized by Google

pour Allmer, eut le tort ici d'être trop confiant. Allmer avait proposé de voir dans une inscription du forum d'Aix, IIIISTERCVS S..ERCVRI, une défense de déposer des ordures autour d'un temple d'Hercule ou de Mercure. M. Desjardins fut tellement séduit par cette restitution qu'il fit violence au texte pour y lire et y inscrire *Mercur (ii)* sans aucune réserve.

Hélas ! sur les observations de M. Hirschfeld qui avait, à sa demande, examiné la même inscription, Allmer reconnaissant son erreur écrit avec une contrition pleine de malice un peu âpre : « Nous ne croyons plus du tout qu'il s'agisse..... d'un temple de Mercure ou d'Hercule. Il s'agit de quelque chose de tout différent d'un temple, de beaucoup moins grandiose et en même temps de beaucoup mieux approprié aux besoins du lieu ; il s'agit, disons-nous, d'une fosse à fumier STERCVLinum, à laquelle « celui dont le bétail » aura fait du fumier sur « le champ de foire, devra porter ces immondices » : STERCVS STERCVlino publico (?) ingerere DEBEBiT.

« Un fumier public en échange d'un temple à Mercure, voilà pour le vicus d'Aix un bien maigre dédommagement ! et puis quel réalisme infect à la place d'une si poétique fiction ! et quelle chûte pour notre brillante hypothèse si chaudement embrassée par M. Desjardins : entrevoir l'Olympe et aller tomber dans la fosse à fumier d'un champ de foire !! » (*Rev. Épig. du Midi*, t. I, p. 352.)

Mais je crois inutile d'insister sur ce léger défaut chez un tel homme. Il vaut mieux admirer cette ardeur et cette passion du travail intellectuel que ni la pauvreté, ni les douleurs morales, ni le poids des ans, ni de cruelles infirmités n'ont pu décourager. Presque jusqu'à la dernière heure ce bon ouvrier a fait sa tâche. La veille même de sa mort

Digitized by Google

il écrivait encore à M. Steyert une lettre, que publie M. Espérandieu, et qui ne put être envoyée (1), sur l'étymologie de Lugudunum.

D'excellents amis unis à Allmer par la communauté des goûts et des études, MM. Mommsen, Hirschfeld, l'abbé Thédenat, Héron de Villefosse, Camille Jullian, Exupère Caillemer, Morin-Pons, E. Espérandieu, etc., ne cessèrent de prodiguer à l'illustre épigraphiste les témoignages de leur affectueuse et cordiale sympathie. J'imagine que lorsque la mort vint lui rendre visite, le 27 novembre 1899, dans la pauvre chambre qu'il habitait depuis tant d'années, quai Claude-Bernard, à Lyon, et dont le seul luxe était une admirable vue sur le Rhône et sur les coteaux de Fourvière et de Sainte-Foy, il songea sans doute, à ce qu'il y a de plus doux dans la vie : l'amitié et s'estima heureux.

Enfin il me semble juste de conclure cette étude par les nobles paroles que M. Héron de Villefosse a consacrées avec sa haute autorité à la mémoire d'Auguste Allmer, et dont ce qui précède n'a été, j'ose l'espérer, que le commentaire et la démonstration :

« Plus que personne il a contribué par son activité, par son exemple, par sa doctrine, à entretenir le goût de notre archéologie nationale ; il en demeure un des plus illustres représentants. Devenu le maître incontesté de l'épigraphie de la Gaule, son activité ne s'est jamais ralentie et jusqu'à la dernière heure il est resté fidèle aux études qui avaient rempli sa vie et qui l'avaient souvent consolé (2). »

Joseph Buche.

Nota. — M. Emile Espérandieu a fait suivre sa *Notice sur la Vie et les Travaux d'Auguste Allmer*, d'une excellente

(1) *Revue Epig.* n° 96, p. 87.

(2) *Journal des Débats*, 30 novembre 1899.

Digitized by Google

Bibliographie des ouvrages d'Auguste Allmer (*Revue Epig.* n° 96, p. 73-79). Nous n'y voyons pas d'omissions graves. Il convient pourtant d'y ajouter : *Une nouvelle étymologie de Lyon* (*Lyon-Revue*, février 1886, pp. 94-102) ; *Dis Pater. Le père de la nation gauloise* (*id.*, avril 1886, pp. 196-211). *L'insigne des bénéficiaires* (*id.*, mai 1886, pp. 259-262).

Digitized by Google

UNE ÉPAVE

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE VERNA

On sait que la bibliothèque de Verna, vendue en 1895, contenait un certain nombre de manuscrits et pièces diverses, qui furent revendiqués par l'Etat comme documents d'archives, propriété publique ne pouvant être aliénée.

Parmi les numéros saisis se trouvait un lot de 4 lettres, dont deux portent pour suscription : *à Monsieur de Verna, adjoint à la Mairie, Hôtel de Ville de Lyon.* Elles émanaient de M. de Lacroix-Laval, député du Rhône et maire de Lyon.

A première vue, cette suscription les fit classer comme documents administratifs, devant faire retour aux dépôts publics. Mais après examen, la commission d'enquête admit que ces lettres, ayant le caractère d'une correspondance privée, pouvaient être restituées aux héritiers de Verna.

Elles ont été de nouveau cataloguées avec d'autres pièces

Digitized by Google

de même provenance, et présentées aux enchères le 3 février dernier. Pour une somme des plus minimes, ce petit dossier vint prendre place dans ma collection d'autographes lyonnais.

Comme ces lettres présentent quelque intérêt, je n'hésite pas à les publier. Elles n'auront plus, pour le collectionneur, l'attrait, le charme de l'inédit. Mais je n'ai jamais eu, Dieu merci, cette sotte manie de maints bibliophiles et amateurs, qui gardent enfermés, avec un soin jaloux, livres et documents. Les livres sont faits pour circuler, les documents pour aider et faciliter la tâche de l'historien.

La notice du catalogue qui décrit ces autographes n'est point rigoureusement exacte. Ces lettres ne sont pas toutes de M. de Lacroix-Laval. Les trois premières, signées, et datées de Paris les 24, 26 et 28 juillet 1830, doivent seules lui être attribuées. La quatrième, datée de Lyon le 22 août 1830, n'est pas signée et l'écriture diffère assez sensiblement des trois autres. Son contenu indique clairement qu'elle ne peut provenir que d'un haut dignitaire ecclésiastique. Elle a été écrite, en effet, par Mgr de Pins, administrateur apostolique du diocèse de Lyon, de 1823 à 1839. La collation de cette lettre avec d'autres pièces autographes du même personnage, conservées aux archives de l'archevêché ne laisse aucun doute sur cette attribution.

La première lettre de M. de Lacroix-Laval, datée du 24 juillet 1830, la veille de la promulgation des fameuses ordonnances qui amenèrent la chute de Charles X, laisse entrevoir une certaine appréhension sur la suite des évènements politiques. Comme tous les *ultras*, le maire de Lyon semble complètement aveuglé sur l'état du pays.

La seconde, dénote un trouble profond chez M. de Lacroix-Laval. L'écriture est mal formée, saccadée; le style aussi se

Digitized by Google

ressent de l'émotion bien explicable du maire de Lyon, plusieurs phrases sont presque incompréhensibles.

Enfin, le 28, « le canon et la fusillade » ouvrent les yeux au fidèle défenseur de la monarchie, qui, voyant que tout est perdu, ne songe plus qu'à regagner son poste, à Lyon.

On remarquera, en lisant ces quelques pages, la sollicitude de M. de Lacroix-Laval pour les intérêts de la ville, son dévouement pour ses concitoyens, sa protection éclairée pour les arts : témoin cette église de l'Observance qu'il cherche à sauver de la main des vandales. Les devoirs de maire et de député, restent, au milieu des agitations du moment, ses principales préoccupations.

Si l'historien peut se montrer sévère pour l'aveuglement de l'homme politique, il doit au moins proclamer hautement les services rendus à la cité par un administrateur intègre et zélé, par l'homme de bien profondément attaché à son pays.

Léon Galle.

La Pescherie, 24 mars 1900.

Digitized by Google

A Monsieur de VERNA,

adjoint à la Mairie,

HOTEL DE VILLE DE LYON (Rhône).

Paris, 24 juillet 1830.

Mon cher Victor,

J'ai vu M. de Polignac et lui ai parlé de votre gazette, le général Paultre était présent, il a appuyé ma demande. Le prince a répondu qu'il avait déjà donné 3.000 francs et qu'il était très gêné dans la disposition des fonds qui lui sont confiés. Nous avons fait sentir l'importance de ce journal qui vaut à lui seul un régiment, a dit le général. Comme nous avions été voir M. de Polignac pour une affaire importante, il était plus préoccupé de cela que de la vie de la gazette; j'y retournerai.

J'ai vu MM. de Montbel et de Chantelauze et rappelé à ce dernier que je lui ai demandé de l'argent en supplément pour nos travaux de navigation en 1831. Il faut attendre pour avoir une réponse que le budget de l'Etat soit voté. Les ministres sont à la fermeté, ce matin. Je me suis présenté aux hôtels de la justice et des finances pour recommander M. Fellot, fils, auquel s'intéresse M. de Varax et parlé au ministre des finances de l'Observance et de l'Abattoir. J'écris de nouveau pour avoir audience, quoique j'eusse demandé à être admis en audience auprès de M. de Peyronnet, je n'ai pu avoir signe de vie de sa part; je ne

Digitized by Google

suis pas dégoûté, je réclame de nouveau audience, je désirerais bien pouvoir présenter notre adresse ; Lyon donnerait impulsion au reste du royaume.

J'eusse été à Saint-Cloud demain si j'avais été présenté au Roi. Je ne veux pas indisposer le ministre en offrant au Roi en audience publique les sentiments de notre corps.

M. de Montbel m'a parlé de la transaction Regni et vous remercie pour faire délibérer le Conseil municipal; je lui ai répondu qu'on lui représenterait les mêmes candidats parce qu'il ne fallait pas considérer ceci comme un marché, que c'était une justice rendue et que s'il avait été mieux informé, il ne se serait pas donné la peine du renvoi. J'ai dit qu'en 1803, environ, M. Regni entrant à la Trésorerie de Lyon avait été obligé de verser dans la caisse 40.000 fr. en argent, qu'en réclamant de son successeur 60.000 francs ce n'était pas l'équivalent de ce que cette somme lui aurait rendu s'il n'eut pas occupé cette place, cela a paru le satisfaire.

J'ai expliqué toutes nos affaires à M. de Balzac, qui est toujours fort bien disposé, mais pour qu'il les présente à l'approbation du ministre, il faut qu'elles arrivent au ministère.

Dans le public, on croit que le gouvernement prendra des moyens puissants; les uns croient à la présentation d'une charte nouvelle. C'est un peu mon projet puisque je suis pour l'interprétation; cette mesure effraie les libéraux, non jacobins, qui voient là la destruction de nos libertés. Ils donnent de l'entêtement au Roi, qui pense qu'ayant été outragé, il doit dissoudre la chambre des députés avant de la convoquer et agir avec les pairs qui déjà ont reçu leurs lettres closes. La session, je crois, sera ouverte par le Roi, elle commencera ; comment finira-t-elle ? C'est ce que les plus habiles ne peuvent prévoir.

Digitized by Google

Adieu mon cher ami, voilà trois jours que je suis ici et n'ai pas fait grand chose. Recevez l'expression de toute mon amitié.

J. de Lacroix-Laval.

Que faire à l'égard de la direction Borqui, aux Brotteaux? Le préfet a vu qu'il avait fait une étourderie ou une légèreté; quelle en sera l'issue à Lyon? Mandez-le moi ou par vous ou par M. Hodieu.

Mes compliments à vos bons collègues.

Au même

Paris, le 26 juillet 1830.

Cher ami, les ordonnances qui paraissent aujourd'hui dans le *Moniteur*, sans nul doute, après avoir surpris et atterré pour l'instant les libéraux doivent exciter au suprême degré leur rage. Ils tenteront de s'y opposer d'abord par voie légale, à leur manière, c'est-à-dire en faisant paraître leurs journaux clandestinement et si on les saisit, ils s'adresseront aux tribunaux. Peut être voudront-ils essayer leurs forces. Le bon Mièvre est un peu mou de son ordinaire et n'a pas toute la sagacité propre à des temps difficiles et où il faut montrer de l'énergie. Faites surveiller de près les meneurs du parti; il sera bon, mon cher ami, que vous voyiez la chose de près.

Digitized by Google

Je n'ai pu encore obtenir d'audience du Roi pour la présentation de l'adresse, aussitôt que je l'aurai obtenue, je pars pour Lyon vous éviter des sollicitudes qui ne seraient pas minces si je ne me trompe ; je désire que ce coup de force n'en soit pas suivi d'autres, ou pour mieux dire, qu'il n'en soit pas besoin. Cependant je suis toujours dans cette opinion que l'on ne se tirera de l'abîme que par une interprétation bien motivée, bien réfléchie et étendue de la Charte. Je le dis ouvertement à tous les ministres que je rencontre.

J'ai déjeuné avec M. de Montbel qui me presse de retourner à Lyon. Cependant je ne puis manquer l'audience du Roi.

Une conférence avec M. de Montbel a eu lieu aujourd'hui pour les affaires de l'Observance et l'Abattoir. Je crois que l'église sera rendue au culte. Le conseil municipal sera autorisé à considérer ou plutôt taxer ou non taxer à sa volonté les viandes en question au poids comme viandes dépecées.

Je vais avoir audience du ministre de l'intérieur, il m'a promis hier qu'il me sortirait d'embarras, les ordonnances d'aujourd'hui m'en assurent, je lui parlerai des autres affaires.

Adieu, mon bon ami, je ne puis vous parler à cette heure de l'effet des ordonnances, je n'ai pas pu courir la ville et la nouvelle n'est pas assez répandue. Recevez l'expression de ma sincère amitié.

Votre tout dévoué,

J. de Lacroix-Laval.

Digitized by Google

Au même

Rue du Peyrat, Lyon.

Paris, 28 juillet 1830.

Mon cher ami, le canon et la fusillade se font entendre, le sort de la monarchie est compromis. La troupe aura-t-elle le dessus ? La garde nationale est armée, la populace a fusils, bâtons ferrés. Tenez-vous ferme à Lyon ; ils ont des vues sur notre ville. Toutes les effigies du Roi ont été arrachées, pendues et foulées aux pieds. Hier, j'ai fait tous mes efforts pour aller à la malle-poste prendre une place par ordre pour aller vous joindre si possible. Tous ces quartiers étaient occupés par les révoltés, j'ai craint de me trouver forcé de m'enroler parmi eux ou de recevoir quelques balles. J'enrage d'être éloigné dans ce moment.

Visitez tous les passeports, les auberges ; faites surveiller les maisons où habitent les *Perriers*..... et les *Corcelles* (?) quand ils viennent à Lyon.

Adieu cher ami ; je vous embrasse, je vous plains et je m'arrache les cheveux d'être loin de vous. S'il y a du danger, je voudrais le partager.

Votre dévoué,

J. de Laval.

Digitized by Google

Au même

à Verna (Isère).

†

Lyon, le 22 août 1830.

J'éprouve une très grande consolation, mon cher ami, de recevoir de vos nouvelles. Vous avez terminé votre carrière d'administration municipale, emportant avec vous, même les suffrages des ennemis de l'ordre qui ont tout renversé. Votre fermeté, l'énergie et la noblesse de votre protestation ont excité l'enthousiasme général. Dieu était avec vous, et il vous a inspiré la noble et loyale conduite qui vous a concilié tous les suffrages.

Les commencements pour votre ami paraissaient annoncer un violent orage, il a reçu les visites des généraux et de M. le Préfet qui tous ont été très bien.

Ces premiers rapports avec M. le Préfet ont donné lieu à des explications qui ne peuvent laisser aucun doute sur la conduite qu'il aura à tenir d'après la déclaration formelle de se renfermer dans les limites de son autorité spirituelle.

D'où il résulte : 1° Qu'il ne pourrait pas consacrer par un acte religieux quelconque les évènements politiques qui viennent de se passer.

2° Que c'est une cause majeure dont la décision appartient au Saint-Siège. Cette explication de pensées arrêtée et clairement exprimée n'est que pour vous seul. Mes

Digitized by Google

hommages et respects à vos dames, bien des amitiés à vos enfants.

Vous connaissez les sentiments qui m'attachent à vous; les liens d'amitié qui nous unissent se resserrent davantage à mesure que notre union avec Dieu devient plus étroite. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Digitized by Google

LES
PÈLERINS DE BRETAGNE

Nous étions dans la propriété du Pucet, près Chatanay, commune de Vaugneray, on décida d'aller revoir les roches de Taconnas.

Entre les deux groupes de maisons qui composent le hameau de Chatanay, on nous montra un sentier à talon, dévalant la colline du sud au nord, par lequel deux personnes n'auraient pu passer de front sans se heurter aux haies d'épines qui le bordaient de chaque côté : « Voici, « nous dit-on, le sentier des pèlerins de la Bretagne qui, du « Finistère breton, se rendaient à Saint-Jacques-de-Com- « postel; il passait par Autun, et, partout, les pèlerins « le suivaient marchant l'un derrière l'autre, en colonne ; « depuis Rennes jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostel, on « retrouve le même sentier sur tout le parcours. »

Ce dire excitait en nous un sentiment d'incrédulité, car

Digitized by Google

il faut se tenir en garde contre les légendes. Un vieux paysan parla dans les mêmes termes, et sur un ton qui n'admettait plus le doute sur la véracité de la croyance; donc, c'était une tradition locale; il y avait lieu de l'examiner plutôt que de la repousser de parti pris.

Dès le soir même, sur une modeste carte de France divisée par bassins, de Drioux et Leroy, nous constations que la ligne de faîte la plus directe et aussi la plus courte entre la Bretagne et les Pyrénées passe entre les monts du Nivernais, du Morvan, du Beaujolais, du Lyonnais, des Cévennes, la Montagne Noire, les Corbières, et va rejoindre la ligne des Pyrénées continentales, au pic de Cortelo, entre le col de la Perche et celui de Puymarius.

Une autre ligne de faîte, partant des monts de la Bretagne, suit les collines du Maine, du Bocage, le plateau de Gatine, les monts du Poitou, ceux du Limousin, d'Auvergne, ceux de la Marguerite et vient se souder vers le mont Lozère, à la chaîne des Cévennes, soit à la ligne centrale de faîte ci-dessus décrite; mais la ligne de faîte passant par les monts du Lyonnais n'en reste pas moins la plus directe, et, partant, la plus courte.

Les cartes géologiques démontrent que cette dernière ligne, plus que celle passant par le plateau de l'Auvergne, est une chaîne presque continue de roches granitiques émergeant en sommets ou plateaux à travers la France. En tous cas, cette ligne peut être considérée comme une suite de Horsts ou Vorlands (1), à peine interrompus par des terrains sédimentaires.

Le corps de l'apôtre saint Jacques le Majeur, trouvé par

(1) Points stables ayant résisté aux derniers mouvements orogéniques.

Digitized by Google

Théodomir, évêque d'Uria, fut transféré à Santiago en 835. Or, on est, à cette date, en plein christianisme, à une époque historique relativement rapprochée, et on s'explique difficilement que les pèlerins de la Bretagne soient venus passer par le Lyonnais et les Cévennes pour se rendre à Santiago; le chemin le plus court était certainement celui qui aurait suivi les côtes de l'Océan; cette route, plus ou moins bonne, existait certainement.

Pourquoi les pèlerins chrétiens, au lieu d'abréger le trajet, l'allongeaient-ils d'une façon si insolite et si démesurée.

Et, d'abord, les pèlerins de la Bretagne passaient-ils réellement par la ligne de faîte qui contourne les sources de la Loire et de la Garonne? Sur ce point, nous n'avons aucune preuve, mais seulement le dire des paysans de Chatanay; quelle valeur peut avoir ce dire? C'est, il est vrai, une tradition locale; une tradition vaut mieux qu'une légende, la légende peut être une invention née dans le cerveau d'un inventeur; on n'invente pas une tradition; elle se transmet, sur place, et n'est point un article d'importation.

Restait néanmoins cette question : « Pourquoi les pèlerins chrétiens suivaient-ils les lignes de faîte à travers la France jusqu'au pic de Cortelo dans les Pyrénées, non loin de la Méditerranée, pour, de là, se rendre à Santiago, en suivant le versant nord de la chaîne des grandes Pyrénées et les monts Cantabres, au lieu de suivre le littoral de l'Océan?

On doit d'abord reconnaître que la route, le long du littoral de l'Océan, pendant les temps féodaux, devait être bien défectueuse et bien irrégulière, cependant, la difficulté de circulation depuis la Bretagne jusqu'à la Bidassoa, par une route rapprochée du littoral, ne suffirait pas à elle seule à expliquer le trajet par les lignes de faîte; il fallait un motif autrement puissant pour justifier ce choix; il fallait une

Digitized by Google

coutume, une habitude prise par les générations depuis de longs siècles ; une tradition religieuse pouvait seule imposer ainsi des coutumes et des obligations. Nous allons rechercher quelles pouvaient être ces coutumes et cette tradition.

Nous nous sommes posé cette question : « Par quel che-
« min les premiers hommes de la famille humaine actuelle
« sont-ils arrivés dans les contrées centrales de la France ? »

L'opinion générale est que l'homme a suivi les littoraux de la mer, les rivages des rivières, qu'il traversait ces rivières ou même qu'il en remontait le cours au moyen de radeaux, en un mot, que les premiers immigrants traversèrent les continents par les plaines et les plateaux à basse altitude. Ce raisonnement nous paraît être celui de l'homme civilisé, qui voit aujourd'hui les plaines basses sillonnées de chemins et de routes, mais il ne nous paraît pas exact si l'on se reporte à l'époque où l'Europe habitée par l'homme quaternaire désigné sous le nom de solutréen ou magdalénien était sur le point d'être envahie par la famille humaine actuelle.

Les littoraux des mers, les rivages des rivières, à l'époque qui nous occupe, étaient un chemin difficile à parcourir ; la construction d'un radeau pour franchir une rivière, indique un commencement de civilisation, une sorte de science et de pratique industrielle peu en rapport avec une société rudimentaire.

Tandis qu'au contraire, par les sommets, par les lignes de faîte des horsts ou vorlands granitiques, la route, si elle était plus longue, était bien plus commode et présentait beaucoup moins de difficultés qu'on pourrait le supposer.

Dès le début de nos recherches sur les monts du Lyonnais et du Beaujolais, nous avons pu satisfaire notre curiosité en ce qui concerne le chemin suivi par les premiers

Digitized by Google

hommes qui ont ouvert les voies terrestres à la famille humaine actuelle, qu'elle soit venue par le nord ou par le sud de la mer Caspienne, ou, comme le supposent d'autres auteurs, qu'elle soit venue par l'Espagne en quittant l'Afrique ou même l'Atlantide, aujourd'hui submergée, et bien vite nous avons acquis la conviction que les premiers hommes sont arrivés au centre de l'Europe par les sommets des points de partage, et notamment par les horsts ou vorlands granitiques, sur lesquels, sans doute, ils stationnaient quelque temps avant d'avancer plus loin. Les monts granitiques, plus que tous les autres, facilitent les pérégrinations de cette nature ; partout, en effet, on y trouve l'eau nécessaire à l'homme et à son bétail.

Supposons qu'une tribu de la famille humaine actuelle soit, par un fait quelconque, établie en Bretagne sur la pointe du Finistère ; supposons que cette tribu ait eu l'intention d'aller vers le sud jusqu'à ce qu'elle rencontre la mer ou des montagnes considérées par elle comme inaccessibles.

Nous avons la conviction que cette tribu, au lieu de suivre les plaines et le littoral de l'Océan, choisirait de préférence les lignes de faîte entre les bassins des grands fleuves.

Quels étaient les ennemis qu'elle avait à redouter dans son parcours ?

L'homme d'abord, le magdalénien, dont la génération était en décadence, peu nombreuse, sans doute, moins intelligente et moins bien outillée. L'ours et le loup étaient les ennemis les plus redoutables (1); nous ne comptons pour ordre, parmi les ophidiens, que la vipère, et, encore, inspire-t-elle plus de répulsion qu'elle ne présente de danger réel.

(1) L'Aurochs ne vit pas sur les montagnes.

Digitized by Google

L'homme actuel avait domestiqué les animaux, ce que paraît n'avoir pas fait le magdalénien, et, de plus et surtout, l'homme arrivait avec l'animal qui lui est le plus utile : le chien, qui avertit son maître du danger qui le menace ; en passant par les sommets, il ne trouvait donc, dans le règne animal, aucun danger dont il ne puisse être averti par le chien.

Reste l'homme magdalénien ; il était fort et robuste, ainsi que le voulait sa création plus primitive ; là, surtout, était le danger pour l'homme nouveau ; encore faudrait-il savoir dans quelle proportion de nombre, la famille magdalénienne couvrait la surface de l'Europe au moment où apparaît l'homme actuel, soit à cette époque appelée par G. de Mortillet l'Hiatus !

Admettons que la tribu que nous avons prise au Finistère soit assez nombreuse pour résister à ses ennemis, et qu'elle soit partie avec l'intention d'arriver à la mer ou aux montagnes réputées inaccessibles. Nous croyons qu'en quelques années, 50 ans et peut-être moins, elle aurait atteint les Pyrénées en suivant les lignes de faîte à travers la France centrale, sauf cependant le cas où elle aurait eu à soutenir des combats trop souvent répétés contre la famille magdalénienne ; quant aux difficultés que présentait le relief du sol, elles étaient moins grandes qu'on pourrait le supposer.

Nous n'avons parcouru, à pied, qu'une bien faible section de cette longue ligne de faîte, mais, cependant, malgré notre âge et notre vue affaiblie, nous avons suivi les chemins de crête, la ligne de faîte, depuis le Chatoux, arrondissement de Villefranche-sur-Saône, jusqu'au mont Pila, dans la Loire.

En partant du Chatoux, on voit, au sud, le cret de

Digitized by Google

Saint-Romain-de-Popey et le mont Arjoux; du massif d'Arjoux, on voit celui des monts du Lyonnais, des crets du massif d'Yzeron, on voit le Pila du Lyonnais de Saint-Martin-en-Haut ; de ce massif on voit et croit toucher celui du Pila du Vivarais ; sur ce parcours, nous avons suivi presque toutes les lignes de faîte par les chemins de crête, et lorsque nous avons pris, pour abréger le chemin, des sentiers ou coursières, comme le sentier de Chatanay, jamais nous n'avons eu à franchir de marécages; quant aux cours d'eaux, ils n'étaient plus, à ces altitudes, que de simples ruisseaux, qu'on franchissait, au besoin, sur des pierres, ou même à pied sec l'été.

Beaucoup de ces lignes de faîte sont aujourd'hui boisées, beaucoup aussi sont de simples landes, où le terrain est à découvert ; en tous cas, la tribu partant du Finistère aurait trouvé, non les chemins de crête, mais les lignes de faîte, plus commodes à parcourir et à percer que la route à travers les plaines. Le jalonnement était commode à faire; partout des dorsales, sur lesquelles on pouvait placer des roches en vedette; aujourd'hui encore, les roches des Philolithes nous ont servi bien souvent d'indicateurs.

Nous n'avons pas la prétention de dire que les Philolithes ont accompli de point en point le trajet dont nous venons de parler, mais nous avons la conviction que les premiers hommes de la famille actuelle, s'ils sont venus par l'Europe centrale et septentrionale, ont dû pénétrer en France par la chaîne dite Hercynienne, en franchissant les goulets où passent l'Elbe, entre les monts Métalliques et ceux des Géants, et le Rhin entre les monts Hercyniens et les Vosges; c'étaient les seuls cours d'eau importants à traverser dans toute la dorsale de partage des eaux, à travers l'Europe centrale.

Digitized by Google

Si les premiers Philolithes, ancêtres de la famille actuelle de nos montagnes de la France centrale, sont venus par la ligne de partage des eaux de l'Europe, guidés par l'intérêt d'une circulation plus rapide et plus commode, ils ont dû suivre cette ligne de partage et jeter, avec le temps, des essaims à droite et à gauche, sur les lignes ou vorlands secondaires. Sur tout le parcours, ils ont établi leurs demeures, desservies par des voies publiques, véritables routes dont le tracé ingénieux et savant a provoqué en nous un vif sentiment d'admiration, que le temps et la pratique n'ont fait que consolider : partout, ils ont créé des autels, établi des sanctuaires, élevé des monuments et fait des sépultures ; ces routes étaient les routes nationales. Toute la vie active de l'époque était condensée sur le passage de ces routes : villes, bourgades, villages, villas, auberges, lieux de refuge, collèges sacerdotaux, centres d'instruction et d'initiation ; à cette époque, la montagne était sûre, la plaine ne l'était pas. Sur les sommets résidait la force tutélaire et protectrice, qu'elle soit politique, religieuse, judiciaire ou civile.

Les monts du Lyonnais, points centraux de cette longue ligne, convenaient admirablement pour l'établissement d'un centre lumineux du mégalithisme, les nombreux autels, tumulus et voies publiques qui existent sur ces monts, contribuent à étayer cette supposition ; si ce centre n'était point dans les monts du Lyonnais, on peut affirmer, dans tous les cas, que ces monts révèlent les restes d'une civilisation mégalithique aussi avancée que le comportait cette primitive époque.

Loin de nous la pensée de dire que la ligne de faîte passant par le Morvan et les montagnes du Lyonnais était seule habitée, ou qu'elle seule fût le centre de la civilisation ;

Digitized by Google

nous disons seulement qu'elle a dû être la première qui fût fréquentée par les philolithes arrivant par la ligne de partage des eaux et notamment par la chaîne Hercynienne; partout où émergeaient des hauts lieux granitiques, l'homme y installa sa demeure, son hieron, ses tumulus.

Nous ne connaissons le lieu dit la Madeleine, en Forez, que par la lecture des publications de la *Revue Forézienne* (tome III, *Notice historique sur la chapelle de la Madeleine et la montagne de ce nom, près Roanne (Loire)*, mais il n'est pas possible que ce lieu, avec ses multiples voies de croisement, qui, toutes, viennent aboutir à la Madeleine, ses nombreux châtelards qui l'environnent et gardent les hauteurs autour de ce plateau, les pierres *druidiques* (*?*) si nombreuses, il n'est pas possible, croyons-nous, que le plateau de la Madeleine n'ait pas été un centre important du mégalithisme et du druidisme.

Ce plateau est un point reculé, se rattachant au plateau central de la France; il est peu fréquenté, même de nos jours et bien peu visité par les voyageurs. Les chercheurs et les érudits foréziens ont fait connaître leur pays; sans leurs écrits, il serait aussi inconnu que le sont les sommets des monts du Lyonnais. Le plateau de la Madeleine a-t-il été jadis le centre où était établi un collège des hautes initiations des membres du sacerdoce mégalithique? Cela n'aurait rien que de très naturel.

Le plateau de la Madeleine placé entre la ligne de faite des monts du Lyonnais, et celle allant de la Bretagne aux Pyrénées en passant par les monts d'Auvergne, se prêtait complètement aux mystérieuses résidences recherchées par les philolithes, et plus tard, par les druides, réformateurs et continuateurs de ce culte.

Nous ne connaissons pas non plus les montagnes de la

Digitized by Google

Corrèze, mais la simple lecture de la modeste géographie historique de ce département par Joanne, indique que dans ces contrées, la vie des philolithes a été active et développée; partout dans le plateau central d'où naissent les fleuves et les rivières qui arrosent le sud et l'ouest de la France, on trouve des roches fixes ou cornes granitiques, partout à leur pointe des cuvettes et cupules, partout on signale des cercles de pierres, des amoncellements de roches dont on s'explique difficilement l'accumulation en masse sur des points où, géologiquement, on ne peut les placer que par un caprice de la nature, partout, sur les pentes des montagnes qui conduisent sur les hauts lieux, on trouve des chaussées pavées, bordées de roches en vedette, plantées debout ou jetées en bordures; on attribue ces chaussées pavées aux romains, et cela sans discussion ni conteste, sans se demander dans quel but les romains ou même les gallo-romains auraient pavé ces chaussées, qui ne répondaient nullement aux besoins et à l'ordre nouveau de la domination romaine. Partout dans les montagnes volcaniques, dont la base est toujours granitique et le granit toujours apparent, partout, surtout où les cimes montrent leurs roches granuliques, on retrouve la preuve de la vie mégalithique. Ces points élevés, aujourd'hui déserts et peu praticables pour nous, étaient jadis animés par une population active, mouvementée, aguerrie à la dure et aux intempéries.

Sur les montagnes calcaires, aux environs de Lyon, du moins, on ne trouve point ces grands ouvrages traditionnels des philolithes : on y voit bien certains vestiges ayant quelque analogie, mais cela est fruste, effacé, malingre et indique une époque de décadence et de transition entre le mégalithisme pur et le rite des tumulus en terre, qui vien-

Digitized by Google

dra se substituer au rite mégalithique des monts granitiques. On sent que l'homme, après des siècles nombreux, a quitté les hauts lieux, que déjà il a dû s'établir dans les plaines, tout en conservant un goût prononcé pour ces hauts lieux où sont restés ses ancêtres.

Aucune étude de vue d'ensemble n'a encore été faite, avec programme et méthode synthétique, pour étudier et classer, après examen, les œuvres des philolithes; mais nous avons foi entière dans l'avenir, et nous avons la certitude intime que les générations futures arriveront un jour à déchiffrer l'histoire primitive de la France, de même qu'on a déchiffré l'écriture hiéroglyphique et hiératique d'Egypte, restée si longtemps indéchiffrable.

Nous avons indiqué, non pas des preuves, mais des faits probants en ce qui concerne les chemins et routes mégalithiques, et en avons déduit des raisonnements explicatifs pour appuyer notre opinion; le tout se résume ainsi :

Aux temps primitifs la plaine n'était ni sûre, ni commode pour la circulation des premières tribus de la famille humaine actuelle, qui sont venues s'établir dans la France, les lignes de faîte ou de partage des eaux, la grande chaîne hercynienne notamment, étaient relativement commodes et plus sûres que la plaine; les animaux dangereux, l'ours et le loup n'étaient pas des ennemis à faire reculer le nouvel arrivant dans sa marche en avant.

Les philolithes, arrivés à la coupure où coule le Rhin, entre les monts de la Forêt-Noire et les monts Faucilles, s'étaient donc facilement répandus, en suivant le plateau de Langres et la Côte-d'Or, vers l'ouest, jusque dans le Finistère breton où la mer les avait arrêtés. Vers le sud, jusqu'au versant français des Pyrénées, leur marche n'avait pas présenté d'obstacles bien sérieux; en avançant vers le

Digitized by Google

sud, l'air était plus doux, le ciel plus clément; voilà donc une route tracée dès les premiers temps, recherchée et voulue intentionnellement, parce qu'elle était plus sûre, plus commode et plus agréable; le Philolithe venu du nord de la mer Caspienne, retrouvait autant que possible sur ce parcours, ses traditions de température; son habitation est établie sur les versants abrités des vents froids du nord et du nord-ouest, il trouve la sécurité sur les horsts ou vorlands, il y trouve la roche granitique sanctifiée par la tradition religieuse qu'il importe avec lui, il établit ses sépultures sur les cimes, quelques champs de céréales sur leurs pentes visant le sud; de loin, il peut voir venir ses ennemis; le chien veille pour lui et garde la hutte élevée dans une terre close, une terrasse supportée par un talus forme une sorte de cour devant sa hutte. Voilà l'installation primitive le long d'une ligne de faîte.

Nous paraissons bien loin des pèlerins bretons qui passent par le Morvan et le Lyonnais pour aller à Saint-Jacques-de-Compostel, et cependant nous en sommes moins éloigné qu'on ne le supposerait; nous avons voulu d'abord indiquer les lieux, les routes le long desquelles l'homme primitif s'est établi; le pèlerinage, le trafic, le négoce ont été, du même coup, établis sur ces lignes, et pour aller sûrement et commodément du Finistère breton à la jonction des Corbières avec les Pyrénées, on voit qu'à l'époque sauvage des premiers philolithes, la ligne la plus normale et la plus vraie était la ligne qui s'étend par un arc de cercle du Finistère aux Corbières, et de là aux Pyrénées.

Elisée Reclus s'exprime ainsi en parlant du Finistère espagnol de la Galice : « C'est là (à Santiago, champ des « Etoiles) qu'on déterra au commencement du IXe siècle, « le corps de l'apôtre saint Jacques, en 835, et sous l'ins-

Digitized by Google

« piration de Théodomir, évêque d'Uria, dans un petit « bois, sur une colline non habitée, et qui fit accourir « pendant le moyen âge *des millions de pèlerins*... de la « France, des Pays-Bas, du fond de l'Allemagne et de la « Pologne, (la ferveur) entraînait des fidèles en immenses « caravanes... Il fut un temps où la voie lactée était con- « sidérée par la masse du peuple comme étant une sorte « de reflet merveilleux du chemin de Saint-Jacques suivi « sur terre par les pèlerins (1). Ces monts de roches secon- « daires, triasiques, jurassiques, crétacées se sont disposés « en murailles au devant des hautes murailles de schistes « soulevées par le noyau de granit.

« Dans leur désordre bizarre, les hauteurs de la Galice, « de toutes parts attaquées et ravagées par les eaux... Ce « sont des roches primitives arrondies pour la plupart... « — L'estaca de Varès (Finistère espagnol), étroite pénin- « sule rocheuse s'avançant en pleine mer... *Là se trouvait « un temple des anciens dieux, remplacé depuis par une église « vouée à Marie.*

« La partie du littoral tournée vers la mer Cantabre, *n'a « pas même sur tout son développement ce premier outillage de « civilisation que donne un chemin carrossable ;* en maints en- « droits, il faut longer encore la côte par *un sentier étroit et « périlleux, escaladant les promontoires et remplacé dans les « vallées torrentielles par des grès où l'on saute de pierre à « pierre.*

« Les Pyrénées Cantabres n'ont, en réalité, qu'un seul

(1) Elisée Reclus, pas plus que le *Dictionnaire des pèlerinages*, publié par l'abbé Meigne, n'indiquent la route suivie par les pèlerins de l'Allemagne et de la Pologne se rendant à Compostel, ils ne donnent même aucune indication de documents se rattachant à cette question.

Digitized by Google

« versant, celui qui s'incline vers la mer de Gascogne ; du « côté méridional, elles s'appuient sur des terres hautes. » (Elisée Reclus, *Europe Méridionale*, pages 884 à 891.)

Donc, les Pyrénées Cantabres sont des monts granitiques analogues à ceux du Lyonnais et sur la pointe du Finistère se trouvait un temple des anciens dieux, et là, de même que sur tant d'autres points, un sanctuaire chrétien a été substitué à un temple des divinités primitives, et ce temple n'était certainement qu'un arrangement de roches brutes et sauvages, ou des roches ou cornes fixes sur lesquelles existaient des cuvettes similaires sans doute à celles que nous avons vues sur les monts du Lyonnais.

« A Mugia, près de Ceé, on voit une énorme roche « ovoïde, dont la partie supérieure, aplatie, pourrait réu- « nir plus de 120 personnes, qui se tient debout par un « prodige d'équilibre, et sur un plan incliné, duquel elle « n'a pas dévié depuis des siècles. » *(Guide Joanne.)*

Par quel chemin passaient les pèlerins chrétiens, qui, du fond de l'Allemagne et de la Pologne, se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostel ? sinon par les lignes de faîte dont nous avons parlé, qui étaient les routes nationales de l'époque ; ils suivaient les chemins battus par les pieds des philolithes, leurs ancêtres, qui, bien certainement, depuis l'antiquité la plus reculée, se rendaient au temple des divinités primitives, élevé sur la pointe du Finistère espagnol.

Le christianisme, fidèle à ses traditions, ne pouvait tolérer plus longtemps ces pèlerinages païens ; il a élevé autel contre autel ; les reliques de l'apôtre saint Jacques, et l'édifice voué à Marie, ont remplacé les temples des divinités primitives, et, peut-être même ceux érigés par les romains aux déités de l'Olympe grec, puisque les romains, de même

Digitized by Google

que le monde chrétien, substituaient leurs temples à ceux des anciens dieux.

Nous avons, dans une étude, publiée par nous (*Larina*, Lyon, 1894), tracé le chemin suivi par nos ancêtres les philolithes à travers l'Europe centrale, du nœud de l'Oural jusqu'au Finistère espagnol.

F. GABUT.

Digitized by Google

Notes et Souvenirs

IMPORTANTE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE. — On lit dans le *Nouvelliste* du 22 mars :

Trévoux, 21 mars.

Le sieur Sollier, qui minait un lot de terrain, à Messimy, situé à la Rue-Basse, et appartenant à M. Laurent, bijoutier, rue Nationale, à Villefranche-sur-Saône, a mis à découvert une cinquantaine de crânes humains, des débris de tibias et des squelettes entiers. Deux bracelets en bronze ont été également trouvés. Le dessin et la forme de ces ornements permettent d'assigner l'origine de ces restes à l'époque gallo-romaine. On suppose, en présence de la position de ces ossements, que l'on se trouve devant les corps des guerriers de Vercingétorix, tués lors de la fameuse bataille de la Saône, laquelle dura trois jours entiers, où Jules César perdit son épée dans la mêlée et faillit être fait prisonnier.

Comme il n'y a qu'une infime partie du champ qui est minée et que chaque coup de pioche ou de bêche amène la découverte de nouveaux squelettes, on espère faire des trouvailles bien plus importantes.

Digitized by Google

Les restes de nos héroïques ancêtres, luttant pour leur indépendance, ont été trouvés à une profondeur de 40 centimètres environ. Détail curieux, ce terrain servait depuis de longues années d'aspergière et quoique ayant été labouré des milliers de fois, on n'avait jamais fait aucune découverte de ce genre.

Il serait peut-être utile qu'une commission savante s'entendît avec le sympathique propriétaire du terrain pour faire pratiquer des fouilles et élucider un point de notre histoire nationale.

On avait toujours cru que la rencontre des troupes gauloises et romaines s'était effectuée vers les rives du Formans, entre Saint-Bernard et Anse, où il existait un gué. Or, le gué de Grelonges est situé à quelques centaines de mètres du terrain de M. Laurent.

Avis aux archéologues et aux chercheurs de notre région.

Comme complément à cette information, l'*Express* du 23 mars publie la note suivante de M. Steyert :

Une très intéressante découverte vient d'être faite au hameau de Rue-Basse, situé sur les bords d'un ruisseau, au bas du village de Messimy (Ain), dans un terrain appartenant à M. Laurent, bijoutier à Villefranche.

Il s'agit d'un cimetière celtique, où se sont rencontrés de nombreux ossements, entre autres, une cinquantaine de crânes et des squelettes entiers, enfin, deux bracelets de bronze, que l'on a attribués à l'époque gallo-romaine, mais qui doivent être plutôt gaulois.

Le journal qui raconte cette trouvaille ajoute des commentaires inexacts qu'il importe de relever. Il suppose « que l'on se trouve devant les corps des guerriers de Ver-

Digitized by Google

cingétorix, tués lors de la fameuse bataille de la Saône, laquelle dura trois jours entiers, où Jules César perdit son épée et faillit être fait prisonnier. »

La bataille dont il est parlé ici et qui n'a pas duré trois jours, pas même une journée entière, ne fut pas livrée sur les bords de la Saône, mais entre Avallon et Sessieu-en-Auxois, à 170 kilomètres de là. Du reste, on a fait ici une évidente confusion avec celle donnée neuf ans auparavant au début de la guerre des Gaules. C'est ce que prouve le passage suivant de la même note : « On avait toujours cru que la rencontre des troupes gauloises et romaines s'était effectuée vers les rives du Formans, entre Saint-Bernard et Anse, où il existait un gué. »

Cette phrase vise non pas la défaite de Vercingétorix, mais celle des Tigurins, qui eut lieu, en effet, sur les bords de la Saône, non pas à Saint-Bernard, mais de Jassans à Fareins. Mais cet événement n'a aucun rapport avec la découverte dont il s'agit, non plus qu'avec un gué, attendu que les Helvètes ne passèrent pas la Saône à gué, mais en radeaux; ce fut même la cause du désastre de leur arrière-garde; séparée du gros de l'armée déjà rassemblée sur la rive droite, près de Villefranche, elle ne put être secourue et fut accablée sous le nombre.

Le cimetière de Messimy non plus que celui de Saint-Bernard, ne se rapporte d'ailleurs à aucune action de guerre; chez les anciens on n'enterrait pas les corps des vaincus; ils étaient abandonnés sur le champ de bataille, en pâture aux carnassiers et aux oiseaux de proie.

Néanmoins la découverte qui vient d'être faite n'en a pas moins une grande importance. On ne saurait trop féliciter M. Laurent de l'attention qu'il a eue d'en informer le public. Les bracelets qu'on a exhumés et les objets que

Digitized by Google

l'on pourra trouver encore serviront à déterminer une date; mais ce qui est le plus intéressant encore, ce sont les ossements. Ils seront sans doute soigneusement conservés sans séparer ceux qui appartiennent à un même squelette. Ces crânes et ces ossements fourniront des données précieuses pour l'ethnographie des anciens habitants de cette région.

Le zèle intelligent du possesseur de ces restes donne l'assurance que rien ne sera négligé à cet égard et que la science lui devra des notions nouvelles pour éclairer ces questions si intéressantes et si obscures encore.

A. St.

Une querelle de clochers. — Aux pieds des hautes montagnes foréziennes, à mi-chemin entre Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château, deux jolis villages à peine séparés par quelques centaines de mètres. *Soleymieu* possède l'archiprêtré ecclésiastique, *Saint-Jean-Soleymieu* le canton civil. Le voisinage devrait les réunir; la jalousie en a fait des frères ennemis, et voilà que depuis quelque temps les deux clochers se lancent de mauvais regards. Une grosse querelle s'est élevée. Pour entendre la chose, il faut savoir qu'autrefois les deux communes d'aujourd'hui ne formaient qu'une seule paroisse, mais avec deux églises paroissiales où se célébraient alternativement les offices. Laquelle des deux était l'*église-mère?* Tel est le principal sujet du litige.

A la suite d'un premier article paru au *Mémorial de la Loire*, Saint-Jean a jugé que Soleymieu avait parlé irrévérencieusement du voisin, et a redressé ses dires. Riposte fou-

Digitized by Google

droyante de Soleymieu, sous la forme d'une brochure de 67 pages. Il nous a paru que Saint-Jean avait pour lui la courtoisie et la modération, mais Soleymieu la verve, la *furia*, et même un peu de férocité, car « les mensonges, la mauvaise foi, il les poursuivra sans merci, l'épée aux reins » ! Soleymieu a bien d'autres choses encore : il disserte doctement sur le gothique rayonnant, blasonne la Haute Cour et envoie aux malheureux Boërs un réconfort dont ils ont tant besoin ; Soleymieu connaît ses classiques, et son mémoire est une petite anthologie des grands poètes.

Nous avons étudié les pièces du dossier, et s'il nous était permis *tantam componere litem*, nous renverrions les plaideurs dos à dos. Attendu : 1° que de temps immémorial l'unique paroisse s'appelait Saint-Jean-Soleymieu ou Saint-Jean-de-Soleymieu, grave concession que Soleymieu est bien forcé de faire ; 2° mais que cependant, depuis une époque déjà lointaine, le curé et ses vicaires habitaient Soleymieu. Ainsi Saint-Jean était en possession du titre paroissial, Soleymieu du presbytère. Par ailleurs, il semble que les deux églises étaient de rang égal, sans distinction d'église principale et d'église annexe : le conflit n'a donc pas d'objet.

Digitized by Google

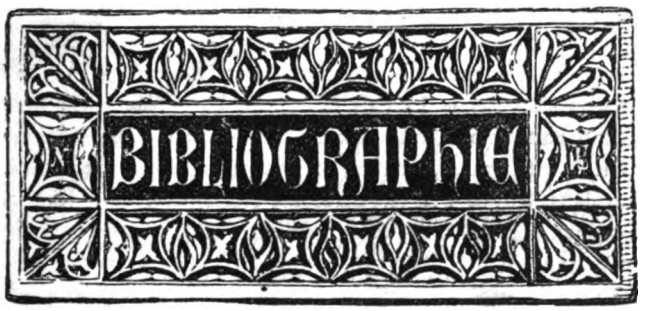

SUR LES CHEMINS DE LA VIE, par Pierre de BOUCHAUD, Paris, Alphonse Lemerre, 1900, in-12.

Délaissant son luth, abandonnant pour quelque temps la plume du romancier, notre compatriote, Pierre de Bouchaud, nous envoie, en même temps qu'éclosent les premiers bourgeons du printemps, un volume de critique littéraire, de portraits et de croquis alpestres : *Sur les chemins de la vie*. Il est le bienvenu, mais nous souhaitons que les épis dorés de juillet nous ramènent quelque chaud poème, et les feuilles mortes de l'automne quelque douce histoire d'amour.

Une très intéressante étude sur Charles Reynaud, le délicat poète, qui entoura Ponsard d'une si touchante amitié, ouvre la série des portraits. Ensuite viennent Edmond et Jules de Goncourt, Alphonse Daudet, à qui M. de Bouchaud a voué un culte de filiale admiration, et Clair Tisseur, étudié seulement comme auteur de *Pauca Paucis* et des *Modestes observations sur l'art de versifier*.

A retenir ces quelques lignes qui décrivent si bien l'œuvre et l'esprit du poète :

« Quoi qu'il en soit, nul ne niera, j'espère, que Clair Tisseur n'ait fait avancer d'un bon pas l'Ecole Lyonnaise, en l'initiant, une fois de plus, à des questions pour lesquelles ses compatriotes témoignent, la plupart du temps, une coupable indifférence, malgré les voix autorisées qui, jadis, tentèrent de les ramener au culte peu industriel, peu commercial, partant peu aurifère, — mais noble quand même, — de la Pensée.

« Désormais, Lyon est doté, grâce aux efforts de quelques esprits de grand talent, d'une sorte de codex esthétique dont le besoin se faisait

Digitized by Google

vivement sentir et que (pour nommer seulement les vétérans de la dernière heure) Soulary et Laprade avaient tant avancé déjà. Le livre de Tisseur apporte aujourd'hui à l'œuvre commencée une contribution qui lui fait le plus grand honneur, et une contribution non seulement pleine de talent, ce qui est beaucoup, assurément, mais pleine aussi « d'équanimité souriante et de délicate sensibilité morale (1) » ce qui est mieux encore.

« En feuilletant *Pauca Paucis*, les lecteurs devront se rappeler que l'auteur défunt s'y montre avec trois âmes très différentes qu'ils devront pénétrer et approfondir pour comprendre la grandeur et l'importance de cette œuvre :

« L'âme d'un poète épris de rythmes chantants et magnifiques;

« L'âme d'un philosophe aimant le juste, le pondérable, le sensé, la paix, la charité, les hommes;

« L'âme d'un Grec, amoureux de psychologie antique. »

Dans les *Questions de philosophie et d'art*, M. de Bouchaud analyse en un chapitre d'une superbe envolée l'ouvrage de M. de La Sizeranne sur Ruskin et l'influence de la beauté. Plus loin, c'est un portrait spirituellement crayonné du snob en littérature.

Vers le passé, nous ramène à la vie sociale du temps de la féodalité. C'est une étude historique où l'auteur a apporté beaucoup de clarté et de méthode.

Enfin, nous nous reposons de l'histoire littéraire, de l'esthétique, du snobisme et de l'érudition par une *Semaine aux Voirons*, un dernier chapitre en collaboration avec Mme Cardeline. En ces pages aimables, la main qui a signé la paisible idylle de l'*Erreur d'Hermane* se reconnaît par des descriptions d'une exquise fraîcheur et d'une impressionnante réalité. Jugez-en, nous sommes au matin, devant le panorama que l'on découvre des Voirons : « Mardi. — Le lever du jour est d'une pureté merveilleuse après l'apaisante nuit. En montant de quelques pas derrière l'hôtel, au sommet du Grand Signal, le Léman s'aperçoit dans des teintes d'un violet bleu très doux; la chaîne du Jura détache ses cimes des brumes qui ceignent leurs flancs de pudeur. Et c'est autour de la coupe émeraudée du lac sillonné de voiles latines, blanches et rousses, et de grands vapeurs qui, de là-haut, paraissent minuscules,

(1) *Art et critique*, 28 juin 1890, article de M. G. Doncieux.

Digitized by Google

les villes de Genève, Lausanne, Vevey, Montreux, Thonon, Evian, Annemasse se devinant dans le lointain, toutes petites aussi, semblables à des jouets, à ces maisonnettes où les enfants abritent des poupées de deux doigts.

« Au bas de la montagne, les plaines du Chablais et du Genevois s'étalent, quadrillées de vert, de jaune et de pourpre,— verdure des prés, jauneur des moissons non coupées encore, rougeur des trèfles sur lesquels le vent léger fait courir des ondes. Au pied même du Grand Signal, un train laisse derrière lui une mince ligne de vapeur blanche, et l'œil peut suivre longtemps, longtemps les méandres de la voie ferrée du val de Bellegarde à Thonon qui, sur la droite, enfonce dans le lac l'éperon aigu de son promontoire. Du côté opposé au Léman, sous le jour éclatant, la vallée profonde de Boëge étend devant l'hôtel son étroit plateau. Du village, des fumées bleues, pareilles à de frêles nuées, s'élèvent en minces festons dans l'air. Au-dessus de Boëge se superposent plusieurs vallées. Elles sont, ces vallées, facilement reconnaissables aux brumes violacées qui disent la place de leurs bourgs et de leurs eaux vives. Paysage superbe, barré, tout au fond, par la muraille gigantesque de la chaîne du Mont Blanc, qui s'enlève sur le ciel avec une netteté que l'atmosphère cristalline accentue encore.

« La barrière grandiose découpe ses dentelles sur un azur profond. La Dent du Midi détache, vers la gauche, ses sept pointes aiguës. Çà et là, des rochers bleuis par l'éloignement, sont sillonnés de fines traînées de neige. Plus près, des montagnettes sont noires des verdures de leurs forêts. Deux ou trois flocons de vapeur s'éveillent, attardés, dans le lit d'une combe, font une lente ascension sur les neiges, montent, montent et se dissolvent très haut dans le ciel. »

Après cette agréable course sur *les Chemins de la vie,* nous restons sur une impression de tranquillité douce. Nous avons oublié, en suivant M. de Bouchaud, toutes les vilenies d'une littérature pourrie, les agissements inquiétants de la faction socialiste, les honteuses compromissions de la politique européenne, toutes choses qui ne laissent que tristesse et dégoût.

Nous avons revécu d'heureux instants dans le culte du beau, dans l'amour des bonnes lettres ; de même que nous nous sommes retrempés en de calmes retraites, loin des bruits importuns, sous le clair et vivifiant soleil des sommets.

Léon GALLE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 7 novembre 1899.* — Présidence de M. Gilardin. — Hommage à l'Académie : *Catherine de Médicis* et *Laurent de Maugiron,* par M. de Terrebasse. — M. Perrin, trésorier, donne connaissance des termes du testament de Mme Pierrette Besson, veuve Rey, qui lègue à l'Académie la somme de 25.000 francs, pour fonder un prix de vertu, destiné à récompenser deux ou trois jeunes filles, qui se seront signalées par leur piété filiale. Ce prix portera le nom de : *Prix Mathilde-Marie Besson,* en souvenir de la sœur de la testatrice. — M. Gilardin donne lecture d'une Notice sur la Vie et les Œuvres de M. Francisque Bouillier, membre émérite de l'Académie, décédé pendant les vacances. M. Bouillier était né à Lyon, le 13 janvier 1813. Après avoir commencé ses études au collège Stanislas, il entra au Lycée de Lyon, où il suivit le cours de philosophie de l'abbé Noirot. Entré à l'Ecole Normale en 1834, il en sortit en 1837 pour professer au collège d'Orléans, d'où il revint à Lyon, comme professeur de philosophie à la faculté des Lettres. Il fut nommé, en 1845, membre titulaire de l'Académie, à laquelle il appartenait déjà, comme académicien libre, depuis 1843. En 1857, il fut élu président de la classe des lettres. Mais déjà il était devenu doyen de la faculté des Lettres depuis 1849, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1864. Il fut nommé ensuite recteur de l'Académie de Clermont, puis

Digitized by Google

directeur de l'Ecole Normale, en 1867. Démissionnaire en 1871, il devint inspecteur de l'enseignement secondaire. En 1876, il se signala, avec Jules Simon, en faveur de la liberté de l'enseignement, ce qui entraîna sa révocation. Il se retira alors à Simandre (Isère) où il fonda le Comice agricole de Saint-Symphorien-d'Ozon, et l'école libre de Simandre. Et c'est là qu'il est mort comme un philosophe stoïcien et un vrai chrétien.

L'orateur énumère ensuite ses principaux ouvrages, dont il présente une rapide analyse, et dont on retrouve la liste dans l'histoire de l'Académie de 1840 à 1891, publiée par M. Bonnel. Comme philosophe et élève de Cousin, Francisque Bouillier a élargi les bases du spiritualisme, et comme professeur, il a rendu de grands services à l'enseignement.

Séance du 14 novembre 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Hommage à l'Académie : 1° M. Locard présente, au nom de l'auteur, un volume intitulé : *Etudes sur les dialectes néo-calédoniens, australiens et autres,* par M. Julien Bernier; — 2° M. G. Roux offre un mémoire intitulé : *Traité d'hygiène,* compte rendu des bains par aspersion, dont l'essai a été tenté, cette année, avec un plein succès à Lyon; — 3° M. l'abbé Chevalier fait hommage du 3e volume du *Gallia Christiana novissima* du chanoine Albanès, qui est consacré à la province ecclésiastique d'Aix, et comprend les évêchés d'Aix, Apt, Fréjus, Gap, Riez et Sisteron. — M. l'abbé Chevalier, qui a édité ce volume, fait observer que la question de l'apostolicité des Gaules divise toujours les savants. M. le chanoine Albanès appartient à l'école légendaire, et l'abbé Duchesne à l'école historique. Entre ces deux opinions, M. l'abbé Chevalier estime qu'il y a place pour une opinion intermédiaire. D'un côté, si l'évangélisation du midi de la France, dès le 1er siècle, ne peut guère être contestée, il en est autrement de la constitution régulière des évêchés et de la nomination des évêques. Quant à l'abbé Albanès, ce qui distingue son livre de ceux qui l'ont précédé, c'est qu'il a emprunté aux archives du Vatican et du Latran, beaucoup de bulles de nomination d'évêques. — M. Rougier donne ensuite lecture de la première partie de son rapport sur les travaux de la section de philosophie, jurisprudence et économie politique.

Séance du 21 novembre 1899. — Présidence de M. Gilardin. — M. Perrin fait hommage, au nom de Mme Bouillier, des derniers

Digitized by Google

ouvrages publiés par M. Francisque Bouillier. — M. Rougier termine la lecture de son rapport sur les travaux de la section de philosophie, jurisprudence et économie politique.

Séance du 28 novembre 1899. — Présidence de M. Gilardin. — M. le Président fait part à la Compagnie de la mort de M. Auguste Allmer, membre émérite, décédé le 27 novembre. — M. le Président présente ensuite un rapport sur la candidature de Mgr le cardinal Coullié, au titre de membre associé. Après avoir rappelé les rapports étroits que l'Académie a entretenus, à toutes les époques, avec ses archevêques, le rapporteur rappelle que Mgr Coullié fut le coadjuteur de Mgr Dupanloup et qu'il s'est voué avec un zèle particulier à la cause de Jeanne d'Arc. Puis il rend compte de la plupart de ses mandements, dont l'un notamment est consacré à la nécessité de l'instruction religieuse, sujet qu'il a traité d'une manière remarquable. Il signale aussi celui qu'il publia au sujet de la mort subite du chef de l'Etat et celui qu'il a consacré à l'inauguration de l'église de Fourvière. — M. Vachez donne ensuite lecture d'un rapport sur M. Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française, proposé aussi comme membre associé. Né à Paris, en 1839, M. Sully-Prudhomme appartient aussi à Lyon par sa mère, qui était lyonnaise. Après s'être livré d'abord à l'étude des sciences, puis au notariat, il s'est consacré, avec un grand succès, à la poésie. Son premier recueil de vers, publié en 1865, sous le titre de *Stances et poèmes* et dans lequel figure le *Vase brisé*, la plus connue de ses productions, lui valut, dès le premier jour, une juste renommée. Dans toutes ses œuvres domine, au plus haut degré, l'inspiration philosophique, et il a témoigné aussi d'un patriotisme élevé dans les poèmes qu'il a publiés sur la guerre de 1870-1871. Aussi, M. Sully-Prudhomme figure-t-il aujourd'hui au premier rang de nos poètes contemporains.

Séance du 5 décembre 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Hommage à l'Académie : Tome 19e du *Bulletin des diocèses de Valence, Grenoble et Viviers,* qui renferme notamment une étude intéressante sur les possessions de l'Ile-Barbe dans le Dauphiné. — M. Morin-Pons donne lecture du discours qu'il se proposait de prononcer aux funérailles de M. Auguste Allmer, si ce dernier n'avait pas interdit tout discours sur sa tombe. L'illustre défunt, dit-il, était devenu, en remplissant les modestes fonctions de percepteur, l'un de nos plus savants épigra-

Digitized by Google

phistes. Personne n'était plus versé que lui dans la science des antiquités viennoises. Il avait aussi apporté le concours le plus éclairé à la publication de la nouvelle édition de l'Histoire du Languedoc, de D. Vaissette. On sait aussi, avec quelle érudition il a publié, avec le concours de M. Dissard, le recueil des Inscriptions antiques de Lyon et l'on n'a point oublié les pages si remarquables, qu'il a publiées sur l'autel d'Auguste. Depuis cette époque, sa *Revue épigraphique du Midi de la France* fait autorité, et on peut dire que personne n'a mieux connu la ville romaine et ses institutions. Aussi l'Institut et l'Académie de Lyon s'étaient honorés de le compter au nombre de leurs membres. — La fin de la séance est consacrée aux élections réglementaires : M. Ollier est élu président de la classe des sciences. M. Henri Beaune, président de la classe des lettres. M. Vachez, secrétaire général de la classe des lettres, pour quatre ans. — Sont élus ensuite membres associés de la Compagnie : Son Eminence Mgr le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, et M. Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française.

Séance du 12 décembre 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Hommage fait à l'Académie : *Notice sur le docteur Humbert Mollière,* par M. de Terrebasse. — Sur la proposition de M. Bleton, l'Académie nomme une Commission de trois membres, pour étudier un projet de monument commémoratif du séjour de Molière à Lyon. Cette Commission est composée de MM. Bleton, Sainte-Marie Perrin et Lacassagne. — L'Académie fixe ensuite aux 29 et 30 mai 1900 la date des deux jours de fête du bi-centenaire de la Compagnie. — M. Jules Michel, membre émérite, fait une nouvelle communication sur les derniers travaux exécutés dans l'ancienne abbaye de St-Maurice en Valais. Il fournit notamment quelques détails intéressants au sujet de la tour du clocher, que surmonte une flèche octogonale, élevée à une époque postérieure. Cette tour ne fut, à l'origine, qu'une simple tour de refuge, comme en témoigne sa porte d'entrée, qui est élevée à 2 m. 80 c. au-dessus du sol. On a retrouvé dans sa construction de curieuses inscriptions romaines, dont l'une a été publiée par Guichenon, puis par Mommsen. Sur l'une d'elles, figure un *ascia*. L'époque de sa construction doit remonter au commencement du XIe siècle, car l'abbaye fut totalement détruite par les Sarrasins et les Hongres, qui ravagèrent le pays, dans le cours du siècle précédent. C'est à cette époque, en effet, que Burchard,

Digitized by Google

frère du roi Rodolphe, fut placé à la tête de l'abbaye et s'occupa de lui faire rendre les biens qui lui avaient été enlevés au moment des invasions. Quant à la flèche, elle paraît avoir été construite seulement au XIIe siècle, époque où renaît plus de sécurité.

Séance publique du 19 décembre 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Rapport de M. le Président sur les travaux de l'année.— Rapport de M. Bleton sur le prix Ampère, qui est décerné à M. Demeure, préparateur de chimie à la Martinière.— Rapport de M. Rougier, au nom de la Commission du prix Dupasquier, qui est décerné *ex-æquo* à MM. Gabarit et Van-Doren, avec attribution de la somme de 300 francs à ce dernier. — Rapport de M. J. Bonnel, au nom de la Commission du prix Lombard de Buffières, qui est décerné, par part égale, aux dix lauréats suivants : MM. Cotin, Michel, Garbil, Chometon, Prayer, Mathéi, Mmes Bernard et Périllat, et Mlles Bloud et Mourette. — Rapport de M. Vachez sur le prix de vertu (Fondation Clément Livet), qui est attribué de la manière suivante : à Mlle Marie Debise, 1.500 fr., à Mlle Combe, 1.000 fr., à Mlle Duperron, 500 fr.

Société des Bibliophiles lyonnais. — La Société des Bibliophiles lyonnais a tenu, vendredi 9 mars, son Assemblée générale annuelle. Après quelques paroles de bienvenue adressées à M. Marcel Flachaire de Roustan, nouveau membre, M. Morin-Pons, président, fait un rapide résumé des travaux des Sociétaires pendant l'année écoulée, notamment de ceux de MM. Baudrier, de Terrebasse et Léon Galle.

Remise est faite aux Sociétaires de *l'Entrée de François Ier à Lyon en 1515*, qui vient de paraître. Cette remarquable publication, une des plus belles parues en France pendant ces dernières années, imprimée par la maison Rey, fait grand honneur à la Société des Bibliophiles. Elle maintiendra surtout le bon renom de l'art typographique lyonnais à l'Exposition de 1900, où une place lui est réservée dans la section des Sociétés savantes.

L'entrée de François Ier à Lyon est publiée pour la première fois d'après un manuscrit conservé dans la bibliothèque de Wolfenbüttel. Elle est

Digitized by Google

ornée de quatorze héliogravures, reproductions des très curieuses miniatures du manuscrit original. Une substantielle introduction et de nombreuses pièces justificatives, colligées par M. Georges Guigue, font de ce magnifique ouvrage une œuvre historique de haute valeur.

Le bureau de la Société étant à la fin de son mandat est renouvelé. Sont élus : M. Maurice de Boissieu, président ; M. William Poidebard, secrétaire ; M. Léon Galle, trésorier-archiviste.

M. Léon Galle termine la séance en adressant au nom de l'Assemblée les plus vifs remerciements à M. Morin-Pons, président sortant, qui, pendant six ans, a donné à la Société tant de preuves de zèle et de dévouement. Ne ménageant ni son temps ni sa peine, toujours prêt à apporter dans les réunions du bureau et dans les délibérations du comité de publication le précieux appoint de son goût si sûr, de son érudition si variée, M. Morin-Pons a contribué, pour une large part, aux services rendus par la Société des Bibliophiles à l'histoire de notre cité.

Digitized by Google

Chronique de mars 1900

SOMMAIRE. — Les faits du mois. — Au salon de Bellecour. — L'entrée de François Ier à Lyon. — Les vitraux de Fourvière. — Les zouaves à Bellecour. — Les morts du mois. — M. Jayr. — Une thèse en Sorbonne. — Le pays natal. — Lyon et ses œuvres. — A travers les théâtres. — Souvenirs de Louise Labé.

Nous voici en carême et il n'est pas jusqu'au soleil qui se croit tenu à faire pénitence puisqu'il nous gratifie de ses pâles rayons, accompagnés de neiges et de giboulées de toutes sortes. En effet, nous constations avec surprise le 4 mars que la neige avait épandu son blanc manteau sur nos toits et sur nos places.

Et pourtant carême est le « vernissage » du printemps, tout comme le Salon de Bellecour avait hier soir son vernissage. Deux toiles à signaler dans l'exposition de nos peintres, comme documents lyonnais, *la Séance du Conseil Municipal de Lyon*, de Bonnardel, et *la Mort de Carnot* de de Cond'Amin. On peut y ajouter encore le beau *Portrait du Cardinal Coullié*, par M. de la Brély. Nous citons ces toiles, parce qu'elles se rattachent par un point à notre histoire ; la critique du Salon ne rentrant pas dans le cadre de cette chronique mensuelle.

Digitized by Google

La mort de Carnot, nous reporte à la nuit du 24 au 25 juin 1894 qui suivit le terrible drame, et nous représente la victime de Caserio, étendue seule sur le lit d'opération, quand tous les personnages qui entouraient le moribond eurent été écartés, le décès constaté. Le malheureux Président fut enfermé seul dans la chambre mortuaire, en attendant les formalités exigées par le Protocole et l'embaumement. C'est dans ce jour blafard de l'aube jetant sa triste lumière sur les lourdes tentures que nous apparaît pour la dernière fois le président Carnot.

La Séance du Conseil Municipal de Lyon nous montre nos édiles en pleine discussion, à gauche les membres de la presse spécialement chargés de la rédaction des séances.

Déjà plusieurs conseillers manquent à l'appel. MM. Blanc et Bessières, celui-ci mort dans ce mois. Combien reviendront dans cette salle, après les élections du mois de mai! Encore une toile historique !

C'est du reste au Salon de 1898 que nous avons connu la copie de cette curieuse miniature du manuscrit de l'*Entrée de François 1er à Lyon en 1515*, qui nous donnait un avant-goût de la splendide publication que vient de faire paraître la Société des bibliophiles lyonnais. C'est à M. Léon Galle, l'érudit et dévoué trésorier-archiviste de la Société, que revient l'honneur de cette publication, faite sous sa direction et par ses soins éclairés. L'*Entrée de François 1er à Lyon* est un des plus beaux livres qui soient jamais sortis des presses lyonnaises ; les amateurs se le disputent déjà à cause de son tirage restreint. D'autres l'étudieront dans notre Revue ; je le signale sur ces tablettes comme un événement considérable en librairie. Ajoutons que la belle miniature, copiée sur l'original, a été jointe à un exemplaire superbement relié, offert à la bibliothèque de la ville de

Digitized by Google

Lyon. La Société des bibliophiles lyonnais, par cette attention délicate, par ce don généreux, a droit à la reconnaissance du public, mis à même de profiter ainsi de ses intéressants travaux.

Le jour même de l'ouverture du Salon, on plaçait dans la basilique de Fourvière, un troisième vitrail, le premier du côté droit, représentant la « *Regina Apostolorum* ». Cette composition, qui fait pendant au vitrail de Domer, la *Regina Virginum*, et qui en emprunte les lignes, sans en avoir le chaud coloris, comme du reste, il en emprunte la pensée,— Domer, ayant laissé l'étude de toutes ses verrières,— est dans cette teinte gris cendre, jaune pâle et feuille morte qu'on a déjà rencontrée dans la *Regina Martyrum*, et qui a été très critiquée par les amateurs de grand art.

Le 18 mars nous rappelle à des sentiments plus réalistes : un décret du Président de la République supprime tous les passages à niveau de la ligne de Lyon à Genève dans le parcours de Lyon ; c'est une véritable révolution, depuis si longtemps désirée, sur la rive gauche.

Nous entrons alors dans une sorte de période électorale.

Le 11 mars, l'arrondissement de Villefranche nomme un successeur à M. Million, à la Chambre des Députés. Deux candidats sont en présence : MM. Moreau, président de la Chambre de Commerce de Villefranche, et Chabert. Celui-ci est nommé député par 7.460 voix, contre 5.852 données à son adversaire.

Le 18 mars, le canton de Vaugneray nomme conseiller général M. Perret, en remplacement de M. Périer, décédé.

Le 29 mars, le Sénat, après une discussion interminable de plusieurs mois, renvoyait devant les électeurs sénatoriaux MM. Répiquet et Thévenet, malgré la majorité incontestable obtenue par M. Répiquet, au mois de décembre.

Digitized by Google

Ne croyez pas, cependant, que la politique absorbe toute la vie active de Lyon. *L'Harmonie Lyonnaise*, cette excellente société chorale, fait salle comble au Grand-Théâtre, le 5 mars, pour sa soirée de gala. Son bal annuel, donné le 17 mars, à l'hôtel de l'Europe, obtient le plus grand succès. Le 4 mars, les *Touristes Lyonnais* s'étaient surpassés dans leur belle fête des Folies-Bergère.

Le 18 mars, splendide séance d'escrime chez M. le capitaine Coste, le champion de l'escrime française.

Le 24 mars, on danse à la Préfecture dans les salons de M. le Préfet et de Mme Leroux.

Le 31 mars, grande revue à Bellecour où, pour la première fois, défilent les zouaves de Sathonay, au grand ébahissement des nounous, et les lourdes pièces de siège de 155, qui enlèvent les applaudissements de la foule. Le soir, bal des Etudiants au Grand-Théâtre, nuit de folie. Les pauvres et les Petites Filles des Soldats récoltent la moisson dorée que sème sans compter notre exubérante jeunesse des écoles.

Ainsi peuvent se résumer les faits généraux du mois.

*
* *

Mais le souvenir de ceux qui ne sont plus ne doit pas s'oublier au milieu du tourbillon de ces fêtes.

Le 2 mars voit s'éteindre M. le comte Francisque des Garets, commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand, ancien président du Conseil central de Lyon de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Il meurt à l'âge de 93 ans et sa mort plonge dans le deuil une des familles les plus estimées du Beaujolais et de la Dombes.

Digitized by Google

Le 3 mars, meurt M. Emmanuel Bender, juge de paix à Lyon, président de la Société régionale de Viticulture.

M. Bender a joué un rôle considérable dans le monde viticole pendant ces vingt-cinq dernières années. Il fut l'apôtre convaincu et éloquent de la reconstitution de nos vignobles et son domaine de Garanche, à Odenas, était le pèlerinage connu de tous les viticulteurs. Chacun y admirait la modestie, la bonhomie spirituelle, la rondeur aimable, et surtout le savoir de M. Bender. Il a été remplacé à la Justice de paix des Brotteaux par M. Roux Saint-Paul, président du Tribunal de Montélimar.

Coïncidence singulière, le 18 mars, on apprenait la mort de M. de Buonaccorsi qui, lui aussi, fut juge de paix aux Brotteaux, avant M. Bender, ancien juge à Villefranche, conseiller général en Corse, père de notre confrère, M. René de Valfori, du *Salut Public*.

Le 3 mars, mourait aussi, à Lyon, M. Jules Vally, officier d'Académie, président de la Chambre syndicale des Propriétés immobilières de Lyon, administrateur du Bureau de bienfaisance, frère de l'aimable conseiller municipal du 6e arrondissement. M. Jules Vally avait acquis par sa haute compétence, la distinction de son esprit, son aménité parfaite, une grande considération et ses conseils étaient très écoutés dans l'Union des Chambres syndicales lyonnaises.

J'ai signalé déjà la mort de M. Bessières; le conseiller municipal du 1er arrondissement est mort le 9 mars, après une courte et douloureuse maladie. Il avait été professeur au lycée de Lyon. C'était un aimable bourru, aux saillies bizarres, une figure originale dont le souvenir durera longtemps au Conseil municipal de Lyon. Le 20 mars, meurt M. le marquis de Romanet de Lestranges, allié aux plus anciennes familles du Beaujolais, du Forez et du Vivarais.

Digitized by Google

On apprenait à la même date la mort à Rome du cardinal Mazella, qui avait enseigné jadis la philosophie et la théologie à Lyon.

Enfin, le 31 mars, meurt à Ceyzériat (Ain) M. Jayr, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre royal de Léopold, etc. Il était né à Bourg, le 24 décembre 1801. En 1834, il était nommé préfet de ce département, puis préfet de la Loire, de la Moselle et du Rhin.

Elevé à la pairie, le 9 juillet 1845, il n'en reste pas moins préfet du Rhône, jusqu'au moment où il remplace M. Dumon, comme ministre des travaux publics dans le cabinet Guizot.

Il présenta alors aux Chambres plusieurs projets de loi relatifs aux chemins de fer de Lyon, d'Avignon, du centre etc., et adressa au roi un rapport sur l'organisation des corps des mines et des ponts et chaussées.

Ayant abandonné la politique depuis la révolution de février, l'ancien ministre de Louis-Philippe, quasi centenaire, vivait retiré à Ceyzériat dont il fut maire jusqu'en 1887.

Ces souvenirs d'histoire semblent si loin de nous, qu'on avait peine à croire que ce pair de France, qui avait donné son nom depuis tant d'années à un quai de Lyon, fût encore vivant, près d'atteindre son siècle.

Un autre de nos compatriotes dont la vie est si bien remplie, M. le chanoine Villion, recevait au commencement du mois de mars la croix de la Légion d'honneur. M. l'abbé Villion, chanoine honoraire de la Primatiale, est le directeur de l'asile Saint-Léonard, pour les libérés repentants, à Couzon. En 1870, il fit campagne comme aumonier militaire et se conduisit en héros. Depuis bientôt trente ans, il se consacre, avec un dévouement sans bornes et un succès hautement apprécié, à l'œuvre si difficile et si utile du patronage des libérés. Jamais distinction ne fut accueillie

Digitized by Google

avec plus de faveur que cette croix placée sur la poitrine d'un brave.

*
* *

J'ai rappelé ici plusieurs souvenirs de notre histoire, un professeur très érudit du lycée de Lyon, M. Latreille, en évoquait toute une pléiade dans sa thèse de doctorat en Sorbonne, qu'il subissait il y a un mois avec le plus grand succès, et qui avait pour titre : *La littérature à Vienne et à Lyon au dix-septième siècle, Pierre de Boissat*. La mère de ce personnage, Marie Athéaud ou Athiaud, était l'une des femmes les plus distinguées de Lyon ; lui-même était gentilhomme de Gaston d'Orléans, membre de l'Académie naissante que venait de créer Richelieu. L'étude de M. Latreille, approfondie, bourrée de faits inédits et de remarques piquantes qui jettent un jour tout à fait nouveau sur la vie littéraire un peu précieuse de notre pays à cette époque, a valu au nouveau docteur les éloges les plus flatteurs du jury professoral.

Un autre poète oublié de notre région va revivre dans l'excellent livre que vient de publier Pierre de Bouchaud, l'auteur de si intéressantes études critiques, *le Pays natal*. Profitant de la reprise aux Français, dans cette salle de la Comédie française qu'un incendie devait dévorer le 8 mars, de *Lucrèce* et du *Lion amoureux*, repris aux Célestins, l'auteur fait revivre la figure intéressante d'un ami du poète viennois, François Ponsard, son compatriote Jean-Charles-Louis Reynaud, l'ami intime de Jules Janin, de Nadaud, de Pierre Dupont et de Jean Tisseur.

La maison de campagne de Reynaud, la Roche-Pingolet, à quelques kilomètres de Vienne, était le rendez-vous de toute une petite académie. Janin y écrivait ses feuilletons ;

Digitized by Google

Augier y composa *l'Aventurière* et *Diane;* il donna même au principal personnage d'*Un beau mariage* le nom de marquis de la Roche-Pingoley. Nadaud, Pierre Dupont chantèrent à la Roche ; Meissonier y peignit et c'est cette vie si curieuse que nous retrace, avec le chaud coloris propre à son récit, l'auteur, notre ami Pierre de Bouchaud.

Si nous descendons de cet Olympe de la littérature, nous trouvons un petit livret d'un vif intérêt, publié par un érudit architecte de Lyon, M. Naquin de Lippens; il a pour titre : *De clocher en clocher*. Dans sa préface, l'auteur se défend d'avoir eu aucune autre prétention, en écrivant ce guide, que de vulgariser de la façon la plus sommaire et de réunir en un tout, les notions éparses que l'on possède sur la région lyonnaise. C'est un memento précis, commode, sur chaque commune de notre région. L'illustration accompagne le texte et y ajoute son charme. Nous recommandons ce guide aux promeneurs et aux touristes.

Dans une autre facture, voici encore une œuvre d'excellente compilation : *Lyon et ses œuvres*, par M. l'abbé Vachet.

On a depuis longtemps appelé Lyon, la Ville des Aumônes, la Reine de la Charité. Ces titres hyperboliques n'en prouvent pas moins combien la philanthropie a jeté chez nous des racines profondes. La liste des œuvres utilitaires de Lyon est à peine soupçonnée de ceux qui *ex professo* devraient les connaître toutes.

Après avoir divulgué ces œuvres, refuges, providences, orphelinats, sociétés de secours mutuels, d'enseignement professionnel, de patronage, etc., de toutes confessions, de toute provenance, M. l'abbé Vachet s'attache à rechercher les origines et la pensée mère qui a présidé à leur création. C'est, avec le bien qu'elles font, ce qu'il y a de plus intéressant, dans ces œuvres. C'est en même temps

Digitized by Google

un peu notre histoire locale, écrite dans sa charité. Voilà pourquoi l'œuvre de M. l'abbé Vachet est digne de tous éloges.

*
* *

Terminons cette revue du mois en faisant une incursion dans le monde des théâtres, qui a eu des manifestations intéressantes. Le mois de février se terminait avec une reprise, aux Célestins, de *Froufrou*, cette charmante comédie de Meilhac et Halevy, où Sarah Bernhardt se révéla pour la première fois aux Lyonnais, il y a vingt ans, après sa fugue de la Comédie française. Sarah Bernhardt vient de montrer, le 16 mars, qu'elle était toujours la grande comédienne si applaudie, en créant à Paris *l'Aiglon*, ce nouveau chef-d'œuvre d'Edmond Rostand.

Le 7 mars, reprise aux Célestins du *Régiment*, ce bon drame de Jules Mary, qui fut jadis un des plus beaux succès de la direction Dalbert. Celui-ci, peu prodigue de son naturel, n'avait cependant rien épargné pour monter la pièce avec grand luxe. Il y gagna sa fortune et put ainsi se retirer sur les bords de la rivière d'Ain où il adorait lancer la « mouchette » aux truites. Comme alors, la belle évocation du « Rêve » de Detaille a soulevé, cette fois encore, les bravos enthousiastes du public.

Le 21, les Célestins reprennent *les Pattes de mouche* de Sardou ; beau succès pour M. Sarter, pour Mmes Sanlaville, Durand, Lemel et Billon.

Enfin c'est, le 22, la première du *Capitaine Loys*, mise à la scène intéressante d'un épisode curieux et un peu légendaire de la jeunesse de cette femme si réputée, la Belle Cordière, un des souvenirs lyonnais les plus poétiques de la Renaissance.

Aventure de cape et d'épée, elle est de bonne race cheva-

Digitized by Google

leresque et française, et le bruit de bataille qu'elle mêle au doux passe-temps des cours d'amour et des jeux floraux garde le charme lointain d'une époque où les muses faisaient encore des intermèdes à la guerre.

Quant au fond du sujet, n'en chicanons pas trop l'auteur, M. Edouard Noël. C'était la destinée de Louise Labé de rester dans la légende et ses contemporains nous ont laissé d'elle des souvenirs si peu précis que si d'aucuns la représentent comme une noble et gracieuse figure, d'autres écrivent sur son compte des vers et des satyres qu'il nous faudrait traduire en latin.

En 1790, un bataillon de la Garde nationale de Lyon, celui de la rue Bellecordière, décora son étendard du portrait de Louise Labé. Rien de bizarre comme cette peinture associant la belle Lyonnaise à Guillaume Teil, dans un anachronisme étrange et amusant !

La Belle Cordière, l'épouse du cordier Ennemond Perrin, suivit-elle, comme le veut M. Edouard Noël, le Dauphin au siège de Perpignan ? Peu nous chaut !

Ce qu'il y a de très curieux dans cette légende, c'est que dès 1550, la rue Belle-Cordière était ainsi dénommée et que ce ne fut que cinq ou six ans plus tard que Jean de Tournes édita les poésies de la belle Lyonnaise. Elle était entrée vivante dans l'immortalité, bien avant d'être connue du public et la renommée était allée la cueillir de bonne heure dans cette maison du Cordier, à l'angle aujourd'hui de la rue de la République et de la rue Confort, où était la fabrique de câbles d'Ennemond Perrin.

Ajoutons, en terminant, que ni l'intérêt local du sujet, ni la jolie musique intercalée par notre compatriote Widor, n'ont pu parvenir à obtenir pour la pièce autre chose qu'un beau « succès d'estime ».

Digitized by Google

Au Grand-Théâtre, première à sensation le 6 mars. On y joue le grand poème de Wagner, *Tristan et Yseult*.

Il faut se reporter aux grandes soirées de la *Walkyrie* et des *Maîtres-Chanteurs* pour s'expliquer l'engouement des Lyonnais pour la symphonie wagnérienne.

Mlle Janssen, une Lyonnaise, nous a montré une Yseult pleine de sentiment et de poésie. Elle a rendu, avec un sentiment très artistique, le caractère légendaire, la note de poésie et de rêve d'abord, puis de farouche et poignante désolation à la grande scène de la mort.

Le rôle difficile de Tristan était confié à M. Scaramberg, qui l'a interprété avec un talent supérieur, dans un style très noble et très élevé, avec une superbe intensité d'émotion.

Le 24 mars, première de *Jahel*, la belle tragédie lyrique de notre compatriote, M. Arthur Coquard, un épisode émouvant de la lutte du peuple hébreu pour son indépendance, contre les rois de Syrie, vers le milieu du second siècle avant l'ère chrétienne.

Jahël est la mère des Macchabées, de ces cinq frères héroïques, « fils d'un peuple mourant », qui soulevèrent contre l'invasion étrangère la révolte des Juifs et arrachèrent pour un temps Jérusalem aux soldats d'Antiochus Epiphane, qui livra les sept enfants martyrs au supplice, sous les yeux de leur mère Salomé.

Le public lyonnais a fait à *Jahël* un très favorable accueil.

Citons enfin les deux concerts symphoniques des 18 et 25 mars, où Mmes Mauvernay, Mirande et de Nocé ont remporté de si brillants succès.

Ainsi se termine notre promenade à travers les faits divers du mois de mars. Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, Waltener & Cie, sucrs, rue Stella, 3, Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

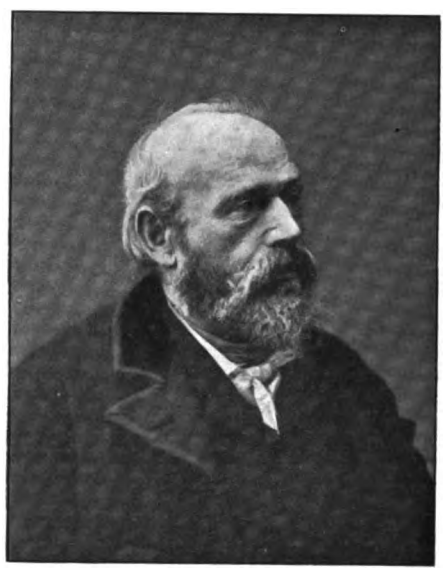

JOANNY DOMER

artiste peintre lyonnais

(1833-1896)

Digitized by Google

JOANNY DOMER

Peintre lyonnais

(1833-1896)

DOMER INTIME

La mort semble s'être attachée, depuis quelques années, à frapper, avec plus d'impitoyable rigueur que jamais, les artistes lyonnais et presque toujours elle s'est appliquée à désigner pour ses coups les maîtres de l'Art. Après Puvis de Chavanne, c'était Ravier le puissant aquarelliste ; c'était Appian, père, suivant de très près dans la tombe Louis Appian, son fils, un autre artiste mort tout jeune en pleine possession d'un talent déjà mûr et reconnu; puis Montlevaut, pauvre bohême, dont on recherche aujourd'hui les œuvres avec un soin jaloux; Bidault, ce brave homme, le peintre inspiré, sincère et fécond des champs et des laboureurs du Bugey et

Digitized by Google

de la Dombes. Deux sculpteurs nous sont également enlevés : Pagny, l'auteur du monument si nerveux des « Légions du Rhône », Arthur de Gravillon, l'inimitable fantaisiste, aux hardiesses étonnantes, qui maniait la plume avec la même originalité frondeuse que le marteau ; plus récemment c'est Carrand qui meurt, le vieux Carrand, presque oublié, hélas ! de la jeune génération, qui avait toujours vécu seul, à l'écart, sans concessions, n'entendant rien des bruits du monde et des écoles, lui qui avait surpris si bien le charme des vibrations intenses, qui donnait à ses petites toiles des aspects d'immensité.

Pierre Sallé suivait de quelques jours Carrand dans la tombe ; encore un travailleur sincère, ne sacrifiant rien à la mode, mettant dans son œuvre toute son âme, qui semblait toujours, comme ses toiles, enveloppée d'un voile de tristesse.

Mais il est un autre maître, que la mort nous a ravi, il y a quatre ans, un grand artiste dans l'art de la décoration comme Puvis de Chavanne, admirable comme lui par la haute sérénité de sa vie écoulée, à l'écart, loin du tumulte et des passions déchaînées de notre temps ; j'ai nommé Joanny Domer.

Quel homme fut plus simple ? Quel talent fut plus modeste ? Car on peut affirmer que Domer fut un grand artiste, à qui il ne manqua que la consécration d'une gloire tapageuse qu'il fuyait, préférant sa vie paisible à Lyon aux tracas, aux déboires, aux jalousies, qui, peut-être, l'eussent attendu à Paris, s'il avait voulu répondre aux appels de ses amis. Dieu sait, en effet, s'il fut assez sollicité d'aller réclamer à la capitale l'apothéose que lui prédisaient ceux qui, passés maîtres dans le grand art, avaient reconnu depuis longtemps un maître dans notre compatriote ; et Chenavard

Digitized by Google

et Bouguereau et Allemand, et Puvis de Chavanne, et tant d'autres, et Charles Garnier qui s'écriait devant le merveilleux plafond du Théâtre-Bellecour : « Pourquoi Domer n'est-il pas à Paris ? Une telle page, à une époque moins tourmentée, moins enfiévrée que la nôtre, suffirait pour illustrer le théâtre qu'elle décore et l'artiste qui l'a conçue ! »

Domer est mort comme il a vécu, dans l'ombre, oublié de beaucoup, n'ayant jàmais reçu qu'un bout de ruban violet, dont il fut plus surpris que charmé.

Cette décoration lui avait valu, avec quelques félicitations banales, et quelques condoléances sincères, le mot suivant de l'excellent peintre Arlin :

« *Le Cannet, le 15 janvier 1896.*

« Mon cher Domer,

« Je viens d'apprendre que tu as reçu le ruban violet. J'eusse bien préféré qu'il y eût moins de bleu dans le ruban et qu'il fût simplement rouge. C'est ce que tu méritais depuis longtemps. Je profite de l'occasion pour te souhaiter une bonne année. Bien sincèrement à toi.

« Arlin Joanny.

« Villa-Soleil, au Cannet. »

Voilà comment ses pairs appréciaient l'immense talent de Domer.

Il fut accompagné au cimetière de Loyasse, sans apparat, par des amis fidèles ; oublié même par les représentants de cette ville qui lui devait tant et à qui il avait sacrifié sa gloire ; enterré enfin sans discours, sans phrase banale ; la fin d'un philosophe, d'un sage. On a songé depuis à lui

Digitized by Google

accorder une concession à perpétuité, hommage posthume qui perd tout son mérite par le peu d'empressement qu'on a mis à le rendre.

Antoine-Jean Domer avait 63 ans.

Il était né, montée de la Grande-Côte, 27, le 8 août 1833, de Charles-Chalier Domer, et de Louise Alboud. Sa mère qui n'avait jamais quitté le « Plateau », est morte il y a quelques mois à peine. Son père, un brave canut de la Croix-Rousse qui avait été caisse roulante au temps du grand empereur, avait hérité ce prénom bizarre de Chalier de son père, révolutionnaire fervent, qui avait en 1793, comme tant d'autres fanatiques, donné à leurs enfants le nom de l'ancien cabotin, de l'ignoble représentant de la Convention qui sema la terreur à Lyon et rêva l'anéantissement de Commune-Affranchie.

Chalier Domer, au contraire, avait pris une part active à la répression du mouvement insurrectionnel des journées de novembre 1831, comme sous-officier dans l'artillerie de la Garde nationale, et avait reçu dans ses bras le commandant Demartine du 66e qui tomba mort, le 22 novembre, frappé de deux coups de feu partis d'une fenêtre de la place des Bernardines.

Mais le métier de canut devait avoir pour le jeune Antoine-Jean Domer peu de charmes ; car il délaissa vite l'atelier paternel pour travailler comme apprenti chez un peintre-plâtrier, de l'allée des Images, et plus tard chez Lacombe et Jourdan qui exerçaient, vers 1850, la même profession.

Il entrait dans le domaine de l'art par une porte de service, et c'est ainsi, qu'en peignant des enseignes et des plafonds bourgeois, il s'éprit d'un art qu'il devait glorifier plus tard.

Digitized by Google

Entre temps, il suivit les cours de l'Ecole des Beaux-Arts, que dirigeait le peintre Bonnefond.

Mais, déjà, l'originalité de Domer, la souplesse de son imagination, son ardeur au travail, étonnaient ses maîtres. Il s'éprit surtout de la décoration, cet art, de tous, le plus difficile en même temps qu'il est le plus noble et le plus élevé, le seul d'ailleurs que le peuple comprenne vraiment, parce que c'est le genre clair par excellence, qui ne vit qué de grandeur et de simplicité. La décoration exige, comme on l'a dit « des compositions nettes, des mouvement précis, un dessin large et fermement arrêté. » Il faut que ce qu'elle raconte soit lisible pour tous; mais elle demande une puissance de travail, une force de pensée et d'imagination considérable, en même temps qu'une érudition profonde.

Ces difficultés, insurmontables pour d'autres, n'étaient pas faites pour effaroucher l'apprenti peintre d'enseignes, le fils du tambour de la Grande armée. Domer suivait son étoile en laquelle il avait foi.

Bientôt Joanny (on l'appelait ainsi dans l'intimité de la famille, de l'atelier et de l'école, et l'artiste conserva ce gentil prénom qu'il devait illustrer dans la suite) s'envola pour Paris, où il devait se perfectionner, grâce aux leçons des peintres de cette grande période, et acquérir ce talent si sûr, si personnel qui en a fait un des maîtres de la Décoration.

Il travailla longtemps, sans rien livrer à la critique. L'année terrible le surprenait à Rome où il apprenait à analyser les chefs-d'œuvre de la grande peinture des primitifs et de la Renaissance. Quelle opiniâtreté au travail ne fallut-il pas à l'enfant du canut de la Grand'Côte pour s'assimiler cet art qui demandait des connaissances si approfondies et si générales! Rien n'échappa à Domer; et les cartons qu'il rapporta de ses voyages en Italie montrent

Digitized by Google

quel acharnement il avait mis à pénétrer les secrets du Grand Art pour s'inspirer des saines traditions.

Il visita tous les palais, tous les musées, toutes les cathédrales, dont l'Italie est, à juste titre, si fière, copiant partout, étudiant ces compositions grandioses, uniques au monde, qui devaient rester pour toujours gravées dans son esprit et y laisser une si profonde empreinte.

Le 11 juillet 1871, muni d'un passeport de l'Ambassade de France à Rome, signé du baron des Michels, il revenait à Lyon pour s'y fixer définitivement. Domer avait alors 38 ans.

Son caractère, porté au travail et à la réflexion, le tint longtemps enfermé dans son atelier, en compagnie de ses souvenirs, de ses études et de ses maîtres. Cependant, parfois, une toile de Domer paraissait à l'Exposition permanente de Dusserre et les amateurs qui se pressaient dans ce petit salon, large d'une aune, qu'on appelait la petite Bourse de l'Art, étaient émerveillés de ces compositions pleines d'une si pénétrante poésie, captivés et retenus par le charme inexprimable qui se dégageait de ce dessin si simple et si nouveau, de ce coloris étrange, si puissamment harmonieux.

En 1873, Domer exposait au Salon de Lyon une nature morte qui fit sensation : une amphore, un plateau d'or, un hanap d'argent ciselé, au milieu de joyaux étincelants et d'étoffes chatoyantes; le tout délicieusement fouillé. Ce tableau fut aussitôt acquis par le musée de Saint-Etienne.

Mais Domer exposa peu. La grande composition l'absorbait trop et le tenait enchaîné dans son atelier où l'artiste recevait quelques amis, presque jamais d'élèves. Domer aimait à travailler seul, à se recueillir, à s'étudier lui-même, à se corriger et souvent à se refaire.

— « Que ferait un élève chez moi, me disait-il en riant?

Digitized by Google

Il me regarderait crayonner sur un mur. Comment devinerait-il ce que je veux faire? Je l'ignore souvent moi-même. »

Un seul trouva grâce devant cette exclusion systématique, ce fut Baüer, un maître à son tour aujourd'hui, qui entourait Domer d'une si vive affection, d'une si profonde reconnaissance.

Longtemps plus tard, j'eus le plaisir de faire agréer dans son atelier Léon Gaborit qui obtint, cette année, à l'Ecole des Beaux-Arts, le prix Ponthus-Cinier, et le grand prix de Paris. Je ne crois pas que Domer ait jamais eu d'autres élèves.

Domer aimait à s'isoler, ai-je dit. Combien de fois n'avez-vous pas vu attablé, solitaire, devant le *Tonneau* ou le *Bar Américain*, ce petit homme trapu, au grand front encadré de cheveux gris, aux yeux profonds, pétillants et bons, à la barbe grise en broussaille, la bouche toujours souriante, les lèvres épaisses, caressant perpétuellement une courte pipe en terre, noire de culottage?

C'était Domer; la tête penchée sur le marbre de la table, l'artiste ne voyait personne et oubliait son absinthe qui se chauffait voluptueusement au soleil. Un crayon à la main, il traçait des hiéroglyphes, langage fermé aux profanes, mais qui, pour lui, réalisait toute une idée.

Soudain une forme se dessinait, un groupe se détachait, fière ébauche aux lignes franchement coupées.

Alors, Domer relevait la tête et songeait à l'ami qui s'était attablé silencieusement à côté de lui pendant sa méditation. Que lui importait! Il avait trouvé, il avait entrevu de son œil d'artiste, avec ce don de double vue qu'ont seuls les penseurs, un anneau de ces merveilleuses épopées qui se déroulent aujourd'hui sous nos vastes coupoles.

D'un revers de manche les traits s'effaçaient, et Joanny

Digitized by Google

Domer, souriant, serrait avec joie la main qui se tendait vers lui.

« — Excusez-moi! Je cherchais une idée!... »

Et la conversation s'engageait, pleine de ce charme particulier, de ces souvenirs précieux, bourrée d'une érudition que Domer semblait chercher toujours à se faire pardonner, et qu'il n'avait pu acquérir qu'au prix d'un travail acharné, opiniâtre, puisque rien, dans son éducation première, ne le prédestinait à cette carrière.

Si vous aviez vu ces chefs-d'œuvre, vous les apprécieriez comme moi!

C'est en voyageant à travers l'Italie que Domer avait récolté cette abondante moisson de souvenirs si pittoresques dont il savait faire goûter tout le charme à ses amis. Car c'était bien le causeur le plus exquis, le conteur le plus captivant que j'aie connu, et je n'oublierai jamais les heures passées souvent avec lui, en compagnie de nos amis Desvernay et Paul Bertnay, sur la terrasse du restaurant Gay, devant ces merveilleuses collines de la Saône qui semblaient inspirer l'artiste et le poète.

Domer était, en effet, un poète autant qu'un artiste; un poète, c'est-à-dire un penseur épris du beau, de l'idéal; il était aussi un érudit, et rien de nos grands génies de la poésie antique ne lui était inconnu. Il causait d'Aristophane ou de Pindare, d'Homère ou d'Eschyle sans fatuité, charmant toujours, ne s'imposant jamais; et Domer souriait avec ses bons yeux vifs, ses grosses lèvres lippues, tandis que son pouce s'enfonçait machinalement, avec un mouvement particulier, dans la cendre de son inséparable pipe. Jamais une critique acerbe, jamais un mot désobligeant à l'adresse d'un confrère; mais, au contraire, l'excuse indulgente et l'encouragement généreux. Tel était Domer intime,

Digitized by Google

le Domer caché jadis tout en haut du Chemin-Neuf, dans cette tour qu'avait habitée Paul Chenavard, où était mort l'excellent peintre Guichard, le regretté directeur des Beaux-Arts, à Lyon; cette tour aux grandes baies ouvertes devant les larges horizons, avec, au loin, les Alpes dentelées de neige.

Domer dut quitter son nid d'aigle. Sa santé, ruinée par le travail, le forçait à redouter les côtes; il s'installa rue de la Bourse, 55, conservant son atelier du quai Pierre-Scize; puis, sur le quai de l'Archevêché, au n° 17, où la mort vint le prendre et l'arracher au grand art et à ses amis.

ŒUVRES DIVERSES

Les décorations de la Préfecture et de l'Hotel de Ville

J'ai parlé de Domer intime, de l'homme si bon, si indulgent parce qu'il était plus parfait dans son art, j'ajouterai même si peu connu; car Domer ne s'ouvrait pas à tous et réservait à quelques amis seulement le charme de son intimité.

Que dire du Maître? Que dire de cette œuvre puissante où tout révèle le penseur et le philosophe, où il y a une telle harmonie dans les conceptions qu'il semble que ses envolées de héros glissent comme dans un ciel entr'ouvert sans effort par le souffle du génie! Les figures, largement tracées, y sont d'une souplesse, d'une ampleur et souvent d'une hardiesse merveilleuses. On y sent partout une étude profonde de la vie, une science absolue du cœur humain et

Digitized by Google

de la philosophie de l'histoire. Mais ces figures sont si bien drapées par l'air vaporeux qui les entoure, leur coloris est si doux, si calme, que c'est comme une vision divine qui vous captive, toute baignée dans une brume impalpable que poudre d'or la lumière de son ciel étincelant.

Avant tout, il faut reconnaître que Domer ne s'est jamais répété dans ses grandes œuvres qu'il a toutes marquées d'une originalité propre.

Avant de se consacrer uniquement à la décoration, Domer s'était essayé longtemps dans la fleur et la peinture de genre. Mais bientôt son caractère l'emporta vers les grandes compositions. Il quitta la peinture de genre, déserta le Salon et se fit *plafonnier*. Mais quel « plafonnier » ! Quel décorateur et quel penseur !

On a pu critiquer son dessin ; certains ont insinué qu'il obéissait plus à sa fantaisie qu'aux exigences étroites de la ligne. Quel artiste n'a eu ses détracteurs ? Mais tous, critiques et amateurs d'art, ont rendu un hommage éclatant à la fraîcheur de son coloris, à la vigueur particulièrement originale de sa facture.

Domer « peignait au plafond », ce qui explique sa nervosité de pinceau. En effet, ses grandes scènes de la mythologie qui figuraient au plafond de Bellecour, qu'on admire encore au Grand-Théâtre, aux Célestins, au Casino, ces cycles héroïques animés par son pinceau vigoureux, ne peuvent être descendus du ciel où le maître les a gravés, pour être appliqués ailleurs, au caprice d'une décoration nouvelle. C'est la grande vision entrevue dans une nuée déchirée.

Par un hasard habilement ménagé, sans jamais rompre l'harmonie des lignes, ni l'unité de la conception, pour aider à l'illusion, au charme de la décoration, Domer sème

Digitized by Google

ici, un amour rose, là, un génie grimaçant, une envolée d'hirondelles ou de colombes, une pluie de roses entraînée dans l'évolution des mondes. Dans ces vastes coupoles qui semblent écraser l'artiste de leur immensité, Domer sait si bien rythmer ses théories, enrouler leurs anneaux dans les profondeurs infinies de son ciel qu'on croit y deviner tout un monde, tant la grandeur de l'idée jaillit de la simplicité des lignes et de l'étonnante variété des groupes.

A Bellecour c'est le soleil et la vie, le chant de la Création; Apollon menant le divin *steeple* des Heures, entre l'Aurore qui se lève et la Nuit qui s'enfuit. C'est la grande tragédie du Monde.

Aux Célestins, c'est la comédie d'Aristophane, symbolisée dans un panorama grandiose, sous l'œil de la Minerve antique.

Au Casino, la Comédie et le Rire anacréontique avec la chanson des Amours.

Domer est tout un dans ses conceptions et toujours son sujet s'adapte merveilleusement à la salle qu'il décore.

En vingt ans il a semé Lyon d'œuvres qui rempliraient une vie tout entière, sans parler des tableaux que l'artiste égrena sur sa route et des peintures décoratives qu'il exécuta au dehors: à Menton, dans la salle à manger de l'Hôtel des Iles-Britanniques; à Nice, dans la villa Carlone, à la princesse Romanoff; à Aix-les-Bains, dans la salle des jeux du Cercle, où s'étalent huit magnifiques panneaux exposés à Lyon en 1884, à l'Exposition des Arts décoratifs; au Musée de New-York; à la Motte-Servolex, chez M. le marquis Costa de Beauregard, qui possède deux grandes compositions historiques sur les fastes de la Savoie et dont les études figurèrent à la vente des œuvres de Domer, après la mort du peintre; chez le comte d'Osmoy; dans l'église de Villeurbanne, près

Digitized by Google

Lyon; dans l'église de La Souche (Ardèche), où sont de splendides fresques.

A signaler, une suite de quarante-six toiles de décorations qui font l'admiration des riches amateurs de l'Amérique du Sud. Nice possède encore *les Derniers Jours de Pompeï ;* Marseille, *les Joies de Silène ;* Mme Paul Grand, au Vernay, a de Domer plusieurs grandes compositions.

La ville de Lyon a acquis, au Salon de 1898, un éventail admirable, sujet décoratif destiné au Salon de Mme Marius Côte, à Lyon, *le Rêve*, qui synthétise bien toutes les qualités maîtresses de l'artiste, richesse de composition, charme d'exécution et sentiment poétique. La femme, en pleine carnation, dort bercée dans les nuages, aspirant au plaisir, la figure souriant dans son rêve aux sensations entrevues. L'ange du Rêve suspend sur sa tête la lampe des pâles clartés du songe; l'Amour soutient le corps énamouré de la femme, tandis que glissent tout autour les groupes symbolisant la joie et l'harmonie.

C'est peut-être l'une des plus gracieuses compositions de Domer; on eût dû la placer au Musée des Peintres lyonnais, tandis qu'on l'a modestement dissimulée dans un bureau de la mairie centrale.

Domer n'en avait fait que deux études : la Ville de Lyon possède l'une; j'eus le grand bonheur de me voir offrir l'autre par son auteur, à qui me liait la plus intime amitié.

Faut-il signaler aussi cette couverture, si magistralement dessinée pour le *Lyon-Salon* de 1884, de *L'Express de Lyon,* pur chef-d'œuvre, que l'auteur de cette étude est heureux de posséder en original, avec quelques autres remarquables compositions du maître, crayons, aquarelles, projets de décoration, etc. Je citerai encore, avant d'aborder les grandes compositions de Domer, ses peintures décoratives

Digitized by Google

de la Brasserie Hoffherr de la rue Thomassin, ses ravissants plafonds du Bar Américain et de la Maison Dorée, superbe mythologie blonde, dont s'occupa beaucoup la critique en 1885 ; un *Triomphe de Bacchus,* prétexte d'une composition savante, où les dieux et les déesses se mêlent rieusement dans les harmonies d'un olympe monumental. Ces grandes architectures aériennes, ces figures traitées avec un sentiment exquis, rappelaient merveilleusement les magistrales décorations de l'Ecole vénitienne. Jamais Domer n'avait été mieux inspiré. Autour du plafond s'étalent les douze signes du zodiaque, douze petits panneaux, douze petits chefs-d'œuvre. C'était l'époque où se révélaient à Lyon « les Mécènes du Houblon », où les grands brasseurs tenaient à honneur d'avoir pour leurs splendides halles des toiles de prix, des œuvres d'art ; Saint-Cyr Girier et Domer étaient devenus leurs décorateurs attitrés.

Le café Grand, de la place des Terreaux, commanda à Domer de beaux médaillons. Dupuy, à la Croix-Rousse, suivit le mouvement, et se fait gloire aujourd'hui de cette *Bacchanale* antique que conduit Gambrinus entrant dans une sorte d'exèdre, où trône, sous un temple à colonnes doriques, surmonté de pampres, le groupe de « Psyché et l'Amour ». A la suite du roi de la légende, une foule de guerriers et d'éphèbes brandissent des palmes et des oriflammes, tandis que des femmes aux poses hardies dansent au son des tambourins et entraînent les groupes. Dans un coin, comme opposition, un satyre presse des grappes de raisin dans une amphore de cuivre, riant à pleine gorge et semblant narguer la bière en écrasant le vin.

Qui ne reconnaît dans cette composition hardie l'idée philosophique qui préside toujours aux œuvres de Domer !

Des brasseries au Palais du Commerce, la transition est

Digitized by Google

brusque; elle montre combien le génie de Domer était riche, fécond, varié dans ses conceptions et dans sa décoration. Le plafond de l'escalier des Prud'hommes, au Palais du Commerce, nous offre la *Glorification de l'Industrie lyonnaise*, symbolisée par une femme au visage souriant et au torse plantureux, s'appuyant, à demi couchée, sur un lion, armes parlantes de la ville, et sur un écusson portant, sur champ de gueules, une L d'or cerclée de la couronne murale. Plusieurs personnages s'agitent dans cette belle scène. Une jeune femme présente à la figure symbolique de Lyon des pièces d'orfèvrerie, des étoffes de soie ; un florentin du xve siècle, lui offre des draperies d'or. A droite, une Renommée aux ailes déployées proclame, à son de trompe, à tous les coins du monde, la gloire de l'Industrie lyonnaise. Pour compléter l'œuvre, le peintre a eu l'heureuse idée de symboliser l'imprimerie, célèbre à Lyon depuis la Renaissance. Ce plafond, aux colorations chatoyantes, que l'on aperçoit tout en montant, semble jeter une lumière nouvelle dans toute cette partie du monument avec lequel il fait corps et qui en est comme toute rajeunie et égayée.

Je me garderai bien d'oublier le beau plafond, si tendre de coloris, que Domer brossa, tout au début de sa carrière, pour le vestibule de l'hôtel particulier qu'habite aujourd'hui notre excellent photographe et artiste Victoire, rue Centrale et qui avait été commandé par son père à Domer, son ami intime.

Je profiterai même de cette occasion pour remercier de tout cœur l'éminent artiste photographe de l'amabilité et de l'art exquis avec lesquels, il nous a donné les belles reproductions photographiques de l'œuvre de Domer que nous sommes heureux de joindre à cette étude.

Traversons le Rhône et rendons-nous à l'hôtel de la

Digitized by Google

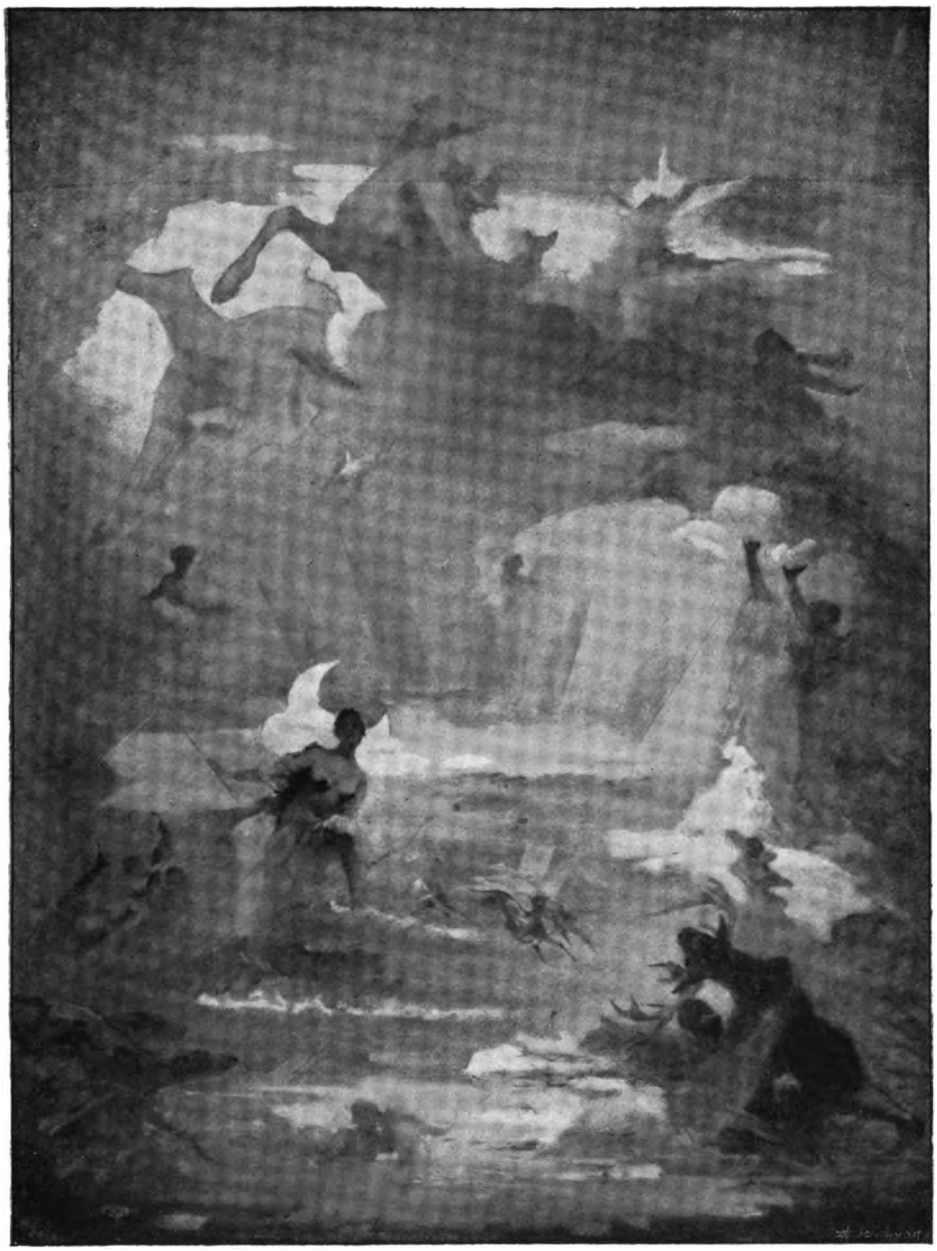

La Chasse de Diane. — Salon bleu de la Préfecture du Rhône

Digitized by Google

Digitized by Google

Préfecture, où Domer a peint, pour le plafond du salon bleu, le *Triomphe de Diane*, qui se déroule superbement dans le ravissant éclat de l'Aurore, au milieu des vibrations d'un ciel élyséen. L'artiste a peint Diane chasseresse frappant un cerf aux abois, tandis que le char matinal du soleil s'élève dans le firmament doré, suivi du cortège des Heures dont la théorie se perd dans les buées lumineuses. Le cerf, pamé, sortant d'une onde qui s'argente, tend le col au coup que va porter la fière déesse. Au-dessus de cette vision d'une chasse divine, où se mêlent les meutes excitées, les Amours et les Déesses, s'élance, en plafonnant, le quadrige de Phœbus, dans un mouvement d'une incomparable hardiesse.

Nous voici revenus sur la rive droite, dans l'Hôtel de Ville de Lyon, où nous pouvons admirer, à côté de la *Veritas Victrix*, la splendide composition de la mémorable *Journée du 21 juin 1320*, dans la salle Henri IV; scène grandiose, éclairée par un ciel riche de tons bleus et laiteux, comme Domer seul savait les trouver, avec une recherche dans les détails et une conscience dans l'étude de l'histoire, qui font de cette composition une page inoubliable de l'histoire de Lyon et de ses franchises.

Les Lyonnais, en effet, après avoir combattu pour leur émancipation, et préparé, par leur résistance, la réunion de Lyon à la couronne de France, consacrée par le glorieux traité de Vienne du 10 avril 1320, obtiennent enfin, par la charte du 21 juin 1320, reconnaissance et confirmation définitive de leurs privilèges, franchises, immunités et libertés. Désormais, les Lyonnais pourront tenir des assemblées entre eux, élire des conseillers pour administrer la chose publique, avoir des archives, imposer une taille pour les nécessités de la ville, faire le guet pendant la nuit, enfin avoir la garde des portes et les clefs de la cité.

Digitized by Google

La scène retracée par le pinceau de Domer nous offre au premier plan un des plus énergiques défenseurs des revendications de la commune, Pierre de Chaponay, monté sur un cheval richement harnaché, lisant au peuple la charte que vient de signer l'archevêque au château de Pierre-Scize, et la présentant aux corporations réunies autour de leurs bannières. Pierre de Chaponay porte la longue robe de l'époque, couleur violet, il est coiffé du chapeau traditionnel. Dans le lointain, dominant cette foule grave, recueillie dans sa fierté, éclate l'étendard de la commune, avec sa noble devise : *Avant ! Avant !* qui encadre le *Lion le Melhor*. Un bourgeois, symbolisant la Ville, s'avance vers le consul-messager pour le féliciter de l'heureux résultat de sa mission.

Au second plan, les membres du grand conseil de ville, à cheval, faisant escorte au porteur de la bulle ; à gauche, une galerie ornée d'un drap d'or, d'où l'archevêque, entouré de ses officiers, contemple cette splendide manifestation populaire. Au fond, se dresse une autre galerie qu'animent de leurs riches atours les dames lyonnaises.

Notre excellent ami, Félix Desvernay, étudiant cette œuvre quand elle fut placée à l'Hôtel de Ville, l'appréciait ainsi : « L'entreprise était périlleuse. Non seulement il s'agissait pour l'artiste de soumettre son pinceau ardent et éminemment indépendant aux exigences d'un récit historique, mais encore, dans un cadre restreint et peu commode, de faire entrer et de développer avec la largeur, l'ampleur qu'elle comportait, cette scène pathétique. Une autre difficulté se présentait ; le tableau suivant le vœu de la municipalité, étant destiné à orner le dessus de la cheminée de la salle Henri IV, à l'Hôtel de Ville, il importait que l'artiste appropriât son œuvre à la décoration de cette salle, et que, luttant par l'éclat des couleurs, la richesse de

Digitized by Google

sa composition, avec la puissante épaisseur des moulures, la masse de la cheminée, le ton violent des ors et du rouge des tentures de la salle, il arrivât à l'accord parfait d'une symphonie. Domer, disons le vite, a triomphé de sa tâche. Il affirme, plus que jamais, les qualités maîtresses de son beau talent, dans cette composition qui constitue une œuvre d'une conception grandiose et d'une exécution superbe. »

C'est, du reste, à M. Félix Desvernay, aujourd'hui administrateur de la Grande Bibliothèque, que s'adressait l'Administration municipale, — qui ne pouvait choisir érudit plus compétent en ce qui touche l'histoire de Lyon, — quand il fallut placer au dessous de l'œuvre de Domer l'inscription suivante, qui devait rappeler et commenter les souvenirs de cette journée mémorable :

« *Les Lyonnais, après avoir lutté plus d'un siècle pour leur émancipation et préparé par une résistance aussi habile qu'opiniâtre la réunion de Lyon à la France, consacrée par le traité de Vienne du 10 avril 1312, obtiennent enfin, par la charte du 21 juin 1328, signée Pierre de Savoie, reconnaissance et confirmation définitive de leurs privilèges, immunités, franchises et libertés.*

« *Cet acte, en forme de capitulaire, donné au château de Pierre-Scize par l'archevêque de Lyon, est apporté triomphalement aux habitants de la ville par le consul Pierre de Chaponay.* »

Enfin, tout dernièrement, on pouvait voir, exposée à la vitrine du hall de « La Vie Française », une des plus belles œuvres de chevalet de Domer, peut-être la plus belle, une splendide composition reproduisant *la Déposition et l'Excommunication de Frédéric Barberousse*, toile admirable, possédant toutes les qualités de technique du maître, la science

Digitized by Google

dans la composition, la recherche historique consciencieuse, l'opposition voulue dans les teintes, la chaude coloration de la palette, la magnificence somptueuse dans le décor.

Je ne dirai rien des cartons merveilleux que possédait Domer, études, académies, ébauches qui promettaient des chefs-d'œuvre.

Je ne parlerai pas de ses sujets de panoramas engloutis avec les recherches du maître dans l'effondrement qu'entraîna la mauvaise gestion d'agioteurs véreux. Domer avait rêvé de ressusciter à Fourvière, dans un panorama, le supplice héroïque de nos martyrs lyonnais et de faire revivre, sur l'emplacement même du palais des Empereurs, la glorieuse épopée des premiers chrétiens. Pour réaliser cette œuvre, qu'il avait tant à cœur, il avait visité les arènes d'Arles, de Nîmes, le théâtre romain d'Orange, revu le Colysée, repris toutes ses études faites jadis à Rome dont il parlait avec tant de charmes. Que sont devenus ces précieux cartons ? Hélas ! ils ont été dispersés, comme tant d'autres pages, au crayon, en camaïeu, qui permettaient de suivre l'évolution du maître depuis son début jusqu'à l'apogée de son talent. Ils ont été jetés aux hasards d'une vente, après la mort de Domer, et rien n'en a conservé la trace.

Domer revivra quand même à Fourvière : son rêve s'est en partie réalisé, avec sa splendide coupole et sa verrière de la grande basilique dont j'aurai à parler plus loin.

(à suivre) Eugène BERLOT.

Digitized by Google

NOTES ET DOCUMENTS

SUR

CORDELLES

PRÉFACE

Le territoire de Cordelles occupe l'extrémité occidentale du canton de Saint-Symphorien-de-Lay. La limite en est formée au couchant, par le cours de la Loire et au sud, par le ruisselet de la Poussette, dont la rive gauche appartient à Saint-Priest-la-Roche ; à *mi-cours,* la ligne de démarcation quitte le ruisseau pour prendre brusquement la direction du nord et suivre un val étroit qui la sépare de Vendranges, de là, elle emprunte le cours du « riot » de Fronde jusqu'à peu de distance de son embouchure, où elle abandonne ses bords profondément encaissés, pour rejoindre la Loire vers le sud, laissant le territoire de Jœuvre à la commune de Saint-Maurice. L'espace compris entre ces limites mesure exactement 2,664 hectares 22 ares 60 centiares, ce terrain est assez fertile et généralement bien cultivé. Il était autrefois entièrement couvert de forêts, il est aujourd'hui presque déboisé.

Digitized by Google

Ce territoire accidenté, montueux, tourmenté, est coupé de combes gracieuses, de vallons étroits, de ravins profonds. Comme il est assez élevé les maigres ruisselets qui l'arrosent, la Fronde, l'Ile, la Poussette, le ravinent profondément avant de tomber dans la Loire, en se creusant des issues dans les balmes escarpées qui enserrent le fleuve. Terres élevées et gorges profondes sont battues des vents violents et contraires dont les vallées opposées et alternées augmentent encore la violence.

Le sol, formé par des terrains de l'époque tertiaire, est de même composition que le plateau de Neulise, dont Cordelles occupe l'extrémité. A l'orient, entre la butte de Cordelles, d'une altitude de 485 mtères, et Cucurieux, le poudingue anthraxifère est coupé par de nombreux filons porphyriques ; au sud, il est rayé d'une étroite bande de grauwake. A l'ouest, en approchant de la Loire, les filons porphyriques deviennent plus nombreux encore. L'un d'eux s'élargit à son extrémité, au village de Presle, en forme de butte arrondie, le porphyre de ce filon est blanc. Mais le plus remarquable de tous est celui qui longe le chemin creux, montant du hameau de l'Ile aux ruines du Verdier, où la roche éruptive s'insinue en filets minces entre les feuillets de schiste, sans les altérer. Non loin de là, au Verdier même, se trouve une carrière de calcaire exploitée encore au siècle dernier. Le calcaire est gris-bleuâtre foncé, parsemé de pyrites et sillonné de veines spathiques blanches. Les restes de cette exploitation se voient encore le long du ravin qui descend vers la Loire, au nord du Verdier (1).

---

(1) *Description géologique et minéralogique du département de la Loire*, par M. Gruner, *passim*.

Digitized by Google

Presque tous les lieux historiques du territoire de Cordelles sont situés au sommet des berges élevées qui dominent le cours du fleuve : échelonnés le long d'une voie romaine dont on retrouve des traces au Verdier, au dessus du mas de l'Ile et à Presle, puis, en continuant vers le nord, à Changy, à Chevenay et à Jœuvre; de là elle gagnait le bourg de Saint-Maurice, après avoir traversé la Loire, sur un pont dont on voit encore les piles massives au milieu du courant. Dans la partie méridionale se trouvent les hameaux de Condailly, voisin du Verdier, de Sermaize, dont le nom rappellerait le passage des Sarrasins, et de Romagny. Le gros bourg de Cordelles qui a donné son nom au pays occupe le centre. Dans le nord, on voit le vieux manoir de Rilly, dont les vastes dépendances s'étendaient autrefois sur les communes voisines de Saint-Cyr-de-Favières et de Commelle-Vernay.

PREMIÈRE PARTIE

Le village et la paroisse.

I

Le nom de *Cordelles* paraît être d'origine celtique; mais on ignore sa signification. Quelques étymologistes ont avancé, mais sans donner de preuves, qu'il pourrait bien venir de *Cordellius*, nom d'une famille romaine qui a fourni à Rome un consul et plusieurs tribuns. Quoi qu'il en soit de l'origine et de la signification de ce nom, les Gaulois avant les Romains habitèrent ce pays, et une voie gauloise, appelée

Digitized by Google

chemin de la Sayette, dans les chartes du moyen âge, traversait du nord au sud le territoire de Cordelles : son tracé est encore visible à Romagny, où La Mure signalait des antiquités, à Cordelles-Vieille et Chevenez. Dans cette dernière localité, elle longeait un étroit plateau dessiné par des amas de pierres sèches, restes méconnaissables d'un camp fortifié, élevé par les populations gauloises antérieurement à la conquête romaine. De là, un chemin creux, bordé de grosses pierres, descendait brusquement dans le vallon puis remontait à Jœuvre, en escaladant la côte en droite ligne.

Après la soumission des Gaules, les Romains utilisèrent la voie *Sayette* de même que les fortifications en pierres sèches, élevées çà et là par les peuplades gauloises pour la défense de leur pays. Sur le territoire de Cordelles, ils laissèrent eux-mêmes des traces de leur passage à Romagny, dont le nom trahit l'origine; à Cordelles-Vieille, où ont été découverts des restes d'une « voie gauloise » qui dut être restaurée par les Romains; enfin à Chevenay, où depuis un demi-siècle les minages ont mis au jour de nombreux restes gallo-romains : moulins à mains, amphores et autres poteries dont quelques spécimens sont conservés chez des habitants de l'endroit.

A l'époque mérovingienne, Chevenay, où des *manses* avaient subsisté, n'était pas le seul lieu habité du territoire de Cordelles. Cordelles-Vieille était aussi à cette époque un endroit fréquenté. Il est difficile aujourd'hui de dire si ce fut le premier emplacement de Cordelles, où si les gens du pays s'y transportèrent seulement après avoir abandonné les enceintes ruinées des berges de la Loire. On constate seulement que ce fut le premier endroit qui porta le nom de Cordelles et que tout récemment on y a découvert plusieurs armes franques, longs couteaux et skrama-sax appar-

Digitized by Google

tenant à l'époque mérovingienne. De plus, ce hameau, qui a gardé des traces de grande antiquité, est dans une fort heureuse situation, à proximité de sources abondantes et sur un petit plateau abrité par le village actuel contre le vent violent du nord. Le choix éclairé de cet emplacement ne tarda pas à attirer les populations voisines et bientôt il y eut là une groupement d'habitations assez considérable, pour que les religieux bénédictins du prieuré de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice y établissent un service religieux qui subsista longtemps même après la création de la paroisse actuelle de Cordelles (1).

II

Le prieuré de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice avait été fondé dans les dernières années *du* x^e^ *siècle*, au milieu des appréhensions de l'an mil, par un seigneur de Saint-Maurice nommé Arthaud. Pour doter le nouveau prieuré bénédictin, Arthaud acheta au comte de Forez Gérard II, les terres de Cordelles et de Vernay dont il fit donation aux religieux. Cette donation fut l'origine des biens possédés à Cordelles par le prieuré et du droit de nomination à la cure, exercé

(1) La chapelle construite par les religieux de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice fut également placée sous le vocable de Saint-Jean.

Un *pouillé* du XIIIe siècle indique comme nominateur à la cure de Cordelles le prieur de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice; cette indication est renouvelée dans les terriers postérieurs. Un de ces derniers nous apprend que l'église paroissiale de Cordelles était placée sous le vocable des Saints Martin et Pancrace. *(Cartulaire de l'abbaye de Savigny, n°s 914, 936, 954, 982 et 1028).*

Digitized by Google

par le prieur de Saint-Jean jusqu'à la Révolution française (1).

Cependant Arthaud n'avait pas donné au moutier de Saint-Jean tous les biens qu'il avait achetés à Cordelles; il en laissa une partie à sa famille. Cette partie forma plus tard l'apanage d'un membre de l'ancienne maison de Saint-Maurice, nommé Guillaume. Celui-ci, qui était chanoine de Lyon, en fit don à son église et, par son testament daté de 1265, il établit la souveraineté de cette église sur tous les biens qu'il possédait à Jœuvre et à Cordelles ainsi que sur tous les droits coutumiers et autres qu'il détenait par voie héréditaire (2). Il léguait au chapelain de Cordelles « cent sols viennois, à lever sur ses biens, à la charge de faire chaque année et à perpétuité le jour anniversaire de sa mort un service pour le repos de son âme : les chapelains de Saint-Maurice et de Saint-Cyr-de-Favières, convoqués à cet office, devaient célébrer ce jour-là à Cordelles un service pour lequel ils recevront XII sols viennois... »

---

(1) Le moutier de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice est désigné dans les documents antérieurs au XVIe siècle... « *Prioratus sancti Joannis in Roannesio.* »

(2) Dans ce même testament Guillaume faisait une donation en faveur de l'église de Roanne. «..... Je donne et lègue à l'église de Roanne *(Ecclesiæ de Ruenna)* 8 livres viennoises, à lever sur mes terres, afin que chaque année et à perpétuité, on célèbre l'anniversaire du jour de mon décès. Le jour de cet anniversaire les chapelains dudit Roanne convoqueront ceux de Riorge et de Mably qui, là, célèbreront une messe *pro defunctis*... le curé de Roanne donnera à chacun d'eux 12 deniers viennois.

« Je donne et lègue à la même église de Roanne mon bréviaire... ».

Arch. dép. du Rhône, F d s. du Chapitre. Armoire Agar, vol. II, n° 12.

Digitized by Google

Guillaume de Roanne mourut peu après le 5 octobre 1265 (1).

La donation que nous venons de mentionner fut dans la suite la cause d'un long procès entre les chanoines de Lyon et les comtes de Forez (2). Plus d'un demi-siècle après, elle faisait encore l'objet d'une transaction dans laquelle les comtes de Forez obtenaient, ce qu'ils avaient toujours revendiqué, « les dîmes, servis, hommages, tailles, tâches et aultres droits dépendant de la châtellenie de Saint-Maurice. »

..... En 1302, Jean Ier, comte de Forez, céda au seigneur de Thiers endetté, en échange de la seigneurie de Thiers, les terres de Cordelles et toutes les dépendances de la châtellenie de Saint-Maurice. Mais cette séparation dura peu et bientôt elles firent retour au comte, augmentées de la terre du Verdier que Guy VII retint pour lui, moyennant 3,600 livres payées à Barthélemy Barbier, bourgeois de Montbrison, auquel elle avait été adjugée.

III

Depuis longtemps déjà à cette époque, la paroisse de Cordelles était formée. La cure, dont la nomination appar-

(1) Quelques années auparavant, le 28 octobre 1261, Guillaume avait donné à l'église métropolitaine de Lyon, tous les droits qu'il avait sur la grande dîme de Cordelles. *(Cartulaire de l'église d'Ainay, tome II, p. 178 et 179).*

(2) Transaction entre Raynaud, comte de Forez, d'une part, et les chanoines et chapitre de Lyon, d'autre part, au sujet d'une donation faite au chapitre par Guillaume, chanoine de l'église de Lyon, de dîmes, servis, hommages, tailles, tâches et autres revenus qu'il possédait dans la paroisse de Cordelles, donation que le comte de Forez disait être nulle parce que toutes ces choses dépendaient de son fief.

Digitized by Google

tenait au prieur de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice, avait été dotée par les seigneurs du Verdier, de Changy et de Rilly. Quant au chapitre de Lyon, il avait uni tous ses biens de Cordelles, Jœuvre, Comelles et Vendranges à à l'obéance de Neulise.

L'église paroissiale de Cordelles, construite au XIIIe siècle, avait été placée sous le vocable de Saint-Martin.

Elle fut bientôt dotée de nombrenses confréries et son luminaire enrichi de plusieurs fondations.

En 1374, Pierre Prahelles de Brienne, paroisse de Cordelles, fait une aumône en faveur des luminaires des bienheureux Martin et Jean-Baptiste de Cordelles. Son testament reçu Jean de Changy, clerc juré de l'officialité de Lyon, était passé en présence d'Etienne Baraille, curé de Cordelles.

Le 15 avril 1380, Louis de Rilly, et Françoise de Ressis, dame de Rilly, font leur testament par lequel ladite dame élit sa sépultuce dans le tombeau de noble Gauffred de Rilly, en l'église de Cordelles. Elle veut et ordonne qu'il soit fait 10 torches de cire, qui seront tenues allumées pendant l'office célébré lors de son inhumation, et lorsque son corps aura été enseveli, ladite testatrice veut et ordonne que ce qui restera desdites torches soit donné, savoir : trois à l'église du bienheureux Martin de Cordelles et une à la chapelle de Saint-Jean du même lieu ainsi qu'aux églises de la bienheureuse Marie de la Val, de la bienheureuse Marie de Vernay, de Comelles, de Parigny, de Saint-Cyr-de-Favières et de Saint-Priest-la-Roche.

Elle fait ensuite une riche donation à la Charité de Cordelles pour augmenter la distribution d'aumônes faite aux pauvres de cette paroisse, le jour de l'ascension de Notre

Digitized by Google

Seigneur (1). Cette confrérie fut encore dotée en 1389 par Pierre Brun, paroissien de Cordelles, et en 1390 par Guillaume Thomas de Prahelles (Presles). Indépendamment de cette donation, Thomas Prahelles, dont la famille possédait un tombeau dans l'église de Cordelles, laissait des dotations aux luminaires de Cordelles et à ceux des églises où l'on a coutume d'aller en procession pour les Rogations, c'est-à-dire à la bienheureuse Marie de Vernay, de Saint-Cyr-de-Favières et de Saint-Priest-la-Roche. Il laissait aussi une aumône à la confrérie du Saint-Esprit, dans laquelle il voulait continuer à être considéré comme un « homme vivant ». Une clause semblable est mentionnée dans le testament fait en 1398 par Pierre del Perron, de la paroisse de Cordelles, « lequel veult et ordonne que pendant deux ans après sa mort, il soit encore considéré et tenu pour vivant dans la confrérie du Saint-Esprit ».

Les luminaires des bienheureux Martin et Jean-Baptiste de Cordelles, les deux anciens patrons de la paroisse, reçurent encore les donations de Jean Durand de Condailly en 1399 (2), de Guillaume de Fay en 1400, dont les familles possédaient des tombeaux dans l'église de Cordelles, et en 1419 de Jehan de Gravaudière, dans le testament duquel est mentionnée une donation en faveur du luminaire de la bienheureuse Vierge Marie de Cordelles (3).

Une étude attentive des fondations et dotations faites

---

(1) Leg... « *Caritati de Cordella et in augmentum ipsius Caritatis et elemosy næ quæ fit in parrochia de Cordella, in die festi Ascensionis...* »

(2) ... « Témoins présents : Jean Stévenon de *Lignebonne,* Barthélemy de *Sermayses,* Jehan Rosset, Martin Girard, etc... »

(3) Legs : « *luminariis Beatorum Martini et Johannis de Cordella ; Beate Marie de Cordella...* »

Digitized by Google

aux églises paroissiales avant la Révolution, montre que les biens ecclésiastiques furent formés plutôt par les pauvres et les humbles que par les riches et les grands seigneurs.

On voit, d'après les documents que nous venons de citer, que, dès le XIVe siècle, de nombreuses confréries étaient érigées dans les églises de campagnes. A Cordelles notamment, nous relevons l'existence de celles de Sainte-Catherine, du Saint-Esprit et de la Charité. Cette dernière, la plus souvent citée et la plus richement dotée, avait pour but le soulagement des pauvres. A cet effet, chaque année, le jour de l'Ascension et le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, patron d'une ancienne chapelle située sur le territoire de Cordelles, elle faisait aux pauvres, accourus de toutes parts, d'abondantes aumônes en argent et en nature. Plus tard, dans la seconde moitié du quinzième siècle, la confrérie de la Charité fit également une distribution le jour de la Saint-Martin : ce jour-là et pour la fête de l'Ascension les largesses se distribuaient devant la porte de l'église paroissiale, alors que pour la Saint-Jean la distribution se faisait sous l'auvent de la petite chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste.

IV

A la fin du XIVe siècle, la race des comtes de Forez étant « tombée en quenouille », les biens de la maison de Forez passèrent à celle de Bourbon, qui les administra pendant une époque difficile et troublée. C'était le temps où les Anglais parcouraient la France et maintes bandes, sous le nom d'Anglais, ravageaient et rançonnaient les habitants des mandements de Saint-Maurice et du Verdier, auxquels appartenait Cordelles.

Digitized by Google

A une réquisition faite, en 1419, par le châtelain du comte de Forez, aux habitants de Cordelles, pour les réparations des murailles du châtean de Saint-Maurice, quelques-uns d'entre eux allèguent ne pouvoir s'y rendre par crainte des Anglais, « qui courent le pays. » Les routiers, qui composent ces bandes, traînent après eux les bêtes et les chariots qu'ils abandonnent ensuite sur la route, de telle sorte qu'après leur retraite, « Benoît Agnol de Saint-Maurice se fait adjuger pour un écu, un poulain sans maître connu, qui s'était réfugié dans sa maison après le passage desdits gens d'armes, et Jean de Buy, pour 3 gros de Florence, un chariot à deux roues, que lesdits gens d'armes avaient laissé dans sa cour, et Antoine de Luppé s'approprie plusieurs brebis fugitives et sans maître à cause de la guerre qui régnait alors dans le Roannais. »

Mais si quelques particuliers se faisaient adjuger légalement les dépouilles abandonnées par les routiers, beaucoup se les attribuaient, quelques-uns même se faisaient routiers à leur façon et pillaient dans le voisinage de leurs terres. Mais lorsque, vers 1445, la sécurité fut rendue aux campagnes et que la justice eut commencé à fonctionner régulièrement, les officiers du comté de Forez ne trouvèrent rien de mieux que de condamner à l'amende en bloc, « les hommes des châtellenies de Saint-Maurice et du Verdier pour tous les délits, cas et maléfices perpétrés par eux depuis 20 ans. » Les gens de Saint-Maurice qui dépendaient directement du comté n'eurent qu'à s'exécuter ; mais ceux de Villerest, Lentigny, Bully, Cordelles et Jœuvre, — villages où le comte n'avait que la justice criminelle, — portèrent plainte au chapitre de Lyon. Le doyen, au nom du chapitre, s'empressa de réclamer, soutenant que cette amende ne pouvait être appliquée aux habitants établis sur leurs terres, dont la

Digitized by Google

justice civile leur appartenait. Mais les officiers du comte répliquèrent que l'amende ayant été imposée « tant pour les cas civils que criminels », les habitants des villages susdits payeraient la portion qui leur avait été attribuée, « laquelle serait commune entre le comte et le chapitre. »

Au surplus, un document du temps nous retrace un des épisodes de la longue procédure engagée entre le chapitre et le comte de Forez. Nous trouvons, en effet, dans le livre des dépenses d'Étienne d'Entraigues, trésorier du comte, une dépense de 320 francs 2 sols tournois, remis au prévôt de Forez, « pour ses peines d'avoir poursuivi, tant devant la cour du Parlement que devant celle de Mâcon, l'action de la comtesse contre Messieurs du chapitre de Lyon et leurs hommes de Villemontais, Bully, Cordelles et Lentilly, du mandement de Saint-Maurice et du Verdier, » et un peu plus loin, « une nouvelle dépense de 12 livres 15 sols tournois, pour les frais du voyage fait à Paris, par le prévôt et un de ses clercs, pour avoir quelques actes relatifs à des causes pendantes entre le procureur du comte et les doyen et chapitre de Lyon (1). »

V

Cependant les biens de la maison de Bourbon étaient passés entre les mains des rois de France par la confiscation

(1) Le « registre matricule du comté de Forez » reconnaît comme « idoine et suffisant » pour exercer l'office de notaire en 1529, Pierre Guillot, clerc du lieu de Cordelles, « mandement du Verdier les Saint-Maurice-en-Roannais », au lieu et place de feu Noël Romagny dudit Cordelles. — *Reg. Matricule des notaires de Forez.*

Digitized by Google

faite, en 1527, par François Ier, des fiefs et seigneuries du connétable de Bourbon et leur réunion définitivement consommée en 1542. Peu d'années après, en 1544, les châtellenies de Saint-Haon, Saint-Maurice, le Verdier, Vernay furent de nouveau détachées pour être unies au marquisat de Boisy, puis en 1566, au duché de Roannais sous le nom de « parfait de la baronnie de Roannais ».

A la même époque les religionnaires parcoururent le territoire de Cordelles. En 1562, ils vinrent vainement assiéger le château fort de Verdier, courageusement défendu par Mathieu et Jean de la Mure. Ils ne furent pas plus heureux au mois de mai 1570, lorsque, sous les ordres des capitaines Briquemaut et Clermont d'Amboise, après avoir pris Charlieu et Lay, ils vinrent de nouveau assiéger le Verdier et Vernay. Jean de la Mure et son neveu avaient eu le temps de s'y enfermer avec 120 hommes d'armes. « Mais néantmoins à leurs passaiges commirent grands dégats... incendiant les habitations isolées et gastant les moissons. » Ce fut dans une de ces expéditions que la chapelle Saint-Jean, située au milieu de l'ancien cimetière du village, fut détruite. En 1570, ils logèrent leurs chevaux dans l'église et ils l'auraient incendiée, si une brusque sortie de Guy de la Mure ne les eut fait déguerpir précipitamment (1).

En 1586, les capitaines La Farge et l'Ospital vinrent occuper Vernay où ils séjournèrent plusieurs semaines, « remplissant tout le pays par delà Comelles et Cordelles

(1) En l'année 1581, la part de la reine douairière dans la dîme du *Verdier* et *Cordelles* fut adjugée à Benoît Prajoux, moyennant 4 ânées de vin ; celle de *Condailly* à Pierre Bilhaud pour 3 écus ; celle de *Changy* à Martin Phélix pour 3 écus et celle de *Chevenez* à Antoine Gay pour 8 écus.

Digitized by Google

de gens d'armes ». Leurs troupes commirent tant d'excès (1) que le syndic de Forez manda à Messieurs de Saint-Maurice et Cordelles, de par Monsieur de Mandelot, gouverneur de Lyonnois, « de charger les troupes par ce pays extravagantes. » La lettre était conçue en ces termes :

« Messieurs, je vous advise que l'intention de monsieur le gouverneur est de courre sus la gendarmerye qui retourne vosler et manger ce pauvre pays. Il le m'a ainsy commandé et à monsieur le prévost, mais d'aultant que luy ny moy ne pouvons estre partout, s'ilz viennent en voz quartiers, défendez-vous d'eulx de bec et d'ongles et sonnez toutes vos cloches sans crainte de mal faire, me recommandant à vos grâces vostre amy et affectionné serviteur.

De La Grange.

De Saint-Just, ce XXXIe mars 1586 (2). »

---

(1) Philibert Papillon, assigné en délivrance de 4 poinçons de vin par lui vendus à Philiberte Papillon, allègue pour sa défense qu'il « aurait sommé la dicte Philiberte de venir prendre et recevoir ledit vin, offrant lui délivrer, comme dû verballement et plusieurs fois l'a requis de ce faire, luy déclarant qu'il ne le prenait plus à sa charge, parce que le pays estoit plein de gens d'armes. Laquelle dédaigna icelluy recevoir et en décharger ledit Papillon et aussitôt après arrivèrent à Comelles et à Verney les capitaines La Farge et l'Ospital avec leurs troupes, qui beusrent audit Papillon six poinçons de vin, outre les autres pertes qu'ils lui firent subir, dont il est ruiné, ensemble les quatre poinçons de vin de ladite Philiberte, de façon qu'il n'est tenu en équité à la reddition d'iceulx, comme n'étant pas pris par la faute dudit Papillon, mais par la négligence de ladite Philiberte. »

(2) Au-dessus de cette lettre était écrit : « A Messieurs de Saint-Maurice et Cordelles ; » et plus bas : « pour le port, douze deniers ».

Digitized by Google

VI

Les persécutions que les habitants de Cordelles subirent de la part des protestants et les misères inhérentes aux guerres civiles, n'altérèrent pas leur fidélité à la religion catholique; car dans une enquête, ordonnée en 1587, par maistre Gilbert Papon, procureur du Roy au bailliage de Forez, « mandant de lui envoyer les noms et surnoms de ceux de la religion prétendue réformée », les praticiens et et notables de Saint-Maurice, assemblés et consultés à cet égard, déclarèrent, sous la foi du serment, qu'en toute la présente châtellenie, composée de douze paroisses,... « il n'y eust jamais n'y a encore de présent aulcuns de ceux de la prétendue religion de leur scu; ains ont tous les habitants vécu catholiquement, tenant la religion apostolique et romaine ».

Les guerres de la Ligue furent encore plus terribles que les guerres de Religion pour les malheureux habitants de Cordelles. En 1589, les ennemis de la Sainte-Union s'étant emparés du château de Vernay, « qui estoit fort et en bonne assiète, minèrent et gastèrent tout le pays par delà Cordelles.....» En 1592, le sieur de la Tour du Pin logea avec sa troupe à Cordelles, il s'empara même de plusieurs habitants qu'il ne voulut rendre que contre de fortes rançons.

C'est ce que nous apprend la déposition faite devant Guy de la Mure, licencié ès lois et châtelain de Saint-Maurice, par Benoît Girin Duverdier. « Un jour, dit-il, le capitaine La Tour (La Tour-du-Pin), étant logé à Cordelles, se saisit de plusieurs prisonniers et entre autres d'un nommé Pierre Boulard, demeurant devant le port du dit Verdier où

Digitized by Google

demeure aussi le dit déposant. Là, il vit que Philiberte Fellix, femme du dit Boulard, s'en vint trouver Pierre Déphelines, le prier de lui prêter l'argent nécessaire pour délivrer son mari qui était prisonnier et que, quelque somme qu'il en coûtât, elle l'en satisferait (1). »

Au mois d'août de la même année, le capitaine Noblet, enseigne de la compagnie de M. de Rochebonne, et M. de Madières, guidon de la même compagnie, levèrent le 25e d'aoust, sur les terres de Saint-Maurice, Bully et Cordelles, une somme de deniers qui leur fut comptée par les consuls de Saint-Maurice. Indépendamment de cette somme, « au profit du dit sieur Noblet, il en coûta encore 250 escus aux habitants de Saint-Maurice pour le payement de la troupe establie en garnison à Saint-Maurice. » Cette somme fut alors empruntée à M. le chastelain et à Pierre de la Mure, à maistres Claude Gonnet et Fraigne par messires Jehan Jacquet et Suré, pour lors consuls de Saint-Maurice (2). Enfin, « il se commit tellement de volleries, larcins et pilleries en ce pays, que Me Jean Dumas, licencié ès lois, tuteur des enfants de M. Mathieu de la Mure, vivant coseigneur de Chantois et de Biénavant, remonstre qu'il ne peut se rendre en Poitou parce que par le moyen des troubles advenus depuis le décès du deffunt de la Mure... beaucoup de personnes, tant marchands que aultres, faisant voyages, non seulement ont enduré la prison, payé grande et excessive

---

(1) Déposition de Benoît Girin Duverdier. — *Audiences de la châtellenie de Saint-Maurice, tenues par Guy de La Mure, licencié ès lois.*

(2) Sur cette somme, 150 écus furent employés au payement de la troupe du seigneur de Rochebonne, établie en garnison à Saint-Maurice et à Villerais. *Déclaration de Me Gonnet, procureur de la châtellenie de Saint-Maurice.*

Digitized by Google

rançon, mais aussi y ont perdu la vie inhumainement; de telle qualité ont été maistre Anthoine du Verney, élu en Fouretz, pris à la porte de Saint-Germain, noble Guy de la Mure, au sortir de la ville de Lyon, maître Estienne Poderoux, contrerolleur en l'Eslection, noble...Athiaud, advocat au siège présidial de Lyon et plusieurs autres et nouvellement le dit Dumas allant à Marcigny...(1).

VII

Malgré les épreuves subies par les paroissiens de Cordelles et les guerres dont ils avaient souffert, leur église paroissiale avait reçu plusieurs fondations.

En 1560, Pierre Bourbon, fonda une rente de cinq livres pour deux messes par an. Cette fondation était hypothéquée sur une vigne et un pré sis à Sermaizes. Les deux messes devaient se dire le mardi de Pâques et le jour des saints Innocents (2).

Par son testament du 25 octobre 1585, Noël Chorier fondait également une messe applicable à Louise de Monchanin, laquelle devait être célébrée dans l'église de Cordelles, le 22me de may de chaque année. La messe était payable le même jour et hypothéquée « sur une terre, située près le Verdier, jouxte le chemin tendant de Condailly au Verdier de vent, la terre de la cure de matin, la terre de Claude Vidon de soir. Plus sur un jardin situé au Ver-

(1) *Remontrance de Me Jean Dumas, licencié ès lois, tuteur de François-Antoine et François de La Mure, enfants de feu Mathieu de La Mure, au procureur d'office de la châtellenie de Saint-Maurice.*

(2) *Acte reçu Gonnet, notaire royal, le 5 octobre 1560.*

Digitized by Google

dier, jouxte les terres de la prébende La Pierre..... (1). »

Dans un autre testament, reçu Couthaud, notaire royal, le 19 mai 1588, Etienne Bernard, clerc de la paroisse de Cordelles, fondait à perpétuité une messe la veille de saint Michel. Il affectait à cette fondation sept sols à prendre sur une vigne située au bourg de Cordelles.

En 1596, M. l'avocat de la Mure, sieur de Rilly, voulant établir un service pour le repos de l'âme de ses ancêtres, fit une fondation de quinze sols pour une grande messe des trépasses, un *libera me*, le tout hypothéqué sur un pré et une terre situés à Cordelles-la-Vieille (2).

La même année, l'église paroissiale de Cordelles reçut la visite de messire Pierre Pommyers, curé de Saint-Germain-Laval et archiprêtre de Roanne, délégué par l'archevêque de Lyon, pour visiter les églises de son archiprêtré.

« Le 17me jour d'aout, avant midi, étant en l'église de Cordelles, avons trouvé ladicte église en bonne et d'heue réparation; avec ses ornemens requis et aultres choses nécessaires pour le service divin. Et après, avons enquis M. Claude Jacquemot, curé, M. Estienne Chabry, vicaire, Jehan de Romaigny, Anthoine Chabry, Dalmaiz, Anthoine Martin, Jacques Fourestz, Jehan Bernard, Martin Dalmez, Anthoine Terrenoire et Anthoine Blanchard, luminier, tous habitans dudict lieu, lesquelz ont rapporté que depuis dix ans envi-

(1) *Acte reçu Chorier, notaire royal.*

(2) Par acte du 21 octobre 1613, la pension fondée par M. de la Mure, seigneur de Rilly, fut transférée sur une vigne appartenant à Etienne Dalmais, dit Piedmont, vigneron de l'Ile; « ladite vigne située en l'Ile, jouxte la vigne de Claude Bernard de midi, celle de Pierre Dalmais de matin et bize et le chenevier d'Antoine Giraud, un viol entre deux, de midi..... » *Acte reçu Chorier, notaire royal.*

Digitized by Google

ron, ledict Jacquemot est leur curé qui a déservy ladicte cure, depuis ledict temps, prins et perçeuz les fruictz et revenuz d'icelle, [ils] se contentent du service divin pour estre duement administré... Puis nous ont affirmé ne sçavoir aultre chose et n'avoir aulcune plainte à faire. Bien disent avoir en ladicte esglize et chappelle de St Jehan, audict lieu, une prébende fondée soubz le vocable et nom de St Jehan, chascun jour de mercredy, appelée la prébende de La Pierre. Laquelle prébende est tenue et occupée par M. Charles de La Mure, contrerolleur en Fourestz, lequel en prend et perçoict le revenu, toutefois sans desservir icelle suyvant le rapport dudict curé. Et aultre chose n'ont dict (1). »

Il est facile de se rendre compte que, grâce aux troubles du temps, bien des désordres se sont introduits dans une population aussi durement éprouvée que l'était celle de Cordelles aux derniers jours de la Ligue. Un acte de 1593 nous donne, en effet, de singuliers détails sur les mœurs des habitants de Cordelles à cette époque.

Dans une requête, Me François Chastelus, procureur d'office, expose « que nonobstant que par plusieurs ordonnances, faites tant par nos feux Roys, à savoir Henri II, François II, Charles IX et Henri III, toutes *canaballies* (actes de sauvagerie), ayant été prohibées et défendues, aux peines portées par lesdites ordonnances..... néanmoins ledit vice qui abonde entre le peuple, est si déréglé, qu'il ne vient à connaître et à croire ce qu'il lui est utile et nécessaire, que lorsqu'il survient quelque nouvel inconvénient et désastre comme celui qui, le jour de Saint-Jehan-Baptiste dernier (1593), survint au lieu de Cordelles, où, au mépris desdites

(1) Le procès-verbal se termine ainsi : « Depuys ledit Jacquemot, curé, nous a exhibé ses lettres de provision en date du 13 juin 1579... »

Digitized by Google

ordonnances, un Pierre de Romagny et un nommé Michel dit Courtaud, de Rilly, auraient, ledit jour, se délectans comme les satyres, à jouer de la cornemuse, ce qu'ils auraient continué tellement que, sur leur dispute d'avoir un bransle, telle discussion et noyse seroyt survenue entre les enfants dudit lieu que Noël Chappe aurait été homicidé, ce qui ne fut advenu si lesdits Pierre de Romagny et Courthaud, de Rilly, se fussent maintenus en leurs maisons après le divin service. A raison de quoi ledit procureur d'office conclut à ce que les lettres lui soient octroyées pour faire appeler ledit Pierre de Romagny et ledit Courthaud de Rilly, pour venir répondre par leurs bouches, sans l'aide d'avocat, sur l'infraction et mépris des ordonnances (1). »

VIII

Pendant les guerres de Religion, les confréries établies dans l'église de Cordelles avaient été abolies. Cependant leur souvenir était resté vivant auprès des habitants, dont les testaments mentionnent souvent des donations en faveur des confréries du Saint-Esprit et de la Charité; ces associations ayant été supprimées et leurs biens réunis au luminaire de l'église paroissiale, ces dons étaient naturellement attribués à celui-ci. C'est ainsi qu'en 1614 nous trouvons la fondation « d'un quard de coupe de sel en faveur de la confrérie du Saint-Esprit, réunie à la luminaire de Cordelles », faite par André Planet et Jeanne Varennes, sa femme, en date du 19 mai 1614, spécialement hypothéquée sur une de leurs vignes située à Rilly, « jouxte la vigne

(1) *Registre des audiences et assises de la châtellenie de Saint-Maurice.*

Digitized by Google

de Philibert et Benoît Mingoy de matin, le chemin servant aux vignes dud. village de midi, la vigne du sieur de Rilly de soir, sur laquelle vigne sus-confinée est hypothéquée trois grandes quartes de vin pour les communions du jour de Noël, fondées par le sieur Benoît Varennes. »

Dans les années précédentes, le luminaire de l'église de Cordelles avait reçu deux nouvelles fondations.

Le 3 octobre 1607, Françoise Gravodière fonde trois messes hautes, deux le jour de saint François, l'une en l'honneur de Notre-Dame, l'autre pour les fidèles trépassés et la troisième le lundi saint. La redevance due pour cette fondation était d'une livre, à prendre sur un jardin et chenevier situés au bourg de Cordelles (1).

Le 26 août 1613, Antoine de la Mure, religieux chartreux, fit une donation d'une livre dix sols, pour une grande messe qui devait être dite le 22 octobre de chaque année. Cette rente était hypothéquée sur une verchère et pré, contenant 12 bicherées, situés près le village de Changy, appelé le territoire de la Perrière, joignant les terres de noble Jean de la Mure, seigneur de Rilly (2).

En 1621, Benoîte Brun, par son testament, daté du 18 septembre, fonde deux messes à dire, l'une le 12 de

---

(1) « Les maisons, jardin et chenevier de Françoise Gravodière étaient situés au bourg de Cordelles, jouxte le chemin *des rasons* de matin et bize, la maison et jardin du sieur curé de soir, le jardin de Me Pierre Déphelines aussi de soir et l'église dud. lieu, un viol entre deux de midi..... » *Acte reçu Chorier, notaire royal, le 3 octobre 1607. — Reconnaissance de la même rente faite le 8 octobre 1701, par Me Chatelus, notaire royal de Villemontais.*

(2) *Acte reçu Chorier, notaire royal.* — Ce document mentionne aussi parmi les confins, « de soir, *les places communes* du village de Changy. »

Digitized by Google

mars, l'autre la veille de saint Jean-Baptiste. Elle attribue à cette fondation une rente d'une livre dix sols, à retirer sur une terre située près le bourg de Cordelles, « jouxte le chemin tendant dudit bourg au port de Lignebonne de matin, celui de Changy à Terrenoire de midi, la terre d'Antoine Pousset de bize et celle de Claude Bonnier de soir (1) ».

En 1630, Magdeleine Carmetta, veuve de Philibert Roche, fonde trois messes, à célébrer dans l'église de Cordelles, à perpétuité « le jour de son décès et jours suivants, pour la somme d'une livre dix sols, plus cinq sols pour les cierges, le tout hypothéqué sur une terre sise à Cordelles-la-Vieille (2) ».

Citons encore en 1639 une fondation d'une livre dix sols, faite par Marguerite Guillet, établie sur une vigne appelée le *clos du jardin,* « jouxte le chemin de Taboulier à Cordelles de bize, le sentier dudit Taboulier au château du Verdier de midi et quasi soir » (3).

Le 14 avril 1660, Camille de Neuville, archevêque de Lyon, faisant sa tournée pastorale, visita l'église de Cordelles. Le secrétaire qui l'accompagnait nous a laissé de l'église une intéressante description :

---

(1) Reconnue le 22 janvier 1710 par Jean Vernet. — *Acte reçu Rondard, notaire royal. — Testament de Benoîte Brun, du 18 septembre 1621, reçu Chorier, notaire royal.*

(2) *Acte reçu Couthandier, notaire royal.* — L'année suivante, 1631, Antoinette Roux fonda un *Salve Regina,* « à dire à perpétuité, chaque dimanche de l'année, sur son tombeau, dans le cimetière de Cordelles. — *Testament d'Antoinette Roux, femme de Claude Delafont, reçu Coutandier, notaire royal, le 17 septembre 1631.*

(3) *Acte reçu Giraud, notaire royal.*

Digitized by Google

Visite pastorale de Mgr Camille de Neufville, archevêque de Lyon, à Cordelles.

14me jour d'avril 1660.

« En cette église paroissiale le St Sacrement est tenu dans un tabernacle peint et doré, en un ciboire de leton, fort proprement. Pour le porter aux malades, on se sert d'un ciboire d'estain aussy fort propre; l'ostensoir est d'estain et s'emboiste sur le ciboire de mesme métal.

« Les Stes Huiles sont dans un ancien coffret mais fort net. Il y a un reliquaire d'argent mais sans reliques.

« Les Stes Eaux sont bien tenues. Quoyque le Luminaire n'ayt aucun revenu que les *royaumes* et *Charité,* la paroisse ne laisse pas d'estre pourvue de deux calices d'argent, chazubles, de linge, chandeliers, croix, le tout à suffisance.

« Dans la nef, il y a deux autels sans fondation. M. Claude Jacquemot est curé depuis 38 ans : son revenu consiste en un pré, une terre et une vigne, une petite dymerie de 6 sestiers de bled, 8 mesures de bled seigle, dues par le seigneur engagiste, outre 8 mesures de seigle et six ras d'avoine, dues par les Jésuites de Roanne comme prieurs de Riorges et autres 8 mesures, dues par le prieur de St Maurice.

« Les livres de baptesme sont reliés et en bon estat, mais il n'y en a aucun des mariages et enterrements.

« La maison curiale est en bon estat, aux frais dudit curé, qui s'acquitte fort bien de son devoir envers ses paroissiens, les instruisant, catéchisant et servant soigneusement.

« Le cimetière est ouvert en plusieurs lieux et au-dedans il y a une chappelle dédiée à St Jean, sans dotation, et au coin de la maison curiale, est une chappelle dans le chemin,

Digitized by Google

à l'honneur de St Claude, où feu Me Claude Jacquemot a fondé deux messes par an et a donné pour cela une livre par an.

« Dans le district de cette paroisse, est le chasteau de Rilly, où les sieurs Antoine et Jean de la Mure ont fondé une prébende de 200 livres, à prendre sur le plus liquide revenu du sieur de Rilly, patron moderne; Me Hugues Terasse est prébendier et y fait le service de 4 messes par semaine.

« Le nombre des Communians est de 560; l'église est dédiée à St Martin.

« Nous avons ordonné aux habitants de faire clore les ouvertures du cimetière dans le moys, à peyne d'interdit ; et au Curé, enjoignons de tenir des registres de mariages et enterrements, ainsy que les registres des baptesmes. Et sur ce que nous avons esté advertis de certains désordres qui se font aux mariages, en ce que la jeunesse du lieu dresse certaines barrières pour exiger quelque somme des mariés; nous faisons très expresses défenses de rien faire de tel à l'advenir à peyne de chastiment rigoureux. »

L'année suivante (1661), « Monsieur le sacristain de la Mure fit une fondation d'une livre dix sols, en faveur de l'église de Cordelles. Cette rente, payable à la mi-aoust, était hypothéquée sur une terre située au-dessus du bourg de Cordelles, au territoire de la croix des Rameaux... » (1).

---

(1) Cette terre était située : « jouxte la terre du sieur Descombe de bise, le chemin de Cordelles au bois de *Terrenoire* de midi, le pré de Jean Marcelle de *Villerais,* de matin, et la terre de Jean Fragier et héritier Joard de bise, la terre de Claude Chenaud de soir ». *Acte reçu Javel, notaire royal,* reconnu par Marie Chappe, le 25 octobre 1661, *reçu Rigaud, notaire royal.*

Digitized by Google

IX

Nous avons raconté comment la châtellenie de Saint-Maurice avec les terres du Verdier de Cordelles et de Bully avaient été réunies à la seigneurie de Roanne, sous le nom de « parfait de la baronnie de Roannais ». Le 9 avril 1667, Arthur de Gouffier, dernier seigneur de cette illustre maison, vendit le marquisat de Boisy et toutes les terres qu'il possédait en Roannais à François d'Aubusson de la Feuillade, maréchal de France. Cette vente était passée moyennant le prix de 400.000 livres, « pour ce que ledit seigneur acquéreur, avait épousé la sœur dudit vendeur, Charlotte de Gouffier ». C'est en cette qualité qu'en 1672, le duc de la Feuillade, recevait les hommages de ses vassaux du Roannais et notamment d'Antoine de la Mure, seigneur de Rilly, à cause des fiefs de Rilly, de Changy et de ses terres de Cordelles.

A aucune époque de notre histoire le peuple des campagnes ne fut aussi malheureux que pendant les dernières années du règne de Louis XIV. Toutes les charges retombaient alors sur l'homme des champs, impôts royaux, droits féodaux et dîmes ecclésiastiques. Comme il était le seul qui travaillât, il était le seul qui pût fournir de l'argent au collecteur des tailles. Or, les guerres de la ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne furent particulièrement ruineuses. De plus, comme aucune police n'existait alors dans les campagnes, les malheureux paysans étaient les victimes des hommes d'armes, racoleurs, et gens de guerre. Rien n'était funeste pour un pays comme le passage des troupes et M. d'Herbigny, intendant de la généralité de

Digitized by Google

Lyon, les déclarait plus ruineuses pour le pays que la famine et la peste.

Le récit d'un fait, qui s'est passé à Cordelles en 1691, mettra en pleine lumière le manque de sécurité des campagnes à la fin du XVIIe siècle.

La veille de Notre-Dame de février 1691, raconte Jean Vignant, demeurant au village de Changy, paroisse de Cordelles, le sieur de Foris La Valette, capitaine du régiment de la marine, « qui était venu en ce pays pour faire recreüe et qui était logé et demeurait avec le sieur Chapuis de Foris son père, en son château de Rilly, susdite paroisse de Cordelles, et lequel faisait tant dans ladite paroisse que dans tout le voisinage des désordres terribles et inouys avec ses soldats, prenant par force tous ceux qui paraissaient devant eux, tant pères de famille, maistres de maisons que autres », lesquels soldats, au nombre de treize, dont onze armés de fusils, un d'une coignée et l'autre d'une massue, entrèrent de force dans la maison du plaignant, se chargèrent des nippes qu'ils purent trouver, prirent un lard tout entier et tous les jambons, andouilles et autres menuses, (menues viandes salées) « même s'en furent dans la cave tirer du vin à pleins sceaux et à pleines chaudières qu'ils jettaient par la maison, même lâchaient les poinçons sans les boucher », malgré les représentations de la dame de Bienavant, qui était accourue en toute hâte en robe de chambre et pieds nus, pour les prier de ne pas faire davantage de désordres, renversèrent le père du suppliant dans le feu et lui auraient fait à lui-même un mauvais parti s'il n'était parvenu à s'évader, pieds nus, dans la neige et à échapper à leurs poursuites bien que meurtri d'un coup de fusil qu'ils lui avaient tiré dans les jambes et « étant arrivé à la rivière de Loire, qui était glacée, il se hazarda de la traverser comme il fit, mais

Digitized by Google

il n'en pouvait plus et serait mort s'il n'avait trouvé le village d'Odenais, paroisse de Saint-Maurice, où il fut reposer chez le nommé Lachaud » (1).

X

Malgré les souffrances et les misères endurées par les habitants des campagnes pendant les terribles années de 1709 à 1712, plusieurs donations furent faites à l'église paroissiale de Cordelles(2). La plus importante d'entre elles fut celle de madame de Bienavant (3). Par son testament daté du 5 janvier 1709, elle fondait, au profit de la dite église de Cordelles une pension annuelle et perpétuelle de 15 livres, dont 10 seront payées au curé de la paroisse, « à la charge d'établir, dans la dite église, des indulgences en faveur des âmes du purgatoire et prier pour leur repos les jours du dimanche de la septuagésime, le lundi et mardi suivant et les dits jours faire prêcher et confesser dans la dite église ; les 5 autres livres seront payées au luminaire pour les cierges et faire dire une messe pour les mêmes jours... Voulant qu'à défaut par les sieurs curés et lumi-

(1) *Papiers de la Maréchaussée de Roanne.*

(2) Le 17 juin 1706, Martin Félix avait fondé une rente de 5 sols pour une messe à dire le 1er may, dans l'église paroissiale de Cordelles. Cette messe était hypothéquée sur une vigne sise « au territoire *du Perron*, paroisse de Cordelles, jouxte le chemin du Perron aux *Tabouliers* de bize, les terre et chenevier de M. Mathieu Chorier de soir et matin, les terres des héritiers Jean Bothonas de midi. — *Acte reçu Pelletier, notaire royal.*

(3) *Testament de Catherine Dupuy, femme de M. de La Mure de Biénavant, vivant, seigneur de Changy, du 5 janvier 1709.*

Digitized by Google

niers d'exécuter ce que dessus, les dites 15 livres soient distribuées aux pauvres de la paroisse de Cordelles.

« Fait et passé au château de Changy, le 5e de janvier 1709. »

Quelques années plus tard, une nouvelle fondation pieuse vint encore enrichir la luminaire de l'église de Cordelles.

Par son testament passé dans la chambre haute de la maison curiale dudit Cordelles, messire Guigonaud, curé, après avoir déclaré vouloir être enterré dans l'église dudit lieu « ès tombeaux de ses prédécesseurs », il demande qu'il soit dit et célébré incontinent après son décès, en l'église de Cordelles, quarante messes à haute voix, et quarante à basse voix; comme aussi qu'il soit donné pour aumône aux pauvres du pain cuit et de la soupe à tout ceux qui se présenteront; laquelle aumône sera faite trois différentes fois, le jour de son enterrement, de la quarantaine et du bout de l'an.

Plus, qu'il soit dit et célébré deux cents messes à basse voix.....

Plus, mû de dévotion, fonde à perpétuité, dans l'église de Cordelles, la pension annuelle de 10 livres en augmentation de celle ci-devant fondée par la dame de Biénavant...

« Fait et passé dans la maison curiale de Cordelles, le 10e d'aoust, après midi, 1736; en présence de noble Claude Rostain, docteur médecin, demeurant à Roanne, de messire Jacques Coste, curé de Saint-Cyr de Favière, de Charles Méret, vicaire de Parigny, de sieur Louis Girard, chirurgien de Cordelles, de Simon Maingoy, de Jacque Martin, et de François Pousset, vignerons dudit Cordelles (1). »

---

(1) *Acte reçu Cherblanc, notaire royal, 10 août 1736. Contrôlé et insinué au bureau de Néronde.*

Digitized by Google

A messire Guigonot, succéda messire Claude Mosnier, vicaire de Messimi, en Lyonnais, qui fut nommé curé de Cordelles le 31 août 1736, par Gilbert de Chantelot, chanoine comte de Lyon, prieur commendataire de St-Jean-sur-St-Maurice-en-Roannais, et, en cette qualité, collateur de la dite cure (1). A l'époque où messire Mosnier prenait possession de la cure de Cordelles, les revenus de sa cure, dont il donnait les détails et déclaration à l'archevêque de Lyon s'élevaient à environ 350 livres. Le prieur de Saint-Jean lui donnait 100 livres à titre de portion congrue ; le restant des 350 livres provenait en majeure partie des fondations pieuses faites à son église dans les âges passés et des revenus des prébendes établies dans l'église de Cordelles. La première, appelée La Pierre, avait été fondée vers 1575, par un curé du même nom; la seconde, appelée Félix et Jodon, avait été instituée au XVIIe siècle; la troisième, dite de Romagny, jouissait d'une rente qui se levait sur le hameau de même nom; nous avons relaté récemment la fondation de la quatrième, dite prébende Guigonnod (2).

Moins de 10 ans après, le 5 octobre 1755, dans une lettre adressée à l'archevêque de Lyon, messire Mosnier faisait de sa situation un tableau navrant. Nous ne savons ce qui était survenu dans ces dix dernières années; mais voici ce qu'il écrivait :

« J'ai pour revenu la somme de 100 liv. argent, payée par le Prieur de Saint-Maurice-sur-Loire. Et, pour tenir

---

(1) *Procès-verbal de la prise de possession de la cure de Cordelles par Messire Claude Mosnier. — Acte reçu Pétel, notaire royal et apostolique.*

(2) *Déclaration que donne Messire Mosnier, curé de Cordelles, à Messieurs du bureau diocésain des décimes, des biens, revenus et charges de la cure de Cordelles.*

Digitized by Google

lieu des 200 liv. restantes de la portion congrue, deux petites dimes valant cette année 180 mesures seigle (petite mesure de Roanne); dont, 20 liv. sont retirées pour la levée du même disme.

« J'ai eu 14 pièces de vin faisant 30 asnées, j'ai eu trois petits chars de foin qui se consument *(sic)* à la maison pour la nourriture de deux vaches et un cheval.

« J'ai environ 60 liv. de casuel mal payé, dans une paroisse très pauvre, située sur côtes de la Loire, par conséquent pays escarpé et très maigre.

« En fait de fondation, j'en ai certain nombre « *pro missis* » qui me sont à charge, la plupart étant tombées par leur ancienneté à 6 blancs, 3 sols, et les autres de peu de valeur.....

« .....J'ay en plus deux petites prébandes ou commission de messes sans aucun vocable ; leur revenu de quatre ans ne suffirait pour acquitter le service d'un an. (Je m'en tiens aux *statuts de Mgr Camille de Neufville*..... messes à 10 sols, les grandes, dont j'en ai très peu, à 15 sols.)

« Sur lesdits blés et vin ci-dessus énoncés, il en faut prélever 10 mesures pour la nourriture d'une bergère, d'une fille pour la cuisine, et pour mon vicaire et moy, un valet. Je dois aussi payer mon vicaire en plus, n'y étant pas d'office, en ayant cependant besoin pour avoir environ 560 communiants, paroisse très étendue et difficile à desservir et pour avoir une première messe de paroisse dimanches et fêtes... Ensuite payer 120 liv. pour les gages de nos trois domestiques, prendre le vin de notre boisson sur les pièces sus-énoncées, faire les réparations du presbytère et très souvent éprouver les intempéries qui emportent et vins et blés... »

En 1752, la maison d'Aubusson s'étant éteinte, la châ-

Digitized by Google

tellenie de Saint-Maurice dont Cordelles faisait partie, fut attribuée en usufruit à la mère du dernier duc de Roannais, dame Catherine-Scholastique Bazin de Besons. Toutefois, elle était la propriété de Catherine-Françoise de la Feuillade, sa petite-fille, qui, par contrat de mariage, porta tous ses biens à Henri d'Harcourt, comte de Lillebonne.

En 1769, le duc d'Harcourt ayant fait renouveler les terriers de ses châtellenies du Roannais, son fermier voulut obliger les habitants des vingt-cinq paroisses qui en dépendaient, à payer le mi-lods ; c'est-à-dire d'acquitter un droit de mutation égal environ au douzième de l'héritage. La cause fut portée en 1777 devant le bailliage de Roanne, qui par arrêt du 11 décembre de cette année, donna gain de cause au duc. Toutefois les intéressés protestèrent et l'un d'entre eux, Georges Thélis, laboureur de Cordelles, fit même dresser un mémoire contre les prétentions de son seigneur. A la suite de ce mémoire, l'arrêt fut infirmé ; mais les avocats au bailliage et sénéchaussée de Montbrison protestèrent et rédigèrent un travail établissant la légitimité du droit de mi-lods pour les successions de père à fils,... « la coutume de Forez dispensant de ce droit pour les successions des mères (1). »

Le duc d'Harcourt possédait encore les châtellenies de Saint-Maurice, Le Verdier, Cordelles, etc., lorsque éclata la Révolution française.

Le curé de Cordelles était à cette époque messire Claude Forestier. En 1777, il adressait à l'archevêque de Lyon

(1) La légitimité du droit de mi-lods est établie dans ce mémoire par quinze titres indirects et autant de directs. La plupart de ces derniers sont extraits des archives de Chantois et de la *Coutume locale de la châtellenie de Saint-Maurice*.

Digitized by Google

une plainte encore plus motivée que celle de son prédécesseur, expliquant « son extrême misère » par l'impossibilité ou il était « de faire payer à des paroissiens plus pauvres que lui des fondations depuis longtemps tombées en désuétude. »

L'église de Cordelles se ressentait du reste de la pauvreté du curé et de la misère des habitants ; car dans une visite pastorale faite en 1784, par M. l'abbé de la Chapelle, vicaire général de l'archevêque de Lyon Malvin de Montazet, « il est dit que le rétable et les boiseries du chœur sont fendus et tombent » et que des réparations sont nécessaires aux rétables et chapelles de la Vierge, de Saint-François et du Crucifix (1).

Dans un inventaire des titres de la cure dressé en 1785, nous relevons des fondations faites à l'église de Cordelles, le 27 mai 1770, par Claude Jourlin (2), le 15 août de la même année par Pierre Chermette (3)et le 5 mai 1771, par le curé Claude Forestier (4).

XI

Au début de la Révolution le curé de Cordelles était M. Honnorat, qui, dans ces temps agités, avait su se conci-

(1) *Ordonnance de Monseigneur A. de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon, en date du 14 septembre 1784, à la suite de la visite pastorale faite à l'église paroissiale de Cordelles, par M. l'abbé de la Chapelle.*

(2) *Acte reçu Barel, notaire royal.*

(3) *Acte reçu Boisseau, notaire royal.* Le même notaire avait reçu, le 22 octobre 1769, l'acte de constitution d'une rente de 4 livres faite par Gabriel Barret, au profit de la cure de Cordelles.

(4) *Acte reçu Boisseau, notaire royal.*

Digitized by Google

lier l'affection de ses paroissiens par sa bienveillance et sa charité. Aussi lui demeurèrent-ils fidèles et s'opposèrent-ils à l'installation d'une curé assermenté. En 1791, un arrêté de déportation signé Lamblot, membre du comité révolutionnaire de Roanne, fut signifié à M. Honnorat qui dut quitter le pays pour se réfugier à Champoly, dans les montagnes du Forez.

Les biens que le clergé possédait à Cordelles, furent alors mis en vente et, le 31 mars 1791, adjugés au sieur Jean Bernard, de Cordelles, qui devait les payer en douze annuités. Ces biens étaient divisés en trois parties ; ceux de la cure qui formaient quatorze articles, vignes, prés, taillis et terres, et ceux des prébendes Félix et Lapierre ; ces derniers, qui étaient considérables, étaient énumérés en vingt et un articles (1). Après le départ de M. Honnorat, le directoire du district de Roanne fit une nouvelle tentative pour installer à Cordelles le curé de son choix ; mais elle ne fut pas heureuse, car la population se souleva et poursuivit à coups de pierres les officiers municipaux qui furent obligés de donner en masse leurs démissions. L'impuissance des directeurs du district est clairement indiquée dans le rapport qu'ils adressaient au sujet de ces événements au directoire du département, où il est dit : « Nous avons mandé, caressé, menacé ces municipalités ; nous n'avons rien négligé pour ramener les esprits égarés ; toujours elles ont manifesté, ou le refus formel de recevoir un autre curé, ou la crainte d'exposer leurs personnes ou leurs propriétés à la fureur du peuple, si elles concouraient à cette installation. Elles sont mêmes allées jusqu'à nous rendre res-

(1) Bibliothèque de Roanne.

Digitized by Google

ponsables des événements fâcheux qui pourraient résulter de l'emploi de la force. Il est à craindre qu'elles ne joignent au fanatisme religieux le fanatisme de la liberté, car elles veulent être libres de conserver leur culte. Que faire donc ? Renouveler les dragonnades tant reprochées à Louis XIV ? Armer les gardes nationales ? Mais c'est armer les citoyens les uns contre les autres, c'est préparer la guerre civile ! Le curé constitutionnel de Cordelles a été installé par la municipalité ; mais cette dernière a failli être victime de la fureur populaire et s'est vue forcée de donner sa démission en masse. Nous allons donc encore temporiser. »

L'émotion provoquée par ces différentes tentatives infructueuses pour installer le curé constitutionnel, ne se calma à Cordelles que lorsque la liberté du culte eût été rétablie. Un prêtre assermenté séjourna bien dans le village avec le titre de curé, pendant les plus mauvais mois des années 1792 et 1793 (1), mais les habitants refusaient d'accepter son ministère. Un de leur compatriotes, M. Prajoux, dont plusieurs documents du temps louent le dévouement, leur administrait les sacrements et remplissait à Cordelles les véritables fonctions de pasteur.

On dit même que, protégé par l'affection des habitants du pays, il ne se préoccupait que relativement de cacher sa personne aux envoyés du directoire de Roanne, qui vinrent, à plusieurs reprises, pour le mettre en état d'arrestation.

En 1826, M. l'abbé Pousset, curé de Saint-Bruno, à Lyon,

---

(1) Les rares registres paroissiaux de Cordelles qui sont parvenus jusqu'à nous, nous font connaître les noms des officiers municipaux de cette époque (1793-1802) Gaillet, Patard, Bret, Colombat. Le premier registre (1774-1793) est paraphé : « Durand, De Meaux, lieutenant-général à Montbrison. »

Digitized by Google

originaire de Cordelles, établit dans cette paroisse les Sœurs de la Sainte-Famille qu'il avait fondées l'année précédente. Quatre religieuses vinrent à Cordelles et s'installèrent dans une maison particulière occupée aujourd'hui par l'épicerie Claude Bonnet. Cependant le local devint bientôt insuffisant et il fallut songer à mieux.

Sur ces entrefaites, M. l'abbé Pierre Pousset, frère du fondateur et missionnaire diocésain, ayant été obligé d'interrompre ses prédications, en raison d'une maladie grave, fut nommé aumônier de la nouvelle communauté. C'était en 1837. Sous sa direction intelligente l'œuvre prit un rapide développement. Aussitôt il acheta un terrain et fit construire, sur les plans de M. Bonnard, architecte à Saint-Maurice-sur-Loire, le vaste bâtiment que l'on voit encore aujourd'hui et dans lequel il installa sa communauté vers la fin de l'année 1838. M. Pousset était un prêtre éclairé, doublé d'un économiste; ce fut lui qui introduisit à Cordelles les métiers Jacquard, dont la maison qu'il venait de fonder retira pendant longtemps d'utiles ressources.

En 1855, il fit construire une chapelle qui fut bénie solennellement par Mgr Mioland, archevêque de Toulouse, assisté de Mgr Plantier, évêque de Nîmes.

M. l'abbé Pousset est mort en 1892, sans toutefois avoir pu assurer l'avenir de son œuvre, que la laïcisation des écoles communales arrivée en 1897 met dans un état précaire (1).

L'ancienne église de Cordelles, dont une partie subsista jusqu'en 1893, avait été construite dans le courant du XVIIe siècle. Cependant elle avait subi au début du XIXe siècle,

(1) Renseignements obligeamment fournis par M. l'abbé Rival, vicaire de Cordelles.

Digitized by Google

des modifications qui en avaient complètement changé l'aspect primitif. Elle se composait de trois nefs sans caractère architectural. La façade était percée d'une grande porte à plein cintre, ornée de chaque côté de pilastres cannelés soutenant un fronton formé par un arc circulaire. Les deux portes latérales étaient surmontées d'une ornementation formée par une nervure dessinant un frontispice triangulaire.

Dès 1850, M. Flachat, alors curé de Cordelles, où il avait succédé à M. Joly, avait formé le dessein d'élever à Cordelles un monument plus digne de la piété des habitants.

En 1860, il commença à réaliser son projet en faisant construire le cœur et le transept. Ce travail fut achevé par M. Civier, nommé, sur ces entrefaites, curé de Cordelles. En 1868, il fut remplacé par M. Ozier, qui mourut à Cordelles en 1890. Celui-ci réunit les ressources nécessaires pour terminer l'œuvre de ses prédécesseurs qu'il était réservé à M. Paluit d'achever. Sur les plans de M. Michaud, et la direction de M. Micon, les trois nefs et le clocher furent reconstruits. La première pierre fut posée le 26 juin 1893 et la bénédiction solennelle fut faite par Mgr Dubuis, évêque de Galveston, le 1er octobre 1894. Cette église est de style gothique.

Le clocher, formé par une tour carrée, rappelle celui de Saint-Etienne de Roanne. Du haut de la terrasse qui le couronne on jouit d'une vue immense, qui s'étend des cornes d'Urfé aux tours d'Ambierle et de Crozet. Il renferme trois cloches dont une fort ancienne mérite une mention spéciale. Elle est ornée d'une inscription gothique ainsi conçue :

— † *Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. Christus ob oni malo nos defendat. Amen. Fait l'an mil Vc xli* (1541). — *Sancte Ionnes. hora pro nobis.*

Digitized by Google

Au-dessous, en plus petits caractères :

Regina celi alleluia. oe (pour eo) quem meruisti portare alleluia. Resurrexict sicut dixit alleluia. Ora pro nobis deum alleluia.

« Les mots sont séparés par des fleurons ou par une petite plaque chargée de trois pièces héraldiques : une hermine, une coquille et un dauphin.

« Les empreintes figurées, produites par de très belles matrices et bien venues à la fonte, représentent : saint Pierre et saint Paul, sous deux arcs en accolade, géminés ; — saint Jean-Baptiste ; — saint Martin et saint Antoine, accompagné de son pourceau ; — une sainte martyre ; — au-dessous, deux croix formées de croisettes accolées (1). »

La deuxième cloche, fondue à Paris en 1842, eut pour parrain M. Chevron (Claude) et pour marraine Mme Coudour (Catherine). La troisième, fondue la même année chez Gallois, à Paris, fut donnée en 1842, à l'église de Cordelles, par M. Guillon, curé de Saint-Priest-la-Roche.

Au milieu du cimetière on voit encore aujourd'hui une croix dont une partie est fort ancienne. Sur un socle en pierre de construction récente se trouve un pilier carré dont chaque angle est orné d'un clocheton gothique d'un travail délicat, et qui supportait, autrefois, une croix dite croix des morts. La pierre qui soutient le pilier est ornée d'un écusson dont le champ est réticulé ou losangé, *au chef chargé d'un aigle issant entre un cœur et une croisette.*

Sur une autre face on lit, en caractères gothiques, l'inscription suivante : « L'an mil Vc XVIII (1518) et au mois d'avril a été faite cette croix. »

(*à suivre*) J. Prajoux.

---

(1) J. Déchelette, *Inscriptions Campanaires de l'arrondissement de Roanne.*

Digitized by Google

TENTATION (1)

Auprès de l'âtre qui flambe clair dans la pièce enténébrée, Virgine silencieuse est assise.

Du bout du pied, nonchalamment, elle manœuvre son rouet, tandis que ses mains agiles effilent nerveusement la longue quenouille enrubannée.

Dans ce cadre agrandi par les ténèbres, seules, les flammes dansantes jettent un jour bizarre sur les choses d'alentour.

Des reflets brillants, furtifs comme un éclair, s'allument aux portes des armoires; des arabesques extravagantes courent le long des murs; tandis qu'au dehors, dans la nuit noire, le vent lugubre gémit, siffle à travers la serrure et secoue les gonds de la porte.

Et cependant, de ces mille bruits inquiétants pour une

(1) *Chemins bressans, Nouvelles*, par Francisque Renard, préface par Emile Ducoin, Lyon, 1900, in-12.

Digitized by Google

femme seule, Virgine n'entend rien. Elle n'a point vu venir la nuit envahissante et n'a pas allumé le *creuzie* pour vaquer aux soins du ménage.

L'esprit perdu dans un songe, les yeux obstinément fixés sur l'âtre rougeoyant, elle demeure là, silencieuse, comme fascinée par la menaçante caresse des flammes, qui, lentement, avec une rage acharnée et des plaintes tristes, rongent et consument une noueuse souche de hêtre.

.....Car, s'il fait noir en son logis, il fait autrement sombre encore dans la pauvre tête de Virgine!...

Des pensées mauvaises, tenaillantes et dévorantes comme les flammes qui sifflent dans la cheminée, depuis quelques jours, sans répit, s'attaquent à sa conscience, minent sa foi robuste. Sa vertu résistera-t-elle à cette implacable morsure, aussi longtemps qu'au brasier destructeur, ce tronc rugueux, si lent à se consumer?.....

— Pourquoi donc cette profonde songerie et d'aussi tristes pensers? — Pourquoi cette hâte fébrile qui agite ses deux mains nerveuses et sèches, travaillant machinalement, tandis que l'esprit de notre paysanne vagabonde au loin?

Toujours la même histoire....., ne la devinez-vous pas? — Celle qui survient infailliblement, un jour ou l'autre, à toute femme jeune et jolie, dont le cœur n'est point pris!... — Pendant que le mari, ce brave Claude, est allé à la foire, il est venu aujourd'hui, Lui..., le tentateur, plus pressant que jamais, car il a toutes les audaces...

Ah! certes, Virgine, tout à l'heure, n'a pas mieux écouté qu'auparavant les sornettes du galantin. C'est qu'elle est foncièrement honnête, notre brave petite paysanne au cœur d'or! Et, si Lisou a cru le moment venu..... Elle a bien su le détromper.

D'un regard courroucé, tranchant comme une lame, elle

Digitized by Google

lui a cloué aux lèvres les doux serments d'amour, brisant là d'un ton sec, lui ôtant bien vite toute velléité de lui manquer de respect. Et, quand ils se sont quittés, après avoir causé quelques instants ensemble, en bons camarades, de choses et d'autres, l'homme est parti, non en triomphateur, mais en vaincu repentant et soumis, la saluant bien bas.

Cependant, malgré les apparences, Lisou a peut-être raison de croire que cette heure-là, l'heure de la défaite, sonnera bien à son temps! — Avec de la patience, on vient à bout de tout; la goutte d'eau ne ronge-t-elle pas la pierre!...

S'il n'a osé aujourd'hui lui redire des mots passionnés, s'il n'a pu, suppliant, se jeter à ses pieds et lui clamer sa tendresse; elle a lu pourtant clairement toute l'horrible vérité dans ses grands yeux de braise, fascinateurs et menaçants, qu'elle sent encore dardés sur elle, la brûlant toujours jusqu'aux moelles comme un fer rouge! Ce regard dompteur, pesant, qui la fouille jusqu'au fond de l'âme, elle ne pourra l'éviter; cet homme sera son maître, elle le sent, elle le sait! La pauvrette aura beau faire, un jour viendra, elle sera prise au filet.

Certes, la lutte sera chaude. Virgine ne succombera pas sans se débattre, et, c'est une proie saignante, à bout de forces, une victime inanimée, que le vautour emportera.

Aussi, le hait-elle, cet homme, de toutes ses forces d'honnête femme, d'épouse fidèle; ou plutôt, elle hait, en lui, le mensonge, le parjure, la trahison qu'il lui fera commettre. Mais, hélas! inconsciente, et obéissant à une volonté irrésistible, elle l'aime aussi, follement, ce misérable « grenouilleux », de tout son cœur vierge d'amour, avide de sensations inconnues, avec son esprit épris de nouveauté!

Digitized by Google

Ce chemineau, braconnier et pêcheur, beau gaillard, agile et vigoureux, pauvre mais vaillant, qui vit au jour le jour, sur la grande route, couchant à la belle étoile et passant d'une ferme à l'autre, toujours insouciant et gai... c'est la Force, et c'est aussi le Rire et la Joie, inconnus hélas, dans sa vie monotone !

Certes, son Claude est un bon mari, laborieux et doux, sage et prudent, et ce serait lui faire mortelle injure que de lui comparer l'autre !

Mais, son mari, son maître d'aujourd'hui, elle ne l'a jamais aimé. Elle l'a épousé parce qu'ils étaient cousins, que de bonne heure on les destinait l'un à l'autre, et qu'ainsi, par un calcul involontaire même, on réunissait à nouveau les quelques lopins de terre que les vieux avaient fraternellement partagés. Mariage de convenance, mariage de raison, où l'amour n'avait que faire !

Et puis, Claude est chétif, triste, déjà vieux, souvent silencieux et soucieux, bourru même quelquefois ; elle, au contraire, elle est gaie, jeune, pleine de vie, insouciante, avenante... comme Lui !

Oui, mais céder à cet homme, écouter ses paroles enjoleuses, quitter le mari et l'enfant, pour suivre les pas d'un aventurier. N'est-ce pas de la folie ! Car c'est sûrement la misère, et — la honte aussi ! — Et plus tard encore ?...

A cette pensée du châtiment suprême qui l'attend, après une vie misérable, surtout méprisable, Virgine sursaute, regarde avec terreur les flammes qui dansent devant elle, grimaçantes et hideuses... Il lui semble qu'elles vont l'entourer, l'enserrer, l'étouffer !... Oui, oui, elle serait damnée... damnée !...

Virgine se dresse d'un bond, et recule précipitamment jusqu'au fond de la pièce. Comme au saut d'un rêve affreux,

Digitized by Google

elle jette autour d'elle des regards suppliants, puis étonnés. Instinctivement, la pauvre femme passe la main sur son visage, comme pour chasser une vision horrible.

Ce geste inconscient la rappelle à la réalité. Comment, il fait déjà nuit ?... La soupe n'est point faite, et Claude qui va rentrer harassé et transi. — A quoi donc a-t-elle songé ?...

Vite, vite... elle allume la lampe, et, bientôt ressaisie, l'accorte ménagère se met activement à la besogne. Cette fois, les doigts ne travaillent point seuls, elle pense à tout, et en quelques instants, les heures perdues sont bien vite rattrappées.

Il était temps, car bientôt un bruit significatif de gros sabots ferrés résonne dans la cour...

D'une brutale poussée de main, la porte s'ouvre, et Claude paraît sur le seuil.

En voyant dans ce cadre familier sa chère femme si active, — car Virgine cache de son mieux sa confusion sous cet empressement, — un large sourire de bonheur éclaire sa figure grave.

« Bien, bien, femme, s'écrie-t-il joyeusement, je gage que tu t'es sans doute, comme d'habitude, attardée après ta *filette*, et qu'il te faut maintenant mettre les morceaux doubles ! — T'es ben toujours la même vaillante, ma Virgine ! » — Et fièrement, il l'embrasse sur le front.

Puis jetant bas son feutre aux vastes ailes, il s'assied devant la table sur laquelle, triomphant, il vide le contenu de ses poches.

« Tu vois, la journée n'a point été mauvaise... les porcs se sont vendus !... Viens donc voir compter toi-même si les dix écus n'y sont pas. »

Tandis que Virgine, rougissante et plus morte que vive, empile dans sa main les écus que lui tend un à un son mari,

Digitized by Google

Claude la regarde longuement d'un long regard très doux, et rit d'un rire béat.

Virgine a remarqué l'expressive tendresse de ce regard, et soudain a tressailli. Comment a-t-elle donc pu, jusqu'à présent, penser que cet homme était un indifférent, qu'il n'était que son compagnon de travail, le père de son enfant ! A le voir maintenant sous ce jour nouveau, toujours gauche et timide, mais si sincèrement épris, elle ne doute plus. Ce besoin d'être aimée qu'elle allait follement chercher près d'un autre, elle l'avait là tout près d'elle..... Son mari l'aimait !...

Et alors, bourrelée de remords, perdant la tête devant cette découverte, parlant pour rompre à tout prix ce silence pesant, Virgine d'une voix tremblante dit à son mari :

« Je vois que les dix écus y sont bien, oui, mais, et ton tabac, mon homme, et comment as-tu donc fait seulement pour manger, puisque tu es parti d'ici la bourse vide ?

— Bast, laisse donc, je n'ai point le cœur à faire des dépenses, quand tu travailles ici si courageusement, répond simplement Claude;... la belle affaire ! Je souperai mieux ce soir ! — Et puis, dame, le petiot ne s'en plaindra pas, car, vois-tu, femme, je n'en veux point faire un chemineau. Ces gueux-là ne respectent rien, ces misérables rôdeurs sont tous des voleurs ! — Méfie toi d'eux, Virgine !

— Sois tranquille, Claude ! déclare alors la jeune femme, du ton profond dont elle prononcerait un serment. — « Si jamais il revient par là, je saurai le chasser. » Et elle ajouta à mi-voix, se parlant à elle-même : « Oui, c'est bien cela, des voleurs... capables de vous prendre un trésor autrement plus précieux encore, que celui contenu dans une bourse ! » . . . . . .

. . . . . Allons, Lisou, un bon conseil en vous

Digitized by Google

quittant, croyez-moi, ne revenez pas à la ferme, où vos affaires me semblent tout à fait compromises. La belle Virgine a maintenant trouvé l'infaillible moyen de résister à vos tentations : elle aime son mari !

Francisque RENARD.

Digitized by Google

FRANCISQUE RENARD : SANCETA, IDYLLE BRESSANE, préface de Gabriel VICAIRE ; Bourg, 1895, in-12. — CHEMINS BRESSANS, NOUVELLES, préface d'Emile DUCOIN ; Lyon, 1900, in-12. *(En vente chez Bernoux et Cumin, libraires.)*

M. Francisque Renard, fils de M. Joseph Renard, dont le souvenir est encore si vivant pour tous les bibliophiles lyonnais, vient de publier, sous le titre de *Chemins bressans,* un charmant volume de nouvelles. Ce sont des réminiscences de la vie champêtre, des portraits pris sur le vif de paysans bressans et surtout des descriptions de ce pays aux aspects si variés, depuis les plaines grises et mélancoliques, jusqu'aux collines verdoyantes qui joignent la chaîne du Revermont.

Grâce à la bienveillance des éditeurs, nous avons pu détacher de ce volume une des nouvelles que nous publions dans cette livraison. Nos lecteurs pourront, de la sorte, apprécier un écrivain dont la douce philosophie, le style aimable et simple sont en parfaite harmonie avec les études qu'il nous présente.

M. Renard, qui, pendant plusieurs années, a mené la vie de gentilhomme campagnard, dirigeant dans la Haute-Bresse une importante exploitation agricole, avait été séduit par une touchante légende que les bonnes gens racontent au cours des longues veillées d'hiver. Cette légende a servi de thème au roman de *Sanceta.*

Sanceta a paru à Bourg, il y a cinq ans ; le livre acquit dans toute la région bressane un succès très vif. A Lyon, quelques amis de l'auteur en eurent seuls la primeur. La modestie de M. Renard aidant, la Presse s'en occupa peu. Nous saisissons donc cette occasion de rappeler aux

Digitized by Google

amis des Lettres, aux adeptes de la décentralisation littéraire, cette histoire dont le charme se trouve surtout dans la chaude couleur des descriptions.

Sanceta (Françoise) est la fille de riches paysans ; son père vise pour elle un mariage qui lui permette d'arrondir encore son domaine.

Un jour, toute enfant, sur ses quinze ans, Sanceta, pêchant des écrevisses, se laissa choir au fond d'un clair ruisseau. Un jeune gars qui, non loin de là, menait ses bœufs aux champs, accourt aux cris d'une compagne, se précipite dans la rivière et ramène sur le rivage, évanouie, pâle et ruisselante la baigneuse improvisée. Sous la chaleur de son étreinte, la fillette se ranime et son premier regard, tendrement reconnaissant, se repose sur son sauveur. Celui-ci, ému par ces yeux qui s'ouvrent à la vie, ravi par les appas pleins de promesses que laisse entrevoir le corsage dégrafé, reste à genoux dans une muette extase...

Hélas, ce fut là, l'origine des malheurs des deux pauvres amoureux !

Lui, Clément, était un enfant trouvé, vaillant travailleur, simple bouvier aux gages d'un fermier du voisinage. Mais il était honnête et fier ; de longtemps il n'osa laisser entrevoir son amour. Elle, Sanceta, fit les premiers pas, et ce fut une touchante et pure idylle que ces accordailles.

Quand enfin Clément crut devoir adresser sa demande au père de celle qui s'était ainsi promise, il fut repoussé avec colère et mépris. Sanceta s'inclina sous la dure volonté paternelle ; mais peu à peu sa santé s'altéra, elle perdit ses couleurs, s'alita et mourut dans la pleine floraison de ses vingt ans, sans que le père se laissât toucher par la triste agonie de son enfant.

Clément, qui avait quitté le pays, revint un jour au village, juste pour voir passer le convoi funèbre de son amie. Le saisissement, la surprise et la douleur le rendirent fou ; il termina prématurément ses jours à l'hospice St-Georges, de Bourg.

Si l'auteur a trouvé dans une légende le canevas de son roman, il lui fallait aussi une imagination d'artiste pour éclairer ces paysages, faire vivre ces personnages et couvrir de brillantes couleurs une palette encore novice. Mais il eut, il faut le dire, le rare bonheur d'avoir auprès de lui une inspiratrice dont le clair et lumineux regard, dont l'âme éprise du beau et de l'idéal étaient, bien plus que la légende de Sanceta, le souffle créateur vivifiant le cœur et l'esprit de l'écrivain.

Léon GALLE.

Digitized by Google

LES QUARANTE CONSEILLERS DU ROI NOTAIRES EN LA VILLE DE LYON, par G. TRICOU. Lyon, Librairie ancienne de Louis Brun, 1900, grand in-8 de 64 pp., fig.

L'institution ou corporation des notaires est fort ancienne, on en retrouve des traces dans la législation romaine. L'épigraphie lyonnaise fournit même de curieux documents à ce sujet.

Ce n'est qu'au quatorzième siècle, sous Philippe-le-Bel, en 1303, que le notariat lyonnais reçut sa première réglementation. Le nombre des charges, qui était illimité pendant tout le moyen âge, fut réduit à quarante par Henri IV, en 1495. Porté à soixante, en 1671, il fut ramené, vingt ans plus tard, à quarante, nombre qui subsista jusqu'en 1789.

La corporation des notaires, réorganisée après la tourmente révolutionnaire, se composait à Lyon de trente-six charges, qui furent peu après réduites à trente, et depuis lors ce nombre a été strictement maintenu.

Les notaires, sous l'ancien régime, jouissaient de quelques privilèges et prérogatives; mais leur niveau social était celui de la moyenne bourgeoisie. Quelques-uns parvinrent au rectorat de l'Hôtel-Dieu et de l'Aumône Générale; un seul, Louis-Joseph Baroud, arriva à l'échevinage, en 1784.

Cette très intéressante étude sur le notariat lyonnais, dont nous venons d'indiquer les grandes lignes, est due à M. Tricou, un fort aimable lettré, travailleur consciencieux, doublé d'un bibliophile et d'un numismate. Aussi la question bibliographique n'a point été négligée; l'auteur mentionne toutes les publications se rapportant aux notaires de Lyon. La numismatique a été l'objet d'une étude spéciale, où nous trouvons la description des jetons et médailles frappés pour la corporation.

La monographie de M. Tricou se présente sous la forme d'une plaquette de belle allure, dédiée à M. Joseph Trévoux, le distingué et sympathique président de la Chambre des notaires de Lyon. Cette publication est ornée de deux planches hors texte: l'une représente de très curieuses signatures de notaires des treizième, quatorzième et quinzième siècles; l'autre, tous les jetons depuis 1773, date probable de leur frappe.

Léon GALLE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 3 janvier 1900.* — Présidence de M. Gilardin, puis de M. H. Beaune. — M. Gilardin, président sortant, adresse un discours d'adieux à la Compagnie. De ses fonctions, il gardera un souvenir précieux, d'abord à cause du souvenir de son père, qui avait été appelé, lui aussi, à diriger les travaux de l'Académie, puis à cause des satisfactions bien vives qu'il a éprouvées dans le cours de sa présidence, en appréciant au plus haut degré, par l'importance des travaux de l'Académie, la portée de la mission qu'elle remplit. — M. Beaune, président de la classe des lettres, prenant place au fauteuil en l'absence de M. Ollier, président de la classe des sciences, remercie d'abord son prédécesseur du zèle et du dévouement, dont il a donné la preuve, pendant l'exercice de ses fonctions, puis il témoigne à la Compagnie sa vive reconnaissance pour l'honneur exceptionnel qu'elle lui a fait, en l'appelant, pour la seconde fois, aux fonctions de président. — *Correspondance* : Lettre de remerciement de Mgr le Cardinal Coullié et de M. Sully-Prudhomme, élus membres associés dans la séance du 5 décembre précédent. — Hommage fait à l'Académie : *Les paroisses de Lyon*, par M. l'abbé Vachet. — Après avoir délibéré sur le programme des fêtes du Centenaire de la Compagnie, l'Académie procède à l'élection de plusieurs membres de Commissions : Sont élus membres de la Commission de présentation pour la classe de science :

Digitized by Google

MM. Horand et Locard ; et pour la classe des lettres : MM. Pariset et Rougier. — MM. de Cazenove et Bleton, sont nommés membres de la Commission du prix Ampère.

Séance du 16 janvier 1900. — Présidence de M. Beaune. — Hommage : *Biographie du graveur Baron*, par M. Bleton. — M. Locard donne lecture de son rapport sur les travaux de la section des sciences naturelles. Au siècle dernier, parmi les savants, qui se sont occupés de minéralogie, il cite Falconnet, du Puget, Pestalozzi. Au XIXe siècle : Patrin, Dupasquier, Grognier et Fournet. — Au nombre des zoologistes, figure surtout Etienne Mulsant, auquel on doit au moins 300 volumes ou brochures. Parmi les botanistes, il rappelle les noms de Fleurieu de la Tourette, de Pierre Poivre et de l'abbé Rozier. Mais cette nomenclature ne comprend que les membres décédés.

Séance du 23 janvier 1900. — Présidence de M. Beaune. — M. Delore communique une étude intitulée : *Descendons-nous du singe ?* et dans laquelle il combat les théories développées par Ernest Moeckel, professeur à l'Université d'Iéna, dans son livre intitulé : *Le Monisme, lien entre la Religion et la Science.* L'homme, dit-il, ne peut descendre du singe, car ce dernier diffère de l'homme par des caractères de la plus haute importance, notamment, en ce qui concerne la colonne vertébrale et la voûte du pied, ce que démontre clairement le squelette d'un gorille placé sous les yeux de la Compagnie.

Séance du 30 janvier 1900. — Présidence de M. Beaune. — M. le Président adresse à Mgr Coullié, membre associé, qui assiste, pour la première fois, aux séances de l'Académie, quelques paroles de félicitations et de bienvenue. Ainsi sont renoués les rapports anciens que la Compagnie a entretenus avec les Archevêques de Lyon. Car, dès, l'année 1717, Mgr de Neuville admettait l'Académie à tenir ses séances dans les salons de l'Archevêché. — Mgr Coullié adresse ses remerciements à la Compagnie, qui l'accueille avec tant d'empressement et de cordialité, et dont il a pu apprécier déjà l'esprit et les travaux, en assistant à quelques-unes de ses séances publiques. — M. Gilardin donne lecture d'un mémoire inédit de son père, M. le premier président Gilardin, sur un ouvrage de Sumner Maine : *L'origine de l'ancien droit.* Rejetant les principes

Digitized by Google

divins du droit naturel, adoptés par nos anciens jurisconsultes français, l'auteur de ce livre appartient à la nouvelle école historique. Aussi, tout en reconnaissant l'intérêt qu'il présente, M. Gilardin combat vivement la thèse qu'il renferme. Des deux facteurs principaux de l'ancien droit, la famille et la religion, la première seule a été représentée d'une manière exacte et intéressante, par M. Sumner Maine; il a méconnu systématiquement l'influence de la religion. Or, c'est la religion qui sert de fondement et de sanction au droit et à la morale. Et le droit, tel que le conçoit la nouvelle école, n'est que le code de l'arbitraire et de la force brutale. — M. Bonnel communique une Notice sur l'Académie, pendant le cours du XIXe siècle. Après avoir rappelé l'origine de l'Académie en 1700 et retracé rapidement les transformations qu'elle a subies pendant le XVIIIe siècle, l'orateur rappelle les travaux les plus importants des membres de la Compagnie, depuis sa reconstitution en 1800. C'est en 1801, et dans une réunion de savants, tenue à Lyon, que le grand Ampère fournit des explications nouvelles sur l'électricité, prélude du télégraphe et des innombrables applications qui en ont été faites depuis. Plusieurs autres découvertes, sont dues aussi à des membres de l'Académie. C'est dans son sein que l'idée des Caisses de secours, pour la classe ouvrière, a pris naissance; c'est elle aussi qui, depuis 1755, s'est constamment occupée de la question des eaux à Lyon. La Compagnie a pris de même une part importante à l'organisation et au fonctionnement de l'école de la Martinière. Enfin, les travaux sans nombre des membres de la Compagnie remplissent les 69 volumes de ses mémoires.

Digitized by Google

Chronique d'avril 1900

SOMMAIRE : Le 1er avril. — Les œufs de Pâques. — La statue de Blandan. — La période électorale. — Les morts du mois. — Au salon de Lyon. — A la société d'économie politique. — La fin du restaurant Casati. — Quelques livres. — La légende de Castellane.

Le 1er avril a vu, comme chaque année, tomber sa pluie habituelle de farces et de poissons accommodés à haulte graisse. Mais savez-vous qui a le plus pâti de ces fumisteries vieillottes ? Ce sont les pauvres facteurs des postes. Avec cette mode nouvelle des cartes postales enluminées que les oisifs collectionnent, ces malheureux employés, déjà surchagés de besogne et peu rémunérés, ont vu leur charge doublée avec leur travail. Un peu de pitié pour eux ! Mais le plus monumental poisson qu'on nous ait servi à Lyon cette année, c'est la Compagnie O. T. L. qui s'est chargée de nous l'accommoder, en supprimant, le 1er avril, les cars-ripert faisant encore cahin-caha le service de Perrache à la rue Terme. Je sais bien qu'on nous a vague-

Digitized by Google

ment promis un tramway électrique sur ce parcours. Mais qu'il y a loin chez nous du projet à l'exécution ! Je n'en veux pour preuve que ce fameux pont légendaire des Facultés qu'on vient encore de nous faire entrevoir, à travers les brouillards, sur le Rhône.

Pendant ce temps, M. le Maire de Lyon offrait à nos marchands de journaux un poisson de sa façon, en imaginant de leur interdire le stationnement en dehors de leurs kiosques et l'affichage des journaux sur leurs vitrines.

Aussi grande levée de boucliers et l'arrêté est resté lettre morte. Il faut bien avouer que ces industriels à colonnes abusaient parfois singulièrement de cette licence et finissaient par envahir complètement le trottoir, en y étalant des grivoiseries d'un goût douteux, pour la grande joie des trottins et des potaches.

Mais M. le Maire avait tout prévu et, désireux d'arracher les lycéens à ces exhibitions malsaines, il a obtenu de son Conseil, le 12 avril, la décision si attendue qui installe aux Brotteaux le nouveau lycée de garçons. Il est vrai que les marchands d'affiches suggestives et de livraisons croustillantes sauront bien les y poursuivre.

Après le poisson, voici les œufs de Pâques. Un temps magnifique nous est réservé pour cette fête et le soleil a gaiement surpris, le 15 avril, ceux qu'avaient effrayés à l'avance les giboulées de carême : puis se déroule avec sa monotonie accoutumée cette semaine de vacances; aussi les incidents à noter sont-ils rares. Citons cependant la cérémonie qui réunissait, le 21 avril, dans l'hôtel de la rue Boissac, les délégués de Sa Majesté Très Catholique d'Espagne, qui venaient remettre au général Zédé les insignes de grand'croix de l'ordre d'Isabelle.

Le même jour un Comité se formait dans les salons de

Digitized by Google

Maderni, qui décidait la création d'un nouvel hippodrome, à Parilly, près Monplaisir, pour les courses au trot.

Lyon n'aura donc plus rien à envier à aucune ville sous le rapport des sports de tout genre.

Le lendemain, en effet, s'ouvrait sur le cours du Midi, sous un ciel splendide, la première journée du concours hippique, qui pendant huit jours bénéficiera de toutes les faveurs du soleil, faveurs rares.

Le 26, exposition canine, et l'on nous annonce pour le 6 mai des courses au Grand-Camp. Nos sportsmen seront sur les dents et leurs chevaux sur les boulets.

Mais une autre fête appelait, le 22 avril, les Lyonnais sur la place Sathonay. On y inaugurait en grande pompe la statue du sergent Blandan, au lieu et place de la statue de Jacquard, qui va, paraît-il, enfin trouver asile sur le Plateau, sur l'emplacement même de l'ancienne Croix-Rousse.

Chacun connaît l'histoire du sergent Blandan, cet enfant de Lyon, le héros de Beni-Mered, né le 9 février 1819, dans cette petite rue qui porte aujourd'hui son nom ; un héros dont le 26e régiment d'infanterie fête chaque année la mémoire.

Nous avons dit ici que la statue est due au ciseau de M. Lamotte et a été exécutée sous l'inspiration d'un Comité présidé par M. Ferrer, fils de l'ancien colonel d'une de nos légions, en 1870.

On pourra critiquer certains détails de l'œuvre; on ne lui refusera pas néanmoins de la grandeur dans l'exécution et de la décoration.

Un autre enfant de Lyon vient de s'illustrer aussi sur cette même terre d'Afrique; c'est le lieutenant Voinot, qui commandait l'artillerie à la prise d'In-Rhar. Il est né en 1869, à Lyon, où son père était garde d'artillerie. Le lieu-

Digitized by Google

tenant Voinot porta ses deux pièces si près de la Kasbah du ksar qu'elle s'écroula sur ses défenseurs. Mais un des maréchaux de logis, chef de pièce, et un canonnier furent tués; Voinot lui-même a été légèrement blessé.

Nous allons entrer maintenant en pleine période électorale et voir Lyon étouffé sous une couche multicolore d'affiches de toutes provenances.

Cette période s'ouvre par la révocation inexplicable de M. Carret, juge de paix de Neuville, conseiller général libéral; cette révocation est aussitôt rapportée, en présence de la protestation unanime soulevée par cette mesure.

Puis, ce sont les républicains libéraux du deuxième arrondissement qui, le 21, offrent un grand punch d'honneur à leur nouveau sénateur, M. Gourju; tandis que le lendemain, les électeurs sénatoriaux rendaient à M. Répiquet le siège que lui disputait M. Thévenet avec tant d'acharnement.

Enfin, le 24, le Conseil municipal, à fin de mandat, débaptisait l'avenue du Château pour lui offrir le nom du président Félix Faure. Certes, nul ne doutera que M. Félix Faure ait fait grande figure en France et à l'étranger. Mais on ne saurait trop s'élever contre cette manie de dépouiller nos rues de leur couleur locale pour leur donner des noms empruntés à l'histoire politique contemporaine.

*
* *

Pourquoi ne pas donner aussi une rue à tous ceux que nous perdons et qui laissent dans leur pays un peu de réputation, un peu de gloire locale ?

Certes, Lyon n'en manque pas ; chaque mois emporte

Digitized by Google

quelque renommée, quelque dévouement, quelque valeur.

Le 2 avril, meurt M. Jean Chareyre, ancien juge de paix à Montbrison, secrétaire de l'Union conservatrice du Rhône. L'activité de M. Chareyre, pendant ces périodes de luttes électorales, était vraiment surprenante ; c'était un homme d'une vive intelligence et d'un grand dévouement à ses convictions politiques. Le 5 avril, une mort plonge la France en deuil, on apprend la mort au Transvaal du colonel de Villebois-Mareuil. Deux jours après, un Lyonnais donnait, à l'état civil du 3e arrondissement, ce prénom à son fils nouveau-né, comme, en 1793, il était de mode de donner aux enfants des révolutionnaires le prénom de Chalier ou d'autres de cet acabit.

Le 10, s'éteint obscurément un pauvre cocher de fiacre ; et l'on est tout surpris d'apprendre par son état civil qu'il était un descendant de Bayard et se nommait Léon Couvat du Terrail. Il était originaire de l'Isère comme le chevalier sans peur et sans reproche. N'avions-nous pas, il y a quelques années, comme facteur des postes, un descendant des Montmorency ?

Le 12, mourait à Paris M. Léon Gresse, l'excellente basse-noble de l'Opéra, notre compatriote. Il avait exercé à Lyon la profession de peintre-plâtrier et sa belle voix faisait les délices de l'Harmonie Gauloise. Il fut engagé ensuite au Casino et chaque soir le public l'applaudissait à outrance dans une chanson qui eut son heure de vogue : « Tanko le fondeur ».

Après avoir complété ses études musicales, il fit ses premiers débuts à la Monnaie de Bruxelles, puis vint à l'Opéra remplacer Boudouresque et y remporta de grands succès, notamment dans Marcel des *Huguenots* et dans Hagen de *Sigurd* qu'il avait créé.

Digitized by Google

Léon Gresse revenait souvent à Lyon prendre part aux concerts de l'Harmonie Gauloise, dont il était toujours resté sociétaire.

Et à ce propos, disons quelques mots de nos théâtres dont la chronique est bien maigre pendant ce mois.

Le Grand-Théâtre a fermé ses portes. Signalons aux Célestins, le 4 avril, une bonne reprise de *Madame Sans-Gêne*, et le 20, la première des *Maris de Léontine*, comédie amusante de M. Alfred Capus, qui ajoute un nouveau chapitre aux surprises du divorce. Ces trois actes sont remplis de complications inextricables et impérieuses dont l'existence de deux époux est assaillie depuis qu'ils ont voulu se fuir pour toujours. Le mérite de la pièce est surtout dans la logique apparente des situations, qui amène les plus stupéfiantes rencontres, avec une grande simplicité de moyens, sans que rien, au premier abord n'y apparaisse forcé, et le dialogue n'est dépourvu ni de finesse ni d'esprit. La pièce est jouée avec entrain par MM. Coradin, Perret, Arnaud et Cousin et par Mmes Darthenay et Billon.

Bientôt théâtres et casinos afficheront sur leurs portes la fameuse pancarte : « Clôture » et nous n'aurons d'autre distraction qu'à écouter les concerts du soir, sous les marronniers de Bellecour.

*
* *

Le monde des sciences et des arts a eu de nombreuses et intéressantes manifestations pendant ce dernier mois.

C'était, le 2 avril, la grande médaille du Salon de 1900, qui était attribuée à M. de Bélair, par 55 voix, contre 41 voix données à M. Villard.

Digitized by Google

M. F. de Bélair avait exposé un *Crépuscule*, grande composition qui montrait la synthèse la plus parfaite de la peinture mystique du maître, harmonie de tons, poésie, recherche dans le rêve et dans la pensée philosophique. M. Gabriel Villard exposait une maîtresse œuvre : *Sainte Hélène, impératrice de Byzance*, qui rapporta le bois de la vraie croix, admirable symphonie d'or et d'étoffes chatoyantes, au milieu des gemmes et des tons fondus de la mosaïque. Tout dans cette composition révélait la distinction, la richesse et l'élévation dans le style.

C'était donc deux œuvres bien dignes d'être mises en parallèle.

Le succès de l'un ne pouvait diminuer en rien la valeur reconnue de l'autre.

Pendant ce temps, la Commission municipale achetait, pour nos collections, les œuvres suivantes : *Sur les flots*, belle toile de Claudius Barriot, déjà très remarquée au Salon de Paris ; les *Eglantiers*, de M. Antoine Grivolas, merveilleuse étude de fleurs et de paysage ; l'*Arrivée des Pêcheurs*, de V. Flipsen ; des *Chrysanthèmes*, de Mme Bret-Charbonnier ; *la Chaîne du Mont-Blanc*, de Jean Bain ; *la Brevenne*, de J. Ridet ; *Un soir de novembre*, de Perrachio ; enfin une merveilleuse étude de sculpture, le *Penseur*, terre-cuite de Fix-Masseau, un Lyonnais, élève de notre école des Beaux-Arts, en pleine possession aujourd'hui d'une réputation consacrée à Paris.

Sans quitter le monde des arts, citons la très intéressante exposition organisée, dans le hall de la rue Président-Carnot, par M. David Girin, qui nous a permis de suivre dans une vue d'ensemble le talent délicat, spontané, ami de la lumière et de la claire chanson des couleurs, de ce peintre si justement réputé, qui excelle si bien à donner

Digitized by Google

l'impression de la nature et de la vie par une brève indication de coloris, de valeurs et d'effets.

Des arts aux lettres, il n'y a qu'un pas facile à franchir.

Le 30 avril, la Société d'Economie politique de Lyon conviait ses adhérents à son grand banquet annuel dans les salons du restaurant Casati.

Pauvre restaurant Casati ! C'était son chant du cygne. C'était le dernier dîner donné dans ces salons, qui se sont ouverts à tant de fêtes, qui étaient, sous l'Empire, le rendez-vous de la haute banque et du grand monde de la soierie lyonnaise. On se donnait rendez-vous chez Casati, le matin, dans la salle de la rue Bât-d'Argent, pour la tasse de chocolat ou de café-crème. Tout le Lyon des lettres, des finances, du commerce, des arts a défilé dans ces salons.

Un jour, au retour de l'Exposition de 1867, on vit déjeuner, en petit comité, le prince de Bismarck et le prince de Galles, dans une des salles de l'entresol. Combien d'autres grands personnages s'y sont succédé ! C'est dans ces salons que fut élaboré en 1889, en présence du maire de Lyon, le projet de l'exposition de Lyon de 1894, cette exposition qui devait tuer Casati.

Le 24 juin 1894, Carnot mourait. On « chambardait » le restaurant de la rue Bât-d'Argent et le pavillon Casati, de l'exposition, démoli pièce par pièce, était précipité dans le lac du Parc. Aujourd'hui Casati est fermé : il va céder la place, pour un temps, au Cercle des officiers de la réserve et de l'armée territoriale, en attendant que la Société Lyonnaise y installe définitivement ses bureaux.

La Société d'Economie politique recevait M. Beauregard, député de la Seine, professeur d'économie politique à la Faculté de Paris. Jadis, dans les mêmes salons, on avait entendu MM. Raoul Duval, Leroy-Beaulieu, Léon Say,

Digitized by Google

Ribot, Jules Simon, Aynard, Charles Roux, Luzzatti, Noblemaire, les illustrations du monde économiste.

Quelques livres à signaler dans ce mois. C'est d'abord la *Vie de Mgr Dubuis, évêque du Texas,* par M. l'abbé Perrichon.

On sait que Mgr Dubuis, qui évangélisa le Texas, où il déploya un zèle parfois héroïque, était né à Coutouvre, près Roanne, en 1817 ; il fut élève de l'Argentière, de St-Jodard et du Grand Séminaire de Lyon. Il était vicaire de St-Martin-de-Fontaine, quand Mgr Odin l'appela au Texas. Il mourut à Vernaison le 21 mai 1895. C'était une grande figure d'évêque ; à sa haute taille, à sa voix claironnante, on eût dit un prélat guerrier des anciens temps, le type achevé de l'apôtre ; et c'est une bonne action d'avoir écrit, en si beau style, la vie de cet évêque missionnaire.

De Roanne, passons à Thizy ; la course n'est pas trop pénible. Voici l'*Histoire de Thizy et de ses environs,* par M. H. Billet, archiviste, qui a entrepris une histoire du Beaujolais, du Forez et de la Dombes, d'après les notes posthumes de M. Mulsant, l'ancien bibliothécaire de la Ville de Lyon, l'érudit plein d'esprit et de cœur qui laissa chez nous un souvenir si durable.

L'ouvrage de M. Billet est très documenté, très intéressant, très curieux, peut-être un peu confus ; il se complète de notes puisées au *Voyage dans le Haut-Beuujolais,* de M. de la Rochette, qui écrivait à Mulsant, en 1848 : « Nos deux ouvrages peuvent marcher de front sans se nuire ; car vous travaillez pour les savants, et moi, pour les ignorants. »

Puis voici que Villefranche nous adresse le premier *Bulletin de la Société des Sciences et Arts du Beaujolais ;* revue pleine de promesses ; car on y trouve déjà des études du

Digitized by Google

plus haut intérêt, sur la seigneurie de Montmelas, l'église de Notre-Dame des Marais et le cimetière gallo-romain de St-Amour.

Nous félicitons de tout cœur la nouvelle Académie de son « Bulletin » et nous souhaitons longue vie à notre nouveau et excellent confrère.

La Société des Arts et Sciences du Beaujolais vient de se constituer dernièrement et de se former en sections sous la présidence de M. le docteur Besançon, son dévoué fondateur.

Revenons enfin à Lyon : avec les premiers lilas en fleurs, M. Gilbert-Moreau nous envoie un mignon volume de poésies, *Mon Pipeau*. M. Claudius Prost en a buriné la préface, et par ces lignes malicieuses nous donne un avant-goût du gentil livret : « Le sentiment de la nature et le souci de la perfection morale distinguent à première vue la poésie de M. Gilbert-Moreau. Sans avoir la prétention de se rattacher à aucune école, on peut dire, — et c'est encore un éloge, — qu'il y a chez lui bien des traits essentiellement lyonnais. Jusqu'à cette pointe d'ironie qui se manifeste parfois et qui nous a valu une ou deux pièces de valeur indiscutable : *Notre Curé*, la *Sainte-Catherine*, dont l'esprit général suffirait à démontrer qu'on n'est pas impunément du pays de Guignol et du Gourguillon. Quel est celui de nos poètes, même Laprade et Soulary, qui n'a pas sacrifié au dieu malin ? Aussi bien, serions-nous mal venu à en faire un crime à l'auteur de *Mon Pipeau*. »

M. Joseph Vingtrinier nous offre à son tour un excellent volume : *La Légende de Castellane*. L'auteur, avec une patience de bénédictin, a su recueillir patiemment dans les mémoires, dans les revues, dans les journaux de l'époque tout ce qui fut écrit sur le célèbre maréchal, glanant çà et

Digitized by Google

là des bribes, interrogeant des officiers, d'anciens soldats ayant servi jadis sous ses ordres, enfin quelques vieux Lyonnais, ses contemporains. Mais M. Vingtrinier ne s'est pas contenté de compiler; il a su tirer la philosophie de l'œuvre et en faire surgir une grande figure qui sort du grotesque sous lequel voulait l'étouffer la légende. Il rit volontiers de « Castellane le Bossu » comme on riait jadis de la « Chanson de M. de La Palisse », sans que cette satire diminuât en rien la haute valeur du maréchal de Chabannes de la Palisse, gouverneur lui aussi de Lyon, soldat sans peur et sans reproche, qui payait de ses deniers la solde de ses troupes.

Il se dégage de l'étude de M. Vingtrinier un mâle caractère; Castellane redevient l'organisateur de l'armée, adorant ses soldats, aimant ses officiers et soucieux de leur honneur au point de leur imposer une discipline de fer comme une sauvegarde; c'est même un prophète, qui ne mâche pas la vérité à l'Empereur, prédit nos désastres de 1870 et entrevoit, à l'occasion de la guerre de Crimée, qu'il déplore, l'alliance franco-russe, sur laquelle nous nous appuyons aujourd'hui; c'est enfin le brave qui mord son frein, quand on le condamne à voir ses belles troupes quitter Lyon pour l'armée d'Italie et à rester toute sa vie, comme il le dit avec un trait d'esprit qu'on ne connaissait pas au maréchal, l'éternel « Cuisinier de la gloire des autres. »

Lisez la *Légende de Castellane;* elle sera pour vous une distraction charmante et une source d'enseignement.

C'est cet amour de l'inflexible discipline, qui protège l'officier dans son honneur, même quand elle semble l'étouffer, que nous retrouvons dans une œuvre excellente que notre compatriote, Georges de Lys, un officier maniant la plume avec autant de vigueur que l'épée, vient de publier,

Digitized by Google

sous le pseudonyme de « Heldeu » et qui a pour titre : « *Au Tableau* ». Cette étude, poignante dans sa sincérité, devient attachante par la chaleur de son coloris et la vigueur de son style.

Le drame intime et navrant s'y déroule dans un cadre éblouissant, où tout sait s'auréoler de poésie, jusqu'au magasin de la compagnie, où capotes, pantalons, godillots et havre-sacs s'éclairent de gaies couleurs, tandis que flotte sur toute cette vie militaire l'image de la Patrie, abritée sous le drapeau.

Pierre VIRÈS.

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, Waltener & Cie, sucrs, rue Stella, 3, Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

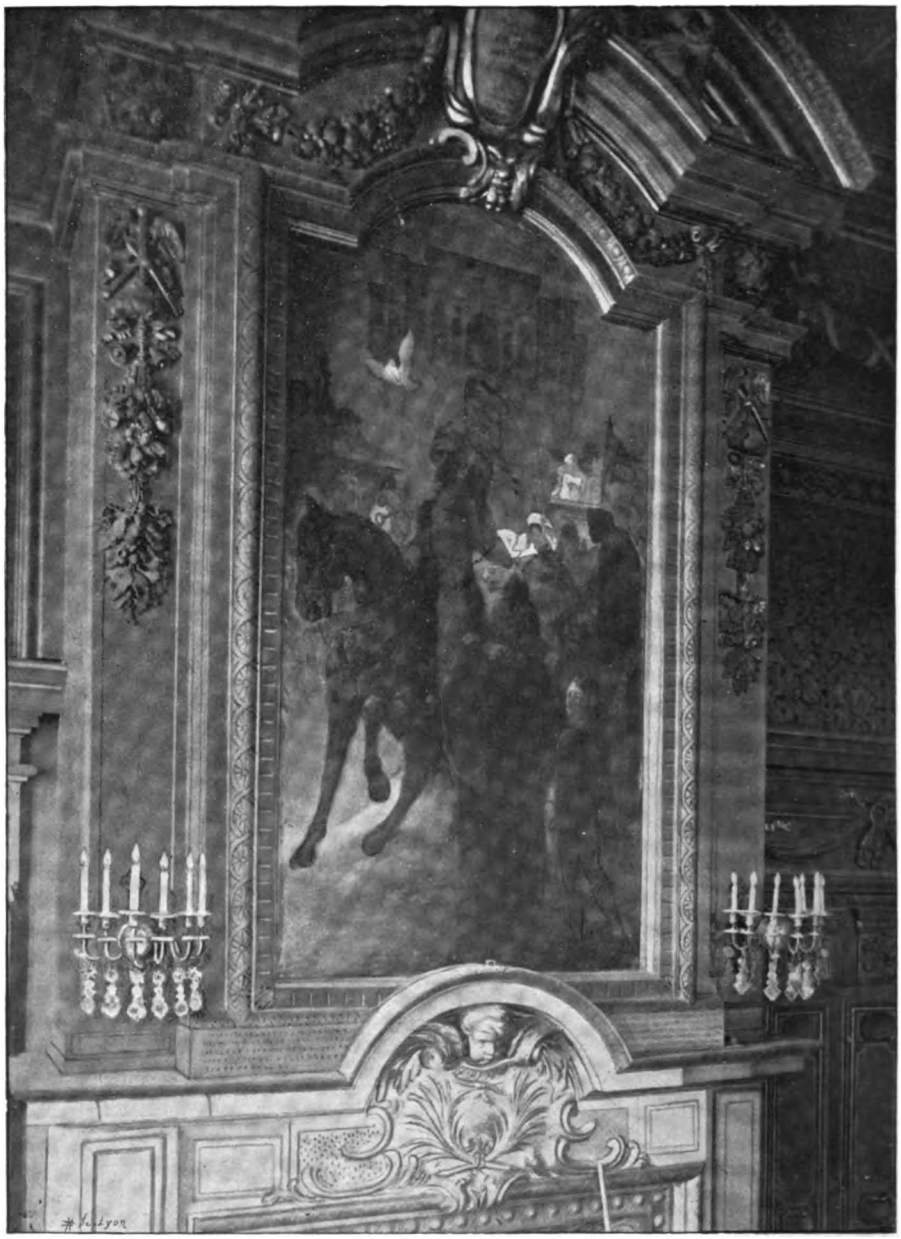

La Proclamation des Franchises de Lyon

Grand panneau décoratif de la salle Henri IV, à l'Hôtel de Ville de Lyon.

Digitized by Google

LA FONDATION
DE
L'ACADÉMIE DE LYON
en 1700 (1)

Si Lyon subit, au plus haut degré, l'influence du grand mouvement littéraire de la Renaissance, tant sont nombreux, à cette époque, les poètes et les écrivains, dont notre histoire locale a gardé le souvenir, on ne saurait néanmoins, comme on l'a fait à plusieurs reprises, affirmer qu'il a existé dans notre ville, une Académie établie à Fourvière, dès les premières années du XVIe siècle, et qui aurait disparu, pendant les guerres de religion, pour se reconstituer sous le règne d'Henri IV, sans laisser plus de souvenir de son existence que de ses travaux.

(1) Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Digitized by Google

Depuis longtemps déjà, la critique moderne, examinant, avec plus d'attention, les documents, dont on avait essayé de se prévaloir, a démontré que la réunion de Fourvière n'avait pu être, si elle a existé, qu'une réunion fortuite et momentanée de quelques amis, qu'il était impossible de considérer comme une Académie (1).

La seule et véritable Académie, qui ait existé dans notre ville est, en effet, l'Académie, fondée en 1700, et dont la Compagnie vient de célébrer le second Centenaire.

A ce moment plusieurs autres Académies de province existaient déjà, et presque toutes avaient tenu à s'affilier aux grandes Académies de Paris.

L'Académie de Lyon, au contraire, se contenta de se placer, à son origine, sous le patronage littéraire du grand législateur du Parnasse français, pendant le règne de Louis XIV, Boileau-Despréaux.

Ce patronage, qui l'honorait à juste titre, et dont on retrouve un souvenir vivant dans le buste en marbre du poète, donné par Brossette à la bibliothèque de Lyon, lui suffit.

Et, lorsque trente-deux ans plus tard, le poète Louis Racine, devenu l'un de ses membres, proposera de la faire agréger à l'Académie des Belles-Lettres de Paris, elle déclinera cet honneur, jugeant alors suffisant l'appui, qu'elle devait à la haute protection de la Maison de Villeroy, qui ne lui fit jamais défaut (2).

---

(1) BREGHOT DU LUT, *Nouveaux mélanges biographiques et littéraires*, p. 449. — ALLUT, *Etude sur Symphorien Champier*, p. 62. — COLLOMBET, *Historiens du Lyonnais*, II, 52.

(2) *Lettres du président Dugas du 10 avril 1732 et de Bottu de Saint-Fonds du 19 avril 1732.* — Le premier volume de cette correspondance

Digitized by Google

Ses débuts furent bien modestes pourtant, car lorsqu'elle fut fondée au commencement de l'année 1700, elle ne comptait que sept membres, sept amis, qu'avaient réunis, à la fois, une affection mutuelle et une communauté de goût pour les sciences et les lettres.

Mais, chez tous, ce goût était ardent et sincère et, dès le premier jour, cette réunion de lettrés et de savants se considéra comme formant une véritable Académie. Ainsi la qualifie, d'ailleurs, Brossette, dans la lettre qu'il écrivait à Boileau, le 10 avril 1700, pour lui annoncer la création de la nouvelle Compagnie.

Après l'avoir prévenu de l'envoi du Recueil des pièces du procès, que les avocats et les médecins avaient été obligés de soutenir au Conseil, pour faire reconnaître la noblesse, dont ils avaient toujours joui paisiblement jusqu'à cette époque, il ajoutait :

« La noblesse littéraire, dont je viens de vous parler, me donne la pensée de vous apprendre que depuis le commencement de cette année, nous avons formé ici des assemblées familières, pour nous entretenir des Sciences et des Belles-Lettres, un jour de chaque semaine. La Compagnie n'est pas nombreuse, nous ne sommes que sept : mais nous avons cru qu'un plus grand nombre nous embarrasserait. Toutes sortes de sujets peuvent être, tour à tour, la matière de nos conférences : la physique, l'histoire civile et l'histoire naturelle, les mathématiques, la langue, les lettres humaines, etc. Les deux premières assemblées furent employées à examiner, *si la démonstration que Descartes nous donne de l'existence de*

---

vient d'être publié tout récemment par M. William Poidebard, auquel nous en avons dû l'obligeante communication, au cours de l'impression de l'ouvrage.

Digitized by Google

Dieu, est une suffisante démonstration. A la fin de chaque assemblée, nous déterminons le jour et le sujet de l'assemblée suivante, et chacun y apporte ses mémoires et ses réflexions; je puis dire que souvent on épuise la matière avant que de la quitter. Tout cela se fait en assez bon ordre, suivant les règles que nous nous sommes prescrites.

« Si je ne craignais pas de vous déplaire, je ferais la folie de vous les envoyer, mais j'aurais un scrupule légitime de vous embarrasser d'une bagatelle, comme l'est notre petite Académie : cela peut devenir pourtant plus considérable avec le temps; vous savez mieux que personne, vous, Monsieur, à qui le mystère et la destinée des grandes affaires sont confiés, vous savez, dis-je, que les plus grandes choses ont presque toujours une faible origine.

« C'est, suivant cette pensée, que j'ai fait une devise pour notre Académie naissante (car comment une Académie pourrait-elle se passer d'une devise ?).

« Voilà donc la devise de la nôtre :

« Un arbre sur le tronc et sur les branches duquel sont gravés les noms des académiciens, avec ces mots : *Dum crescet, nomina crescent.* »

Puis Brossette donne à Boileau la liste des six autres membres, qui composent, avec lui, la nouvelle Académie. Cette liste est la suivante :

1° M. Laurent Dugas, alors président au Présidial, et devenu, plus tard, président à la Cour des Monnaies et prévôt des Marchands de la ville de Lyon.

2° M. Antoine de Serres, seigneur de Charly, aussi conseiller au Présidial.

3° Camille Falconnet, médecin, fils d'échevin : « Nous n'avons, dit Brossette, personne qui le passe, ni peut-être qui l'égale en esprit, en science, en livres et en mérites. »

Digitized by Google

4° Le Père Jean de Saint-Bonnet, jésuite, « philosophe et mathématicien » et créateur de l'Observatoire, qui subsiste encore au Lycée de Lyon.

5° Le Père Fellon, aussi jésuite, auteur de deux poèmes, l'un sur l'*Aimant*, l'autre sur le *Café*, que Brossette envoya à Boileau, qui lui en fit les plus grands éloges.

5° Louis de Puget, fils d'un procureur du roi, au siège présidial de Lyon. « C'est sans doute, écrit encore Brossette, le premier magnétiste du monde ».

« Rien n'est plus agréable que les expériences qu'il fait sur l'aimant, rien de plus poli que ses manières, et rien n'est plus curieux que son cabinet qui est visité de tous les savants qui passent à Lyon. »

Si on ajoute à ces noms celui du correspondant de Boileau lui-même, qui fut, pendant trente-neuf ans, secrétaire de l'Académie, nous connaissons tous ceux qui formaient la Compagnie à son origine.

Mais, comme le disait fort bien Brossette à Boileau, « les plus grandes choses ont souvent la plus faible origine. » Ne sait-on pas, d'ailleurs, qu'à l'origine l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ne se composait que de quatre membres ?

Quoi qu'il en soit, Boileau auquel Brossette faisait connaître ainsi la naissance de la nouvelle Académie, répondait dès le 2 juin 1700, dans les termes les plus flatteurs :

« Je suis ravi, dit-il, de l'Académie qui se forme en votre ville. Elle n'aura pas grand'peine à surpasser en mérite celle de Paris, qui n'est maintenant composée, à deux ou trois hommes près, que des gens du plus vulgaire mérite et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et contre Virgile, et surtout contre le bon sens, comme contre un

Digitized by Google

ancien, beaucoup plus ancien qu'Homère et que Virgile. Ces messieurs y examinent présentement l'Aristippe de Balzac, et tout cet examen se réduit à lui faire quelques misérables critiques sur la langue, qui est juste l'endroit par où cet auteur ne pèche point. Du reste, il n'y est parlé ni de ses bonnes, ni de ses méchantes qualités. Ainsi, Monsieur, si dans la vôtre, il y a plusieurs gens de votre force, je suis persuadé que, dans peu, ce sera à l'Académie de Lyon qu'on appellera des jugements de l'Académie de Paris. Pardonnez-moi ce petit trait de satire. »

Oui, sans doute, on devait le lui pardonner aisément, quand on songe que si cette appréciation était flatteuse pour l'Académie de Lyon, elle était inspirée aussi par l'irritation que lui causait la regrettable querelle des anciens et des modernes, soulevée par Perrault et au cours de laquelle Boileau se montra toujours le plus vaillant champion de la cause des auteurs anciens.

Or, il connaissait bien l'opinion que professaient, à cet égard, les membres de l'Académie de Lyon, et ses éloges n'ont pas une autre cause.

Car peu de jours après (15 juillet 1700), Brossette lui écrivait :

« Afin que vous le sachiez, notre Académie lutte autant qu'elle peut contre le mauvais goût du siècle et *nous tenons tous pour l'antiquité*. Ce que vous me mandez au sujet de Messieurs de l'Académie française est fort agréable; la prévention qu'ils ont en faveur de leur siècle, et peut-être de leur mérite particulier, les a portés d'abord à critiquer les anciens, ensuite l'impuissance, où ils ont été d'abaisser ces grands hommes, a contraint ces messieurs à faire semblant de les mépriser. Cela est plutôt fait que de s'amuser à les

Digitized by Google

attaquer dans les formes contre un homme comme vous, qui les défend avec trop d'avantage et de succès. »

Cette conformité de vue devait suffire déjà pour attirer à la nouvelle Académie toutes les sympathies de l'illustre poète, alors même que la Compagnie ne se serait pas placée, en quelque sorte, dès ses débuts, sous son haut patronage.

Car dans cette même lettre, Brossette lui écrivait encore :

« J'ai fait part à notre petite Académie de la dernière lettre que vous m'avez écrite, dans laquelle vous avez la bonté de vous informer comment vont nos Assemblées. »

« Toute la Compagnie a été extrêmement touchée de l'honneur que vous lui faites, par une attention si obligeante : elle m'a recommandé tout précisément de vous bien témoigner sa reconnaissance, mais comment pourrais-je vous en bien marquer toute l'étendue ? Je ne saurais faire mieux qu'en comparant les sentiments de tous ces messieurs à ceux que vous savez que j'ai sur votre compte. »

« Je puis vous assurer, Monsieur, qu'il n'est aucun endroit au monde, où vous soyez plus estimé, et si je l'ose dire, plus aimé, que le lieu de nos Assemblées. L'endroit où nous les tenons est le cabinet de l'un de nos académiciens ; nous y sommes au milieu de cinq à six mille volumes, qui composent une bibliothèque aussi choisie qu'elle est nombreuse. Voilà un secours bien prompt et bien agréable pour des conférences savantes. »

Le possesseur de cette belle bibliothèque était Camille Falconnet, l'un des fondateurs de la nouvelle Académie, qu'il quitta beaucoup trop tôt, pour se rendre à Paris, où il devint médecin consultant du roi (1).

---

(1) CIZERON-RIVAL, *Lettres familières de MM. Boileau-Despréaux et Brossette*, I, 88.

Digitized by Google

Mais, à ce moment, on ne pouvait prévoir une aussi haute fortune, et Brossette était loin d'y songer, quand il ajoutait dans la même lettre :

« Comme nous sommes tous bons amis, nos Assemblées respirent un certain air de liberté et de sérieux qui nous les fait aimer, qui les rend agréables, et qui fait que nous les trouvons toujours trop courtes, quoiqu'elles soient ordinairement très longues. La dernière conférence fut employée à entendre la lecture d'un poème latin sur la musique. »

« Il est du même auteur, que les deux poèmes, que je vous envoyai l'année dernière, sur l'Aimant et le Café.

« Ce poème sur la musique n'est pas encore dans sa perfection, et quand l'auteur, qui est un de nos académiciens, l'aura achevé, je vous en enverrai une copie. Vous y trouverez de la force, de la douceur, une noble imitation des anciens. »

Comme on le sait, l'auteur de ce poème latin, était le père Thomas-Bernard Fellon, jésuite, né à Avignon, le 12 juillet 1672, auquel on doit aussi plusieurs ouvrages ascétiques.

L'offre de l'envoi de ce poème latin sur la musique fut bien accueillie de Boileau, car le 29 juillet 1700, il répondait à Brossette :

« Je suis charmé du récit que vous me faites de votre Assemblée académique, et j'attends avec grande impatience le poème sur la musique, qui ne sçaurait être que merveilleux, s'il est de la force des deux que j'ai déjà lus. Faites bien mes compliments à vos illustres confrères, et dites leur bien que c'est à des lecteurs comme eux, que j'offre mes écrits : *doliturus si placeant spe deterius nostrâ*. On travaille actuellement à une nouvelle édition de mes

Digitized by Google

ouvrages; je ne manquerai pas de vous l'envoyer sitost qu'elle sera faicte. »

Toute cette correspondance témoigne de l'activité des membres de la Compagnie et de l'intérêt qu'ils portaient aux questions les plus diverses.

Ainsi s'écoula l'année 1700. Pendant les vacances, on cessa de se réunir. Mais, dès le commencement de l'année 1701, l'Académie reprend ses travaux.

Le 2 janvier 1701, Brossette écrit ainsi à Boileau :

« Nous recommençâmes hier nos assemblées qui avoient été interrompues depuis les vacances. »

Dans cette réunion, il fut donné lecture de l'Ode sur la prise de Namur. Dans cet Ode, Boileau, ayant parlé de la plume blanche que le roi portait toujours à l'armée, Brossette fit remarquer, en citant un passage d'Eusèbe, que les Egyptiens avaient autrefois un Dieu, appelé Cneph, qui portait aussi sur sa tête une plume royale.

L'observation communiquée à Boileau fut loin de lui déplaire :

« Il n'y a rien de plus joli que votre remarque sur le Dieu Cneph, écrivait-il le 18 janvier 1701, et je ne saurais assez vous remercier de cette autorité, que vous me donnez pour la métamorphose de la plume du roi en Astre.

A quoi Brossette répondait, à son tour, le 5 février 1701.

« Je suis bien aise que la remarque de la plume royale du Dieu Cneph vous ait pu faire plaisir. Quand je ne devrais que cela à nos Assemblées académiques, je les aimerais beaucoup; nous les continuons avec assez d'exactitude et, quoique nous ne soyons pas plus de sept personnes, je puis dire que nos conférences sont assez bien remplies. Les dernières ont été employées à examiner l'hypothèse de

Digitized by Google

M. Descartes, pour expliquer les effets de l'aimant ; elle a été bien défendue contre l'opinion de MM. Huygens, Hartsoëker et quelques autres, qui n'admettent qu'un seul cours de la matière magnétique. Ces conférences ont été tenues au sujet d'un écrit composé ces jours passés sur l'aimant, par M. de Puget, l'un de nos académiciens, pour répondre à quelque objections qui lui ont été faites par un physicien de Paris contre l'hypothèse de M. Descartes. Je vous prépare une copie de ce petit traité, pour vous l'envoyer à la première occasion : vous y trouverez autant de force et d'exactitude qu'on en peut souhaiter. Aussi ce M. de Puget est peut-être l'homme du monde qui connaît mieux l'aimant. Il est renommé et cité pour tel par la plupart des physiciens de ce temps...

« Ce que vous trouverez dans l'écrit, que je vous ferai tenir dans peu de jours, pourra vous confirmer dans la pensée avantageuse où vous êtes, que nous ne perdons pas tout à fait le temps dans nos conférences et qu'elles ne sont pas employées à examiner s'il faut dire : *Il a extrêmement d'esprit*, etc.; ce n'est pas que nous négligions la pureté du langage, mais nous n'en faisons pas le sujet principal de nos entretiens. »

Dès le premier jour, Boileau, flatté de l'attention qu'on lui porte, s'est attaché à la nouvelle Société naissante. Il s'intéresse à ses travaux et, s'il arrive que son correspondant Brossette oublie de lui parler d'elle, il l'interroge à son sujet : « Votre nouvelle Académie, dans quel état est-elle ? » lui écrit-il à plusieurs reprises.

Et quand il est renseigné, il applaudit à ses progrès, et il attache une attention soutenue à tous ses travaux.

Or, cette attention bienveillante est un puissant encouragement pour les membres de la Compagnie, qui lui en

Digitized by Google

témoignent toute leur reconnaissance et partagent le culte que lui avait voué Brossette.

Près de trois ans s'écoulent ainsi.

Boileau, à qui Brossette envoie le tableau des expériences magnétiques faites par de Puget sur le double courant de l'aimant, en est émerveillé :

« Si votre Académie, écrit-il, le 16 mai 1701, produit souvent de pareils ouvrages, je doute que la nôtre, avec tout cet amas de proverbes, qu'elle a entassés dans son dictionnaire, puisse lui estre mise en parallèle ni me fasse mieux concevoir, à la lettre A, ce que c'est que la vertu de l'aimant, que je l'ay conceu par vostre tableau. »

Assurément de pareils travaux étaient bien faits pour jeter quelque éclat sur la nouvelle Compagnie. Mais le nombre de ses membres était insuffisant pour assurer sa prospérité croissante.

A la fin de l'année 1701, le Père Fellon quitte Lyon, pour aller enseigner dans une autre ville.

L'année suivante, le Père de Saint-Bonnet meurt victime d'un accident, en surveillant la construction de l'Observatoire placé sur la façade de l'église du Collège de la Trinité (juillet 1702).

Puis, bientôt après, Falconnet, chez lequel se sont tenues, depuis son origine, les réunions hebdomadaires de l'Académie, est appelé à Paris où il devient médecin consultant du roi et membre de l'Académie des Inscriptions. — Réduite à cinq membres (1), la Compagnie cessa pendant quelque temps de se réunir.

---

(1) M. Bottu de Saint-Fonds avait été nommé membre titulaire, en 1702.

Digitized by Google

Mais heureusement, en 1704, M. de Trudaine est nommé intendant du Gouvernement de Lyon.

A peine arrivé dans notre ville, il exprime le désir de fonder une Académie, et tout heureux d'apprendre qu'elle existe, il la reconstitue aussitôt et lui fournit un lieu de réunion dans son hôtel.

Huit membres alors sont nommés, qui viennent donner à la Compagnie une force toute nouvelle :

C'est d'abord un savant astronome, M. Villemot, curé de la Guillotière.

Puis le Père de Colonia, dont les travaux sur l'histoire de Lyon sont toujours consultés.

Cheinet, conseiller à la Cour des Monnaies et savant mathématicien.

Laurent Pianello de la Valette, ancien prévôt des Marchands, possesseur d'une riche bibliothèque, dans laquelle ont été retrouvés les manuscrits de la Mure et de Guichenon.

L'abbé de Gouvernet, homme d'esprit, et auteur de réflexions morales sur la Genèse.

Pierre Aubert, avocat, qui céda sa riche bibliothèque à la ville de Lyon.

Gabriel de Glatigny, avocat général à la Cour des Monnaies.

Et Mahudel, médecin, savant antiquaire, qui se rendit en 1717, à Paris, où il devint aussi membre de l'Académie des Inscriptions.

Pendant tout le séjour de Trudaine à Lyon, l'Académie fut florissante, et, désormais, rien ne pouvait arrêter son essor. Quand ce dernier fut nommé intendant de Bourgogne en 1710, la Compagnie, qui tenait déjà ses séances chez M. de la Valette, se réunit chez le président Dugas, jusqu'en 1717, où l'archevêque, François-Paul de Neufville, lui donna asile dans son palais archiépiscopal.

Digitized by Google

Jusqu'à ce moment, l'Académie n'avait observé qu'une seule règle, l'obligation pour chaque membre de la Compagnie de l'entretenir à son tour d'un sujet, laissé à son choix (1).

Une fois installée à l'archevêché, elle adopta un règlement plus circonstancié, et le nombre de ses membres, qui n'était alors que de douze, fut porté à vingt-cinq.

Ainsi constituée, l'Académie vit accourir dans son sein, tout ce que Lyon comptait de notabilités, dans le clergé, la magistrature et le barreau (2). Et, c'est alors que, grâce à la haute protection du maréchal de Villeroy, des lettres patentes du mois d'août 1724 vinrent confirmer officiellement l'existence de la Compagnie, en lui donnant le titre d'Académie des Sciences et des Lettres.

---

(1) CIZERON-RIVAL, *Lettres familières de Boileau et de Brossette*, p. XIII.

(2) En 1723, l'Académie comprenait dix-neuf membres, dont voici la liste:

1° Le président Laurent Dugas ;
2° Claude Brossette, avocat ;
3° Le P. de Colonia ;
4° Le P. Folard ;
5° Lainé, directeur de l'Hôtel de la Monnaie ;
6° Le P. Lombard ;
7° Pierre Aubert, avocat ;
8° Dominique de Ponsaimpierre, seigneur du Perron ;
9° Cheinet, conseiller à la Cour des Monnaies ;
10° Michon (Annibal), musicien ;
11° Jacques Annibal Claret de la Tourette de Fleurieu ;
12° Glatigny (Gabriel de), avocat général ;
13° Glatigny (Gabriel de), 2e du nom, son frère ;
14° Pestalozzi (Jérôme-Jean), médecin ;
15° Dugas (Pierre), fils de Laurent Dugas ;
16° Billy (Pierre de), avocat ;
17° Mignot, abbé de Bussy ;
18° Maischel, Allemand ;
19° Abbé Tricaud, érudit.

(Lettre de Bottu de Saint-Fonds du 7 avril 1723).

Digitized by Google

Puis, deux ans plus tard, un acte consulaire du 7 mars 1526 vint témoigner de l'intérêt que lui portait le corps municipal, qui lui accorda une salle de l'Hôtel de Ville, pour y tenir ses séances, en attendant le jour où il lui alloue une subvention annuelle de 150 jetons (mars 1735) (1).

Dès ce jour, l'Académie revêtait en quelque sorte un caractère public, et il ne lui manquait plus que le titre d'Académie des Beaux-Arts. Ce titre, elle le prit, le jour où la Société des Beaux-Arts, créée en 1713, et autorisée, elle aussi, en 1724, fut réunie à l'Académie des Sciences et des Lettres, par de nouvelles lettres patentes de juin 1758.

A ce moment, le nombre de ses membres fut porté à 40 et l'Académie se trouva complètement constituée. Elle embrassait, en effet, par ses travaux, tout l'ensemble des connaissances humaines ; elle pouvait donc accueillir dans ses rangs tous ceux qui, dans un ordre élevé, avaient donné la mesure d'un grand talent ou rendu des services distingués à la science.

Par le tableau des œuvres importantes, qui lui sont dues, on peut se convaincre que, pendant tout le cours du XVIIIe siècle, rien ne vint entraver les progrès incessants de la Compagnie. Les quarante années, qui précèdent la Révolution, furent surtout une période brillante de son histoire. C'est alors qu'après avoir compté le poète, Louis Racine, au nombre de ses membres, elle reçoit successivement Voltaire, Raynal, Thomas et Ducis, avec un éclat, dont le souvenir n'était point encore oublié, quand elle disparut, dans la tourmente révolutionnaire, avec tous les autres grands corps savants.

A. VACHEZ.

---

(1) *Lettre du Président Dugas du 1er avril 1735.*

Digitized by Google

JOANNY DOMER

Peintre lyonnais

(1833-1896) suite (1)

LES PLAFONDS DE DOMER

QUICONQUE voudra connaître à fond cette grande figure d'artiste sera tenu d'accomplir une ascension difficile, à travers les combles de nos théâtres; car rien ne subsistera bientôt ailleurs de cette œuvre d'une fécondité rare, créations vibrantes d'un visionnaire étonnant.

Que reste-t-il même de ce chef-d'œuvre, le plafond de Bellecour, roulé aujourd'hui, enfoui dans l'ombre d'un entrepôt ? Le théâtre a disparu pour faire place à l'hôtel du *Progrès* et son plafond s'émiettera bientôt, rongé par le

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de Mai 1900.

Digitized by Google

temps et ses parasites. Et pourtant, quelle merveille que cette apothéose, animée par le vol des colombes, le jeu des amours, les chevauchées dans la poussière d'or des coursiers hennissants, frères des chevaux nerveux de la frise des Panathénées !

M. Edmond Jumel, dans une étude magistrale qu'il fit du plafond de Bellecour pour le *Lyon-Revue*, disait : « Il y a, dans tout l'ensemble de l'œuvre, une séduction si puissante et la profonde harmonie qui y règne est telle que c'est comme une mélodie qui chante pour le plus grand bonheur de l'esprit et des yeux. C'est une fête et il n'y a pas jusqu'au souffle de volupté qui se sent dans l'admirable théorie du Soleil, de l'Aurore et des Heures, qui n'ajoute encore à son radieux éclat. »

Apollon et Lyon, telles étaient les deux grandes figures qui éclairaient toute cette composition, traitée par un maître, en dehors de toute banalité, avec cette pensée grandiose du peintre, qui s'empare de la tradition et de la fable et les courbe en esclaves asservies à son audacieux génie. Ce sont les grands philosophes, les grandes courtisanes du monde antique qui saluent le dieu de la Lumière, et se mêlent aux génies de la Comédie et du Drame, Aristophane, Eschyle, Tyrtée, Sophocle, Sapho, Velleda, figures grandioses, d'un coloris large et puissant, qui semblent détachées du plafond de la Chapelle Sixtine.

Vous souvient-il de cette salle immense qui retentit des chants de triomphe du *Roi de Lahore*, des cris de guerre de *Michel Strogoff*, où Sarah Bernhardt se pâma d'amour et de haine, où le drame lyrique revécut ses plus beaux jours ? La superbe figure d'Apollon apparaissait, sous les éclats des feux électriques, enveloppée dans le rayonnement d'un soleil éblouissant. Le Roi du Jour et de la Poésie s'aban-

Digitized by Google

donnait à ses coursiers, sans brides ni mors, qui, frémissant de plaisir et d'orgueil, l'emportaient, en hennissant sous les coups dont les harcelait un petit Génie armé d'une branche de laurier et fièrement campé sur leur croupe hardie.

Dans un geste plein de noblesse et de puissance, Apollon, tenant dans sa main gauche une lyre, saluait de la main droite la Ville de Lyon, inondée de son harmonie et de sa lumière.

Les Heures du Jour, Heures roses du matin, entourées de nuées d'Amours, suivaient le fils de Latone dans sa course triomphale; les hirondelles en liesse le poursuivaient et les roses s'éparpillaient, en pluie embaumée, sous ses pas. Et, précédant cette chevauchée héroïque, l'Aurore, la tête nimbée de l'Etoile du Matin, toute brillante des blancheurs de l'aube, se dégageait des étoiles de la nuit et, d'un mouvement plein de morbidesse et de grâce, ouvrait au Soleil l'azur étincelant du ciel.

Alors commençait à se développer le cortège de la Comédie humaine. Ici, une nymphe repousse d'un pied mignon le satyre lascif; là, Célimène, charmeuse sous son masque trompeur, se rit des passions humaines, tandis que des Amours joufflus s'ébattent entre eux, en jetant des fleurs au travers des masques comiques.

Voici la Tragédie et le Drame. Ici, le Sphynx, doute et négation; à ses pieds, un jeune roi tombe frappé d'une main criminelle, tandis que sa couronne roule dans l'espace. Là, Melpomène regarde, implacable comme le Destin, une jeune femme suppliante poursuivie par la Mort. Une Psyché, toute meurtrie, à demi évanouie, est portée par des Amours vers la belle figure de Lyon et termine ce grand poëme ; tandis qu'à ses côtés Terpsychore conduit la danse des Amours et des Génies qu'anime Eros avec sa double flûte.

Digitized by Google

Ici, tout est joie et amour ; là, tout est douleur et misère : tragédie et comédie, les deux pôles de la vie.

Tel était, retracé en quelques mots, le merveilleux poème qui s'étalait au plafond de Bellecour.

Nous en vîmes une belle maquette dans le dernier atelier, de Domer, rue de Sully, où se fit une exposition posthume des cartons du maître.

Cette maquette, dont la place était marquée au Palais des Beaux-Arts, dans la galerie des Peintres lyonnais, fut acquise par Mme Vial ; elle orne son salon de la rue Victor-Hugo.

C'est à son goût éclairé que l'on doit la conservation à Lyon de cette belle *Idylle antique,* autre épave recueillie à la vente de Domer par une artiste éprise des belles choses et qui collectionne les œuvres d'art avec un soin jaloux. Nous l'en félicitons, comme nous remercions MM. Dumont, Victoire et Louis de l'aimable collaboration qu'ils ont bien voulu prêter gracieusement à cette étude.

Un éminent critique d'art, dont les observations étaient parfois sévères, mais toujours sincères et justes, M. L. Morel de Voleine, écrivait, au sujet du plafond de Bellecour, dans la *Décentralisation* du 16 septembre 1879 : « Domer possède la science difficile à acquérir et indispensable des raccourcis et de la valeur relative des couleurs qui fait monter les figures sur une surface plane et fait comprendre l'immensité de l'espace. Cet art des perspectives et des effets d'optique en peinture semblait perdu depuis les grands peintres d'Italie, depuis que Blanchet faisait les admirables plafonds de notre Hôtel de Ville et Lemoine la coupole de la chapelle de la Sainte Vierge, à Saint-Sulpice. L'école froide et compassée ducommencement de ce siècle avait rejeté ces combinaisons,

Digitized by Google

comme n'étant qu'une fantasmogorie. Ainsi, l'apothéose d'Homère, d'Ingres, admirablement conçue et dessinée, ne *plafonnait* pas. C'était un tableau dans une position insolite. Il faudrait donc revenir à cet art de faire comprendre les profondeurs dessinées d'un ciel et l'équilibre des figures vues de bas en haut, suspendues dans les airs sans menacer de leur chute, sans paraître disloquées, dans leurs vraies proportions, dans leur vraie couleur modifiée et estompée par la pleine lumière. M. Domer y est parvenu. Cette composition le met à un rang élevé parmi les artistes contemporains. »

Enfin, nous terminerons cet éloge du maître par ces lignes que lui adressait un des plus grands décorateurs de notre temps, Puvis de Chavanne, qui, après une visite à Bellecour, écrivait à Domer :

« *Paris, 8 novembre 1880,*

« Mon cher Domer,

« Tous mes compliments ! Votre plafond est tout simplement un chef-d'œuvre. Qu'on vienne me parler des brouillards de notre Lyon, quand votre soleil étincelle à la voûte de Bellecour !

« Encore une chaude poignée de main !

« Puvis de Chavanne. »

Après Bellecour, c'est le Casino qui va nous montrer encore ce pinceau vigoureux, cette imagination puissante. C'est toujours l'idée nerveuse, habilement conçue, rendue avec une chaleur de coloration qui séduit et captive. Les personnages se meuvent sur un vaste vélum que des palmes divisent en huit panneaux, contenant chacun un sujet différent, mais réunis entre eux par une même pensée. Tout

Digitized by Google

en haut du manteau d'Arlequin, qui domine la scène, Orphée charme avec sa lyre une lionne énamourée s'abandonnant à ses pieds dans une pose alanguie; à ses côtés. se tiennent deux lions captivés, domptés par l'harmonie; l'un d'eux s'enhardit jusqu'à poser sa griffe puissante sur la cuisse du chantre divin. Tout autour, formant une auréole à cette belle tête inspirée, oiseaux et papillons voltigent ravis, tandis que Cupidon, l'enfant cruel, jongle avec des cœurs et se fait un jeu de les recevoir sur la pointe aiguë de sa flèche. Mais un petit Amour compatissant dérobe, en son vol, à Cupidon, un cœur qu'il emporte triomphant; douleurs et joies du cœur! Comédie! a écrit Domer, philosophe autant qu'artiste.

Œgypans et Amours mènent à la suite une bacchanale échevelée, conduite par un petit sauteur joufflu que font danser deux jolies femmes aux corps souples, admirablement modelés, et, terminant la danse folle, le Rire, à l'œil malin, à demi caché sous un masque grimaçant, fait éclater de joie un Priape hilare. Enfin, voici Anacréon, le poète toujours jeune, toujours gai, toujours amoureux. Le beau vieillard, couronné de fleurs et assis sur le lit des festins, s'appuye sur une jeune Grecque, aux formes voluptueuses, aux yeux pleins de langeur, qui lui verse le nectar dans une coupe d'or, tandis que l'Amour effeuille sur eux des roses. Apollon, Anacréon, la Poésie et le Rire, telles sont les deux grandes figures qui président aux ébats joyeux du Casino. Et comme tout doit, dans l'œuvre de Domer, concourir au but précis qu'il se propose, et traduire l'œuvre écrite dans sa pensée, voici Pierre Dupont, l'apôtre de la Chanson, qu'un génie couronne de lauriers et de houx; et enfin l'Acrobatie, symbolisée, avec une originalité charmante, par un homme aux muscles puissants qui fait sauter des Amours

Digitized by Google

dans un cerceau ; une adorable femme les poursuit pour sauter à son tour, suivant ainsi son éternel guide. Avais-je raison de dire que Domer était non seulement un peintre et un poète, mais encore un profond penseur ?

Enfin, un petit Cupidon, charmant éphèbe aux ailes bleues, se balance nonchalant sur un trapèze, souriant d'un air moqueur et semblant choisir une proie assurée. Des Amours ravissants, dans des raccourcis qui déconcertent et dont Domer semblait posséder seul le secret, nous ramènent à Orphée, dans un ciel plein de gaieté et de fraîcheur.

M. Jumel, analysant cette œuvre, écrivait dans le *Lyon-Revue* : « Domer a le don des transitions et des rappels; de là la grande harmonie qui règne et dans ses compositions et dans ses coloris. Ainsi rien n'est plus charmant dans le plafond du Casino que ces vols de petits oiseaux et de papillons qui apparaissent partout où ne plane pas quelque Amour léger et qui répondent au nimbe ailé couronnant la tête d'Orphée. C'est comme les teintes bleues et roses des draperies; non seulement elles sont d'une fraîcheur séduisante, mais elles sont encore distribuées avec un art infini, donnant du relief aux contours et faisant valoir les chairs ; elles se fondent entre elles par des dégradations savantes et donnent à l'ensemble un charme souverain qui fait le bonheur des yeux. »

Cette science des transitions et des rappels, cette séduction du coloris, cette unité merveilleuse de conception se retrouvent dans toutes les œuvres du maître plafonnier.

Suivez-moi au théâtre des Célestins, devant ce plafond qui subit tant de vicissitudes ! Là, s'étale le beau poème des *Nuées d'Aristophane*, traduit par Domer avec cette compréhension étrange qu'il avait des poètes anciens et de leur philosophie.

Digitized by Google

Au dessus du *proscenium*, la Minerve antique se dresse sur un trône; Praxitèle, le marteau à la main, frappe le marbre pour l'animer, tandis qu'Aristophane, tête admirable de vieillard inspiré, écrit sous la dictée de la déesse. L'Inspiration, femme adorablement cambrée et nimbée d'une étoile d'argent, suggère ses grandes envolées au poète; la Renommée en jette les échos par les cent voix de ses trompes d'airain. Alors va se dérouler la théorie des figures du poème. Un éphèbe, au corps frémissant, jette à la Minerve des couronnes de roses : une Muse lui offre sa lyre et le poète va chanter.

Voici la Guerre et toutes ses horreurs. Mars, un glaive à la main, s'appuie sur un Hercule hideux dans sa masse de chairs musclées et dans sa bestialité brutale. Sa massue écrase villes et monuments effondrés. Rien ne saurait traduire l'effet terrible de cette figure odieuse, inconsciemment puissante, un pur chef-d'œuvre. Alors Domer use de son procédé habile de transition, pour nous conduire des horreurs de la Guerre aux douceurs de la Paix. Cette transition, c'est le Rêve, le rêve d'or chassant les noirs songes, toujours la philosophie dans l'œuvre. Une femme renversée, dans un raccourci audacieux, s'endort, portée par les Amours aux ailes déployées; c'est le Rêve, que suit la Nuit avec son disque d'argent. Un couple enlacé, dans des poses lascives, se joue sur les nuages, tandis qu'une envolée d'oiseaux et d'Amours les accompagnent énamourés. Alors arrive la Paix, avec ses Joies pures et ses Amours fécondes, qui nous ramène au groupe d'Aristophane. Telle est la grande idée qu'a développée Domer au plafond des Célestins.

Je ne quitte pas les théâtres, et j'arrive sans transition au plafond du foyer du Grand-Théâtre, achevé en 1886. Ce plafond comprend trois panneaux qu'encadrent d'énormes

Digitized by Google

caissons en staff, genre Renaissance, et dorés à plusieurs tons.

En entrant, le panneau central nous offre le *Triomphe d'Apollon*, avec le Jour et les Heures s'enchaînant sous les rayons du soleil levant. Au milieu de la composition, Apollon s'élance dans une apothéose, emporté dans les airs par un Pégase aux narines de feu. D'une main, le dieu tient sa lyre ; de l'autre, il semble semer la vie dans le monde. Les Amours accourent à sa suite; l'un pose une couronne sur le front du dieu des Arts et de la Lumière; un autre enflamme le ciel de sa torche embrasée; un troisième sème de roses le ciel étincelant.

A gauche, l'Aurore et des couples que l'Amour enlace; à droite, le Crépuscule et l'Etoile du soir qu'allume la Nuit qui va dormir dans un nuage. Cette composition est d'un splendide effet.

Les deux autres panneaux nous offrent la *Musique sacrée* et la *Musique profane*.

La Musique sacrée, c'est cette Harmonie qui tient une lyre et plane dans un ciel peuplé d'oiseaux. A ses pieds, la Musique conduit des orchestres divins. Au premier plan, un Sigurd, fièrement campé, sonne dans une trompe de guerre.

La Musique profane, c'est le Faune agitant, en riant, ses crotales ; des Amours l'accompagnent avec des triangles, des flûtes, des pipeaux, tandis que, grisées par ces bacchanales, les théories énamourées s'enlacent et se pressent et que des Amours couvrent de fleurs le masque rieur de la Comédie.

A cette description, comment ne pas reconnaître Domer, dont la palette chaude et pleine à la fois de fraîcheurs de tons sait si bien traduire l'harmonie du sujet, toujours étudié, sans laisser jamais deviner la recherche ?

Digitized by Google

Le foyer du théâtre des Célestins possède également une splendide figure en pied de Molière, due au pinceau de Domer et placée sur la cheminée monumentale du salon.

A citer encore le superbe plafond exécuté par Domer pour la chambre à coucher d'une reine, doublée d'une grande artiste, Carmen-Sylva, reine de Roumanie.

La maquette de ce plafond, nous offre une théorie d'amours enlacés, se perdant dans un ciel entr'ouvert dans une guirlande de myosotis, nous fut offerte par les héritiers de Domer, ainsi que la planche de la seule eau-forte qu'il ait jamais tenté de graver et qui pendait, abandonnée, devant la cheminée de sa cuisine. C'était pourtant une belle œuvre, inachevée sans doute, mais qui montrait toute la souplesse du talent de l'artiste ; une *Danse païenne*, réunissant des théories enlacées de belles filles grecques, dans une campagne qu'animent les ruines d'un temple et devant un vieillard aveugle, un Homère s'accompagnant de la lyre, au pied de la statue d'Apollon.

La composition de ce cuivre est splendide ; les groupes de danseuses, dans les attitudes les plus diverses, montrent des académies scrupuleusement étudiées. La tête du vieux chantre est d'un beau style ; enfin le décor s'éclaire avec un charme pénétrant.

COUPOLE ET VERRIÈRES DE FOURVIÈRE

Mais, si Domer s'était révélé le maitre des apothéoses, le peintre enchanteur des poésies lascives et de la philosophie païenne, il manquait à sa gloire, pour la consécration de son

Digitized by Google

génie, une œuvre qui le plaçât, du premier coup, au rang des grands maîtres de la décoration religieuse.

Ce rêve, qu'il caressait depuis si longtemps, quand il esquissait déjà ses cartons des *Chrétiens aux Arènes*, ce rêve devait un jour se réaliser pour lui. Il a fallu, hélas! qu'une mort implacable vint terrasser le peintre, en pleine exécution d'une conception géniale.

Un jour, je trouvai Domer, dans son atelier de la rue de Sully, déjà fatigué, brisé par le mal qui devait l'emporter peu de temps après :

— « Non, je vous le donne en cent, mon cher ami. Vous ne devineriez jamais ce qu'on vient de m'offrir, à moi, le peintre des amours et des poètes profanes! C'est tellement beau, que j'ose à peine y croire. On me propose de peindre d'abord la troisième coupole de Fourvière, que le pauvre père Poncet n'a pas eu le temps de dessiner. Puis... Ah! c'est encore plus beau!... Les six verrières de l'église. Tout un merveilleux poème! Vous ne sauriez croire quelle est ma joie de mettre mon nom à quelque chose de cette admirable basilique! »

Et Domer, un fusain à la main, jetait déjà, sur le mur, les premières ébauches de sa *Vierge des Martyrs, des Vierges, des Anges, des Prophètes*, etc. C'était splendide; et on ne se lassait jamais de voir, sous son crayon magique, surgir ces théories de vierges, tracées avec une sûreté et une harmonie impeccable.

Domer rêvait encore de décorer la grande frise qui court tout à l'intérieur de la basilique, et déjà son cerveau fécond enfantait un chef-d'œuvre. L'artiste l'a emporté dans sa tombe. Qui donc le ressuscitera? Mais ce qui restera de lui à Fourvière suffira pour immortaliser sa mémoire.

Il avait su, tout en conservant l'idée première de Gas-

Digitized by Google

pard Poncet, donner son caractère personnel à la Vierge de l'Etable, qui décore la troisième rosace de l'église ; il s'y révèle peintre religieux hors pair dans la conception de ses verrières.

La première coupole nous montre, dans une splendide mosaïque, Dieu le Père acceptant le sacrifice de son Fils et tenant, dans sa main gauche, la Vierge Marie qui sera la mère du Christ. Cette composition est d'une imposante majesté. La seconde coupole est consacrée à la Vierge de l'Annonciation entourée des anges. Voilà les deux coupoles de Gaspard Poncet.

Domer proposa à la Commission de Fourvière, conseillée par M. Sainte-Marie Perrin, l'habile architecte, pour compléter l'œuvre de Poncet, « La Vierge à l'Etable » qui fut aussitôt acceptée avec admiration. La Vierge a le front nimbé de l'étoile des Mages ; à ses pieds, l'âne et le bœuf symboliques et les anges entonnant le *Gloria in excelsis*, en jetant des fleurs sur le front de la Vierge-Mère qui présente au monde le petit Jésus emmailloté de langes. L'œuvre de Domer, tout en rentrant dans les grandes lignes de la composition genérale, conservait bien le caractère propre à son auteur, et montrait comment l'artiste savait plier son talent aux exigences sévères de la mosaïque ornementale.

Le moment était venu de songer aux grandes verrières, à ces six vitraux immenses, de dix mètres de hauteur, sur cinq mètres de large, qui devaient chanter les gloires de la Vierge qui veille sur Lyon : *Civitatis custos*.

Chaque verrière serait l'expression d'une des litanies de la Vierge : *Regina Angelorum*, *Regina Martyrum*, *Regina Confessorum*, *Regina Apostolorum*, *Regina Prophetarum*, *Regina Patriarcharum*.

Le premier vitrail fut achevé par Domer, le *Regina Ange-*

Digitized by Google

lorum. Le maître a groupé, dans cette immense conception, avec un art achevé, les grandes scènes où les Anges se sont révélés d'une manière plus éclatante.

Dans une amande, au fond d'or, la Vierge apparaît dans l'attitude de l'adoration et de la prière. Elle a les yeux baissés, les mains jointes; elle est revêtue d'une robe blanche, drapée largement et couverte d'un manteau couleur paille. Car tout l'ensemble de la composition est dans une tonalité transparente, claire comme une fresque de Pompéï. Aux pieds de la Vierge, l'ange Gabriel annonce le grand mystère de la conception divine. Ces deux figures sont séparées des autres groupes du vitrail par les meneaux qui coupent la verrière.

A droite, l'ange Raphaël et Tobie; à gauche, saint Michel présentant à Jeanne d'Arc, qui écoute ses voix, l'étendard de Charles VII. Ce dernier groupe est une belle chose. Dieu sait si Domer l'a travaillée, caressée avec art, modifiée, tourmentée avec son crayon ; impatient, toujours chercheur et jamais satisfait, dans ce grand atelier de la rue de Sully où s'étalaient ses maquettes en grandeur naturelle. Domer rêvait, pour la Vierge de Vaucouleurs, l'attitude à la fois timide d'une simple paysanne, et inspirée comme il convenait à la guerrière, à la patronne de la France. Domer a réalisé son rêve.

Un rinceau, à feuillages parsemés de roses blanches court derrières ces différents sujets pour les fondre dans l'harmonie du vitrail. Au-dessus, les concerts des anges, que nous devions retrouver dans les six verrières, toujours les mêmes toujours variés d'attitude et de poses, mais donnant à l'ensemble de cette composition grandiose l'unité qu'elle comporte.

A droite et à gauche, deux anges tiennent des bande-

Digitized by Google

roles et des inscriptions rappelant le sujet du vitrail; puis encore des anges jouant des violes, des harpes, des cithares, se mêlant dans un chœur séraphique, sur un fond transparent dans lequel s'harmonise toute la gamme des roses, des bleus pâles, des jaunes clairs, des verts tendres et des ors éclatants. Chaque ange a sa physionomie propre, son attitude personnelle et cependant tous reflètent cette quiétude du bonheur parfait, la sérénité passive dans l'adoration et la prière. Il fallait tout le génie de Domer pour donner à cette composition le caractère grandiose qui la caractérise et pour l'arracher aux banalités courantes. Ses anges sont bien à lui. Abandonnant ces figures du XVIIIe siècle, aux ailes de pigeons retombantes, sans reliefs, sans valeur décorative, il s'est lancé à la suite des primitifs qui n'ont pour lui aucun secret. C'est Giotto, c'est Mazaccio, ce primitif merveilleux, dont la vieille basilique de Saint-Clément, à Rome, garde de si purs chefs-d'œuvre, qui l'ont inspiré et guidé, et il a donné à ses anges ces grandes ailes pennées, élancées, audacieuses, pleines d'envolée et d'art.

Le *Regina Angelorum* a fait l'admiration des connaisseurs et des artistes; si le vitrail a soulevé des critiques, il n'en reste pas moins une page de grand art et de belle conception.

Domer est mort laissant seulement des études et une œuvre inachevée. On a trouvé dans ses cartons le *Regina Martyrum*, avec la belle évocation des martyrs lyonnais, sainte Blandine, saint Irénée, saint Pothin. Au centre de l'amande, la Vierge tient dans ses mains la couronne d'épines, symbole de la souffrance et de la glorification.

C'est ainsi que Domer avait conçu cette magnifique apothéose de la Vierge de Fourvière.

On a tenté depuis de continuer son œuvre; on a conservé

Digitized by Google

son plan, poursuivi son idée; on a profité des précieuses maquettes qui, par une attention délicate, furent, à la mort du peintre, offertes à M. Sainte-Marie Perrin; mais on n'a pas retrouvé le secret de sa décoration, ni de la vigueur chatoyante de son coloris.

*
* *

Comme s'il eut trouvé son œuvre achevée et couronnée par la coupole et par cette verrière; comme s'il eut compris que ces compositions suffisaient à sa gloire pour montrer l'immensité de son intelligence et l'envergure de son génie, Joanny Domer s'éteignait le 2 juillet 1896, terrassé par un mal impitoyable qui le torturait depuis longtemps. Il était atteint d'une maladie de cœur et d'une toux qui ne lui laissaient aucun repos, amenant des suffocations qui lui imposaient de cruelles insomnies. Hélas ! ses amis le savaient depuis longtemps condamné et cependant l'artiste travaillait toujours sans relâche.

Sa mort a laissé, dans le monde des arts, un vide qu'on n'est pas prêt à combler. La technique de son art c'était l'unité dans la conception, l'harmonie dans les lignes, la fraîcheur et le charme dans le coloris.

On trouvait chez Domer, avec le culte fervent de la beauté, l'ardent amour de la vérité, du naturel et de la vie, la compréhension étroite des grandes harmonies qui nous entourent, senties avec une âme profonde de contemplatif, traduites avec l'horreur du convenu, des redites et des routines. Ce qu'il voulait avant tout, c'était réaliser son rêve, nous mettre en face de sa vision, se supprimer entièrement pour nous laisser seuls à l'émotion du spectacle.

Pour Domer, comme pour les grands primitifs, l'art était

Digitized by Google

un moyen d'expression; mais il savait lui ajouter cette virtuosité, cette séduction dans la coloration, cette fraîcheur reposante qui captivaient et chantaient comme une mélodie.

Telles furent l'œuvre et la vie de Domer, de ce grand artiste qui aima tant sa ville qu'il lui sacrifia sa gloire et qui fut si bon, si indulgent pour tous, qu'on ne songea jamais à le craindre et qu'on fut prompt à étouffer sa mémoire. Heureusement, son œuvre reste, qui le vengera en l'arrachant à l'oubli.

Eugène BERLOT.

APPENDICE

La vente aux enchères publiques des œuvres de Domer, par le ministère d'un commissaire priseur, eut lieu à l'Hôtel des Ventes, à Lyon, les 12 et 13 juillet 1899, devant un public d'amateurs des plus clairsemés. La saison n'était pas propice aux ventes d'art et l'annonce n'en avait été faite qu'avec parcimonie.

Du reste, le catalogue, des plus modestes, n'offrait que très peu d'attrait à la curiosité. A la mort de Domer, son atelier avait été un peu négligé, un peu... ouvert à tout le monde. Quand M. l'expert Gazagne voulut dresser un catalogue de la vente, il n'eut qu'à classer trente numéros.

Voici les principaux :

1. *Modèle du plafond du théâtre de Bellecour*, peint à la gouache, grande toile de 3 m. 20 de côté.

2. *Roses dans un vase*, coupe et objet d'art du XVIe siècle (0,95 × 0,80).

Digitized by Google

3. *Idylle antique*, grand dessin au crayon, rehaussé de pastel (0,40 × 0,30).

5. 6. 7. *La Chasse de Diane*, maquettes différentes.

8. Modèle définitif d'une *décoration relative à l'Histoire de Savoie*, exécutée au château de M. Costa de Beauregard.

26. *Le Calvaire*, magnifique composition d'un grand effet lumineux (1,40 × 0,80).

Puis toute une série d'esquisses, de compositions, de décorations, que se disputèrent nos artistes.

M. Marius Paret, entrepreneur à Lyon, avait acquis, il y a longtemps, le *plafond de Bellecour*, à la démolition du théâtre; cette immense toile attend, roulée dans un entrepôt, l'heureux hasard qui lui fera revoir le jour.

Mme Vial acheta à la vente la maquette de ce plafond.

M. Dumont resta l'heureux adjudicataire de la maquette de la *Chasse de Diane* qui orne aujourd'hui le salon de la Préfecture qui porte son nom, et de la *Véritas Victrix* (ou mieux, *Le Suffrage Universel*,) qui orne le salon du maire à l'Hôtel de Ville de Lyon.

Tout ce qui restait encore des œuvres de Domer, entre autres la maquette du *Panneau des franchises de Lyon*, à l'Hôtel de Ville, avait été dispersé avant la vente.

Digitized by Google

NOTES ET DOCUMENTS

SUR

CORDELLE

(Suite 1 et 2)

DEUXIÈME PARTIE

Les Fiefs

LE VERDIER

Les ruines de l'ancien château féodal du Verdier sont situées à environ trois kilomètres du bourg de Cordelle, au sommet des berges qui forment la rive droite de la Loire. Le monticule qu'elles couronnent est resserré entre le ruisselet de l'Ile, qui coule au fond d'un

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de Mai 1900.

(2) Dans l'article paru dans le numéro précédent de la *Revue*, nous avons écrit Cordelles ; depuis, on nous a fait observer que l'usage a constamment prévalu d'écrire Cordelle sans *s*. Pour nous conformer à l'usage nous l'écrirons donc ainsi.

Digitized by Google

ravin étroit et profond et le cours de la Loire, dont les eaux grondent au fond de la gorge. Les « tours du Verdier » — puisque c'est ainsi que les habitants du pays les désignent, — ne remontent pas au-delà du XIVe siècle. Antérieurement à cette époque, le nom du Verdier était porté par « une grange et ses dépendances » appartenant à une famille dont l'origine est inconnue.

I

La terre du Verdier appartenait, au milieu du XIIIe siècle, à Jean de Jusses et à dame Béatrix, sa femme; ils possédaient également sur le territoire de Cordelle, « un jardin ou courtil », tenu alors en ferme par Seigneuret Letissier. Au mois de mars 1267, ils vendirent leurs biens du Verdier et de Cordelle à Guillaume du Verdier.

II

Guillaume du Verdier était un « homme d'armes du comte de Forez ». En réalité, nous ignorons son origine, ses faits et gestes jusqu'à son établissement à Cordelle. Etait-il originaire du lieu même du Verdier, sous le nom duquel il est connu, ou bien était-ce un de ces hommes d'armes, soldats de fortune, racolé on ne sait ou ! Nous l'ignorons. Toutefois le nom du Verdier, sous lequel il est désigné dans l'acte même d'acquisition de cette terre, où il est mentionné pour la première fois, nous autorise à penser qu'il était originaire de ce lieu et, qu'engagé parmi les hommes d'armes du comte de Forez, il gagna sur les champs de bataille, à la suite de son suzerain, la reconnaissance de celui-ci et son titre de « sergent d'armes du Roy ».

Au mois de mars 1267, Guillaume du Verdier acquit de

Digitized by Google

Jean de Jusses, « moyennant le prix de 40 sols viennois », la terre du Verdier et 4 deniers de cens à lever sur le courtil de Letissier. L'acquéreur ne devait pas à cette époque être très riche, car il dut fournir caution en la personne de Thomas Groselle, damoiseau. Dans les années suivantes, Guillaume augmenta considérablement ses biens par des achats successifs. Il est à croire que le rude métier des armes avait altéré en lui la délicatesse de la conscience, car nous savons que plusieurs de ses créanciers durent réclamer leurs payements par voie de justice, quelquefois même par la force des armes.

En avril 1274, Guillaume obtenait du comte de Forez, la permission d'établir un pressoir à Néronde, près du château. Ce n'était pas là une permission banale et sans profit, si l'on se rappelle que le droit de pressurage était réservé au seigneur, comme droit féodal, et que, par conséquent, nul ne pouvait presser sa vendange ailleurs qu'au pressoir seigneurial, moyennant une redevance assez élevée. Deux mois après, Guillaume acquérait deux maisons à Néronde ; l'une, par achat, de Bernard de Salemard (1), l'autre, par donation, de Pierre de Thélis.

A cette époque la terre du Verdier formait comme une enclave entre les biens du comte de Forez, du chapitre de Lyon et des seigneurs de Chantois. Nul besoin ne pouvant obliger le comte de Forez et le chapitre à aliéner leurs terres, Guillaume tourna ses regards vers les dépendances de la seigneurie de Chantois. Au mois de décembre 1275, il acheta à Jeanne, fille de feu Bernard de Chantois, pour le prix de 10 livres parisis, tous les droits qu'elle avait, en raison de la succession de son père, sur le port de Chantois, « sis en

(1) Cette maison était située « près l'église paroissiale ».

Digitized by Google

la paroisse de Cordelle ». Il est bon de remarquer que « les droits sur le port de Chantois » ne consistaient pas seulement en une redevance à lever sur les marchandises que l'on embarquait dans cet endroit, mais encore dans le péage dû par celles qui descendaient la Loire.

Cette première acquisition fut complétée en 1286, par l'achat des droits et péage appartenant aux deux autres enfants de Bernard de Chantois, Lucha, femme de Martin de Fay, et Jean du Port. Ces derniers achats rendaient Guillaume du Verdier un des principaux personnages du pays car il devenait ainsi maître du passage de la Loire.

Dans les années précédentes, Guillaume du Verdier avait acquis de Pierre Charises et de Jeanne, sa femme, habitants de Cordelle, « pour le prix de 32 livres 10 sols viennois, tous les droits qu'ils avaient sur le curtil de Chaonne, paroisse de Cordelle, qu'ils tenaient à bail de Jean de Sénonches (1) (1282). Cet achat augmentait l'acquisition, faite six ans auparavant, du vignoble des Côtes (*de Costis*) (2).

Guillaume mourut en 1289, laissant tous ses biens à son fils aîné Guillaume II du Verdier.

Dans les dernières années de sa vie, il avait encore accru ses possessions de deux terres; l'une, sise aux Chambons, l'autre à la Goutte (3).

Guillaume II du Verdier fit d'abord reconnaître la légiti-

---

(1) Vers 1274, Guillaume du Verdier, avait aussi obtenu du comte de Forez le droit de construire un cuvage et un pressoir, « avec redevance féodale » au Verdier.

(2) Ce nom est encore porté par un vignoble étagé au-dessus de la Loire et produisant un vin des meilleurs crus de Cordelle.

Dans un testament de 1282, Jean du Port laisse à sa femme deux ânées de son bon vin pur des Côtes *(Boni vini mei puri vinearum de Costis)*.

(3) Ces terres portent encore aujourd'hui le même nom.

Digitized by Google

mité des acquisitions de son père. Formé comme lui à la rude école des armes, il usa des mêmes procédés (1). C'était pourtant un soldat de valeur ; car, en servant sous les ordres du comte de Forez, il gagna le titre de « sergent d'armes du Roy » Philippe-le-Bel, titre qu'il portait déjà en 1295 (2).

En 1296, Guillaume du Verdier fit un échange avec Guichard de Clairmatin, prieur de Charlieu. En vertu de cet acte, Guillaume acquérait tout ce qui appartenait au prieuré « depuis le Pas de la Goutte de Sorbiers, jusqu'à la plantée de Mathieu de Prêles et de là, au chemin du port de Chantois, le tout sis en la paroisse de Cordelle, au diocèse de Lyon ». En retour, Guillaume abandonnait aux prieur et couvent « le tènement de la Marpaude avec toutes ses appartenances, ainsi que plusieurs cens et rentes, dans les paroisses de Perreux et d'Aiguilly, au diocèse de Mâcon... ».

La même année, il achetait à Hugonin Rechaynt, damoiseau, et Agnès, sa femme, pour le prix de 23 livres viennois, une partie des cens dus en deniers et en grains par le mas de Condailly. Trois ans plus tard, au mois d'avril 1299, il acquérait de Gaucerand Chersala, le reste des cens en deniers et en grains et tous autres droits seigneuriaux, dus par la manse de Condailly, paroisse de Cordelle. Le vendeur don-

(1) Au mois d'août 1292, Hugues « dit Chavanard », fait donation à Guillaume du Verdier, damoiseau, de tous ses biens, meubles et immeubles..., au cas, où il viendrait à décéder sans enfants légitimes.

(2) « Les sergents d'armes » étaient les gardes du Roy ; ils étaient au nombre de 150 tous gentilshommes. Institués par Philippe-Auguste, ils furent réduits à 100 par Philippe de Valois.

Le titre de « sergent d'armes royal » après avoir été donné à ceux qui s'étaient signalés par leur valeur, devint héréditaire et fut dès lors purement honorifique.

Digitized by Google

nait de plus à Guillaume du Verdier une pièce d'armure nommée godebert (1) et celui-ci payait en retour 83 livres viennois. Aussitôt après, le seigneur du Verdier achetait à Pierre del Seigneyns son droit sur une prise d'eau de la Loire, « vers Lignebonne, où existait un moulin appartenant à Gaucerand Chersala, chevalier. »

D'après un acte de cette époque, le château du Verdier était alors une maison forte avec tours et créneaux, fossés et ponts-levis. Au surplus, de par sa situation, il était déjà singulièrement fortifié. En effet, du côté de la Loire, un ravin escarpé en défendait l'approche. Il présentait du côté du nord le même aspect. Partout ailleurs de larges fossés en protégeaient les abords. De plus d'épaisses murailles crénelées et de hautes tours permettaient de défier l'ennemi et de l'écraser sous une grêle de pierres, s'il se fut aventuré sous les murs du château. Il est vraisemblable, bien que jusqu'ici aucun document ne soit venu en donner la preuve, qu'il fut commencé par le premier seigneur du Verdier, du nom de Guillaume, et achevé par son fils et successeur; car nous savons qu'en 1299, le mardi après les Rameaux, celui-ci rendait hommage au comte de Forez pour son château fort du Verdier avec droits féodaux, cens et rentes nobles, en la paroisse de Cordelle.

Dans les premières années du XIVe siècle, Guillaume continua à étendre les limites de son fief. C'est ainsi qu'en août 1300, il acquérait de Pierre du Port de Chantois et de ses frères, Michel et André, pour le prix de 18 livres viennois, une vigne appelée la vigne du grand Pommier, avec une autre vigne et terrain contigus, touchant le ruisseau

(1) On appelait « goubert ou gaubert » une cotte de mailles de fer entrelacée, dont les chevaliers se servirent du XIe au XIVe siècle.

Digitized by Google

de Cureirys, et, en 1301, une nouvelle vigne et une garenne voisine de la précédente.

En 1302, ses biens s'augmentaient d'une vigne et d'une bande de terrain au port de Chantois. Ces acquisitions étaient faites à Jean Lyron de Presles et à Etienne son fils, dit Prélat. La même année, les frères du précédent, Mathieu, Barthélemy et Durantin de Presles, cédaient à Guillaume par voie d'échange, une vigne sise « vers le chemin par où l'on va de Presles au port de Chantois, moyennant 10 livres viennois et contre échange une autre vigne appartenant au dit du Verdier, sise au vignoble de Presles, près la vigne de Jean de Changy » (1).

Un demi-siècle avait suffi à des hommes audacieux et entreprenants pout constituer au Verdier une seigneurie puissante avec droits féodaux, de justice et péage sur la rivière de Loire (2).

En 1305, le descendant de Guillaume du Verdier voulut, comme les grands seigneurs d'alors, avoir son hôtel en ville. Dans ce but, le 12 septembre de cetteannée, il acheta à Hugonin Foucher, fils de feu Guillaume Foucher, « pour le prix de 130 livres tournois et une robe à raies, une maison sise à Roanne, avec banc en avant et place par derrière, près la voie publique par où l'on va de la maison Hugues Labes à la maison *A la Denina*... »

Au mois d'octobre de cette même année, Guillaume achetait à Bochart de Chantois, pour le prix de 400 livres tour-

(1) Roland Gros, escuyer, vend à Guillaume du Verdier, damoiseau, pour le prix de 25 livres viennoises, 25 sols viennois de cens que lui devaient ses tenanciers de Cordelle et de Saint-Maurice.

(2) « Del Seigneyns », paroissien de Cordelle, fait donation à Guillaume, seigneur du Verdier, de tous les droits qu'il a ou peut avoir sur une vigne sise à Lignebonne, jadis achetée à Guillaume de Sermaises.

Digitized by Google

nois royaux, une « isle », située au-dessous du port de Chantois, près la rive de la Loire. L'acte de vente lui concédait aussi la directe seigneurie sur tout le tènement compris entre le fleuve et le ruisseau de Cureirys. Une concession semblable « de tous droits usagiers et coutumiers, lui était faite, par Philippe de Baignaux, sur le tènement de la Goutte, paroisse de Cordelle, le mercredi après le dimanche *Reminiscere*, 1306 ».

Guillaume mourut l'année suivante ; son fils aîné hérita de tous ses biens.

Guillaume III, sergent d'armes royal, s'efforça, comme ses ancêtres, d'accroître la grandeur et la richesse de sa maison. Le 20 janvier 1310, il acquérait de Jean Deville, paroissien de Cordelle, pour 55 sols bon viennois, deux terres, l'une située « près le chemin par où l'on va de Condailly à Cordelle, l'autre, sise en Riverie, près du fleuve de Loire et trois jours plus tard il achetait à Perrand Trotier, de Saint-Priest-la-Roche, une pièce de terre près du chemin par où l'on va du Verdier à Condailly. Au mois d'août de cette même année, il obtenait par donation un pré sis dans la prairie de Cordelle la Vieille, appelé le grand Pré, touchant à la maison des héritiers de Catherine du Port et au chemin par où l'on va de Cordelle le Bourg à la maison de Pierre Robert, avec deux essarts (1) dits de Sorbers et de Boet (2) ».

---

(1) *Essarts*, terre depuis longtemps en friche et remplie de broussailles.

(2) Mars 1311, Jean, fils de feu Hugonin del Verney, clerc, et Marguerite de Fay, sa femme, demeurant à Saint-Sulpice-les-Villerest, vendent à Guillaume du Verdier, damoiseau, seigneur de Cordelle, pour le prix de 6 livres bons tournois, un pré dit « Atrace », et une pièce de terre contiguë, dite le Pas-de-Vigne, tenant aux terres que ledit acheteur a acquises de Roland Gros, damoiseau.

Digitized by Google

Dans les années suivantes, les biens de Guillaume III du Verdier s'augmentèrent du tènement d'Atrace que lui vendit Roland Gros, damoiseau (1), de divers cens qui lui furent cédés par Jean Grassin de Cordelle-la-Vieille, près le chemin par où l'on va dudit lieu à Presles, enfin de nombreuses terres situées aux territoires « d'El Garet », à Condailly aux Thiers, en Riverie, et à Charerie.

Après ces acquisitions la seigneurie de Guillaume du Verdier s'étendait sur plus d'un tiers des paroisses de Cordelle et de Saint-Priest-la-Roche. Mais cette seigneurie quelque vaste qu'elle fût, ne satisfaisait pas l'ambition de Guillaume. Bien que tous ces achats l'eussent déjà obligé à emprunter à un juif une somme de 250 écus d'or, il n'en continua pas moins à s'endetter davantage pour satisfaire son ambition et augmenter la puissance territoriale de sa maison. Pendant 20 ans, il ajouta encore à ses biens plusieurs terres et redevances féodales que les actes du temps mentionnent en ces termes :

30 décembre 1326. — Donation faite à Guillaume du Verdier, chevalier, seigneur de Cordelle, par Jacquette du Vivier, de ses maisons, vignes, terres cultivées et incultes, généralement de tout ce qu'elle possède à Cordelle, vers le Viviers, près la Loire, s'en réservant l'usufruit sa vie durant.

Février 1238. — Humbert, Chamarier de Charlieu, cède par échange à Guillaume du Verdier, seigneur de Cordelle, chevalier, 8 deniers viennois de cens qu'il avait droit de prendre sur une pièce de terre sise au territoire « deLechaor »

(1) Peu de temps après, Guillaume acheta à Pierre de Vassalieu, prieur de Riorges, les droits féodaux que son prieuré possédait sur ce tènement et sur les terres de Guillaume Dessaigne, de Jean de Romagny et autres.

Digitized by Google

et reçoit, en compensation, 8 deniers de cens qu'il devait à Barthélemy Robert, sur une vigne tenant au chemin de Cordelle au Verdier.

2 avril 1330, Pierre Thibaut de Condailly, paroisse de Cordelle, abandonne en échange à Guillaume du Verdier, chevalier, sire de Cordelle, une pièce de terre sise au territoire de Condailly, contre certaines autres pièces de terres sises au même territoire.

Vendredi avant la Saint-Hilaire, (3 janvier 1331), Guillaume du Verdier, chevalier, achète à Rollat de la Chaise, pour le prix de 12 liv. viennois, tous les cens et rentes qu'il possède en la dîmerie de Cordelle (1).

Cette acquisition est la dernière de celles faites par Guillaume du Verdier. Nommé par le roi bailli de Velay, il disparaît tout à coup de la scène en Forez, sans doute, pour aller exercer au Puy les hautes fonctions qui lui avaient été confiées. Que fit-il dans son gouvernement ? Se livra-t-il à des malversations que sa charge lui facilitait ? Pressura-t-il la province qu'il administrait ? Les documents du temps sont muets. Nous savons seulement qu'aussitôt après sa mort, arrivée dans les premiers jours de l'année 1343, Philippe de Valois fit saisir tous les biens de Guillaume du Verdier, « pour le paiement des sommes dues au dit roy par le dit Guillaume ».

Le 4 avril 1343, la terre du Verdier fut mise en vente et adjugée pour la somme de 1.459 livres, 17 sols tournois, à Barthélemy Barbier, bourgeois et notaire de Montbrison, comme au plus offrant et dernier enchérisseur.

---

(1) Inventaire des pièces trouvées au Verdier et pouvant servir à constater les acquisitions faites par Guillaume du Verdier et les redevances à lui souscrites.

Digitized by Google

Celui-ci agissait au nom et comme procureur du comte de Forez Guy VII, qui ratifia l'acquisition faite par son trésorier, la fit reconnaître par les héritiers de Guillaume du Verdier (1) et, au mois de juin de la même année, prononça la réunion du fief du Verdier aux biens qu'il possédait déjà à Saint-Maurice et à Cordelle.

(*A suivre*) J. PRAJOUX.

(1) *Approbation de la vente du château du Verdier, provenant de la succession de Guillaume du Verdier par Bernard de Saint-Bonnet, procureur de Marguerite de Montesquieu, tutrice de Pierre et Guillaume de Saint-Bonnet, ses enfants.*

Digitized by Google

BOSSUET ET LYON

A PROPOS D'UNE CONFÉRENCE

De quelle sûre et merveilleuse érudition M. l'abbé Delmont est en possession, combien ce distingué professeur de nos Facultés libres s'est rendu familiers le caractère, le génie et l'histoire de Bossuet, les auditeurs des conférences du 9 et du 23 février dernier n'en peuvent douter. Ceux qui ont jeté les yeux sur la première d'entre elles, imprimée dans le numéro de mars de l'*Université Catholique*, en ont eu une preuve plus sensible encore, avec une documentation plus abondante et des citations plus développées (1).

(1) Outre ces deux conférences de Lyon, M. Th. Delmont en a encore donné plusieurs autres, l'une à Meaux, le 14 décembre 1899 : *Bossuet et la dernière lettre de Léon XIII au clergé de France*; une autre à Paris, le lendemain : *Victor Hugo contre Bossuet;* une troisième à Aix en Provence, le 5 mars 1900 : *Aix et Bossuet;* et en mai 1900, à Verdun : *Verdun et Bossuet*. On voit que M. Delmont prend à cœur son titre de membre du Comité pour l'érection du monument de Bossuet à Meaux.

Digitized by Google

Ne convient-il pas à une Revue, telle que la nôtre, plus spécialement consacrée à tout ce qui intéresse notre passé provincial, de signaler cette étude, d'une façon marquée, et d'en détacher les révélations inédites, si flatteuses pour notre petit amour-propre local ? Ce n'est pas, je m'imagine, sans quelque satisfaction qu'on apprendra que notre cité, si éloignée qu'elle fût de Meaux, n'était pas indifférente à la gloire de son illustre évêque et qu'en rivale jalouse elle avait même été sur le point de le lui enlever.

Beaucoup de causes, à la fois générales et particulières, avaient dû préparer cette candidature de l'ancien précepteur du Dauphin au siège primatial des Gaules. La renommée retentissante du prélat, son exceptionnelle situation dans le clergé de France, son importance à la Cour auraient de reste expliqué une élévation à laquelle tout le monde applaudissait d'avance. Mais M. Delmont s'est réservé — et fort judicieusement — de ne s'arrêter qu'aux motifs plus spéciaux, qui contribuèrent à rendre chers à nos aïeux des mérites et des vertus dont toutes les Eglises du royaume s'honoraient.

Bossuet comptait d'abord, dans le pays, des correspondants, traitant avec lui, les uns de science et d'épigraphie, d'autres d'affaires de librairie, éditions et ventes d'ouvrages, d'autres encore de commissions de change et de transfert d'argent. C'est Jacob Spon, un antiquaire, de la religion réformée, fort connu du confesseur du roi, désireux de dédier une de ses productions au Dauphin et d'intéresser le maître au bienveillant accueil qu'il sollicite de l'élève : c'est Thiolin, ce sont les Anisson frères, imprimeurs, rue Mercière, dont les presses et les magasins sont en concurrence avec les meilleures maisons parisiennes. Nommons aussi M. Roulin, le plus obligeant des intermédiaires, M. Guérin, un

Digitized by Google

banquier complaisant, ayant des correspondants à Rome.

Après les relations épistolaires, voici des rapports d'amitié, où souvenirs, choses et personnages, riverains du confluent, ont nécessairement quelquefois trouvé place. Pendant qu'il habitait le Doyenné de Saint-Thomas du Louvre, Bossuet fut le commensal de deux dignitaires du diocèse, logés sous lemême toit que lui, l'obéancier de la collégiale de Saint-Just et le prieur commendataire de Saint-Irénée; le premier, Hugues Jannon, ancien membre du Parlement de Dombes, intimement lié avec l'orientaliste Renaudot, assidu auprès des bénédictins de Saint-Germain des Prés qu'il fit légataires d'un magnifique crucifix en ivoire, ornement de leur bibliothèque ; le second, l'abbé François Tallemant, un des quarante de l'Académie Française, frère de l'auteur des *Historiettes*, se recommandant par son esprit laborieux et le bon usage de ses prébendes ecclésiastiques.

Un peu plus tard, si d'absorbantes occupations en ont laissé le mouvement à sa curiosité, l'évêque de Meaux a pu recueillir plus d'une information piquante, plus d'un trait révélateur de la bouche du R. P. La Chaize, qu'il rencontre si fréquemment au château; de l'abbé Fleury, l'auteur de l'Histoire ecclésiastique, le secrétaire du Petit Concile, assez intimement lié avec quelques-uns de nos compatriotes de marque; d'un oratorien, promu aux plus importantes charges de sa congrégation, visiteur et assistant général, le Père Aveillon, lyonnais de naissance et d'éducation, ancien supérieur de la maison de la rue Vieille-Monnaie.

Les morts, mieux que les vivants peut-être, rappelaient à l'apologiste de la tradition et des Pères de quel éclat de science théologique et de sainteté pastorale avait brillé la chaire fondée par saint Pothin. Aucun des noms, que nous sommes accoutumés à vénérer, ne lui est étranger. Fami-

Digitized by Google

liarisé avec les œuvres de l'illustre Irénée « l'honneur des Eglises des Gaules », il a lu Eucher, Agobard, Amolon, Rémi; il se plaît à les citer; il appuie son opinion sur leur autorité et sur leur orthodoxie inattaquable.

Ainsi les vœux, qui l'appelaient à succéder à Mgr Camille de Villeroy, ne s'adressaient pas à un homme ignorant de la situation, dans le présent et dans le passé, du diocèse dont il aurait pris le gouvernement ; son attention avait été souvent éveillée sur ce sujet ; sa bienveillance était conquise.

Mais qui se fit l'organe, au moins officieux, de cette sorte de désir, toujours malaisé à exprimer, même dans sa sincérité la plus chrétienne, et avec les précautions nécessaires pour ne point effaroucher des ambitions concurrentes?

Sur ce point, le savant maître de notre Université catholique s'en rapporte pleinement à l'abbé Ledieu et, avec une confiance dont les *Mémoires* sont très dignes, puisqu'ils n'ont à peu près jamais été surpris en défaut, il attribue au Chapitre de Saint-Jean l'honneur d'une démarche spontanée et la rédaction d'un message, délibéré en commun, destiné à prévenir Bossuet de l'ardeur et de la joie avec lesquelles on souhaite sa nomination et on l'espère de la bienveillance de Louis XIV.

La pièce, si elle a été écrite et envoyée, n'existe plus, et M. Delmont, par une sincérité qui paraît bien être une des qualités fondamentales de son esprit et de sa critique, reconnaît qu'il n'y en a pas trace dans les procès-verbaux des séances des nobles comtes. C'est même ce silence absolu, sans la plus lointaine allusion, dans les actes capitulaires et dans les actes consulaires, qui m'a inspiré quelque soupçon contre l'affirmation trop vague d'un confident qui dérobe sa preuve. Je me suis laissé entraîner à discuter de nouveau les paroles de l'abbé Ledieu et, sans aboutir à des conclusions

Digitized by Google

trop différentes de celles de la conférence, que j'avais chaleureusement applaudie, en fort lettrée compagnie, je suis porté à penser que le rôle des chanoines, dans cette affaire, n'a pas été aussi actif qu'on l'a représenté, ni leur initiative aussi directe qu'on a cru pouvoir l'affirmer.

De quelque côté, du reste, que doive pencher le lecteur, la discussion de ce petit problème est intéressante par elle-même; elle nous ramène à la mémoire des événements de notoire importance; elle évoque des noms célèbres dans nos fastes civils et religieux; elle nous découvre quelques ressorts de la politique et de la diplomatie ecclésiastique du grand siècle; ne sommes-nous pas excusables d'avoir passé par-dessus la témérité qu'il y avait à le reprendre et à tâcher d'en fournir une solution, conforme à d'anciennes et persistantes impressions personnelles?

Commençons par produire le texte du zélé secrétaire épiscopal : « Après le mariage de Monseigneur, M. de Condom se trouvant libre était destiné à la première église du royaume qui viendrait à vaquer... Depuis, dans les vacances qui sont arrivées, il a été désiré à Beauvais, à Lyon, à Sens, et ces Eglises lui écrivaient leurs vœux, le priant de venir les gouverner. C'était à qui l'aurait (1) ».

Personne n'aura le mauvais goût d'en disconvenir et ces sollicitations, rappelant, quoique d'assez loin, les usages de la discipline, modifiée par les concordats, étaient entièrement à la louange du prélat, qui en était l'objet, et à l'honneur de ceux qui avaient la sagesse, sinon la puissance, de le désigner.

Ce témoignage est donc formel autant que sûr. Il serait même superflu, pour l'affaiblir, de relever la légère erreur

(1) *Mémoires de l'abbé Ledieu*, t. I, p. 173.

Digitized by Google

qui s'est glissée dans la rédaction de la phrase, où l'ordre des villes a été interverti. Beauvais fut vacant en 1679, même avant Meaux; l'archevêque de Sens, Mgr de Montpezat, mourut en 1685, et ce n'est que huit ans plus tard, en 1693, que notre Eglise fut veuve du pasteur qui l'avait conduite presque un demi-siècle. La distraction est sans importance. Mais l'affirmation est-elle aussi incontestable, quand elle nous donne à entendre que ce fut le Chapitre, en qualité de premier représentant du clergé et des fidèles, qui prit l'initiative d'une demande et l'adressa comme l'expression de ses plus vives espérances au prélat qu'il estimait, à bon droit, en être le plus digne?

D'assez fortes présomptions nous inclinent à douter que les capitulants soient sortis d'une réserve qui était trop conforme à leurs traditions pour être oubliée : d'un côté, en effet, il répugnait, à leur dignité de s'arrêter à des vœux simplement platoniques, et de l'autre, la prudence leur conseillait de ne pas soulever une opposition prématurée à des candidatures entrevues depuis longtemps. Le simple exposé des faits démontrera que le silence de leurs archives doit correspondre au silence observé dans le cours de leurs délibérations.

Camille de Neufville de Villeroy s'éteignit, dans la nuit du 2 au 3 juin, sur les deux heures, à l'hôtel du Gouvernement. Dès sept heures du matin, les chanoines s'assemblent au nombre de onze, sous la présidence de leur doyen, Joseph Damas de Marcillat. C'étaient Claude d'Albon, archidiacre, Edme-François de Talaru de Chalmazel, chantre, Christophe de Rochebonne, chamarier, Emmanuel Charpin de Génetines, Grand-Custode, Charles de Rochebonne, François d'Albon de Sugny, Gaspard de Foudras, Louis Charpin de Génetines, Jacques de Sarron, Antoine Charpin de Géne-

Digitized by Google

tines. Après s'être occupés des honneurs funèbres à rendre à l'archevêque, ils organisèrent l'administration spirituelle et temporelle *sede vacante*. Ils la conservèrent à peine quinze jours ; dès le 17 juin, un chanoine de la cathédrale d'Autun, Pierre Binier, se présentait, au nom de Mgr Gabriel de Roquette, et obtenait la remise de tous les pouvoirs. Rien, cependant, ne fut changé aux coutumes et aux offices ; le Chapitre continua de veiller à ses affaires ; il écrivit plusieurs fois à deux de ses députés : le comte de Maulévrier et le comte d'Estaing, qui séjournaient à Paris, à propos de quelques procès pendants au Parlement ; il est même fait mention dans les actes de réunions extra-capitulaires qui eurent lieu à l'hôtel du Doyenné, au sujet du nouveau bréviaire. Sur le reste pas un écho de la préoccupation des esprits et des bruits en circulation.

Les langues étaient plus déliées à Versailles et aux environs de Mons, dans les Flandres, où le roi tenait la campagne. Jusque sous la tente, les courtisans, au rapport de Dangeau, s'inquiétaient de la santé de l'archevêque de Lyon ; le 1er juin on annonçait sa mort, quand il était encore vivant ; le 5, alors qu'il n'était déjà plus, on démentait le bruit et on lisait une lettre qu'il avait adressée au marquis de Barbézieux, le prévenant qu'il se rétablissait. Enfin, trois jours après, le 8, on apprenait sa fin certaine. Louis XIV rentra de l'armée, vers le déclin du mois, et dès le commencement de juillet ses préoccupations furent absorbées par la maladie de la dauphine frappée de la petite vérole. Ce qui l'empêchait aussi de presser les nominations ecclésiastiques attendues, c'est que les négociations avec la Cour de Rome touchaient à leur terme : on attendait d'un moment à l'autre la conclusion des conflits qu'avait suscités la déclaration de 1682.

Digitized by Google

Cependant l'opinion, comme toujours, lançait des noms en avant et celui de l'évêque de Meaux était le plus fréquemment prononcé pour Lyon. Ses diocésains lui en témoignaient leurs craintes; mais lui-même, dans une réponse à Mme d'Albert de Luynes, en nous laissant voir le fond de son cœur, nous apprend mieux que personne pourquoi sa candidature n'est pas sérieuse et nous permet de deviner à quelles intrigues elle se brisera. « Il ne faut pas vous étonner, écrit-il de Germigny le 5 août 1693, si je ne dis rien sur tous les bruits qu'on répand sur l'archevêché de Lyon. Dans mon âme, quoi qu'on m'en dise, je sens qu'on n'y pense pas et qu'il n'en sera rien; mais je crois devoir garder la fidélité à Dieu, de ne penser rien sur tout ce qui me touche que quand il faut y penser » (1). Moins de dix jours après, il répétait encore à la distinguée religieuse : « Tout ce qu'on a dit de l'archevêché de Lyon n'est que chimère » (2)..

Plus tard, lorsque la vacance du siège de Paris sera ouverte par la mort subite de Harlay de Champvallon, ses sentiments de sérénité et de loyauté seront les mêmes; il ne variera pas dans sa modestie, ni dans son bon sens; il verra aussi juste; il parlera aussi net. Ni dans un cas, ni dans l'autre, il n'ignore l'influence prédominante qui le maintient à l'écart. La volonté, qui mettra la crosse archiépiscopale dans les mains de Mgr de Noailles, est la même qui fit primat de France Claude de Saint-Georges.

On ne pècherait cependant pas beaucoup contre la vraisemblance, en soutenant l'hypothèse que cette dignité si convoitée serait échue sur une autre tête, si l'extrême jeunesse du sujet n'eût pas obligé de l'écarter ou plutôt de

(1) Edit. Lebel, t. XXXIX, p. 179.
(2) *Eod. loc.*, p. 183.

Digitized by Google

l'ajourner. Le véritable prétendant, en effet, à la partie spirituelle du magnifique héritage de Mgr de Neufville, si ce mot conforme aux usages de ce temps-là ne résonne pas trop scandaleusement dans le nôtre, était son petit-neveu, François-Paul de Villeroy ; mais il n'avait guère dépassé sa seizième année ; il était encore sur les bancs du collège. Force fut de patienter, la survivance des charges ecclésiastiques n'étant pas en usage, aussi bien que celle des gouverneurs de province ou des colonels de régiment.

Pourquoi le pétitionnement n'était-il pas encore venu à la mode, comme sous les régimes démocratiques? On eût recueilli par milliers les signatures des habitants, trop heureux de voir conserver, dans l'illustre famille, dont ils s'honoraient d'être les clients dévoués, la houlette de leur premier pasteur ; car les Villeroy n'étaient pas plus choyés à Versailles qu'ils étaient populaires dans la cité de la banque et de la soierie. Leur puissance n'y avait pas de bornes; ils disposaient des charges, ils distribuaient les titres ; ils puisaient dans les caisses à leur gré. Intendant, conseillers du présidial, prévôt des marchands dépendaient de leur volonté et obéissaient avec l'empressement de sujets pour leur prince. « Tout est créature des gouverneurs, disait Saint-Simon bien informé, et rien ne se peut que par eux qui influent jusques dans les affaires particulières de toutes les familles. » Cette omnipotence était connue à la Cour et Louis XIV, désireux d'être agréable à son favori, en plaisant aux Lyonnais, lui octroya 300,000 livres à prendre sur les recettes communales. Le bienfait coûta peu au monarque ; il sembla moins onéreux encore à ceux qui en acquittèrent les frais. Tant de traits n'attestent-ils pas que Louis XIV eût pris un extrême plaisir à signer, de la même encre, le brevet de maréchal pour le père (23 mars 1693) et la promotion du fils au premier archevêché de son royaume ?

Digitized by Google

Ce serait, dans cette circonstance, se défier mal à propos de la diplomatie et de la politesse de l'aristocratique Chapitre métropolitain, que d'exprimer un doute sur la communauté de ses sentiments avec ceux des autres corps de la noblesse ou de la bourgeoisie.

Cependant la préférence, accordée à Mgr de Saint-Georges, le comblait d'une joie toute particulière ; elle flattait son amour-propre, en lui permettant de relever une tradition, qui était restée inappliquée, depuis plus de cent ans, mais contre laquelle il ne consentait pas à tolérer une prescription même séculaire.

Le nouvel élu avait appartenu à la compagnie ; il avait occupé sa stalle, de 1650 à 1685, et avait été investi de quelques-unes des plus hautes charges. On se souvenait encore avec quelle habileté et quelle application de bon administrateur il avait géré l'obédience de Tassin-la-Demi-Lune, après ses deux oncles maternels, Hector et Marc de Crémeaux. Le concordat, en vigueur depuis François Ier, avait privé les chanoines du droit d'élection ; mais en abandonnant au chef de l'Etat le choix du candidat, ils se flattaient qu'on ne le prendrait pas en dehors d'eux. Sur quel titre était fondée cette prétention ? Leur avait-il été donné à entendre que ce privilège servirait de compensation à celui qu'ils perdaient ? Il est plus vraisemblable qu'il n'y eut jamais rien de précis et qu'une promesse de ce genre ne fut jamais engagée, sans être accompagnée de quelques-unes de ces restrictions qui en atténuent singulièrement l'effet, quand elles ne l'annulent pas entièrement. Mais quelle que fût son origine, et si suspecte qu'on la juge, quelles que fussent les déconvenues successives qu'elle avait engendrées, la prérogative était chère aux chanoines ; ils tenaient bon pour ne pas la céder, quoique tout à fait impuissants à la sauvegarder. Libres

Digitized by Google

sans doute de toute suggestion d'ambition individuelle, ils ne contenaient pas leur mauvaise humeur et leur dépit, quand la dignité et les espérances de la société avaient été méconnues. Il ne faudrait pas, à mon avis, chercher d'autre cause à ces anecdotes, certainement apocryphes, qui ont eu cours jadis sur la réception, plus que froide, faite à plusieurs de nos archevêques, qui n'avaient pas eu l'honneur et la précaution d'être comtes de Lyon, avant leur intronisation. L'esprit, avec lequel les textes d'Ecriture Sainte auraient été échangés, à cette occasion, dans les compliments d'entrée, aurait ajouté à l'aigreur de l'épigramme un parfum de religion, qui ne l'excusait guère. Je ne puis convenir qu'un orateur ecclésiastique, de naissance et de bonne éducation, ait jamais choisi un tel lieu et une telle heure pour exposer des doléances tardives et inutiles.

Nous possédons toutefois une lettre authentique, qui contient, sous la forme la plus polie, les regrets du chapitre à propos de la nomination d'un prélat qui n'était pas sorti de ses rangs. Elle fut envoyée à Mgr de Montazet, évêque d'Autun, transféré de ce siège suffragant au siège de la métropole. Nous sommes loin de Bossuet, hélas! mais, tandis qu'il n'est pas demeuré trace de l'excellent mouvement, qui aurait tourné vers Meaux l'attente des premiers dignitaires de notre Eglise, les archives capitulaires ont conservé le témoignage d'une déception d'autant plus significative à enregistrer, qu'elle précéda des dissentiments et des conflits aussi longs que peu édifiants.

Mgr de Saint-Georges jouit d'un tout autre accueil. On prévoyait que sa nomination serait publiée, le 15 août, avec les autres aux divers diocèses et abbayes disponibles. Mais les négociations en cours avec Innocent XII n'étaient pas encore officiellement closes ; d'un courrier à l'autre, on

Digitized by Google

attendait la confirmation de la signature. L'abbé de Noirmoutier, qui l'apportait, n'arriva que le 10 septembre à Versailles et, le 12 seulement, le nonce transmit le bref du pape, avec le texte de la lettre que devaient signer les membres de l'assemblée de 1682, appelés à l'épiscopat. Mgr de Saint-Georges était astreint à cette formalité, véritable rétractation des propositions, contenues dans les Quatre-Articles, que le Saint-Siège n'avait jamais soufferts.

Dès le 8 septembre, le roi avait publiquement annoncé qu'il avait distribué les bénéfices, délaissés par Mgr de Neufville, à l'exception de l'archevêché. L'abbé de Vaubecour avait eu Ainay; M. de Valorges, l'Ile-Barbe; l'abbé Dubois, Saint-Just; l'abbé Boileau, un modeste prieuré du Nivernais et l'évêque démissionnaire de Condom, Foigny. Le lundi 14, la nomination de Mgr l'archevêque de Tours à Lyon ne fut plus tenue secrète; on avait alors la certitude qu'il recevrait ses bulles et qu'il pourrait enfin être sacré, après huit ans d'attente. La préconisation s'accomplit dans le consistoire du 26 octobre et, le 24 novembre, le comte de Talaru de Chalmazel, assisté d'un ancien vicaire général, Bedien Morange, et d'Odet Croppet, notaire, prenait possession au nom du titulaire. La réception solennelle et personnelle n'eut lieu que sept mois plus tard, le 13 juillet 1694; elle fut brillante et cordiale, autant qu'on l'avait présagé de l'allégresse des nobles chanoines à saluer un des leurs, à la tête du diocèse, et de la vivacité des désirs du pasteur à se trouver, au milieu de ses ouailles, en parfaite communauté de sentiments avec leurs conducteurs.

J.-B. VANEL.

Digitized by Google

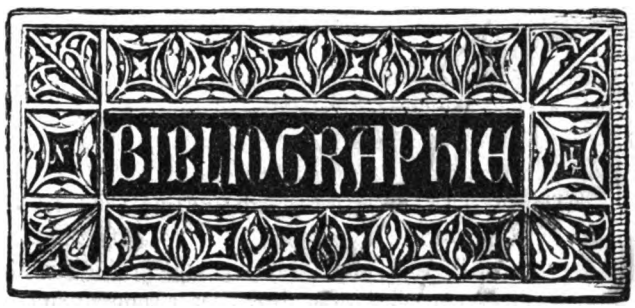

UN PEINTRE LYONNAIS DE LA FIN DU XVe SIÈCLE, par M. Natalis RONDOT, Correspondant de l'Institut. *Lyon, Bernoux et Cumin, 1900*, grand in-8, papier de Hollande, figures.

On pouvait voir, il y a quelques années, dans une maison particulière à Beaujeu, un fort curieux tableau provenant de l'ancienne collégiale démolie au moment de la Révolution.

Ce tableau, heureusement acquis, en 1897, par le Musée de Lyon, est très intéressant au point de vue de l'histoire de l'art; c'est une des plus anciennes peintures lyonnaises que l'on connaisse. M. Natalis Rondot, le distingué et infatigable érudit, nous apprend en une belle monographie l'origine et le nom de l'auteur de ce précieux vestige du passé. Cet ouvrage représente sainte Catherine entre deux anges; la partie inférieure ou *prédelle* est divisée en trois compartiments. Dans celui du milieu est figuré le martyre de sainte Catherine, dans les deux autres se voient cinq personnages, agenouillés, tête nue, mains jointes, vêtus d'une longue robe, d'un surplis et d'une chape ou très long camail. Ce tableau ornait la chapelle de sainte Catherine, fondée dans la collégiale de Beaujeu en mémoire de Catherine d'Armagnac, mariée en 1484 à Jean II, duc de Bourbon et prince de Beaujeu, décédée peu d'années après. Le peintre nous a conservé le nom de ces personnages : BRUCHET, GUILLIN, A. PELLOCE, DELORME, A. SARRAZIN qui ne sont autres que les *Catherins* ou prêtres prébendiers chargés du service de la chapelle.

Le tableau de Beaujeu porte comme seule signature le nom de *Claude*.

Digitized by Google

M. Rondot, dont on connaît les innombrables recherches sur les artistes lyonnais, a pu attribuer sans conteste cette signature à *Claude Guinet*, peintre et verrier qui séjourna à Lyon de 1493 à 1512. On le trouve mentionné en 1493 dans les *Nommées;* en 1503, il figure dans les chartreaux de l'impôt, et sur les rôles il est inscrit : « Claude Guynet paintre » ou « Claude le paintre ».

« Le rétable de l'autel de sainte Catherine d'Alexandrie dans l'église Notre-Dame de Beaujeu, dit M. Natalis Rondot, a été peint en 1507. Il a été peint à Lyon, car Claude Guinet était dans cette ville en 1506, en 1507 et en 1510.

« ..... La Sainte Catherine de Claude Guinet a cela d'intéressant qu'elle a été exécutée lors des débuts de nos peintres lyonnais du XVIe siècle. Nous n'y reconnaissons ni la facture italienne ni la facture flamande. Ce rétable est une œuvre bien française dans son ensemble, quant au dessin et au coloris, mais Claude Guinet n'était pas cependant un maître tout à fait provincial; il paraît avoir été familier avec l'art de son temps. La sainte a une sveltesse et une élégance de formes, auxquelles les peintre italiens se plaisaient. Le visage de sainte Catherine tient du portrait; il a quelque chose du réalisme flamand, et l'échappée de paysage à gauche de l'architecture corinthienne rappelle par la finesse, la précision, autant que par la couleur, les fonds de tableau des maîtres de Bruges.

« Ce tableau est, nous le répétons, bien français. Nous ne prétendons pas assigner à ce panneau une haute valeur d'art : on peut reprocher à notre artiste quelque faiblesse, voire même quelques incorrections. L'ouvrage n'en a pas moins un très vif attrait, son intérêt est par-dessus tout historique. »

On ne peut qu'être fort reconnaissant à M. Rondot de cette nouvelle étude, de cette nouvelle pierre qu'il vient d'ajouter à l'impérissable monument élevé par ses soins, depuis de nombreuses années, à la gloire artistique de notre cité.

Léon GALLE.

Digitized by Google

LA MAISON D'AROD BRANCHE DE MONTMELAS *accompagnée de fragments généalogiques et historiques concernant la région lyonnaise,* par PAUL DE VARAX. Lyon, imp. Mougin-Rusand, Waltener & Cie successeurs, 1900, fort vol. in-8.

M. Paul de Varax, dont les lecteurs de la *Revue* connaissent les nombreux travaux sur l'histoire de nos provinces, vient de publier un nouveau volume qui, sous le rapport de l'intérêt, ne le cède en rien à la *Généalogie des Pomey* et à celle des *Riverieulx*.

L'histoire des familles, sous l'ancien régime, était intimement liée à l'histoire des provinces. Aussi M. de Varax en nous faisant connaître les nombreuses branches de la famille Arod, en nous présentant des documents inédits sur ses fiefs et possessions en Beaujolais, Forez et Lyonnais, nous retrace une partie de l'histoire de ces provinces.

La Maison d'Arod est donc un excellent livre de travail, dans lequel les recherches sont facilitées par deux tables alphabétiques; l'une pour les noms de personnes, l'autre pour les noms de lieux.

Félicitons M. de Varax de ce nouveau travail et souhaitons pour son volume le même accueil du public que pour ses publications antérieures.

L. G.

UN LYONNAIS AU KLONDIKE. — *Correspondance de M. L. Paillard, administrateur-délégué du Syndicat Lyonnais du Klondike.* — Bourg, imprimerie Francisque ALLOMBERT. — 1900. Un vol. in-12 avec figures.

Ces lettres d'un compatriote établi au Klondike vont du 24 mars 1899 au 27 février 1900: c'est dire qu'elles nous donnent les plus récentes indications sur l'état présent de ce pays naguère encore inconnu, mais que ses gisements aurifères, d'une richesse inouïe, ont récemment désigné aux ardeurs toujours plus actives d'une exploitation incessante.

Par elles aussi, nous assistons à l'odyssée complète de l'industriel parti au Klondike pour s'y livrer à l'extraction du précieux métal.

D'Ottawa, siège du gouvernement canadien où s'accomplissent les

Digitized by Google

formalités préliminaires, cinq jours de chemin de fer conduisent à Vancouver en traversant les Montagnes Rocheuses et la vallée du Fraser où, comme beautés naturelles, « on ne voit rien d'équivalent même en « Suisse. » Mais là vont commencer les épreuves véritables du voyage à travers ces régions hyperboréennes où seule l'*auri sacra fames* pouvait amener l'Européen qui s'y est aidé du secours des puissants engins de l'art moderne.

Enfin, les difficultés sont surmontées, difficultés qui disparaîtront en partie quand sera terminée la voie ferrée devant relier les stations de la route de pénétration, et voici notre auteur installé à Dawson-City, sur le Yukon, où il est arrivé le 18 juin, soit deux mois et demi après son départ d'Ottawa.

Sa correspondance nous trace un curieux tableau de cette agglomération née d'hier pour les besoins de l'industrie aurifère dont elle est le centre. Elle se poursuit en nous initiant à la vie du mineur, au dur labeur de l'extraction, et aux chances de bénéfice que présente la mise en valeur des *claims* à qui sait la conduire avec une intelligente persévérance.

Cet heureux résultat, récompense méritée d'un effort énergique et d'un travail opiniâtre, M. Louis Paillard, qui a déployé là-bas ces qualités bien lyonnaises, est en voie de l'obtenir, si nous en croyons cette conclusion de sa dernière lettre : « Tout est en bonne voie. Je suis plein de courage et d'espoir. »

Deux cartes de ces régions, un portrait de M. Louis Paillard, une nombreuse série de photographies représentant les sites principaux échelonnés sur la route : l'église de Dawson construite en bois comme toutes les maisons de cette ville singulière, les diverses installations pour l'extraction de l'or, etc., forment à ce charmant volume une illustration qui en double le prix.

C'est, pour le texte, un commentaire vivant qui ajoute à la démonstration, et rend plus instructive encore une lecture qui, déjà par elle-même, excite un captivant intérêt.

A. GRAND.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — *Séance du 6 février 1900.* — Présidence de M. Ollier. — Hommage par M. l'abbé Martin : 1° *Inventaire méthodique de manuscrits conservés dans plusieurs bibliothèques privées de la région lyonnaise ;* 2° *Incunables de bibliothèques privées ;* 3° 1er numéro du *Bulletin historique du diocèse de Lyon.* — M. Leger communique un rapport sur les travaux de la première section de la classe des sciences (mathématiques). Cette section comprend neuf membres, et le rapporteur rappelle rapidement les souvenirs de ceux qui ont laissé des traces, par leurs travaux. Il faut reconnaître toutefois que ce n'est qu'au XIXe siècle que nous trouvons des données scientifiques sérieuses. Au siècle dernier, on ne peut constater, le plus souvent, que de simples essais. A cette époque, se font remarquer de Puget, qui se fait connaître surtout par ses recherches sur le double courant de l'aimant et la déclinaison de l'aiguille aimantée, Delorme architecte, Deville ingénieur, Perrache, qui reprit le plan d'agrandissement de la ville de Lyon, proposé par Delorme, Lollier, ingénieur en chef de la généralité de Lyon, Jars qui a laissé des études si remarquables sur les mines de nos provinces. De nos jours, ce sont les savants chimistes, Raymond et Guimet. Et parmi les vivants : Théodore Aynard, Bonnel, Charles André, Valson, Gobin et de Sparre.

Séance du 13 février 1900. — Présidence de M. Ollier. — Hommage à l'Académie : 1° *François-Cyrille Bouillier* (1813-1899), *Notes intimes ;*

Digitized by Google

l'homme et l'écrivain, offert par M. Perrin ; 2° *Notice sur M. Francisque Bouillier*, par M. Gilardin. — M. Sainte-Marie Perrin présente un rapport sur les travaux de la section des Beaux-Arts. C'est à 1758 que remonte la fusion de la Société des Beaux-Arts avec l'Académie. Mais, déjà avant cette époque, les membres de la Compagnie s'intéressaient aux œuvres artistiques. Après avoir rappelé les noms des principaux artistes du XVIIIe siècle, l'orateur arrive à J.-Jacques de Boissieu, que l'on a surnommé le Rembrandt français, au sculpteur Chinard, aux peintres Revoil, Grobon, Richard et Bonnefond, puis aux contemporains : Saint-Jean et Reignier, peintres de fleurs, aux sculpteurs, Fabisch et Bonnet, et enfin aux architectes, Desjardins, Bresson, Tisseur, André, et aux graveurs Vibert et Danguin. En terminant, l'orateur fait observer que si, de notre temps, l'art a suivi, à tous les degrés, des voies assez divergentes, il faut reconnaître que ce qui distingue l'art lyonnais, c'est la sagesse.

Séance du 20 février 1900. — Présidence de M. Rougier. — Hommage : *Ecully, son histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par MM. Joseph Vaesen et Joseph Vingtrinier. — M. Caillemer fait connaître, au nom de la Commission des finances, l'état des prix à distribuer en 1900 : Prix Dupasquier, 300 fr. ; prix Lombard de Buffières, 5,000 fr. ; prix Livet, 3,000 fr. — Le prix Chazière sera décerné s'il y a lieu ; mais non les prix Herpin et Christin et de Ruolz. — M. Lacassagne fait une communication au sujet d'un cas de parasitologie, ayant servi à former la conviction du Jury dans un procès criminel, jugé récemment par la Cour d'assises du Rhône (affaire Nouguier, Gaumet et autres).

Séance du 6 mars 1900. — Présidence de M. Rougier. — Hommage fait à l'Académie par M. l'abbé Ulysse Chevalier : 1° Troisième fascicule du *Répertoire des sources historiques du Moyen Age* F. J. ; 2° *Réponse aux observations de Mgr Emmanuel Colomiati* (saint Suaire de Turin). Au sujet de cette dernière publication, M. l'abbé Chevalier rappelle que la bulle du pape Clément VII, citée dans son premier mémoire, a toute la valeur d'une bulle authentique, ayant été confirmée, comme toutes les autres bulles, lors de la cessation du Schisme d'Occident. Au sujet de la photographie de la tête du Christ figurant sur le saint Suaire de Turin, il fait remarquer que le type de cette tête n'appartient point à la race sémitique, et qu'elle ressemble à toutes les tête de Christ,

Digitized by Google

sculptées dans nos anciennes cathédrales du XVIe siècle, notamment celle d'Amiens, ce qui vient confirmer encore que Turin ne possède qu'une simple copie et non l'original de cette sainte relique. — Sur une demande faite par M. le Président, au sujet de l'impression du Pentateuque du VIe siècle, M. Caillemer fait connaître que 14 feuilles en sont tirées actuellement, et qu'il en faudra 21, plus 5 ou 6 pour l'introduction; mais que l'ouvrage ne pourra pas être publié avant cinq ou six mois. — A raison de l'absence de M. le Président, il est sursis à arrêter la liste définitive des candidats à proposer comme membres associés, à l'occasion du Centenaire.

Séance du 13 mars 1900. — Présidence de M. Ollier. — Hommages : 1° M. Leger présente, au nom de M. Rostaing, d'Annonay, un ouvrage sur les *végétaux servant à la fabrication du papier* (in-4° avec 50 planches); 2° M. Beaune offre une brochure sur le projet de loi relatif à la liberté de l'enseignement. — M. de Terrebasse donne communication d'un numéro de la *Revue du Dauphiné*, renfermant une lettre dans laquelle le poète François Ponsard raconte, sur un ton plaisant, sa réception en séance publique de l'Académie de Lyon. — M. Bonnel communique une lettre de M. Augustin Billon, d'Oullins, au sujet de la chute d'un aérolithe, dans cette localité, le jeudi 8 mars, entre 6 heures et 6 h. 1/2 du soir (Renvoyé à M. Charles André, directeur de l'Observatoire). La fin de la séance est consacrée à l'examen de plusieurs questions du programme des fêtes du Centenaire.

Séance du 20 mars 1900. — Présidence de M. Ollier. — M. Bonnel donne communication d'un mémoire sur le *système géométrique et l'atome*, — M. Morin-Pons lit un chapitre intitulé : *Les protecteurs de l'Académie* et extrait de l'ouvrage qu'il prépare sur la Numismatique de l'Académie. Ces protecteurs, qui appartiennent tous à la maison de Villeroy, sont au nombre de cinq : 1° le maréchal de Villeroy ; 2° François-Paul de Neuville de Villeroy, nommé archevêque de Lyon en 1715 et qui donna, en 1717, à l'Académie une salle de réunion, au Palais de l'Archevêché ; 3° Nicolas de Neuville de Villeroy, fils du maréchal ; 4° François-Anne de Retz, quatrième duc de Villeroy, dont le quai de Retz porte le nom ; ce gouverneur mourut en 1766 ; 5° Gabriel-Louis de Villeroy qui lui succéda comme gouverneur du Lyonnais et fut nommé, comme

Digitized by Google

ses prédécesseurs, membre de l'Académie. Mort sur l'échafaud révolutionnaire le 8 floréal an II. Avec les Villeroy disparaissent les protecteurs de l'Académie.

Séance du 27 mars 1900. — Présidence de M. Ollier. — M. Caillemer communique un travail sur les origines de l'enseignement du droit à Lyon. L'étude de ces origines est un sujet assez difficile. Un arrêt de la Cour souveraine de Paris, cité par Paradin, qui lui attribue la date de 1402, remonte en réalité à 1302. Quand les écoles municipales des temps de la domination romaine disparurent, à la suite des invasions des barbares, les écoles épiscopales sont instituées par Charlemagne. C'est ainsi qu'au xe siècle, les écoles de Lyon sont encore florissantes. Au XIIIe siècle, nous en trouvons des témoignages nombreux. C'est ainsi que, pendant son séjour dans notre ville, le pape Innocent IV y créa une université sous le nom de *Studium generale*. Cette université fut établie dans le cloître de St-Just. Ce n'était pas seulement une école de droit, mais aussi de théologie. Toutefois, les professeurs de droit y étaient les plus nombreux. Au nombre des professeurs, autorisés à enseigner, l'orateur cite : Nicolas de Billon, Antoine du Châtel et Jean de Blenost. C'est ainsi que sur le sceau conservé de ce dernier, il figure dans sa chaire de professeur. A compter de la fin du XIIIe siècle jusqu'au milieu du siècle suivant, l'orateur cite encore Jean de Sartines, Humbert de Vaux et Raoul de Varey. Mais dès l'année 1402, on n'en trouve plus aucun. A. V.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du mercredi 17 janvier 1900.* — Présidence de M. Ernest Richard. — Hommages faits à la Société : trois opuscules de M. Bleton. — *B.-J. Baron, graveur lyonnais,* 1788-1867. — *Le Mouvement mutualiste pendant les quinze dernières années.* — *Rapport sur le prix Ampère-Cheuvreux.*

Deux poésies par M. Stéphane Borel : *Chantez la liberté. Il a dit au Soleil...*

Un volume par M. Joseph Vingtrinier : *Ecully, depuis les origines jusqu'à nos jours.*

Par M. l'abbé Martin : le premier fascicule du *Bulletin historique du diocèse de Lyon.*

Digitized by Google

M. Ernest Richard après avoir remercié la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à la présider pendant deux ans cède le fauteuil à M. Desvernay qui présente à son tour ses remerciements et rend hommage aux mérites de son prédécesseur.

M. Joseph Buche, membre correspondant, ayant demandé son admission comme membre titulaire, il est fait droit à sa demande bien qu'à ce moment le quorum exigé par l'article 20 des statuts ne soit pas atteint, les sociétaires présents se fondant sur l'application de l'article 21, lequel stipule que les formalités ordinaires pourront être supprimées à l'égard d'un membre correspondant devenant membre titulaire.

M. Sallès termine la lecture de son travail sur le mouvement musical à Lyon. Il exprime le vœu que les œuvres des maîtres anciens si pleines d'un sentiment religieux, soient reprises par la maîtrise de Saint-Jean qui semble les avoir délaissées.

La réunion décide que le banquet annuel de la Société aura lieu le mercredi 21 février et sera suivi d'une séance littéraire.

Séance du mercredi 31 janvier 1900. — Présidence de M. Félix Desvernay. — M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à M. Buche, nommé membre titutaire à la séance précédente. Il exprime ensuite les félicitations de la Société pour la récente nomination de M. Giriat à l'ordre royal de la couronne d'Italie et celle de M. Ernest Richard à l'ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand.

Lecture est donnée de deux circulaires ministérielles concernant, l'une, le prochain Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, l'autre, la participation de la Compagnie à l'Exposition universelle de 1900.

Hommage est fait à la Société de : *Contes à ma Belle,* un volume, par Mlle Bach-Sisley, membre correspondant.

M. Beyssac communique une étude sur *Notre-Dame de France au Puy.*

M. Joseph Vingtrinier donne lecture d'un récit ayant trait à l'*Entrée du général Berthier à Rome,* à la suite du meurtre de Duphot.

M. Stéphane Borel présente deux poésies : *Chantez la liberté!* — *Sème du bon grain,* un quatrain impromptu et deux chansons : *Grande nature* et *le Coq veille!*

M. Lentillon termine la séance en lisant une pièce de vers dédiée à Paul Verlaine.

Banquet du 21 février 1900. — Le banquet annuel de la Société

Digitized by Google

littéraire, historique et archéologique de Lyon a eu lieu le mercredi 21 février 1900, dans les salons du restaurant Maderni.

Au dessert, après un ingénieux rapprochement entre la Société littéraire et la belle peinture de Puvis de Chavannes : « le Bois sacré », qui orne l'escalier monumental du Palais des Arts, M. Félix Desvernay, président, porte un toast à la Société littéraire.

M. Léon Galle, vice-président, se faisant l'interprète des sentiments de tous, porte, à son tour, la santé de M. Desvernay, le remerciant de son dévouement pour la Compagnie qu'il préside avec tant d'autorité.

Le banquet est suivi d'une séance, au cours de laquelle se font successivement entendre :

M. Alexandre Poidebard, donne lecture d'un travail sur le Bugey : *Les Arbres et la Saint-Maurice,* souvenir de jeunesse, par M. Aimé Vingtrinier, empêché par l'état de sa santé d'assister à la réunion.

M. Léon Mayet lit un article humoristique intitulé : *La Beaute artificielle.*

M. Léon Galle présente les mésaventures d'un procureur en Cour de Lyon : *Un Charivari à Sainte-Foy.*

M. Rodet dit un sonnet : *Le Paradis perdu.*

M. Joseph Berger : *Ma future profession de foi comme conseiller municipal.*

M. Borel interprète une chanson patriotique : *Le Canon.*

M. Boy termine la séance avec un sonnet : *La Prière de Bébé.*

Séance du mercredi 7 mars 1900. — Présidence de M. A. Poidebard, ancien président. — M. le Président annonce la mort de M. l'abbé Pourrat, membre titulaire, et paie un tribut de regrets à la mémoire du défunt.

Il adresse ensuite ses félicitations à M. Eugène Berlot, récemment nommé chevalier de l'Ordre du Cambdoge. — Hommage est fait à la Société, par Mlle Jeanne Sisley, membre correspondant, de son opuscule : *L'Evolution de la Chanson.*

M. Buche présente un travail : *La Vie d'Allmer,* épigraphiste lyonnais, qui était en 1879, conservateur du Musée des Antiques de Lyon.

M. l'abbé Sirech lit un article : *La Musique religieuse et la gloire de Dieu.*

M. Gabut analyse l'œuvre de M. Bulliot, l'archéologue bien connu, sur l'ancienne Bibracte, aux environs d'Autun, Saône-et-Loire.

Digitized by Google

Séance du mercredi 21 mars 1900. — Présidence de M. F. Desvernay. — M. Paul Richard communique la première partie d'une *Etude sur le culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Lyon.* Cette lecture donne lieu à diverses observations sur les étymologies d'Ainay, de Meyria, etc., et la thèse de M. Guigue, sur les origines de Notre-Dame de la Saônerie et le premier Hôtel-Dieu fondé à Lyon par le roi Childebert.

M. Buche présente la fin de son étude biographique sur M. Allmer.

Séance du mercredi 4 avril 1900. — Présidence de M. F. Desvernay. — Hommage est fait à la Société par M. le docteur Artaud, de deux brochures de M. Typaldo-Bassia, député au Parlement hellénique et membre correspondant de la Société. Ces deux brochures ont été admises, au dernier concours du Ministère de l'Instruction publique de Grèce, comme seuls livres pour l'enseignement secondaire, à savoir : *Eléments de grammaire française. — Livre de lecture.*

M. Paul Richard termine la lecture de son *Etude sur le culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Lyon.*

Sous le titre : *Enfantillages* et *Souvenirs de Belfort*, M. Joseph Berger communique des épisodes joyeux du siège de cette ville en 1870.

M. l'abbé Martin fait connaître les marques et signes de tâcherons et de visiteurs qu'il a pu constater dans l'église de Saint-Nizier. Plusieurs de ces marques sont datées, la plus ancienne est de 1592. Quelques-unes comportent même de courtes devises. Des dessins reproduisant les plus curieuses sont placés sous les yeux des membres présents.

M. Buche émet le désir que dorénavant le titre du travail à communiquer soit énoncé sur l'ordre du jour toutes les fois que cela sera possible. Cette proposition est adoptée.

M. J. Berger fait part d'une demande de Mlle J. Sisley, membre correspondant, demandant à assister exceptionnellement à une séance de la Compagnie; l'examen de cette question est renvoyé à la prochaine réunion.

Séance du mercredi 25 avril 1900. — Présidence de M. F. Desvernay. — Hommage est fait aux membres de la Société des ouvrages suivants : par M. J. Godart, la *Boucherie lyonnaise sous l'ancien Régime*; par M. J. Buche, *Auguste Allmer, épigraphiste lyonnais*, sa vie, son œuvre ; par M. l'abbé Sirech, *un Féminisme pratique ou l'ouvrière lyonnaise moralisée par la mutualité entre femmes.*

Digitized by Google

La réunion décide que Mlle Sisley, en réponse à sa demande, est autorisée à assister à la prochaine séance de la Société et à y faire une communication.

M. J. Berger lit la suite de ses *Souvenirs de Belfort* (1870-1871) : *L'auge aux pommes de terre.*

M. Bleton donne lecture de l'*Introduction à l'Histoire du travail pendant le* XIXe *siècle*. M. Buche présente plusieurs observations au sujet de cette communication.

Digitized by Google

REVUE DE LA PRESSE

Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon. — 4, 11, 18, 25 mars; 1, 8, 15, 22, 29 avril; 6, 13, 20, 27 mai 1900 : *Délibérations des corps municipaux de la ville de Lyon pendant la période révolutionnaire.* — Conseil général : 27 avril; 19, 21, 26, 31 mai; 10 juin 1791. — Conseil municipal : 11, 12, 18, 20, 22, 23, 26, 28, 29, 30 avril; 5, 6, 10, 12, 14, 20, 21, 24, 30 mai; 10, 11 juin 1791. — Bureau municipal : 16, 23, 29 avril : 7, 14, 17, 24, 25, 27 mai; 3, 6, 8, 9, 10 juin 1791.

L'Express. — 12 mars 1900 : Francdouaire : *Les miettes de l'histoire : Pierre de Boissat.* — 30 mars : Emmanuel Vingtrinier, *Le capitaine Loys.* — 16 avril : P. R., *Autour de Lyon* (à propos des noms de lieux). — 20 avril : Francdouaire, *Une page de l'histoire de Lyon; L'Entrée de François Ier à Lyon publiée par la Société des Bibliophiles.* — 23 avril : *Le monument Blandan.*

Lyon Républicain (Supplément littéraire). — Suite des études lyonnaises de M. Josse : 4 et 18 mars 1900 : *Féminisme.* — 8 mars : *Auguste Burdeau.* — 11 mars : *L'ancien carnaval.* — 15 mars : *Laurent Capponi.* — 22 mars : *Jean Carriès.* — 25 mars : *La première exposition des Beaux-Arts.* — 29 mars : *Le duc de Castries.* — 5 avril : *Symphorien Champier.* — 8 avril : *Les cènes bénites.* — 12 avril : *Les Chaponay.* — 15, 22 avril, 6 mai : *Les petites écoles* (XVIIe et XVIIIe siècles). — 19 avril : *Pierre Chappet.* — 26 avril : *Paul Chenavard.* — 3 mai : *Jean Chazière.*

Digitized by Google

— 10 mai : *Childebert*. — 17 mai : *Joseph Chinard*. — 20 mai : *Le Parlement de Dombes*. — 24 mai : *Claudia Bouzonnet*. — 27 mai : *Colonisation lyonnaise*. — 31 mai : *Jean Cléberg*.

Progrès illustré. — Suite des dessins de Girrane sur le vieux Lyon et ses environs : 4 mars 1900 : *Rue du Bœuf, n° 16*. — 11 mars : *Rue du Bœuf* (suite). — 18 mars : *Rue Saint-Jean, n° 11*. — 25 mars : *Rue Saint-Jean, n° 9*. — 1er avril : *Façades des nos 1, 7, 27 et 29 rue Saint-Jean*. — 15 avril : *Place du Gouvernement*. — 13 mai : *Place du Gouvernement* (suite). — 20 mai : *Rue Juiverie, n° 20*. — 27 mai : *Aux environs de Lyon : Vallée d'Amby et d'Optevoz*.

Salut Public. — 4 mars 1900 : E. Herriot, *Molière à Lyon*. — 25 mars : Henri Rojeas, *L'Ile-Barbe*. — 1er avril : Henri Rojeas, *Un concile au XIIIe siècle*. — 8 avril : Henri Rojeas, *Bayard à Lyon*. — 16 avril : Henri Rojeas, *Une Emeute aux Terreaux en 1790*.

Revue Dauphinoise. — Mars 1900 : *Louis de Maugiron, favori du roi Henri II*, par H. de Terrebasse ; *Le poète David Rigaud*. par Brun-Durand ; *Les Mémoires de Jacques Pape de Saint-Auban*, par Ed. Maignien, etc. — Avril 1900 : *L'Abbé Nadal, chanoine de Valence*, par C. Perrossier ; *Une lettre inédite de Vauban*, par M. de Rochas ; etc. — Mai 1900 : *La famille de Bayart*, par A. de Rochas ; suite des *Mémoires de Jacques Pape* et de la notice sur l'abbé Nadal.

La Revue Forézienne. — Mars 1900 : *Une émeute à St-Etienne en 1790* (suite) par Tézenas du Montcel : *Victor de Laprade et son évolution poétique* (suite) par Morel. — Avril : *L'archiconfrérie des pénitents de Roanne*, par J. Prajoux ; suite des deux études précédentes. — Mai : *Histoire de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de St-Etienne*, par L.-J. Gras.

Revue du Siècle. — Janvier 1900 : *Le Dictionnaire illustré des communes du département du Rhône*, par la Rédaction ; *Essai d'un Folk-lore lyonnais, le Bugey*, par Aimé Vingtrinier.— Février et mars : *Notes sur un sonnet de Joséphin Soulary*, par Georges Guigue. — Avril : *Le commandant Chapotot*, par H. Petit.

Digitized by Google

Chronique de mai 1900

SOMMAIRE. — Le 1er mai. — La police à Lyon. — Déboulonnements de grands hommes. — Les élections municipales. — Les morts du mois. — Le deuxième centenaire de l'Académie de Lyon. — Un ouvrage de M. Natalis Rondot. — Lyon-Colonial. — Chronique musicale.

Le 1er mai! Date qui laisse aujourd'hui rêveur! Comme nous sommes loin de ce 1er mai, qui date d'hier à peine, cependant, où la foule assaillait les « urbains » à coups de pierres sur le pont Lafayette ; où la cavalerie chargeait les manifestants à travers les démolitions du quartier Grolée!

Cette année, on vit tout à coup déboucher rue de la République une bande de gamins et de femmes arrivant de la Guillotière avec un drapeau rouge et hurlant la *Carmagnole*, en tout cinquante manifestants. C'était le 1er mai, qui passait.... et trépassait.

Etait-ce pour refouler ces quelques braillards avinés que la Préfecture faisait précisément coïncider, avec cette manifestation avortée, l'augmentation de la police lyonnaise, promise depuis si longtemps? Pauvre police! Elle n'a pas été heureuse à ses débuts.

Digitized by Google

Le 17 mai on volait, rue de la République, au cœur de Lyon, cent mille francs de bijoux, retrouvés heureusement en partie plus tard..... parce que le bijoutier dévalisé, M. Augis, promettait une prime.

Le 20 mai, on déboulonnait sans plus de façon la statue de Raspail, du square qui porte son nom, et peu s'en est fallût que l'inventeur de la médecine empirique et camphrée ne fut jeté à la fonte par les cambrioleurs. On ne respecte plus rien aujourd'hui.

Le suffrage universel n'a-t-il pas déboulonné, lui aussi, sans plus de façon, M. le docteur Gailleton, par les élections du 6 et du 13 mai ? M. Gailleton, qui semblait inamovible, qui, depuis plus de vingt ans, était à la tête de la municipalité lyonnaise, a dû céder son fauteuil à un autre major de l'Antiquaille, M. le docteur Augagneur, qui s'est déclaré radical-socialiste.

Puis, tout est rentré dans l'ordre et les affiches multicolores, qui faisaient de nos façades le plus bel ornement, s'en sont allées où vont les vieilles lunes. Mais une collection en est restée à la Grande Bibliothèque où les amateurs d'injures et de calomnies pourront se divertir tout à loisir : « Infamie ! — C'est un mensonge ! — Les canailleries d'un tel ! — Un tel est un voleur ! — Un dernier mot. — Réponse à un dernier mot. — Ce n'est pas vrai ! — » J'en passe et des meilleurs.

Aussi, froissé par ces abominables diatribes multicolores qui émaillaient encore nos murailles, le soleil a-t-il cru devoir se voiler la face et s'éclipser le 28 mai, pour la plus grande joie des savants et des marchands de verres fumés.

Que signaler encore, dans nos faits divers du mois ? De belles courses au Grand-Camp, le 6 mai, et le 31, une collision terrible sur l'Ouest-Lyonnais, qui fait de nombreuses victimes et cause deux morts.

Digitized by Google

*
* *

Ils sont nombreux les morts de ce mois dont nous devons conserver le souvenir.

Le 8 mai, s'éteint au château de Patran (Saône-et-Loire), Mme la comtesse de Garnier des Garets, née de Longchamps. Cette mort plonge dans un nouveau deuil deux des familles les plus estimées du Beaujolais et de la Dombes.

Le 9 mai, mourait à Lyon, le Frère Patrice des Anges, directeur de l'externat des Lazaristes de la rue de Sèze, un des plus éminents disciples du Bienheureux J.-B. de La Salle, ce « grand démocrate », comme l'a qualifié M. Compayré, recteur de l'Université de Lyon, dans son *Histoire de la Pédagogie*, et à qui on rend, en ce moment, un si noble et si juste hommage dans la capitale du monde catholique.

Le 11 mai, nous apporte la mort de M. Charles M'Roë, ancien membre de la Chambre de commerce de Lyon, et celle de Mme veuve de Cazejux de la Teyxonnière de Leytrade, une descendante d'un de ces fameux cadets de Gascogne que fait revivre le *Cyrano* de M. Rostand.

Le 13 mai, meurt, à Brest, le vice-amiral en retraite Zédé, un ancien héros de Crimée, frère du gouverneur militaire de Lyon. Une autre mort dans l'armée : nous apprenons, le 20, le décès à Rome du général Aragonès d'Orcet, qui commanda longtemps à Lyon la brigade de cuirassiers. Puis c'est, le même jour, M. le docteur Edouard Carrier qui s'éteint, à l'âge de soixante-dix ans. Chacun sait les grands services rendus par lui dans le traitement des maladies du cerveau. Le docteur Carrier fut l'un des fondateurs de la Société des sciences médicales de Lyon. Il était chevalier de St-Grégoire-le-Grand.

Digitized by Google

Enfin, le 26 mai, meurt à Lyon, M. Eugène Bonnetain, ancien membre de la Chambre de commerce, administrateur de la Caisse d'Epargne, ancien président de la Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise. Il fut aussi un des membres fondateurs de cet asile de Saint-Léonard, près de Couzon, ouvert aux libérés repentants par l'initiative de cet admirable chanoine Villon, à qui le général Séjourné remettait, le 9 mai, au nom du Gouvernement, la croix de la Légion d'honneur, dans une véritable fête de famille d'un charme si exquis. Quelle magnifique carrière que celle de ce prêtre, fanatique du dévouement qui, tout enfant, à neuf ans, portait en 1834, à Lyon, sur les barricades, le pain aux ouvriers, qui en 1865 fondait l'asile de Saint-Léonard, où il a reçu plus de 3.000 libérés, qui, en 1870, emmenait cette légion singulière se battre contre les Allemands ! Deux fois prisonnier autour de Belfort, deux fois il est condamné à la fusillade. Son caractère fait reculer l'exécution. Après la guerre, il réunit à nouveau ses « enfants » à Saint-Léonard. C'est là que vient le trouver cette distinction si méritée. Jamais croix ne pouvait être placée sur plus noble poitrine.

Une autre décoration bien justifiée est celle qui vient d'être accordée à M. Rougier, fait chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion du deuxième centenaire de l'Académie de Lyon. M. Rougier est un des apôtres les plus ardents de la Mutualité. En 1871, il fondait le Comité général des présidents des Sociétés de secours mutuels de Lyon. Depuis, jamais son dévouement n'a faibli.

*
* *

Le deuxième centenaire de l'Académie de Lyon a été, le fait littéraire le plus important de ce mois. L'Aca-

Digitized by Google

démie avait convié à ces fêtes les représentants de l'Académie française, de l'Institut, MM. Costa de Beauregard, comte d'Haussonville, vicomte de Meaux, etc., etc., qui rehaussaient, par leur présence, les cérémonies du bi-centenaire. A cela nous n'avons qu'à applaudir. Mais nous ne saurions passer sous silence l'oubli regrettable commis par l'Académie envers plusieurs de nos compatriotes qui, par leurs travaux, leur intelligente initiative, ont rendu d'éminents services à la Science et aux Lettres lyonnaises. Leur place était pourtant bien indiquée à ces fêtes littéraires : c'eût été un hommage justement rendu à leur modestie et à leur dévouement.

D'autre part, il nous sera permis de regretter que les belles conférences auxquelles on conviait l'élite du monde des Lettres n'aient pas eu pour objet l'étude de quelque sujet plus spécial à Lyon et à son histoire.

En effet, plusieurs auditions n'offraient qu'un intérêt relatif. M. d'Haussonville lisait un chapitre détaché des articles qu'il publie en ce moment dans la *Revue des Deux Mondes*, sur *La Duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde sous Louis XIV ;* M. le vicomte de Meaux n'avait-il pas lu, il y a quelques mois, son étude aux jeunes élèves du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, sujet qui convenait du reste bien mieux à cet auditoire qu'à la brillante assemblée réunie sous l'égide de l'Académie de Lyon.

La conférence de M. Bleton sur le *Séjour de Molière à Lyon* débute par un ingénieux rapprochement entre ces trois grands génies Gerson, Rabelais et Molière, les auteurs de ces chefs-d'œuvre de genres si divers, l'*Imitation de Jésus-Christ*, *Gargantua*, *l'Etourdi*, qui, tour à tour séjournèrent à Lyon.

Le conférencier nous a promenés dans ce vieux quartier

Digitized by Google

Saint-Paul, qui sera bientôt complètement bouleversé et transformé, pour nous y montrer la salle du Jeu de Paume, de la rue de l'Angile, où la troupe de Molière y jouait ses comédies, tandis que Ragueneau, le « rôtisseur des poètes », de la rue Saint-Honoré, de Paris, ruiné, désabusé, installé à Lyon au quartier d'Ainay, se consolait de ses déboires conjugaux en « mouchant les chandelles » du théâtre.

M. Edmond Rostand nous l'avait dit déjà dans son merveilleux poème, où Ragueneau pleurant raconte ses misères à Cyrano mourant, au dernier acte :

Je suis moucheur de,.. de... chandelles chez Molière.

M. Bleton nous apprend qu'il mourut à Lyon où il fut inhumé en 1624, dans l'église Saint-Michel.

M. Rostand a donc commis une erreur, bien permise aux grands poètes, et que M. Bleton eût pu relever, quand il nous montre Cyrano de Bergerac consolant, avant d'expirer, son vieil ami Ragueneau, dans le parc du couvent des Dames de la Croix, à Paris, en 1655.

Ragueneau est mort le 18 août 1654, à Lyon, raison majeure et suffisante pour qu'il ne fût pas à Paris en 1655, à l'automne, à la chute des feuilles, jusqu'en hiver.

Presque en même temps, un autre écrivain lyonnais nous reportait encore un siècle en arrière.

M. Natalis Rondot, cet infatigable chercheur, vient de publier une nouvelle étude et nous offre un travail très curieux sur *Un peintre lyonnais de la fin du XVe siècle.*

Après un exposé très documenté de cette période du XIVe siècle à la fin du XVIe, qui compta à Lyon une pléiade de plus de 1.100 peintres et 750 enlumineurs, l'auteur parcourt rapidement le siècle qui suit, pour s'arrêter avec complaisance devant le tableau de sainte Catherine de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu, l'ancienne

Digitized by Google

église du château. Ce tableau fut acquis par le musée de Lyon, en mars 1897. Il décorait le tombeau de la famille Paradin, qui donna au chapitre de Beaujeu plusieurs chanoines et un de ses dignitaires le plus célèbre, Guillaume Paradin. L'auteur de ce tableau remarquable est Claude Guinet, peintre et verrier à Lyon (1493-1512), dont M. Natalis Rondot conte la vie et analyse l'œuvre avec la haute compétence en art qu'on lui connaît.

M. Natalis Rondot s'arrête à 1512, et aussitôt M. Pierre Lenail reprend notre histoire, de 1523 à 1771, en nous écrivant les Mémoires du *Parlement de Dombes*, qui siégea à Lyon de 1523 à 1696 et à Trévoux de 1697 à 1771.

La Dombes venait d'être confisquée, au nom du Roi, après la trahison du connétable de Bourbon, qui passait à Charles-Quint.

Pierre de la Guiche, bailli de Mâcon, entra alors en possession du Beaujolais et voulut s'emparer également de Trévoux. Mais les habitants de Trévoux lui firent observer « que le pays ne relevait pas du roi et que le connétable tenait le pays *en souveraineté et sans le recognoistre d'aucun supérieur* ». En conséquence échevins et habitants résolurent de se pourvoir auprès de François Ier et envoyèrent des députés à Lyon qui eurent gain de cause. Ils prêtèrent donc serment de fidélité au Roi à Ambérieu, parce que la peste sévissait alors à Trévoux, entre les mains de messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, maréchal de France, gouverneur du Lyonnais, et virent par lettres patentes, les privilèges des Dombistes ratifiés; on leur donna un gouverneur, l'exemption des tailles et subsides; on rétablit la *Monnoye* de Trévoux, qui depuis vingt ans ne travaillait plus. Enfin, on leur rendit leurs justices en constituant le *Conseil et Chambre du dernier ressort de Dombes;* ce

Digitized by Google

fut le Parlement qui avait à sa tête le gouverneur de Lyon et Dombes et le sénéchal. Ce Parlement n'était autre que la sénéchaussée de Lyon. François Ier ne s'était pas mis en frais de magistrats nouveaux. Le Parlement résida enfin à Lyon « par territoire emprunté » jusqu'en 1696 où il fut transféré à Trévoux.

L'histoire de ce Parlement est prétexte à M. Pierre Lenail pour nous donner un résumé très intéressant de l'histoire de Trévoux, histoire si curieuse dans ses plus menus détails et écrite en excellents termes par l'auteur.

Enfin, un ouvrage plus technique nous conduit du XVIe siècle à nos jours ; je veux parler de *La Colonisation lyonnaise*, que M. Valentin Pelosse, secrétaire adjoint de la Chambre de Commerce de Lyon, vient de faire paraître, sous les auspices de cette grande Compagnie, de concert avec M. Ulysse Pila, et qu'il destine à l'Exposition universelle, où il montrera la place si importante prise par notre ville dans l'expansion coloniale actuelle.

Cet intéressant ouvrage comprend une série de monographies très intéressantes relatives à nos établissements agricoles ou industriels aux colonies. Il est précieux par les renseignements dont il fourmille et par l'enseignement qui s'en dégage.

Le Comité départemental du Rhône adresse en même temps, à l'Exposition de Paris, un mémoire très documenté sur les *Sociétés Savantes de Lyon*. La préface en est écrite par M. Jules Cambefort, et contient un exposé du plus haut intérêt sur le mouvement des Lettres de Lyon depuis la Renaissance, dont la lecture n'eût pas été déplacée aux séances de l'Académie.

Je citerai encore l'excellente *Monographie de la paroisse de Saint-François*, publiée par M. l'abbé Rivoire, à l'occasion

Digitized by Google

des noces de diamant (soixante ans de sacerdoce) du vénérable M. Gourgout, curé de cette paroisse.

L'ouvrage de M. l'abbé Rivoire, illustré de portraits et de gravures, sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'occupent de l'histoire religieuse de notre cité.

Pour compléter cette chronique des lettres, rappelons la belle conférence de M. Jacques Piou, le 18 mai, aux Folies-Bergère, sur la « Liberté d'association ». Signalons aussi l'ouverture le 2 mai, à la Faculté des Lettres, du cours libre et public d'Histoire militaire des Alpes, professé, avec un grand talent, par M. le capitaine Joseph Perreau, ancien professeur d'histoire à l'Ecole de Saint-Cyr.

Enfin, notons le concert donné le 5 mai, dans la salle du Casino, par le célèbre cappellmeister Hans Richter, avec la Philharmonique de Berlin. Que les temps sont changés ! Je ne sais quel accueil on eût réservé, il y a à peine dix ans, à Lyon, à une Société musicale allemande. On l'a applaudie cette fois avec frénésie.

Le 18 mai, intéressante reprise de *Froufrou*, aux Célestins, qui ne nous a pas fait oublier la création de Sarah Bernhardt, il y a juste vingt ans, au Grand-Théâtre.

Pierre VIRÈS.

Digitized by Google

TABLE

DU

VINGT-NEUVIÈME VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DE SES ENVIRONS

Julien BAUDRIER. — Convention pour la fourniture de la table du duc de Mayenne 60

J.-B. VANEL. — La Liste épiscopale de Lyon..... 81, 161

Paul RICHARD. — Nomination de Louis de Gorrevod et de Jacques Robertet comme chanoines de St-Paul 1500-1501 136

Justin GODART. — Une œuvre d'assistance judiciaire au XVIIe siècle 198

Chanoine SIMPLICE. — Les Paroisses du diocèse de Lyon, d'après un livre récent..... 211

Léon GALLE.— Une épave de la bibliothèque de Verna (Lettres de M. de Lacroix-Laval, maire de Lyon)..... 271

***. — Une querelle de clochers : Soleymieu et Saint-Jean-Soleymieu 299

J. PRAJOUX. — Notice sur Cordelle (Loire)..... 339, 432

A. VACHEZ. — La Fondation de l'Académie de Lyon..... 401

Pierre VIRÈS. — Chronique du mois.. 70, 150, 227, 310, 389, 469

Digitized by Google

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

REURE. — Un conflit d'Honoré d'Urfé et de Diane de Chateaumorand avec M. de Saint-Géran..... 21
Francisque GREPPO. — Un Lyonnais imprimeur et journaliste (Prudhomme)..... 42
Léon GALLE. — Une partie de barres aux Broteaux en 1787... 106
Ed. FAVIER. — Au miroir royal..... 183
Léon GALLE. — Les infortunes d'un procureur en Cour de Lyon. 192
Francisque RENARD. — Tentation, nouvelle..... 376
J.-B. VANEL. — Bossuet et Lyon..... 443

ARCHÉOLOGIE, ANTIQUITÉS

GABUT. — Les Pèlerins de Bretagne..... 281
A. STEYERT. — Découverte archéologique à Messimy (Ain).... 296

BIOGRAPHIE

XX. — Francisque Bouillier, notes intimes..... 5
I. GILARDIN. — Francisque Bouillier, l'homme et l'écrivain.... 119
Joseph BUCHE. — Auguste Allmer, sa vie. son œuvre..... 241
Eugène BERLOT. — Le peintre Domer..... 321 415

POÉSIE

Mme Antonia BOSSU. — L'Harmonie, triptyque des sonnets..... 217

BIBLIOGRAPHIE

A. GRAND. — *Ecully. Son histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par J. Vaësen, Joseph Vingtrinier et Georges Poidebard..... 140
I. M. DE V. — *Le viel Annecy, croquis et souvenirs*, par Charles Pinet..... 142

Digitized by Google

J. B. Martin. — *Histoire du Monastère de N.-D. de Prouille*... 142
— *Les Chartes de la tour de Douvres*, par l'abbé Marchand..... 144
— *Histoire de Mélan*, par M, Feige..... 145
Breghot du Lut. — *Ventrajol*, roman, par Gabriel Gerin..... 220
***. — *Michel-Ange à Rome*, par Pierre de Bouchaud..... 221
Léon Galle. — *L'ancien Couvent des Dominicains*, t. II; *Sépultures et Processions*, par le R. P. Cormier... 224
— *Sur les chemins de la vie*, par Pierre de Bouchaud 301
— *Sanceta*; *chemins bressans*, par Francisque Renard 383
— *Les quarante conseillers du roi, notaires à Lyon*, par G. Tricou..... 385
Un peintre lyonnais de la fin du xve *siècle*, par Natalis Rondot..... 455
La Maison d'Arod, branche de Montmelas, par Paul de Varax..... 457
A. Grand. — *Un Lyonnais au Klondike*..... 457
Revue de la Presse..... 237 467

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts..... 304, 386, 459
Société littéraire, historique et archéologique..... 147, 462
Société des bibliophiles lyonnais..... 308

PLANCHES HORS TEXTE

Portrait de M. Francisque Bouillier..... 5
Fac-similé de la première liste épiscopale de Lyon..... 81
La liste épiscopale (tableau)..... 182
Fac-similé du manuscrit de l'obituaire des Jacobins..... 225
Portrait d'Auguste Allmer,..... 241
Portrait de Domer..... 321
La Chasse de Diane, par Domer..... 334
La « Veritas Victrix », par le même..... 336
Les Franchises de Lyon, par le même..... 415

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, Waltener & Cie, sucrs, rue Stella. 3. Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 885 078

Digitized by Google